DE
L'ORIGINE
DES LOIX, DES ARTS,
ET DES SCIENCES.

TOME SECOND.

DE L'ORIGINE DES LOIX, DES ARTS, ET DES SCIENCES; ET DE LEURS PROGRÈS CHEZ LES ANCIENS PEUPLES.

PAR

Mr. le Préſident de GOGUET.

TOME SECOND.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

à PARIS,
Et ſe vend à Londres chez C. G. SEYFFERT.
MDCC. LVIII.

THIS NATIONAL LIBRARY OF WALES

TABLE
DES
LIVRES,
CHAPITRES, ARTICLES ET PARAGRAPHES,
contenus dans cette ſeconde Partie.

INTRODUCTION.

LIVRE PREMIER.

Du Gouvernement. Pag. 5

Pag.
CHAPITRE I. *Des Babyloniens & des Assyriens.* 6
CHAPITRE II. *Des Peuples de la Palestine & de l'Asie Mineure.* 10.
CHAPITRE III. *Des Egyptiens.* 20
CHAPITRE IV. *La Gréce.* 31
ARTICLE I. *Athénes.* 32
ART. II. *Argos.* 68
ART. III. *Myeénes.* 72
ART. IV. *Thébes.* 78
ART. V. *Lacédémone.* 84
ART. VI. *Les Héraclides.* 89
ART. VII. *Observations sur l'ancien Gouvernement de la Gréce.* 96
ART. VIII. *Des anciennes Coutumes & des premieres Loix de la Gréce.* 111
ART. IX. *Des Loix de Créte.* 153

LIVRE II.

Pag.
Des Arts & Métiers. 161

SECTION I. De l'état des Arts dans l'Asie & dans l'Egypte. 162
CHAPITRE I. *De l'Agriculture.* 163
CHAPITRE II. *Des Vêtemens.* 184
ART. I. *Des couleurs employées à la teinture des étoffes.* 185
ART. II. *De la variété & de la richesse des étoffes.* 209
ART. III. *De la découverte & de l'emploi des Pierres précieuses.* 215
CHAPITRE III. *De l'Architecture.* 244

Pag.
ART. I. *De l'état de l'Architecture chez les Egyptiens.* 245
ART. II. *De l'état de l'Architecture dans l'Asie.* 291
CHAPITRE IV. *De la Métallurgie.* 294
CHAPITRE V. *De la Sculpture, de l'Orfévrerie & de la Peinture.* 298
ART. I. *De la Sculpture.* 299
ART. II. *De l'Orfevrerie.* 304
ART. III. *De la Peinture.* 312
SECTION II. *De l'état des Arts dans la Gréce.* 328
CHAPITRE I. *De l'Agriculture.* 331
ARTICLE I. *Du Labourage.* 336
ART. II. *De l'Art de faire le Vin.* 357
ART. III. *De l'Art de faire l'Huile.* 362
ART. IV. *De la Culture des Arbres fruitiers.* 370

CHA-

Pag.
CHAPITRE II. *Des Vêtemens.* 375
CHAPITRE III. *De l'Architecture.* 382
CHAPITRE IV. *De la Métallurgie.* 410
CHAPITRE V. *Du Dessein, de la Gravure, de l'Orfévrerie & de la Sculpture.* 417
CHAPITRE. VI. *De l'Origine de l'Ecriture.* 432

LIVRE III.

Des Sciences. 466

CHAPITRE I. *De l'Asie.* 448
CHAPITRE II. *Des Egyptiens.* 454
ART. I. *De la Médecine.* ibid.
ART. II. *Astronomie.* 467

Pag.
ART. III. *De la Géométrie, de la Méchanique & de la Géographie.* 483
CHAPITRE III. *De la Gréce.* 488
ART. I. *De la Médecine.* 492
ART. II. *Mathématiques.* 508
§. I. *Aritmétique.* 509
§. II. *Aſtronomie.* 513
§. III. *De la Géometrie, de la Méchanique & de la Géographie.* 532

LIVRE IV.

Commerce & Navigation. 541

CHAPITRE I. *Des Egyptiens.* 542
CHAPITRE II. *Des Phéniciens.* 548

CHA-

Pag.
CHAPITRE III. *Des Phrygiens, des Lidyens, des Troyens.* 567
CHAPITRE IV. *Des Grecs.* 572

LIVRE V.

Art Militaire. 623
CHAPITRE I. *Des Egyptiens.* 624
CHAPITRE II. *Des Peuples de l'Asie.* 636
CHAPITRE III. *Des Grecs* 642

LIVRE VI.

Mœurs & Usages. 693
CHAPITRE I. *Des Habitans de la Palestine.* 695

Pag.
ART. I. *De l'état de l'Architecture chez les Egyptiens.* 245
ART. II. *De l'état de l'Architecture dans l'Asie.* 291
CHAPITRE IV. *De la Métallurgie.* 294
CHAPITRE V. *De la Sculpture, de l'Orfévrerie & de la Peinture.* 298
ART. I. *De la Sculpture.* 299
ART. II. *De l'Orfevrerie.* 304
ART. III. *De la Peinture.* 312
SECTION II. *De l'état des Arts dans la Gréce.* 328
CHAPITRE I. *De l'Agriculture.* 331
ARTICLE I. *Du Labourage.* 336
ART. II. *De l'Art de faire le Vin.* 357
ART. III. *De l'Art de faire l'Huile.* 362
ART. IV. *De la Culture des Arbres fruitiers.* 370

CHA-

Pag.
CHAPITRE II. *Des Vêtemens.* 375
CHAPITRE III. *De l'Architecture.* 382
CHAPITRE IV. *De la Métallurgie.* 410
CHAPITRE V. *Du Dessein, de la Gravure, de l'Orfévrerie & de la Sculpture.* 417
CHAPITRE VI. *De l'Origine de l'Ecriture.* 432

LIVRE III.

Des Sciences. 466

CHAPITRE I. *De l'Asie.* 448
CHAPITRE II. *Des Egyptiens.* 454
ART. I. *De la Médecine.* ibid.
ART. II. *Astronomie.* 467

Pag.
ART. III. *De la Géométrie, de la Méchanique & de la Géographie.* 483
CHAPITRE III. *De la Gréce.* 488
ART. I. *De la Médecine.* 492
ART. II. *Mathématiques.* 508
§. I. *Aritmétique.* 509
§. II. *Aſtronomie.* 513
§. III. *De la Géometrie, de la Méchanique & de la Géographie.* 532

LIVRE IV.

Commerce & Navigation.

541
CHAPITRE I. *Des Egyptiens.* 542
CHAPITRE II. *Des Phéniciens.* 548

CHA-

Pag.
CHAPITRE III. *Des Phrygiens, des Lidyens, des Troyens.* 567
CHAPITRE IV. *Des Grecs.* 572

LIVRE V.

Art Militaire. 623
CHAPITRE I. *Des Egyptiens.* 624
CHAPITRE II. *Des Peuples de l'Asie.* 636
CHAPITRE III. *Des Grecs* 642

LIVRE VI.

Mœurs & Usages. 693
CHAPITRE I. *Des Habitans de la Palestine.* 695

Pag.
CHAPITRE II. *Des Peuples de l'Asie Mineure.* 697
CHAPITRE III. *Des Grecs.* 704

DISSERTATIONS.

Ire DISSERTATION. *Sur les noms, & les figures des Constellations.* 731

IIde. DISSERTATION. *Sur les noms des Planètes.* 781

Fin de la Table de la seconde Partie.

DE

DE L'ORIGINE DES LOIX, DES ARTS ET DES SCIENCES; ET DE LEURS PROGRÈS CHEZ LES ANCIENS PEUPLES.

INTRODUCTION.

L'Espace de tems qui s'eſt écoulé depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob, étoit, ſans contredit, la partie la plus ingrate de

notre Ouvrage. Il ne nous reſte pas aſſez de faits, ni aſſez de détails hiſtoriques, pour ſe former une idée abſolument nette de l'Etat du genre humain dans les premiers ſiécles. On n'a pas dû au reſte s'en promettre davantage de l'enfance du monde; c'eſt même plus qu'on n'en oſeroit eſpérer de tems ſi éloignés. Malgré la diſette de monumens, on peut toujours entrevoir les degrés par leſquels les peuples ont paſſé ſucceſſivement pour ſe perfectionner.

Nous ne ſerons point expoſés à de pareils inconvéniens dans les ſiécles dont je vais rendre compte. Quoique dans le nom-

nombre des faits qui ſe préſentent, il y en ait encore pluſieurs d'altérés par la fable, ils offrent cependant de très-grandes reſſources à la curioſité. Il nous reſte aſſez de détail ſur l'état où étoient la Politique, les Arts, les Sciences, le Commerce, la Navigation & l'Art Militaire dans quelques parties de l'Aſie & dans l'Egypte.

La Gréce, dont juſqu'à préſent il n'avoit preſque point encore été queſtion, va commencer auſſi à fixer nos regards. A meſure que nous nous éloignons des ſiécles voiſins du Déluge, on voit les arts & les ſciences s'introduire dans cette

partie de l'Europe, & ſes habitans ſortir de la barbarie.

Le tableau de tous ces différens objets n'eſt point difficile à tracer. Les époques en ſont connues, on peut les aſſigner; on peut enfin ſuivre aiſément le progrès des peuples, déterminer aſſez exactement le degré de leurs lumières, & apprécier leurs connoiſſances.

SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux: eſpace d'environ 600 ans.

LIVRE PREMIER.

Du Gouvernement.

L'HISTOIRE de la haute Aſie ne nous fournira dans le cours de l'époque préſente aucune lumiere ſur la Politique, les Loix & la forme du Gouvernement. Les événemens arrivés dans cette partie du monde pendant tout l'eſpace de tems qui va nous occuper, ſont entiérement inconnus. L'Hiſtoire de l'Egypte n'eſt pas tout-à-fait auſſi ſtérile dans ces mêmes ſiécles, que celle de la haute Aſie: elle nous ſera de quelque reſſource pour chacun

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

des objets que je viens d'indiquer. Mais la Gréce nous dédommagera amplement du peu de ſecours dont l'Aſie & l'Egypte vont être pour ce moment. L'Hiſtoire de cette partie de l'Europe fournit dans les ſiécles dont il s'agit maintenant, quantité d'événemens, de circonſtances & de détails très-propres à nous inſtruire du progrès des Loix & de la Politique chez les différens peuples connus ſous le nom de Grecs.

CHAPITRE PREMIER.

Des Babyloniens & des Aſſyriens.

ON a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage que Ninus avoit réuni au trône d'Aſſyrie celui de Babylone. On y a vû auſſi qu'à la mort de ce Prince, le vaſte Empire formé par ſes conquêtes, avoit paſſé entre les mains de Sémiramis ſon épouſe. Depuis Ninias, fils & ſucceſſeur de Sémiramis, juſqu'à Sardanapale, on trouve un vuide étonnant dans l'Hiſtoire d'Aſſyrie & de Babylone. Il n'y a rien d'aſſuré dans la ſuite des Rois qui ont occupé le trône pendant l'eſpace de plus de 800 ans

On

On nous a, il eſt vrai, conſervé les noms de la plupart de ces Monarques (*a*). Mais cette liſte a paru ſuſpecte à quelques Critiques. Ils ont prétendu y reconnoître pluſieurs marques de ſuppoſition (*b*). Quoiqu'il en ſoit, comme il ne reſte aucun monument de ces Princes (*c*), cette diſcuſſion eſt fort peu importante.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

On

(*a*) Euſeb. Chron. l. 2. = Syncell. p. 103. 108-123-147-151-154. 155-159-165.

(*b*) On a prétendu remarquer dans cette liſte donnée par Ctéſias, quantité de noms qu'il pourroit bien avoir empruntés du Grec & du Perſan pour former un ſi long catalogue. *Sphærus*, *Lampridès*, *Laoſthenes*, *Dercylus*, ſont des noms Grecs. *Amyntas*, eſt un nom des Rois de Macédoine. *Arius*, en eſt un des Rois de Sparte. *Xercès*, *Artamitrès*, *Mithræus*, ſont des noms Perſans. *Soſarmus*, eſt le nom d'un Roi des Médes, ſelon Ctéſias même. *Voy.* le P. Montfaucon, Hiſt. de Judith. p. 127.

On pourroit cependant excuſer Ctéſias, ſur ces noms Grecs & Perſans qu'il donne à pluſieurs Rois Aſſyriens, en diſant qu'il avoit employé ces noms tels qu'il les avoit trouvés dans les Archives de Perſe, traduits de l'Aſſyrien en Perſan. On pourroit dire auſſi que peut-être il les a traduits lui-même en Grec, & les a exprimés par d'autres noms qui lui auront paru équivalens. Combien d'Ecrivains ont pris la même liberté? Sans parler des Grecs, & des Latins, l'Hiſtoire écrite par M. de Thou, fourniroit ſeule pluſieurs exemples de noms tellement déguiſés, qu'à peine peut-on les reconnoître.

(*c*) Voy. notre Diſſertation ſur les antiquités des Babyloniens, des Aſſyriens, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

On attribue communément l'obſcurité de leurs regnes à la molleſſe & à l'indolence dans laquelle on accuſe ces anciens Monarques d'avoir vécu; mais peut-être cette obſcurité doit-elle être attribuée, moins à la nonchalance de ces Princes, qu'à la tranquillité dont ils ont eu ſoin de faire jouir leurs peuples. Les vertus de la vie douce & paiſible ne frapent pas de même que l'éclat des talens militaires. L'Hiſtoire ne ſe charge guères que des conquêtes & des révolutions célebres, ſur-tout lorſque les Hiſtoriens parlent de pays qui ne les intéreſſent point. Nous ne connoiſſons l'hiſtoire des anciens peuples que par les écrits des Grecs. Les Grecs, peuple inquiet & remuant, n'eſtimoient que les nations belliqueuſes. Ils n'ont pas daigné écrire les regnes tranquilles des Souverains de Ninive (*a*): amateurs du merveilleux, ils ne trouvoient point dans l'Hiſtoire des Monarques Aſſyriens, de ces événemens brillans qui attachent l'eſprit des Lecteurs, & frapent l'imagination des Ecrivains. Extrêmement prévenus d'ailleurs en faveur des Egyptiens, ils n'ont, pour ainſi dire, connu que ce peuple dans toute l'antiquité.

On

(*a*) Diod. l. 2. p. 136.

II PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

On doit juger cependant que les ſucceſſeurs de Ninias n'étoient pas abſolument tels qu'on nous les repréſente. Tous les Hiſtoriens de l'antiquité avouent qu'on ne connoiſſoit point de Monarchie qui eût ſubſiſté auſſi long-tems que celle des Aſſyriens (*a*). Hérodote, celui de tous les Ecrivains qui donne le moins de durée à cet Empire, convient cependant que les Aſſyriens ont été maîtres de l'Aſie pendant 520 ans (*b*). Il n'eſt parlé durant le cours de tant de ſiécles d'aucune révolution. Cet Empire ſe ſeroit-il maintenu pendant un ſi long eſpace de tems ſans troubles & ſans révolutions, ſi les Rois qui le gouvernoient euſſent été entiérement perdus de débauches & abîmés dans la molleſſe? Ils ne s'occuperent vraiſemblablement que du ſoin de gouverner leurs peuples en paix; c'eſt par cette raiſon que les Hiſtoriens Grecs n'ont pas daigné en parler, ils ne trouvoient rien de remarquable à en rapporter (*c*). Eſt-ce un titre néanmoins pour mépriſer ces Princes? Sont-ce toujours les inclinations guerrieres d'un Mo-

(*a*) Ibid. p. 137. = Dionyſ. Halicarn. l. 1. p. 2.
(*b*) L. 1. n. 95.
(*c*) Diod. l. 2. p. 136.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Monarque qui font le bonheur de ſes ſujets? Quoiqu'il en ſoit au ſurplus, il faut néceſſairement perdre de vûe les Babyloniens & les Aſſyriens pendant tout l'eſpace de tems que nous allons parcourir dans cette ſeconde Partie de notre Ouvrage.

CHAPITRE SECOND.

Des peuples de la Paleſtine & de l'Aſie Mineure.

Nous ſommes mieux inſtruits des événemens arrivés durant les mêmes ſiécles dans cette partie de l'Aſie, que baigne la Méditerranée. On a vû dans le Volume précédent, que peu de tems après le déluge la Paleſtine & les environs du Jourdain étoient habités par des nations policées, qui cependant, à l'exception des Sidoniens, n'ont joué aucun rôle dans l'Hiſtoire. La plupart de ces peuples furent détruits par Joſué, lorſqu'il fit la conquête de la Paleſtine. Il n'y eut que ceux auxquels les Grecs ont donné le nom de Phéniciens, qui ſe conſerverent. Nous les ferons connoître plus particuliérement, lorſque nous parlerons de l'état du Com-

Commerce & de la Navigation dans les siécles qui nous occupent présentement.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

L'Histoire de l'Asie mineure, qui jusqu'à ce moment n'a pû rien fournir à notre travail, présente aussi des objets très-dignes d'attention. Il s'est élevé dans cette partie du monde plusieurs Etats dont il est très-souvent question dans l'Histoire ancienne. Les Lydiens, les Troyens, les Phrygiens sont des peuples très-connus. Il est vrai, qu'à l'exception des Troyens, ces Monarchies, dans les siécles dont nous parlons, n'étoient pas fort considérables. Aussi nous y arrêterons-nous peu.

A l'égard des Troyens, leur Empire étoit d'une assez grande étendue. Plusieurs provinces en relevoient. La côte maritime de l'Hellespont étoit en entier dans leur dépendance (*a*). Tous les Ecrivains de l'antiquité s'accordent à donner une grande idée de la puissance de Priam (*b*). Troye, la capitale de ses

(*a*) Achille, dans l'Iliade, dit que par mer il a pris douze villes de l'Empire Troyen, & que par terre il s'est rendu maître de onze, l. 9. v. 328.

(*b*) La description qu'Achille fait à Priam, lui-même, de l'étendue de l'Empire Troyen, en donne une très-grande idée. *Iliad.* l. 24. v. 544, &c.

L'Epithéte que Virgile donne à Priam, est aussi une marque qu'on regardoit ce Prince comme le plus

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ſes Etats, étoit une ville conſidérable; ſon Royaume d'ailleurs paroît avoir été très-floriſſant. Mais on ne ſçait rien de particulier ſur la maniere dont il étoit gouverné. On ignore quelles en pouvoient être les loix. Ce que l'on en peut dire de plus certain, c'eſt que la couronne y étoit héréditaire (*a*).

Le trône étoit auſſi héréditaire dans les autres Royaumes de l'Aſie mineure. La maniere dont on raconte que Gordius, qu'on doit regarder comme la tige des Rois de Phrygie, parvint à la royauté, préſente un de ces événemens qui dans les premiers tems auront donné naiſſance au gouvernement monarchique.

Les Phrygiens, comme tous les autres peuples, furent quelque tems ſans aucune forme de gouvernement. Laſſés des malheurs auxquels leurs diſſenſions domeſtiques les expoſoient journellement, ils conſulterent l'Oracle pour ſçavoir quelle en ſeroit la fin. La réponſe fut que le ſeul moyen d'arrêter le

plus puiſſant Monarque qui regnât alors dans l'Aſie Mineure.

. . . . . *Tot quondam populis, terriſque ſuperbum. Regnatorem Aſiæ.* Æneid. l. 2. v. 559.

Strabon qualifie Priam de *Roi des Rois*. l. 13. p. 891.

(*a*) Diod. l. 4. p. 328, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

le cours des maux qui les déſoloient, étoit de ſe choiſir un Roi. Les Phrygiens voulurent ſçavoir ſur qui devoit tomber leur choix. L'Oracle leur commanda d'élever ſur le trône le premier qu'ils rencontreroient allant ſur une charrette au temple de Jupiter. A peine eurent-ils reçu cette réponſe, qu'ils rencontrerent Gordius. Sur le champ ils le proclamerent Roi (*a*). Gordius, en mémoire de cet événement, conſacra à Jupiter la charrette ſur laquelle il étoit monté lors de ſon élévation au trône. Le nœud qui en attachoit le joug au timon, étoit ſi adroitement fait, qu'on ne pouvoit découvrir ni où il commençoit, ni où il finiſſoit. C'eſt ce nœud ſi connu dans l'antiquité ſous le nom de *Nœud Gordien*. L'Oracle avoit déclaré que celui qui pourroit le délier auroit l'Empire de l'Aſie (*b*).

Après Gordius, ſon fils Midas monta ſur le trône l'an 1428. avant J. C. (*c*). l'Hiſ-

(*a*) Juſtin, l. 11. c. 7. = Arrian. de Exped. Alex. l. 2. p. 86.

Arrien ſe trompe en rapportant à Midas ce qu'on vient de lire ſur Gordius. Le plus grand nombre des Ecrivains s'accorde à reconnoître Gordius pour le premier Roi de Phrygie.

(*b*) Arrian. *loco cit.* p. 87.

(*c*) Voy. les Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 9. p. 126. = Euſeb. Chron. l. 2. p. 86.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

l'Hiſtoire, ou plutôt la fable débitée ſur le compte de Prince, eſt trop connue pour que je m'y arrête. Ce fut Midas qui établit dans la Phrygie les cérémonies du culte public que l'on y rendit depuis ſon regne à la Divinité. Il tenoit d'Orphée la connoiſſance de ces pratiques religieuſes (*a*). L'Hiſtoire remarque que ces ſentimens de religion qu'il ſçut inſpirer à ſes peuples, contribuerent plus à affermir ſon autorité, que la puiſſance de ſes armes (*b*).

Voilà tout ce que l'hiſtoire de l'Aſie peut fournir ſur l'objet qui nous occupe préſentement. Les maximes, les loix politiques & civiles des peuples dont nous venons de parler, nous ſont abſolument inconnues. On ne peut même s'en former aucune idée. Les ſecours nous manquent entiérement. Il en faut cependant excepter les Lydiens. Hérodote nous apprend que leurs loix étoient les mêmes que celles des Grecs (*c*).

Si nous voulions arrêter nos regards ſur le peuple Hébreu, nous trouverions abondamment de quoi nous dédommager

(*a*) Conon *apud* Phot. Narrat. 1. p. 424. = Juſtin. l. 11. c. 7. = Ovid. Métam. l. 11. v. 93.

(*b*) Conon, Juſtin. *loco cit.*

(*c*) L. 1. n. 94.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ger de la diſette où nous laiſſent les autres nations de l'Aſie. Depuis la ſortie d'Egypte les Iſraélites commencerent à ſe former en corps de nation, ſéparée par ſes loix & ſes uſages de tout le reſte de la terre; nation qui ſubſiſte encore aujourd'hui; nation qui, quoique diſperſée dans toutes les contrées de l'univers, ſe gouverne encore par ſes coutumes particulieres. Les loix politiques & civiles des Hébreux nous ſont parfaitement connues. Elles le ſont même trop pour s'arréter à en retracer le tableau. D'ailleurs on ne doit faire aucune comparaiſon entre la forme de gouvernement établi par Moïſe, & les autres eſpéces de gouvernemens dont l'Hiſtoire préſente des exemples. Le peuple Hébreu a eu l'avantage unique d'avoir ſpécialement Dieu pour Monarque & pour Légiſlateur. C'étoit de Dieu même que cette nation avoit reçu ſes loix. C'étoit enfin l'Etre ſuprême qui avoit daigné preſcrire les cérémonies du culte qu'il vouloit que les Iſraélites lui rendiſſent. On ne doit donc faire aucune comparaiſon entre les loix de ce peuple, loix dictées par la Sageſſe même, & celles que pouvoient ſuivre les autres nations. Les ſeuls préceptes du Décalogue renferment plus de vérités ſublimes, & de maximes eſſentiellement propres à faire le bonheur

II. Part. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

heur des hommes, que tous les écrits de l'antiquité profane n'en peuvent fournir. Plus on médite les loix de Moïſe, & plus on y apperçoit de lumieres & de ſageſſe: caractère infaillible de divinité qui manque à tous les ouvrages des hommes, dans leſquels, lorſqu'on veut les approfondir, on trouve toujours de très-grandes défectuoſités. D'ailleurs les loix de Moïſe ont ſeules l'avantage ineſtimable de n'avoir ſubi aucune des révolutions communes à toutes les loix humaines, auxquelles on a toujours été obligé de retoucher ſouvent, ſoit pour y changer, ſoit pour y ajouter, ſoit pour en retrancher quelque choſe. On n'a jamais rien changé, rien ajouté, ni retranché aux loix de Moïſe, exemple unique, & d'autant plus frapant, qu'elles ſubſiſtent en leur intégrité depuis plus de 3000 ans. Si Moïſe n'eût pas été le miniſtre de Dieu, il n'auroit pû, quelque génie qu'on veuille lui ſuppoſer, tirer de ſon propre fond des loix qui reçurent toute leur perfection à l'inſtant même de leur naiſſance; des loix qui pourvoient à tout ce qui peut arriver dans la ſuite des ſiécles, ſans qu'il ait été néceſſaire d'y apporter de changement, ni même de modification. C'eſt ce qu'aucun Légiſlateur n'a jamais fait, & ce que Moïſe lui-même n'auroit pû faire, s'il eût écrit ſimplement comme hom-

homme, & que l'Etre ſuprême ne l'eût pas inſpiré (*a*).

II. Part. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

J'obſerverai au ſurplus que l'alliance paſſée dans le déſert entre Dieu & les Iſraélites, peut être regardée comme un modéle des formalités qu'on obſervoit autrefois pour contracter ces ſortes d'engagemens.

De toutes les cérémonies uſitées anciennement dans les alliances ſolemnelles, l'effuſion du ſang paroît avoir été la plus importante & la plus univerſelle. S. Paul dit que Moïſe ayant fait réciter devant tout le peuple le livre, dans lequel étoient écrites les conditions de l'alliance que Dieu contractoit avec les Hébreux, prit du ſang des veaux & des boucs mêlé avec de l'eau, qu'il y trempa de la laine teinte en écarlate & de l'hyſſope, dont il fit une eſpéce d'aſperſoir ou de goupillon, & qu'il en jetta ſur le livre & ſur tout le peuple, en diſant: „ C'eſt le ſang de „ l'alliance que Dieu a contractée avec „ vous (*b*) ".

L'Hiſtoire profane nous fournir une preu-

(*a*) Voy. Jaquelot, Diſſertation 3eme ſur l'exiſtence de Dieu. Chap. 4-7-8-9. = Et Traité de la Vérité & de l'inſpiration des Livres Sacrés, t. 1. Chap. 8.

(*b*) *Ad* Hebr. c. 6. v. 19. = Voy. le P. Calmet. *loco cit.* & t. 2. p. 52 & 223.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

preuve également marquée de cet ancien uſage, qui regardoit l'effuſion du ſang comme le ſceau de toutes les alliances ſolemnelles qu'on contractoit. Hérodote en parlant du traité de paix conclu entre les Médes & les Lydiens, par Cyaxare & par Alyattes, obſerve que chez ces peuples, outre les autres cérémonies qui leur étoient communes avec les Grecs, les parties contractantes étoient dans l'uſage de ſe faire des inciſions aux bras, & de ſucer mutuellement le ſang qui en découloit (*a*).

On retrouve juſques chez les Sauvages un exemple de ces anciennes cérémonies, uſitées dans les traités de paix & d'alliance. Les Eſpagnols en 1643, firent un traité de paix avec les Indiens du Chili. On a conſervé la mémoire des formalités qu'on pratiqua lors de la ratification. Il eſt dit que les Indiens tuerent pluſieurs moutons: on teignit dans leur ſang un rameau de canellier, que le Député des Caciques remit entre les mains du Général Eſpagnol en ſigne de paix & d'alliance (*b*).

Quant à la maniere de conſtater les alliances, l'uſage étoit alors qu'on écrivît deux exemplaires des contrats que l'on

(*a*) L. 2. n. 74.
(*b*) Voyage de Frézier, p. 73.

l'on paſſoit. On envelopoit, on entouroit de cordelettes un de ces exemplaires, & on le cachetoit du ſceau des parties contractantes. L'autre n'étoit ni envelopé, ni ſcellé, il reſtoit à découvert, afin qu'on pût y avoir recours dans l'occaſion. Les ordres que Moïſe reçut de Dieu au ſujet des Tables de la Loi, & la maniere dont ce Légiſlateur les exécuta, prouvent l'uſage où l'on étoit alors d'avoir deux exemplaires des contrats qu'on paſſoit. Les Tables de la Loi que Moïſe reçut ſur le Mont Sinaï, étoient l'exemplaire authentique où l'Eternel avoit écrit les conditions de l'alliance qu'il faiſoit avec ſon peuple; Dieu ordonna qu'on mît dans l'Arche ces deux Tables (*a*); Moïſe eut ſoin en même tems d'écrire un double de ces mêmes commandemens, & il fit mettre cet écrit à côté de l'Arche (*b*), afin qu'on pût le conſulter, & en tirer facilement des copies (*c*).

Des formalités approchantes avoient lieu ſans doute, à l'égard des contrats particuliers, chez tous les peuples auxquels l'écriture alphabétique étoit alors con-

(*a*) Exod. c. 25. v. 16.
(*b*) Deut. c. 31. vſ. 26.
(*c*) Voy. le Comment. du P. Calmet, & ſa Diſſert. ſur la forme des anciens Livres.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

connue. On peut en comparant la pratique dont je viens de parler, avec celles que j'ai dit, dans la premiere Partie de cet Ouvrage, avoir été uſitées originairement (*a*), ſentir la différence que l'écriture alphabétique avoit introduite par rapport aux meſures qu'on prenoit pour la ſureté des actes & des contrats chez les nations policées.

CHAPITRE TROISIEME.

Des Egyptiens.

J'AI expoſé dans la premiere Partie de cet Ouvrage l'origine & la conſtitution du gouvernement chez les Egyptiens; mais je ne ſuis entré dans aucun détail ſur les regnes & ſur la perſonne des Monarques qui ont occupé le trône dans les ſiécles dont il étoit alors queſtion. Il n'en ſera pas de même préſentement. Le regne de Séſoſtris, par lequel commence cette ſeconde partie de l'Hiſtoire d'Egypte, eſt une époque trop remarquable, pour ne pas faire connoitre particuliérement un Monarque

(*a*) Liv. I. Chap. I.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

que ſi célebre dans l'antiquité. Séſoſtris eſt de tous les Souverains de l'Egypte celui dont les actions ont été les plus grandes & les plus mémorables (*a*). Il s'eſt également ſignalé dans la paix, dans la guerre & dans les arts. Ce Prince monta ſur le trône l'an 1659. avant J. C. (1).

Séſoſtris étoit né avec toutes les qualités qui peuvent former un grand Monarque. L'éducation qu'il reçut étoit très-propre à ſeconder ces heureuſes diſpoſitions. On dit que le Roi ſon pere fit amener à la Cour tous les enfans mâles nés en Egypte le même jour que ſon fils (*b*). Il leur fit donner à tous, ſans excepter le jeune Prince, une éducation parfaitement égale & conforme. On les endurciſſoit aux travaux & à la fatigue par toutes ſortes d'exercices. On ne leur donnoit point à manger qu'ils n'euſſent auparavant four-

(*a*) Diod. l. 1. p. 62.

(1) J'ai ſuivi pour le regne de Séſoſtris, la Chronologie du P. Tournemine. *Voy.* ſes Diſſertat. *ad calcem Menochii*, in fol. Pariſ. 1719. Diſſertat. 5.

(*b*) Diod. l. 1. pag. 62.

Les *Natchez*, nation de l'Amérique Méridionale, pratiquent à l'égard de l'Héritier préſomptif de la Couronne le même uſage. Lettr. Edif. t. 20. p. 202.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

fourni à pied une carriere conſidérable (1). Telle fut l'éducation de Séſoſtris & de ſes compagnons, l'Hiſtoire ajoute qu'ils lui demeurerent attachés inviolablement, & que ce fut parmi eux que ce Prince choiſit les principaux officiers de l'armée qu'il leva pour ſes grandes expéditions (*a*). Ils étoient alors, dit-on, au nombre de 1700 (*b*). Arrêtons-nous un moment ſur ce fait.

Diodore ne marque point le nombre des enfans mâles nés en Egypte le même jour que Séſoſtris; mais il donne lieu de le conjecturer, en diſant que lorſque ce Monarque commença ſes conquêtes ils étoient encore au nombre de 1700. Car on ne peut pas préſumer qu'il

(1) Diodore dit, cent quatre-vingts ſtades, nombre incroyable, à prendre comme à l'ordinaire vingt-quatre ſtades pour une lieue; car il en réſulteroit une courſe de ſept lieues & demie. Mais on ſçait que l'évaluation & la meſure des ſtades, étoit auſſi différente & auſſi équivoque chez les Anciens que la meſure des milles & des lieues parmi les Modernes. On ſçait qu'il y avoit de petites ſtades d'onze cents onze au degré; alors cent quatre-vingts ſtades, en comptant deux mille deux cents quatre-vingts-deux toiſes par lieues, de vingt-cinq au degré, font quatre lieues & quelques toiſes. Cette évaluation rend le fait dont parle Diodore un peu moins incroyable.

(*a*) Diod. p. 64.

(*b*) Ibid.

qu'il ne fût né en Egypte que 1700 enfans mâles le même jour que Séſoſtris, & on doit encore moins ſuppoſer, qu'au cas qu'il n'en fût né que 1700, ils fuſſent tous parvenus à un âge mûr: Séſoſtris ne devoit avoir guères moins de 40 ans quand il entreprit ſon expédition, puiſqu'il y fut déterminé par les conſeils de ſa fille Amyrtée (*a*). Or l'expérience nous apprend que de mille enfans qui naiſſent en même tems, il n'en reſte au bout de quarante ans qu'un peu plus du tiers (*b*). Ainſi pour qu'il reſtât encore 1700 compagnons de Séſoſtris, lors de ſon expédition, il auroit fallu que le nombre des enfans mâles nés en Egypte le même jour que ce Prince, montât à plus de 5000, & ce fait ne me paroît avoir aucune vraiſemblance.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

On a obſervé en effet qu'il naît à peu près autant de garçons que de filles. La totalité des enfans nés en Egypte le même jour que Séſoſtris, monteroit donc à plus de 10000. Quelque peuplée que puiſſe avoir été anciennement cette

(*a*) Ibid.
(*b*) Journal des Savans, Août 1666. Art. I. = Tables de M. Dupré de S. Maur, rapportées au 2d tome de l'Hiſt. nat. du Cabinet du Roi par M. de Buffon, p. 590. & ſuiv.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

cette contrée, comment ſe perſuader qu'elle l'ait été aſſez pour qu'il y pût naître chaque jour plus de dix mille enfans? On peut même, par une comparaiſon ſur ce qui arrive de nos jours en France, rendre cette propoſition très-ſenſible.

En examinant le nombre des enfans qui naiſſent à Paris dans le cours d'une année, on voit, par exemple, qu'en 1750 il montoit à 23104 (*a*); ce qui donne 63, ou 64 enfans par jour. Nous venons d'obſerver qu'il naiſſoit à peu près autant de garçons que de filles: ainſi on peut évaluer le nombre des enfans mâles qui naiſſent chaque jour à Paris à 32, ou 33. Paris contient environ ſept cents mille ames (*b*). Mais il faut ôter ſur ce nombre les Moines, les Religieuſes, les Eccléſiaſtiques, les vieillards, les enfans, & enfin cette quantité immenſe de gens de toute eſpece qui gardent le célibat: Je ne crois pas trop m'avancer, en réduiſant à quatre cents mille ames tout au plus le nombre des perſonnes en état d'avoir des enfans. On a vû qu'il ne naiſſoit à Paris que 32, ou 33 enfans mâles par jour. Nous pouvons, d'après ce calcul,

(*a*) Mercure de France, Janvier, 1751.
(*b*) Voy. le Diction. de la Martiniere, au mot *Paris*.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

cul, eſtimer le nombre de ceux qui pouvoient naître en Egypte, d'autant mieux que les Egyptiens ne pouvoient épouſer qu'une femme (*a*).

Suivant les recherches les plus exactes, l'Egypte contenoit ſous ſes premiers Rois vingt-ſept millions d'habitans (*b*). Tout le monde ſe marioit chez ce peuple; les femmes y étoient prodigieuſement fécondes (*c*); & l'on étoit obligé d'élever tous les enfans, même ceux qui venoient de commerces illicites (*d*). C'eſt pourquoi afin de rendre le rapport que je veux établir, plus ſenſible, & faire une eſpece de compenſation, je calculerai la quantité d'enfans qui pouvoit naître chaque année en Egypte, d'après ces vingt-ſept millions d'habitans, que je veux bien ſuppoſer être le nombre des perſonnes en état d'avoir des enfans, & quelque avantageuſe que cette ſuppoſition ſoit à l'Egypte, il s'en faudra cependant de beaucoup que nous n'approchions du nombre que demandent néceſſairement les dix-ſept cents compagnons de Séſoſtris.

En effet, en ſuppoſant même dans l'Egypte vingt-ſept millions d'habitans en

(*a*) Herod. l. 2. n. 92.
(*b*) Mém. de Trévoux, Janv 1752. p. 32.
(*c*) Strabo. l. 5. p. 1018. B. = Voy. auſſi les Notes *ad hunc loc.*
(*d*) Diod. l. 1. p. 31.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

en état d'avoir des enfans, il réſulte des obſervations dont je viens de rendre compte, qu'il ne pouvoit naître par jour que 4320 enfans, nombre bien éloigné des 10000, auxquels nous conduiroit néceſſairement le rapport de Diodore. Il s'en faut donc plus de moitié que nous ne nous retrouvions au pair. Il faudroit pour cela ſuppoſer plus de ſoixante millions d'habitans dans l'Egypte, nombre trop exceſſif, pour qu'on puiſſe jamais l'admettre. J'eſpere qu'on me pardonnera cette petite digreſſion. Je reviens à Séſoſtris.

Ce Monarque fut à peine monté ſur le trône, qu'il s'occupa des moyens de rendre l'Egypte plus floriſſante & plus redoutable qu'elle ne l'avoit encore été. Son ambition ne ſe propoſoit pas moins que la conquête de l'univers. Mais avant que d'exécuter ſes vaſtes projets, il commença par corriger & perfectionner la diſcipline intérieure de ſon Royaume. Je parlerai en ſon lieu de ſes grandes expéditions & de ſes réglemens militaires. Nous ne devons enviſager préſentement Séſoſtris que comme légiſlateur. Ses établiſſemens politiques doivent faire notre unique objet.

J'ai dit ailleurs que de toute antiquité l'Egypte étoit partagée en pluſieurs provinces (*a*). Les Auteurs anciens en

(*a*) Prem. Part. Liv. I. pag. 49, 50.

en conviennent; mais on ne voit point quel en étoit préciſément le nombre avant Séſoſtris. Ce Prince le fixa à trente-ſix. Il diviſa toute l'Egypte, diſent les anciens Hiſtoriens, en trente-ſix *Nomes* ou Départemens (*a*), dont il confia l'Intendance à autant de perſonnes ſur leſquelles il pouvoit compter. Ils levoient les deniers du Prince, & régloient toutes les affaires qui ſe préſentoient dans l'étendue de leur département (*b*).

Séſoſtris partagea encore, ſuivant Hérodote, tout le territoire de l'Egypte en autant de portions qu'il y avoit d'habitans. Chacun eut une égale portion de terre, à la charge de payer par an une certaine redevance. Si l'héritage de quelqu'un ſe trouvoit diminué ou altéré par le Nil, il alloit trouver le Roi, & expoſoit le dommage qu'il avoit ſouffert. Le Roi faiſoit meſurer l'héritage, pour connoître de combien il étoit di-

mi-

(*a*) Diod. l. 1. p. 64.
Le terme de *Nome*, conſacré à déſigner les différens cantons de l'Egypte, eſt un terme inventé par les Grecs, lorſqu'ils s'en furent rendus maîtres ſous Alexandre. Les Romains nommerent par la ſuite ces mêmes départemens, *Préfectures*, lorſqu'ils eurent réduits l'Egypte ſous leur obéiſſance au tems d'Auguſte.
(*b*) Diod. l. 1. p. 64.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

minué, & proportionnoit le tribut à la quantité de terrein qui reſtoit au propriétaire (*a*).

De toutes les inſtitutions politiques attribuées à Séſoſtris, la plus remarquable, à mon avis, eſt la diſtribution qu'il fit de tous ſes ſujets en différentes claſſes ou états (*b*). On comptoit en en Egypte ſept ordres différens qui tiroient leurs noms de la profeſſion que chaque ordre exerçoit (*c*). Par cet établiſſement les différentes profeſſions de chaque membre de l'Etat étoient ſéparées & diſtinguées les unes des autres. Il n'étoit point permis aux Egyptiens de s'adonner indifféremment à la profeſſion pour laquelle ils ſe ſentoient le plus de penchant. Le choix n'en étoit point remis à leur diſpoſition. Les enfans étoient obligés d'embraſſer la profeſſion de leurs peres (*d*). On puniſſoit même griévement quiconque la quittoit pour en embraſſer une autre (*e*). Nous aurons encore occaſion de parler de cette inſtitution politique.

Je

(*a*) L. 2. n. 109.
(*b*) Ariſt. Polit. l. 7. c. 10. *init.* Dicæarchus *apud* Schol. Apollon. Rhod. l. 4. v. 273.
(*c*) Herod. l. 2. n. 163.
(*d*) Plato *in* Tim. p. 1044. = Iſocrat. *in* Buſirid. p. 328, 329. = Diod. l. 1. p. 86.
(*e*) Diod. *loco cit.*

Je réſerve auſſi pour l'article de la guerre les loix militaires publiées par Séſoſtris. Les Egyptiens attribuoient à ce Prince la plupart des ordonnances concernant les troupes & la diſcipline des armées (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Séſoſtris à été mis au nombre des plus fameux Légiſlateurs (*b*). Les Egyptiens, pour marquer combien ce Prince poſſédoit parfaitement la ſcience du gouvernement, diſoient qu'il avoit été inſtruit par Mercure dans la politique & dans l'art de régner (*c*). Ils conſerverent toujours pour ſa mémoire la plus grande vénération, on en va juger par le fait que nous allons rapporter.

Lorſque l'Egypte, bien des ſiécles après Séſoſtris, fut tombée ſous la domination des Perſes, Darius, pere de Xerxès, voulut faire mettre ſa ſtatue au-deſſus de celle de ce Prince. Le Grand-Prêtre de la part de tout le Collége aſſemblé ſur ce ſujet, s'oppoſa au deſſein de Darius, lui repréſentant qu'il n'avoit pas encore ſurpaſſé les actions de Séſoſtris. Darius ne fut point choqué

(*a*) Diod. l. 1. p. 106.
(*b*) Ælian. Var. Hiſt. l. 12. c. 4.
(*c*) Ariſt. Polit. l. 7. c. 10. = Diod. l. 1. p. 105, 106.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

qué de la liberté du Grand-Prêtre (*a*). Il répondit ſeulement qu'il s'efforceroit d'atteindre à la gloire de ce héros, s'il atteignoit au nombre de ſes années (*b*).

Séſoſtris mourut après un règne de 33 ans (*c*); ſon fils lui ſuccéda (*d*). Les Hiſtoriens s'accordent à dire qu'il ne fit rien de remarquable (*e*). Il eut cela de commun avec les autres Monarques qui occuperent le trône d'Egypte depuis Séſtoris juſqu'à Bocchoris, dont le regne tombe à l'an 762 avant J. C. On ne connoît pas bien poſitivement les noms, & moins encore les actions de la plupart de ces Princes. L'Egypte ne fournira donc rien à nos recherches pendant une longue ſuite de ſiécles.

(*a*) Herod. l. 2. n. 110. = Diod. l. 1. p. 68.
(*b*) Diod. ibid.
(*c*) Diod. l. 1. p. 69.
(*d*) Idem. ibid. = Herod. l. 2. n. 111.
(*e*) Id. ibid.

CHA-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE QUATRIEME.

De la Gréce.

JE ne rappellerai point ce que j'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage ſur l'état des anciens habitans de la Gréce. On y a vû à quel point ils étoient originairement barbares & groſſiers. On n'aura pas oublié que cette partie de l'Europe a dû les premieres connoiſſances, dont elle a joui, à des étrangers qui ſortant de l'Egypte y formerent un Empire fort étendu, mais dont la durée fut très-courte. Succeſſivement d'autres colonies paſſerent dans la Gréce. Je ne me ſuis pas, il eſt vrai, beaucoup étendu ſur ces premiers établiſſemens. Marquer leur époque, & indiquer les noms de ceux qui en avoient été les auteurs, étoit tout ce qu'il y avoit à en dire.

Ces premieres colonies n'avoient point, ou preſque point civiliſé les Grecs. Ces peuples n'ont commencé à ſe policer que vers les ſiécles qui nous occupent préſentement. Cet heureux changement a été l'ouvrage des nouvelles colonies qui paſſerent alors de l'Egypte

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

& de la Phénicie dans la Gréce. Les conducteurs de ces dernieres peuplades apprirent aux anciens habitans du pays à mettre plus de régle & plus de police dans leurs ſociétés. Ils fonderent différens Royaumes qui ont ſubſiſté long-tems avec éclat. Nous allons en parcourir l'hiſtoire, ſuivant l'ordre des tems & l'importance des matieres.

ARTICLE PREMIER.

ATHENES.

J'AI touché dans le Volume précédent l'origine du royaume d'Athènes. J'ai remarqué alors que l'Attique n'avoit point été expoſée aux mêmes mouvemens que les autres cantons de la Gréce (*a*). Ses habitans néanmoins n'avoient point profité de la tranquillité dont ils avoient joui, pour travailler à ſe policer. Les Athéniens reſterent long-tems barbares & ſauvages, ignorant les arts les plus néceſſaires, vivant ſans loix & ſans diſcipline. L'Attique n'étoit rien avant la fondation d'Athènes.

Cet-

(*a*) Prem. Part. Liv. I. p. 62.

Cette ville ſi fameuſe, à qui l'Europe entiere doit l'origine de ſes loix, de ſes arts & de ſes ſciences; Athènes, le ſiége de la politeſſe & de l'érudition, le théatre de la valeur & de l'éloquence, l'école publique de tous ceux qui ont aſpiré à la ſageſſe; Athènes plus fameuſe par l'eſprit de ſes habitans, que Rome par ſes conquêtes, doit ſa fondation à Cécrops, originaire de Saïs ville de la baſſe Egypte (*a*).

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Cécrops aborda dans l'Attique 1582 ans avant l'Ere chrétienne (*b*). Il fut bien accueilli d'Actée qui régnoit alors dans ce canton. Ce Prince lui donna même ſa fille en mariage, & après la mort d'Actée, Cécrops lui ſuccéda (*c*). Dès qu'il fut monté ſur le trône, il travailla à policer ſes ſujets en leur faiſant connoître les avantages de vivre en ſociété. Lorſque Cécrops paſſa dans l'Attique, cette partie de la Gréce étoit en proie aux ravages & aux incurſions des pirates & des brigands. Les peuples de la Béotie, qu'on nommoit alors OEones, déſoloient ce pays par des courſes continuelles (*d*). Les Cariens, du côté de la

(*a*) Diod. l. 1. p. 35. = African. *apud* Euſeb. Præp. Evang. l. 10. c. 10. p. 491.
(*b*) Marm. Oxon. Ep. 1.
(*c*) Apollod. l. 3. p. 192. = Pauſ. l. 1. c. 2.
(*d*) Philocor. *apud* Strab. l. 9. p. 609.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

la Mer, ne ceſſoient d'en piller les côtes (*a*). Cécrops fit enviſager à ſes nouveaux ſujets que le ſeul moyen de réſiſter à de pareilles violences, étoit de ſe raſſembler & de réunir leurs forces. Il leur enſeigna à bâtir des maiſons, & fonda une ville qu'il nomma de ſon nom Cécropie (*b*): afin même de mettre ſon nouvel établiſſement entiérement en ſureté, il bâtit une forteresſe ſur la hauteur, où depuis on éleva le temple de Minerve (*c*). Telle eſt l'époque de la naiſſance d'Athènes.

Le nom de cette ville eſt devenu très-fameux dans l'Hiſtoire ancienne, par un événement que la Fable a étrangement défiguré, mais qui mérite cependant d'être rapporté, eu égard au changement remarquable qu'il occaſionna dans la forme du gouvernement.

L'antiquité diſoit donc que Cécrops en bâtiſſant les murs d'Athènes, vit ſortir tout-à-coup de terre un olivier & une fontaine. Surpris de ces prodiges, il envoya à Delphes demander à Apollon ce qu'ils ſignifioient, & ce qu'il y avoit à faire. L'Oracle répondit que Minerve déſignée par l'olivier, & Neptune par

(*a*) Id. ibid.

(*b*) Apollod. l. 3. p. 192. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 413.

(*c*) Thucyd. l. 2. p. 110 = Plin. *loco cit.* Anonym. de Incredib. c. 1. p. 85. = Valer. Maxim. l. 5. c. 3. Extern. n. 3. p. 465.

par l'eau, prétendoient réciproquement au droit de nommer la ville qu'on bâtiſ ſoit, & que c'étoit au peuple à décider ce différend. Sur cette réponſe Cécrops aſſembla tous ſes ſujets, hommes & femmes; car les femmes alors avoient droit de ſuffrage dans les délibérations publiques. Minerve ne l'emporta que d'une voix, & ce fut, dit-on, celle d'une femme (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Peu de tems après l'Attique ayant été ravagée par les eaux, les Athéniens s'imaginerent que c'étoit Neptune irrité qui ſe vengeoit. Pour l'appaiſer on réſolut de punir les femmes de la préférence qu'elles avoient fait obtenir à Minerve; il fut décidé qu'à l'avenir elles ne ſeroient plus admiſes dans les aſſemblées, ni qu'aucun enfant ne porteroit déſormais le nom de ſa mere (*b*). Quel-

(*a*) Varro *apud* Auguſt. de Civit. Dei. l. 18. c. 9.

Nous ne devons pas être ſurpris que dans ces premiers tems les femmes, chez les Grecs, fuſſent admiſes dans les aſſemblées publiques, & y euſſent droit de ſuffrage. Elles jouiſſoient du même avantage chez pluſieurs autres nations de l'antiquité. Les femmes étoient admiſes chez nos ancêtres dans les aſſemblées de la nation, & on n'y prenoit aucune réſolution ſans leur avis. Il en étoit de même chez les anciens peuples de la Germanie. Plut. t. 2. p. 246. C. = Tacit. de Morib. Germ. n. 8. = Polyæn. Strat. l. 7. c. 50.

(*b*) Varro, *apud* Auguſt. *loco cit.*

On peut voir les différentes explications qu'ont don-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Quelques Anciens ont avancé que Cécrops avoit bâti douze villes, ou, pour parler plus juſte, douze bourgs (*a*). Mais il me paroît plus vraiſemblable de rapporter la fondation de ces douze villes, ou bourgs à Cécrops II. ſeptieme roi d'Athènes. C'eſt le ſentiment de pluſieurs Critiques modernes très-eſtimés (*b*). Il n'eut pas été pratiquable dans ces premiers ſiécles de fonder douze villes en même tems. C'étoit beaucoup à Cécrops de pouvoir en former une, avec un peuple auſſi groſſier qu'étoient alors les Athéniens. Ce qu'on peut préſumer, c'eſt que la fondation d'Athènes ne tarda pas à être ſuivie de quelques autres villes ou bourgades. Nous ſommes d'autant plus autoriſés à le croire, que les Athéniens étoient regardés comme les premiers peuples de la Gréce qui euſſent établi des cités & des métropoles (*c*).

Un des premiers ſoins de Cécrops fut l'inſtitution d'un culte public rendu ſolem-

données de cette Fable hiſtorique, Voſſius de Idol. l. 1. c. 15. Le P. Tournemine, Trévoux, Janvier 1708. l'Abbé Bannier Explicat. des Fables, t. 4. p. 20.

(*a*) Philicor. *apud* Strab. l. 9. p. 609.

(*b*) Meurſ. de Reg. Athen. l. 2. c. 14. = Potter, Archæol. Gr. l. 1. c. 2. p. 7.

(*c*) Steph. *voce* Ἀθῆναι, p. 28.

lemnellement à la Divinité. Il s'appliqua à régler les cérémonies de la Religion. Ce n'eſt pas que les premiers habitans de la Gréce n'euſſent déja une ſorte de culte; mais il paroît qu'ils n'avoient pas des idées bien claires & bien diſtinctes de la Divinité, & des hommages qui lui ſont dûs (*a*). On doit donc regarder Cécrops comme le premier qui ait donné une forme certaine à la religion des Grecs (*b*). Pauſanias dit que ce Prince avoit réglé le culte des Dieux & les cérémonies religieuſes avec beaucoup de ſageſſe (*c*). Il apprit aux Grecs à appeller Jupiter le Dieu ſuprême, ou plutôt le *Très-haut* (*d*). Il fit dreſſer le premier un autel à Athènes (*e*), & défendit qu'on ſacrifiât aux Dieux rien qui fût animé (*f*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Pour aſſurer les fondemens de ſon nouvel établiſſement, & achever de policer

(*a*) Voy. Bannier Explicat. des Fabl. t. 6. p. 248, & ſuiv.

(*b*) Iſidor. Orig. l. 8. c. 11.

(*c*) L. 8. c. 2. *init.*

(*d*) Τὸν ὕψιστον, ibid. = Euſeb. Præp. Evang. l. 10. c. 9.

(*e*) Euſeb. ibid. = Macrob. Sat. l. 1. c. 10.

(*f*) Pauſ. l. 8. c. 2. *init.*

Il y a ſur ce ſujet une différence d'opinions très-remarquable entre les Ecrivains de l'antiquité, mais la contradiction n'eſt qu'apparente. Meurſius l'a parfaitement bien prouvé, de Regib. Athen. l. 1. c. 9.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

licer ſes ſujets, Cécrops travailla à leur donner des loix. La premiere & la plus importante fut celle du mariage (*a*). Avant Cécrops les Grecs n'avoient aucune idée de l'union conjugale. Ils aſſouviſſoient indiſtinctement leur brutalité. Les enfans qui provenoient de ces commerces déréglés ne pouvant jamais ſçavoir quels étoient leurs peres, ne connoiſſoient que leurs meres dont ils portoient toujours le nom (*b*). Cécrops fit ſentir aux Athéniens les inconvéniens auxquels un pareil abus expoſoit la ſociété. Il établit les loix & les régles du mariage dans la forme qu'elles étoient pratiquées en Egypte, c'eſt à-dire, que chaque homme ne pût s'unir qu'à une ſeule femme (*c*).

Les loix ne ſeroient pas d'une grande utilité, s'il n'y avoit des perſonnes chargées de tenir la main à leur exécution. Ce fut dans cette vûe que Cécrops créa des tribunaux pour juger des conteſtations qui naîtroient entre ſes ſujets. Les Athéniens trouverent cet établiſſement ſi ſage & ſi néceſſaire, que depuis chaque bourgade de l'Attique eut ſes Magi-

(*a*) Juſtin. l. 2. c. 6. = Athen. l. 13. *init.* = Suidas *voce* Πρωτος, t. 5. p. 189.

(*b*) Varro *apud* Auguſt. de Civ. Dei. l. 18. c. 9. = Suidas, *loco cit.*

(*c*) Herod. l. 2. n. 92. = Suidas, *loco cit.*

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

giſtrats pour maintenir le bon ordre & la police, ainſi que des édifices conſacrés uniquement à rendre la juſtice (*a*). De tous les Tribunaux érigés par Cécrops, le plus fameux eſt celui que depuis on a nommé Aréopage (1). Nous en parlerons plus amplement ſous le regne de Cranaüs, ſucceſſeur de ce Prince.

Cécrops diſtribua auſſi en quatre tribus tous les habitans de l'Attique (*b*). Il eſt probable qu'il fit cette diviſion ſur le plan de la diſtinction des profeſſions établies en Egypte par Séſoſtris (*c*). Nous aurons encore lieu d'obſerver par la ſuite pluſieurs autres conformités entre la police des Athéniens & celle des Egyptiens.

La maniere de rendre aux morts les devoirs de la ſépulture, a toujours été re-

(*a*) Thucyd. l. 2. p. 103 = Plut. *in* Theſ. p. 11. A.

(1) Les anciens ſont partagés ſur le tems auquel on doit fixer l'inſtitution de l'Aréopage. Mais depuis la découverte des marbres d'Arundel, on ne peut pas en rapporter l'établiſſement à d'autres qu'à Cècrops, puiſque ſous le regne de Cranaüs ſon ſucceſſeur, ce Tribunal étoit déja en ſi grande réputation que Neptune & Mars le choiſirent pour arbitre de leur différend. Marm. Oxon. Ep. 3.

(*b*) Pollux, l. 8. c. 9. Segm. 100.

D'autres rapportent cette inſtitution au regne d'Erechtée. Voy. *infrà*, p. 29. & 30.

(*c*) *Suprà*, p. 14. & 15. = Voy. Diod. l. 1. p. 33.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

regardée comme une de ces pratiques qui diſtinguent les peuples policés des nations abſolument barbares & ſauvages. Tous les Légiſlateurs ont eu grande attention de preſcrire à leurs peuples les régles qu'ils devoient obſerver dans ces triſtes occaſions (*a*). L'antiquité attribue à Cécrops l'inſtitution des cérémonies funèbres dans la Gréce. Cicéron nous apprend que ce Prince introduiſit l'uſage d'inhumer les morts, & de répandre du grain ſur leur tombeau (*b*).

Dans ces tems reculés les Royaumes avoient fort peu d'étendue; une ville, d'où dépendpient quelques villages & quelques lieues de terrein, compoſoit ſouvent tout le domaine de ces premiers Souverains. Ce qu'un ancien Auteur rapporte du dénombrement des habitans de l'Attique fait par Cécrops, peut nous faire juger de la puiſſance & des forces de ces anciens Rois. Cécrops, pour ſçavoir quel étoit le nombre de ſes ſujets, ordonna que chacun apporteroit une pierre dans un certain lieu qu'il déſigna: quand tout le monde eut

(*a*) Plato de Rep. l. 4. p. 636. B. De Leg. l. 1. p. 774. A.

(*b*) De Legib. l. 2. n. 25. t. 3. p. 158. Les Grecs enſuite jugerent à propos de bruler leurs morts. *V.* Hom. Iliad. & Odyſſ. *paſſim.*

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

eût obéi. on compta les pierres, & il s'en trouva vingt mille (*a*).

Voilà tout ce que l'hiſtoire nous apprend des actions de Cécrops qui a régné cinquante ans depuis ſon arrivée en Gréce (*b*). La fable a fait de ce Prince un monſtre compoſé de deux différentes eſpéces. Les Anciens ont cherché pluſieurs motifs de cette allégorie. Les uns l'ont expliquée de l'inſtitution du mariage, qui en quelque ſorte a compoſé l'homme de deux corps différens. D'autres l'ont expliquée de ſa naiſſance étrangere; d'autres, de la grandeur de ſon corps; & quelques-uns enfin de ce qu'il parloit deux langues, l'Egyptienne & la Grecque, & qu'il étoit inſtruit des mœurs des deux nations (*c*).

Cécrops n'avoit eu de ſon mariage avec la fille d'Actée, qu'un fils nommé Eryſicton (*d*). Ce Prince mourut avant ſon pere (*e*). Cranaüs, Grec & Athénien de naiſſance (*f*), ſe trouvant à la mort de Cécrops, le plus puiſſant &

(*a*) Philocor. *apud* Scholiaſt. Pind. Olymp. Ode 9. v. 68. p. 109.
(*b*) Suidas, *in* Προμηθ, t. 3. p. 189.
(*c*) Voy. Marsh. p. 109.
(*d*) Pauſ. l. 1. c. 2. p. 7.
(*e*) Id. ibid.
(*f*) Apollod. l. 3. p. 193. = Pauſ. *loco cit.*

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

& le plus accrédité de la ville, s'empara du trône. Nous aurions peu de choſes à dire de ſon regne, ſi les Marbres ne plaçoient ſous ce Prince, deux événemens très-fameux dans l'antiquité.

Le premier eſt le jugement rendu par l'Aréopage entre Neptune, ſouverain d'une partie de la Theſſalie, & Mars qui régnoit auſſi ſur pluſieurs cantons de cette Province. Le meurtre d'Hallirothius, fils de Neptune, tué par Mars, donna occaſion à ces deux Rois d'invoquer les lumieres de l'Aréopage. Comme ce jugement eſt un des premiers & des plus célebres qu'ait rendus cette auguſte Compagnie (*a*), il eſt à propos de le rapporter.

L'Aréopage, inſtitué par Cécrops ſur le modèle des Tribunaux d'Egypte, n'avoit pas tardé à s'attirer la plus grande conſidération. Les étrangers, les Souverains mêmes venoient ſe ſoumettre à ſes déciſions. C'étoit principalement pour connoître des meurtres que l'Aréopage avoit été établi (1). Hallilirothius, fils de Neptune, ayant abuſé d'Al-

(*a*) Marm. Oxon. Ep. 3. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 415. = Pauſ. l. 1. c. 21.

(1) Solon étendit conſidérablement la juriſdiction de ce Tribunal. Il lui donna inſpection ſur tout l'Etat.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

d'Alcippe, fille de Mars, ce Prince, indigné d'une affront ſi ſanglant, en tira vengeance par la mort d'Hallirothius. Ce procédé violent auroit pû avoir des ſuites funeſtes. Pour les éviter, Mars & Neptune ſoumirent leur différend à la déciſion de l'Aréopage. Le Sénat s'aſſembla, & après avoir écouté les raiſons de part & d'autre, il prononça que la vengeance de Mars n'avoit point excédé l'outrage qu'il avoit reçu en la perſonne de ſa fille (*a*). Ce jugement fut trouvé ſi juſte, que pour relever les lumieres de ceux qui l'avoient rendu, on dit que douze Dieux s'étoient mêlés dans le nombre des Sénateurs (*b*). Ce fut à cette occaſion que l'Aréopage reçut le nom qu'il a toujours porté par la ſuite (*c*).

Au commencement les membres de de fameux Tribunal étoient choiſis d'entre les plus prudens & les plus judicieux perſonnages de la ville. Les Auteurs ne ſont pas d'accord ſur le nom-

(*a*) Ce fut le premier procès, pour cauſe de meurtre, qui fut jugé à Athènes. Pauſ. l. 1. c. 21. = Plin. l. 7. ſect. 57. = Liban. Declam. 22, 23.

(*b*) Apollod. l. 3. p. 193.

(*c*) Marm. Oxon. Ep. 3. = Euſeb. Chron. l. 2. p. 36. = Serv. *ad* Georg. l. 1. v. 18.

Les Anciens ne s'accordoient pas trop ſur l'étymologie de l'Aréopage *Voy.* les Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 7. Mém. p. 175.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

nombre de Juges dont il étoit compoſé (*a*): ce qui me feroit croire qu'il a varié en différens tems. L'édifice dans lequel l'Aréopage s'aſſembloit dans ſon origine, étoit très-ſimple & très-groſſier (*b*). Il étoit placé au milieu d'Athènes ſur une colline ſituée à l'oppoſite de la citadelle (*c*). Cette poſition devoit être très-incommode pour des vieillards qui ne pouvoient monter qu'avec peine (*d*). C'eſt ce qui détermina les Aréopagiſtes à tranſporter leur tribunal dans un endroit de la ville appellé *le Portique du Roi* (*e*). C'étoit une place expoſée à toutes les injures de l'air (*f*). Les Juges s'y rendoient en grand ſilence. Auſſitôt qu'ils étoient réunis, on les enfermoit dans une enceinte tracée par une eſpéce de corde qu'on faiſoit tourner autour d'eux (*g*). Ils étoient aſſis ſur des ſiéges de pierre, tenant à la main pour mar-

(*a*) Voy. les Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 7, p. 198.
(*b*) Vitruv. l. 2. c 1.
(*c*) Herod. l. 8. n. 52. = Val. Max. l. 5. c. 3, p. 467.
(*d*) Acad. des Inſcript. t. 7. Mém. p. 195.
(*e*) Ibid. p. 190.
(*f*) Ibid.
(*g*) Acad. des Inſcript. t. 7. Mém. p. 190. & 196.

marque de leur caractere, une maniere de bâton, fait en forme de ſceptre (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Homére dépoſe de l'ancienneté de ces uſages. Parmi les différens ſujets repréſenté ſur le bouclier d'Achille, on voit des Juges occupés aux fonctions de leur miniſtére. Le Poëte les dépeint aſſis en cercle au milieu de la place publique ſur des pierres bien polies, & portant un ſceptre à la main lorſqu'ils vont aux opinions (*b*). Il y a lieu de croire que dans cette peinture Homére s'eſt conformé aux uſages de l'Aréopage. Pauſanias dépoſe également de cette ancienne ſimplicité, lorſqu'en parlant de ce Tribunal, il dit, que dans la ſalle d'audience on voyoit deux eſpéces de blocs d'argent taillés en forme de ſiéges (*c*). L'expreſſion dont il ſe ſert eſt remarquable: il appelle ces maſſes, *des pierres d'argent* (1): preuve que dans les premiers tems les pierres étoient les ſeuls ſiéges dont on ſe ſervoit dans l'Aréopage (2).

Afin que rien ne pût partager l'attention

(*a*) Suid. t. 1. p. 411.
(*b*) Iliad. l. 18. v. 497. &c.
(*c*) L. 1. c. 28. p. 68.
(1) Ἀργυρᾶς λίθους
(2) Spon prétend qu'on voit encore aujourd'hui à Athènes, des reſtes de cet ancien Tribunal. Voyage de Gréce, t. 2. p. 451.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

tion des Aréopagites, ils ne jugeoient que pendant la nuit. De-là ce que nous liſons dans Athénée, que perſonne ne connoiſſoit ni le nombre ni le viſage des Aréopagites (*a*). Ceux des Anciens qui ont examiné les raiſons de cet uſage, ont débité bien des motifs que je crois plus ingénieux que ſolides (*b*). Il me paroît que c'étoit une ſuite néceſſaire de l'uſage ou étoient tous les Tribunaux de juger *ſub dio*, *en plein air*, les criminels accuſés de meurtre (*c*). Il eſt viſible que, ſans cette précaution, la foule & le bruit du peuple, qu'il n'étoit pas poſſible d'empêcher pendant le jour, auroient enlevé aux Magiſtrats, aſſemblés dans une place uniquement fermée par une corde, une grande partie de l'attention que demandoient des affaires auſſi importantes que celles des meurtres.

J'ai déja dit que l'Aréopage avoit été formé par Cécrops ſur le modéle des Tribunaux d'Egypte. On a vû qu'il n'étoit point permis en Egypte aux Parties de ſe défendre par la voix des Ora-

(*a*) L. 6. p. 255.
(*b*) Ibid. Voy. auſſi Lucien *in* Hermot. n. 64. t. 1. p. 805.
(*c*) Voy. Antiph. Orat. *de cæde* Herodis.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Orateurs (*a*). Les maximes de l'Aréopage, dans ſon inſtitution, étoient en ce point très-conformes à celles des Egyptiens. Dans les premiers tems les Parties étoient obligées de plaider elles-mêmes leurs cauſes (*b*); l'éloquence des Orateurs étoit regardée alors comme un talent dangereux, qui n'étoit propre qu'à prêter au crime les couleurs de l'innocence. Cependant la ſévérité & l'exactitude de l'Aréopage ſur ce point s'adoucirent dans la ſuite; on ſouffrit que les accuſés empruntaſſent le miniſtere & le ſecours des Orateurs (*c*); mais il ne leur étoit pas permis, en plaidant, de s'écarter jamais du fond de la queſtion (*d*). Par une ſuite de cette façon de penſer, ils ne pouvoient employer ni exorde ni peroraiſon, ni rien, en un mot, de ce qui pouvoit exciter les paſſions & ſurprendre l'admiration ou la pitié des Juges (*e*). Les Orateurs étoient obligés de ſe renfermer uniquement dans leur cau-

(*a*) Prem. Part. Liv. I. Art. IV. p. 51.
(*b*) Sext. Empiric. adv. Rhet. l. 2. p. 304.
(*c*) Lucian. *in* Anacharſi. n. 19. t. 2. p 889.
(*d*) Ariſt. Rhet. l. 1. c. 1. *init.* = Lucian. *ubi ſuprà.*
(*e*) Pollux, l. 8. c. 10. Segm. 117. = Quintil. Inſt. l. 6. c. 1.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

cauſe; autrement on leur faiſoit impoſer ſilence par un héraut (*a*). Cette maniere dont on plaidoit dévant l'Aréopage avoit, pour ainſi-dire, donné le ton au Barreau d'Athènes, & s'étoit étendue aux diſcours qu'on prononçoit dans les autres Tribunaux. C'eſt par cette raiſon que le commencement & la fin des harangues de Demoſthène nous paroiſſent ſi ſimples & ſi dénuées d'ornemens (*b*).

Quant aux émolumens des Juges, il y a lieu de douter qu'on leur en eût attribué originairement (*c*). Ceux qu'ils eurent dans la ſuite étoient très médiocres. On ne leur adjugea d'abord que deux oboles par cauſe, & enſuite trois (*d*); c'étoit quatre ſols tout au plus, l'obole revenant à peu-près à quinze deniers de notre monnoie. La longueur de la procédure n'y changeoit rien, & quand la déciſion d'une affaire étoit renvoyée au lendemain, les Aréopagites n'avoient ce jour-là qu'une obole

(*a*) Ariſt. Quintil. Lucian. *loco cit.*

(*b*) *Epilogos illi mos civitatis abſtulit.* Quintil. Inſt. l. 10. c. 1.

(*c*) Voy. *infrà*. p. 25.

(*d*) Ariſtophan. *in* Plut. v. 329. *in* Equit. v. 51. = Voy. les notes de Caſaubon, p. 77. celles de Spanheim ſur le Plutus, p. 251. & les Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 7. Mém. p. 192 & 195.

obole (*a*). Tel étoit l'Aréopage, dont l'intégrité & la ſageſſe ſont trop univerſellement reconnues, pour qu'il ſoit néceſſaire d'y inſiſter. L'Hiſtoire ne parle jamais de cette auguſte compagnie que pour vanter ſes lumieres, & en faire l'éloge. Demoſthène ne craignoit point de dire qu'il étoit inoui que quelqu'un ſe fût plaint d'une ſentence injuſte de ce Tribunal (*b*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Le ſecond événement qui ait rendu le regne de Cranaüs mémorable, a été le déluge de Deucalion (*c*). Rien n'eſt plus célebre dans l'Hiſtoire Grecque que cet événement. Deucalion y eſt regardé comme le réparateur du genre humain; & en effet il a été la tige d'une nombreuſe poſtérité qui régna dans pluſieurs parties de la Gréce. Mais le déluge arrivé de ſon tems ne fut qu'une grande inondation cauſée par quelques fleuves de la Theſſalie, dont le cours ſe trouva arrêté entre les hautes montagnes dont ce pays eſt environné, ce qui joint à une grande quantité de pluye qui tomba cette année, ſubmergea toute la contrée (*d*). Il paroît mê-

(*a*) Ibid. p. 195.
(*b*) *In* Ariſtocrat. p. 735. F.
(*c*) Marm. Ep. 4.
(*d*) Ibid. Ep. 2. = Bannier Explic. des Fables, t. 6. p. 75.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

même que l'inondation s'étendit juſqu'aux environs du mont Parnaſſe, où Deucalion avoit établi le ſiége de ſa domination (*a*).

Cependant la plupart des Anciens parlent du déluge de Deucalion comme d'une inondation univerſelle qui ſubmergea tout le genre humain, à l'exception de ce Prince & de Pyrrha ſa femme (*b*). C'eſt d'après cette tradition que Deucalion paſſoit dans l'antiquité Grecque pour le premier qui eût bâti des villes & élevé des temples aux Dieux. On diſoit auſſi qu'il avoit été le premier Souverain (*c*). Quelques-uns même ont prétendu qu'après ce déluge la terre étoit reſtée long-tems déſerte & ſans culture (*d*); que l'inondation avoit fait périr les arbres, corrompu les ſemences, & détruit généralement tous les monumens des Arts & des Sciences (*e*). C'eſt ſans doute ſur ce fondement que quelques Ecrivains modernes ont avancé qu'après le déluge de Deucalion, la Gréce avoit été totalement abandonnée & déſerte, ſans que ce

(*a*) Marm. Ep. 2.
(*b*) Apollod. l. 1. p. 19, 20. = Ovid. Met. l. 1, v. 318, &c.
(*c*) Apollon. Rhod. l. 3. v. 1085.
(*d*) Plato de Leg. l. 3. p. 804.
(*e*) Diod. l. 3. p. 232. l. 5. p. 376-397-398.

ce pays ait pû recevoir de culture que plus de trois siécles après cette inondation (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Tous ces faits, loin d'être prouvés, sont entiérement démentis par l'Histoire. La Gréce, depuis le moment qu'elle a commencé d'être peuplée, n'a jamais cessé d'être habitée. La suite des Rois d'Argos, d'Athènes, de Sicyone, n'est point interrompue. On doit donc regarder le déluge de Deucalion comme une inondation passagere qui put faire périr beaucoup de monde dans le canton où elle arriva, mais qui ne paroît point avoir eu d'autres suites. C'est ainsi que s'en expliquent les marbres de Paros. Ils disent simplement que Deucalion ayant été préservé des eaux, se retira à Athènes, où il sacrifia à Jupiter Phyxius (*b*).

Cranaüs n'occupa le trône que neuf années. Il fut chassé par Amphyction à qui il avoit donné sa fille en mariage (*c*). Quelques-uns font cet Amphyction fils de Deucalion; d'autres disent qu'il n'étoit que son petit-fils (*d*). Aucune de ces opi-

(*a*) Acta Erudit. Lipsi. an. 1691. p. 100. = Buffon, Hist. nat. t. 1. p. 201.
(*b*) Marm. Oxon. Ep. 4.
(*c*) Paus. l. 1. p. 7, 8.
(*d*) Acad. des Inscript. t. 3. Mém. p. 195.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

opinions n'eſt recevable. Les marbres diſtinguent très-expreſſement Amphyction fils de Deucalion, d'Amphyction, roi d'Athènes (*a*). Ils les font contemporains (*b*). Nous ignorons quelle étoit l'extraction du Roi d'Athènes; nous ne ſommes pas mieux informés de ſa maniere de gouverner: mais il tombe ſous ſon regne deux événemens très-importans de l'Hiſtoire Grecque, l'établiſſement du Conſeil des Amphyctions, & l'arrivée de Cadmus: je ne parlerai pour le moment que du premier.

Dans le tems qu'Amphyction jouiſſoit à Athènes du fruit de ſon uſurpation, Amphyction, fils de Deucalion, régnoit aux Termopyles (*c*). Ce Prince, plein de ſageſſe & d'amour pour ſa patrie, fit de ſérieuſes réflexions ſur la poſition où la Gréce ſe trouvoit de ſon tems. Dès-lors elle étoit partagée en pluſieurs ſouverainetés indépendantes les unes des autres. Cette diviſion pouvoit faire naître des inimitiés, & occaſionner des guerres inteſtines qui auroient livré la nation aux entrepriſes des peuples barbares dont elle étoit environnée, & qui pouvoient l'accabler facile-

(*a*) Marm. Ep. 5.
(*b*) Ibid. = Voy. auſſi Apollod. l. 1. p. 20.
(*c*) Marm. Ep. 5.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

cilement (*a*). Pour prévenir un pareil malheur, Amphyction ſongea à réunir par un lien commun tous les différens Etats de la Gréce; afin, dit un Ancien, qu'étant toujours étroitement unis par les nœuds ſacrés de l'amitié, ils travaillaſſent de concert à ſe maintenir contre l'ennemi commun, & ſe rendiſſent formidables aux nations voiſines (*b*). Dans cette vûe il établit une confédération entre douze villes Grecques, dont les députés ſe rendoient deux fois l'année aux Termopyles (*c*). Cette célebre aſſemblée s'appelloit *le Conſeil des Amphyctions*, du nom de celui qui l'avoit inſtituée (*d*).

Chaque ville envoyoit deux députés, & avoit par conſéquent dans les délibérations deux voix, & cela ſans diſtinction, & ſans que les plus puiſſantes euſſent aucune prérogative ni aucune prééminence (*e*): la liberté dont ſe piquoient

(*a*) Dion. Halicarn. l. 4. p. 229.

(*b*) Ibid.

(*c*) Herod. l. 7. n. 200. = Eſchin. *de* falſa Legat. p. 401. = Strabo, l. 9. p. 643. = Pauſ. l. 10. c. 8. *init.*

(*d*) Marm. Ep. 5. = Pauſ. *loco cit.*

Les Hiſtoriens Grecs, ne ſont pas d'acord ſur le nombre des peuples dont étoit compoſée l'aſſemblée des Amphictions. *Voy.* les Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 3. Mém. p. 191.

(*e*) Eſchin. *de* falſa Legat. p. 401.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

quoient ces peuples demandant que tout fût égal parmi eux.

Le ſerment que prêtoient ces députés avant que d'être inſtallés, eſt trop remarquable pour ne le pas rapporter. C'eſt Eſchine qui nous en a conſervé la formule (*a*). Il étoit conçu à peu-près en ces termes: „ Je jure de ne jamais „ renverſer aucune des villes honorées „ du droit d'Amphyctionat, & de ne „ point détourner ſes eaux courantes „ ni en tems de paix ni en tems de „ guerre. Que ſi quelque peuple ve„ noit à faire une pareille entrepriſe, „ je m'engage à porter la guerre dans „ ſon pays, à raſer ſes villes, ſes bourgs „ & ſes villages. De plus, s'il ſe trou„ voit quelqu'un aſſez impie pour oſer „ dérober quelques-unes des offrandes „ conſacrées dans le temple d'Apollon, „ ou pour faciliter à quelque autre le „ moyen de commettre ce crime, ſoit „ en lui prêtant la main, ſoit en l'aidant „ de ſes conſeils, j'employerai mes „ pieds, mes mains, ma voix; en un „ mot, toutes mes forces pour tirer „ vengeance de ce ſacrilége ". Ce ſerment étoit accompagné d'imprécations & d'exécrations terribles.

On doit regarder l'aſſemblée des Amphyc-

(*a*) De falſa Legat. p. 401. B.

phyctions comme la tenue des Etats généraux de la Gréce. Les députés qui compoſoient cette auguſte compagnie, repréſentoient le corps de la nation avec plein pouvoir de concerter & de réſoudre ce qui leur paroîtroit être le plus avantageux à la cauſe commune. Leur autorité ne ſe bornoit pas à juger en dernier reſſort les affaires publiques; elle s'étendoit encore juſqu'à lever des troupes pour forcer les rebelles à ſe ſoumettre à l'exécution de leurs Arrêts. Les trois guerres ſacrées entrepriſes en différens tems par l'ordre des Amphyctions, ſont une preuve éclatante de l'étendue qu'avoit leur autorité (*a*).

On tenoit à grand honneur dans la Gréce d'avoir le droit de députer à cette eſpéce d'Etats généraux. La moindre marque d'infidélité à la patrie ſuffiſoit pour n'y être point admis. Les Lacédémoniens & les Phocéens en furent exclus pour un tems (*b*). On ne pouvoit obtenir le droit d'y rentrer qu'en réparant par des preuves éclatantes de ſervice & d'attachement, la faute qu'on avoit commiſe.

Les

(*a*) Acad. des Inſcript. t. 3. Mém. p. 192, 193.

(*b*) Pauſ. l. 10. c. 8. *init.*

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Les grands Politiques ont de tout tems ſenti que le meilleur moyen d'aſſurer la durée des établiſſemens qu'ils formoient, étoit de les lier à la Religion. Dans cette vûe, Amphyction chargea le Conſeil, qui porta depuis ſon nom, du ſoin de protéger le temple de Delphes, & de veiller à la conſervation des richeſſes qui y étoient enfermées (*a*). Mais ſon principal objet fut, comme nous le diſions il n'y a qu'un moment, d'établir entre les différens Etats de la Gréce le concert qui étoit néceſſaire pour la conſervation du corps de la nation, & de former un centre de réunion qui aſſurât à jamais une correſpondance réciproque entre ſes différens peuples.

L'Effet repondit aux ſoins & à l'attente de ce Prince. Dès ce moment les intérêts de la patrie devinrent communs entre tous les peuples de la Gréce. Les différens Etats dont cette partie de l'Europe étoit compoſée, ne formerent plus qu'une ſeule & même République : union qui dans la ſuite rendit les Grecs formidables aux Barbares (*b*). Ce furent les Amphyctions qui ſauverent la Gréce dans le tems de l'invaſion de Xercès.

(*a*) Acad. des Inſcript. t. 3. Mém. p. 191.
(*b*) Eſchin. *de falſa Legat.* p. 401.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

cès. C'eſt par le moyen de cette aſſociation que ces peuples ont exécuté de ſi grandes actions, & ſe ſont ſoutenus ſi long-tems avec la plus grande diſtinction. L'Europe nous offre encore des modeles d'une ſemblable aſſociation. L'Allemagne, la Hollande & les Ligues Suiſſes forment des Républiques compoſées de pluſieurs Etats.

Amphyction doit donc être regardé comme un des plus grands hommes que la Gréce ait produit, & l'établiſſement du Conſeil des Amphyctions, comme un très grand chef-d'œuvre de politique. Il faut mettre dans le même rang l'inſtitution des Jeux Olympiques; quiconque en ſoit l'auteur. On ne peut en général donner trop d'éloges aux Légiſlateurs Grecs ſur les divers moyens qu'ils avoient imaginés pour réunir & lier ce nombre infini de petits peuples & de petits Etats qui compoſoient la nation Grecque.

Je paſſerai ſous ſilence les regnes d'Erichtonius & de Pandion, pour venir à celui d'Erechtée, ſous lequel les marbres placent un événement des plus mémorables de l'antiquité Grecque. C'eſt l'arrivée de Cérès dans la Gréce (*a*): époque d'autant plus célébre que

(*a*) Marm. Oxon. Ep. 12.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

que c'eſt à ce tems que tous les Anciens rapportent l'établiſſement, ou pour mieux dire, le rétabliſſément de l'Agriculture & des Loix civiles dans la Gréce. Je traiterai par la ſuite ces deux objets dans un plus grand détail (*a*).

Le regne d'Erechtée eſt encore remarquable par quelques faits qui ont rapport avec l'ancienne forme de gouvernement établie dans la Gréce. Juſqu'à ce Prince, les Rois avoient toujours réuni dans leur perſonne le ſceptre & le ſacerdoce. Erechtée, en ſuccédant à Pandion, ſe dépouilla d'une partie de ſes droits en faveur de ſon frere nommé *Butès*. Il retint pour lui la Royauté, & donna à Butès le Pontificat de Minerve & de Néptune (*b*). C'eſt le premier exemple qu'on trouve dans l'Hiſtoire Grecque du partage de la puiſſance ſéculiere & eccléſiaſtique.

Erechtée régna cinquante ans, il fut tué dans une guerre qu'il avoit entrepriſe contre les Eleuſiniens (*c*). Le ſuccès cependant en fut avantageux aux Athéniens, auxquels ceux d'Eleuſis furent obligés de ſe ſoumettre (*d*). Les Athé-

(*a*) Voy. *infrà*, Art. VIII, & Liv. II. Sect. II. Chap. I.
(*b*) Apollod. l. 3. p. 198.
(*c*) Pauſ. l. 1. c. 38.
(*d*) Ibid.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

théniens avoient donné le commandement de leur armée à Ion, fils de Xuthus, & arriere petit-fils de Deucalion (*a*). Ils furent ſi contens des ſervices qu'Ion leur avoit rendus dans cette guerre, qu'ils lui confierent le ſoin & l'adminiſtration de leur Etat (*b*). Il y a même des Auteurs qui ont dit qu'à la mort d'Erechtée ſon ayeul maternel, Ion monta ſur le trône (*c*). Nous ne trouvons cependant point le nom de ce Prince dans aucune des liſtes des Rois d'Athènes (*d*). Mais il eſt certain qu'Ion jouit d'une très-grande autorité. Il fut le premier qui introduiſit dans la Gréce l'uſage de ſéparer en différentes claſſes, les différentes profeſſions auxquelles les citoyens s'adonnent dans un Etat. Il diſtribua tout le peuple d'Athènes en quatre claſſes (*e*). L'une renfermoit les Laboureurs, l'autre les Artiſans, la troiſiéme étoit compoſée des Miniſtres de la Religion, les gens de guerre (1) formoient la quatriéme.

Avant

(*a*) Herod. l. 8. n. 44. = Pauſ. l. 2. c. 14.
(*b*) Vitruv. l. 4. c. 1. = Strabo, l. 8. p. 588.
(*c*) Euripid. *in* Ione, v. 577. & Conon *apud* Phot. Narrat. 27. p. 438.
(*d*) Voy. Pauſ. l. 7. *init.*
(*e*) Strabo, l. 8. p. 588.
(1) C'eſt le ſens dans lequel je crois qu'on doit prendre le terme de φύλακες, dont ſe ſert ici Strabon.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Avant de finir ce qui concerne le regne d'Erechtée, je crois devoir faire remarquer que ſous ce Prince l'Attique étoit déja ſi peuplée, que ne pouvant ſuffire à la ſubſiſtance de tous ſes habitans, les Athéniens furent obligés d'envoyer différentes colonies dans le Peloponèſe (*a*), & dans l'iſle d'Eubée (*b*).

Depuis Erechtée juſqu'à Théſée, l'Hiſtoire d'Athènes n'offre rien de remarquable ni d'intéreſſant. Le ſiécle de Théſée eſt celui des anciens héros de la Gréce. Ce Prince a été ſans contredit un des plus fameux & des plus diſtingués; mais ce ne ſont pas ſes exploits qui nous doivent occuper préſentement. Nous n'avons à rendre compte que de ſon adminiſtration, & des changemens qu'il fit dans le gouvernement d'Athènes.

On a vû précédemment que Cécrops ſecond avoit fondé douze principales habitations dans l'Attique (*c*). Les habi-

bon. Cette traduction eſt autoriſée par Platon, qui dans ſa République, employe toujours le mot φύλακες, pour déſigner les gens de guerre. *Voy.* auſſi Ariſt. Polit. l. 2.

(*a*) Strabo, l. 8. p. 585.

(*b*) Pauſ. l. 1. c. 5. p. 13.

On l'appelle à préſent *Négrepont*. C'eſt la plus grande des Iſles de l'Archipel.

(*c*) *Suprà*, p. 18, 19.

bitans de ces bourgades vivoient entiérement séparés les uns des autres (*a*): chaque canton avoit sa juriſdiction & sa police particuliere, indépendante même du Souverain (*b*). Cet arrangement faiſoit que chaque bourgade formoit, pour ainſi-dire, un corps iſolé & ſéparé dans l'Etat, il n'étoit pas aiſé d'en raſſembler les habitans, & de les réunir lorſqu'il étoit queſtion de délibérer ſur la ſûreté & l'intérêt de la cauſe commune. De plus ils étoient aſſez ordinairement en guerre les uns contre les autres (*c*), ſouvent même contre leur Souverain (*d*).

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Le premier uſage que Théſée fit de ſon autorité, fut de remédier à un pareil abus. Ayant ſçu joindre à propos la prudence à la fermeté, il caſſa tous les Magiſtrats & toutes les aſſemblées particulieres de chaque canton (*e*): il fit même démolir dans tous les bourgs les ſalles où l'on tenoit les conſeils, & les édifices où l'on rendoit la juſtice (*f*). Depuis cette réforme tous les habitans de

(*a*) Thucyd. l. 2. p. 110.
(*b*) Ibid.
(*c*) Plut. *in* Theſ. p. 10. F.
(*d*) Thucyd. l. 2. p. 110.
(*e*) Thucyd. l. 2. p. 110.
(*f*) Plut. *in* Theſ. p. 11. A.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

de l'Attique furent ſoumis à la juriſdiction du Magiſtrat d'Athénes. Toute la force & l'autorité politiques ſe trouverent réunies dans cette capitale (*a*). Ainſi quand il étoit queſtion de prendre une réſolution générale, les habitans de la campagne étoient obligés de quitter leurs bourgs, & de ſe rendre à Athènes (*b*). Les aſſemblées de la nation ne ſe tenoient plus que dans cette ville, qui devint par ce moyen le centre du gouvernement, auquel participoit par un droit égal quiconque portoit le nom d'Athénien. Car les habitans de la campagne avoient le même droit aux ſuffrages que les habitans de la ville; & c'eſt dans ce ſens qu'on doit dire que tous les Athéniens étoient réellement citoyens d'une même ville (*c*).

Pour augmenter & peupler ſa capitale, Théſée invita tous les gens de la campagne à s'y rendre (*d*), en leur offrant les mêmes droits & les mêmes priviléges que ceux dont jouiſſoient les citoyens

(*a*) Thucyd. *loco cit.* = Iſocrat. Encom. Helen. p. 312. = Plut. *loco cit.*
(*b*) Thucyd. l. 2. p. 110.
(*c*) Iſocrat. Encom. Helen. 312.
(*d*) Iſocrat. Plut. *loco cit.*

toyens (*a*); mais en même tems pour empêcher que cette foule de peuple ramassée de toutes parts, ne portât la confusion & le désordre dans son nouvel établissement, il crut devoir distinguer les habitans d'Athènes en trois classes. On a déjà vû qu'anciennement sous le regne d'Erechtée, on avoit partagé en quatre classes tous les Athéniens (*b*): Théséе crut n'en devoir faire que trois: les Nobles, les Laboureurs & les Artisans (*c*). Le principal but de Théséе avoit été d'établir une parfaite égalité dans l'Etat (*d*). Dans cette vûe, il accorda aux Nobles le privilége d'offrir les sacrifices, de rendre la justice, & de connoître de tout ce qui concernoit la Re-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

(*a*) Plut. p. 11.

C'est faute d'y avoir assez réfléchi que la plûpart des Ecrivains modernes ont avancé que Théséе avoit transporté dans la ville d'Athènes, tous les habitans de l'Attique. Il est vrai qu'ils ont pû être trompés par Ciceron *de Leg. l.* 2. *n.* 2. = Diodore, l. 4. p. 306. = Strabon, l. 9. p. 609. qui le disent expressément. Mais cette idée n'est point juste. Il est certain qu'il resta des habitans dans la campagne pour cultiver les terres. Thucydide le dit formellement, l. 2. p. 108. Théséе ne fit autre chose que rendre Athènes la Métropole de l'Attique.

(*b*) *Suprà*, p. 30.

(*c*) Diod. l. 1. p. 33. = Plut. p. 11. C.

(*d*) Paus. l. 1. c. 3. p. 9. = Demosth. *in* Neœram. p. 873. C.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Religion & la police (*a*). Par ce moyen Théſée rendit la Nobleſſe auſſi puiſſante que les deux autres états. Ces derniers l'emportoient par le nombre, le beſoin qu'on avoit d'eux, & l'utilité dont ils étoient: mais les honneurs & les dignités dont la Nobleſſe étoit en poſſeſſion, lui donnoient une conſidération que n'avoient ni les Laboureurs ni les Artiſans.

Cette diſtribution des citoyens d'un Etat en différentes claſſes, relativement aux différentes profeſſions, étoit le goût dominant des anciens peuples. Nous avons vû qu'elle avoit lieu en Egypte. Les colonies qui paſſerent de ce pays dans la Gréce, apporterent avec elles cette politique (*b*). Il n'eſt donc pas étonnant qu'elle y ait eu lieu. Je n'inſiſterai point ici ſur les inconvéniens qui devoient naître d'une maxime ſi dangereuſe: j'en parlerai ailleurs (1).

Telle fut la nouvelle forme de gouvernement que Théſée établit dans ſon Royaume. Il rendit Athènes la capitale, & ſi l'on peut dire, la métropole de ſes Etats. Dès-lors ce Prince jetta les fondemens de la grandeur où dans la ſuite

(*a*) Plut. *loco cit.*
(*b*) Diod. l. 1. p. 33.
(1) Dans la 3e Part. Liv. I. Ch. IV.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ſuite cette ville eſt parvenue. Il peut à juſte titre en être regardé comme le ſecond fondateur (*a*).

Théſée fut au reſte le premier Prince qui favoriſa le gouvernement populaire (*b*). Il uſa très-modérement de la puiſſance ſouveraine, gouvernant ſes peuples avec beaucoup de juſtice & d'équité (*c*). Malgré toutes ces grandes qualités, il ne put cependant éviter les traits de l'envie attachée à perſécuter le mérite des grands hommes. Il fut banni de cette même ville qui étoit ſon ouvrage (*d*). Ce qu'il y eut de plus remarquable, c'eſt que ce fut par la voie de l'Oſtraciſme, que lui-même avoit établi (*e*).

Je

(*a*) Diod. l. 4. p. 306.

(*b*) Demoſth. *in* Neœram. p. 873. = Plut. *in* Theſ. p. 11.

Cet Auteur obſerve, d'après Ariſtote, que les Athèniens, ſont les ſeuls auxquels Homére donne le nom de *Peuple*. Iliad. l. 2. B. v. 54.

(*c*) Iſocrat. Encom. Helenæ, p. 309 & 311. = Diod. l. 4. p. 306.

(*d*) Diod. Ibid. = Plut. *in* Theſ. p. 15, 16.

(*e*) Theophraſt. *in* Polit. *apud* Suid. *voce* Ἀρχὴ Σκυτίνη, t. 1. p. 344. = Euſeb. Chron. l. 2. p. 90. = Syncell. p. 172. = Scholiaſt. Ariſtophan. *in* Pluto.

Il eſt vrai que ce ſentiment ſouffre quelque difficulté. *Voy.* Scaliger. Animadv. *in* Euſeb. p. 50. = Potter, Archæol. l. 4. c. 25. p. 115, & les Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 12. Mém. p. 145.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Je ne dirai rien des Rois qui occuperent le trône d'Athènes après Théſée. Nous paſſerons à Codrus en qui finit le gouvernement monarchique. Une réponſe de l'Oracle détermina ce Pince à ſe ſacrifier pour le ſalut de ſon Royaume (*a*). Voici quelle en fut l'occaſion.

Le retour des Héraclides dans le Peloponèſe, dont je parlerai dans un moment, avoit jetté cette Province dans le dernier trouble & la plus grande confuſion. Ses habitans chaſſés de leurs anciennes demeures, avoient été contraints d'aller chercher un aſyle de différens côtés. Les Ioniens, entre autres, s'étoient adreſſés aux Athéniens. Mélanthus qui régnoit alors à Athènes, leur avoit donné retraite (*b*). Cette nouvelle colonie rendit l'Attique plus floriſſante que jamais. Les Héraclides virent d'un œil jaloux cette augmentation de puiſſance. Ils déclarerent la guerre aux Athéniens (*c*). Melanthus alors étoit mort, & Codrus lui avoit ſuccédé. C'étoit l'uſage autrefois de n'entreprendre aucune expédition ſans s'a-

(*a*) *Codrus pro patriâ non timidus mori.* Horat. Carm. l. 3. Od. 19.

(*b*) Strabo, l. 9. p. 602. = Pauſan. l. 7. cap. 1.

(*c*) Juſtin. l. 2. c. 6. = Strabo. l. 9. p. 602.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

s'adreſſer auparavant à l'Oracle. On le conſulta donc, & la réponſe fut que les Héraclides ſeroient vainqueurs s'ils ne tuoient point le roi des Athéniens. En conſéquence ils firent publier une défenſe expreſſe de toucher au Roi d'Athènes. Codrus apprend cette nouvelle. L'amour que ſon peuple avoit pour lui le faiſoit garder à vûe. Pour échaper à la vigilance de ſes gardes, il ſe déguiſe en payſan, entre dans le camp des ennemis, cherche querelle à un ſoldat, & le bleſſe. Le ſoldat ſe jette ſur lui & le tue. Cette nouvelle ſe répand. Codrus eſt reconnu. Les Héraclides s'imaginant, d'après la réponſe de l'Oracle, que les Athéniens ſeroient victorieux, ſe retirerent ſans rendre de combat (*a*).

Après la mort de Codrus, les Athéniens voulurent lui donner un ſucceſſeur. Mais n'en trouvant point qui approchât de ſon mérite, ils abolirent la royauté. Par cet événement le gouvernement d'Athènes devint Républicain, de Monarchique qu'il étoit auparavant (*b*). Nous rendrons compte ailleurs des ſuites de cette révolution (*c*).

(*a*) Juſtin. *loco cit.* = Val. Max. l. 5. c. 6. p. 489. = Pauſan. l. 7. c. 25.

(*b*) Juſtin. l. 2. c. 7. = Vell. Patercul. l. 1. c. 2. Pauſan. l. 4. c. 5. *ſub fin.*

(*c*) Dans la troiſieme Partie, Liv. I. Chap. V.

AR-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SECOND.

ARGOS.

J'AI déja dit ailleurs qu'Argos étoit un des plus anciens Royaumes de la Gréce. J'ai dit auſſi que les regnes des premiers ſucceſſeurs d'Inachus ne méritoient aucune attention (*a*). Nous les paſſerons donc ſous ſilence pour venir à Gélanor. Ce fut le dernier de la race des Inachides qui porta la couronne.

Gélanor avoit à peine régné quelques mois, que Danaüs, à la tête d'une colonie Egyptienne (*b*), vint lui diſputer la couronne (*c*). Le peuple fut choiſi pour juge de leur différend. Juſqu'à ce moment Danaüs n'avoit eu aucun commerce avec les Argiens. Tout ſembloit devoir ſe réunir en faveur de Gélanor. Danaüs étoit à peine connu des peuples, ſur leſquels il vouloit régner. Gélanor, au contraire, étoit iſſu d'un ſang qui depuis long-tems étoit en poſſeſ-

(*a*) Voy. la 1re Part. Liv. I. p. 65.
(*b*) Marm. Oxon. Ep. 9. = Herod. l. 2. n. 91. = Apollod. l. 2. p. 63. = Diod. l. 5. p. 376.
(*c*) Pauſ. l. 2. c. 16.

ſeſſion de les gouverner. Le motif qui fit préférer Danaüs, eſt des plus ſinguliers. Dans le tems que les deux concurrens attendoient la déciſion du peuple, un loup ſe jetta ſur un troupeau de vaches qui paiſſoient ſous les murs de la ville. Il attaqua le taureau qui marchoit à la tête & le terraſſa. Les Argiens prirent cet accident pour un augure déciſif. Ils s'imaginerent que Gélanor étoit répréſenté par le taureau, animal domeſtique, & Danaüs par le loup, animal ſauvage. Sur ce fondement ils ſe déciderent en faveur de Danaüs (*a*).

Auſſitôt qu'il ſe vit revêtu de l'autorité ſouveraine, il ſongea aux moyens de la conſerver. A ce deſſein il bâtit une citadelle dans la ville d'Argos (*b*). Danaüs élevé en Egypte, où les Arts étoient très-floriſſans, en fit part à ſes nouveaux ſujets. Il leur enſeigna les moyens d'améliorer leur pays, & de le rendre plus fertile (1). Ce Prince ſurpaſſa tous les Rois qui l'avoient précédé. Ce fut même d'une maniere ſi diſtinguée, qu'en ſa conſidération ſes peuples changerent le nom qu'ils avoient por-

(*a*) Ibid. c. 9.
(*b*) Strabo, l. 8. p. 570.
(1) Nous en parlerons à l'article des Arts.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

porté juſqu'alors, & firent gloire d'adopter le ſien (*a*).

A Danaüs ſuccéda Lyncée ſon gendre (*b*); il n'y a rien a dire de ſon regne ni de ceux de ſes ſucceſſeurs juſqu'à Acriſius. C'eſt ſous le regne de ce Prince qu'on place l'arrivée de Pélops dans la Gréce (*c*).

Il étoit fils du célebre Tantale, roi de Phrygie. Une guerre avec Ilus, fils de Tros, le même qui donna à Troie le nom d'Ilium, obligea Pélops de quitter l'Aſie, & de paſſer dans la Gréce avec ſa ſœur (*d*). Leur arrivée occaſionna peu de tems après de grands changemens dans les affaires de cette partie de l'Europe. Thucydide a remarqué que Pélops obtint aiſément un grand crédit dans la Gréce, parcequ'il y apporta de l'Aſie des richeſſes inconnues juſqu'alors aux naturels du pays (*e*). A quoi Plutarque ajoute que le nombre de ſes enfans y contribua autant que la grandeur de ſes trèſors. Car ſes filles furent mariées aux plus puiſſans Princes de la Gréce, & il trouva le moyen de for-

(*a*) Euripid. *apud* Strab. l. 8. p. 570.
(*b*) Apollod. l. 2. p. 67. = Pauſ. l. 2. c. 6.
(*c*) Marsh. p. 286.
(*d*) Ibid.
(*e*) Ibid.

former des ſouverainetés à chacun de ſes enfans (*a*): Pélops fut d'ailleurs un Prince ferme & prudent, qui ſçut s'aſſujettir pluſieurs peuples du Péloponèſe. Il y fut même tellement honoré & reſpecté, qu'on donna ſon nom à toute cette Péninſule. J'aurai encore occaſion de parler dans la ſuite de la poſtérité de Pélops. Revenons à Acriſius.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Perſonne n'ignore que la fin de ce Prince fut des plus funeſtes. Il perdit la vie par la main de Perſée ſon petit-fils. Par cette mort Perſée ſe trouvoit roi d'Argos. Mais la maniere dont il étoit monté ſur le trône, lui fit concevoir du dégoût pour ſon royaume. Il ſe condamna lui-même à quitter ſa patrie, & engagea Mégapente, roi de Tyrinthe, ſon couſin, à changer de Royaume avec lui (*b*).

Le royaume d'Argos perdit à la mort d'Acriſius la plus grande partie de ſon luſtre. Depuis Mégapente, qui laiſſa le ſceptre à Anaxagore ſon fils, il n'y a rien de certain dans la ſuite des rois d'Argos. Tout ce qu'on ſçait, c'eſt que Cylarabis en fut le dernier. Sous le regne de ce Prince, Oreſte, fils d'Agamemnon, s'empara du royaume d'Ar-

(*a*) Ibid.
(*b*) Apollod. l. 2. p. 77. = Pauſ. l. 2. c. 16.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

d'Argos (*a*), & le réunit à celui de Mycènes.

(*a*) Pauſ. ibid. c. 18.

ARTICLE TROISIEME.

MYCENES.

QUOIQUE le royaume de Mycènes ſoit un des moins anciens & des moins conſidérables de la Gréce; cependant pour ne rien laiſſer à déſirer ſur l'ancien état de cette partie de l'Europe, je vais en parcourir l'hiſtoire très-ſuccinctement. Ce qu'on vient de lire de l'échange fait entre Perſée & Mégapente, m'engage à placer ici ce que j'ai à en dire.

Le royaume de Mycènes doit ſa fondation à Perſée (*b*). Tyrinthe étoit la capitale du nouveau royaume que ce Prince venoit d'acquérir; mais par des raiſons qui ne nous ſont pas connues, il réſolut de fixer ailleurs ſa réſidence. Comme il cherchoit un endroit propre à bâtir une nouvelle ville, le pommeau de ſon épée ſe détacha. Cet ac-

(*b*) Strabo, *l.* 8. p. 579.

accident lui parut un heureux préſage. Il crut y reconnoître la volonté des Dieux marquée d'une maniere ſenſible, & parceque Μύκης en Grec veut dire le pommeau d'une epée, il y bâtit une ville qu'il appella Mycènes (*a*). Tels étoient la plupart du tems les motifs par leſquels on ſe conduiſoit dans ces ſiécles reculés.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

Perſée, Prince également fameux par ſes exploits & par ſes voyages, eſt un des héros que l'antiquité a le plus célébrés (*b*). Je me crois diſpenſé d'entrer dans aucun détail ſur ſes actions. Ce que l'Hiſtoire nous en a tranſmis eſt tellement défiguré par des récits fabuleux & contradictoires, qu'on n'en peut preſque faire aucun uſage. Je me contenterai ſeulement de toucher un mot de ſes voyages à l'article de la Navigation.

Les ſucceſſeurs de Perſée furent Maſtor, Electrion, Sthénélus & Euryſthée. Ce dernier étoit petit-fils de Pélops par ſa mere Nicippe (*c*), que Sthénélus avoit épouſée. Perſonne n'ignore les travaux

(*a*) Pauſ. l. 2. c. 16.

(*b*) Voy. Hérod. l. 2. n. 91. l. 7. n. 61 & 150. = Apollod. l. 2. = Hygin. Fab. 64. = Ovid. Met. l. 4.

(*c*) Apollod. l. 2. p. 78, 79.

II. Part. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

vaux dont il accabla Hercule ſon couſin. La famille de Perſée finit en la perſonne d'Euryſthée. Ayant porté la guerre dans l'Attique, il y périt avec tous ſes enfans (*a*).

A ſa mort la couronne de Mycènes paſſa dans la famille de Pélops. En partant pour ſon expédition contre les Athéniens, Euryſthée avoit confié le gouvernement de ſes Etats à ſon oncle Atrée, fils de Pélops (*b*). Atrée n'eut pas plutôt appris la mort de ſon neveu, & la défaite de ſon armée, que profitant de la conſternation que cet événement avoit jetté dans le pays, il s'empara du trône de Mycènes. Ce Prince n'eſt que trop connu par les ſuites affreuſes de ſa haine implacable contre Thyeſte ſon frere aîné. On ſçait quel en étoit le fondement. Pour ſe venger du deshonneur qu'il croyoit avoir reçu, Atrée fit manger à Thyeſte ſes propres enfans (*c*). Ce pere malheureux avoit eu commerce autrefois avec ſa fille Pélopie (*d*). De cet inceſte naquit un enfant auquel on donna le nom d'Egyſthe. Egyſthe vengea ſon pere en tuant Atrée. Cet-

(*a*) Thucyd. l. 1. p. 8. = Apollod. l. 2. p. 122. = Diod. l. 4. p. 301, 302.
(*b*) Thucyd. l. 1. p. 89. = Diod. l. 4. p. 302.
(*c*) Pauſ. l. 2. c. 18. = Hygin. Fab. 87, 88.
(*d*) Idem, ibid.

Cette mort plaça Thyeſte ſur le trône de Mycènes (*a*). Agamemnon ſon neveu l'en chaſſa (*b*): mais par les intrigues de ſa femme Clytemneſtre, il ſuccomba lui-même quelque tems après ſous les coups d'Égyſthe qui s'empara de la couronne (*c*). Cet uſurpateur périt à ſon tour par la main d'Oreſte, qui n'épargna pas ſa propre mere (*d*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Le crime d'Oreſte ne demeura point impuni. Sans parler des remords de ſa conſcience, déſignés par les furies vengereſſes dont les Tragiques anciens nous le repréſentent tourmenté, il fut accuſé devant le peuple par Périlas, qui, en qualité de couſin germain de Clytemneſtre, demanda vengeance de ſa mort (*e*). Oreſte fut obligé d'aller à Athènes ſe ſoumettre au jugement de l'Aréopage (*f*). C'eſt un des plus célebres que ce Tribunal ait rendus. Quoique la fable en ait étrangement défiguré les circonſtances, il eſt certain que ce jugement fut l'époque d'un chan-

ge-

(*a*) Ibid. = Iliad. l. 2. vs. 100.
(*b*) Euripid. Iphig. Act. 5.
(*c*) Odyſſ. l. 4. v. 91, 92. l. 11. v. 408, &c. = Virgil. Æneid. l. 11. v. 226 & 268. = Hygin. Fab. 117. = Vell. Pater. l. 1. p. 2.
(*d*) Marm. Arund. Ep. 24. = Hygin. Fab. 119.
(*e*) Pauſ. l. 8. c. 34.
(*f*) Id. l. 1. c. 28. = Marm. Arund. Ep. 24.

II. Part. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

gement de très-grande conſéquence dans la procédure criminelle des Athéniens. C'eſt pourquoi je vais mettre les faits ſous les yeux du lecteur. Je laiſſe à ſon diſcernement le ſoin de démêler ce qu'il peut y avoir de vrai, d'avec ce que le goût d'un ſiécle trop ami du faux merveilleux à pû leur prêter.

L'Aréopage diſcuta l'affaire d'Oreſte avec beaucoup d'attention. Les opinions ſe trouverent partagées au commencement; mais à la fin le nombre des Juges qui étoient d'avis de condamner Oreſte, l'emportoit d'une voix ſur ceux qui vouloient l'abſoudre. Ce Prince infortuné alloit ſuccomber; alors Minerve ſe joignit, dit-on, aux Juges qui ſe portoient à le renvoyer abſous, & rendit par ce moyen les ſuffrages égaux. En conſéquence, Oreſte fut renvoyé de l'accuſation (*a*). Depuis ce tems, toutes les fois qu'il y avoit égalité de ſuffrages, on décidoit en faveur de l'accuſé (*b*), en lui donnant ce

(*a*) Eſchil. *in* Eumen. v. 743 & 749.

(*b*) Ariſt. Problem. ſect. 29. Probl. 13. = Heſychius *voce* Ἴσαι ψῆφοι. = Voy. auſſi Méziriac, *in* Ep. Ovid t. 2. p. 271. = Bianchiani. Iſt. Univ. p. 318. & Not. *in* Marm. Oxon. p. 353.

Suivant Varron, cet uſage ſeroit encore plus ancien qu'Oreſte; il prétend qu'il eût lieu dans le jugé-

ce qu'on appelloit *le ſuffrage de Minerve* (1).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Le régne d'Oreſte fut glorieux & floriſſant. Par ſon mariage avec Hermione, fille de Menelas, il hérita du royaume de Sparte (*a*). J'ai déja dit qu'il avoit réuni à la couronne de Mycènes le royaume d'Argos (*b*).

Tiſamene ſon fils lui ſuccéda (*c*), & ne porta la couronne que trois ans. Ce fut ſous ſon regne que finit le royaume de Mycènes par l'invaſion des Héraclides, qui vinrent ſe jetter ſur le Péloponèſe, s'en rendirent les maîtres, & changerent la face du Gouvernement (*d*).

gement que l'Aréopage rendit entre Mars & Neptune, au ſujet du meurtre d'Hallirothius. *Apud* Auguſt. de Civit. Dei. l. 8. c. 10.

(1) En France les accuſés ſont traités encore plus favorablement. Il faut que l'avis le plus rigoureux l'emporte toujours de deux voix. Si de onze voix, par exemple, il y en a ſix qui aillent à un ſupplice grave, & cinq à une moindre peine, ces cinq l'emportent ſur les ſix, & l'arrêt paſſe à l'avis le plus doux.

(*a*) Hyg. Fab. 121. = Pauſ. l. 3. c. 1.
(*b*) *Supra*, p. 35.
(*c*) Pauſ. l. 2. c. 18.
(*d*) Voy. *infrà*, Art. VI.

H. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE QUATRIEME.

THEBES.

LA Béotie eſt une des premieres contrées de la Gréce qui ait été habitée; ſes peuples ſe nommoient autrefois Ecténes, & comptoient Ogygès pour leur premier ſouverain (*a*). Une peſte violente ayant détruit preſque toute cette premiere peuplade, les Hyanthes & les Aoniens entrerent dans la Béotie & s'y établirent (*b*). On ignore les événemens qui s'y ſont paſſés juſqu'au tems où Cadmus s'en empara.

L'arrivée de ce Prince eſt une époque des plus célebres de l'Hiſtoire Grecque. Elle tombe ſous le regne d'Amphyction ſecond Roi d'Athénes (*c*), l'an 1519 avant J. C. Il importe peu de connoître ſi Cadmus étoit Egyptien ou Phénicien d'origine; c'eſt une queſtion que je n'examinerai point. Il ſuffit de ſçavoir qu'il vint de Phénicie en Gréce. C'eſt ce dont tous les Auteurs con-

(*a*) Pauſ. l. 9. c. 5.
(*b*) Ibid. = Voy. auſſi Strab. l. 9. p. 615.
(*c*) Marm. Oxon. Ep. 7.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

conviennent. Le motif de ſon voyage, ſelon quelques-uns, étoit l'ordre qu'il avoit reçu du Roi ſon pere, d'aller chercher ſa ſœur Europe que les Grecs avoient enlevée (*a*). Après avoir été long-tems battu par la tempête, il vint aborder dans la Béotie. Son premier ſoin fut d'aller conſulter l'Oracle de Delphes, pour apprendre dans quel pays il pourroit trouver Europe. Le Dieu, ſans répondre à ſa queſtion, lui ordonna de fixer ſon ſéjour à l'endroit qui lui ſeroit indiqué par un bœuf d'un certain poil (*b*). Au ſortir du temple, Cadmus en rencontra un, qui après l'avoir mené fort loin, ſe coucha de laſſitude. Cadmus ſe fixa dans le lieu même, & l'appella Béotie (*c*).

Ce

(*a*) Euſeb. Chron. l. 2. p. 79.

Selon une ancienne tradition rapportée par Athénée, l. 14. p. 658. Cadmus n'étoit qu'un des principaux Officiers du Roi de Sidon. Séduit par les charmes d'Hermione, ou d'Harmione, muſicienne de la Cour de ce Prince, il l'enleva & la conduiſit dans la Béotie. *Voy.* ſur toute cette Anecdote, le Comment. du P. Calmet. *ad* Gen. c. 37. v. 36.

Athénée l'avoit tirée du 3e livre d'Evhémére, Auteur très-célébre, mais très-décrié dans l'antiquité, & je crois fort injuſtement, comme je pourrai bien le faire voir ailleurs.

(*b*) Apollod. l. 3. p. 136. = Hygin. Fab. 178. = Pauſ. l. 9. c. 12.

(*c*) Ibid.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Ce ne fut pas ſans éprouver beaucoup de réſiſtance de la part des anciens habitans, que Cadmus parvint à former ſon nouvel établiſſement. Les Hyantes ſur-tout s'y oppoſerent fortement (*a*). Mais un combat déciſif les obligea d'abandonner le pays, & d'aller chercher retraite ailleurs. Les Aones devenus ſages par l'exemple de leurs voiſins, ſe ſoumirent volontairement au vainqueur qui leur permit, en les recevant au nombre de ſes ſujets, de reſter dans le pays. Ils ne firent plus qu'un ſeul & même peuple avec les Phéniciens (*b*). Telle eſt en abrégé l'hiſtoire de cette colonie, que la fable a étrangement altérée (*c*).

Dès que Cadmus ſe vit paiſible poſſeſſeur du pays, il bâtit, ſuivant l'uſage de ces premiers conquérans, une forteresſe, qui du nom de ſon fondateur, fut appellée *la Cadmée* (*d*). Comme il deſiroit accroître le nombre de ſes ſujets, il mit le premier en uſage la faveur des aſyles, & accorda une entiere ſureté à tous ceux qui viendroient ſe réfu-

(*a*) Pauſ. l. 9. c. 5.
(*b*) Ibid.
(*c*) Voy. Apollod. l. 3. p. 136. = Ovid. Metam. l. 3. *init.* = Palæphat. c. 6. = Bannier, Explicat. des Fables, t. 6. p. 117.
(*d*) Strab. l. 9. p. 615. = Pauſ. l. 9. c. 5.

fugier auprès de lui (*a*). Cadmus réuſſit, par cet expédient à rendre ſa ville extrêmement peuplée. Mais il s'expoſa en même tems à la jalouſie de ſes voiſins, en ce qu'il déroboit les criminels aux ſupplices qu'ils avoient mérités.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Il eſt peu de colonies dont les Grecs aient retiré d'auſſi grands avantages que de celle de Cadmus. La Gréce lui eſt redevable de l'écriture alphabétique, de l'art de cultiver la vigne, de la fonte & du travail des métaux. Je traiterai tous ces objets avec les détails convenables dans la ſuite de cet Ouvrage.

Cadmus après avoir régné quelque tems dans la Béotie, vit former une conſpiration qui le renverſa de deſſus le trône. Obligé de ſe retirer, il alla chercher un aſyle chez les Enchéléens (*b*). Ces peuples étoient alors en guerre avec les Illyriens. Ils avoient reçu une réponſe de l'Oracle, qui leur promettoit la victoire s'ils marchoient ſous

(*a*) Potter, Archæolog. Gr. l. 2. c. 2. p. 213. Romulus ſe ſervit du même moyen pour peupler Rome plus promptement. Dion. Halic. l. 2. p. 88. = T. Livius, l. 1. n. 8. Strabo, l. 5. p. 352. = Plut. *in* Romulo, p. 22. E.

(*b*) Apollod. l. 3. p. 143. = Strabo, l. 7. p. 593. = Pauſ. l. 9. c. 5.

II. Part. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ſous la conduite de Cadmus. Ils y ajoûterent foi, & ayant effectivement mis ce Prince à leur tête, ils défirent les Illyriens. En reconnoiſſance du ſervice que Cadmus venoit de leur rendre, ils le choiſirent pour Roi. Ce fut le terme de ſes courſes. Il mourut dans ce pays. (*a*).

Au moment que Cadmus abandonna ſa Principauté naiſſante, Polydore ſon fils, monta ſur le trône (*b*). Je ne m'arrêterai pas d'avantage ſur les ſucceſſeurs de Cadmus. La famille de ce Prince n'eſt que trop connue par les malheurs affreux dont elle fut accablée. Les Cataſtrophes les plus tragiques ſemblent avoir été le partage de ſes ſucceſſeurs. Elles s'étendirent juſques ſur Xanthus dernier roi de Thèbes. La maniere dont il périt fut cauſe que le gouvernement changea de forme, & devint républicain.

Il s'étoit élevé un différend entre les Athéniens & les Thébains au ſujet d'une ville dont ils ſe diſputoient la poſſeſſion. Les troupes étant en préſence, les deux armées firent réflexion qu'en s'expoſant au hazard d'une bataille, il périroit néceſſairement bien du monde de part & d'au-

(*a*) Apollod. & Paul. *loco cit.*
(*b*) Ibid.

d'autre. On convint donc, pour épargner le ſang, d'obliger les deux rois à vuider eux-mêmes la querelle des deux peuples. Timœthés, roi d'Athènes, refuſa le défi, & ſe démit de la royauté. Mélanthus, auquel on l'offrit, l'accepta, & tua le roi de Thèbes (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Cet événement, joint au malheur qui ſembloit attaché à la perſonne de leurs Souverains, dégoûta les Thébains de la royauté (*b*): ſemblables en cette partie aux Athéniens, qui, à la mort de Codrus, changerent auſſi la forme de leur gouvernement. Mais ce changement ne fit qu'illuſtrer Athènes, au lieu que Thèbes, en perdant ſes Rois, perdit toute ſa réputation (*c*). Athènes, devenue République, porta ſa gloire au plus haut point où elle ſoit parvenue. Thèbes, au contraire, ne fit que languir pendant fort long-tems. Il ſe paſſa près de ſept cents ans avant qu'elle pût ſe relever de cette obſcurité. Elle en ſortit enfin par l'éclat que les victoires d'Epaminondas & de Pélopidas répandirent

(*a*) Conon *apud* Phot. Narrat. 39. p. 447. = Strabo, l. 9. p. 602. = Pauſ. l. 9. c. 6. = Polyæn. Strat. l. 1. c. 19. = Frontin. Strat. l. 2. n° 41. = Suidas *voce* Ἀπατούρια t. 2. p. 248.

(*b*) Pauſ. l. 9. c. 6.

(*c*) Pauſ. ibid. = Herod. l. 9. n. 85.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

rent ſur ſes armes. Cette République joua même alors un rôle qui fut court, à la vérité, mais des plus brillans. Ce ſeroit trop s'écarter de notre ſujet que de s'y arrêter.

ARTICLE CINQUIEME.

LACEDEMONE.

IL N'EN eſt pas de l'origine de cette ville comme de celle d'Athènes. Les commencemens de Lacédémone nous ſont totalement inconnus. Ses premieres années ont été ſi obſcures, que la fable même n'a pas trouvé matiere à les embellir. Je ne m'arrêterai donc point à diſcuter les différentes traditions qui nous ont été tranſmiſes ſur l'origine de ce peuple, dont nous ne ſommes nullement inſtruits (*a*). Il faut ſans doute en attribuer la cauſe au mépris que de tout tems les Lacédémoniens ont eu pour les Lettres (*b*).

On regarde Lélex comme le premier qui ait régné ſur la Laconie. Les uns di-

(*a*) Voy. Bochart, le P. Pezron. le Clerc, Bibliothéque Univ. t. 6.

(*b*) Ælian. Var. Hiſt. l. 12. c. 50.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

diſent qu'il étoit Egyptien (*a*) ; d'autres, qu'il étoit originaire du pays (*b*). On rapporte le commencement de ſon régne à l'an 1516, avant l'Ere Chrétienne. De pluſieurs Rois qui ont occupé le trône depuis ce Prince juſqu'à Oreſte, nous n'en connoiſſons preſque que les noms ; on ne trouve nulle part ni le tems que chacun de ces Princes a régné, ni même le nombre d'années que forme la totalité de leurs regnes. D'ailleurs le peu que nous ſçavons de leurs actions, ne préſente rien d'aſſez intéreſſant pour y arrêter le lecteur. Il en faut cependant excepter Oebalus, huitiéme roi de Sparte depuis Lélex.

Ce Prince épouſa en ſecondes nôces Gorgophone, fille de Perſée. Cette Princeſſe étoit alors veuve de Périérès, roi de Meſſene (*c*). C'eſt le premier exemple que l'Hiſtoire Grecque fourniſſe d'une veuve qui ait paſſé à de ſecondes nôces (*d*). De ce mariage naquit Tyndare (*e*). Son pere le déclara héritier de ſes Etats : il en jouit même quelque tems. Mais Oebalus avoit eu de

(*a*) Pauſan. l. 1. c. 44.
(*b*) Id. l. 3. *init.*
(*c*) Id. l. 4. c. 2.
(*d*) Id. l. 2. c. 21.
(*e*) Id. l. 3. c. 1.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

de Nicostrate, sa premiere femme, un fils appellé Hippocoon (*a*). Ce Prince, assisté des principaux du pays, réclama le trône en vertu de son droit d'aîneſſe, déclara la guerre à Tyndare (*b*), l'obligea de lui céder la couronne, & de sortir de Sparte (*c*). Tyndare se retira auprès de Testius, dont il épousa la fille Léda, si connue dans la fable par les amours du Jupiter (*d*). Hippocoon s'étant attiré quelque tems après la colere d'Hercule, ce héros le massacra lui & tous ses enfans, & remit Tyndare sur le trône de Sparte (*e*). Mais il ne lui céda cette couronne qu'à condition de la remettre un jour à ses descendans quand ils viendroient la lui demander (*f*).

Tyndare eut de son mariage avec Léda, deux fils jumeaux, Castor & Pollux, & deux filles, Helène & Clytemnestre (*g*). Les Auteurs ne sont pas

(*a*) Meurs. de Reg. Lac. c. 3, 4.
(*b*) Pausan. l. 2. c. 18. p. 151. l. 3. c. 1.
(*c*) Apollod. l. 3. p. 173. = Diod. l. 4. p. 278. = Strabo, l. 10. p. 708. = Paus. l. 3. c. 21. p. 263.
(*d*) Apollod. l. 3. p. 173. = Hygin. Fab. 77. = Strabo, l. 10. p. 709
(*e*) Apollod. l. 2. p. 114, 115. = Diod. l. 4. p. 278. = Paus. l. 2. c. 18. p. 151. l. 3. c. 15. p. 244.
(*f*) Diod. l. 4. p. 278. = Paus. p. 151.
(*g*) Apollod. l. 3. p. 174. = Hygin. Fab. 78.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

pas d'accord ſur la maniere dont périrent Caſtor & Pollux. Quoiqu'il en ſoit, Tyndare affligé de la perte prématurée de ſes deux enfans, ſongea à la réparer en choiſiſſant un gendre digne de poſſéder ſa fille, & capable de gouverner ſon Etat. On ne ſçut pas plutôt ſon deſſein, que tous les Princes de la Gréce ſe préſenterent. On compte juſqu'à vingt-trois rivaux qui aſpiroient à la main d'Hélène (a). Cette foule de concurrens jettoit Tyndare dans un grand embarras. Il craignoit que le choix qu'il feroit ne lui attirât l'inimitié de ceux qui ſe verroient réfuſés. Ulyſſe qui s'étoit mis auſſi ſur les rangs, donna dès-lors des marques de cette fineſſe d'eſprit qui a toujours éclaté dans ſa conduite. Il ſuggéra à Tyndare un expédient pour ſortir d'embarras ſans aucune ſuite fâcheuſe. Il lui conſeilla de faire jurer ſolemnellement à tous les amans d'Hélène, qu'ils s'en rapporteroi-

(a) Apollod. l. 3. p. 175.
Il falloit qu'alors l'eſpérance d'une couronne fit paſſer par deſſus biens des conſidérations ; ſans cela l'enlévement d'Hélène par Théſée, avoit fait aſſez de bruit dans la Gréce pour devoir refroidir l'ardeur des prétendans, d'autant mieux qu'on la ſoupçonnoit d'avoir eu de Théſée, Iphigénie, que Clytemneſtre ſa tante, prenoit ſoin d'élever comme ſi elle eût été ſa fille. Pauſ. l. 2. c. 22. = Auton. Liberal. Métam. c. 27.

H. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

roient au choix de cette Princeſſe, & qu'ils ſe joindroient tous à celui qu'elle auroit choiſi, pour le défendre contre quiconque voudroit la lui diſputer (*a*). Ils accepterent tous cette propoſition, chacun ſe flattant que ce ſeroit ſur lui que tomberoit le choix d'Hélène. Elle ſe détermina en faveur de Ménélas, frere d'Agamemnon (*b*), qui par ce moyen devint roi de Sparte (*c*). A peine eut-elle été trois ans avec ce Prince, qu'elle fut enlevée par Paris, fils de Priam. Perſonne n'ignore que ce rapt occaſionna la guerre de Troie (1).

Avant cet événement, Hélène avoit eu de Ménélas une fille nommée Hermione (*d*). Cette Princeſſe, en épouſant Oreſte, ſon couſin germain, porta en dot à ce Prince le royaume de Sparte (*e*). Ce fut ſous le régne de Tiſamène, ſon

(*a*) Apollod. l. 3. p. 176. = Hygin. Fab. 78. = Pauſ. l. 3. c. 20.

(*b*) Hygin. Fab. 78.

(*c*) Id ibid.

(1) Hérodote fait ſur ce ſujet une réflexion très-judicieuſe. Les Aſiatiques, dit-il, regardent comme une action très injuſte d'enlever une femme; mais ils croyent auſſi qu'il n'y a que des inſenſés qui pourſuivent la vengeance de celles qui ont été enlevées, perſuadés que cela ne ſeroit point arrivé ſi elles n'y avoient conſenti. l. 1. n. 4.

(*d*) Apollod. l. 3. p. 176.

(*e*) Pauſ. l. 3. c. 1. = Hygin. Fab. 122.

son fils, que les descendans d'Hercule rentrerent dans le Péloponèse, & s'en rendirent maîtres quatre-vingts ans après la prise de Troie. Cet événement, un des plus considérables de l'Histoire Grecque, changea totalement la face de cette partie de l'Europe, & lui fit éprouver une funeste révolution. Voici quel en fut le sujet.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SIXIEME.

LES HERACLIDES.

PERSÉE avoit eu de son mariage avec Andromède, Alcée, Sthénélus, Hilas, Mastor & Electrion (*a*). Alcée ayant épousé Hippomène, fille de Ménécée, en eut deux enfans, Amphytrion & sa sœur Anaxo (*b*). Electrion épousa sa niéce Anaxo, fille d'Alcée, & de ce mariage naquit Alcmène (*c*), qui dans la suite devint femme d'Amphytrion, & fut mere d'Hercule.

Electrion occupa le trône de Mycènes après la mort de Persée. Amphytrion devoit naturellement lui succéder. Il

(*a*) Apollod. l. 2. p. 77, 78. = Diod. l. 4. p. 254.
(*b*) Apollod. ibid.
(*c*) Id. Ibid.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Il étoit petit-fils de Perſée, & par ſa femme Alcmène, il étoit ſeul héritier d'Electrion (*a*) : mais ayant eu le malheur de tuer involontairement ſon beau-pere, il fut obligé de ſe retirer à Thèbes (*b*) : Sthénélus, frere d'Electrion, profitant de la haine publique que cet événement avoit attiré ſur Amphytrion, s'empara des Etats de ſon neveu fugitif, & les tranſmit à ſon fils Euryſthée (*c*). Par cette uſurpation Hercule ſe vit exclus de la couronne de Mycènes. On ſçait les dangers auxquels Euryſthée expoſa ce héros, dans la vue de le faire périr. Il appréhendoit ſans doute qu'il n'entrepriſt un jour de le détrôner. Hercule en mourant laiſſa pluſieurs enfans. Ils furent preſque tous élevés par les ſoins de Ceïx, roi de Trachine (*d*). Euriſthée craignant qu'un jour ils ne ſe liguaſſent pour lui enlever la couronne, menaça Ceïx de lui déclarer la guerre s'il ne les chaſſoit de ſa Cour. Les Héraclides épouvantés de ces menaces, quitterent Trachine. Ce fut envain qu'ils chercherent un aſyle dans la plupart des villes de la Gréce. Ils n'en trou-

(*a*) Id. p. 79, 80.
(*b*) Id. p. 80. = Pauſ. l. 9. c. 11.
(*c*) Apollod. l. 2. p. 80.
(*d*) Id. ibid. p. 122. = Diod. l. 4. p. 301. = Pauſ. l. 1. c. 32. p. 79.

trouverent aucune qui voulût les recevoir. Les Athéniens furent les ſeuls qui oſerent leur donner retraite (*a*). Euryſthée ne pût les y ſouffrir. Déterminé à les perdre, il mena contre eux une puiſſante armée. Les Héraclides ſoutenus par les Athéniens, & commandés par Iolaüs, neveu d'Hercule, par Hyllus ſon fils, & par Théſée, donnerent bataille à Euryſthée. Ils la gagnerent. Euryſthée même y perdit la vie (*b*).

Cet heureux ſuccès ayant attiré dans l'armée des Héraclides un grand nombre de ſoldats, ils s'emparerent de preſque toutes les villes du Péloponèſe (*c*). Mais une peſte violente ayant affligé cette Province, ils conſulterent l'Oracle à ce ſujet. Ils apprirent qu'étant entrés trop tôt dans ces pays, ils ne pouvoient faire ceſſer ce fléau qu'en ſe retirant. Ils obéirent & abandonnerent le Péloponèſe (*d*).

L'Oracle, ſuivant l'uſage, s'étoit expliqué obſcurément ſur le tems qui devoit s'écouler juſqu'à ce que les Héracli-

(*a*) Apollod. Diod. Pauſ. *locis cit.* = Euripid. Heraclid. v. 19-50-145, &c. = Iſocrat. p. 129.
(*b*) Apollod. Diod. *locis cit.* = Strabo, l. 8. p. 579.
(*c*) Apollod. & Diod. *locis cit.*
(*d*) Apollod. l. 2. p. 122, 123.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

clides puſſent tenter une nouvelle entrepriſe. Auſſi Hyllus, leur chef, qui crut en avoir pénetré le ſens, revint-il dans le Péloponèſe au bout de trois ans (*a*). Atrée qui régnoit alors à Mycènes, raſſembla toutes ſes troupes, ſe fortifia par des alliances, & s'avança pour diſputer le paſſage à l'ennemi (*b*). Les armées étant en préſence, Hyllus remontra qu'il ne convenoit point d'expoſer les deux partis au ſort d'une bataille générale. Il propoſa donc à Atrée & autres chefs de choiſir parmi eux un champion, & offrit de ſe battre contre lui, à la charge que le ſort de leur combat termineroit celui de la guerre. L'offre fut acceptée. On demeura d'accord que ſi Hyllus étoit vainqueur, les Héraclides rentreroient dans l'héritage de leur pere, mais que s'il étoit vaincu, lui & les ſiens ne reviendroient dans le Péloponèſe qu'après cent ans (*c*). Echémus

(*a*) Id. ibid. p. 123, 124.
Le Dieu leur avoit ordonné d'attendre *le troiſieme fruit*; Hyllus croyant que cette expreſſion déſignoit trois récoltes, revint dans le Péloponèſe au bout de trois ans, au lieu que, ſuivant l'intention de l'Oracle, il devoit entendre par *le troiſieme fruit*, la troiſieme génération.
(*b*) Diod. l. 4. p. 302
(*c*) Herod. l. 9. n. 26. = Diod. l. 4. p. 302 ſe trompe en fixant ce terme à 50. ans.

mus, roi des Tégéates, accepta, du côté des Alliés, le défi d'Hyllus, & le tua. Les Héraclides, ſuivant le traité, retirerent leurs troupes, & s'abſtinrent de tout acte d'hoſtilité (*a*).

II PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Ils furent fidéles à obſerver leur parole; mais dès que le terme dont on étoit convenu fut expiré, Téménès, Chreſphonte & Ariſtodème deſcendans d'Hercule par Hyllus (*b*), firent un dernier effort pour ſe rendre maîtres du Péloponèſe. Cette troiſiéme tentative réuſſit mieux que les précédentes. Après avoir équipé une flotte à Naupacte (*c*), les Héraclides allerent, ſuivant la coutume, conſulter l'Oracle ſur le ſuccès de leur entrepriſe. Sa réponſe fut qu'ils devoient prendre *trois yeux pour guides de leur expédition* (*d*). Comme ils cherchoient le ſens de ces paroles, il vint à paſſer un homme borgne monté ſur un mulet. C'étoit un Etolien, nommé Oxylus. Perſuadés qu'il étoit le guide déſigné par l'Oracle, les Héraclides l'aſſo-

(*a*) Diod. l. 4. p. 302. = Pauſ. l. 1. c. 41. ſe trompe en plaçant cet événement ſous le regne d'Oreſte.
(*b*) Pauſ. l. 2. c. 18.
(*c*) Apollod. l. 2. p. 124. = Pauſ. l. 5. c. 3. Pendant qu'on préparoit cette flotte, Ariſtodème mourut. Il laiſſa deux enfans qui ſuccéderent à ſes droits. Apollod. *Suprà*. = Pauſ. l. 4. c. 3.
(*d*) Apollod. l. 2. p. 125. = Pauſ. l. 5. c. 3.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez le Hébreux.

ſocierent à leur entrepriſe, en lui promettant de lui donner l'Elide pour ſon partage (*a*).

Les Achéens & les Ioniens occupoient alors la plus grande partie du Péloponèſe (1). Tiſamène, fils d'Oreſte, régnoit ſur Argos, Mycènes & Lacédémone. Il prit les armes, mais il fut défait & périt dans la bataille qui ſe donna (*b*). Les Héraclides s'emparerent d'Argos, de Lacédémone & de Mycènes. Ils partagerent entre eux ces trois villes. Ce fut le ſort qui régla leurs partages (*c*). Téménès eut Argos. Lacédémone tomba aux enfans d'Ariſtodème mort durant le cours de cette expédition. Mycènes échut à Chreſphonte (*d*). Oxylus eut l'Elide qu'on lui avoit promiſe. Il ne s'y établit cependant pas auſſi facilement qu'il s'en étoit flatté. Dius, qui en étoit poſſeſſeur, la lui diſputa. Suivant l'u-

(*a*) Apollod. Pauſ. *locis cit.*

(1) Ces peuples tiroient leur nom D'ACHEUS, & D'ION, fils de *Xuthus*, petit fils d'*Hellen*, & arriere-petit-fils de *Deucalion*.

(*b*) Apollod. *loco cit.* = Pauſ. l. 2. c. 18. dit ſimplement que ce Prince fut obligé de ſe retirer avec ſes enfans.

(*c*) Apollop. l. 2. p. 125, 126. = Pauſ. l. 4. c. 3. L'original de cette traité ſubſiſtoit encore du tems de Tibére. *Tacit. Annal. l. 4. n. 43.*

(*d*) Plato de Leg. l. 3, p. 808. — Apollod. l. 2. p. 126. = Pauſ. l. 2. c. 18. l. 4. c. 3.

l'usage de ces tems-là (*a*), au lieu d'exposer toutes leurs forces aux risques d'une bataille, ils convinrent de choisir un Etolien & un Eléen, qui par un combat singulier, termineroient la querelle des deux prétendans. L'Etolien remporta la victoire ; aussitôt Oxylus fut reconnu pour Roi (*b*).

Ce fut ainsi que le Péloponèse passa de la famille de Pélops aux descendans d'Hercule. Cette partie de la Grece ne fut pas la seule qui se ressentit de la révolution (*c*). Le reste du pays eut presque également à souffrir des suites de cet événement. Les peuples qui furent attaqués les premiers se rejetterent sur leurs voisins : ceux-ci porterent réciproquement la désolation dans les contrées que la proximité mettoit le plus à leur bienséance. Le plus fort chassoit le plus foible. Semblables aux flots d'une mer agitée, ces peuples, si l'on peut le dire, refluoient les uns sur les autres. Les Achéens furent les premiers sur lesquels tomba la tempête. Obligés d'abandonner leur pays, ils vinrent se jet-

(*a*) Strabo, l. 8. p. 548.
(*b*) Id. ibid. = Paus. l. 5. c. 4. *init.*
(*c*) Id. l. 2. c. 13. *init.* = Herod. l. 2. n. 171. = Diod. Fragm. l. 6. = *Apud* Syncell. p. 179. = Strabo, l. 9. p. 602.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

jetter ſur les Ioniens auxquels ils firent éprouver le même ſort. Ces derniers eurent recours à Mélanthus qui venoit de monter ſur le trône d'Athènes. Senſible aux malheurs de ſes anciens compatriotes, ce Prince leur donna retraite dans ſon Royaume (a).

Le retour des Héraclides dans le Péloponèſe eſt une des époques les plus remarquables de l'Hiſtoire Grecque. Les ſuites en furent funeſtes à toute la nation, comme je le ferai voir, lorſque je parlerai de l'état des Arts & des Sciences dans la Gréce pendant le cours des ſiécles que nous parcourons.

ARTICLE SEPTIEME.

Obſervation ſur l'ancien Gouvernement de la GRECE.

ON a vû par l'expoſé que j'ai fait des commencemens de l'Hiſtoire Grecque, que le Gouvernement monarchique eſt le premier qui ait eu lieu chez ces peuples. C'eſt une vérité reconnue par

(a) Strabo l. 9. p. 602. = Pauſ. l. 7. c. 1.

par tous les Ecrivains de l'antiquité (*a*) Ces fameuſes Républiques, Athènes, Thèbes, Corinthe, &c, ne ſe ſont formées qu'aſſez tard. Examinons quels étoient les droits, la puiſſance, les fonctions & l'autorité des premiers Souverains de la Gréce. On va voir par les détails dans leſquels nous allons entrer, combien l'ancien gouvernement de ces peuples étoit informe & groſſier.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

On doit appliquer aux premiers rois de la Gréce ce que j'ai dit des premiers Souverains de l'Aſie. Ils étoient bien éloignés de l'idée que l'on attache aujourd'hui au nom de Roi. L'étendue de leurs Etats, de leurs domaines & de leur puiſſance ne répondoit nullement au titre qu'ils portoient; une petite ville, une bourgade, quelques lieues de terrein étoient décorés du nom de Royaume. Il n'y avoit point alors de villes conſidérables dans la Gréce. La plus grande partie des habitans vivoit dans les campagnes (*b*). Auſſi quand il eſt parlé dans l'hiſtoire de ces tems-là de grandes Monarchies, de Rois puiſſans, on doit l'entendre toujours par

(*a*) Ariſt. Polit. l. 1. c. 10. = Dionyſ. Halicarn. l. 5. p. 336. = Strabo, l. 7. p. 496.
(*b*) Thucyd. l. 1. p. 11. lin. 70.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

par comparaiſon aux Etats voiſins. L'Argolide qui formoit le royaume d'Agamemnon, étoit un très-petit canton. Il y a en France bien des terres plus conſidérables, par les domaines qui en dépendent, que ce Royaume ſi vanté dans l'antiquité Grecque.

Le pouvoir de ces Rois n'étoit gueres plus étendu que leur domaine. L'aventure d'Hypermneſtre, fille de Danaüs, prouve combien étoit bornée l'autorité des Souverains de la Gréce.

Danaüs étoit irrité contre ſa fille de ce qu'elle n'avoit pas exécuté l'ordre qu'il lui avoit donné de poignarder ſon mari la premiere nuit de ſes nôces. Il n'oſa cependant l'en punir de ſon chef. Il prit le parti de la citer devant le peuple comme coupable de déſobéiſſance: non-ſeulement Hypermneſtre fut renvoyée de l'accuſation; elle fut encore honorée par les Argiens du ſacerdoce de Junon leur principale divinité (*a*).

Nous ſçavons encore que les rois de l'Attique, loin d'avoir une autorité ſouve-

(*a*) Pauſ. l. 2. c. 19. = Euſeb. Chron. l. 2. n. 582.

Il paroît que dans ces tems-là ce n'étoit pas le Roi qui nommoit les grandes Prêtreſſes: mais qu'elles étoient élues par le peuple. *Voy.* Iliad. l. 6. v. 300.

veraine, étoient très-ſouvent expoſés aux caprices & aux violences de leurs peuples. Il n'étoit pas rare de leur voir prendre les armes contre leur Prince, & ſouvent ils lui déclaroient la guerre. La volonté des Rois n'étoit point leur régle. Ils ſe gouvernoient à leur gré, & en venoient fréquemment aux mains les uns avec les autres (*a*). Ils ne s'adreſſoient au Roi que lorſqu'un péril commun les obligeoit de ſe raſſembler : alors ils s'en remettoient à ſa conduite (*b*).

II PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Ce qu'Homère nous apprend de la forme du gouvernement du royaume d'Ithaque, de celui des Phéaciens (1), & de quelques autres, peut ſervir de régle pour juger du reſte des Etats de la Gréce. On ne doit regarder les premiers Souverains de ce pays que comme les chefs d'une eſpéce de République, où toutes les affaires ſe décidoient à la plu-

(*a*) Plut. *in* Theſ. p. 10. F.

(*b*) Thucyd. l. 2. p. 107, 108.

(1) Quoique par des raiſons que j'expliquerai ailleurs, je penſe qu'on doive regarder l'Iſle des Phéaciens comme appartenante à l'Aſie, plutôt qu'à l'Europe ; trouvant néanmoins beaucoup de conformité entre le Gouvernement de ces peuples & celui des Grecs, j'ai crû pouvoir fortifier l'article dont je traite préſentement d'exemples tirés des uſages des Phéaciens.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

pluralité des voix. L'ancien gouvernement des Grecs étoit, à proprement parler, un mêlange, un compoſé de Monarchie, d'Oligarchie, & de Démocratie (*a*).

Les Grands avoient beaucoup d'autorité, & jouiſſoient de priviléges très-étendus. Dans Homere, Alcinoüs, roi des Phéaciens, adreſſant la parole aux principaux de l'Etat, dit en propres termes: " Il y a ici douze Chefs qui commandent au peuple, & je ſuis le treiziéme (*b*) ". Quand Théſée voulut réunir dans la ville d'Athènes toute l'autorité du gouvernement, & ſoumettre à la juriſdiction de cette ville tous les bourgs de l'Attique, il trouva beaucoup d'oppoſition de la part des plus riches & des plus puiſſans de ſon Royaume, qui appréhendoient de ſe voir dépouillés de la meilleure partie de leur autorité (*c*).

Le Peuple avoit auſſi ſes droits. On tenoit des aſſemblées publiques pour délibérer ſur les affaires de l'Etat. Les Rois

(*a*) Ariſt. Polit. l. 3. c. 14. = Dion. Halic. l. 5. p. 337.

(*b*) Odyſſ. l. 8. v. 390.

Ces douze Chefs ou Princes étoient à peu près ce qu'étoient autrefois les douze Pairs de France.

(*c*) Plut. *in* Theſ. p. 11,

Rois ne décidoient rien d'eux-mêmes. Ils avoient un Conſeil compoſé des principaux de la nation (*a*) : ils y propoſoient ce qu'ils jugeoient être convenable. Si leur projet étoit approuvé, ils l'executoient après en avoir fait part à l'aſſemblée du peuple (*b*). C'eſt ce qu'Ariſtote explique très-diſtinctement : „ Il eſt aiſé de remarquer, dit-il, par „ les anciennes formes de gouverne- „ ment très-exactement ſuivies & décri- „ tes par Homère, que les Rois propo- „ ſoient au peuple ce qui avoit été reſolu dans le Conſeil (*c*) „. Nous aurons encore occaſion de revenir ſur ce ſujet, lorſqu'il ſera queſtion de la diſcipline militaire de ces anciens tems. (*d*). D'ail-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

(*a*) Odyſſ. l. 8. *init.*

(*b*) Iliad. l. 2. v. 53. = Odyſſ. l. 3. v. 127. = Euſtath. *ad* Iliad. l 1. v. 144.

Il faut bien diſtinguer les *aſſemblées* des *Conſeils* ; c'étoient deux choſes fort différentes. Les *aſſemblées* Ἀγοραὶ étoient générales, tout le peuple avoit droit de s'y trouver : les *Conſeils* Βουλαὶ étoient des aſſemblées particulieres compoſées de perſonnes choiſies.

(*c*) *In* Moral. l. 3. c. 5. t. 2. p. 32. = Voy. auſſi Dion. Halic. l. 2. p. 86.

(*d*) *Infrà*, Liv. V. Ch. III.

Notre ancien Gouvernement Féodal, eſt une image fidéle du Gouvernement de la Gréce dans les ſiécles héroïques. On n'en ſavoit pas plus alors dans un pays que dans l'autre : la barbarie y régnoit également.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royaute chez les Hébreux.

D'ailleurs les peuples vivoient dans la plus grande liberté, & preſque dans l'indépendance, ſans aucune obligation d'obéir au Souverain, s'il leur propoſoit des choſes qu'ils croyoient injuſtes ou contraires aux loix de l'Etat, aux uſages reçus, ou aux intérêts des particuliers. La conſtitution du gouvernement chez les anciens habitans de la Germanie, étoit parfaitement conforme à celle de l'ancienne Gréce (*a*), & conſéquemment auſſi vicieuſe.

Il paroît encore que c'étoit le peuple qui diſpoſoit des dignités. Dans l'Odyſſée, Ulyſſe adreſſant la parole à la reine des Phéaciens, lui dit : " Gran„ de Reine, je viens embraſſer vos ge„ noux, ceux du Roi, & ceux de tous „ ces Princes qui ſont aſſis à votre ta„ ble. Veuillent les Dieux leur faire „ la grace de laiſſer après eux à leurs „ enfans les richeſſes & les honneurs „ dont le peuple les a comblés (*b*) „. Le pouvoir des premiers Rois de la Gréce étoit donc extrêmement limité ; leur titre ſe réduiſoit preſque à une ſorte de prééminence ſur les autres citoyens de l'Etat. Voici en quoi conſiſtoient leurs prérogatives.

Ils

(*a*) Tacit. de Mor. Germ. c. 11.
(*b*) L. 7. v. 146, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Ils avoient le droit d'aſſembler le peuple chacun dans leur diſtrict. Ils opinoient les premiers, écoutoient les plaintes, & jugeoient les différends qui ſurvenoient entre leurs ſujets (*a*). Mais la principale fonction de ces Rois, & en quoi conſiſtoient véritablement les prérogatives de leur dignité, étoit le commandement des troupes en tems de guerre, & la ſuprême intendance de la Religion. Ils préſidoient aux ſacrifices, aux jeux & aux combats ſacrés (*b*). Dans Homère, ce ſont toujours les rois qui font la fonction de Sacrificateurs. Les Grecs étoient ſi intimement convaincus que le Souverain Sacerdoce ne pouvoit être exercé que par les Rois, que même dans les villes qui changerent le gouvernement Monarchique en Républicain, celui qui préſidoit aux myſteres & aux affaires de la Religion, avoit le titre de Roi, & ſa femme celui de Reine (*c*). Il en étoit de même chez les Romains; malgré l'averſion & le mépris que ces fiers Républicains avoi-

(*a*) Ariſt. Polit. l. 3. c. 14. p. 357. B. = Ibid. c. 15. *init.*

(*b*) Ariſt. ibid. = Demoſth. *in* Neœram. p. 873. = Strabo, l. 1. p. 43. l. 14. p. 938. = Plut. t. 2. p. 279. C.

(*c*) Demoſth. *loco cit.* = Pollux l. 8. c. 9. Segm. 96. = Heraclid. *in* Polit.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

avoient conſervés pour tout ce qui portoit le nom de Roi, il y avoit cependant à Rome un Roi des ſacrifices (*a*).

Le revenu des Rois étoit de même nature que celui des particuliers. Il conſiſtoit dans des terres, des bois, & ſur-tout dans des troupeaux (*b*). La ſeule différence qu'il y avoit entre les Rois & les particuliers, c'eſt que les Rois en avoient une plus grande quantité. Les peuples ne leur témoignoient même leur reconnoiſſance que par des préſens de ce genre (*c*). Les Athéniens, pour récompenſer Théſée des ſervices qu'il leur avoit rendus, lui firent préſent d'une certaine quantité de terres & d'enclos (*d*). C'étoit au reſte l'uſage dans ces tems reculés, que les peuples témoignaſſent aux Princes leur eſtime & leur reconnoiſſance par des préſens. C'eſt pourquoi il eſt ſi ſouvent parlé dans l'Ecriture des préſens que les Princes recevoient de leurs ſujets (*e*). C'é-

(*a*) Cicero de Divin. l. 1. n. 40. = Dion. Halicarn. l. 5. p. 278.

(*e*) Odyſſ. l. 14. v. 98, &c. = Pauſ. l. 4. c. 36. = Voy. Meziriac. *in* Ep. Ovid. t. 2 p. 319.

(*b*) Iliad. l. 6. v. 194. l. 9. v. 573.

(*c*) Plut. *in* Theſ. p. 10, E.

Les peuples traitoient à cet égard les Héros comme les Dieux; car les Dieux avoient des terres qui leur étoient conſacrées.

(*d*) 3. Reg. c. 10, vs. 25. = Paral. c. 17. vs. 15.

C'étoit auſſi anciennement la coutume chez les Romains de donner pour récompenſe une certaine quantité de terres (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Indépendamment de leurs domaines particuliers, ces Princes levoient encore des ſubſides ſur leurs peuples (*b*). Il y avoit même des occaſions où ils impoſoient de nouvelles taxes. (*c*). C'étoit auſſi l'uſage d'exiger des tributs des peuples vaincus (*d*). Il paroît au reſte que ces tributs ſe levoient en nature (*e*).

Au ſurplus les richeſſes de ces premiers Souverains ne pouvoient pas être conſidérables ; il ſuffit, pour s'en convaincre, de conſidérer que la Gréce, dans les tems héroïques, étoit ſans commerce, ſans arts, ſans marine, dénuée, en un mot, de toutes les reſſources qui procurent à un pays l'abondance & les richeſſes (*f*).

L'Hiſt-

(*a*) Plin. l. 18. ſect. 3. *init.* = Voy. auſſi Tacit. de Mor. Germ. c. 15.

(*b*) Iliad. l. 9. v. 156.

(*c*) Odyſſ. l. 13. v. 14, 15.

(*d*) Apollod. l. 2. p. 85. = Diod. l. 4. p. 255. = Paul. l. 9. c. 37. *init.*

(*e*) Plut. t. 2. p. 294. D.

(*f*) Voy. Thucyd. l. 1. n. 11. = Herod. l. 8. n. 137.

C'eſt ce que j'aurai lieu d'examiner plus particulierement quand je parlerai de l'état des Arts &

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

L'Hiſtoire parle, il eſt vrai, d'un certain Minyas, roi des Phlégiens, dont les revenus étoient, dit-on, ſi conſidérables, qu'il ſurpaſſa tous ſes prédéceſſeurs en richeſſes. On ajoute que ce fut le premier Roi de la Gréce qui bâtit un édifice exprès pour y dépoſer ſes tréſors (*a*). Ce prince pouvoit régner vers l'an 1300 avant J. C. 50. ans environ avant l'expédition des Argonautes (*b*).

On a vanté auſſi les richeſſes d'Athamas, roi d'Orchomène. Athamas étoit petit-fils de Deucalion, & gendre de Cadmus (*c*). Je ne veux pas conteſter ces faits, mais je dirai ſeulement qu'il faut les prendre avec les reſtrictions convenables. Minyas & Athamas ont pû être regardés comme trés riches, rélativement aux autres rois de la Gréce leurs contemporains. Mais comme ces Souverains étoient alors peu opulens, il s'enſuit qu'on ne doit pas appliquer aux richeſſes de Minyas & d'Athamas l'idée que nous attachons aujourd'hui à ces expreſſions.

J'ai-

du Commerce dans la Gréce, aux ſiécles qui ſont préſentement notre objet. *Infrà.* Liv. IV.

(*a*) Pauſ. l. 9. c. 36.

(*b*) V. y. Mézir. c. *in* Ep. Ovid. t. 2. p. 56, &c.

(*c*) Apollod. l. 1. p. 31. = Hygin. Fab. 139.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

J'ai eu ſoin de faire remarquer dans la premiere Partie de cet Ouvrage, qu'en Egypte & dans l'Aſie, le trône étoit héréditaire (*a*). La même maxime avoit lieu dans la Gréce. Le ſceptre paſſoit du pere au fils (*b*), & ordinairement à l'aîné (*c*). Il n'y avoit que la ſuperſtition qui pût faire rejetter quelquefois l'héritier préſomptif. C'eſt ce qui paroît par les diſcours qu'Homère fait tenir à Télémaque par Neſtor qui demande à ce jeune Prince, ſi ſes peuples l'ont pris en averſion en conſéquence de quelque réponſe de l'Oracle (*d*). Si l'on en excepte donc quelques circonſtances particulieres (*e*) : l'ordre que la couronne paſſât du pere au fils, ſemble avoir été généralement & conſtamment ſuivi. Il ne faut que jetter les yeux ſur l'Hiſt-

(*a*) Liv. I. p. 12, 13.

(*b*) Odyſſ. l. 1. v. 387. l. 16. v. 401. = Ariſt. Polit. l 3. c. 14. p. 357. A. — Thucyd. l. 1. p. 12. *lin.* 71.

La généalogie qu'Homere fait du ſceptre d'Agamemnon. *Iliad.* l. 2. v. 46 & 101. ſuffiroit ſeule pour prouver que la Couronne étoit héréditaire chez les Grecs ; mais ce fait eſt établi d'ailleurs par quantité de paſſages du même Poëte.

(*c*) Apollod. l. 3. p. 202. = Diod. l. 5. p. 376. *lin.* 96. l. 6. Fragm. = *apud.* Syncell. p. 179. C.

(*d*) Odyſſ. l. 3. v. 215. = Voy. auſſi l. 16. v. 96. & Euſtathe, p. 1464 *lin.* 25.

(*e*) Voy. *ſuprà*, p. 34. 37. &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

l'Hiſtoire Grecque pour ſe convaincre de cette vérité.

Je ne crois point devoir terminer cet article ſans parler des Oracles, & de l'influence qu'ils avoient alors ſur la conduite des peuples. Le propos de Neſtor à Télémaque, que je viens de rapporter, nous y conduit naturellement.

On ne finiroit point ſi l'on vouloit citer tous les exemples que l'Hiſtoire ancienne fournit du pouvoir & de l'effet des Oracles. On en trouve des traits ſuffiſamment caractériſés dans le court expoſé que j'ai fait des principaux événemens arrivés dans la Gréce, pendant les ſiécles que nous parcourons préſentement. Ces faits font aſſez ſentir à quel point les Grecs étoient alors aveuglés de cette ſuperſtition. Il ſuffira donc de dire que rien ne ſe faiſoit ſans l'avis des Oracles. On les conſultoit non-ſeulement pour les grandes entrepriſes, mais même ſur les affaires des particuliers. S'agiſſoit-il de faire la guerre ou la paix, fonder une ville, détourner quelque calamité, établir de nouvelles loix réformer les anciennes, changer la conſtitution des Etats, on avoit recours à l'Oracle. Sa réponſe étoit l'autorité ſuprême qui décidoit & faiſoit agir les peuples. Un particulier vouloit-il ſe marier, entreprendre un voyage, avoit-

avoit-il quelque affaire importante, étoit-il attaqué d'une maladie dangereuſe il alloit conſulter l'Oracle. Rien enfin n'a plus généralement influé ſur la conduite des anciens peuples de la Gréce (*a*). C'eſt aux Oracles qu'il faut rapporter la plupart des grands événemens que nous liſons dans les premiers ſiécles de l'Hiſtoire Grecque : événemens, pour la plupart ſinguliers, inattendus, & dont on ne trouve point d'exemple dans les ſiécles poſtérieurs. On voit dans ceux, dont nous parlons, des révolutions, des mutations ſubites qu'on ne peut attribuer ni à la politique, ni à la force des armes. Quelle en étoit donc la ſource? Les Oracles. Ils influoient même juſques dans la conduite de ces événemens. Ils y jettoient cette incertitude qu'on y remarque toujours avec étonnement. On doit auſſi rapporter aux Oracles les nouveaux cultes qu'on ſçait à différens tems s'être introduits dans la Gréce.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Tous ces mouvemens partoient d'un principe que nous ne connoiſſons plus à préſent. C'eſt en quoi conſiſte la différence la plus eſſentielle & la plus remarquable du génie des nations d'autrefois, à celles d'aujourd'hui. Aujourd'hui chez les

(*a*) Voy. Plat. de Leg. l. 6. p. 869. A. & l. 8, *init.*

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

les peuples de l'Europe, la politique & la force des armes ſont les ſeuls moyens que l'ambition puiſſe employer. On voit rarement la ſuperſtition ſéduire les eſprits au point d'occaſionner des révolutions : mais dans les tems dont je parle, c'étoit toujours la ſéduction qui occaſionnoit les révolutions, & décidoit du ſort des Empires. Et quels moyens employoit-on pour opérer cette ſéduction ? Les Oracles.

Si nous manquions de témoignages pour prouver la groſſiéreté & l'ignorance des Grecs aux tems héroïques, leur crédulité & leur déférence pour les Oracles, ſeroient des preuves plus que ſuffiſantes pour démontrer cette vérité. Cette eſpece de ſuperſtition n'a de force & d'empire que proportionnellement à la groſſiéreté des peuples : témoins les Sauvages, qui n'entreprennent rien que préalablement ils n'aient conſulté leurs devins & leurs oracles.

AR-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE HUITIEME.

Des anciennes Coutumes & des premieres Loix de la Gréce.

AVANT que d'entrer en matiere, il eſt à propos de rappeller ſommairement ce que j'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage ſur l'origine & la diſtinction des Loix. J'ai fait voir que primitivement les peuples s'étoient gouvernés par des COUTUMES, qui par la ſuite des tems & un long uſage acquirent la force de *Loix*. Nous avons appellé ces ſortes de Loix, Loix NATURELLES. J'ai dit enſuite que pour ſuppléer au peu d'étendue & de préciſion des Loix NATURELLES, les premiers Souverains avoient fait différens réglemens, auxquels nous avons donné le nom de Loix POSITIVES. J'ai diſtingué ces Loix POSITIVES en deux claſſes, en Loix POLITIQUES & en Loix CIVILES. On n'aura pas oublié que ſous le nom de Loix POLITIQUES j'ai compris tous les réglemens qui concernent le maintien & la police de la ſociété, & for-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

formnent proprement la conſtitution de l'Etat. Telles ſont les Loix ſur les engagemens du mariage, les Loix pénales, celles qui preſcrivent la forme & les cérémonies du culte public, &c. J'ai renfermé ſous le nom de Loix CIVILES toutes celles qui ont été établies pour régler les intérêts particuliers des différens membres de la ſociété. Telles ſont les Loix concernant les ventes, le commerce, les contrats, &c. J'ai dit encore que l'inſtitution des Loix POLITIQUES étoit antérieure à l'inſtitution des Loix CIVILES. On va reconnoître dans ce que l'Hiſtoire nous fournit ſur l'établiſſement & le progrès des Loix dans la Gréce, la vérité de toutes ces propoſitions.

On ne connoit point de Loix poſitives dans la Gréce plus anciennes que celles des Athéniens. Ils en étoient redevables à Cécrops qui monta ſur le trône vers l'an 1582. avant J. C. Il eſt vrai qu'antérieurement à ce Prince, Phoronée avoit donné quelques Loix aux habitans de l'Argolide. Mais il ne s'en eſt rien conſervé. D'ailleurs il ne paroît pas que les autres peuples de la Gréce aient jamais rien imprunté des Argiens ; au lieu que les Loix d'Athènes ont été adoptées non-ſeulement dans preſque toutes les villes de la Gréce

Gréce, mais même dans la plus grande partie de l'Europe. (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Il faut donc rapporter l'époque de l'établiſſement des Loix poſitives dans la Gréce à l'an 1582 avant l'Ere chrétienne, tems de l'arrivée de Cécrops dans l'Attique. Mais il n'eſt pas naturel de ſuppoſer que juſqu'à ce Prince la Gréce ait été ſans aucune eſpéce de Loi. On en doit donc conclure que juſqu'alors la plupart des Grecs ne connoiſſoient point d'autres Loix que les conventions tacites que j'ai dit avoir été la baſe & le fondement de toutes les ſociétés, & que j'ai nommées LOIX NATURELLES (*b*).

Nous ſommes entrés à l'article d'Athènes dans un aſſez grand détail ſur les Réglemens établis par Cécrops; on a pû remarquer que tous ces réglemens ne ſont que des conſtitutions politiques: comme l'inſtitution du mariage, les cérémonies de la Religion, celle des funérailles, & l'établiſſement d'un Tribunal pour juger les crimes & les délits. Il n'eſt fait mention d'aucune ordonnance

(*a*) *Adſunt Athenienſes, unde humanitas, doctrina, religio, fruges, jura, leges ortæ, atque in omnes terras diſtributæ putantur.* Cicero *pro* L. Flacco, nº. 26. t. 5. p. 261. = Lucretius. l. 6. *init.* = Macrob. Sat. l. 3. c. 12. p. 413.

(*b*) Voy. la 1re Part. Liv. I. p. 8.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ce qu'on puiſſe ranger dans la claſſe des Loix civiles. On ne doit pas au reſte en être étonné. Les Athéniens, de même que tous les autres peuples de la Gréce, ne s'étoient pas encore adonnés à l'agriculture, dont la pratique ne fut bien établie dans cette partie de l'Europe que vers le regne d'Erechtée, 170 ans environ après Cécrops (*a*). C'eſt à cette époque qu'on doit fixer la connoiſſance & l'établiſſement des Loix civiles chez les Grecs (*b*).

Voilà en peu de mots l'expoſé fidéle de l'origine & du progrès des Loix dans la Gréce. Je préviens au ſurplus, que dans le détail où je vais entrer, je ſuivrai plutôt l'ordre des matieres que la préciſion chronologique, qui interrompe-roit trop la ſuite & la liaiſon des objets. Je ne ferai cependant mention que des Loix dont l'établiſſement appartient aux ſiécles qui nous occupent préſentement.

L'état de barbarie dans lequel la Gréce étoit plongée avant l'arrivée des différentes colonies qui de l'Egypte & de la Phénicie vinrent s'y établir, laiſſoit vivre ſes habitans dans une grande liberté

(*a*) Marm. Oxon. Ep. 12.

(*b*) Voy. ce que j'ai dit ſur ce ſujet, 1ere Part. Liv. I. p. 31 & 99.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

té ſur le commerce des femmes. Les engagemens & les liens de l'union conjugale leur étoient totalement inconnus. Cécrops fut le premier qui les retira d'un pareil deſordre; il leur fit ſentir que le mariage étoit le fondement & l'appui de la ſociété. Il établit l'union d'*un* avec *une* (*a*). Depuis ce Prince les Grecs s'aſſujettirent inviolablement à cette Loi. Ils conçurent même une ſi haute idée de l'union conjugale, qu'il ſe paſſa plus de deux cens ans, avant que les veuves oſaſſent ſe remarier. La preuve qu'on regardoit alors les ſecondes nôces comme contraires aux bonnes mœurs, c'eſt que l'Hiſtoire a conſervé le nom de celle qui la premiere paſſa à un ſecond mariage. Ce fut Gorgophone, fille de Perſée & d'Andromède, qui en donna l'exemple. Cette Princeſſe avoit épouſé en premieres nôces Périérès, Roi des Meſſéniens. Ayant ſurvécu à ce Prince, elle ſe remaria avec Oebalus, Roi de Sparte (*b*). Oebalus régnoit environ vers l'an 1348. avant J. C. On fixe l'époque de Cécrops à l'an 1582. Ainſi pendant l'eſpace de deux cens trente-quatre ans l'Hiſtoire Grecque ne fournit aucun exemple de veuve qui

(*a*) *Suprà*, p. 19 & 20.
(*b*) Pauſ. l. 2. c. 21.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

qui ſe ſoit remariée ; & juſqu'à Gorgophone c'étoit une coutume qu'on avoit regardée comme inviolable, que toute femme qui perdoit ſon mari paſſât le reſte de ſes jours dans le veuvage (*a*).

L'exemple de Gorgophone ne tarda pas apparemment à être ſuivi. Il ne paroît pas que dans les tems héroïques les veuves péchaſſent contre la bienſéance en ſe remariant. C'eſt en effet ce qu'on peut conclure des différens propos qu'Homère met dans la bouche de Pénélope. Le diſcours qu'Ulyſſe tient à cette Princeſſe au moment de ſon départ pour Troye eſt encore plus poſitif. Il lui dit : „ Qu'il ne ſçait pas s'il échappera aux dangers de cette guerre, & „ que s'il vient à y périr, elle choiſiſſe „ pour époux le Prince qui lui paroîtra „ le plus digne d'elle (*b*) ". Il eſt vrai que Virgile fait tenir un autre langage à Didon. Il ſe paſſe un combat perpétuel dans le cœur de cette Reine infortunée entre le goût qu'elle a pris pour Enée, & le remords de paſſer à un ſecond mariage. Elle ſe repréſente cette action comme une faute contre l'honneur (*c*). Mais

(*a*) Pauſ. l. 2. c. 21.
(*b*) Odyſſ. l. 18. v. 258, &c.
(*c*) Æneid. l. 4. v. 19-25-54.

Huit

Mais Virgile n'a fait parler ainſi Didon que d'après la façon de penſer des Romains, chez leſquels les ſecondes nôces, quoique permiſes, étoient déshonorantes (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Héſiode nous donne lieu de penſer qu'anciennement c'étoit l'uſage dans la Gréce de ne marier les garçons qu'à trente ans, & les filles à quinze (*b*). Les préſages régloient le moment où le mariage devoit ſe faire. On y avoit grande attention (*c*). Il y a bien de l'apparence que dans les premiers tems on ne ſtatua rien ſur les degrés de parenté: excepté les unions des peres & des meres avec leurs enfans, toutes les autres alliances ſemblent avoir été permiſes (*d*).

Les

Huic uni forſan potui ſuccumbere culpæ,
Vel pater omnipotens. . . . . .
Ante, pudor, quam te violem, aut tua jura reſolvam.
. . . . . Solvitque pudorem, &c.

(*a*) Val. Max. l. 2. c. 1. n. 3. = Martial. l. 6. Epigramm. 7. = Quintil. Declam. 306. p. 627.

(*b*) Opera & Dies. v. 696, &c.

C'eſt ſur cet uſage qu'eſt fondé le calcul par lequel Hérodote, imité en cela par la plus grande partie des Chronologues anciens, évalue les générations à trente-trois ans, & compte cent ans pour trois générations. l. 2. n. 142.

(*c*) Héſiod. *loco cit.* v. 801.

(*d*) Feithius Antiq. Hom. l. 2. c. 13. p. 216.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Les enfans ne pouvoient contracter aucun engagement ſans le conſentement de leurs peres, qui avoient droit de décider de leur établiſſement (*a*). On les élevoit dans un grand reſpect pour ceux qui leur avoient donné la naiſſance. C'étoit même une des plus anciennes ordonnances de la Gréce. Dans les Loix attribuées à Triptolème, on en trouve une qui ordonne expreſſément d'honorer ſes parens (*b*).

Aujourd'hui le grand nombre d'enfans eſt regardé comme une charge: mais dans les premiers tems de la Gréce c'étoit un honneur & un avantage d'être pere d'une famille nombreuſe. Les Grecs eſtimoient beaucoup la fécondité. Plutarque obſerve que Pélops fut de tous les Rois ſes contemporains le plus puiſſant & le plus conſidéré, non-ſeulement par ſes richeſſes, mais encore par la quantité d'enfans dont il ſe voyoit le pere (*c*). Les Poëtes anciens ont beaucoup vanté le bonheur de Priam d'être pere de cinquante enfans. Nous voyons dans l'Ecriture-Sainte David ſe glorifier d'avoir eu beaucoup d'enfans (*d*). Auſſi étoit-

(*a*) Ibid. p. 219, 220.
(*b*) Porphyrius *de* Abſtin. l. 4. p. 431.
(*c*) *In Theſ.* p. 2. A.
(*d*) I. Paral. c. 28. vs. 5.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

étoit-ce alors un grand opprobre à une femme d'être ſtérile (*a*). Les Chinois ſont dans les mêmes ſentimens. Ils regardent la ſtérilité avec tant d'horreur, que les gens mariés aimeroient mieux avoir commis le plus grand des crimes, que de mourir ſans enfans. Ils mettent au nombre des plus grands malheurs de ne point laiſſer de poſtérité (*b*).

Les Grecs penſoient de même. Ils regardoient comme le ſort le plus triſte celui d'un homme qui mouroit ſans enfans. Phœnix dans l'Iliade voulant exprimer juſqu'à quel excès de colere ſon pere s'étoit emporté contre lui: „ Il „ invoqua, dit-il, les terribles Fu„ ries, les conjurant que je ne puſſe „ jamais faire aſſeoir ſur mes genoux „ un fils ſorti de moi (*c*) ". C'étoit pour remédier en quelque ſorte au malheur de n'avoir point d'enfans, que les Grecs avoient imaginé l'adoption. L'uſage en étoit très-ancien. Pauſanias nous apprend qu'Athamas, roi d'Orchomène, ſe voyant ſans poſtérité maſculine, avoit adopté ſes petits neveux

(*a*) Gen. c. 30. vs. 23. = I. Reg. c. 1. vs. 5, &c. = Luc. c. 1. vs. 25.

(*b*) Martini. Hiſt. de la Chine, l. 6. p. 21. = Lettr. Edif. t. 5. p. 56.

(*c*) L. 9. v. 455, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

veux (*a*). Diodore nous fournit auſſi un exemple de la même antiquité (*b*): & Plutarque dit que Caſtor & Pollux s'étant rendus maîtres d'Athènes, demanderent à être initiés aux grands myſtères, mais qu'ils n'y furent admis qu'après avoir été adoptés par Aphidnès, comme Hercule l'avoit été par Pylius (*c*). Il y a bien de l'apparence que les Grecs avoient pris l'adoption des Egyptiens, chez leſquels nous voyons cet uſage établi dès les tems les plus reculés (*d*).

Les filles qui mouroient ſans être mariées étoient réputées très-malheureuſes. Hérodote nous fournit une preuve bien marquée de cette façon de penſer dans l'aventure de Polycrate, tyran de Samos. Polycrate ſéduit par les promeſſes d'Orétès, gouverneur de Sardes, ſe mit en devoir d'aller trouver ce Satrape. Sa fille qui n'auguroit rien que de ſiniſtre de ce voyage, fit tous ſes efforts pour l'en diſſuader. Voyant que malgré toutes ſes remontrances il ſe diſpoſoit à partir, elle lui dit hautement qu'il ne lui en arriveroit que du malheur. Polycrate indigné des diſcours qu'elle

(*a*) L. 9. c. 34.
(*b*) L. 4. p. 312.
(*c*) Plut. *in* Theſ p. 16. A.
(*d*) Exod. c. 2. vs. 10.

qu'elle tenoit, & voulant lui en témoigner ſon reſſentiment, la menaça de ne la marier de long tems, en cas qu'il revînt ſain & ſauf de ſon voyage. Cette menace ne fut pas capable de faire taire ſon zèle. Elle en ſouhaita l'accompliſſement; aimant mieux, dit Hérodote, être ſans mari, que de ſe voir privée de ſon pere (*a*). On voit auſſi dans Sophocle Electre ſe plaindre amérement de n'être point mariée (*b*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

J'ai remarqué dans la premiere Partie de cet Ouvrage qu'originairement l'uſage vouloit que celui qui recherchoit une fille en mariage l'achetât en quelque ſorte, ſoit par les ſervices qu'il rendoit au pere de celle qu'il vouloit épouſer, ſoit par les préſens qu'il lui faiſoit à elle-même (*c*). Cette coutume s'obſervoit auſſi en Gréce dès les tems les plus reculés (*d*). Celui qui recherchoit une fille,

(*a*) L. 3 n. 124.

(*b*) *In* Electrâ, v. 166, 167.

La tradition portoit que cette Princeſſe n'avoit jamais été mariée, ce qui lui avoit fait donner le nom d'*Electre*. Ælian. Var. Hiſt. l. 4. c. 26.

Pauſanias, l. 2. c. 16. & Hygin, Fab. 122. diſent cependant qu'Oreſte avoit marié cette Princeſſe à Pylade, & que ſelon le témoignage d'Hellanicus, elle en avoit eu deux enfans. Mais ce ſentiment ne paroît pas avoir été le plus ſuivi chez les anciens.

(*c*) Liv. I. p. 23 & 24.

(*d*) Ariſt. Polit. l. 2. c. 8. p. 327. B.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Les enfans ne pouvoient contracter aucun engagement ſans le conſentement de leurs peres, qui avoient droit de décider de leur établiſſement (*a*). On les élevoit dans un grand reſpect pour ceux qui leur avoient donné la naiſſance. C'étoit même une des plus anciennes ordonnances de la Gréce. Dans les Loix attribuées à Triptolème, on en trouve une qui ordonne expreſſément d'honorer ſes parens (*b*).

Aujourd'hui le grand nombre d'enfans eſt regardé comme une charge: mais dans les premiers tems de la Gréce c'étoit un honneur & un avantage d'être pere d'une famille nombreuſe. Les Grecs eſtimoient beaucoup la fécondité. Plutarque obſerve que Pélops fut de tous les Rois ſes contemporains le plus puiſſant & le plus conſidéré, non-ſeulement par ſes richeſſes, mais encore par la quantité d'enfans dont il ſe voyoit le pere (*c*). Les Poëtes anciens ont beaucoup vanté le bonheur de Priam d'être pere de cinquante enfans. Nous voyons dans l'Ecriture-Sainte David ſe glorifier d'avoir eu beaucoup d'enfans (*d*). Auſſi étoit-

(*a*) Ibid. p. 219, 220.
(*b*) Porphyrius *de* Abſtin. l. 4. p. 431.
(*c*) *In Theſ.* p. 2. A.
(*d*) I. Paral. c. 28. vs. 5.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

étoit-ce alors un grand opprobre à une femme d'être ſtérile (*a*). Les Chinois ſont dans les mêmes ſentimens. Ils regardent la ſtérilité avec tant d'horreur, que les gens mariés aimeroient mieux avoir commis le plus grand des crimes, que de mourir ſans enfans. Ils mettent au nombre des plus grands malheurs de ne point laiſſer de poſtérité (*b*).

Les Grecs penſoient de même. Ils regardoient comme le ſort le plus triſte celui d'un homme qui mouroit ſans enfans. Phœnix dans l'Iliade voulant exprimer juſqu'à quel excès de colere ſon pere s'étoit emporté contre lui: „ Il „ invoqua, dit-il, les terribles Fu„ ries, les conjurant que je ne puſſe „ jamais faire aſſeoir ſur mes genoux „ un fils ſorti de moi (*c*) ". C'étoit pour remédier en quelque ſorte au malheur de n'avoir point d'enfans, que les Grecs avoient imaginé l'adoption. L'uſage en étoit très-ancien. Pauſanias nous apprend qu'Athamas, roi d'Orchomène, ſe voyant ſans poſtérité maſculine, avoit adopté ſes petits neveux

(*a*) Gen. c. 30. vs. 23. = I. Reg. c. 1. vs. 5, &c. = Luc. c. 1. vs. 25.

(*b*) Martini. Hiſt. de la Chine, l. 6. p. 21. = Lettr. Edif. t. 5. p. 56.

(*c*) L. 9. v. 455, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

veux (*a*). Diodore nous fournit auſſi un exemple de la même antiquité (*b*): & Plutarque dit que Caſtor & Pollux s'étant rendus maîtres d'Athènes, demanderent à être initiés aux grands myſtères, mais qu'ils n'y furent admis qu'après avoir été adoptés par Aphidnès, comme Hercule l'avoit été par Pylius (*c*). Il y a bien de l'apparence que les Grecs avoient pris l'adoption des Egyptiens, chez leſquels nous voyons cet uſage établi dès les tems les plus reculés (*d*).

Les filles qui mouroient ſans être mariées étoient réputées très-malheureuſes. Hérodote nous fournit une preuve bien marquée de cette façon de penſer dans l'aventure de Polycrate, tyran de Samos. Polycrate ſéduit par les promeſſes d'Orétès, gouverneur de Sardes, ſe mit en devoir d'aller trouver ce Satrape. Sa fille qui n'auguroit rien que de ſiniſtre de ce voyage, fit tous ſes efforts pour l'en diſſuader. Voyant que malgré toutes ſes remontrances il ſe diſpoſoit à partir, elle lui dit hautement qu'il ne lui en arriveroit que du malheur. Polycrate indigné des diſcours qu'elle

(*a*) L. 9. c. 34.
(*b*) L. 4. p. 312.
(*c*) Plut. *in* Theſ p. 16. A.
(*d*) Exod. c. 2. vs. 10.

qu'elle tenoit, & voulant lui en témoigner son ressentiment, la menaça de ne la marier de long tems, en cas qu'il revînt sain & sauf de son voyage. Cette menace ne fut pas capable de faire taire son zèle. Elle en souhaita l'accomplissement; aimant mieux, dit Hérodote, être sans mari, que de se voir privée de son pere (*a*). On voit aussi dans Sophocle Electre se plaindre amérement de n'être point mariée (*b*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

J'ai remarqué dans la premiere Partie de cet Ouvrage qu'originairement l'usage vouloit que celui qui recherchoit une fille en mariage l'achetât en quelque sorte, soit par les services qu'il rendoit au pere de celle qu'il vouloit épouser, soit par les présens qu'il lui faisoit à elle-même (*c*). Cette coutume s'observoit aussi en Gréce dès les tems les plus reculés (*d*). Celui qui recherchoit une fille,

(*a*) L. 3 n. 124.

(*b*) *In* Electrâ, v. 166, 167.

La tradition portoit que cette Princesse n'avoit jamais été mariée, ce qui lui avoit fait donner le nom d'*Electre*. Ælian. Var. Hist. l. 4. c. 26.

Pausanias, l. 2. c. 16. & Hygin, Fab. 122. disent cependant qu'Oreste avoit marié cette Princesse à Pylade, & que selon le témoignage d'Hellanicus, elle en avoit eu deux enfans. Mais ce sentiment ne paroît pas avoir été le plus suivi chez les anciens.

(*c*) Liv. I. p. 23 & 24.

(*d*) Arist. Polit. l. 2. c. 8. p. 327. B.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

fille, étoit obligé de faire des préſens de deux eſpéces; les uns au pere, pour l'engager à lui donner ſa fille; & les autres à la perſonne qu'il demandoit en mariage. Dans l'Iliade, Agamemnon fait dire à Achille qu'il lui donnera une de ſes filles, ſans exiger de ce Prince le moindre préſent (*a*). Pauſanias nous fournit auſſi une preuve de cet ancien uſage. Danaüs, dit cet Auteur, ne trouvant point à marier ſes filles, à cauſe du crime horrible qu'elles avoient commis, fit publier qu'il ne demanderoit point de préſens à ceux qui voudroient les épouſer (*b*). Aujourd'hui encore c'eſt l'uſage parmi les Grecs que quiconque veut ſe marier, achete ſa femme par les préſens qu'il eſt obligé de faire aux parens de celle qu'il épouſe (*c*).

Nous voyons cependant qu'anciennement les preſens que le marié faiſoit, ſoit à ſon beau-pere, ſoit à la perſonne qu'il devoit épouſer, ne diſpenſoient pas le pere de donner à ſa fille une certaine

(*a*) L. 9. v. 146.
Homere ne parle point du préſent fait à la mariée; mais ſeulement de celui qu'on faiſoit au pere. Les préſens qu'on faiſoit à la mariée s'appelloient Ἔδνα. *Voy.* Meziriac. *in* Ovid. Ep. t. 2. p. 317.
(*b*) L. 3. c. 12.
(*c*) Voyage de la Boulaye, le Gouz. p. 411.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

taine quantité de biens, & c'eſt ce qui formoit proprement la dot de la mariée (*a*). La coutume vouloit que lorſqu'une veuve venoit à ſe remarier, elle ne pût pas diſpoſer de la dot qu'elle avoit eue lors de ſon premier mariage, ni la porter à ſon ſecond mari. Tout ſon bien étoit de ce moment dévolu aux enfans du premier lit. Son pere étoit obligé de lui donner une nouvelle dot (*b*). Mais s'il arrivoit qu'un fils fût aſſez dénaturé pour chaſſer ſa mere de la maiſon paternelle, il étoit obligé de lui rendre tout le bien qu'elle avoit apporté (*c*).

Quant à la forme dans laquelle ſe faiſoient les contrats de mariage, j'ai obſervé précédemment que dans les tems où l'écriture n'étoit pas encore connue, on paſſoit tous les actes en préſence de témoins (*d*). On retrouve les mêmes pratiques dans les ſiécles primitifs de la Gréce. Avant que ces peuples connuſſent l'écriture, l'uſage étoit de donner des gages & des cautions pour aſſurance de la dot & des conditions du mariage

(*a*) Iliad. l. 9. v 147, 148.
La dot que le pere donnoit à ſa fille étoit appellée Μείλια. Ibid.
(*b*) Odyſſ. l. 2. v. 53.
(*c*) Ibid. v. 132, 133.
(*d*) Prem. Part. Liv. I. p. 25 & 26.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ge (*a*). Il paroît même par Homère que les Grecs ont été long-tems ſans connoître l'uſage des contrats & des obligations par écrit. C'étoit la dépoſition des témoins qui faiſoit foi de la réalité des actes (*b*): & c'eſt encore par cette raiſon qu'anciennement chez les Grecs, comme chez tous les autres peuples, lès jugemens ſe rendoient devant tout le monde dans la place publique (*c*).

On voit que dès les tems héroïques il y avoit dans la Gréce des peines établies contre l'adultére. Ceux qui en étoient accuſés étoient obligés de payer une amende pécuniaire au mari qui avoit pû les en convaincre (*d*). Le pere de la femme ſurpriſe en adultére étoit auſſi obligé de rendre à ſon gendre tous les préſens qu'il en avoit reçus pour obtenir ſa fille (*e*).

J'ai déja dit que Cécrops avoit établi le mariage d'un avec une; auſſi la pluralité des femmes n'étoit-elle point permiſe

(*a*) Pollux. l. 3. c. 3. Segm. 36. = Servius *ad* Æneid. l. 10. v. 79.
(*b*) Iliad. l. 18. v. 499, &c.
(*c*) Ibid. v. 497, 498, &c. = Voy. la prem. Part. Liv. I. p. 26.
(*d*) Odyſſ. l. 8. v. 332.-347 & 348. = Voy. auſſi Diod. l. 12. p. 491. *lin.* 89.
(*e*) Odyſſ. l. 8. v. 318.

II PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

miſe aux Grecs. Ils n'en pouvoient épouſer qu'une (*a*). Mais il paroît que dès les plus anciens tems il étoit permis de la répudier, lorſqu'on croyoit en avoir des ſujets légitimes (*b*). Ce qui m'étonne le plus, c'eſt de voir que les commerces illégitimes n'euſſent alors rien de déshonorant. La naiſſance des enfans qui en provenoient n'étoit point regardée comme honteuſe. Agamemnon, dans l'Iliade, voulant encourager Teucer, frere d'Ajax, à continuer ſes exploits, lui repréſente que, quoiqu'il ne fût pas fils légitime de Télamon, ce Prince néanmoins n'en avoit pas moins eu d'attention ni de ſoins pour ſon éducation (*c*). S'il y eût eu alors quelque honte attachée à ces ſortes de naiſſances, il n'eſt pas vraiſemblable qu'Homère eût fait faire par Agamemnon un ſemblable reproche à un des principaux Officiers de l'armée, & duquel il paroît d'ailleurs qu'il étoit très ſatisfait.

On voit auſſi dans l'Odyſſée Ulyſſe ſe dire fils d'une concubine (*d*). C'eſt une preuve qu'on avouoit alors ces ſortes

(*a*) Herod. l. 2. n. 92.
(*b*) Voy. Pauſ. l. 10. c. 29. p. 870. = Pollux. l. 3. c. 4. Segm. 46.
(*c*) L. 8. v. 281, &c.
(*d*) L. 14. v. 202.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

tes de naiſſances ſans rougir. C'eſt ainſi qu'il eſt dit dans l'Ecriture que Gédéon eut 70 enfans de pluſieurs femmes qu'il avoit épouſées, & que d'une concubine, qui même avoit été ſa ſervante, il avoit eu un fils nommé Abimelech, qui après la mort de ſon pere fut roi de Sichem (*a*). Chez nos ancêtres la bâtardiſe n'avoit rien de déshonorant. Les Hiſtoriens donnent à quantité de perſonnes très-illuſtres & très-conſidérables la qualité de *Bâtards*. Le fameux Comte de Dunois n'eſt pas plus connu ſous ce nom, que ſous celui de bâtard d'Orléans. Il eſt encore parlé très-ſouvent du bâtard de Rubempré & de pluſieurs autres. C'étoit même une qualité qu'on ne craignoit pas de prendre dans les actes publics. On en trouve pluſieurs ſignés, *un tel*, bâtard *d'un tel*. Des Lettres-patentes accordées par Guillaume le Conquérant à Alain, comte de Bretagne, commencent ainſi : „ Guillau„ me, dit le *Bâtard*, roi d'Angleterre, „ &c. (*b*) ". Revenons aux Grecs. Les enfans légitimes héritoient des biens de

(*a*) Judic. c. 8. vs. 30, 31. c. 9. vs. 6 & 18. *Non enim erat vetitus eo tempore concubinatus, neque concubina à matronâ, niſi dignitate, diſtabat.* dit Grotius ſur ce paſſage.

(*b*) Mém. de Trevoux. Janv. 1711. p. 118.

de leurs peres & meres (*a*) : s'ils étoient plusieurs, ils partageoient la succession, & il ne paroît pas qu'il y eût alors aucun avantage attaché au droit d'aîneſſe. Voici la maniere dont on procédoit aux partages. On faiſoit avec le plus d'égalité qu'il étoit poſſible autant de lots qu'il y avoit d'héritiers, & enſuite on les tiroit au ſort (*b*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Cette conduite ne ſe pratiquoit pas ſeulement dans les partages des biens des particuliers. Elle avoit lieu, même dans les maiſons ſouveraines. Neptune, dans l'Iliade, répond à Iris qui lui vient ordonner de la part de Jupiter de ne plus ſecourir les Grecs, qu'il eſt égal en dignité à Jupiter: „ Nous ſommes, ajoute-t-il, trois freres, tous „ trois fils de Saturne & de Rhéa. Ju„ piter eſt le premier, moi le ſecond, „ & Pluton le troiſieme; l'Empire a été „ partagé entre nous. On en a fait trois „ lots, qui n'ont point été diſtribués ſe„ lon l'ordre de la naiſſance. On les a „ tirés au ſort, & c'eſt la fortune qui a „ décidé de la part que chacun a eue „ (*c*) ". On pourroit citer encore pluſieurs

(*a*) Odyſſ. l. 7. v. 149.
(*b*) Ibid. l. 14. v. 208. = Ariſt. Polit. l. 6. c. 4. p. 417. B.
(*c*) L. 15. v. 186, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

autres exemples de cette ancienne pratique (*a*).

Quoique dans le partage des biens la condition des freres fût égale, il y avoit cependant de grands priviléges attachés au droit d'aîneſſe. Ces priviléges conſiſtoient dans l'honneur & le reſpect que les cadets étoient obligés de rendre à leurs aînés, & dans l'autorité que les aînés avoient ſur leurs cadets. On peut dire même que les Grecs regardoient le droit d'aîneſſe comme un droit divin : Homère en fournit une preuve très-ſenſible dans le paſſage de l'Iliade que je viens de citer. Jupiter en envoyant porter ſes ordres à Neptune par Iris, dit à cette Déeſſe : „ Mon „ frere doit ſçavoir qu'en qualité d'aîné „ je ſuis au-deſſus de lui (*b*) „. Neptune fait quelque difficulté de ſe rendre aux ordres de Jupiter : Iris pour l'y déterminer inſiſte ſur la qualité de Jupiter, &

Virgile a ſuivi exactement cette tradition. Il fait auſſi dire à à Neptune que l'Empire de la mer lui eſt échû par le ſort.
Sed mihi ſorte datum. Æneid. l. 1. v. 138.

(*a*) Voy. ce que nous avons dit ci-deſſus ſur le partage du Peloponèſe entre les deſcendans d'Hercule p. 47. = Voy. auſſi Apollod. l. 1. p. 4. = Diod. l. 3. p. 229. = Pauſ. l. 8. c. 53. = Et Strab. l. 9. p. 601. B.

(*b*) L. 15. v. 165, 166.

& demande à Neptune, s'il ignore, „ que les noires Furies accompagnent „ toujours les aſnés, pour venger les „ outrages qu'ils reçoivent de leurs „ freres (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Les enfans des concubines n'avoient aucun droit à l'héritage de leurs peres ; car dans ces ſortes de commerces il n'y avoit ni conventions ni ſolemnités. Auſſi ne voyons-nous point que les enfans qui en provenoient partageaſſent dans la ſucceſſion avec les enfans légitimes. Ils n'avoient que ce que leurs freres vouloient bien leur abandonner (*b*) : l'ordre même des ſucceſſions étoit ſi bien réglé, que quand quelqu'un mouroit ſans enfans, ſes biens paſſoient à ſes collatéraux (*c*).

Le

(*a*) Ibid. v. 204.
(*b*) Odyſſ. l. 14. v. 210.
(*c*) Χηρωσταὶ δὲ διὰ κτῆσιν δατέοντο.
Iliad. l. 5. v. 158.
Euſtathe, p. 533. *lin.* 30, & l'ancien Scholiaſte entendent par le mots Χηρωσταὶ, des *Curateurs* ; ſur cela ils ont imaginé des Magiſtrats établis pour prendre ſoin du bien des vieillards qui avoient perdu leurs enfans, & le conſerver à leurs collatéraux en empêchant ces peres malheureux d'en diſpoſer. Mais outre qu'Euſtathe, & l'ancien Scholiaſte n'alléguent aucun auteur qui marque l'établiſſement de ces prétendus Magiſtrats, s'ils avoient voulu faire attention au mot δατέοντο, dont Χηρωσταὶ eſt le nominatif, ils auroient

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Le même esprit d'ordre qui avoit assigné à chacun une certaine quantité de biens pour subsister, faisoit regarder avec mépris ces hommes que la fainéantise empêchoit de travailler, & qui étoient assez lâches pour ne vivre que de la libéralité des personnes riches. Quand Ulysse, dans l'Odyssée, sous l'équipage d'un mendiant, se présente à Eurymaque, ce Prince le voyant fort & robuste, lui offre du travail & de bons gages. Mais il fait entendre en même tems qu'il n'y avoit dès-lors que trop de ces gueux de profession, qui aimant mieux vivre dans l'oisiveté, que de gagner leur vie par un travail honnête, étoient l'objet du mépris général (*a*).

On avoit aussi le plus souverain mépris

bien vû que Χηρωστὰι, ne pouvoit en cette occasion signifier des *Curateurs*. Des Curateurs en effet ne partagent point une succession; mais, suivant l'étymologie même de leur nom, ils sont préposés pour la conserver:

Il est donc certain que dans ce passage Χηρωστὰι, doit s'entendre des *Collatéraux*. Il est pris dans ce sens là par Hésiode Theog. v. 606. d'après lequel Hesychius *voce* Χηρωστὰι, dit expressément Χηρωστὰι οἱ μακρὰν συγγενεῖς; on appelle Χηρωστὰι, des *parens fort éloignés*. Voy. aussi Pollux l. 3. c. 4. Segm. 47. & le Schol. d'Hésiode, p. 289.

(*a*) L. 18. v. 356, &c.

pris pour ces gens qui n'ayant point de demeure fixe, errent continuellement de ville en ville. On regardoit un vagabond comme un exilé, comme un malheureux, qui, ayant abandonné sa patrie, devoit être rejetté de la société (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'alors le vol n'étoit point une action deshonorante (*b*). Les Anciens ne s'en faisoient aucun scrupule. Il n'étoit honteux que quand on étoit pris sur le fait (*c*).

La plupart des loix dont je viens de rendre compte n'ont été en usage que depuis l'établissement de l'Agriculture. Les premiers Législateurs Grecs n'avoient rien négligé pour porter & engager leurs peuples à s'adonner à la culture de la terre (*d*). Ils avoient établi dans cet-

(*a*) Iliad. l. 9. v. 644. l. 16. v. 423. = Voy. ce que Platon fait dire à ce sujet par Socrate, *in* Criton.

(*b*) Iliad. l. 6. v. 153. = Odyss. l. 19. v. 395. = Voy. Feith. l. 2. c. 9.

(*c*) Suid *in voce* Κλέπτης. t. 2. p. 325.

(*d*) On remarque que dans toutes les anciennes traditions de la Gréce, Neptune est toujours dit avoir succombé dans ses disputes avec Minerve, Apollon & les autres Dieux. *V.* Plut. t. 2. p. 741. = Paus. l. 2. c. 1. p. 112. c. 15. p. 145.

Plutarque, prétend même que la dispute entre Minerve & Neptune, pour sçavoir qui d'elle ou

II. FART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

cette vue pluſieurs loix très-utiles & très-ſages, comme, la défenſe de poſſéder des terres labourables au delà d'une certaine quantité; celle de vendre & d'aliéner l'héritage de ſes ancêtres. Il y avoit auſſi une loi qui défendoit d'hypothéquer une dette ſur des terres labourables (*a*). Toutes ces loix étoient, au rapport d'Ariſtote, de la plus haute antiquité, & remontoient aux ſiécles dont nous faiſons préſentement l'hiſtoire (*b*).

J'ai déja dit que c'étoit ſous le regne d'Erechtée, ſixiéme roi d'Athènes depuis Cécrops, que la connoiſſance du labourage avoit été répandue dans la Gréce ſous les auſpices de Cérès & de Triptolème. Comme l'établiſſement de l'Agriculture emporte néceſſairement l'inſtitution des loix civiles, tous les Ecrivains de l'antiquité ont attribué à Cérès & à Triptolème les premieres loix de la Gréce (*c*). La tradition la plus con-

de ce Dieu ſeroit patron d'Athènes, & la réuſſite de Minerve étoit une fable inventée & débitée par les anciens Rois de la Gréce pour détourner leurs peuples de l'envie de courir les mers, & les porter à cultiver la terre. *In Themiſtocle*, p. 121. E.

(*a*) Ariſt. Polit. l. 2. c. 7. p. 323. l. 6. c. 4. p. 417.

(*b*) Ibid.

(*c*) *A quibus initia vitæ atque victûs legum, morum, manſuetudinis, humanitatis, exempla ho-*

mi-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

conſtante & la plus générale portoit que les Athéniens avoient été les premiers à qui Cérès eût enſeigné l'Agriculture (*a*). Auſſi avons-nous vû qu'ils paſſoient pour les auteurs de toutes les loix civiles (*b*). On leur attribuoit également l'invention de toutes les formalités de la Juſtice & de l'ordre des procédures (*c*).

C'eſt au ſurplus à ce court expoſé que ſe reduira ce que j'avois à dire ſur l'origine & l'établiſſement des loix civiles dans la Gréce. Les Ecrivains de l'antiquité ne nous ont conſervé aucun détail ſur un objet ſi important. Non-ſeulement ils ne rapportent la teneur d'aucune loi, ils ne nous apprennent pas même quels étoient les Magiſtrats & les Tri-

minibus, & civitatibus data, ac diſpertita eſſe dicuntur. Cicero *in* Verr. Act. 5a. n. 72. t. 4. p. 478.

Prima Ceres . . . . . .

Prima dedit leges, Cereris ſunt omnia munus. Ovid. Met. l. 5. v. 341, &c. = Diod. l. 1. p. 18. l. 5. p. 324 & 385. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 412. = Macrob. Sat. l. 3. c. 12. p. 413.

C'eſt par cette raiſon qu'on trouve ſi ſouvent l'Epithète Θεσμοφορος, *Legifera*, donné à Cerés *Voy.* l'explication hiſtorique de la Fable de Cérès par le Clerc. Bibl. Univ. t. 6. p. 47.

(*d*) Cicero *in* Verr. Act. 4a. n. 49. t. 4. p. 396. = Diod. l. 1. p. 34. l. 5. p. 333 & 385.

(*e*) *Suprà*, p. 57.

(*f*) Ælian. Var. Hiſt. l. 3. c. 38.

II. Part. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Tribunaux établis pour juger les conteſtations civiles. Il eſt même aſſez remarquable que dans le peu qui s'eſt conſervé des loix attribuées à Triptolème, il n'eſt queſtion que de réglemens politiques. Voici ces loix, telles que Porphyre les rapporte (*a*).

La premiere, dont nous avons déja eu occaſion de parler, ordonne d'honorer ſes parens (*b*).

La ſeconde défend d'offrir aucune autre choſe aux Dieux, que les fruits de la terre.

La troiſiéme ordonne de ne point faire de mal aux animaux.

Ces loix ne faiſoient que renouveller & confirmer celles de Cécrops, qui, en inſtituant un culte réglé dans la Gréce, avoit défendu d'offrir à la Divinité rien de ce qui étoit animé (*c*). Je ne puis à cette occaſion me diſpenſer de dire un mot des fameux myſtères d'Eleuſis.

J'ai fait voir précédemment que Cécrops avoit appris le premier aux Grecs à honorer l'Être ſuprême par un culte public & ſolemnel (*d*). Mais les céré-

mo-

(*a*) De Abſtin. l. 4. p. 431.
(*b*) *Suprà*, p. 59.
(*c*) *Suprà*, p. 19.
(*d*) *Suprà*, p. 19.

monies religieuſes établies par ce Prince, n'ont point produit un effet auſſi marqué que l'inſtitution des myſtères célébrés à Eleuſis en l'honneur de Cérès. De toutes les pratiques de la Religion payenne, les cérémonies uſitées dans ces myſtères ont été celles qui ont le plus attiré l'admiration & le reſpect des Anciens. On en rapporte l'inſtitution à Erechtée, le même ſous lequel la connoiſſance de l'Agriculture paſſa dans la Gréce (*a*). Je n'entreprendrai point de lever le voile obſcur qui nous dérobe la connoiſſance de ces cérémonies ſi vantées dans l'antiquité. Je remarquerai ſeulement que les Ecrivains les mieux inſtruits & les plus judicieux de la Gréce & de Rome, ont été perſuadés que ces myſteres avoient contribué plus que tout autre moyen à adoucir les mœurs barbares des premiers habitans de l'Europe. Il n'ont point héſité à attribuer à ces cérémonies religieuſes toute la politeſſe & les connoiſſances dont ont joui les ſiécles les plus éclairés. „ Ce ſont „ les miſteres, dit Cicéron, qui nous „ ont tiré de la vie barbare & farouche „ que menoient nos Ancêtres. C'eſt le „ plus grand des biens que nous devions

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

(*a*) Diod. l. 1. p. 11. Marm. Oxon. Ep. 14.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

„ vions à la ville d'Athenès, entre tant „ d'autres qu'elle a répandus parmi les „ hommes. C'eſt d'elle que nous avons „ appris non-ſeulement à vivre avec „ joie, mais encore à mourir avec tran„ quillité, dans l'eſpoir d'un avenir „ plus heureux (*a*) „. Iſocrate en avoit dit autant long-tems auparavant (*b*). Les Grecs déſignoient les myſteres d'Eleuſis par un mot qui dans leur langue ſignifioit *Perfections* (1), parceque dans l'initiation on acquéroit, à ce qu'ils croyoient, la connoiſſance de la vérité & l'amour de la vertu. Les Latins exprimoient ces myſteres par le terme d'*Initia*, *Commencemens*; parceque, dit Cicéron, la doctrine qu'on enſeignoit dans les Myſteres renfermoit les principes de la vie heureuſe & tranquille. Ainſi les deux nations de l'antiquité les plus polies & les plus éclairées ont été perſuadées qu'on ne pouvoit donner aſſez d'éloges à l'établiſſement des Myſteres d'Eleuſis. Il ne me reſte plus maintenant qu'à dire un mot des anciennes loix pénales de la Gréce.

Les loix pénales ſont avec raiſon cel-

(*a*) De Leg. l. 2. n. 14. t. 3. p. 148.
(*b*) *In* Panegyr. p. 65.
(1) Τελεται.

celles dont les premiers Législateurs Grecs paroissent s'être le plus occupés. Les Historiens placent dans les siécles que nous parcourons l'institution de plusieurs tribunaux, dont l'unique fonction étoit de juger des matieres criminelles.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

L'Aréopage étoit le plus ancien tribunal de la Gréce, & c'étoit pour connoître des meurtres que Cécrops l'avoit établi *a*). Dans l'origine, les Aréopagites connoissoient de toutes sortes d'homicides. Par la suite leur jurisdiction fut bornée aux seuls assassinats commis de dessein prémédité (*b*). On érigea, peu de siécles après l'Aréopage, un autre tribunal nommé le *Delphinium*, pour juger ceux qui, s'avouant coupables d'homicide, prétendoient avoir eu raison de le commettre (*c*). C'est à ce tribunal que Thésée fut absous, lorsqu'il eut mis à mort les enfans de Pallas & Pallas lui-même, qui tramoient une conspiration contre l'Etat (*d*). On établit ensuite le *Palladium*, où ceux qui

(*a*) Isocrat. Panegyr. p. 69. Voy. aussi Demosth. *in* Aristocrat. p. 735. = Plin. l. 7. sect. 57. p. 415. = Paus. l. 4. c. 5. *init.*

(*b*) Demost. *in* Aristocrat. p. 728. E. = Ælian. Var. Hist. l. 5. c. 15.

(*c*) Ibid.

(*d*) Paus. l. 1. c. 28. p. 70.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

qui avoient commis un meurtre involontaire venoient ſe préſenter (*a*). Démophon, fils de Théſée, fut le premier qui comparut devant ce tribunal. (*b*).

Les loix de la Gréce, conformes en ce point à celles d'Egypte, puniſſoient de mort l'homicide commis de deſſein prémédité (*c*). Dédale ayant été accuſé & convaincu devant l'Aréopage d'avoir fait périr ſon neveu Talus, fut condamné à mort par ce tribunal, & il n'évita la punition de ſon crime qu'en prenant la fuite, & ſe retirant dans l'Iſle de Créte (*d*). J'obſerverai à ce ſujet que chez les Grecs il étoit trés-aiſé aux meurtriers de ſe dérober aux ſupplices qu'ils pouvoient appréhender.

La maniere dont on procédoit dans la Gréce à la pourſuite des meurtres, étoit bien différente de celle qu'on ſuit dans nos tribunaux. En France, c'eſt au Miniſtère public qu'appartient le ſoin de rechercher & de faire punir les meurtriers. La premiere démarche que fait la

(*a*) Ælian. *ſuprà*, *loco. cit.*

(*b*) Pauſ. l. 1. p. 69. = Voy. Pollux. l. 8. c. 10.

(*c*) Demoſth. *in* Midiam. p. 610. A. = *In* Ariſtocrat. p. 738. C. = Voy. auſſi Plat. *de* Leg. l. 9. p. 934. B. p. 935. E.

(*d*) Diod. l. 4. p. 319 & 320. = Apollod. l. 3. p. 206.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

la Juſtice dans ces occaſions, c'eſt de faire arrêter l'accuſé contre lequel on a rendu plainte; on examine enſuite s'il eſt réellement coupable du crime qu'on lui impute, & il eſt retenu dans les priſons juſqu'à jugement définitif. Il n'en étoit pas de même chez les Grecs. Il n'y avoit point d'Officier public chargé par l'Etat de rechercher les meurtriers. Les parens du mort avoient ſeuls le droit d'en pourſuivre la vengeance. Homère le fait aſſez connoître (*a*). On peut joindre au témoignage de ce grand Poëte, celui de Pauſanias qui dépoſe en pluſieurs endroits de cet ancien uſage (*b*): uſage qui paroît avoir toujours ſubſiſté dans la Gréce (*c*). Mais les mêmes loix qui avoient déféré aux ſeuls parens du mort le droit d'en pourſuivre le meurtrier, défendoient expreſſément qu'on le remît entre leurs mains (*d*); & comme le Miniſtere public ne ſe mêloit point de faire arrêter les meurtriers, ils jouiſſoient d'une liberté pleine & entiere tout le tems que duroit l'inſtruction de leur procès. Ainſi dans les cas

(*a*) Iliad. l. 9. v. 628, &c.
(*b*) L. 5. c. 1. p. 376. l. 8. c. 34. p. 669.
(*c*) Voy. Plat. de Leg. l. 9. p. 930, 931. & 933. = Demoſth. *in* Ariſtocrat. p. 736. Pollux. l. 8. c. 10. Segm. 118.
(*d*) Demoſth. *loco cit.*

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

cas où un coupable pouvoit appréhender la juſte punition de ſon crime, il ne tenoit qu'à lui de ſe dérober au ſupplice en prenant la fuite. Perſonne n'étoit en droit de l'en empêcher (*a*). La ſeule précaution qu'il eût à prendre, c'étoit de diſparoître après ſes premieres défenſes (*b*). Car lorſque la procédure étoit aſſez avancée pour que les Juges fuſſent en état d'opiner, l'accuſé alors étoit ſoumis à toute la ſévérité des loix, & s'il étoit déclaré atteint & convaincu du crime qu'on lui imputoit, les Magiſtrats s'en emparoient pour lui faire ſubir le ſupplice auquel il étoit condamné (*c*). Cette liberté proviſoire qu'on laiſſoit aux accuſés, prouve clairement que c'étoit la coutume de les entendre deux fois avant que de les livrer au ſupplice. Si l'accuſé, dont le crime étoit prouvé, avoit fait uſage de la reſſource de l'exil volontaire, tous ſes biens étoient confiſqués & vendus à l'encan (*d*). J'ai déja parlé de la coutume de renvoyer les accuſés abſous lorſque les voix étoient partagées également (*e*).

Avant

(*a*) Demoſth. ibid. = Pollux, l. 8. c. 10. Segm. 117.
(*b*) Demoſth. Pollux. *locis cit.*
(*c*) Demoſth. *in* Ariſtocrat. p. 736.
(*d*) Pollux. l. 8. c. 9. Segm. 99.
(*e*) *Suprà*, p. 37 & 38.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Avant que de donner audience à l'accuſateur & à l'accuſé, on les obligeoit de conſigner chacun une ſomme, qui appartenoit à celui qui gagnoit ſa cauſe. La loi condamnoit en outre l'accuſateur à une amende de mille drachmes, s'il n'avoit pas eu pour lui au moins la cinquiéme partie des voix (*a*). Si l'accuſation étoit prouvée, les loix accordoient à l'accuſateur le triſte avantage d'aſſiſter au ſupplice du malheureux qu'il avoit convaincu de crime (*b*): mais il devoit arriver très-rarement qu'on exécutât à mort les homicides, eu égard aux facilités qu'ils trouvoient à ſe dérober au ſupplice (*c*). Car outre qu'ils étoient les maîtres de prendre la fuite, la loi leur avoit donné un moyen encore plus efficace pour déſarmer la juſtice, & reſter même tranquilles dans leur patrie. Ils n'avoient qu'à chercher les voies propres à appaiſer les parens de celui qui avoit été tué: ils étoient ſûrs alors de l'impunité & de n'être jamais inquiétés; c'étoit à prix d'argent qu'on aſſoupiſſoit ordinairement ces ſortes d'affaires. On donnoit une certai-

(*a*) Demoſth. *in* Mid. p. 610. F. = in Ariſtocrat. p. 738. C. Plato, *in* Apolog. Socrat. p. 27. E. = Pollux. l. 8. c. 6. Segm. 41 & 53.

(*b*) Demoſth. *in* Ariſtocrat. p. 736.

(*c*) Voy. Diod. l. 3. p. 177.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

taine ſomme aux parties intéreſſées, pour les engager à ceſſer leurs pourſuites (*a*).

La loi n'avoit pas voulu que le meurtre même involontaire, fût entiérement exemt de punition, de peur, dit Porphyre, que l'impunité, dans ces occaſions, ne donnât lieu aux méchans d'abuſer de l'indulgence de la loi (*b*). L'exil étoit originairement chez les Grecs la peine du meurtre involontaire (*c*). Céphale fut condamné par l'Aréopage à un banniſſement perpétuel pour avoir tué involontairement ſa femme Procris (*d*). Les loix ſe relâcherent par la ſuite de cette rigueur. Nous voyons dans Homère, que du tems de la guerre de Troye, les meurtriers n'étoient obligés de s'abſenter de leur patrie, que juſqu'à ce qu'ils euſſent appaiſé les parens de celui qu'ils avoient tué (*e*). Si l'on s'en rapporte même au Scholiaſte d'Euripide, les meurtriers involontaires n'étoient obligés de s'abſenter que durant le cours d'une année (*f*). Platon, dans ſes loix, paroît s'être conformé à cet ancien uſage (*g*).

Mais

(*a*) Iliad. l. 9. v. 628, &c.
(*b*) De Abſtin. l. 1. p. 16. &c.
(*c*) Apollod. l. 2. p. 116. = Demoſth. adv. Ariſtocr. p. 732. B. = Plut. t. 2. p. 299. C.
(*d*) Apollod. l. 3. p. 200.
(*e*) Voy. Feithius, Antiq. Hom. l. 2. c. 8. p. 187.
(*f*) *In* Hippolyt. v. 35.
(*g*) L. 9. p. 929. F. p. 930. D.

II. Part. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Mais en même tems que les loix avoient voulu aſſujettir à quelque peine le meurtre involontaire, elles avoient pris des précautions pour dérober le meurtrier à la vengeance précipitée que les parens du mort auroient pû tirer de ſa perte. C'eſt dans cette vûe que nous voyons le droit d'aſyle établi chez tous les peuples de l'antiquité. Ce privilége, attaché à certains lieux, de mettre les meurtriers à couvert de toutes pourſuites, étoit très-ancien & très-reſpecté chez les Grecs. On croyoit que l'aſyle de Samothrace avoit été établi par Cybèle (*a*). Un des plus anciens eſt celui que Cadmus ouvrit dans la Béotie.

L'endroit où s'aſſembloit l'Aréopage étoit un aſyle inviolable. Sous Aphidas, qui monta ſur le trône d'Athènes l'an 1162, avant J. C. l'Oracle de Dodone avertit les Athéniens, qu'un jour les Lacédémoniens vaincus ſe réfugiroient dans l'Aréopage, & qu'ils ſe donnaſſent bien de garde de les maltraiter. Les Athéniens ſe reſſouvinrent de cet avis, lorſque ſous le regne de Codrus le Péloponèſe ſe ligua contre l'Attique. On ſçait quel fut l'événement de cette guerre, & comment les armées étant en pré-

(*a*) Diod. l. 3. p. 224.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

présence, celle des ennemis crut devoir faire retraite. Quelques Lacédémoniens qui s'étoient avancés jusqu'aux portes d'Athènes, se trouverent à cette nouvelle dans un cruel embarras. Tout ce qu'ils purent faire fut de tâcher, à la faveur des ténebres, de se cacher aux yeux des Athéniens. Dès que le jour parut, ils se sauverent dans l'Aréopage. On n'osa les attaquer dans cet asyle, ils y furent respectés, & obtinrent permission de s'en retourner sains & saufs dans leur patrie (*a*).

La faveur des asyles n'avoit été établie originairement que pour les meurtriers involontaires. Dans Thucydide les Athéniens donnent à entendre très-clairement que les autels des Dieux ne servoient d'asyle qu'à ceux qui avoient eu le malheur de commettre involontairement un homicide (*b*). On voit aussi dans Tite-Live le meurtrier du Roi Eumenès obligé d'abandonner l'asyle du temple de Samothrace, comme indigne d'en jouir (*c*). Moïse, en établissant des villes de refuge pour les meurtriers involon-

(*a*) Paus. l. 7. c. 25. *init.*
(*b*) L. 4. p. 296. *lin.* 90.
(*c*) L. 45. n. 5.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

volontaires, exclut formellement de ce privilége les aſſaſſins (*a*).

Au ſurplus il en étoit du meurtre involontaire chez les Grecs comme de l'homicide prémédité, c'eſt-à-dire, que les meurtriers involontaires pouvoient, en appaiſant les parties intéreſſées, reſter tranquilles dans leur patrie. L'uſage étoit pareillement de donner aux parens du mort une certaine ſomme (*b*). Cette politique partoit d'un principe très-ſenſé. Parmi des peuples peu diſciplinés, les inimitiés ſont dangereuſes & très-ſujettes à occaſionner les ſuites les plus fâcheuſes; il eſt donc du bien public qu'elles ſoient aiſées à terminer (*c*). Auſſi voyons-nous que chez les anciens peuples, il n'y avoit point de délit qu'on ne pût racheter à prix d'argent. Tout ſe réduiſoit à des dommages & à des réparations. C'eſt par cette raiſon qu'il n'y avoit point alors, comme aujourd'hui parmi nous, de Partie publique qui fût chargée du ſoin de pourſuivre les criminels. Les Sauvages de l'Amérique nous retracent l'image de ces anciens tems. Chez ces peuples la réparation de l'homicide conſiſte dans un cer-

(*a*) Deut. c. 19. vs. 11, &c.
(*b*) Iliad. l. 18. v. 498, &c.
(*c*) Voy. l'Eſprit des Loix, t. 3. p. 102. & 328.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

certain nombre de préſens que le meurtrier eſt obligé de faire aux parens du défunt, pour appaiſer leur reſſentiment (*a*).

Les anciens Légiſlateurs n'avoient rien omis pour inſpirer à leurs peuples toute l'horreur poſſible du meurtre & du ſang répandu. On tenoit pour ſouillés ceux qui avoient commis un homicide, de quelque maniere que ce fût. Ils devoient, avant que de rentrer dans la ſociété, ſe faire purifier par certaines cérémonies religieuſes. Théſée avoit rendu un ſervice important à ſa patrie, en mettant à mort les brigands qui l'infeſtoient. Quoique ces meurtres fuſſent très-légitimes, néanmoins un de ſes premiers ſoins fut de s'en faire purifier (*b*). Homère fait dire à Hector ſortant du combat, qu'il n'oſe faire des libations à Jupiter avant que de s'être purifié, parcequ'il n'eſt point permis de le prier avec des mains enſanglantées (*c*). Enée dans Virgile, après avoir mis à mort pluſieurs de ſes ennemis, n'oſe toucher à ſes Dieux Pénates juſqu'à ce qu'il ſe ſoit

(*a*) Leſcarbot, Hiſt. de la Nouv. France, p. 395 & 798. = Mœurs des Sauvag. t. 1. p. 490 & 491.

(*b*) Plut. *in* Theſ. p. 5. C. = Pauſ. l. 1. c. 37. *init.*

(*c*) Iliad. l. 6. v. 265, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ſoit purifié (*a*). On pourroit citer pluſieurs autres exemples (*b*). Il n'étoit pas permis à un meurtrier, qui s'étoit banni de ſa patrie pour un homicide involontaire, d'y rentrer, même après avoir ſatisfait les parens du défunt, ſans s'être fait purifier & expier du meurtre qu'il avoit commis (*c*). On rapporte au régne de Pandion, huitiéme Roi d'Athènes, l'établiſſement des cérémonies religieuſes, propres à purifier les homicides (*d*).

Nous remarquerons à ce ſujet que Moïſe ordonne une expiation ſolemnelle pour les meurtres dont on ne connoît pas les auteurs (*e*). Il veut auſſi que ceux qui, dans une guerre juſte & légitime, ſe ſont ſouillés par l'effuſion du ſang ennemi, ne rentrent dans le camp, qu'après s'être purifiés (*f*). Chez les Romains, les ſoldats qui ſuivoient le char du vainqueur, étoient couronnés de lauriers, afin, dit Feſtus, qu'ils ne paruſſent rentrer dans la ville, que purifiés du ſang humain qu'ils avoient ré-

(*a*) Æneid l. 2. v. 717, &c.
(*b*) Voy. Marsh. p. 253. = Feithius, p. 187.
(*c*) Demoſth. *in* Ariſtocrat. p. 736. E. = Voſſ. auſſi Plat. *de* Leg. l. 9. p. 930. &c.
(*d*) Marm. Oxon. Ep. 15. = Marsh. p. 258.
(*e*) Deut. c. 21. vs. 5, &c.
(*f*) Num. c. 31. vs. 19 & 24.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

répandu (*a*). Le but de toutes ces coutumes étoit d'inſpirer le plus grand éloignement pour l'homicide.

Il faut, je crois, rapporter à ce même principe d'humanité, autant qu'à la politique, la défenſe de tuer certains animaux, ſi préciſément établie par les premiers Légiſlateurs de la Gréce. On a vû que Cécrops avoit défendu d'offrir aux Dieux rien qui fût animé. Triptolème avoit renouvellé cette loi, en ordonnant de ne leur offrir que des fruits. Mais ce ſecond Légiſlateur alla encore plus loin; car il défendit expreſſément de faire du mal aux animaux ſervans au labourage. L'Hiſtoire n'a pas même dédaigné de nous conſerver les circonſtances qui occaſionnerent la mort du premier bœuf égorgé à Athènes, & les ſuites de cet événement (*b*). C'eſt un de ces faits ſinguliers qui méritent une attention particuliere: il arriva ſous Erechtée, ſixiéme roi d'Athènes (*c*). Cet événement eſt d'autant plus remarquable qu'il donna lieu à l'érection du Pry-

(*a*) Verbo *Laureati*, p. 206.
(*b*) Porphyr. de Abſtin. l. 2. p. 136 & 174. = Ælian. Var. Hiſt. l. 8. c. 3. = Pauſ. l. 1. c. 28. p. 70.
(*c*) Pauſ. Ibid.

Prytanée, tribunal très-renommé chez les Athéniens (*a*). La fonction des Prytanes étoit de faire le procès aux choſes inanimées, qui avoient occaſionné la mort de quelqu'un (*b*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

Je finis ce qui concerne les loix pénales de la Gréce, en obſervant une parfaite conformité entre ces loix & celles des Egyptiens, ſur la punition des femmes enceintes coupables de crimes qui méritoient la mort. Les Grecs, à l'exemple des Egyptiens, attendoient, pour les conduire au ſupplice, qu'elles fuſſent accouchées (*c*).

Ce que je trouve de plus extraordinaire dans les anciennes loix de la Gréce, c'eſt que les Légiſlateurs n'avoient point déterminé préciſement le genre & la durée du ſupplice dont chaque crime devoit être puni (*d*). Ils avoient laiſſé les Juges maîtres d'appliquer les loix ſuivant qu'ils le jugeroient à propos. Zaleucus, légiſlateur des Locriens, fut, dit-on, le premier qui preſcrivit & expliqua dans ſes loix l'eſpéce & la durée des

(*a*) Ibid. *loco cit.* = Pollux. l. 8. c. 10.
(*b*) Pauſ. l. 1. c. 28. p. 70. Voy. les exemples qu'il en cite, l. 5. c. 27. p. 449. l. 6. c. 11. p. 478.
(*c*) Diod. l. 1. p. 88. = Ælian. Var. Hiſt. l. 5. c. 18. = Plut. t. 2. p. 552. D.
(*d*) Strabo, l. 6. p. 398.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ces peines qu'on devoit infliger aux criminels (*a*).

On voit par tout ce qui vient d'être dit, que les premieres loix de la Gréce étoient aſſez informes, elles ſe reſſentoient de la groſſiereté qui régna ſi long-tems dans cette partie de l'Europe (*b*).

Les Grecs, comme tous les anciens peuples, ont été quelque tems ſans connoître l'art d'écrire. Le chant étoit alors le ſeul moyen de faire paſſer à la poſtérité ce qu'on avoit intérêt de ne point oublier (*c*). Cette méthode très-ſimple & très-naturelle a été employée pour conſerver le ſouvenir des loix. Faute de monumens où ils puſſent dépoſer leurs loix, les premiers Légiſlateurs les mirent en chant pour les faire retenir plus facilement. Les Grecs chantoient leurs loix. C'eſt ce qui fit donner le même nom aux loix & aux chanſons (1). Ariſtote, dans ſes Problêmes, recherchant la raiſon de cette conformité de nom entre deux objets ſi différens, c'eſt, dit-il, qu'avant la connoiſſance de l'écriture, on chantoit les loix pour ne les point oublier (*a*).

L'uſage

(*b*) Ibid.
(*d*) Ariſt. Polit. l. 2. c. 8. p. 327. B.
(*e*) Voy. la prem. Part. Liv. I. p. 25 & 26.
(1) Νομος
(*a*) Problem. ſect. 19. Problem. 28.

Jo

L'uſage de mettre en chant les loix & tout ce qui y avoit rapport, gagna tellement dans la Gréce, qu'il continua même après que l'écriture y fut introduite. Le crieur qui publioit les loix de la plûpart des villes Grecques, étoit aſſujetti à des tons réglés, & à une déclamation meſurée. Il étoit accompagné du ſon de la lyre, comme un acteur ſur la ſcêne (*a*). Cette maniere de publier les loix, les édits, &c. a ſubſiſté longtems chez les Grecs. L'Hiſtoire nous en

Joſephe & Plutarque ſoupçonnent que le terme Νόμος, employé pour déſigner les loix étoit moderne, en comparaiſon de ces premiers tems dont nous parlons, & qu'il étoit même poſtérieur au ſiécle d'Homère, qui dans ſes Poëmes ne ſe ſert jamais du mot Νόμος, pour deſigner les loix, mais de celui de Θεσμοὶ, *jura*.

Mais Joſephe & Plutarque, parlant ſur-tout avec quelque doute, ne ſauroient balancer l'autorité d'Ariſtote ſur l'antiquité d'un mot Grec, pour ne rien dire d'un Hymne en l'honneur d'Apollon, attribué à Homere, où Νόμος eſt employé pour ſignifier la *Loi* ou la *méthode* du chant. Verſ. 20.

On trouve auſſi le mot Νόμος, employé dans Héſiode pour déſigner les *Loix*. Op. & Dies, v. 276.

(*a*) *Græcarum quippe urbium multæ ad Lyram leges, decretaque publica recitabant.* Martian. Capella, de Nupt. Philolog. l. 9. p. 313. = Voy. auſſi Ælian. Var. Hiſt. l. 2. c. 39. = Stob. Serm. 42. p. 291.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

en a conſervé un exemple trop remarquable pour ne le pas rapporter.

Dans la nuit qui ſuivit la bataille de Chéronée, Philippe, ivre de bonne chere & de vin, & plus encore de la victoire qu'il venoit de remporter, ſe tranſporta ſur le champ de bataille couvert encore des cadavres des Athéniens. Là, pour inſulter aux morts, il ſe mit à parodier le décret que Démoſthene avoit propoſé pour exciter les Grecs à prendre les armes. Philippe chantoit donc en battant la meſure: „*Démoſthè-*„ *ne, fils de Démoſthène Pæonien, a* „ *dit, &c.* (*a*) ".

Les Locriens d'Italie paſſoient, dans les écrits de quelques auteurs de l'antiquité, pour les premiers peuples Grecs qui euſſent rédigé leurs loix par écrit (*b*). Ce fait ne me paroît point exact; car ſans parler de Minos, qui, au rapport de Platon, avoit rédigé ſes loix par écrit (*c*); ſans parler d'une loi de Théſée écrite ſur une colonne de pierre qui ſubſiſtoit encore du tems de Démoſthène (*d*), il eſt certain que Solon avoit fait

(*a*) Plut. *in* Demoſth. p. 855. A.
(*b*) L. 6. p. 397.
(*c*) *In* Minoë, p. 568 E.
(*d*) *in* Neæram. p. 873. C.

fait coucher ſes loix par écrit (*a*): & Solon eſt antérieur de près d'un ſiécle à Zaleucus, légiſlateur des Locriens. Je ne crois point au ſurplus que dans les tems dont il s'agit maintenant, aucun peuple de la Gréce, ſi l'on en excepte les Crétois, eût un corps de loix compilées & rédigées par écrit.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

(*a*) Voy. la 3e Part. Liv. I. Ch. III. Art. I.

ARTICLE NEUVIEME.

Des Loix de Créte.

J'AVOIS d'abord réſolu de ne point parler des Crétois. Ces Inſulaires ne faiſoient point corps avec les autres peuples de la Gréce; fixés dans leur iſle, ils ne prirent preſque jamais de part aux affaires générales, & n'influerent ſur aucun événement qui ait intéreſſé tous les Grecs (1). On doit cependant regarder les Crétois comme faiſant partie de la nation Grecque, puiſqu'ils parloient

(1) Excepté la guerre de Troye, ils ne paroiſſent point s'être jamais mêlé des affaires de la Gréce. *Voy.* Herod. l. 7. n. 167. & 170, 171.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

loient la même langue (*a*). D'ailleurs les loix de Crète méritent par elles mêmes notre attention; elles ont ſervi de modéle à celles que Lycurgue donna par la ſuite aux Lacédémoniens. Il eſt donc à propos d'en parler, afin qu'on puiſſe remarquer la conformité qu'il y avoit entre les loix de Crète & celles de Sparte.

De tous les peuples de la Grece, les Crétois paſſoient pour les plus anciens dont les loix euſſent été rédigées par écrit (*b*). Elles étoient l'ouvrage de Minos premier (*c*. La réputation dont ces loix ont joui, a fait mettre ce Prince au nombre des plus grands légiſlateurs de l'antiquité.

Les loix de Minos étoient fondées ſur deux motifs principaux, de former ſes ſujets à la guerre, & d'entretenir l'union entre les eſprits. Si Minos réuſſit dans le premier de ces objets, nous allons voir qu'à l'égard du ſecond, l'événement ne répondit point à ſes eſpérances.

Dans la vûe d'établir une parfaite union entre ſes ſujets, Minos travailla à met-

(*a*) C'étoit le Dialecte Dorique.

(*b*) Plat. *in* Min. p. 568 E. = Solinus, c. 11. p. 29. = Iſidor. Orig. l. 14. c. 6.

(*c*) Voy. les Mém. de l'Acad. des Inſcr. Tom. 3. Mem. p. 49.

mettre entre eux le plus d'égalité qu'il étoit poſſible. Il ordonna pour cet effet que tous les enfans ſeroient nourris & élevés enſemble (*a*). Leur vie étoit dure & ſobre. On les accoutumoit à ſe paſſer de peu, à ſouffrir le chaud, le froid, à marcher dans des endroits rudes & eſcarpés. Ils étoient toujours habillés comme doivent l'être des gens de guerre, d'une étoffe fort ſimple, la même en hiver qu'en été. On les exerçoit à faire entre eux de petits combats, à ſouffrir courageuſement les coups qu'ils ſe portoient; & afin, dit Strabon, que juſqu'à leurs divertiſſemens, tout reſſentît la guerre, leur danſe même ſe faiſoit les armes à la main (*b*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Pour rapprocher encore davantage les eſprits, & les lier plus intimement, Minos voulut que tous les citoyens mangeaſſent enſemble aux mêmes tables (*c*). Ils étoient nourris aux dépens de l'Etat. C'étoit le tréſor public qui fourniſſoit à la dépenſe (*d*). Les jeunes gens mangeoient

(*a*) Strabo, l. 10. p. 735, &c.

(*b*) Strabo, l. 10. p. 735, &c. Cette danſe à été fort célébre dans l'antiquité ſous le nom de Pyrrhique.

(*c*) Ariſt. Polit. l. 7. c. 10. = Strabo, l 10. p. 736.

(*d*) Ariſt. Ibid. & l. 2. c. 10. p. 332. E. = Strabo. l. 10. p. 736.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

geoient à terre, & ſe ſervoient les uns les autres. Ils ſervoient auſſi les hommes faits (*a*). Comme à l'armée les ſoldats ſont obligés de manger tous enſemble, l'intention de Minos, dans l'établiſſement de ces repas publics, avoit été de former dès l'enfance ſes ſujets à la diſcipline militaire. C'eſt le ſeul mérite que pouvoit avoir cet uſage. L'inſtitution des repas publics ne réuſſit point à entretenir l'union & la concorde entre les Crétois; on ſçait qu'ils étoient continuellement en guerre les uns contre les autres (*b*). Ils ne s'accordoient que quand il s'agiſſoit de repouſſer un ennemi commun (*c*). Je ne fais aucun doute qu'il ne faille attribuer ces diviſions inteſtines des Crétois à la diſtinction des profeſſions, qui avoit lieu en Crete comme en Egypte (*d*).

On

(*a*) Strabo, p. 739.

(*b*) Ariſt. Polit. l. 2. c. 10. p. 333.

(*c*) Plut. t. 2. p. 490. B.

C'eſt de cette conduite des Crétois qu'eſt venue, ſuivant Plutarque, cette expreſſion Proverbiale, ſi connuë dans la Gréce, *Syncrétiſer*.

On a depuis appellé *Syncrétiſtes*, ceux qui ſe méloient de concilier les différentes ſectes. Ce mot eſt employé ſouvent par les Théologiens, mais toujours en mauvaiſe part.

(*d*) Ariſt. Polit. l. 7. c. 10. = Voy. ſur cet article la 3e Part. Liv. I. Chap. II.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

On ne ſçauroit trop louer l'attention de Minos à l'égard des Magiſtrats & des perſonnes âgées. Non-ſeulement il exigeoit qu'on eût pour eux le reſpect & les égards qui leur ſont dûs, mais encore dans la crainte que l'on n'y manquât, il avoit défendu, en cas qu'on remarquât en eux quelques défauts, de les relever en préſence des jeunes gens (*a*). D'ailleurs il avoit pris toutes les précautions que la prudence humaine peut ſuggérer pour inſpirer à la jeuneſſe un grand reſpect & un grand attachement pour les maximes & les coutumes de l'Etat. Il n'étoit pas permis aux jeunes gens de révoquer en doute, ni même de mettre en queſtion la ſageſſe ou l'utilité des réglemens dont on les inſtruiſoit. C'étoit ce que Platon trouvoit de plus admirable dans les loix de Minos (*b*).

Afin d'inſpirer aux Crétois une vénération plus profonde pour ſes ordonnances, Minos ſe retiroit de tems en tems dans un antre, où il ſe vantoit d'avoir avec Jupiter des entretiens familiers (*c*).

Ce

(*a*) Plato, de Leg. l. 1. p. 775.
(*b*) Plato de Leg. l. 1. p. 775.
(*c*) Hom. Odyſſ. l. 19. v. 179. = Plato in Minoë p. 568. Horat. Carm. l. 1. Od. 28. = Diod. l. 1. p. 105. = Strabo, l. 16. 1105. = Val. Max. l. 1. c. 2. p. 37. = Plut. *in* Numa. p. 62. D.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Ce n'eſt au ſurplus ni le premier, ni le ſeul des légiſlateurs anciens qui ait crû devoir s'autoriſer de la divinité pour faire reſpecter ſes loix. Mnévès, un des plus renommés & des plus anciens légiſlateurs de l'Egypte, attribuoit les ſiennes à Hermès, autrement dit, Mercure (*a*). Lycurgue avoit eu ſoin de ſe munir du ſuffrage d'Apollon avant que de travailler à la réforme de Sparte (*b*). Zaleucus, légiſlateur des Locriens, ſe diſoit inſpiré de Minerve (*c*). Zathrauſtès, chez les Arimaſpes, publioit qu'il tenoit ſes ordonnances d'un Génie adoré de ces peuples (*d*). Zamolxis vantoit aux Gétes ſes communications intimes avec la Déeſſe Veſta (*e*). Numa entretenoit les Romains de ſes converſations avec la Nymphe Egérie (*f*). On pourroit en citer bien d'autres exemples: ces faits, pour le dire en paſſant, démontrent invinciblement que la tradition primordiale ſur l'exiſtence de Dieu, ne

(*a*) Diod. l. 1. p. 125.
(*b*) Ibid. *loco cit.* = Strabo, l. 16. p. 1105. = Plut. t. 2. p. 543. A. = Val. Max. l. 1. c. 2. p. 38.
(*c*) Diod. l. 1. p. 105. = Val. Max. l. 1. c. 2. p. 38. = Plut. *in* Numa, p. 62. D.
(*d*) Diod. *loco cit.*
(*e*) Diod. *loco cit.* = Strabo, l. 16. p. 1106.
(*f*) Plut *in* Numa. p. 62. D. = Dion. Halic. l. 2. p. 122. = Val. Max. l. 1. c. 2.

ne s'eſt jamais perdue, puiſque dans tout l'univers connu, cette croyance ſe trouve établie de tems immémorial, & ſi profondément même, que les premiers légiſlateurs ont voulu s'en autoriſer, pour donner à leurs loix une conſidération plus qu'humaine (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Le grand défaut de Minos dans ſes inſtitutions politiques, défaut dans lequel Lycurgue tomba d'après lui, étoit de n'avoir enviſagé que la guerre. C'eſt le ſeul but que le légiſlateur des Crétois ſemble s'être propoſé (*b*). Nous avons vû que c'étoit uniquement de ce côté qu'étoit dirigée l'éducation de la jeuneſſe. Par une ſuite du même motif, les Crétois ne cultivoient point leurs terres par leurs mains. Des eſclaves connus dans l'antiquité ſous le nom de *Périæciens*, étoient chargés de ce ſoin. On les obligeoit de rendre tous les ans une certaine ſomme à leurs maîtres (*c*), ſur laquelle on prélevoit les

(*a*) Voy. Diod. l. 1. p. 105. = Strab. l. 16. p. 1105. & 1106. = Plut. *in* Numa, p. 62. Dion. Halicarn. l. 2. p. 122. & le traité de l'Opinion, t. 4 p. 513.

(*b*) Plato de Leg. l. 1. p. 769, &c.

(*c*) Ariſt. Polit. l. 2. c. 10. = Strabo, l. 12. p. 817. = Plut. *in* Lacon. p. 239 = Athen. l. 6. p. 263 & 264.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

les frais néceſſaires aux beſoins de l'Etat (*a*).

Si les loix de Minos étoient bonnes à faire des Crétois, d'excellens ſoldats, elles ne paroiſſent pas avoir été également propres à régler leurs mœurs & leurs ſentimens. Chaque citoyen étoit obligé de ſe marier (*b*): mais avec quel étonnement ne voit-on pas qu'un légiſlateur ait pû aprouver un moyen auſſi infâme que celui dont les Crétois faiſoient uſage pour n'être point chargés d'un trop grand nombre d'enfans. Soit qu'en Créte la fertilité ou l'étendue des terres ne répondît point au nombre des habitans, ſoit que les corps y fuſſent plus robuſtes, ou les femmes plus fecondes; Minos autoriſa par ſes loix, une paſſion que la nature déſavoue, & permit des excès dont la pudeur ne parle jamais qu'en frémiſſant (*c*).

(*a*) Ariſt. *loco cit.*

(*b*) Strabo, l. 10. p. 739. A.

(*c*) Ariſt. l. 2. c. 10. p. 333. = Strabo, l. 10. p. 779 & 740. = Athen. l. 13. p. 602. = Voy. auſſi ſur la maniere dont on puniſſoit l'adultere en Crete *Ælian. var. Hiſt.* l. 12. c. 12.

FIN DU PREMIER LIVRE.

SE-

SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſquà l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux : eſpace d'environ 600. ans.

LIVRE SECOND.

Des Arts & Métiers.

J'AI eſſayé dans la premiere Partie de cet Ouvrage de donner une idée de l'origine & du dévelopement des Arts. J'aurois déſiré pouvoir en ſuivre le progrès d'âge en age, & fixer le degré de perfection auquel ils ont été portés dans chaque ſiécle. Le défaut de monumens ne m'a pas permis d'exécuter ce projet. On apperçoit ſeulement à travers l'obſcurité qui envelope l'hiſtoire des peuples de l'Aſie & celle des Egyptiens, que ces nations ont connu fort promp-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

te-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

tèment pluſieurs Arts, & que leurs premiers progrès ont été aſſez rapides. Nous voyons en effet peu de ſiécles après le déluge, les Egyptiens, & quelques contrées de l'Aſie, en poſſeſſion de pluſieurs des connoiſſances qui ſont le partage des peuples policés. L'expoſé que je vais faire des ouvrages exécutés par ces Nations, dans les tems qui fixent préſentement nos regards, achevera de nous en convaincre.

A l'égard des Grecs, leurs connoiſſances dans les Arts étoient alors bien différentes de celles des peuples de l'Aſie & des Egyptiens. Ils n'en étoient encore, dans les tems dont il s'agit maintenant, qu'aux premiers élémens. La Gréce a langui bien des ſiécles dans l'ignorance & dans la groſſièreté.

SECTION PREMIERE.

De l'état des Arts dans l'Aſie & dans l'Egypte.

J'AI crû devoir raſſembler ſous une ſeule & même ſection ce que j'ai à dire dans cette ſeconde Partie ſur l'état des Arts & dans l'Aſie & dans l'Egypte. Les peu-

peuples de ces contrées ſemblent avoir marché d'un pas à peu-près égal dans la carriere des connoiſſances humaines. Leur goût paroît auſſi avoir été preſque ſemblable ; je ne ferai donc point d'articles ſéparés pour l'Aſie, ni pour l'Egypte.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Agriculture.

L'HISTOIRE des peuples de l'Aſie, dans les ſiécles qui ſont l'objet de cette ſeconde Partie, ne nous fournit rien de particulier ſur l'état de l'Agriculture proprement dite. Je crois ſeulement y appercevoir des traits qui donnent lieu de penſer que l'art du Jardinage étoit alors fort cultivé dans quelques contrées de cette partie du monde. Les Syriens paſſoient pour entendre parfaitement le Jardinage (*a*) ; preuve qu'ils s'y étoient adonnés depuis très-long-tems. On en peut dire autant des Phrygiens. Les jardins de Mi-

(*a*) Plin l. 20. ſect. 36. p. 192.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Midas étoient fort renommés dans l'antiquité ; mais il ne nous en eſt point reſté de deſcription : Hérodote qui en parle, ſe contente de dire qu'il y croiſſoit des roſes d'une grandeur & d'une odeur admirables (*a*). Homère nous fournira plus de lumieres ſur cet objet. La deſcription des jardins d'Alcinoüs fera connoître quel étoit le goût des peuples de l'Aſie, dans cette partie de l'Agriculture. On ſera peut-être étonné du rapport que j'établis entre l'Aſie & l'iſle des Phéaciens ; mais je crois y être ſuffiſamment autoriſé (1).

Ho-

(*a*) L. 8. n. 138.

(1) Juſqu'à préſent on a toujours pris l'Iſle de Corfou pour l'Iſle des Phéaciens, ſi fameuſe dans les poëmes d'Homere. Je ne ſçais cependant ſi les raiſons ſur leſquelles on ſe fonde ſont abſolument déciſives. Je crois au contraire trouver dans le texte même d'Homere, des faits qui ne permettent pas de placer l'Iſle des Phéaciens dans l'Europe.

Le ſeul motif ſur lequel on établit l'identité de l'Iſle des Phéaciens avec celle de Corfou, c'eſt ſa proximité d'Ithaque. Il n'eſt pas difficile de détruire cette conjecture, & de faire voir qu'elle porte ſur des fondemens peu ſolides.

Homère a ſemé trop de fables & mis trop de contradictions dans les voyages d'Ulyſſe, pour qu'il ſoit poſſible de déterminer avec quelque ſorte de préciſion, les pays où il a voulu faire aborder ſon Héros. L'exactitude Géographique n'a point été le but que ce Poëte s'eſt propoſé dans l'O-

Homère eſt le plus ancien Auteur qui ait parlé nommément des jardins, & qui

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

l'Odyſſée. A chaque inſtant il déplace les pays, & arrange les routes, ſuivant qu'il le juge à propos. Envain tenteroit-on de vouloir retrouver la plupart des contrées dont il parle ; les efforts ſeroient ſuperflus. Je n'en citerai pour exemple que l'Iſle d'*OEa*, où le Poëte place le ſéjour de Circé. Les Géographes prétendent que c'eſt le Promontoire *Circeï*, ſitué ſur la côté Occidentale d'Italie.

Mais quelle reſſemblance peut-on trouver entre l'Iſle d'*OEa* d'Homère, & le Promontoire *Circeï* ?

1° Homère dit nettement que Circé habitoit dans une Iſle, & non pas ſur un Promontoire. 2°. Il n'y a jamais eu de ville d'*OEa*, en Italie. 3°. Homère dit que l'Iſle de Circé étoit ſituée dans l'Océan. On n'ignore pas combien le Promontoire *Circeï* en eſt éloigné. Comment enfin accorder la poſition de ce Promontoire, ſitué ſur la côté Occidentale de l'Italie, avec les danſes de l'aurore qu'Homère place dans l'Iſle d'*OEa*, dont il dit de plus qu'elle voit naître le ſoleil. *Odiſſ. l.* 12. *init.*

Je ſçais bien que Strabon, & ceux qui défendent la Géographie de l'Odyſſée, ont eſſayé de concilier, à l'aide de l'ancienne tradition, les contradictions dont je parle. Mais on voit qu'ils ſont obligés de faire à chaque inſtant violence aux notions de Géographie les plus communes. Il faut renverſer toutes les idées qu'on en peut avoir.

Mais, dit-on, l'Iſle de Phéaciens ne peut pas être bien éloignée d'Ithaque, puiſqu'Ulyſſe ne met qu'un jour à faire cette traverſée.

Pour qu'on pût tirer quelque induction de ce raiſonnement, il faudroit être aſſuré qu'Homère ne s'écarte jamais ſur ce ſujet de la vraiſemblance. Cependant nous voyons que lorſqu'Ulyſſe part

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

qui se soit plû à les décrire. Ses ouvrages peuvent donc nous instruire des especes de chez Cicré pour aller aux enfers, le Poëte lui fait traverser l'Océan en un jour. A l'égard de sa traversée de l'Isle des Phéaciens à Ithaque, le merveilleux qu'Homère a répandu dans tout ce récit, ne permet pas qu'on en puisse rien inférer pour la distance des lieux. Il s'en explique même assez clairement, puisqu'il dit, qu'il n'en est pas des vaisseaux Phéaciens comme de ceux des autres nations. Ces vaisseaux, dit-il, n'ont ni gouvernail ni Pilote. Ils sont doüés de connoissance. Ils sçavent d'eux-mêmes les chemins de toutes les villes & de toutes les païs; ils font très-promptement les plus grands trajets *Odyss. l.* 8. v. 556, &c.

Je crois que ce passage détruit suffisamment toutes les inductions qu'on a prétendu tirer de la proximité de l'Isle de Corfou à celle d'Ithaque. On ne trouve d'ailleurs aucune confirmité, aucun rapport entre le nom de *Scherie*, qu'Homère donne à l'Isle des Phéaciens, & celui de *Corcyre* ou de *Corfou*. Faisons voir maintenant que l'état où ce Poëte dit qu'étoit l'Isle des Phéaciens lorsqu'Ulysse y aborda, ne peut en nulle façon convenir à l'état où devoit être l'Isle de Corfou aux siécles héroïques.

Homère dépeint l'Isle des Phéaciens comme une contrée où regnoit dès le tems de la guerre de Troie une opulence, une molesse & une magnificence inconnues certainement alors dans toute l'Europe. Je ne parle point du Palais d'Alcinoüs, quoiqu'Homère semble s'être épuisé pour en faire concevoir la plus haute idée. Mais j'insisterai sur la grandeur & la décoration des places publiques, sur celle des ports, sur la beauté & la quantité des vaisseaux dont ils étoient remplis, enfin, sur l'expérience des Phéaciens dans la Marine & sur l'é-

ten-

péces d'arbres & de plantes qu'on a connues & cultivées dans les premiers tems. Nous y trouvons auſſi la maniere dont les jardins étoient diſpoſés.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Ce Poëte dit qu'il y avoit dans les jardins d'Alcinoüs des poiriers, des grenadiers, des figuiers & des oliviers. Il y auroit même lieu de ſoupçonner qu'il y avoit des citroniers (*a*). A l'égard des

tendue de leur Commerce. J'appuyerai auſſi ſur l'habileté & l'adreſſe des Phéaciennes à travailler des étoffes d'une fineſſe & d'une beauté ſurprenante. Je dis que toute cette deſcription ne peut caractériſer une Iſle de l'Europe dans les tems héroïques; & pour s'en convaincre, il ſuffit de jetter les yeux ſur l'état où étoient alors les Arts, le Commerce & la Navigation dans la Gréce. Je crois au contraire, reconnoître à ces traits des Aſiatiques. C'eſt à ces peuples qu'on doit rapporter tout ce qu'Homere débite des Phéaciens; & je n'imagine pas qu'il ait eu d'autres vûes. Ce Poëte étoit trop inſtruit pour ignorer que du tems d'Ulyſſe il n'y avoit aucune Iſle de la Gréce dans un état pareil à celui dans lequel il dépeint l'Iſle des Phéaciens. Je ne penſe donc pas que toutes ces conjectures, auxquelles on eſt obligé d'avoir recours pour placer cette Iſle dans l'Europe, puiſſent l'emporter ſur le texte même d'Homère, qui me paroît prouver clairement que ce Poëte a voulu déſigner une Colonie Grecque tranſportée dans quelques-unes des Iſles de l'Aſie.

(*a*) Odyſſ. l. 7. v. 115, &c.

Μηλέαι αἰγλαόκαρποι A la lettre *des fruits brillants à la vue.* Ce qu'on peut fort bien interpréter des *oranges*, ou des *citrons.*

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

légumes, Homère n'entre dans aucun détail sur cet article. On peut conjecturer seulement qu'il y en avoit de plusieurs espéces (a).

Quant à la distribution & à l'arrangement de ces jardins, on y voit régner une sorte de symétrie. Ils étoient partagés en trois parties. Un verger contenant les arbres fruitiers, une vigne & un potager. Les arbres ne semblent point plantés confusément dans le verger. Il paroît au contraire qu'on connoissoit dès lors l'art de les aligner (1). La vigne pouvoit aussi former des treillés. A l'égard du potager, Homère, suivant que je le conjecture, donne à entendre que les légumes y étoient rangés en différentes planches ou compartimens (2). On sçavoit encore ménager & distribuer des eaux courantes dans les

(a) Ibid. v. 127 & 128.

(1) Je fonde ma conjecture sur ce qu'Homere se sert du mot ὄρχατος, plutôt que de celui de Κῆπος en parlant de jardins d'Alcinoüs. Or le mot ὄρχατος, vient de la racine ὄρχος, qui désigne des plantes rangées avec ordre & symétrie.

(2) C'est, je crois, l'induction qu'on peut tirer des termes de Κοσμηταὶ πρασιαὶ dont Homère se sert: son Scholiaste les explique, & je crois avec beaucoup de fondement, par ἐν τάξει, διατεθειμέναι, *des plantes rangées avec ordre.*

les jardins. Homére remarque que dans ceux d'Alcinoüs il y avoit deux fontaines : l'une ſe partageant en différens canaux, arroſoit tout le jardin : l'autre, coulant le long des murs de la cour, avoit ſon iſſue à l'extérieur du palais, & fourniſſoit de l'eau à toute la ville (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Convenons cependant que cette déſcription ne donne pas une grande idée du goût qui regnoit alors dans les jardins. Ceux d'Alcinoüs ne ſont, à proprement parler, que des clos, des vergers. On n'y voit que des arbres ou des plantes utiles. Nulle mention de l'ormeau, du hêtre, du platane, ni d'aucun de ces arbres qui par la ſuite ont fait l'ornement & l'agrément des jardins. Point d'allées couvertes, point de boſquets, point de terraſſes. Il n'eſt pas même queſtion de fleurs, & moins encore de parterres. Il n'y a rien, en un mot, dans cette deſcription, qui préſente ce qu'on peut appeller le deſſein & l'ordonnance d'un jardin.

Un point plus important, c'eſt d'examiner quelle connoiſſance on pouvoit avoir alors de la culture des arbres. Il eſt conſtant que l'art de les faire venir dans les endroits qu'on jugeoit à propos, étoit bien con-

(*a*) Odyſſ. l. 7. v. 129, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

connu ; mais étoit-on inſtruit également de l'art de les gouverner, de les greffer, par exemple ? c'eſt ſur quoi j'ai déja eu lieu de propoſer quelques conjectures (*a*). J'ai ſoutenu que ce ſecret n'avoit été connu qu'aſſez tard : établiſſons les motifs qui m'ont fait embraſſer cette opinion.

Il n'eſt point queſtion de la greffe dans les écrits de Moïſe. Nous voyons néanmoins ce Légiſlateur donner aux Iſraëlites des préceptes fort utiles ſur la culture des arbres fruitiers. Il ordonne de retrancher pendant les trois premieres années les fruits des arbres qu'on plantera. Ceux de la quatriéme pouſſe étoient conſacrés au Seigneur. Ce n'étoit qu'à la cinquiéme année qu'il étoit permis d'en manger (*b*). Ce précepte étoit fondé ſur l'expérience & ſur la connoiſſance que Moïſe avoit de la culture des arbres fruitiers. Il n'ignoroit pas qu'on fatigue & qu'on épuiſe un jeune arbre quand on lui laiſſe porter à maturité les fruits qu'il produit à une premiere pouſſe : ainſi en ordonnant aux Iſraélites de retrancher les fruits des trois premieres années, l'intention de

(*a*) Voy. la 1re Part. Liv. II. Chap. I. Art. V.
(*b*) Levit. c. 19. vs. 23, &c.

de Moïse a été d'apprendre à son peuple les moyens de conserver les arbres fruitiers, & de leur faire porter de beaux fruits.

II PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

D'après ces détails, je crois être en droit de présumer que si Moïse eût connu la greffe, il n'auroit pas négligé d'en donner quelque précepte aux Hébreux.

Nous voyons aussi qu'Homere ne dit rien de la greffe, quoiqu'il ait eu occasion d'en parler plusieurs fois.

On pourroit ajouter qu'il n'est point fait mention de la greffe dans ce qui nous reste aujourd'hui des Poëmes d'Hésiode (1); cependant son premier Ouvrage où il traite dans un grand détail de tout ce qui concerne l'Agriculture, nous est parvenu assez entier. Mais l'induction qu'on pourroit tirer du silence d'Hésiode, ne seroit pas également concluante. Il est certain premierement que tous les écrits de ce Poëte ne sont pas parvenus jusqu'à nous (*a*). On trouve

(1) On pourroit s'autoriser du vers 731. *Oper. & Dier.* pour soutenir que l'art de greffer n'étoit pas inconnu à Hésiode. Mais outre que d'habiles Critiques regardent comme vicieuse la leçon commune, & substituent ἐκτρέψασθαι à ἐντρέψασθαι qu'on lit dans les éditions, il seroit bien singulier de voir le verbe ἐντρέφειν devenir synonyme à ἐμφύειν; terme consacré à signifier l'opération de la greffe.

(*a*) Voy. Fabric. Bibli. Grec. t. 1 p. 379.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ve en ſecond lieu dans Manilius un paſſage qui donne à entendre qu'Héſiode avoit parlé de la greffe dans quelques-uns de ſes ouvrages (*a*). Je ne veux donc point m'autoriſer des écrits de ce Poëte pour nier l'ancienneté de cette découverte. Mais en accordant que ce ſecret a pû être connu d'Héſiode, on n'en peut rien induire pour les tems dont je parle. Ce Poëte eſt de beaucoup poſtérieur à l'époque qui nous occupe préſentement.

Voilà tout ce que l'hiſtoire de l'Aſie nous fournit pour le moment, par rapport à l'Agriculture.

A

(*a*) *Atque Arbuſta vagis eſſent quod adultera pomis.* l. 2. v. 22.

Il eſt certain que par cette expreſſion Manilius déſigne la greffe. Pline emploie le même terme en parlant des entes ou greffes. *Ob hoc inſita & arborum quoque adulteria excogitata ſunt.* l. 17. ſect. 1re.

Il y a cependant dans tout ceci une difficulté conſidérable, en ce que Manilius attribue dans tout ce paſſage pluſieurs choſes à Héſiode, qui ne ſe trouvent point dans ſes Ouvrages; ou même qui ſont contraires à ce qu'on y voit. Scaliger conjecture que Manilius a confondu les Poëmes qui paſſoient pour être d'Orphée avec ceux d'Héſiode. Il rapporte même à cette occaſion neuf vers du commencement d'un de ces prétendus Poëmes qui portoit le même titre que celui d'Héſiode, intitulé Ἔργα, καὶ ἡμέραι. *In* Manil. p. 102. & 103.

On n'ignore pas que tous les Poëmes attribués à Orphée ſont ſuppoſés, ainſi cette autorité ne conclut rien pour l'ancienneté de la greffe.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

A l'égard des Egyptiens, le regne de Séſoſtris doit être regardé comme l'époque la plus marquée de l'attention de ces peuples à faire uſage de tout ce qui pouvoit contribuer à mettre leurs terres en valeur.

On n'a pas oublié que dès les premiers ſiécles les Monarques d'Egypte s'étoient appliqués à tirer avantage des débordemens du Nil. Ils avoient fait conſtruire & ménager divers canaux pour recevoir & répandre à propos les eaux de ce fleuve (*a*). Séſoſtris en augmenta conſidérablement le nombre (*b*). On doit attribuer à ces travaux la prodigieuſe fertilité dont les Hiſtoriens diſent que l'Egypte jouiſſoit anciennement. Par le moyen des canaux multipliés on conduiſoit l'eau ſur toutes les terres. Chaque habitant pouvoit s'en procurer facilement. Il n'avoit que la peine d'ouvrir une tranchée chaque fois que le beſoin l'exigeoit. C'eſt ainſi que l'Egypte ſe trouvoit arroſée juſques dans ſes extrémités les plus éloignées du Nil (*c*).

L'extrême fertilité dont jouiſſoit autrefois cette contrée eſt ſi généralement atteſtée, qu'on doit mettre ce fait au nom-

(*a*) Voy. la 1re Part. Liv. II. Chap. I.
(*b*) Herod. l. 2. n. 108 & 109. = Diod. l. 1. p. 66, = Strabo, l. 17. p. 1156 & 1157.
(*c*) Herod. l. 2. n. 19 & 108.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

nombre de ceux qu'il ne paroît pas poſſible de revoquer en doute. Dès les ſiécles les plus reculés l'Egypte étoit en poſſeſſion de fournir aux autres peuples un ſecours aſſuré dans les tems de diſette (*a*). Sous les Empereurs Romains on l'appelloit le grenier d'Italie (*b*). Il en étoit de même ſous les Empereurs Grecs. On tiroit d'Alexandrie tout le bled qui ſe conſommoit à Conſtantinople (*c*). Ces faits bien aſſurés & bien vérifiés forment cependant un problême qu'il n'eſt pas aiſé de réſoudre.

L'Egypte eſt une contrée qui n'a pas beaucoup d'étendue. Toutes les terres n'ont jamais pû y être d'un produit égal, même dans les meilleurs tems: enfin il a toujours dû reſter dans le pays la quantité de bled néceſſaire à la ſubſiſtance des habitans; & cette quantité devoit être autrefois fort conſidérable, attendu que l'Egypte étoit alors extraordinairement peuplée. Comment ſe perſuader, d'après ces réflexions, qu'une pareille contrée ait jamais pû fournir aux approviſionnemens immenſes dont parlent les Anciens? La queſtion devient encore plus difficile à décider quand on rapproche les récits des différens Auteurs tant anciens que modernes, &

(*a*) Voy. la 1re Part. Liv. II. Chap. I.
(*b*) Biblioth. Anc. & Mod. t. 4. p. 123.
(*c*) Ibid. t. 11. p. 215.

& qu'on veut se former, d'après leurs récits, une idée exacte de la fertilité de l'Egypte.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Pline compare le sol de l'Egypte à celui des Léontins, regardé autrefois comme un des plus fertiles cantons de la Sicile. Il prétend que dans cette contrée le boisseau de bled rendoit cent pour un (*a*). Mais si l'on s'en rapporte au témoignage de Cicéron, rien n'est plus exagéré que ce fait avancé par Pline. Cicéron dit en termes formels, que dans le terroir des Léontins, le plus haut produit étoit de dix pour un, & encore très-rarement. L'ordinaire n'étoit que de huit, & on se trouvoit alors bien partagé (*b*). L'Orateur de qui nous tenons ce détail devoit en être bien instruit. Il avoit été Questeur en Sicile; de plus il plaidoit devant le peuple Romain la cause des habitans de cette province contre Verrès. Ainsi en comparant, d'après Pline, la fertilité de l'Egypte au terroir des Léontins, il se trouvera qu'en Egypte le boisseau ne rendoit que dix pour un.

Cette estimation se rapporte exactement avec celle que nous donne de la fertilité de ce pays le sieur Granger, au-

(*a*) L. 18. sect. 21. p. 111.
(*b*) *In* Verrem. Actio 2da l. 3. n. 47. t. 4. p. 304.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

auteur d'une relation d'Egypte, qui, à bien des égards, merite beaucoup de considération (1). Il dit que les terres les plus voisines du Nil, celles sur lesquelles, dans les tems de l'inondation, l'eau reste quarante jours, ne donnent, dans les meilleures années que dix pour un, & qu'à l'égard des terres où l'eau ne séjourne que cinq jours, c'est beaucoup quand elles rapportent quatre pour un (*a*).

Le même Voyageur prétend qu'on ensemence aujourd'hui autant de terres en Egypte, qu'on en ensemençoit anciennement; aucunes de celles qui peuvent l'être ne restant en friche. Cependant, ajoute-t-il, si les habitans, qui sont aujourd'hui peu nombreux, en comparaison de ce qu'on dit qu'ils étoient autrefois, mangeoient habituellement du pain de froment; l'Egypte, quoiqu'avec des récoltes abondantes, produiroit à peine de quoi les nourrir (*b*).

Il observe enfin que le sol de l'Egypte est si stérile, qu'il est très-rare d'y trouver quelques plantes ou quelques arbris-

(1) La meilleure partie de cet Ouvrage a été revue & corrigée par M. Pignon, qui a été dix-sept ans Consul au Caire. C'est de lui-même que je tiens ce fait.

(*a*) Voyage en Egypte par le sieur Granger, p. 8 & 9. = Voy. aussi Maillet, Descript. de l'Egypte. Lettr. 9. p. 4 & 5.

(*b*) Granger, p. 4-5-11.

briſſeaux : la terre eſt d'une couleur obſcure & argilleuſe. Ce n'eſt, à proprement parler, qu'un compoſé de ſel & de pouſſiere (*a*). Les graines & les arbres qu'on y plante ne croiſſent & ne pouſſent qu'à force d'eau. C'eſt par cette raiſon qu'il n'y a en Egypte ni bois de conſtruction ni bois à brûler (*b*). A l'égard des débordemens du Nil, c'eſt, dit-il, une erreur de croire que les eaux de ce fleuve, dans le tems des crues, charient un limon qui engraiſſe les terres. Quand le Nil eſt à la hauteur de dix-huit pieds, il atteint à une terre rouſſâtre dont ſes bords ſont compoſés, dans la haute Egypte. Les eaux étant pour lors rapides, rongent & entraînent ces bords, & ſe teignent d'une couleur qui les fait paroître de conſiſtance de lait (*c*) ; mais elles ne charient point de limon, tel qu'on l'entend ordinairement (1).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Le ſieur Granger conclut de toutes ſes obſervations, que l'Egypte, loin d'avoir jamais pû fournir à l'approviſionnement des autres pays, n'étoit pas même en

(*a*) Granger, p. 12 & 26.
(*b*) Ibid. p. 12 & 13.
(*c*) Ibid. p. 20.
(1) On m'a dit s'être aſſuré par des expériences réiterées, qu'il y a dix-neuf fois moins de limon dans l'eau du Nil que dans celle de la Seine. *Voyez* auſſi le Voyage de Shaw. t. 2. p. 188.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

en état de ſubvenir à l'entretien de ce nombre infini d'habitans dont on prétend qu'elle étoit autrefois peuplée (*a*).

Les autres Voyageurs ne parlent point de l'Egypte d'une façon auſſi déſavantageuſe que le ſieur Granger. Ils conviennent, il eſt vrai, de l'aridité de cette contrée (*b*); mais ils ne regardent point ce défaut comme un obſtacle à ſa fécondité. Entre pluſieurs Voyageurs dont je pourrois citer le témoignage, je ne m'arrêterai qu'à celui du ſieur Maillet, qui, par le long ſéjour qu'il a fait en Egypte, a pû acquérir une connoiſſance aſſez exacte de ce pays. L'Egypte, dit-il, n'eſt, à proprement parler, qu'un vaſte & ſolide rocher. Dès qu'on creuſe un peu la terre, ou qu'on veut fouiller dans le ſable, on rencontre la pierre vive, excepté dans le Delta, qu'il penſe s'être formé du limon du Nil (*c*). Cependant le ſieur Maillet veut qu'on reconnoiſſe aujourd'hui en Egypte un ſol qui, s'il étoit cultivé, ſeroit très-abondant (2): car il eſt bien éloigné de pen-

(*a*) Granger, p. 4.

(*b*) Pietro della Valle. Lettr. 11. p. 218. = Maillet, Deſcription de l'Egypte, Lettre 9e p. 3.

(*c*) Deſcript. de l'Egypt. Lettre. 1re p. 18. & 19.

(2) Le ſieur Maillet, ne paroît pas trop d'accord avec lui-même. Dans ſa Lettre 9e p. 4 & 5. il dit qu'à

penſer qu'on enſemence à préſent la même quantité de terrein que par le paſſé. On en cultive à la vérité autant que l'état actuel de l'Egypte le permet; mais cet eſpace n'a plus à beaucoup près la même étendue qu'il avoit autrefois. La mauvaiſe politique des Turcs eſt cauſe de cette différence. Le Gouvernement a jugé à propos de défendre la ſortie des grains; dès lors on n'a plus enſemencé que les campagnes voiſines du Nil. On a ceſſé par la même raiſon de veiller à l'entretien des digues & des canaux avec autant d'attention qu'on y en apportoit autrefois (*a*). Il n'eſt donc pas étonnant que l'Egypte ne produiſe plus la même quantité de grains que dans les anciens tems.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Ce

qu'à préſent en Egypte, les terres rapportent communément dix pour un, & il ajoute tout de ſuite qu'un grain de bled y produit ordinairement vingt-cinq à trente épis. Ce ſecond fait dément le premier, & la contradiction eſt manifeſte. Il y a certainement erreur dans l'un ou dans l'autre calcul. Car, ſuivant le dernier compte, les terres produiroient aujourd'hui en Egypte au moins trois cents pour un. Comme ce n'eſt pas M. Maillet qui a rédigé & publié ſes Mémoires, on ne ſçait ſi c'eſt à lui, ou à ſon Editeur qu'il faut imputer les contradictions qui ſe rencontrent fréquemment dans cet Ouvrage.

(*a*) Maillet. Lettr. 1re p. 30 & 31. Lettr. 9. p. 2.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Ce récit eſt bien oppoſé à celui du ſieur Granger. Le ſeul fait ſur lequel ces deux Voyageurs s'accordent, c'eſt qu'aujourd'hui il ne ſort plus de bled de l'Egypte. Mais par quels motifs? C'eſt ce dont ils ne conviennent point. Eſſayons de propoſer quelques conjectures ſur une queſtion ſi difficile aujourd'hui à décider.

Il eſt bien certain que, faute de ſoins & d'attention, une grande partie des canaux qui ſervoient autrefois à fertiliſer l'Egypte, a dû ſe combler. Les Romains en avoient bien reconnu l'importance. Ils étoient fort attentifs à les faire nettoyer (*a*). Les Mahométans ont négligé d'entretenir ces ouvrages. On ne doit donc pas avancer qu'on enſemence aujourd'hui autant de terre dans ce pays qu'on en enſemençoit autrefois, puiſque le Nil n'en arroſe plus la même quantité. Mais en reconnoiſſant une très grande différence entre l'état actuel de l'Egypte & ſon état ancien, je ſuis toujours étonné que cette contrée ait jamais pû fournir aux approviſionnemens immenſes dont parlent les Hiſtoriens. On ne peut juſtifier leurs récits qu'en

dont

(*a*) Voy. Sueton *in* Auguſt. c. 18. = Aurel. Victor, Epitome. c. 1.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

comparant l'ancien produit des terres en Egypte avec celui de certains cantons dont la fertilité eſt bien extraordinaire. Hérodote aſſure que dans la Babylonie le terrein produiſoit deux & juſqu'à trois cents pour un (*a*). On tire tous les ans une prodigieuſe quantité de bled du Chili, pays néanmoins extrêmement déſert, & où l'on ne voit de terres labourables que dans quelques vallées ſeulement. Mais ces terres produiſent ſoixante, quatre-vingts & même juſqu'à cent pour un (*b*), tandis que nos meilleures en France ne rapportent que dix ou douze pour un, tout au plus (*c*). Ainſi la récolte que l'on fait au Chili dans un ſeul arpent, équivaut pour le moins à celle qu'on tire de dix arpents dans nos provinces les plus fécondes en grains. La fertilité eſt encore plus grande dans certains cantons du Pérou. Il y en a où l'on recueille juſqu'à quatre & cinq cents pour un de toutes ſortes de grains (*d*).

On eſt convaincu d'ailleurs, par pluſieurs

(*a*) L. 1. n. 193. C'eſt à peu près auſſi le calcul de Théophraſte. *Hiſt. Plant.* l. 8. c. 7. p. 162.

(*b*) Voyage de Frezier. p. 70 & 106.

(*c*) Journ. des Sçav. Août, 1750. p. 538.

(*d*) Voyage de Frezier. p. 137. = Hiſt. des Incas, t. 2. p. 335. = Conqu. du Pérou. t. 1. p. 46 & 47.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

sieurs expériences, qu'on peut faire porter & rendre à la terre beaucoup plus qu'elle ne le fait communément. Ce secret dépend de la maniere de la cultiver & de la labourer (*a*). Ne pourroit-on pas attribuer cette prodigieuse fécondité dont les Anciens disent que l'Egypte jouissoit, à quelque méthode particuliere pratiquée autrefois par les Egyptiens? Le terrein de l'Egypte n'étant plus cultivé, & depuis long-tems, avec le même soin & la même industrie qu'il l'étoit dans les siécles passés, sa fécondité ne doit plus être la même. Enfin, si l'on en croit un célébre Naturaliste, la terre s'épuise par la suite des tems (*b*). Il ne seroit donc pas surprenant que l'Egypte qui a été un des premiers pays habités, fût aujourd'hui moins fertile qu'autrefois.

Ce ne seroit pas, au surplus, la seule contrée qui auroit éprouvé une pareille altération. Si l'on en croit Pline, autrefois dans la Libye le boisseau de bled rendoit cent cinquante pour un (*c*). Il faut que les choses aient bien changé depuis le siécle de ce Naturaliste. Au-

(*a*) Mém. de Trév. Juillet. 1750 p. 1565. & 1566.
(*b*) Buffon Hist. nat. t. 1. p. 243.
(*c*) L. 18. sect. 21. p. 111.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Aujourd'hui, ſuivant le rapport de Shaw, Voyageur des plus exacts, le boiſſeau de froment ne produit ordinairement dans ces pays que huit à douze pour un. On lui a dit, à la vérité, que certains cantons rapportoient beaucoup davantage; mais on l'a aſſuré en même tems que jamais la récolte n'alloit au centuple (*a*). Pline ajoute qu'on avoit envoyé à Auguſte un pied de froment venu dans la Libye, qui portoit près de quatre cents tuyaux, tous provenus d'un ſeul grain & attachés à une même racine. On en fit voir un preſque ſemblable à Néron (*b*). Shaw dit auſſi avoir vû à Alger un pied de froment qui contenoit quatre-vingts épis. Il parle même d'un autre qui en avoit produit cent vingt (*c*). Mais obſervons qu'il y a bien de la différence, pour le produit, entre un grain qui croît iſolé, & ceux qui viennent tout à la fois dans un champ enſemencé. L'expérience nous apprend qu'une graine ſolitaire croît & produit cent fois davantage (*d*) que celles qui ſe trouvent raſſem-

(*a*) Voyage de Shaw. t. 1. p. 283 & 286.
(*b*) Plin. l. 18. ſect. 21. p. 111.
(*c*) Voyage de Shaw. t. 1. p. 283 & 286.
(*d*) Journ. des Sçav. ann. 1681. Janv. p. 11. ann. 1750. Août, p. 538. = Spectacle de la Nature, t. 2. p. 292.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ſemblées en grande quantité dans un même eſpace. Elles s'affament alors les unes les autres. Les épis dont parlent ces Auteurs, avoient crû probablement dans quelque endroit où ils s'étoient trouvés éloignés de tous les côtés d'autres grains ou d'autres plantes. Comme cette matiere au reſte peut ſouffrir de grandes difficultés, je n'entreprendrai point de prononcer ſur toutes ces queſtions. Je viens d'expoſer les faits tels que je les ai trouvés dans les différens Auteurs. J'en abandonne la déciſion au jugement des lecteurs (1).

(1) J'ai ſouvent eu occaſion de m'entretenir de la fertilité actuelle de l'Egypte avec une perſonne digne de foi qui a demeuré pluſieurs années, ſoit à Alexandrie, ſoit au Caire, elle ne penſe pas que l'Egypte produiſe aujourd'hui autant à beaucoup près qu'elle produiſoit, dit-on, autrefois; les terres reſtant en friche pour la plus grande partie dans la haute Egypte, par le manque d'habitans.

CHAPITRE SECOND.

Des Vêtemens.

DE TOUS les Arts dont nous avons à parler dans cette ſeconde Partie, il n'y en a point qui paroiſſent avoir été plus

plus & mieux cultivés que ceux qui concernent les vêtemens. On voit éclater également le goût & la magnificence dans la description que Moïse fait des habits du Grand-Prêtre & des voiles du Tabernacle. Les tissus de tous ces ouvrages étoient de lin, de poil de chevre, de laine & de byssе (*a*). Les couleurs les plus recherchées, l'or, la broderie & les pierres précieuses, avoient concouru à les embellir. Entrons dans quelque détail sur tous ces objets.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

(*a*) Sur le Byssе, Voy. la 1re Part. Liv. II. Chap. II.

ARTICLE PREMIER.

Des Couleurs employées à la teinture des Etoffes.

IL FAUT que l'art de teindre ait fait dès les premiers tems des progrès assez rapides dans certains pays. Moïse parle d'étoffes teintes en bleu céleste, en pourpre, en écarlate *double*; il parle aussi de peaux de moutons teintes en orangé & en violet (*a*). Ces différentes

(*a*) Voy. Exod. c. 25. vs. 4 & 5.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

tes teintures demandoient des préparations fort étudiées. Mon deſſein n'eſt point d'entrer dans le détail de toutes les couleurs qui pouvoient être alors en uſage, ni d'examiner les différentes opérations qu'on employoit pour les appliquer ſur les étoffes. Je ne parlerai que de celles qui méritent une attention particuliere. Je commence par la pourpre, cette teinture ſi précieuſe, & ſi renommée chez les Anciens.

C'eſt au haſard ſeul, ſuivant la tradition de toute l'antiquité, qu'on doit la découverte de cette belle couleur. Le chien d'un berger preſſé par la faim, ayant briſé ſur le bord de la mer un coquillage, le ſang qui en ſortit lui teignit la gueule d'une couleur qui ravit d'admiration ceux qui la virent. On chercha les moyens de l'appliquer ſur les étoffes, & on y réuſſit (*a*). Il y a quelque variété dans les Auteurs ſur les circonſtances de cet évenement. Les uns placent cette découverte ſous le regne de Phœnix deuxiéme roi de Tyr (*b*); c'eſt-à-dire, un peu plus de quinze cents ans

(*a*) Caſſiodor Variar. l. 1. Ep. 2. p. 4. = Achill. Tat. de Clitophon. & Leucipp. Amor. l. 2. p. 87. = Palæphat. *in* Chron. Paſchal. p. 43. C.

(*b*) Palæphat. *loco cit.* = Cedren. p. 18. D.

ans avant J. C. (1). D'autres, dans le temis que Minos premier régnoit en Crete (*a*), quatorze cents trente-neuf ans environ avant l'ere Chrétienne. Mais le plus grand nombre s'accordent à faire honneur à l'Hercule Tyrien de l'invention de teindre les étoffes en pourpre. Il en préſenta les premiers eſſais au roi de Phénicie. Ce Prince fut, dit-on, ſi jaloux de la beauté de cette nouvelle couleur, qu'il en défendit l'uſage à tous ſes ſujets, la réſervant pour les rois, & pour l'héritier préſomptif de la couronne (*b*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Quelques Auteurs font intervenir l'amour dans la découverte de la pourpre. Hercule, diſent-ils, étoit épris des charmes d'une Nymphe appellée *Tyros*. Son chien trouvant un jour ſur le bord de la mer un coquillage, le briſa & ſe teignit la gueule de couleur de pourpre. La Nymphe le remarqua : charmée auſſitôt de l'éclat de cette nouvelle couleur, elle déclara à ſon amant qu'elle ceſſeroit de le voir s'il ne lui apportoit un habit teint d'une couleur ſembla-

(1) Phœnix étoit fils d'Agénor & frere de Cadmus. Apollodor. l. 3. p. 129. = Cadmus paſſa en Gréce 1519. ans av. J. C.

(*a*) Suid. *in voce* Ηρακλῆς, t. 2. p. 73.

(*b*) Autor. *Suprà* laudati.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

blable. Hercule songea au moyen de satisfaire le desir de sa maîtresse. Il ramassa un grand nombre de coquillages, & réussit à teindre une robe de la couleur que la Nymphe avoit demandée (*a*).

Telles sont les différentes traditions que les anciens débitent sur l'origine de la teinture de pourpre. On sent bien que tous ces récits sont accompagnés d'épisodes fabuleux. J'ai crû néanmoins devoir les rapporter, parcequ'ils peuvent servir à fixer l'époque de cette découverte (1). Je crois qu'on peut la placer à peu-près vers les siécles que je viens d'indiquer. On voit que Moïse fit un grand usage d'étoffes de pourpre. (2), tant

(*a*) Pollux l. 1. c. 5. 30.
Bochart Hieroz. Part. 2. l. 5. c. 11. explique fort bien toute cette petite Historiette. Il fait voir que dans le Syriaque le même mot signifie un *Chien* & un *Teinturier*, d'où les Grecs ont pris occasion de dire que c'étoit un chien qui avoit découvert la pourpre.

(1) Palæphat. & Cedren, *locis citat.* étoient bien mal informés quand ils ont dit qu'avant la découverte de la pourpre, on ignoroit l'art de teindre. Le contraire est prouvé par les Livres Saints. *Voy.* Gen. chap. 38. v. 17.

(2) Il n'est pas bien sûr, selon M. Huet. que le mot ארגמן *Argaman* du texte Hébreu que tous les Interprêtes traduisent par *Purpura*, désigne en effet cette couleur. Ce Prélat observe qu'*Argaman* vient d'ארג *Arag*, *textuit* & de מנה *Manah* *paravit*. Il s'ensuivroit, suivant sa pensée, qu'*Ar*

tant pour les habits du Grand Prêtre, que pour les ornemens du Tabernacle. C'eſt une preuve qu'alors l'art de préparer la pourpre n'étoit pas abſolument nouveau ; car il a fallu du tems pour porter cette teinture à ſon degré de perfection. On n'a dû y parvenir qu'après pluſieurs eſſais & pluſieurs expériences.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Le témoignage d'Homère ſert encore à confirmer l'ancienneté de cette découverte. Ce grand poëte obſervateur exact du *Coſtume*, donne des ornemens pourpres à des héros qui vivoient vers les ſiécles (*a*) où je place la découverte de cette teinture. On pourroit citer encore d'autres témoignages (*b*).

Il eſt plus facile de fixer l'époque où l'on a commencé à connoître la pourpre, que de préſenter une idée claire & préciſe du procédé des Anciens pour donner aux étoffes cette couleur ſi recher-

Argaman, ſignifieroit plutôt une ſorte d'ouvrage & de tiſſu que non pas une couleur. *Rec. de Tilladet.* t. 2. Diſſert. 22. p. 255 & 256.

Mais ce raiſonnement ne peut pas détruire la traduction ordinaire, parceque le mot *Argaman* eſt employé dans les Livres Saints, comme le mot *Purpura* dans les Auteurs prophanes, pour déſigner l'habillement des Souverains.

(*a*) Iliad. l. 6. v. 219.

(*b*) Voy. Appollon. Rhod. Argon. l. 1. v. 728. l. 4. v. 424 & 425.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

tes teintures demandoient des préparations fort étudiées. Mon deſſein n'eſt point d'entrer dans le détail de toutes les couleurs qui pouvoient être alors en uſage, ni d'examiner les différentes opérations qu'on employoit pour les appliquer ſur les étoffes. Je ne parlerai que de celles qui méritent une attention particuliere. Je commence par la pourpre, cette teinture ſi précieuſe, & ſi renommée chez les Anciens.

C'eſt au haſard ſeul, ſuivant la tradition de toute l'antiquité, qu'on doit la découverte de cette belle couleur. Le chien d'un berger preſſé par la faim, ayant briſé ſur le bord de la mer un coquillage, le ſang qui en ſortit lui teignit la gueule d'une couleur qui ravit d'admiration ceux qui la virent. On chercha les moyens de l'appliquer ſur les étoffes, & on y réuſſit (*a*). Il y a quelque variété dans les Auteurs ſur les circonſtances de cet évenement. Les uns placent cette découverte ſous le regne de Phœnix deuxiéme roi de Tyr (*b*); c'eſt-à-dire, un peu plus de quinze cents ans

(*a*) Caſſiodor Variar. l. 1. Ep. 2. p. 4. = Achill. Tat. de Clitophon. & Leucipp. Amor. l. 2. p. 87. = Palæphat. *in* Chron. Paſchal. p. 43. C.

(*b*) Palæphat. *loco cit.* = Cedren. p. 18. D.

ans avant J. C. (1). D'autres, dans le temis que Minos premier régnoit en Crete (*a*), quatorze cents trente-neuf ans environ avant l'ere Chrétienne. Mais le plus grand nombre s'accordent à faire honneur à l'Hercule Tyrien de l'invention de teindre les étoffes en pourpre. Il en préſenta les premiers eſſais au roi de Phénicie. Ce Prince fut, dit-on, ſi jaloux de la beauté de cette nouvelle couleur, qu'il en défendit l'uſage à tous ſes ſujets, la réſervant pour les rois, & pour l'héritier préſomptif de la couronne (*b*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Quelques Auteurs font intervenir l'amour dans la découverte de la pourpre. Hercule, diſent-ils, étoit épris des charmes d'une Nymphe appellée *Tyros*. Son chien trouvant un jour ſur le bord de la mer un coquillage, le briſa & ſe teignit la gueule de couleur de pourpre. La Nymphe le remarqua : charmée auſſitôt de l'éclat de cette nouvelle couleur, elle déclara à ſon amant qu'elle ceſſeroit de le voir s'il ne lui apportoit un habit teint d'une couleur ſembla-

(1) Phœnix étoit fils d'Agénor & frere de Cadmus. Apollodor. l. 3. p. 129. = Cadmus paſſa en Gréce 1519. ans av. J. C.

(*a*) Suid. *in voce* Ἡρακλῆς, t. 2. p. 73.

(*b*) Autor. *Suprà* laudati.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

blable. Hercule ſongea au moyen de ſatisfaire le deſir de ſa maîtreſſe. Il ramaſſa un grand nombre de coquillages, & réuſſit à teindre une robe de la couleur que la Nymphe avoit demandée (*a*).

Telles ſont les différentes traditions que les anciens débitent ſur l'origine de la teinture de pourpre. On ſent bien que tous ces récits ſont accompagnés d'épiſodes fabuleux. J'ai crû néanmoins devoir les rapporter, parcequ'ils peuvent ſervir à fixer l'époque de cette découverte (1). Je crois qu'on peut la placer à peu-près vers les ſiécles que je viens d'indiquer. On voit que Moïſe fit un grand uſage d'étoffes de pourpre. (2), tant

(*a*) Pollux l. 1. c. 5. 30.

Bochart Hieroz. Part. 2. l. 5. c. 11. explique fort bien toute cette petite Hiſtoriette. Il fait voir que dans le Syriaque le même mot ſignifie un *Chien* & un *Teinturier*, d'où les Grecs ont pris occaſion de dire que c'étoit un chien qui avoit découvert la pourpre.

(1) Palæphat. & Cedren, *locis citat.* étoient bien mal informés quand ils ont dit qu'avant la découverte de la pourpre, on ignoroit l'art de teindre. Le contraire eſt prouvé par les Livres Saints. *Voy.* Gen. chap. 38. v. 17.

(2) Il n'eſt pas bien sûr, ſelon M. Huet. que le mot ארגמן *Argaman* du texte Hébreu que tous les Interprêtes traduiſent par *Purpura*, déſigne en effet cette couleur. Ce Prélat obſerve qu'*Argaman*, vient d'ארג *Arag*, *textuit* & de מנה *Manah paravit*. Il s'enſuivroit, ſuivant ſa penſée, qu'*Ar-*

tant pour les habits du Grand Prêtre, que pour les ornemens du Tabernacle. C'eſt une preuve qu'alors l'art de préparer la pourpre n'étoit pas abſolument nouveau ; car il a fallu du tems pour porter cette teinture à ſon degré de perfection. On n'a dû y parvenir qu'après pluſieurs eſſais & pluſieurs expériences.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Le témoignage d'Homère ſert encore à confirmer l'ancienneté de cette découverte. Ce grand poëte obſervateur exact du *Coſtume*, donne des ornemens pourpres à des héros qui vivoient vers les ſiécles (*a*) où je place la découverte de cette teinture. On pourroit citer encore d'autres témoignages (*b*).

Il eſt plus facile de fixer l'époque où l'on a commencé à connoître la pourpre, que de préſenter une idée claire & préciſe du procédé des Anciens pour donner aux étoffes cette couleur ſi recher-

Argaman, ſignifieroit plutôt une ſorte d'ouvrage & de tiſſu que non pas une couleur. *Rec. de Tilladet.* t. 2. Diſſert. 22. p. 255 & 256.

Mais ce raiſonnement ne peut pas détruire la traduction ordinaire, parceque le mot *Argaman* eſt employé dans les Livres Saints, comme le mot *Purpura* dans les Auteurs prophanes, pour déſigner l'habillement des Souverains.

(*a*) Iliad. l. 6. v. 219.

(*b*) Voy. Appollon. Rhod. Argon. l. 1. v. 728. l. 4. v. 424 & 425.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

cherchée. Voici ce qui reſte à peu-prés de plus certain ſur ce ſujet.

La teinture pourpre ſe tiroit de pluſieurs ſortes de coquillages marins (1). Les meilleurs ſe trouvoient proche de l'Iſle où étoit bâtie la nouvelle Tyr (*a*). On en pêchoit auſſi dans d'autres endroits de la Méditerranée. Les côtes d'Afrique étoient renommées par la pourpre de Gétulie (*b*). Les côtes de l'Europe fourniſſoient la *pourpre* de Laconie dont on faiſoit beaucoup d'eſtime (*c*). Pline range ſous deux genres toutes les eſpéces de poiſſons teſtacés qui ſervoient à teindre en pourpre ; les *Buccinum*, ou cornets de mer, & les coquillages nommés *pourpres*, du nom de la teinture qu'ils fourniſſoient (*d*). Ces dernier étoient particulierement recherchés. On trouvoit, au rapport des Anciens, dans la gorge de ce poiſſon, une veine blanche qui contenoit une li-

(1) C'eſt par cette raiſon que les Latins appelloient les habits pourpres *Conchiliatæ veſtes*.

(*a*) Plin. l. 9. ſect. 60. p. 524.

(*b*) Ibid. l. 5. ſect. 1re p. 242. l. 9. ſect. 60. p. 524.

(*c*) Ibid. ſect. 60. p. 524 525. = Pauſan. l. 3. c. 21. p. 294. l. 10. c. 37. p. 893. = Horat. Carmin. l. 2. Od. 18. v. 8.

(*d*) L. 9. ſect. 61. p. 525.

liqueur d'un roſe foncé. (*a*). C'étoit la baſe de la teinture pourpre. Tout le reſte du coquillage étoit inutile (*b*). Le point eſſentiel étoit de prendre ces poiſſons en vie; car au moment de leur mort ils perdoient cette précieuſe liqueur (*c*). On la recueilloit ſoigneuſement. Après l'avoir laiſſé macérer dans le ſel pendant trois jours, on la mêloit avec une certaine quantité d'eau. On faiſoit cuire le tout dans des chaudieres de plomb à un feu lent & modéré pendant dix jours. On y plongeoit enſuite la laine bien lavée, bien dégorgée, & préparée convenablement (*d*). On la laiſſoit d'abord tremper pendant cinq heures; on la retiroit alors, on la cardoit, & on la remettoit de nouveau dans la chaudiere juſqu'à ce que toute la teinture fût bue & conſommée (*e*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

H

(*a*) Ariſt. Hiſtor. Animal l. 5. c. 15. p. 844. = Plin. l. 9. ſect. 60. p. 524.

(*b*) Ariſt. Plin. *loco cit.* Vitruv. l. 7. c. 13. Ariſtote & Pline obſervent qu'il n'y avoit que les gros coquillages auxquels on ſe donnât le ſoin d'ôter la veine. A l'égard des petits on les écraſoit ſous des meules. Cette pourpre étoit beaucoup moins eſtimée que la premiere.

(*c*) Ariſt. Plin. *locis cit.* = Ælian. *de* Animal. l. 7. c. 1.

M. de Juſſieu dans un Mémoire dont il ſera parlé ci-deſſous, obſerve la même choſe au ſujet du poiſſon qui fournit la pourpre de Panama.

(*d*) Cicero Philoſophic. Frag. t. 3. p. 424.

(*e*) Plin. l. 9. ſect. 62. p. 526.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Il falloit au reste mêler différentes espéces de coquillages pour faire la couleur pourpre (*a*). On y joignoit divers ingrédiens tels que le nître, l'urine humaine, l'eau, le sel & le *Fucus*, plante marine, dont la meilleure espéce se recueilloit abondamment sur les rochers de l'isle de Créte (*b*).

Les Tyriens ont été, de l'aveu de toute l'antiquité, ceux qui ont le mieux réussi à teindre les étoffes en pourpre. Leur opération différoit un peu de celle que je viens d'exposer. Ils n'employoient pour faire leur couleur, que des coquillages pourpres pris dans la haute mer. Ils faisoient un bain de la liqueur qu'ils tiroient de ces poissons. Ils y mettoient tremper leur laine un certain tems. Ils la retiroient ensuite, & la plongeoient dans une autre chaudiere où il n'y avoit que des buccins ou cornets de mer (*c*). C'est tout ce que les Anciens nous apprennent de la pratique des Tyriens. Il est parlé aussi dans le Can-

(*a*) Id. ibid

(*b*) Ibid. *locis citat.* p. 526. sect. 64. p. 527. l. 13. sect. 48. p. 700. l. 26. sect. 66. l. 31. sect. 46. p. 565. l. 32. sect. 22. p. 581. = Plut. t. 2. p. 433. B. = Theophrast. Hist. Plant. l. 4. c. 7. p. 82. = Voy. aussi Turneb. Adversar. l. 9. c. 5.

(*c*) Plin. l. 9. sect. 62. p. 526.

Cantique des Cantiques d'une pourpre royale que les teinturiers faiſoient tremper dans des canaux, aprés l'avoir liée par petits faiſceaux (*a*). On entrevoit dans ce peu de mots quelques préparations particulieres dont le détail nous eſt inconnu (1).

II PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

On ſçait que les étoffes pourpres les plus eſtimées étoient celles qui avoient été miſes deux fois à la teinture. Cette préparation étoit fort ancienne. Les étoffes pourpres dont Moïſe fit uſage pour le culte du Tout-puiſſant, avoient été teintes deux fois (*b*). C'eſt ainſi qu'on parvenoit à faire cette couleur précieuſe qui diſputoit de prix avec l'or mê-

(*a*) C. 7. vs 5.

(1) Voici ſeulement quelques conjectures que je propoſerois.

La meilleure façon de laver les laines, après qu'elles ſont teintes, eſt de les plonger dans l'eau courante. Peut-être l'Auteur ſacré a-t-il eu en vue cette pratique, lorſqu'il dit qu'on mettoit tremper la pourpre Royale dans des canaux. Quant à ce qu'il ajoute que c'étoit après l'avoir liée en pétits faiſceaux, ou petits paquets, on pourroit induire de cette circonſtance qu'au lieu de travailler l'étoffe avec la laine blanche, & de mettre enſuite la piéce entiere a la teinture, comme nous le pratiquons aujourd'hui, on ſuivoit alors une autre méthode. On commençoit par teindre la laine en écheveaux, & on en fabriquoit enſuite les étoffes pourpres.

(*b*) Exod. c. 25. vs. 4.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

même (a). On ne doit point en être surpris. La veine du coquillage d'où l'ont tiroit la pourpre, ne fourniſſoit qu'une très petite quantité de liqueur. Il falloit d'ailleurs la recueillir avant la mort du poiſſon, ſans compter les autres apprêts qui demandoient beaucoup de tems & de précautions (1), & ſans parler du riſque qu'il y avoit à pêcher ces coquillages dans le fond de la mer (b). Je me bornerai à ce court expoſé ſur les préparations que les Anciens employoient pour teindre les étoffes en pourpre. Ceux qui déſirent de plus grands éclairciſſemens, conſulteront les Auteurs modernes qui ſe ſont appliqués à rechercher dans les écrits des Anciens, tous les faits qui peuvent avoir rapport à cet objet. (c).

On trouve dans Ariſtote & dans Pline quelques détails ſur la préparation de la pourpre; mais ces détails ne ſont pas cir-

(a) Voy. Ariſt. Hiſt. Animal. l. 5. c. 15. p. 844. = Plin. l. 9. ſect. 63. p. 527. = Athen. l. 12. p. 526. D.

Il eſt fort probable que les anciens avoient quelque ſecret pour tenir en diſſolution, dans une liqueur convenable, le ſang des poiſſons pourpres à meſure qu'ils le tiroient. *Voy.* cad. des Scienc. ann. 1736. Hiſt. p. 8.

(b) Plin. l. 22. ſect. 3.

(c) Voy. Fabius Columna & ſon Commentateur Daniel Major.

circonſtanciés. Comme Ariſtote & Pline écrivoient dans des ſiécles où cette pratique étoit très-commune, ce qu'ils en ont dit ſuffiſoit alors pour en retracer l'idée : c'en eſt trop peu pour nous en éclaircir aujourd'hui qu'on a ceſſé depuis pluſieurs ſiécles de faire uſage de cette teinture. Auſſi, malgré tous les écrits qui avoient paru ſur cette opération, a-t-on douté long tems que nous fuſſions parfaitement inſtruits de l'eſpéce de coquillage dont les Anciens tiroient leur pourpre (*a*) : on a crû même ce ſecret abſolument perdu ; il eſt certain néanmoins qu'on l'a trouvé.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

On a découvert, tant ſur les côtes d'Angleterre (*b*), que ſur celles de Poitou (*c*) & de Provence (*d*), des coquillages qui portent tous les caracteres auxquels les Anciens déſignent les poiſſons qui fourniſſoient la pourpre. On en voit pluſieurs dans les cabinets des curieux. Si on ne s'en ſert plus, c'eſt qu'on a trouvé le moyen de faire une teinture plus belle & à moins de frais avec la cochenille. On a même dé-

(*a*) Acad des Scien. ann. 1711. Mém. p. 166 & 167.
(*b*) Journal des Sçav. Août 1686. p. 155. &
(*c*) Acad. des Scien. ann. 1711. Mém. p. 168 & 179.
(*d*) Ibid. ann. 1736. Mém. p. 49.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

découvert une nouvelle pourpre, qui, ſuivant toutes les apparences, a été inconnue aux Anciens, quoique de même eſpéce que la leur (*a*).

Au ſurplus quand le ſecret de la pourpre ſeroit perdu, je ne vois pas qu'il y eût lieu de regretter beaucoup cette perte. Il paroît, d'après le témoignage des Auteurs anciens (*b*), confirmé par les découvertes modernes (*c*), que les étoffes teintes en cette couleur, avoient une odeur forte & déſagréable. D'ailleurs, à juger de l'effet de la pourpre par les deſcriptions qui nous en ſont reſtées, cette couleur ne devoit pas être fort agréable à l'œil. L'écarlate telle que nous l'avons aujourd'hui, eſt fort au-deſſus. Quelques réflexions ſuffiſent pour s'en convaincre.

On diſtinguoit pluſieurs ſortes de couleurs pourpres. L'une étoit extrêmement foncée, d'un rouge tirant ſur le violet (*d*) : l'autre étoit plus déchargée ap-

(*a*) Acad. des Scien. ann. 1711. Mém. p. 169.

(*b*) Martial. l. 1 Epigram. 50 v. 32. l. 4. Epigram. 4. v. 6. l. 9. Epigram. 63. = Voy. Turneb. Adverſar. l. 9. c 5.

(*c*) Journ. des Sçav. Août 1686. p. 197. = Acad. des Scien. ann. 1171. Mém. p. 191. ann. 1736. Mém. p. 55.

(*d*) *Nigrantis roſæ colore ſublucens.* Plin. l. 9. ſect. 50. p. 524.

approchant de notre écarlate ; c'étoit la moins eſtimée (*a*). Celle enfin dont on faiſoit le plus de cas, étoit d'un rouge-foncé, couleur de ſang de bœuf (*b*). C'eſt en faiſant alluſion à cette teinte, qu'Homère & Virgile donnent au ſang l'épithete de *pourpré* (*c*). Cette couleur triſte étoit ce qu'on recherchoit principalement dans ces ſortes d'étoffes (*d*). C'eſt en quoi celles de Tyr l'emportoient ſur toutes les autres. Je laiſſe à juger ſi une pareille couleur devoit produire un effet bien agréable à l'œil. Il

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

M. Huet dans le Recueil Tilladet, t. 2. p. 252. prétend au contraire, que cette eſpéce de pourpre approchoit de la couleur que nous appellons *Roſe ſéche*, ſemblable à celle que prennent les feuilles de vignes prêtes à tomber. C'eſt, ajoute-t-il, la même, à peu-près, qu'on remarque dans le bord intérieur de l'Arc-en-Ciel.

Je crois que M. Huet ſe trompe; mais en admettant ſon explication, cette pourpre n'en auroit été que plus déſagréable. Cette eſpéce de couleur jaunâtre qu'il veut déſigner, ne plaît nullement à la vue.

(*a*) *Rubens color nigrante deterior.* Plin. ſect. 62. p. 526.

(*b*) *Laus ei ſumma in colore ſanguinis concreti.* Plin. ibid.

On voit qu'en général les Anciens n'eſtimoient que les couleurs foncées. Anacréon donne la préférence aux roſes qui tirent ſur le noir.

(*c*) Iliad l. 17. v. 360 & 361. = Æneid. l. 9. v. 349.

(*d*) C'eſt l'idée que nous en donne Caſſidore; il définit la couleur pourpre, *obſcuritas rubens, nigredo ſanguinea* Variar. l. 1. Ep. 2. p. 3.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

même (*a*). On ne doit point en être ſurpris. La veine du coquillage d'où l'ont tiroit la pourpre, ne fourniſſoit qu'une très petite quantité de liqueur. Il falloit d'ailleurs la recueillir avant la mort du poiſſon, ſans compter les autres apprêts qui demandoient beaucoup de tems & de précautions (1), & ſans parler du riſque qu'il y avoit à pêcher ces coquillages dans le fond de la mer (*b*). Je me bornerai à ce court expoſé ſur les préparations que les Anciens employoient pour teindre les étoffes en pourpre. Ceux qui déſirent de plus grands éclairciſſemens, conſulteront les Auteurs modernes qui ſe ſont appliqués à rechercher dans les écrits des Anciens, tous les faits qui peuvent avoir rapport à cet objet. (*c*).

On trouve dans Ariſtote & dans Pline quelques détails ſur la préparation de la pourpre; mais ces détails ne ſont pas cir-

(*a*) Voy. Ariſt. Hiſt. Animal. l. 5. c. 15. p. 844. = Plin. l. 9. ſect. 63. p. 527. = Athen. l. 12. p. 526. D.

Il eſt fort probable que les anciens avoient quelque ſecret pour tenir en diſſolution, dans une liqueur convenable, le ſang des poiſſons pourpres à meſure qu'ils le tiroient. *Voy.* cad. des Scienc. ann. 1736. Hiſt. p. 8.

(*b*) Plin. l. 22. ſect. 3.

(*c*) Voy. Fabius Columna & ſon Commentateur Daniel Major.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

circonſtanciés. Comme Ariſtote & Pline écrivoient dans des ſiécles où cette pratique étoit très-commune, ce qu'ils en ont dit ſuffiſoit alors pour en retracer l'idée : c'en eſt trop peu pour nous en éclaircir aujourd'hui qu'on a ceſſé depuis pluſieurs ſiécles de faire uſage de cette teinture. Auſſi, malgré tous les écrits qui avoient paru ſur cette opération, a-t-on douté long tems que nous fuſſions parfaitement inſtruits de l'eſpéce de coquillage dont les Anciens tiroient leur pourpre (*a*) : on a crû même ce ſecret abſolument perdu ; il eſt certain néanmoins qu'on l'a trouvé.

On a découvert, tant ſur les côtes d'Angleterre (*b*), que ſur celles de Poitou (*c*) & de Provence (*d*), des coquillages qui portent tous les caracteres auxquels les Anciens déſignent les poiſſons qui fourniſſoient la pourpre. On en voit pluſieurs dans les cabinets des curieux. Si on ne s'en ſert plus, c'eſt qu'on a trouvé le moyen de faire une teinture plus belle & à moins de frais avec la cochenille. On a même dé-

(*a*) Acad des Scien. ann. 1711. Mém. p. 166 & 167.
(*b*) Journal des Sçav. Août 1686. p. 195. &
(*c*) Acad. des Scien. ann. 1711. Mém. p. 168 & 179.
(*d*) Ibid. ann. 1736. Mém. p. 49.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

découvert une nouvelle pourpre, qui, ſuivant toutes les apparences, a été inconnue aux Anciens, quoique de même eſpéce que la leur (*a*).

Au ſurplus quand le ſecret de la pourpre ſeroit perdu, je ne vois pas qu'il y eût lieu de regretter beaucoup cette perte. Il paroît, d'après le témoignage des Auteurs anciens (*b*), confirmé par les découvertes modernes (*c*), que les étoffes teintes en cette couleur, avoient une odeur forte & déſagréable. D'ailleurs, à juger de l'effet de la pourpre par les deſcriptions qui nous en ſont reſtées, cette couleur ne devoit pas être fort agréable à l'œil. L'écarlate telle que nous l'avons aujourd'hui, eſt fort au-deſſus. Quelques réflexions ſuffiſent pour s'en convaincre.

On diſtinguoit pluſieurs ſortes de couleurs pourpres. L'une étoit extrêmement foncée, d'un rouge tirant ſur le violet (*d*) : l'autre étoit plus déchargée ap-

(*a*) Acad. des Scien. ann. 1711. Mém. p. 169.

(*b*) Martial. l. 1 Epigram. 50 v. 32. l. 4. Epigram. 4. v. 6. l. 9. Epigram. 63. = Voy. Turneb. Adverſar. l. 9. c 5.

(*c*) Journ. des Sçav. Août 1686. p. 197. = Acad. des Scien. ann. 1171. Mém. p. 191. ann. 1736. Mém. p. 55.

(*d*) *Nigrantis roſæ colore ſublucens.* Plin. l. 9. ſect. 50. p. 524.

approchant de notre écarlate ; c'étoit la moins eſtimée (*a*). Celle enfin dont on faiſoit le plus de cas, étoit d'un rouge-foncé, couleur de ſang de bœuf (*b*). C'eſt en faiſant alluſion à cette teinte, qu'Homère & Virgile donnent au ſang l'épithete de *pourpré* (*c*). Cette couleur triſte étoit ce qu'on recherchoit principalement dans ces ſortes d'étoffes (*d*). C'eſt en quoi celles de Tyr l'emportoient ſur toutes les autres. Je laiſſe à juger ſi une pareille couleur devoit produire un effet bien agréable à l'œil. Il

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

M. Huet dans le Recueil Tilladet, t. 2. p. 252. prétend au contraire, que cette eſpéce de pourpre approchoit de la couleur que nous appellons *Roſe ſéche*, ſemblable à celle que prennent les feuilles de vignes prêtes à tomber. C'eſt, ajoute-t-il, la même, à peu-près, qu'on remarque dans le bord intérieur de l'Arc-en-Ciel.

Je crois que M. Huet ſe trompe; mais en admettant ſon explication, cette pourpre n'en auroit été que plus déſagréable. Cette eſpéce de couleur jaunâtre qu'il veut déſigner, ne plaît nullement à la vue.

(*a*) *Rubens color nigrante deterior.* Plin. ſect. 62. p. 526.

(*b*) *Laus ei ſumma in colore ſanguinis concreti.* Plin. ibid.

On voit qu'en général les Anciens n'eſtimoient que les couleurs foncées. Anacréon donne la préférence aux roſes qui tirent ſur le noir.

(*c*) Iliad l. 17. v. 360 & 361. = Æneid. l. 9. v. 349.

(*d*) C'eſt l'idée que nous en donne Caſſidore; il définit la couleur pourpre, *obſcuritas rubens, nigredo ſanguinea* Variar. l. 1. Ep. 2. p. 3.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Il y avoit encore une quatriéme ſorte de pourpre bien différente de celle dont je viens de parler. La couleur en étoit blanche (*a*); mais comme cette eſpéce de teinture paroît n'avoir été connue que dans des ſiécles bien poſtérieurs à ceux que nous parcourons maintenant, je ne crois pas qu'il ſoit néceſſaire d'en parler (1).

Les Anciens avoient une ſi grande eſtime pour la couleur pourpre, qu'elle étoit ſpécialement conſacrée au ſervice de la Divinité. J'ai déja eu lieu de faire obſerver que Moïſe avoit employé beaucoup d'étoffes de cette couleur pour les ouvrages du Tabernacle & pour les vêtemens du Grand-Prêtre. Les Babyloniens donnoient à leurs idoles des habits pourpres. (*b*). Il en étoit de même chez la plupart des autres peuples de l'antiquité. Les Payens étoient même perſuadés, que la teinture pourpre avoit une vertu particuliere, & capable d'appaiſer le couroux des Dieux (*c*). La

(*a*) Plut. *in* Alex. p. 686. D.

(1) Sur cette pourpre blanche. *Voy.* la Traduct. de Vitruve par Perrault l. 7. c. 13. p. 249. note (3).

(*b*) Jerem. c. 10. vs. 9 = Baruch. c. 6. vs. 12 & 71.

(*c*) *Diis advocatur placandis.* Plin. l. 9. ſect. 60. p. 525. = Cicero Epiſt. ad Attic. l. 2. Epiſt. 9. t. 2. p. 115.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

La pourpre étoit auſſi la marque diſtinctive des plus grandes dignités. Cet uſage étoit établi dès les tems les plus reculés. On a vû que le Roi de Phénicie, auquel la tradition porte qu'on préſenta les premiers eſſais de cette couleur, l'avoit réſervée pour le Souverain. Entre les préſens que les Iſraëlites firent à Gédéon, l'Ecriture fait mention des habits pourpres trouvés dans la dépouille des rois de Madian (*a*). Homère donne aſſez à entendre qu'il n'appartenoit qu'aux Princes de porter cette couleur (*c*). On remarque en effet qu'il ne l'emploie jamais qu'à cet uſage; uſage obſervé chez toutes les nations de l'antiquité.

Je finis ce que j'ai à dire de la pourpre, par examiner l'opinion d'un très-habile Naturaliſte ſur les eſpéces d'étoffes propres à recevoir cette teinture. Il a propoſé ſon ſentiment à l'occaſion de la pourpre d'Amérique qui ſe fait à Panama (*b*). On la tire d'une eſpéce de conque Perſique, appellée à cauſe de ſa propriété, *Pourpre de Panama*. La couleur que fournit ce coquillage ne peut

(*a*) Judic. c. 8. vs. 26.
(*b*) Iliad. l. 4. v. 144.
(*c*) Voy. les Mém. de Trév. Septembre, 1703. p. 1689. Septemb. 1704. p. 1773.

II. PART. Depuis la mort de Jacob ; juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

peut prendre que ſur le coton, & ſur les autres étoffes tirées des végétaux. L'Auteur dont je parle, en rendant compte de ce fait, ajoute qu'il n'y a que la cochenille inconnue aux Anciens, qui puiſſe teindre en rouge les tiſſus formés de matieres animales. Il conclut de cette obſervation, qu'autrefois les étoffes pourpres ne devoient être que de coton (*a*).

Je ne crains point d'en trop dire, en aſſurant que ce ſentiment eſt formellement contredit par le témoignage unanime de l'antiquité. On voit par tous les Auteurs qui ont eu occaſion de parler de la pourpre, que les matieres animales, & notamment la laine, étoient ſuſceptibles de cette couleur (*b*). La maniere même dont la tradition portoit qu'on avoit découvert cette teinture, eſt une preuve de ce que j'avance. La premiere fois qu'on en ait vû l'effet a été ſur la gueule

(*a*) Mém. de M. Juſſieu l'aîné, lû à l'Acad. des Scien. le 14. Novem. 1736, extrait dans le Mercure de Décembre, 1736. p. 2834.

(*b*) Voy. Exod. c. 25. vs. 5. c. 35. vs. 6 & 23. = Horat. Carm. l. 2. Ode 16. v. 35, &c. Epod. Od. 12. v. 21. = Ælian. Hiſt. Animal. l. 16. c. 1. = Ovid. Art. Amat. l. 1. v. 251. l. 3. v. 170. = Seneca Hercul. Oet. Act. 2. = Cicero Philoſophic. Fragm. t. 3. p. 424. = Plin l. 9. ſect. 62. p. 526. & 527.

Cet Auteur parle même de moutons vivans, qu'on avoit teints en pourpre. l. 8. ſect. 74. p. 477.

gueule d'un chien: ce fut avec de la laine que le berger eſſuya la gueule de cet animal qu'il croyoit enſanglantée. Hercule prit cette laine, & la porta au roi de Phénicie (*a*). Si la pourpre d'Amérique ne peut prendre que ſur le coton, c'eſt parceque les poiſſons qui la fourniſſent, ont des propriétés différentes de celles des coquillages pourpres dont ſe ſervoient les Anciens. Ajoûtons que vraiſemblablement on n'emploie pas à cette teinture les mêmes préparations qu'on y employoit autrefois.

II PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

La diſcuſſion dans laquelle je viens d'entrer conduit à une réflexion aſſez naturelle ſur les moyens dont ſe ſervoient les Anciens pour rendre leurs teintures ſolides & permanentes. On voit qu'ils employoient beaucoup de ſel dans ces ſortes d'opérations (*b*), & il en faut effectivement; mais toute eſpéce de ſel, excepté le cryſtal de tartre & le tartre vitri-

(*a*) Palæphat. Achill. Tatius, *locis cit.*
Si l'on en croit Pline, l. 7. p. 414. & Hygin. Fab. 274. l'art de teindre la laine en général auroit été connu fort tard, puiſqu'ils font honneur de cette découverte aux habitans de la ville de Sardes, fondée après la priſe de Troye. *Strabo*, l. 13. p. 928.
Mais ce fait qu'avancent ces deux Auteurs, eſt démenti par toute l'antiquité.
(*b*) Voy. Plin. l. 9. ſect. 62. = Plut. t. 2. p. 433. B.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

vitriolé, ou ſe diſſout à l'eau, ou ſe calcine au ſoleil (*a*). On voit encore que dans beaucoup d'occaſions les Anciens faiſoient leurs teintures avec le ſang des animaux (*b*). On ſçait que toutes les teintures où l'on fait entrer le ſang des animaux, ſans y mêler des acides minéraux, s'évaporent, changent, & deviennent noires avec le tems. Ce n'eſt que par le ſecours de la Chymie qu'on peut ſe procurer tant l'eſpéce de ſels dont je viens de parler, que les acides minéraux ſi néceſſaires dans la teinture. Mais les préparations chymiques étoient inconnues aux Anciens : on ſeroit donc porté à croire qu'ils ne pouvoient avoir que de mauvaiſes teintures.

Cependant nous ne voyons point les Anciens ſe plaindre que la couleur de leurs étoffes fût ſujette à s'altérer ou à changer (*c*). Il falloit qu'ils euſſent ſuppléé aux opérations chymiques par des manipulations particulieres. Ils devoient avoir quelques préparations, quelques mordans que nous ignorons. Plutarque rapporte dans la vie d'Alexandre, que ce

(*a*) Acad. des Scien. ann. 1740. H. p. 60. ann. 1741. Mém. p. 42-70 & 71.

(*b*) Voy. le P. Calmet, t. 2. p. 348.

(*c*) Voy. Lucret. l. 6. v. 1072, &c. = Voy. auſſi Vitruv. l. 7. c. 13.

ce Conquérant trouva dans le tréſor des rois de Perſe, une quantité prodigieuſe d'étoffes pourpres, qui depuis cent quatre-vingts-dix ans qu'elles y étoient gardées, conſervoient tout leur luſtre & toute leur premiere fraîcheur, parce-qu'elles avoient été, dit-il, préparées avec le miel (*a*) Voilà un genre d'apprêt qui nous eſt entierement inconnu.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

On trouve dans Hérodote que certains peuples des environs de la mer Caſpienne, imprimoient ſur leurs étoffes des deſſeins ſoit d'animaux, ſoit de fleurs, dont la couleur ne s'effaçoit jamais, & duroit auſſi long-tems que la laine même dont ces habits étoient faits. Ils ſe ſervoient pour cette opération, des feuilles de certains arbres qu'ils piloient & délayoient dans l'eau (*b*). Nous ſçavons que les Sauvages du Chili font avec certaines plantes, des teintures qui peuvent ſouffrir pluſieurs fois l'épreuve du ſavon, ſans ſe décolorer (*c*). Pline enfin décrit une maniere dont les Egyptiens faiſoient des toiles peintes, qui mérite quelque attention. On commençoit, dit-il, par enduire de certaines drogues une toile blanche: on la jettoit en-

(*a*) Plut. p. 686. D.
(*b*) L. 1. n. 203.
(*c*) Voyage de Frezier, p. 72.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

enſuite dans une chaudiere pleine de teinture bouillante. Après l'y avoir laiſſée quelque tems, on l'en retiroit peinte de diverſes couleurs. Pline obſerve qu'il n'y avoit qu'une ſorte de liqueur dans la chaudiere. Les différentes couleurs imprimées ſur la toile, ne pouvoient donc être produites que par les divers mordans dont elle étoit enduite. Ces couleurs étoient ſi adhérantes, qu'il n'étoit pas poſſible de les altérer, quelques lotions qu'on donnât enſuite à la toile. Pline ajoute même que ces ſortes d'étoffes s'affermiſſoient, & n'en devenoient que meilleures à la teinture (*a*). On peut conclure de tous ces faits qu'apparemment les Anciens avoient des préparations par leſquelles ils ſuppléoient aux ſecours que nous tirons de la Chymie, pour fixer la couleur de nos étoffes. Si au ſurplus le détail de leurs opérations eſt à préſent inconnu, c'eſt que de nouvelles découvertes infiniment plus ſures & plus commodes ont fait diſparoître inſenſiblement les

(*a*) L. 35. ſect. 42 p. 709. Toute cette préparation eſt décrite par Pline d'une maniere fort embarraſſée & fort obſcure, ſelon l'uſage de cet Auteur : j'ai tâché de la rendre le plus clairement qu'il m'a été poſſible. Je n'en voudrois cependant pas garantir l'exactitude, & moins encore la réalité.

les anciennes pratiques. J'en ai déja fait l'obſervation.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Il reſteroit encore une queſtion à propoſer au ſujet d'une couleur rouge différente de la pourpre, dont il eſt ſouvent parlé dans l'Exode (*a*). Les ſentimens ſont partagés tant ſur le ſens du mot hébreu (1), que ſur celui de *coccus* par lequel les Septante & la Vulgate l'ont traduit. Les uns penſent que c'eſt le cramoiſi, d'autres, que c'eſt l'écarlate. En adoptant la traduction des Septante & de la Vulgate, que je crois la véritable, il eſt aiſé de faire voir que la couleur nommée *coccus* par les Grecs & par les Latins, eſt l'écarlate, bien différente du cramoiſi. L'examen des matieres propres à l'une & à l'autre teinture doit décider la queſtion.

Le cramoiſi, proprement dit, eſt d'un rouge-foncé, & ſe fait avec la cochenille, ingrédient abſolument inconnu à l'antiquité. L'écarlate eſt d'un rouge vif & brillant. Pour faire cette teinture, on ſe ſert d'une eſpéce de petits grains rougeâtres, qu'on recueille ſur une ſorte d'yeuſe ou chêne verd, arbriſſeau commun dans la Paleſtine, dans l'iſle de Créte, & dans pluſieurs autres pays

(*a*) C. 25. vs. 4.
(1) תולעת שני, *Tolaat-Scheni*.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

pays (*a*). On trouve ſur les feuilles & ſur l'écorce de cet arbuſte de petites coques, ou veſſies groſſes comme des bayes de geniévre. Ces excreſſences ſont occaſionées par la piquûre de petits vermiſſeaux (*b*). Les Arabes leur ont donné le nom de *kermès*; nous les appellons *graine d'écarlate*, ou *vermillon* (*c*), parcequ'on s'en ſert à faire la teinture du beau rouge vermeil. Appliquons ces principes à la queſtion dont il s'agit.

Il eſt conſtant que les Anciens avoient une couleur rouge fort eſtimée, appellée *coccus*, qu'ils diſtinguoient de la pourpre (*d*). Le *coccus* différoit de la pourpre, tant pour la préparation, que pour le ton & l'effet de la couleur. La pourpre, comme on l'a vû, étoit d'un rouge-foncé tirant ſur le ſang caillé, & ſe teignoit avec la liqueur de certains coquillages. Le *coccus*, au contraire, étoit

(*a*) Voyage de la Terre-Sainte du P. Roger, Récollet l. 1. c. 2. = Voyage de Monconys, Part. 1re p. 179. = Bellon, Obſervat. l. 1. c. 17. l. 2. c. 88 = Acad. des Scien. ann. 1714. Mém. p. 435. ann 1741. Mém. p. 50.

(*b*) Acad. des Scien. ann. 1714. Mém. p. 13.

(*c*) Ibid.

(*d*) Voy. Exod. c. 25. vs. 4. = lin. l. 9. ſect. 65. p. 528. = Quintil. Inſtit. Orat. l. 1. c. 2.

A Rome l'écarlate étoit permiſe à tous les particuliers; mais la pourpre étoit réſervée pour les premieres dignités.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

étoit d'un rouge gai, vif, brillant, approchant du couleur de feu (*a*). Cette teinture ſe faiſoit avec une ſorte de petits grains qu'on recueilloit ſur l'yeuſe (*b*). Les Anciens appelloient même ces grains, que nous nommons à préſent *graine d'écarlate*, *fruits d'yeuſe* (*c*). Ils n'ignoroient pas non plus que ces prétendus fruits renfermoient des vermiſſeaux (*d*). D'après cet expoſé il paroît clair que la couleur nommée *coccus* par les Anciens, étoit notre écarlate (1). Les Septante & la Vulgate ayant traduit par ce mot, le terme hébreu employé par Moïſe à déſigner une couleur rouge, autre que la pourpre, il s'enſuit qu'ils ont crû y reconnoître l'écarlate. Mais indépendamment de l'autorité & de la conſidération que méritent ces Interprétes,

(*a*) Plin. l. 9. ſect. 65. p. 528. l. 21. ſect. 22. p. 240.

(*b*) Théophraſt. Hiſtor. Plant. l. 3. c. 16. = Plin. l. 16. ſect. 12. p. 6. = Dioſcorid. l. 4. c. 48. = Pauſ. l. 10. c. 36.

(*c*) Πεῦκε κοκκός. Plut. *in* Theſ. p. 7. = Plin. l. 16. ſect. 12. p. 6. appelle ces petits grains *Cuſculia*, du Grec κοσκύλλειν, qui ſignifie *couper les petites excreſcences*; parce qu'en effet on coupe, ou racle ces petits grains de deſſus l'écorce & les feuilles du chêne verd.

(*d*) *Coccum ilicis celerrimè in vermiculum ſe mutans*, dit Pline, l. 24. ſect. 4. p. 327.

(1) C'eſt auſſi le ſentiment de Mathiole ſur Dioſcoride.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

tes, l'étymologie des termes du texte original prouvent la vérité du ſentiment que je propoſe. On y voit déſigné très-clairement une teinture faite avec des vermiſſeaux (*a*).

Au ſurplus, je ne penſe pas que cette couleur fût auſſi brillante que celle que nous connoiſſons aujourd'hui ſous le nom d'écarlate fine. Je doute même que celle des Anciens pût en approcher. N'oublions pas qu'avant les découvertes chymiques, l'art de teindre devoit être très-imparfait (*b*). Sans les préparations que la Chymie nous fournit, on ne pourroit pas teindre les étoffes en écarlate fine. C'eſt la plus belle & la plus éclatante couleur de la teinture; mais c'eſt auſſi une des plus difficiles à porter à ſon point de perfection (*c*).

(*a*) Exod. c. 39. vs. 1 & 28. = Voy. le P. Calmet. t. 2. p. 350 & 351.

On fait aujourd'hui peu d'uſage du *Coccus* ou *Kermes* dans la teinture. La cochenille, bien ſupérieure à toutes les drogues qu'on employoit autrefois pour teindre en rouge, les a fait abandonner. *Acad. des Scien. ann.* 1741. Mém. p. 69.

(*b*) Voyez Senac, nouveau cours de Chymie. Préf. p. LXX.

Pline donne lieu de conjecturer, que la couleur des étoffes teintes en écarlate n'étoit pas autrefois bien ſolide & bien adhérante, l. 22. ſect. 3. p. 266. Voy. auſſi la Rem. du P. Hardouin note (5).

(*c*) Acad. des Scien. ann. 1741. Mém. p. 56.

AR-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SECOND.

De la variété & de la richeſſe des Etoffes.

ON a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que l'invention de broder les étoffes, & d'en varier le tiſſu de couleurs différentes, étoit fort ancienne. Il ne m'a pas été poſſible, faute de monumens, d'entrer alors dans aucun détail ſur le progrès de ces deux Arts. Les ſiécles dont il s'agit préſentement, nous mettent plus à portée d'en juger. On y voit régner beaucoup de goût & de magnificence dans les habillemens. Il ſuffit de lire quelques chapitres de l'Exode pour s'en convaincre. Ce qui mérite ſur-tout notre attention, c'eſt la maniere dont on pouvoit alors employer les couleurs dans la fabrique des étoffes. Il eſt certain qu'elles n'étoient pas d'une ſeule & même teinte. L'Ecriture parle d'ouvrages où il entroit pluſieurs couleurs (*a*). Mais de quelle maniere les diſtribuoit-on? Les étoffes étoient-

(*a*) Exod. c. 26. vs. 1 & 31. c. 39. vs. 2.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

étoient-elles rayées ou nuancées? La premiere de ces opérations ne demande pas un grand art; l'autre exige beaucoup plus de connoiſſances & d'habileté. Il eſt fort vraiſemblable cependant qu'on connoiſſoit alors le ſecret de nuancer les étoffes. Moïſe parle d'ouvrages en broderie, tiſſus de différentes couleurs avec avec une *agréable variété* (*a*). L'expreſſion d'*agréable variété*, dont il ſe ſert pour caractériſer ces ſortes d'étoffes, invite à penſer que les couleurs n'en étoient point tranchées, & qu'on y avoit obſervé la dégradation. Mais ce qui acheve de confirmer ce ſentiment, c'eſt la force du terme hébreu (*b*), employé à déſigner les tiſſus brodés. A la lettre, ce mot veut dire des ouvrages de *plumes en broderie* (*c*). Il ne paroît pas cependant que les Hébreux fiſſent uſage alors des plumes d'oiſeaux. Il n'en eſt point parlé dans l'énumération que Moïſe fait des matieres employées à l'ornement du Tabernacle & aux habits du Grand-Prêtre. Le rapport entre les plumes des oiſeaux & l'effet des broderies, exprimé par le terme du texte origi-

(*a*) Exod. c. 26. vs. 1 & 31.

(*b*) רקמה *Rakamah*, vs. 36.

(*c*) Ezechiel. c. 17. vs. 3. parlant des ailes d'un grand aigle, ſe ſert du mot *Rakamah*.

ginal, me paroît donc indiquer une imitation de la maniere dont les couleurs ſont dégradées dans le plumage des oiſeaux, & par conſéquent des étoffes nuancées.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Ce n'étoit pas chez les Hébreux ſeulement que l'art de travailler en broderie étoit alors en uſage. Cette pratique étoit également connue de pluſieurs autres peuples de l'Aſie. Homère décrivant les occupations d'Hélène à Troye, dit que cette Princeſſe travailloit à un merveilleux ouvrage de broderie. Elle y repréſentoit les combats ſanglans, que ſe livroient les Grecs & les Troyens (*a*). Il parle encore d'un autre ouvrage de même genre, auquel Andromaque travailloit lorſqu'elle apprit la mort d'Hector. C'étoient pluſieurs ſortes de fleurs qui en faiſoient le ſujet (*b*). Dès avant la guerre de Troye, les femmes de Sidon étoient renommées pour leur adreſſe & leur habileté à travailler en broderie, & en tiſſus de différentes couleurs (*c*).

Dès lors auſſi on connoiſſoit le ſecret de faire entrer l'or dans le tiſſu des étoffes & dans les broderies. L'Ecriture marque qu'on employa beaucoup d'or dans les habits du Grand-Prêtre, & dans les

(*a*) Iliad. l. 3. vs. 125.
(*b*) Ibid. l. 22. v. 440, &c.
(*c*) Ibid. l. 6. v. 289, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

les voiles deſtinés pour le Tabernacle (*a*). Comment préparoit-on alors ce métal pour la fabrique des étoffes? Etoit-il, comme aujourd'hui, tiré à la filiere, écaché, dévidé, & tourné ſur d'autres fils? Ou bien étoit-ce ſimplement de l'or battu au marteau en feuilles très-minces, coupées enſuite, par le moyen du ciſeau, en petites lames ou tranches longues & étroites qu'on faiſoit entrer dans la tiſſure des étoffes? Moïſe dit „ qu'on coupa des lames d'or, „ que l'on réduiſit en feuilles très-min„ ces, afin qu'on les pût tourner & plier „ pour les faire entrer dans le tiſſu des „ autres fils de diverſes couleurs (*b*) ". Le ſens de ces expreſſions ne me paroît point aſſez déterminé, pour ſe décider abſolument en faveur de la premiere des deux pratiques que je viens d'indiquer. Je crois même que le paſſage en queſtion ne préſente aucune idée du fil d'or tiré comme aujourd'hui à la filiere. L'interprétation la plus naturelle eſt de dire qu'on tordit des lames d'or ſur quelques-unes des différentes matieres dont l'Ephod & les voiles du Tabernacle devoient être compoſés. On forma, par ce moyen, une eſpéce de filé d'or ſem-

(*a*) Exod. c. 28. vs. 8. c. 39. vs. 33.
(*b*) Ibid. c. 29. vs. 3.

ſemblable au nôtre, excepté que la baſe de ce filé étoit de l'or pur coupé par tranches, au lieu que le nôtre n'eſt fait que d'argent doré tiré à la filiére.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

On pourroit peut-être former une difficulté, & dire que les étoffes en queſtion étoient compoſées de pures lames d'or entrelacées: il eſt fait mention de ſemblables habillemens dans Pline (*a*). On ſçait auſſi que l'on ornoit quelquefois les ſimulacres des Dieux, d'habits de cette eſpéce (*b*). Mais le texte de Moïſe répugne abſolument à cette idée: il dit expreſſément que l'or fut réduit en lames très-minces afin qu'on le pût *tourner* & plier pour le faire entrer dans le tiſſu des autres fils de diverſes couleurs. Ce détail leve toute difficulté.

L'art de faire entrer l'or dans le tiſſu des étoffes, devoit être connu dans pluſieurs contrées dès les ſiécles que nous parcourons maintenant. Homère parle de la ceinture de Calypſo, & de celle de Circé (*c*). On pourroit croire auſſi qu'il ſeroit queſtion, dans ce Poëte, d'étoffes d'argent (*d*). Mais tous les In-

(*a*) L. 33. ſect. 19. p. 616.
(*b*) Ariſt. de curâ Rei famil. l. 2. t. 2. p. 511. = Ælian. var. Hiſt. l. 1. c. 20. = Cicero, de Nat. Deor. l. 3. n. 34. = Valer. Max. l. 1. c. 1. §. 3. *Externa*. Pauſ. l. 5. c. 11.
(*c*) Odyſſ. l. 5. v. 232. l. 10. v. 543, &c.
(*d*) Ibid. l. 5. v. 230. l. 10. v. 23 & 24.

II. PART. Depuis la mort de Jacob : juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Interpretes s'accordent à entendre les expreſſions dont Homère ſe ſert dans ce paſſage, de vêtemens blancs (*a*), les Anciens n'ayant pas été dans l'uſage de faire entrer l'argent dans les tiſſus (*b*). On trouve en effet depuis Moïſe & Homère une tradition non interrompue dans l'antiquité ſur les étoffes d'or, au lieu qu'on ne découvre rien de ſemblable par rapport aux étoffes d'argent. On ne peut alléguer un ſeul paſſage clair & précis de quelque Auteur ancien où il ſoit fait mention du fil trait d'argent. Pline qui a parlé expreſſément du fil trait d'or, auroit-il oublié ou négligé de marquer qu'on faiſoit la même opération à l'égard de l'argent. Son ſujet, ſon but, ſa méthode, tout demandoit qu'il en parlât, ſi cet art eut été connu de ſon tems. Le même Auteur, dans un chapitre particulier, traite fort au long de l'emploi qu'on faiſoit de l'argent pour divers ornemens (*c*). Cependant dans toute l'énumération qu'il donne des divers uſages auxquels on faiſoit ſervir ce métal, il n'y a pas un mot du fil d'argent.

Je terminerai ce que j'ai à dire pour le

(*a*) Voy. Heſychius *voce* Ἀργυρέοιο.

(*b*) Voy. Vopiſc. *in* Aurelian. p. 224, &c. & les notes de Saumaiſe, p. 394.

(*c*) L. 33. c. 12.

le moment sur les vêtemens des Anciens, par une observation que je crois assez importante. On apperçoit une différence bien sensible entre les étoffes dont les Anciens se servoient, & celles qui sont aujourd'hui en usage parmi nous. Tous les habits pouvoient autrefois se laver & se blanchir journellement (*a*). La plupart des nôtres seroient gâtés par une pareille opération. Je ne fais au reste qu'indiquer ces objets. La crainte de tomber dans des détails qui pourroient à la fin devenir ennuyeux, m'empêche de les approfondir.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

(a) Voy. Iliad. l. 22. v. 154 & 155. = Odyss. l. 6. v. 91 & 92. = Herod. l. 2. n. 37.

ARTICLE TROISIEME.

De la découverte & de l'emploi des Pierres précieuses.

IL EST marqué dans l'Ecriture que l'Ephod & le Rational du Grand-Prêtre, étoient ornés de plusieurs pierres précieuses ; l'assortiment en paroît & assez varié & assez complet. Ces pierres étoient montées en or, & arrangées avec ordre & symétrie. Moïse nous

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

dit de plus qu'on y avoit gravé les noms des douze Tribus (*a*). Tous ces faits ſont aſſez importans pour mériter une attention particuliere.

Nous ne voyons point qu'il ſoit parlé dans l'Hiſtoire ancienne de l'uſage des pierres précieuſes avant Moïſe. Je ne penſe pas cependant qu'on doive le regarder comme l'auteur & l'inventeur de cette parure. La connoiſſance en a dû précéder le tems de ce légiſlateur, & il me paroît aſſez vraiſemblable, qu'à cet égard, il n'a fait que ſe conformer à un uſage déja reçu. Cette conjecture ſe trouve appuyée par le témoignage que nous fournit le livre de Job, ouvrage que je crois antérieur à Moïſe. Il y eſt parlé de pluſieurs eſpéces de pierreries (*b*). Job n'auroit pû entrer dans ce détail, ſi les pierres précieuſes n'euſſent pas été bien connues de ſon tems. Je crois auſſi entrevoir des preuves de l'ancienneté de cette connoiſſance dans la deſcription que Moïſe fait du paradis terreſtre. Il dit qu'une des branches du fleuve qui ſortoit de ce lieu de délices, arroſoit la terre d'Hévilah: c'eſt où l'on trouve, ajoute-t-il, les pierres

(*a*) Exod. Chap. 28.
(*b*) Chap. 28. vs. 6, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

res précieuſes (*a*). Moïſe, à ce qu'il me ſemble, n'auroit pas indiqué cette circonſtance d'une maniere auſſi ſimple, ſi le fait n'eut été connu bien avant le tems où il écrivoit.

Il eſt très-probable en effet que les premiers hommes auront connu d'aſſez bonne heure les pierres précieuſes de couleur. On peut imaginer aiſément de quelle maniere ils ſeront parvenus à cette découverte. Les mêmes cauſes qui ont fait connoître originairement les métaux, je veux dire le bouleverſement des terres & le ravage des grandes eaux, auront donné la connoiſſance des pierres précieuſes. On trouve ces riches productions dans les mines où ſe forment les métaux (*b*), dans les rivieres (*c*), & même à la ſuperficie des terres (*d*), où les torrens les dépoſent aſſez

(*a*) Gen. c. 2, vs. 12.

(*b*) Theophraſt. de Lapid. p. 395. = Plin. l. 37. ſect. 15 & 32, &c. = Solin. c. 15. p. 26. D. = Iſidor Origin. l. 16. c. 7. = Alonzo Barba. t. 2. p. 8. & 334.

(*c*) Theophraſt. de Lapid. p. 396. = Strabo, l. 2. p. 156. = Plin. l. 37. ſect. 17 & 23. p. 778. = Solin. c. 15. p. 26. D. = Iſidor. Orig. l. 16. c. 8. = Anc. Relat. des Indes, p. 123. = Colonne, Hiſt. nat. t. 2. p. 361.

(*d*) Plin. l. 37. ſect. 76. = Iſidor. l. 16. c. 8. = Alonzo Barba t. 2. p. 71. = Hellot, de la

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

aſſez ſouvent. Quoique la couleur des pierres précieuſes brutes ne ſoit ni bien vive ni bien éclatante, elles en ont aſſez néanmoins pour ſe faire remarquer, & pour que leur vûe ait dû exciter l'attention. On aura pû cependant les négliger dans les commencemens, & juſqu'au moment où l'on aura trouvé l'art de les polir. C'eſt à cette opération que les pierres fines doivent ce brillant & cette vivacité qui de tout tems les a fait rechercher. Le haſard aura ſans doute eu beaucoup de part à cette découverte. Dans le nombre des pierres brutes qui ſe ſeront préſentées aux regards des premiers hommes, il s'en ſera trouvé quelqu'une de caſſée naturellement. L'éclat & la vivacité dont on aura vû briller ces caſſures, aura donné la premiere idée du poliment. On aura eſſayé d'imiter l'opération de la nature, en enlevant aux pierres cette couche, cette écorce ternes, dont elles ſont ordinairement envelopées. On ne peut que former des conjectures ſur la maniere dont on y ſera parvenu. Il a fallu d'abord

fonte des Mines, p. 22-24-25-40-55. = Hiſt. gén. des Voyag. t. 8. pag. 549. = Rec. des Voyag. au Nord, t. 10 p. 65 = La Condamine, Voyage à l'Equateur. p. 81 & 82. = Colonne, Hiſt nat. t. 2. p. 361. = Voyage de D. Ant. d'Ulloa. t. 1. p. 393. = Acad. des Scien. ann. 1718. M. p. 85.

bord vaincre l'obſtacle qu'on aura rencontré dans l'extrême dureté de la plupart de ces pierres. Le haſard aura encore ſervi les premiers hommes dans cette occaſion. Preſque toutes les pierres fines peuvent ſe polir par leur propre poudre. Quelqu'un ſe ſera aviſé de frotter deux pierres orientales l'une contre l'autre, & aura réuſſi, par cette voie, à leur donner une ſorte de poliment. La taille du diamant ne doit elle-même ſon origine qu'à un coup du haſard.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Louis de Berquen, natif de Bruges, eſt le premier qui l'ait miſe en pratique, il n'y a pas encore trois cents ans (*a*). C'étoit un jeune homme qui alors ſortoit à peine des claſſes, & qui né d'une famille noble, n'étoit nullement initié dans le travail de la pierrerie. Il avoit éprouvé que deux diamans s'entamoient, ſi on les frottoit un peu fortement l'un contre l'autre; c'en fut aſſez pour faire naître dans un ſujet induſtrieux & capable de méditation, des idées plus étendues. Il prit du diamans, les monta ſur du ciment, les égriſa l'un contre l'autre, & ramaſſa ſoigneuſement la

(*a*) En 1476. Merveill. des Indes Orient. par de Berquen. p. 13.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

la poudre qui en provint. A l'aide enſuite de certaines roues de fer qu'il inventa, il parvint, par le moyen de cette poudre, à polir parfaitement les diamans, & à les tailler de la maniere qu'il le jugeoit à propos (*a*).

Je crois qu'on peut parfaitement bien appliquer cet exemple à l'origine de l'art de polir les pierres précieuſes. Je doute cependant que dans les premiers tems, ni même dans les ſiécles dont nous nous occupons préſentement, on connût les pratiques que nous employons aujourd'hui pour donner aux pierreries ce beau poliment, & ces formes agréables qui en font un des principaux mérites. Les procédés des premiers lapidaires n'ont dû être que fort imparfaits. Je ne penſe pas qu'on doive juger fort avantageuſement de leurs connoiſſances, ni même de celles qu'en général l'antiquité a pû avoir ſur cette partie des Arts.

Quelqu'imparfaites, au ſurplus, qu'aient pû être les anciennes pratiques, il eſt toujours conſtant que du tems de Moïſe, l'art de polir les pierres précieuſes devoit être connu. On ſçavoit auſſi les monter, travail aſſez délicat. Mais ce

(*a*) Merveilles des Indes Orient. par R. de Berquen p. 13, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ce qui me paroît le plus digne de remarque, c'eſt qu'on connoiſſoit dès lors l'art de les graver. L'Ephod d'Aaron étoit orné de deux Onix montées en or. On y avoit gravé en creux les noms des douze Tribus, c'eſt-à dire, qu'il y avoit ſix noms de gravés ſur chaque pierre (*a*). Le Rational brilloit de l'éclat de douze pierres précieuſes de différentes couleurs, & ſur chacune on liſoit le nom d'une des douze Tribus (*b*). Pour peu qu'on ait d'expérience dans les Arts, on ſçait combien la gravure des pierres fines demande d'adreſſe, de préciſion & de connoiſſances. Il faut beaucoup d'outils trés-fins & très-délicats, une grande ſureté de main & de pratique. Je conviens que pour la fineſſe de l'exécution on ne doit pas comparer la gravure de quelques noms, au travail & à la dextérité qu'exigent les figures ſoit d'hommes, ſoit d'animaux, ou les ſujets de compoſition. Mais quant à l'eſſence de l'art, le procédé eſt toujours le même, & ne differe que du plus au moins de perfection. On doit être étonné de voir que dès le tems de Moïſe, & ſans doute auparavant, on fût en état d'exé-

(*a*) Exod. c. 28. vs. 9. &c. Le texte Hébreu porte, *d'un ouvrage de graveur de pierres fines, & d'une gravure de cachet.*

(*b*) Ibid. vs. 17, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

d'exécuter de pareils ouvrages. Je regarde la gravure en pierres fines comme le témoignage le plus marqué du progrès rapide des Arts dans certains pays. Ce travail ſuppoſe quantité de découvertes, bien des connoiſſances & beaucoup d'acquit (1).

Quant à l'eſpéce de pierres précieuſes qui ornoient les vêtemens du Grand-Prêtre, on ne peut en parler que d'une maniere fort incertaine. Les Interprétes ne s'accordent point ſur la ſignification des termes hébreux, & il faut convenir qu'il eſt preſque impoſſible, faute de monumens & de points de comparaiſon, de pouvoir s'en aſſurer; on ſçait ſeulement que Moïſe a voulu déſigner un aſſortiment de pierres précieuſes de couleur: je dis de couleur, car je ne crois pas qu'on doive mettre le diamant au nombre des pierreries qu'on connoiſſoit alors. Pluſieurs raiſons peuvent autoriſer ce doute. Je pourrois d'abord m'appuyer du ſuffrage des Interprétes & des Commentateurs, dont la plus grande partie n'admet point le diamant. Je pourrois

(1) Il faut cependant convenir que les anciens Péruviens dont la Monarchie n'a gueres duré qu'environ 350. ans, entendoient parfaitement bien le travail des pierres précieuſes. *Hiſt. gen. des Voyages*, t. 13. p. 578 & 579.

rois auſſi faire voir que ceux qui ont jugé propos de comprendre cette pierre parmi celles du Rational, ne ſont fondés ſur aucune étymologie certaine. Mais, ſans nous embarraſſer dans toutes ces diſcuſſions, je crois trouver aſſez de faits dans l'antiquité, pour douter qu'on fît uſage des diamans du tems de Moïſe.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

On voit qu'il n'eſt point queſtion de cette pierre précieuſe dans les écrits des plus anciens Auteurs de l'antiquité. Homère, Héſiode, Hérodote, qui ont eu occaſion de décrire tant de différentes ſortes de parures, ne parlent jamais du diamant (1). Il faut deſcendre preſque aux derniers ſiécles avant l'ère chrétienne, pour trouver quelque Ecrivain qui en faſſe mention. Pline, qui paroît avoir fait d'aſſez grandes recherches ſur les pierreries, avoue que le diamant a été long-tems inconnu (*a*). Il a dû l'être en effet. Bien des ſiécles ſe ſeront écoulés avant qu'on ait connu le prix de cette pierre, & plus encore avant qu'on

(1) Il eſt prouvé que les termes d'Ἀδάμας, & d'Ἀδαμαντινος, qu'on trouve quelquefois dans les écrits d'Homère. & d'Héſiode, n'ont point de de rapport au diamant.

(*a*) L. 37. ſect. 15.

qu'on ait ſçu la mettre en valeur.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Le diamant ne vaut qu'autant qu'il brille, & il ne peut briller qu'autant qu'il eſt taillé. D'heureux haſards, dira-t-on, ont pû offrir de bonne heure quelques-unes de ces pierres naturellement polies. Ces diamans naturels auront mis les premiers hommes ſur la voie de connoître ceux qui ſont bruts, & auront fourni des indications pour les tailler. Il eſt vrai qu'on rencontre quelquefois des diamans, où la taille paroît indiquée; ayant roulé long-tems dans le lit des rivieres rapides, ils ſe trouvent polis naturellement & paroiſſent tranſparens, quelques uns même ſont taillés en facettes (*a*). Ces ſortes de diamans ſe nomment *bruts ingenus*, & lorſque leur figure eſt pyramidale, on les appelle *pointes naïves* (*b*). Mais ces rencontres heureuſes, outre qu'elles ſont fort rares, n'auront pas été d'une grande utilité aux premiers hommes pour la connoiſſance des diamans. Il n'y a aucun ra-

(*a*) Leibnitz protog. p. 23. Edit *in* 40. 1748.

(*b*) Boëtius de Boot. Gemm. & Lapid. Hiſt. l. 2. c. 3. p. 121. = Tavernier, t. 2. l. 3. c. 16. p. 277. c. 17. 283. = Alonzo Barba, t. 2. p. 191. = De Laet. de Gemm. & Lapid. l. 1. c. 1. p. 314. = Mariette. Traité des Pierres gravées, t. 1. p. 155.

rapport, aucune reſſemblance entres ces ſortes de pierres lorſqu'elles ſont bruttes, & lorſqu'elles ſont taillées. Il n'en eſt pas des diamans comme des pierres de couleur. Celles-ci quoique brutes portent une teinte qui de tout tems à dû les faire remarquer & donner l'idée de les travailler, au lieu que les diamans avant qu'ils ſoient taillés, ne montrent rien de pareil & n'annoncent point quel peut être leur intérieur. Ils reſſemblent à un grain de ſel, à un ſimple caillou d'un gris blanchâtre, ſale & terne. Les premiers hommes en conſéquence n'y auront fait aucune attention. C'eſt ce qu'on ſçait être arrivé aux diamans du Bréſil. On les a long tems négligés, & confondus avec les cailloux & les graviers (*a*). Ce n'eſt que depuis trente ans, ou environ qu'on a commencé à en connoître le prix (*b*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Ne ſoyons donc point étonnés de voir que dans l'antiquité les pierres fines de couleur aient été ſi communes, tandis que les diamans étoient ſi rares. On a dû long tems les méconnoître. Il a fallu bien des ſiécles pour apprendre aux hom-

(*a*) Voyage D'Anſon, p. 44.
(*b*) Ibid. = Mercure de France, Janvier, 1730. p. 124. Fév. 1732. p. 344 & 345. = Mariette, *loco cit.* p. 161.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

hommes que ces eſpéces de cailloux, qu'ils avoient ſi long-tems négligés, étoient la plus éclatante & la plus riche production de la nature. Ils n'ont pû en être inſtruits qu'après qu'on a eu découvert l'art de les tailler, découverte très-récente puiſqu'elle n'a pas encore 300. ans (*a*). Juſqu'à ce moment on n'a pû avoir d'autres diamans que des *brutes ingenus*, ou des *pointes naïves*.

On reconnoît ces ſortes de pierres dans la deſcription que Pline, Solin & Iſidore font du diamant. Ils le dépeignent généralement fort petit (*b*), à ſix angles, ou facettes (*c*), & tranſparent (*d*), tirant cependant ſur le noir (*e*), & ſans beaucoup de jeu ni de vicacité. Iſidore même définit le diamant, une pierre des Indes petite & peu agréable (*f*). Tous ces caracteres conviennent parfaitement bien aux *pointes naïves*. Ces ſortes de pierres ſont ordinairement fort

(*a*) Par Louis de Berquen en 1476 *Voyez ſuprà*, p. 219.

(*b*) Plin. l. 37. ſect. 15. = Solin. c. 52. p. 59. C. = Iſidor. Orig. l. 16. c. 13. = Marbod. l. de Lapid. Pret. c. 1.

(*c*) Plin. Solin. *locis cit.*

(*d*) Plin. Solin. Iſidor. bid.

(*e Hunc ita fulgentem cryſtallina reddit origo. Ut Ferruginei non deſinat eſſe coloris*, Marbod. *loco cit.*

(*f*) *Adamas, Indicus lapis, parvus, & indecorus, ferrugineum habens colorem*, loco cit.

fort petites. On en rencontre quelquefois, qui par un jeu de la nature ſont taillées à ſix faces, d'une maniere aſſez réguliere (*a*). Mais ces diamans ont peu d'agrément. Le poliment en eſt gras, la forme brutte, ſans jeu & ſans vivacité: on ne peut pas mieux les comparer qu'à des morceaux d'acier bruni (*b*). Pour ſe convaincre de la vérité de ces faits, il n'y a qu'à jetter les yeux ſur ce qui nous reſte d'anciens bijoux ornés de diamans.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

On conſerve dans le tréſor de Saint Denis l'agraphe du manteau dont nos Rois ſe ſervent le jour de leur Sacre. Cette piéce eſt aſſez ancienne (1). On y voit quatre *pointes naïves*. Il y a dans le même tréſor, un reliquaire preſque auſſi ancien (2) que l'agraphe dont je viens de parler, & orné de huit *pointes naïves*. Toutes ces pierres ſont fort petites, noires, & nullement agréables à l'œil. Il y en a ſeulement une ſur le reliquaire de Saint Thomas un peu plus claire que les autres, & qui a auſſi un peu

(*a*) Bibl. choiſ. t. 1. p. 265. = De Laet., de Gemm. & Lapid. l. 1. c. 1. p. 314.

(*b*) Voy. Merveill. des Indes, p. 13.

(1) On conjecture qu'elle peut-être du tems de Saint Louis.

(2) Il a été donné par Jean, Duc de Berry, fils du roi Jean.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

peu plus de jeu. C'eſt apparemment des pierres de cette eſpéce que Pline a voulu parler, quand il a dit, que le diamant étoit clair comme le cryſtal. (*a*).

Tout imparfaits que ſoient ces ſortes de diamans, ils ſont fort rares, on n'en rencontre pas communément. C'eſt pourquoi on les regardoit autrefois comme ce que la nature offroit de plus précieux. Pline remarque que pendant bien des ſiécles, il n'appartint qu'aux plus puiſſans Monarques d'en pouvoir poſſéder (*b*). On ſoupçonnoit Agrippa, le dernier roi des Juifs, d'entretenir un commerce inceſtueux avec ſa ſœur Bérénice. Le diamant dont il fit préſent à cette Princeſſe réaliſa preſque ces ſoupçons (*c*); tant on avoit conçu d'idée de cette pierre, regardée alors comme ineſtimable. Toutes ces conſidérations, jointes au ſilence qu'ont gardé ſur les diamans, les plus anciens Ecrivains de l'antiquité, me portent à douter que cette pierre précieuſe, fût du nombre de celles que Moïſe employa pour orner le Rational du Grand-Prêtre

(*a*) L. 37. ſect. 15. p. 373.
(*b*) *Diu nonniſi Regibus, & iis admodum paucis cognitus.* l. 37. ſect. 15. *init.*
(*c*) Juvenal Satyr. 6. v. 155, &c.

tre. Ajoutons-y l'extrême difficulté qu'il y a de graver le diamant.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

On m'objectera ſans doute les noms des douze Tribus gravés ſur les pierres de l'Ephod & du Rational. C'eſt avec la poudre de diamant qu'on exécute pour l'ordinaire cette ſorte de travail. On pourroit donc en inférer que du tems de Moïſe, on avoit reconnu cette propriété dans la poudre de diamant, & qu'on avoit pû s'en ſervir à polir le diamant même. L'objection eſt plauſible, & la conſéquence aſſez naturelle. Il n'eſt cependant pas difficile d'y répondre.

Rien d'abord ne nous oblige à croire que les ouvriers qui graverent les noms des douze Tribus ſur les pierres de l'Ephod & du Rational, aient fait uſage de la poudre de diamant; on peut ſe ſervir pour ces ſortes d'ouvrages, de rubis, de ſaphirs, ou d'autres pierres orientales réduites en poudre (*a*): on pourroit même y employer l'éméril (*b*), dont la propriété n'a pas été inconnue aux Anciens (*c*). Je conviens qu'il n'y a

(*a*) Mariette, Traité des Pierres gravées, t. 1. p. 202.

(*b*) Id. ibid.

(*c*) Voy. Job. c. 41. vs. 15. Edit. des 70. = Dioſcorid. l. 5. c. 166. = Heſychius, *voce*, Σμύρις.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

a nulle comparaiſon à faire entre un ouvrage exécuté avec la poudre de diamant & celui qui ne l'a été qu'avec la poudre des pierres orientales (1), ou l'émeril. Mais ces mordans ont pû ſuffire pour graver des noms qui ne demandent pas un travail auſſi élégant que les figures d'hommes, d'animaux, de fleurs, &c.

D'ailleurs, quand on voudroit ſoutenir que les Graveurs employés par Moïſe, firent uſage de la poudre de diamant, cela ne décideroit rien pour la connoiſſance de la taille du diamant. Il eſt conſtant que les Anciens ont parfaitement connu la propriété qu'a la poudre de diamant pour mordre ſur les pierres fines; ils en faiſoient un grand uſage, tant pour les graver, que pour les tailler. Pline le dit très-expreſſément (*a*); & quand il ne l'auroit pas dit, les chefs-

(1) Le terme de Pierres *Orientales*, en ſtyle de Lapidaire, ne ſignifie pas toujours une Pierre qui vient d'Orient. Il déſigne en général une Pierre très dure, telle que les ſaphirs, les rubis, les topazes, & les améthyſtes.

C'eſt pour diſtinguer ces ſortes de Pierres, d'avec celles qui ſont plus tendres, qu'on les appelle *Orientales*; celles de l'Orient, étant ordinairement beaucoup plus dures que celles des autres pays, quoiqu'il s'y en rencontre quelquefois, d'auſſi dures que celles qui viennent d'Orient. Ces dernieres même ne ſont pas toutes d'une égale dureté.

(*a*) L. 37. ſect. 15. p. 773. ſect. 76. p. 796.

chefs-d'œuvres que les Anciens ont produits en ce genre, & que nous avons encore ſous les yeux, le feroient aſſez connoître. Mais il eſt également certain qu'il ne leur eſt jamais venu en penſée d'employer cette poudre ſur le diamant même, & que l'art de le tailler a été inconnu à toute l'antiquité. Ce fait, il eſt vrai, paroît difficile à concevoir: il n'en eſt cependant pas moins conſtant. Ce n'eſt pas au reſte le ſeul exemple qu'on puiſſe citer des bornes que l'eſprit humain ſemble ſouvent s'impoſer à lui-même. Il s'arrête dans le moment qu'il eſt le plus près du but, & qu'il ne lui reſte plus qu'un pas à faire pour y toucher.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Puiſque nous en ſommes ſur cet article, je crois devoir expoſer en deux mots ce qu'on trouve dans les Anciens ſur la nature du diamant, & ſur les lieux d'où on le tiroit. La maniere dont ils en parlent, a donné lieu de penſer à quelques Auteurs modernes (*a*), que les diamans connus dans l'antiquité, n'étoient pas de la même eſpéce que ceux dont nous faiſons uſage aujourd'hui.

On voit d'abord que les Anciens tiroient ces pierres précieuſes de pluſieurs pays,

(*a*) Aldrovand. Muſ. Metall. l. 4. c. 78. p. 947. = Colonne, Hiſt. Nat. t. 2. p. 353. & 354.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

pays, où il ne s'en recontre plus aujourd'hui. Ils diſent, que dans les premiers tems il n'en venoit que d'Ethiopie ; on les tiroit de certaines mines ſituées entre le temple de Mercure & l'Iſle de Meroé (*a*). Ces pierres ne devoient pas être bien eſtimables, puiſque les plus fortes n'étoient que de la groſſeur d'un grain de concombre, & approchoient de cette couleur (*b*). Par la ſuite on vint à tirer des diamans de pluſieurs contrées, des Indes, de l'Arabie, de l'Iſle de Chypre & de la Macédoine (*c*). Toutes ces pierres étoient fort petites, les plus conſidérables étant de la groſſeur d'une amande de noiſette (*d*). Ce qui paroît le plus étonnant, c'eſt que, ſelon quelques Auteurs, on trouvoit des diamans dans la Sarmatie-Européenne, chez les Agathyrſes (*e*), peuples qui habitoient au-deſſus des Palus-Méotides (1). C'étoit même, ſi on les en croit, dans ces régions glacées, que ſe voyoient les

(*a*) Pline, l. 37. ſect. 15.
Diodore & Strabon, qui parlent auſſi de cette Iſle, diſent bien qu'il y avoit beaucoup de mines d'or & de pierres précieuſes; mais ils ne ſpécifient pas en particulier le diamant. *Diod.* l. 1. p. 38. = Strab. l. 17. p. 1177.
(*b*) Pline, l. 37. ſect. 15.
(*c*) Ibid.
(*d*) Ibid.
(*e*) Amm. Marcell. l. 22. c. 8. p. 314.
(1) Voy. Cellarius Not. Orb. antiq. p. 405.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

les plus beaux diamans (*a*). Diſons encore que les Anciens étoient perſuadés que la plupart de ces pierres précieuſes venoient dans les mines d'or (*b*).

A l'exception des Indes, on ne tire plus aujourd'hui de diamans d'aucun des pays que je viens de nommer, & encore dans les Indes ne connoiſſons nous à préſent que les Royaumes de Golconde, de Viſapour & de Bengale (*c*), où il y en ait des mines. Quelques Voyageurs diſent qu'il s'en trouve auſſi dans l'Iſle de Bornéo (*d*); & on aſſure qu'au-

(*a*) Dionyſ. Perieget. v. 318 & 319.

Ce paſſage de Denis Périégete, fixe le ſens dans lequel on doit prendre le terme d'*Adamantis lapidis*, dont ſe ſert Ammien Marcellin, *loco cit.* Il ne peut pas ſignifier l'*Aimant*.

(*b*) Plin. l. 37. ſect. 15. = Solin. c. 52. p. 59. D.

Plato, *in* Politico p. 558. & *in* Tim. p. 1066. parle d'un corps dur métallique qu'il appelle Ἀδάμας; mais je doute que ce Philoſophe ait voulu déſigner le diamant: voici comme il s'explique. „ Ce qu'on „ appelle Ἀδάμας, n'eſt autre choſe qu'un rameau „ d'or, que ſon extrême denſité a rendu noir & „ très dur". On peut encore traduire ce paſſage par „ Ἀδάμας, n'eſt que de l'or qui a acquis la cou„ leur noire, & qui à cauſe de ſon extrême den„ ſité eſt très-dur".

Eſt-ce bien le diamant dont Platon a voulu parler? Ce n'eſt pas non plus l'aimant qu'il appelle ordinairement *Pierre* d'Hercule, ou d'Héraclée, *in Tim.* p. 1080. *in* Ion. p. 363. Qu'a-t-il donc voulu déſigner? c'eſt ce qu'on ne comprend pas trop.

(*c*) Tavernier 2de Part. l. 2. c. 15, 16 & 17.

(*d*) Ibid. c. 17. p. 284.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

qu'autrefois on tiroit des diamans de différentes autres contrées des Indes (*a*). Quoiqu'il en ſoit, les mines qui ſervent aujourd'hui ne ſont connues que depuis quelques ſiécles. Tavernier dit que celle de Bengale eſt regardée comme la plus ancienne (*b*), ſans fixer le tems où elle a été découverte. La mine de Viſapour n'eſt connue que depuis environ 300 ans (*c*). Pour celle de Golconde, du tems de Tavernier, on ne lui donnoit pas plus de cent ans d'ancienneté (*d*). A l'égard des mines du Bréſil, il n'y a gueres que trente ans, comme je l'ai déja dit, qu'on les a découvertes (*e*): voilà les ſeuls pays où l'on trouve aujourd'hui des diamans.

Si l'on voit fort peu de rapport entre les contrées que je viens d'indiquer, & celles d'où les Anciens tiroient leurs diamans, on trouve encore moins de reſſemblance entre les propriétés qu'ils attribuoient à ces pierres, & celles que nous leur connoiſſons. Suivant Pline, le diamant réſiſtoit au marteau, il faiſoit

(*a*) Boëtius de Boot, Gemm. & Lapid. Hiſt. l. 2. c. 3. = De Laet, de Gemm. & Lapid. l. 1. c. 1.

(*b*) *Locis cit.* c. 17. *init.*

(*c*) Ibid. c. 15. p. 267.

(*d*) Ibid. c. 16. p. 277. Tavernier alla viſiter ces mines en 1665.

(*e*) Voy. *ſuprà*, p. 225.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ſoit même treſſaillir l'enclume ſur laquelle on le battoit (*a*). On regardoit comme un heureux hazard de pouvoir le rompre (*b*), & il n'étoit pas poſſible d'y parvenir qu'en l'amolliſſant avec du ſang de bouc tout chaud, dans lequel on le mettoit tremper (*c*). On ne reconnoît aucune de ces propriétés dans nos diamans. Leur dureté n'eſt pas ſi grande qu'on n'en caſſât ſous le marteau autant qu'on en voudroit mettre à l'épreuve. Ils ſe rompent & ſe pilent même aſſez aiſément. A l'égard du ſang de bouc, envain tenteroit-on d'amollir notre diamant par cette recette ; on ne peut le travailler qu'avec ſa propre poudre ; c'eſt le ſeul agent qui ait priſe ſur cette pierre.

Je ſuis perſuadé au ſurplus qu'il en a été de même dans tous les tems. Si l'on remarque de la différence entre nos diamans & ceux des Anciens, c'eſt que tout ce qu'ils ont débité ſur ce ſujet eſt controuvé & peu fidéle. Ces inexactitudes ſont encore une preuve du peu de connoiſſances qu'on a eu de cette pierre précieuſe dans l'antiquité.

Les

(*a*) L. 37. ſect. 15.

(*b*) *Et cùm feliciter rumpere contingit, &c.* Ibid. p. 733. = Voyez auſſi Senec. de Conſtant. Sapient. c. 3. t. 1. p. 395.

(*c*) Plin. p. 733. = Pauſan. l. 8. c. 18. p. 636.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Les mêmes défauts régnent dans preſque tout ce que les Anciens ont écrit ſur les pierres précieuſes (*a*). Si l'on s'en rapportoit à ce qu'ils débitent, par exemple, ſur les émeraudes, il faudroit dire qu'ils en connoiſſoient d'une eſpéce différente des nôtres, & que nous n'avons plus. Ils comptoient juſqu'à douze ſortes de ces pierres precieuſes, qu'ils diſtinguoient par les noms des Royaumes, ou des Provinces d'où ils croyoient qu'on les tiroit. Je ne m'arrêterai point à les détailler, on peut les voir dans Pline (*b*). Je dirai ſeulement que, ſelon cet Auteur, les émeraudes de Scythie & d'Egypte, tenoient le premier rang (*c*).

On ne connoît maintenant que deux ſortes d'émeraudes, l'Orientale & l'Occidentale. Quelques Auteurs en ajoûtent une troiſieme qu'ils nomment émeraude de la vieille Roche (*d*). On eſt fort partagé ſur les lieux d'où nous viennent ces pierres précieuſes. Selon d'Herbelot, c'eſt aux environs d'Aſuan, Ville ſituée dans la haute Egypte, qu'on trouve la ſeule mine d'émeraudes Orientales qui ſoit connue dans le monde entier

(*a*) Voy. Diod. l. 3. p. 206. = Strabo, l. 16. p. 1115.

(*b*) L. 37. ſect. 16.

(*c*) Ibid. ſect. 17.

(*d*) Mercure Indien. c. 7. p. 18. = Taver. 2de part. l. 2. c. 10. p. 228.

tier (*a*). Mais il y a lieu de douter de l'exactitude de ce fait. Il eſt bien vrai qu'on rencontre encore aujourd'hui en Egypte beaucoup de mines d'émeraudes; mais outre que la couleur n'en eſt bas belle, elles ſont ſi tendres qu'il n'eſt pas poſſible de les travailler (*b*). Si l'on s'en rapporte à Tavernier, le Pérou eſt le ſeul endroit d'où il vienne de émeraudes: il aſſure que l'Orient n'en a jamais produit (*c*), & il n'eſt pas le ſeul de ſon opinion (*d*). Chardin dit au contraire qu'on en tire encore aujourd'hui de Pégu, du royaume de Golconde & de la côte de Coromandel (*e*). Ajoûtons-y le royaume de Calecut & l'Iſle de Ceylan, où Pyrard aſſure qu'il s'en trouve beaucoup & des plus belles (*f*). A l'égard des émeraudes de la vieille Roche, Chardin rapporte en avoir vû en Perſe pluſieurs de cette eſpéce, qu'on lui dit venir d'une ancienne mine d'Egypte, dont la connoiſſance eſt à préſent perdue (*g*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

nous

(*a*) Bibl. Orient. *voce* ASUAN, p. 141.
(*b*) Maillet, Deſcript. de l'Egypte, p. 307. & 318.
(*c*) Seconde part. l. 2. c. 19. p. 293 & 294.
(*d*) Voy. le Mercure Indien. c. 7.
(*e*) T. 4. p. 70.
(*f*) Voyage de F. Pyrard. 1re part. p. 286. 2de part. p. 89.
(*g*) T. 2. p. 239. T. 4. p. 69 & 70.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Dans le vrai, il eſt fort douteux que nous connoiſſions maintenant aucune des douze ſortes d'émeraudes nommées par les Anciens. Car il eſt très-problématique qu'on en tire aujourd'hui d'Orient, pluſieurs perſonnes penſent qu'il n'en vient que d'Amérique.

Nous ne reconnoiſſons pas non plus dans nos émeraudes, les qualités que les Anciens attribuoient à quelques-unes de ces pierres. Pline aſſure que les émeraudes de Scythie & d'Egypte, étoient ſi dures qu'on ne pouvoit pas les travailler (*a*). Nous n'avons point au contraire de pierre plus tendre ni qui ſe raye plus facilement, c'eſt pour cette raiſon qu'on ne ſe hazarde gueres à la graver. Un Artiſte qui n'a pas la main ſure, eſt dans un danger continuel d'en égriſer les vives arrêtes (1). On ne comprend pas d'ailleurs ſur quoi fondé, Pline obſerve qu'en général il n'étoit pas permis de faire ſervir l'émeraude à la gravure (*b*). L'Hiſtoire ancienne nous apprend le contraire. La bague que Polycrate, tyran de Samos, jetta dans la mer, & qui fut retrouvée dans le ventre d'un poiſſon, étoit une émeraude gra-

(*a*) L. 37. ſect. 16.
(1) Voy. Mariette Traité des Pierres n. 1. p. 166
(*b*) *Loco ſuprà, cit.*

gravée par Théodore, célebre Artiſte de l'Antiquité (*a*). Théophraſte rapporte auſſi que pluſieurs perſonnes étoient dans l'uſage dc porter des cachets d'émeraudes pour ſe réjouir la vue (*b*). Enfin Pline lui-même, avoit ſous les yeux pluſieurs exemples de ces pierres gravées (*c*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Les Anciens ſe ſont plû à débiter bien des contes ſur les émeraudes. Ils diſent que dans l'Iſle de Chypre, il y avoit ſur le bord de la mer un lion de marbre dont les yeux étoient d'émeraudes. Ces pierres étoient à ce qu'on prétend ſi vives, que leur éclat pénétroit juſqu'au fond de la mer. Les thons en étoient effrayés, & déſertoient cette plage. Les pêcheurs, ne ſachant à quoi attribuer cet accident, ſoupçonnerent qu'il pouvoit être occaſionné par les émeraudes dont étoient faits les yeux du lion en queſtion. Ils les ôterent, & auſſi-tôt les thons revinrent en auſſi grande affluence qu'auparavant (*d*).

Hérodote aſſure avoir vû dans le temple d'Hercule, à Tyr, une colonne d'une ſeule émeraude qui répandoit la nuit

(*a*) Herod Lib. 3. n. 41. = Pauſ. l. 8. c. 14. P.
(*b*) De Lapid. p. 394.
(*c*) Voy. L. 37. ſect. 3. p. 765.
(*d*) Plin. l. 37. ſect. 17. p. 775.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

nuit une clarté merveilleuſe (*a*). Théophraſte rapporte, d'après les annales des Egyptiens, mais ſans y paroître ajouter beaucoup de foi, qu'un roi de Babylone avoit fait préſent à un roi d'Egypte, d'une émeraude longue de quatre coudées, & large de trois (*b*). Il ajoute que les Egyptiens ſe vantoient auſſi d'avoir dans leur temple de Jupiter un obéliſque de quarante coudées de haut & de quatre de large, compoſé de quatre émeraudes (*c*). Un autre Ecrivain prétend que, de ſon tems, il y avoit encore dans le labyrinthe d'Egypte une ſtatue coloſſale du Dieu Sérapis, haute de neuf coudées, qui étoit d'une ſeule émeraude (*d*). Cédrêne enfin aſſure que ſous le régne de l'Empereur Théodoſe, on voyoit à Conſtantinople une ſtatue de Minerve d'une ſeule émeraude haute de quatre coudées. C'étoit, diſoit-on, un préſent fait autrefois par Séſoſtris au roi des Lidyens (*e*). La Tradition portoit

(*a*) L. 2. n 44.
Théophraſte qui parle de cette Colonne, ajoute qu'elle étoit fort grande; mais il ne dit point qu'elle répandit de clarté pendant la nuit; il ſoupçonne dailleurs que peut-être ce n'étoit pas une véritable émeraude, mais une pierre bâtarde, une fauſſe émeraude. *De Lapid.* p. 394 & 395.
(*b*) Ibid. p. 394.
(*c*) Ibid.
(*d*) Apion *apud* Plin. l. 37. ſect. 19. p. 776.
(*e*) pag. 322.

II PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

toit aussi qu'Hermès-Trismégiste avoit gravé sur une de ces pierres le procédé du grand œuvre, & qu'il l'avoit fait enfermer dans son tombeau (*a*). Voilà, sans contredit, des récits qui paroissent bien fabuleux & bien exagérés. On seroit tenté, au premier mouvement, de les rejetter absolument. Cherchons néanmoins ce qui a pû les enfanter, & quel peut en avoir été le fondement.

Je ne sçache pas qu'il existe aujourd'hui dans aucun lieu des émeraudes d'une grosseur pareille à celles dont je viens de parler, ni même qui en approchent. On montre, il est vrai, à Gènes un vase d'un volume considérable, qu'on prétend être d'émeraude. Mais je crois avoir de fortes raisons pour douter que ce soit véritablement une pierre fine (1): je le rangerai donc dans la classe de ces ouvrages qu'on a donnés mal à propos pour être d'émeraude (*b*): mais d'où

(*a*) C'est ce que les Alchymistes appellent encore aujourd'hui la *Table Smaragdine*. Voy. Conringius de Hermet. Med. l. 1. c. 3. p. 31. = Fabricius, Bibl. G. t. 1. l. 1. c. 10. p. 68.

(1) Ce vase est plein de soufflures & de bouillons, preuve que ce n'est que du verre coloré. Mercure de France, Août 1757. p. 149 & 150.

(*b*) Voy. l'Escarbot. Hist. de la N. France, p. 847. = Le Mercure Indien. c. 7. p. 21. = Journ. des Sçav. Nov. 1685. p. 282.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

d'où vient l'erreur? qu'eſt-ce qui peut l'avoir occaſionnée? C'eſt ſur quoi je vais propoſer quelques conjectures.

On pourroit dire que tous les ouvrages étonnans dont je viens de parler étoient faits de cette eſpéce de pierre appellée *Prême d'émeraude*. Il s'en trouve des morceaux d'un volume conſidérable; on en a vû des tables d'une très-grande portée. Cette explication n'eſt pas abſolument hors de vraiſemblance, & ſatisferoit en quelque ſorte à la difficulté. Je préférerois cependant celle que je vais propoſer.

L'art de faire le verre eſt une découverte qui remonte à une très-haute antiquité. Les anciens étoient dans l'uſage de le travailler & d'en fondre des morceaux beaucoup plus conſidérables que nous ne faiſons aujourd'hui. Je n'en veux pour exemple que ces colonnes de verre dont étoit orné le théatre conſtruit par les ſoins de Scaurus (*a*). Les Anciens connoiſſoient auſſi l'art de faire prendre au verre toutes ſortes de couleurs (*b*). Je penſerois donc que ces ouvrages étonnans qu'Hérodote, Pline & les autres Auteurs diſent avoir été d'emeraudes, n'étoient que de verre coloré.

(*a*) Plin. l. 36. ſect. 24. p. 744.
(*b*) Ibid. ſect. 66, 67. & l. 37. ſect. 26.

loré. Les faits, par ce moyen, deviennent vraiſemblables. Dans cette hypothèſe, il eſt aiſé, par exemple, d'expliquer les particularités de la colonne qu'on voyoit dans le temple d'Hercule à Tyr. Hérodote dit qu'elle étoit d'émeraude, & qu'elle répandoit la nuit une grande clarté. Selon ce que je conjecture c'étoit une colonne de verre, couleur d'émeraude. Elle étoit creuſe, & on mettoit dedans des lampes qui la faiſoient paroître lumineuſe pendant la nuit.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Je trouve dans un ancien Auteur un fait qui confirme parfaitement l'explication que je propoſe. On lit dans le ſeptieme Livre des Récognitions de Saint Clément (*a*), que Saint Pierre fut prié de ſe tranſporter dans un temple de l'Iſle d'Arad (1), pour y voir un ouvrage digne d'admiration. C'étoient des colonnes de verre d'une grandeur & d'une groſſeur extraordinaire. N'eſt-il pas probable qu'Hérodote a voulu parler de quelque ouvrage ſemblable ou approchant? Mais les Grecs, au lieu de dire ſim-

(*a*) N. 12. t. 1. p. 555. *apud* Patres Apoſtolic. Edit. Antuerp. 1698. *in-fol.*

(1) C'étoit dans cette Iſle que la *Tyr* dont parle Hérodote étoit bâtie.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ſimplement le fait, ont, ſuivant leur coutume, imaginé une colonne d'émeraude, qui éclairoit pendant la nuit. Ajoûtons néanmoins, qu'il a pû arriver auſſi qu'Hérodote ait été trompé par l'artifice des Prêtres Tyriens.

Je n'en dirai pas davantage ſur ce ſujet. Je ſens même que je ne m'y ſuis peut-être que trop étendu. J'eſpere cependant qu'on voudra bien me pardonner les petites digreſſions auxquelles je me ſuis livré. J'ai crû pouvoir me les permettre d'autant plus volontiers, que c'eſt la ſeule fois que j'aurai occaſion de traiter pareille matiere.

CHAPITRE TROISIEME.

De l'Architecture.

L'ART de bâtir embraſſe bien des objets, & renferme pluſieurs Parties qui ſont autant de claſſes diſtinctes & ſéparées les unes des autres. On peut enviſager l'Architecture, ſoit par rapport à la ſolidité & à la hardieſſe des entrepriſes, ſoit du côté de la régularité, de l'élégance, du goût & de la magnificence des édifices. Je n'ai pû donner

que

que des conjectures sur l'état & les progrès de cet Art dans la premiere Partie de mon Ouvrage. Il reste trop peu de détails sur les événemens de cette haute antiquité pour qu'on y puisse asseoir quelque jugement. On ignore absolument le goût qui régnoit alors dans les bâtimens.

II PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

On trouve dans les siécles que nous parcourons présentement, des faits qui appartiennent aux différentes parties de l'Architecture. Par l'exposé que je vais en faire, on jugera des progrès de cet Art, & des connoissances rapides qu'y avoient acquises les Egyptiens & les peuples de l'Asie Mineure. Commençons par les Egyptiens. Leurs monumens sont les premiers en datte dans l'espace de tems qui fait le sujet de cette seconde Partie de notre Ouvrage.

ARTICLE PREMIER.

De l'état de l'Architecture chez les Egyptiens.

ON a vu dans les Livres précédens que l'origine des Arts étoit fort ancienne en Egypte (*a*). Les ouvrages dont

(*a*) Prem. Part. Liv. II.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

dont je vais rendre compte le prouveroient, indépendamment du témoignage des Hiſtoriens. Comment en effet les Egyptiens auroient-ils pû les exécuter, dès les ſiécles qui nous occupent préſentement, ſans une connoiſſance antérieure de pluſieurs & de différentes inventions.

Séſoſtris, dont le regne tombe vers le commencement des ſiécles que nous parcourons, a mérité par bien des titres d'être mis au rang des plus fameux Monarques de l'Antiquité. Ce Prince, après avoir employé les premieres années de ſon regne à parcourir & à ſubjuguer une vaſte étendue de pays, ne s'occupa plus enſuite que des moyens de rendre ſon royaume floriſſant. Auſſi grand dans la paix que dans la guerre, il ſignala ſon loiſir par des monumens dont la durée ſurpaſſa de beaucoup celle de ſes conquêtes.

Les différentes contrées où Séſoſtris avoit porté ſes armes, l'avoient mis à portée de faire bien des découvertes. Il en profita pour enrichir l'Egypte de pluſieurs inventions très-utiles (*a*). Ce Prince

(*a*) Diod. l. 1. p. 65. = Athenod. *apud* Clem. Alex Cohort. *ad* Gent. p. 43.

Athénodore en diſant que les conquêtes de Séſoſtris, donnerent à ce Prince le moyen d'amener en

Prince entreprit des ouvrages d'une exécution assez difficile & d'une prodigieuse dépense. L'objet de ces travaux, en immortalisant le nom de Sésostris, étoit de contribuer aussi à la sureté & à la commodité de l'Egypte.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Le premier soin de ce Monarque fut de chercher les moyens de mettre son royaume à l'abri de toute incursion. L'Egypte étoit ouverte du côté de l'Orient. Sésostris fit élever dans cette partie un mur qui prenoit depuis Péluse jusqu'à Héliopolis. Cet espace avoit 1500 stades de longueur (*a*). Il fit ensuite creuser divers canaux, les uns pour l'arrosement de terres (*b*), les autres pour l'aisance & la communication du commerce de villes en villes, en facilitant le transport des marchandises (*c*). Le manque d'eau bonne à boire est aujourd'hui un des plus grands inconvéniens auxquels l'Egypte soit sujette

en Egypte plusieurs ouvriers très-habiles, peut avoir raison. Mais quand il ajoute que c'étoit de la Gréce que venoient ces ouvriers, on voit bien que c'est un Grec qui parle, & qui très-mal à propos veut faire valoir sa nation. Les Grecs, au tems de Sésostris, étoient encore trop grossiers pour qu'il pût sortir de chez eux aucun artiste recommandable.

(*a*) Diod. l. 1. p. 67.
(*b*) *Suprà*, Chap. I.
(*c*) Diod. l. 1. p. 66.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

te (*a*); Séſoſtris y avoit remédié. Il avoit dirigé ſes travaux de maniere que les villes éloignées du Nil ne manquoient jamais d'eau, ou du moins en trouvoient commodément (*b*)..

Suivant même quelques Auteurs, Séſoſtris avoit projetté de joindre la Mer rouge à la Méditerranée par un canal qui partant de la Mer rouge auroit rendu dans le Nil (*c*). Mais l'entrepriſe ne fut point achevée. On prétend que l'appréhenſion de ſubmerger l'Egypte, ou de corrompre au moins les eaux du Nil par le mêlange des eaux de la mer, détourna Séſoſtris de ce projet (*d*). Ce motif pouvoit être fondé. On croyoit dès lors s'être aſſuré que le niveau de la Mer rouge étoit beaucoup plus élèvé que le ſol de l'Egypte (*e*). Quelques Géographes modernes ſont du même avis (*f*) D'autres, à la tête deſquels on peut mettre Strabon, penſent le contraire (*g*). Ce qu'il y a de certain, c'eſt

(*a*) Maillet, Deſcript. de l'Egypte, Lettr. 1re p. 16.
(*b*) Herod. l. 2. n. 108.
(*c*) Marsham, p. 376.
(*d*) Ibid.
(*e*) Ibid.
(*f*) Buffon, Hiſt. nat. t. 1. p. 104. & 391.
(*g*) Strabo, l. 17. p. 1158. = Riccioli Almageſt. t. 1. p. 728. = Fournier, Hydrograph. l. 18. c. 9. p. 605. = Journal des Sçav. Fevr. 1668. p. 21.

c'eſt que le canal projetté, dit-on, par pluſieurs Souverains de l'Egypte, n'a jamais été exécuté (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Les divers canaux que Séſoſtris fit creuſer ne furent pas le ſeul ouvrage qu'il entreprit pour l'utilité de l'Egypte. Les Rois ſes prédéceſſeurs, s'étoient contentés d'oppoſer aux inondations du Nil des digues qui empêchoient ce fleuve de s'étendre au-delà de ce que le beſoin le demandoit. Ces précautions cependant n'étoient pas ſuffiſantes. Comme le terrein de l'Egypte eſt plat & uni, s'il arrivoit que le Nil vînt à rompre ſes digues, la plupart des villes & leurs habitans, étoient expoſés à être ſubmergés. Pour prévenir cet accident, Séſoſtris fit élever en pluſieurs endroits des terraſſes d'une hauteur & d'une étendue conſidérables. Il ordonna aux habitans de toutes les villes, auxquelles la nature n'avoit pas fourni de ſemblables remparts, de les abandonner & d'aller bâtir des maiſons ſur les chauſſées, qu'il avoit fait conſtruire, afin de ſe mettre eux & leurs troupeaux, à l'abri des débordemens (*b*).

Ces

p. 21. = Voy. auſſi la Rem. du P. Hardouin, *ad* Plin. l. 6. ſect. 35. p. 331. note (4).

(*a*) Voy. les Mém. de Trév. Juillet 1705. p. 1257. &c.

(*b*) Herod. l. 2. n. 137. = Diod. l. 1. p. 66.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Ces villes rehauſſées avec des travaux immenſes, & s'élevant comme des Iſles au milieu des eaux, formoient dans le tems de l'inondation le plus beau, & joſe dire, le plus ſingulier ſpectacle qui ſe puiſſe imaginer. L'Egypte changée alors en une vaſte mer offroit à la vue une immenſe étendue d'eau entrecoupée d'une infinité de villes & de villages (*a*). Quoiqu'elle ſoit réduite aujourd'hui dans un état bien différent de celui où elle étoit autrefois, on y jouit encore du même coup d'œil. Tous les Voyageurs parlent avec admiration du tableau que préſente l'Egypte dans la ſaiſon du débordement (*b*).

Les ouvrages dont je viens de rendre compte, dépendent plus ou moins de l'Architecture; ceux dont il me reſte à parler appartiennent plus directent à cet art. Séſoſtris ne s'occupa pas ſeulement des travaux qui pouvoient contriquer à la ſureté & à la commodité de l'Egypte, il fit élever pluſieurs monumens pour embellir & décorer ſon royaume. Ce Prince fit bâtir dans chaque ville des temples en l'honneur de la divinité qui y étoit particulierement révé-

(*a*) Herod. l. 2. n. 97. = Diod. l. 1. p. 43. = Strabo, l. 15. p. 1014. l. 17. p. 1137. = Senecca, Nat. Quæſt. l. 4. c. 2. t. 2. p. 750.

(*b*) Maillet, Deſcript. de l'Egypte, Lettr. 2. p. 70.

vérée (*a*). Celui de Vulcain étoit le plus remarquable. Les pierres qu'on employa à la conſtruction de cet édifice, étoient d'une grandeur énorme (*b*). C'eſt d'ailleurs tout ce que nous pouvons dire de la magnificence de ce temple. On ignore quelles pouvoient en être les dimenſions, les proportions & les ornemens.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Le Tabernacle élévé par les Iſraélites dans le déſert, peut cependant donner quelques idées ſur la maniere dont étoient alors conſtruits les temples Egyptiens. Je crois en effet qu'il devoit y avoir du rapport entre le goût qui régnoit dans ces édifices & le Tabernacle. (1). Il eſt vrai, qu'à la rigueur, cet ouvrage ne devroit pas être regardé comme un morceau d'architecture; ce n'étoit, à proprement parler, qu'une vaſte tente: c'eſt même la premiere idée qui ſe préſente à l'eſprit; mais en y réfléchiſſant plus attentivement, on ſentira que le Tabernacle a beaucoup de rapport avec l'achitecture. On doit l'enviſager comme une repréſentation des temples & des palais de l'Orient. Rappellons ce que nous avons dit précédem-

(*a*) Diod. l. 1. p. 65 & 66.
(*b*) Herod. l. 2. n. 108.
(1) C'eſt auſſi le ſentiment du P. Calmet, t. 2. p. 391.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

demment ſur la forme du Gouvernement des Hébreux. L'Etre ſuprême étoit également leur Dieu & leur Roi (*a*). Le Tabernacle avoit été érigé dans la vûe de ſatisfaire à ce double titre. Il ſervoit à la fois de temple & de palais. Les Iſraélites y alloient tantôt adorer le Tout-puiſſant, & tantôt recevoir les ordres de leur Souverain préſent d'une maniere ſenſible au milieu de ſon peuple (*b*).

Je penſe donc être fondé à regarder le Tabernacle comme un ouvrage dont Dieu avoit voulu que la ſtructure eût du rapport avec les édifices deſtinés dans l'Orient, ſoit au culte des dieux, ſoit à l'habitation des rois (*c*). D'après ces idées, on peut dire qu'on étoit alors dans l'uſage d'orner ces monumens de colonnes travaillées & enrichies diverſement. Il y en avoit pluſieurs dans le tabernacle portées ſur des baſes d'argent ou de bronze, & ſurmontées de chapiteaux d'or & d'argent (*d*). Le fuſt de ces colonnes étoit d'un bois précieux, couvert de lames d'or & d'argent (*e*). La

(*a*) Voy. *Suprà*, Liv. I. Chap. II.
(*b*) *Facientque mihi Sanctuarium, & habitabo in medio eorum.* Exod. c. 25. vs. 8.
(*c*) Voy. Calmet, t. 2. p. 391 & 393.
(*d*) Exod. c. 26. vs. 32. c. 27. vs. 17.
(*e*) Ibid.

La conſtruction entiere du Tabernacle préſente d'ailleurs le modèle d'un édifice régulier & diſtribué avec beaucoup d'intelligence. Toutes les dimenſions & les proportions y paroiſſent obſervées avec ſoin & parfaitement bien entendues.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Les inductions qu'on peut tirer de la deſcription de ce monument, ſont au ſurplus les ſeules lumieres que l'Hiſtoire nous fourniſſe ſur l'Architecture des temples Egyptiens aux ſiécles dont il s'agit préſentement. Je parlerai plus particulierement de ces édifices dans la troiſiéme Partie de cet Ouvrage. Revenons à Séſoſtris.

Ce Prince ſignala encore ſon regne par l'érection de deux obéliſques qu'il fit tailler, dans la vûe d'apprendre à la poſtérité l'étendue de ſa puiſſance, & le nombre des nations qu'il avoit ſubjuguées (*a*). Ces monumens étoient de granit d'un ſeul morceau, & portoient cent quatre-vingts pieds de hauteur (*b*). Auguſte, ſi l'on s'en rapporte à Pline, fit tranſporter à Rome un de ces obéliſques, & le plaça dans le champ de Mars (*c*). On prétend l'avoir retrouvé de nos jours (1).

Une

(*a*) Diod. l. 1. p. 67.
(*b*) Ibid.
(*c*) L. 36. ſect. 14. p. 736.
(1) Il ſe préſente cependant une grande difficul-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Une remarque qui ne doit point échapper, c'eſt que Séſoſtris n'employa aucun Egyptien à la conſtruction des pénibles ouvrages dont je viens de parler. Il n'y fit travailler que les priſonniers qu'il avoit amenés de ſes expéditions (*a*): afin même que la poſtérité ne l'ignorât point, il eut ſoin de faire graver ſur tous ces monumens, qu'aucun naturel du pays n'y avoit mis la main (*b*).

De tous les ouvrages dont je viens de parler, je n'en vois point de plus digne d'attention que les obéliſques. Selon Pline, l'idée de cette eſpéce de monumens eſt dûe aux Egyptiens. Il dit qu'un ſouverain d'Héliopolis nommé Meſtrès, fut le premier qui en fit élever un (*c*). On

té. Cet obéliſque, ſuivant les meſures qu'on en a priſes, n'a qu'environ 75 pieds, au lieu de 180 que Diodore donne aux monumens de Séſoſtris. *Voy.* les Mém. de Trév. Mai 1751. p. 979.

Mais je doute 1° avec pluſieurs Critiques que cet obéliſque ſoit un de ceux dont parle Diodore. On peut dire en 2d lieu que ſuppoſé que ce ſoit le même ouvrage, les ravages de Cambyſe ont pû tellement endommager ces anciens monumens, qu'il ait fallu les diminuer par la ſuite en les réparant. Cette derniere raiſon me paroît fort plauſible.

(*a*) Hérod. l. 2. n. 108.

(*b*) Diod. l. 1. p. 66.

L'Ecriture remarque quelque choſe de pareil en parlant des bâtimens de Salomon. 2. Paral. c. 8. vs. 9.

(*c*) L. 36. ſect. 14. p. 735.

On ignore dans quel tems ce Prince a pû vivre. Je le crois cependant postérieur à Séſoſtris & même ſon ſucceſſeur. En effet, ce que Pline rapporte du motif qui engagea ce Meſtrès à dreſſer un obéliſque, convient aſſez à ce que d'autres Hiſtoriens racontent du ſucceſſeur de Séſoſtris (*a*). Je préſume donc que Pline s'eſt trompé, & qu'on doit regarder Séſoſtris comme le premier qui ait fait élever des obéliſques (2).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Au ſurplus, ce n'eſt peut-être ni à l'un ni à l'autre de ces deux Princes qu'on doit attribuer l'invention de cette ſorte de monumens. Diodore parle d'une aiguille pyramidale dreſſée par les ordres de Sémiramis ſur le chemin de Babylone. Elle étoit, à ce qu'il dit, d'une ſeule pierre haute de cent trente pieds; chaque côté de ſa baſe, qui étoit quarrée, en avoit vingt-cinq (*b*). Ce ſeroit donc dans l'Aſie, & non dans l'Egypte, que les obéliſques auroient pris naiſſance.

Quoiqu'il en ſoit, les Monarques Egyptiens paroiſſent avoir eu beaucoup de goût pour les obéliſques. Je ne m'arrê-

(*a*) Comparez Pline, *loco cit.* avec Hérod. l. 2. n. 111. = Diod. l. 1. p. 69. = Iſidor. Orig. l. 18. c. 31. p. 159.

(2) C'eſt auſſi le ſentiment de Marsham, p. 369.

(*b*) L. 2. p. 125 & 126.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

rêterai point à rapporter les noms de tous les Souverains qu'on ſçait en avoir fait élever: on les peut voir dans Pline (*a*). Je ne parlerai ici que des obéliſques qui méritent une conſidération particuliere.

Après les deux obéliſques de Séſoſtris, dont j'ai déja parlé, on peut placer celui que ſon fils fit élever. Il fut tranſporté à Rome par ordre de Caligula. Le vaiſſeau que ce Prince fit conſtruire pour cette entrepriſe, étoit le plus grand qu'on eût encore vû ſur les mers (*b*). Tous ces obéliſques cependant n'approchoient pas de celui que Rameſſès fit élever proche le palais d'Héliopolis. Ce Prince régnoit, ſuivant le calcul de Pline, au tems de la priſe de Troye (*c*). Vingt mille hommes furent employés à travailler à ce monument (*d*). La plus grande difficulté fut de le

(*a*) L. 36. ſect. 14, &c.

(*b*) Plin. Ibid. p. 736. & l. 16. c. 40. p. 35.

(*c*) L. 36. ſect. 14. p. 735. = Marsham, p. 441. fait Rameſsès de beaucoup plus moderne, mais c'eſt par une ſuite de l'erreur dans laquelle eſt tombé cet habile Chronologiſte au ſujet de Séſoſtris, qu'il confond avec le Sézac de l'Ecriture. Comme Marsham reconnoît Rameſsès pour un des ſucceſſeurs de Séſoſtris, il a dû conſéquemment en avancer auſſi le regne.

(*d*) Plin. *loco ſuprà cit.* Le texte de Pline, de l'Edit. du P. Hardouin, porte CXXM. hommes.

C'eſt par le moyen de cette multitude immenſe d'ou-

le dresser sur sa base. Afin de rendre le fait plus merveilleux, on n'a pas manqué de l'orner d'un conte. Rameſſès appréhendoit que les machines qu'on avoit préparées ne fussent pas capables d'élever & de soutenir une aussi lourde masse. Le moyen que ce Prince imagina pour obliger les ouvriers à faire usage de leur adresse, est assurément des plus extraordinaires; il fit, dit-on, attacher son fils au haut de l'obéliſque. La vie de ce jeune Prince, & par conséquent celle des ouvriers, dépendant du succès de l'entrepriſe, on prit des mesures si justes qu'elle réussit parfaitement (*a*).

On doit regarder cet obéliſque comme le plus remarquable de tous ceux dont il est parlé dans l'hiſtoire. C'est un des plus précieux monumens qui nous soit resté de l'antiquité Egyptienne (*b*). Il fut respecté même de Cambyse, dans le tems que ce Prince fougueux mettoit tout à feu & à sang dans l'Egypte, & qu'il n'épargnoit ni les Temples ni ces superbes monumens, qui tout ruinés qu'ils sont aujourd'hui, font encore l'ad-

d'ouvriers, que les anciens peuples sont parvenus à élever en peu de tems les vastes édifices dont l'exécution nous paroît aujourd'hui si étonnante.

(*a*) Plin. *loco cit.*

(*b*) Voy. Marsh. p. 431.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

l'admiration des voyageurs. Après s'être rendu maître d'Héliopolis, Cambyse livra la ville toute entiere aux flammes; mais lorsqu'il vit que le feu gagnoit l'obélisque de Rameſſès, il donna ordre auſſi-tôt de l'éteindre (*a*).

On a déja vû qu'après la conquête de l'Egypte, Auguſte avoit fait tranſporter à Rome pluſieurs obéliſques; mais il n'oſa pas toucher à celui-ci (*b*). Conſtantin plus hardi tenta l'entrepriſe: à l'exemple de Caligula, il fit conſtruire un vaiſſeau d'une grandeur extraordinaire. On avoit même déja conduit par le Nil l'obéliſque à Alexandrie (*c*); mais la mort de ce Prince ſuſpencit l'exécution de ce projet: il n'eut lieu que ſous Conſtance ſon fils. L'obéliſque, conduit à Rome, fut placé dans le Cirque avec des peines & des dépenſes infinies (*d*). Par la ſuite il avoit été renverſé; c'eſt aux ſoins du Pape Sixte-Quint que Rome eſt redevable du rétabliſſement de ce fameux monument. Ce qu'il y eût de plus admirable, c'eſt que cet obéliſque, auſſi bien que

(*a*) Plin. *loci cit.*
(*b*) Ammian. Marcell. l. 17. c. 4. p. 160. & 161.
(*c*) Ibid.
(*d*) Voy. Marsh. 432.

que celui d'Auguſte, étoient rompus en pluſieurs morceaux ; on a cependant trouvé le moyen de les raccommoder, ſans que leur beauté en ſoit altérée. Ce fut le fameux architecte Dominique Fontana qu'on chargea du ſoin de les rétablir. Il dirigea toutes les opérations de cette importante entrepriſe. On ſçait que ce ne fut qu'avec un très-grand appareil de machines & des précautions ſingulieres, qu'on parvint à les dreſſer (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Les obéliſques ſont, ſans contredit, l'eſpéce de monumens la plus ſinguliere qui nous ſoit reſtée de l'antiquité. Il s'eſt trouvé des perſonnes qui, à la vûe de ces lourdes maſſes, ſe ſont imaginées ridiculement que la nature n'y avoit nulle part & qu'elles étoient entierement dues à l'art. Les uns ont crû que les Egyptiens avoient le ſecret de fondre le marbre & les pierres, de la même maniere à peu près qu'on fond les métaux. Ces colonnes, ces obéliſques d'un ſeul morceau, & d'une hauteur extraordinaire donnent, diſent-ils, lieu de penſer que ces pieces ont été fondues & coulées dans des moules comme on coule une piece de métal.

D'au-

(*a*) Voy. Vita di Sisto V. da Greg. Leti, Parte 3. l. 1. p. 4 &c. p. 22, &c. = Voy. auſſi le P. Kirker, de *orig. & erectione obeliſcorum.*

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

D'autres ont penſé que les obéliſques étoient une ſorte de pierre factice, compoſée de différens cailloutages, broyés, liés & incorporés enſuite par le moyen de quelque maſtic aſſez dur pour ſouffrir la taille & le poliment. Ils alléguent pour preuve de leur ſentiment que dans le monde entier, il ne ſe trouve point aujourd'hui de carriere où l'on voie des blocs d'un pareil volume. De plus, ajoutent-ils, quand même il s'en rencontreroit, il ſeroit impoſſible d'en tirer, par exemple, une piece de la grandeur de l'obéliſque de Rameſſès, & plus impoſſible encore de la tranſporter. Ils propoſent auſſi d'autres objections que je ne m'arrêterai point à rapporter (*a*).

Ceux qui raiſonnent ainſi, font bien voir qu'ils n'ont pas acquis de grandes connoiſſances dans les arts. A l'égard des premiers qui ſe ſont imaginé que les obéliſques avoient été fondus & coulés comme des piéces de métal; ils ignorent apparemment que le marbre & les pierres ne ſont pas fuſibles. Il n'y a que les ſables & les cailloux qui le ſoient. De plus, quand même on ſuppo-

(*a*) Voy. Maillet, deſcript. de l'Egypte, Lettr. 9. p. 39. & 40. = Voyag. de Shaw, t. 2. p. 82. = Mém. de Trév. Juill. 1703. p. 1218 & 1219. = Traité de l'opinion, t. 6. p. 608. = Diarium Ital. P. Montfaucon, c. 17. p. 247.

poſeroit que les Egyptiens auroient eu ſur ce ſujet quelque ſecret qui nous ſeroit inconnu, ces perſonnes ignorent-elles que l'effet de la fuſion eſt de vitrifier ces ſortes de matieres, & par conſéquent de les métamorphoſer? Au lieu des monumens de marbre que nous voyons, ce ſecret n'auroit produit que des monumens de verre.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

Quant à ceux qui croient que le marbre des obéliſques n'eſt qu'une eſpéce de pierre factice, un aſſemblage de cailloux liés & incorporés avec du maſtic; l'objection eſt plus ſpécieuſe, mais elle n'eſt pas plus ſolide. S'imaginent-ils qu'il ſoit poſſible de former avec le maſtic des morceaux d'une portée pareille à celle des obéliſques, & d'un dureté capable de réſiſter à l'injure d'autant de ſiécles qu'il s'en eſt écoulé depuis l'érection de ces monumens. Nous connoiſſons, il eſt vrai, de ces ſortes de compoſitions en état de ſouffrir le ciſeau, & ſuſceptibles même de poliment. Mais l'expérience a montré qu'on n'a point encore trouvé l'art de faire avec le maſtic, d'aſſemblage aſſez dur & aſſez ſolide pour réſiſter à l'action du ſoleil dans nos climats, & à plus forte raiſon en Egypte. Il n'eſt point néceſſaire, au reſte, d'avoir recours à tous ces expédiens pour expliquer la maniere dont

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

les Egyptiens ſe ſont procuré les maſſes énormes qui ont ſervi à la conſtruction de leurs obéliſques.

Pline nous apprend que ces Peuples tiroient des montagnes de la haute Egypte, le granit qu'ils y ont employé (*a*). On a même découvert les carrieres où l'on préſume que les obéliſques ont été taillés: on y remarque encore aujourd'hui les matrices de ces fameux monumens. Dans cette chaîne de montagnes qui borne l'Egypte au couchant, & qui regne le long du Nil vers le déſert, on trouve diverſes ſortes de marbres, & ſur-tout du granit, le même qu'on veut avoir été fondu pour les obéliſques. On voit encore dans ces lieux, diſent les Voyageurs, des colonnes à demi-taillées, & d'autres pieces de marbre prêtes à être détachées de la montagne (*b*). L'inſpection de ces carrieres ſuffit pour détruire l'opinion de ceux qui ſe ſont imaginé que les marbres, dont les Egyptiens ſe ſervoient pour leurs monumens, étoient une compoſition dont le ſecret s'eſt perdu. Ces morceaux ſont for-

(*a*) L. 36. ſect. 13 & 14. p. 735.

(*b*) Obſervations de Belon, l. 2. c. 21. p. 210. = Maillet, Deſcript. de l'Egypte, Lettr. 8. p. 319. Lettr. 9. p. 39, &c. = Granger, Voyage en Egypte, p. 76 & 77. = P. Lucas. t. 3. p. 159, &c. = Voyage de Shaw. t. 2. p. 81 & 82. = Rec. d'obſervations curieuſ. t. 3. p. 158.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ſortis des mains de la nature; l'art n'y a eu d'autre part que le travail (*a*).

Quant aux objections qu'on forme ſur l'impoſſibilité de pouvoir tailler de pareilles maſſes, elles ſuppoſent peu de connoiſſances de l'hiſtoire naturelle de l'Egypte. Les carrieres, d'où les obéliſques ont été tirés, ne reſſemblent pas aux carrieres de nos pays. On n'a point été obligé de creuſer la terre & d'en extraire ces marbres: on les a trouvés dans les flancs de cette chaîne de montagnes dont je viens de parler (*b*). On choiſiſſoit un endroit qui fût en pente, & à peu près au niveau de la plus haute élévation du Nil. On y coupoit une piece de marbre de la hauteur & de la groſſeur qu'on le jugeoit à propos. J'imagine que les Egyptiens procédoient à ce travail, de la même maniere à peu près qu'on y procéde aujourd'hui parmi nous. Sur une colline ſituée en baſſe Normandie on trouve des blocs immenſes de gra-

(*a*) Voy. Belon, Obſervat. l. 2. c. 21. p. 210. = Mém. de Trév. Juill. 1703. p. 1219. = Diar. Ital. P. Montfaucon; c. 17. p. 247.

M. Guettard a découvert dans pluſieurs cantons de la France des bancs de granit, d'où l'on pourroit tirer des blocs propres à faire des obéliſques encore plus conſidérables que tous ceux des Egyptiens. *Acad. des Scien. ann.* 1751. H. p. 11-14. & 15.

(*b*) Plin. l. 36. ſect. 14. p. 735. = Maillet, Deſcript. de l'Egypt. p. 306. = Granger, p. 98.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

granit poſés ſur champ: on les taille & on les enleve facilement en creuſant dans la maſſe entiere une tranchée de quelques pouces de profondeur, dans laquelle on chaſſe enſuite à force des coins de fer qui font éclater la pierre preſque auſſi uniment que ſi on l'avoit ſéparée avec la ſcie. On en a travaillé des morceaux qui avoient quarante-cinq pieds de long, ſur dix-huit de large & ſix d'épaiſſeur (*a*). Cet expoſé ſuffit pour nous faire comprendre avec quelle facilité les Egyptiens ont pû tailler leurs obéliſques. Auſſi les Auteurs anciens qui en ont parlé, ont-ils reconnu que la difficulté de les voiturer & de les dreſſer ſur leur baſe, étoit, ſans comparaiſon, bien plus grande que celle de les tailler (*b*).

Le Nil étoit d'un grand ſecours aux Egyptiens pour tranſporter ces maſſes énormes. Ce fleuve, dans le tems de ſa plus grande hauteur, vient flotter au pied des montagnes où l'on tailloit les obéliſques (*c*). On tiroit un canal qui aboutiſſoit à l'endroit où l'obéliſque étoit couché, & qui paſſoit même par deſſous la piéce qu'on vouloit enlever: car on obſervoit que la largeur du canal fût tel-

(*a*) Acad. des Scienc. *loco cit.* p. 15.
(*b*) Plin. l. 36. ſect. 14. p. 735.
(*c*) Maillet, p. 319. *loco cit.*

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

tellement proportionnée, que l'obéliſque portât par ſes deux extrémités ſur la terre & formât comme un pont. Après avoir eſtimé quelle pouvoit être à peu près la peſanteur de cette maſſe, on bâtiſſoit, à raiſon de ſon poids, deux radeaux qu'on mettoit ſur le canal dont je viens de parler. Ils étoient conſtruits de maniere que leur ſurface excédoit la hauteur des bords du canal; on ſurchargeoit ces radeaux de briques au point de les faire enfoncer conſidérablement dans l'eau, enſuite on les faiſoit couler ſous l'obéliſque: lorſqu'ils y étoient bien aſſurés, on ôtoit les briques dont on les avoit accablés. Ces radeaux, ſe trouvant ainſi allégés, s'élevoient deux-mêmes ſur la ſurface du canal, & enlevoient l'obéliſque (*a*). On manœuvroit enſuite pour le conduire par eau auſſi près qu'il étoit poſſible du lieu où l'on vouloit le placer. Comme l'Egypte étoit autrefois coupée d'une infinité de canaux, il n'y avoit guères d'endroits où l'on ne pût facilement voiturer ces maſſes énormes, dont la peſanteur auroit fait ſuccomber toute autre ſorte de machines que des radeaux. On ne peut rien dire de certain ſur le ſurplus des manœuvres qu'on employoit pour les def-

(*a*) Plin. l. 36. ſect. 14. p. 735.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

deſcendre à terre, les conduire au lieu de leur emplacement & les dreſſer ſur leur baſe. Les Anciens ne nous ont rien tranſmis ſur un objet ſi curieux & ſi important pour les mécaniques (1).

On ne voit point au ſurplus qu'aucune nation ait jamais été curieuſe d'imiter les Egyptiens dans leur goût pour les obéliſques: les Romains même ne paroiſſent pas s'en être ſouciés. Ils ſe contenterent de tranſporter dans leur capitale quelques-unes de ces maſſes énormes, plutôt ſans doute pour la ſingularité, que pour la beauté réelle de ces monumens.

Ce

(1) Nous avons ſous les yeux un effort de l'art plus ſurprenant encore que le tranſport & l'érection des obéliſques. Ce ſont les deux pierres qui forment le fronton du Louvre. Elles ont 52 pieds de long, 8 de large, & pèſent chacune plus de 80 milliers. Que l'on juge des peines & des ſoins que ces deux morceaux ont dû couter. Il a fallu les tirer du fond de la carriere, les voiturer par terre pendant près de deux lieues, & les placer à une hauteur de plus de 120 pieds du rez de chauſſée. Néanmoins ce n'eſt pas tant à cauſe de leur peſanteur qu'eu égard à leur forme, que ces deux pierres ont été difficiles à élever. En effet, ſur une longueur de 52 pieds & de 8 de largeur, elles n'ont tout-au plus que 18 pouces d'épaiſſeur. Cette forme les expoſoit à ſe rompre facilement, ſi elles n'avoient pas été toujours également ſoutenues dans le tems de leur élèvation. On peut voir dans la traduction de Vitruve, par Perrault, les précautions qu'il a fallu prendre pour éviter tous les inconvéniens qui pouvoient arriver. p. 339. not. (4).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Ce qu'on vient de voir ſur la magnificence & le goût des ouvrages exécutés par Séſoſtris, me porteroit à croire que ce Prince pourroit bien être l'Auteur d'une grande partie des embelliſſemens de Thèbes, cette ville ſi fameuſe dans l'antiquité. Il eſt conſtant que ſa fondation remontoit à des ſiécles très reculés (*a*). Mais il a fallu quelque tems pour qu'elle ſoit parvenue à ce degré de ſplendeur & de magnificence dont parlent les Anciens. Cet intervalle néanmoins n'a pas dû être extrêmement conſidérable : dès le tems de la ville de Troye, Thèbes paſſoit pour la ville la plus opulente, & la plus peuplée qu'il y eût dans l'Univers (*b*). Ces conſidérations m'engagent donc à placer dans les ſiécles que nous parcourons préſentement, ce que j'ai à dire ſur cette fameuſe capitale de l'Egypte.

Les Anciens ne ſont pas d'accord ſur l'étendue que pouvoit avoir l'enceinte de Thèbes (*c*). Homère lui donne cent por-

(*a*) Voy. Marsh. p. 395 & 396.

(*b*) Iliad. l. 9. v. 381. &c. Odyſſ. l. 4. v. 126 & 127. Par comparaiſon aux villes de l'Aſie Mineure & de la Gréce, qui étoient alors fort peu de choſe.

(*c*) Au rapport de Caton, elle avoit 400 ſtades de longueur. *Apud* Steph. Byzant. *voce* Διοσπόλις, p. 240.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

portes (*a*), expreſſion qu'on ne doit pas, ſans doute, prendre à la lettre; mais qui déſigne toujours une ville très-vaſte & très-puiſſante: il ajoute que Thèbes étoit en état de fournir vingt mille chariots de guerre (*b*); par où l'on peut juger du nombre d'habitans qu'elle renfermoit. Il devoit être d'autant plus conſidérable que les maiſons y avoient quatre à cinq étages (*c*). Cependant on ne

Diodore, l. 1. p. 54. dit que le circuit de Thèbes étoit de 140 ſtades.

Selon Strabon, l 17. p. 1170, les ruines de cette ville occupoient 80 ſtades de longueur.

Euſthate eſt celui de tous les Anciens qui donne le plus d'étendue à cette capitale de l'Egypte. Il dit qu'elle avoit 420 ſtades de longueur. *Ad* Dionyſ. Periehet. v. 248.

Suivant la Scholie de Didyme, ſur le 383e vers du 9e livre de l'Iliade, la ville de Thèbes, avoit 3700 arures de ſuperficie. On ſçait par le rapport d'Hérodote, que l'arure étoit de 100 coudées Egyptiennes en tout ſens, c'eſt-à-dire, de dix mille coudées Egyptiennes quarrées, & la coudée Egyptienne, qui de l'aveu du plus grand nombre des Sçavans, ſubſiſte encore aujourd'hui ſous le nom de *Dérah*, ſans avoir reçu aucune altération, eſt de 1 pieds 8 pouces, $5\frac{33}{50}$. ligu. de roi. Ainſi la ſuperficie de la Ville de Thèbes étoit de 2997825, à 2997826 toiſes quarrées. Celle de la ville de Paris en contient, ſuivant M. Deliſle, 4100337, d'où il réſulte que l'ancienne Thèbes ne faiſoit pas, à beaucoup près, les trois quarts de Paris.

(*a*) Iliad. l. 9. v. 383.
(*b*) Ibid.
(*c*) Diod l 1. p. 54.

ne ſe perſuadera jamais qu'il l'ait été au point où les Egyptiens le faiſoient monter. D'anciennes inſcriptions diſoient en effet, que cette ville avoit renfermé dans ſes murailles juſqu'à ſept cens mille combattans (*a*). P. Mela renchériſſant encore ſur ce nombre, le fait monter à un million (*b*). On ſent aſſez combien de pareilles exagérations ſont outrées & abſurdes (1): Hérodote ne comptoit que 41000 combattans dans toute l'Egypte (*c*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Homère vante beaucoup l'opulence de Thèbes (*d*); & c'eſt un point ſur lequel toute l'antiquité paroît s'être accordée. Les anciens Auteurs aſſurent qu'aucune ville du monde, n'avoit renfermé tant de richeſſes & de magnificence, en or, en argent, en yvoire, en pierres précieuſes, en ſtatues coloſſales & en obéliſques d'une ſeule piéce (*e*). On peut en juger d'après un fait rapporté par Diodore. Il dit que Séſoſtris offrit au Dieu qu'on adoroit à Thè-

(*a*) Tacit. Annal. l. 2. c. 60.
(*b*) L. 1 c. 9.
(1) Il faudroit ſuppoſer dans Thèbes 5 à 6 millions d'habitans. On n'en compte dans Paris qu'environ ſix cens cinquante mille.
(*c*) L. 2. n. 164, &c.
(*d*) Diod. *loco cit.*
(*e*) Diod. l. 1. p. 55.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Thèbes, un vaiſſeau conſtruit de bois de cédre long de deux cents quatre-vingts coudées (1), revêtu en dedans de lames d'argent, & à l'extérieur de lames d'or (*a*).

Il nous reſte d'ailleurs peu de détails ſur les magnificences que Thèbes renfermoit autrefois. Diodore parle de quatre temples qui ſe diſtinguoient au-deſſus de tous les autres. Le plus ancien étoit, à ce qu'il dit, une merveille en grandeur & en beauté. Cet édifice avoit treize ſtades de tour (2) & quarante-cinq coudées de hauteur. Ses murailles portoient vingt-quatre pieds d'épaiſſeur. Tous les ornemens de ce temple, & par la richeſſe de la matiere, & par la grandeur du travail, répondoient à la majeſté de cet édifice, qui ſubſiſtoit encore au tems où Diodore fut en Egypte (*b*).

Voilà tout ce que nous avons pû recueillir des Anciens au ſujet de Thèbes.

A

(1) 280 coudées Grecques valent 401 pieds 6 lignes de notre meſure.

(*a*) Diod. l. 1. p. 67. Ce fait paroît des plus exagérés.

(2) C'eſt plus d'une demie-lieue.

(*b*) Diod. l. 1. p. 55. Reſte à ſçavoir ſi ce temple étoit réellement le plus ancien de tous ceux que Thèbes renfermoit, & ſi cet édifice avoit été porté dès ſa fondation au point de magnificence dont parle Diodore.

A l'égard des Voyageurs modernes, ils s'accordent à dire que cette ville ne préſente plus aujourd'hui qu'un amas informe de ruines & de démolitions (*a*). Mais ils parlent de pluſieurs monumens qui ſubſiſtent encore dans ſes environs. Je crois qu'on ne ſera pas fâché de comparer leurs récits avec ce que les Anciens nous ont dit des ſuperbes édifices bâtis dans les plaines de Thèbes.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Diodore nous apprend que c'eſt aux environs de cette capitale qu'avoient été élevés ces tombeaux célébres des anciens rois d'Egypte, dont rien, à ce que l'on dit, n'égaloit la magnificence. Les chroniques Egyptiennes faiſoient mention de quarante-ſept de ces tombeaux. Du tems de Diodore il n'en reſtoit plus que dix-ſept, dont pluſieurs étoient même déja preſque ruinés (*b*). Cet Hiſtorien nous a conſervé la deſcription qu'un ancien voyageur Grec avoit laiſſée d'un de ces mauſolées, monument dont je crois devoir rapporter la conſtruction à l'un des ſucceſſeurs de Sé-

(*a*) P. Lucas, 3e Voyage, t. 3. p. 148. = Sicard, Mém. des Miſſions du Levant, t. 7. p 159. = Granger, Voyage d'Egypte. p. 54.

(*b*) L. 1. p. 56. environ 30 ans avant J. C. Si l'on en croit le P. Sicard, il en ſubſiſte encore dix, cinq entiers, & cinq à demi-ruinés. *Mém. des Miſſ. du Lev.* t. 7. p. 162.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Séſoſtris. Le Prince dont il s'agit eſt nommé Oſymandès (a). Nous aurons occaſion, dans le Livre ſuivant, de diſcuter l'époque de ſon regne qui tombe vers le tems de la guerre de Troye; revenons à la deſcription de ſon tombeau.

L'entrée de cet édifice s'annonçoit par un veſtibule de 200 pieds de long ſur 67½ de haut. Les marbres les plus riches avoient été employés à ſa conſtruction. On trouvoit enſuite un périſtile quarré, dont chaque côté avoit 400 pieds de long. Des figures d'animaux mal travaillées, mais chacune d'une ſeule pierre, & hautes de 16 coudées, tenoient lieu de colonnes, & ſupportoient un plat-fond formé par des pierres qui avoient 12 pieds de longueur. Il étoit ſemé dans toute ſon étendue d'étoiles d'or deſſinées ſur un fond bleu céleſte. Au-delà de ce périſtile on trouvoit un ſecond veſtibule bâti comme le précédent; mais plus orné de ſculptures. Les yeux y étoient d'abord frapés de trois figures coloſſales tirées d'un ſeul bloc. La principale étoit celle du Monarque qui avoit fait conſtruire ce monument. Il étoit repréſenté aſſis. Cette ſtatue paſſoit pour le plus grand coloſſe qu'il

y

(a) Diod. l. 1. p. 56.

y eût dans l'Egypte. Elle devoit avoir au moins 50 pieds de hauteur (1). Tout ce morceau étoit, dit-on, moins recommandable par sa grandeur énorme, que par la beauté du travail & le choix de la pierre, qui dans un pareil volume ne présentoit pas le moindre défaut ni la moindre tache.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

De ce vestibule on passoit dans un autre péristile beaucoup plus beau que le premier qui vient d'être décrit. Toutes les murailles y étoient chargées d'une multitude de sculptures en creux représentant les exploits militaires d'Osymandès. Au milieu de ce péristile, on avoit élevé un autel d'un très-beau marbre, d'une grandeur étonnante & d'un travail infini. Dans le fond on avoit adossé contre la muraille deux statues chacune d'un seul bloc de 27 coudées de hauteur. Elles représentoient des personnages assis.

On sortoit de ce péristile par trois portes, entre lesquelles étoient placées

(1) On n'en avoit mesuré que le pied qui s'étoit trouvé avoir un peu plus de 7 coudées. Le pied de l'homme est la sixieme partie de sa hauteur. Ainsi la statue dont il s'agit, auroit eu plus de 42 coudées ou de 63 pieds, si Osymandès eut été représenté debout. Mais comme il étoit représenté assis, il faut en rabattre un cinquiéme pour la longueur des cuisses, & il reste encore plus de $33\frac{1}{5}$. coudées, ou de $50\frac{2}{5}$. pieds.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

cées les ſtatues dont je viens de parler, pour entrer dans une ſalle dont le platfond étoit ſoutenu par de hautes colonnes. Elle reſſembloit aſſez à un amphithéâtre, & avoit 200 pieds en quarré. Ce lieu étoit rempli d'une infinité de figures en bois, qui repréſentoient un grand auditoire attentif aux déciſions d'un Sénat occupé, à ce qu'il paroiſſoit, du ſoin de rendre la juſtice. Les Juges au nombre de trente étoient placés ſur un gradin fort élevé, adoſſé à l'une des faces du corps de bâtiment dont il s'agit.

De cet endroit on paſſoit dans une galerie flanquée à droite & à gauche de pluſieurs cabinets, dans leſquels on voyoit repréſentés ſur des tables tous les différens mets qui peuvent flatter le goût. Dans cette même galerie le Monarque, auteur du ſuperbe édifice dont je parle, paroiſſoit proſterné aux pieds d'Oſiris, & lui offrant des ſacrifices. Un autre corps de bâtiment renfermoit la biblothéque ſacrée, proche de laquelle étoient placées les images de toutes les Divinités de l'Egypte: le Roi leur préſentoit à chacune les offrandes convenables. Au delà de cette bibliothéque, & ſur le même alignement, s'élevoit un ſallon dont l'intérieur renfermoit vingt lits, ſur leſquels on voyoit couchées les ſtatues de Jupiter, de Junon

&

& d'Oſymandès. On croit que le corps de ce Monarque repoſoit dans cette partie de l'édifice. Pluſieurs bâtimens étoient joints à ce dernier ſallon: on y avoit mis les repréſentations de tous les animaux ſacrés de l'Egypte.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

On montoit enfin dans un lieu qui formoit, à proprement parler, le tombeau du monarque Egyptien. On y voyoit un cercle ou couronne d'or d'une coudée d'épaiſſeur & de 365 de circonférence. Cambyſe lorſqu'il pilla l'Egypte enleva, dit-on, ce précieux morceau (*a*).

Tel étoit, ſelon les Auteurs anciens, le mauſolée d'Oſymandès (1); ſur lequel je ne ferai, pour le moment, aucune réflexion. Ceux des Voyageurs modernes qui ont eu occaſion de viſiter les lieux où l'on préſume que Thèbes étoit bâtie, atteſtent avoir vû dans ſes environs pluſieurs édifices dans leſquels on remarque, malgré l'injure & le ravage des tems, aſſez de rapport avec le monument que je viens de décrire. Voici ce qu'on lit à ce ſujet dans le Sieur Paul Lucas qui a pris, autant qu'on en peut

(*a*) Diod. *loco ſuprà cit.*

(1) Remarquons que Diodore avoit tiré tout ce récit d'Hécatée, Ecrivain ſouverainement décrié, même chez les Anciens, pour ſes menſonges & ſes exagérations.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

peut juger, les ruines d'un palais pour celles d'un temple, erreur qui lui eſt commune avec preſque tous les Voyageurs modernes.

„ Proche d'Andéra, village que je „ conjecture n'être pas fort éloigné de „ l'ancienne Thèbes, quoique ſitué de „ l'autre côté du Nil (2), on apperçoit „ les ruines d'un palais le plus ſpacieux „ & le plus magnifique qui ſe puiſſe „ imaginer. Cet édifice eſt bâti en entier d'un granit griſâtre; les murailles „ ſont toutes couvertes de bas-reliefs „ plus grands que nature (3). La grande façade de ce palais offre d'abord „ un veſtibule ſoutenu par de grands „ pilaſtres quarrés d'une groſſeur étonnante.

(2) Strabon nous apprend que l'enceinte de Thèbes s'étendoit des deux côtés du Nil. l. 17. p. 1170.

Le P. Sicard place les tombeaux des Rois de Thèbes à l'Oueſt du Nil, du même côté où eſt ſitué le village d'Andera. *Mem. des Miſſ. du Levant.* t. 7. p. 161. 162.

(3) Ou Paul Lucas s'eſt mal exprimé en ſe ſervant du terme de *bas-relief* pour déſigner les ſculptures du palais d'Andera, ou ce monument n'eſt pas de la haute antiquité; car les anciens habitans de l'Egypte n'ont jamais ſçû travailler les bas-reliefs: ils n'ont connu que les gravures en creux, c'eſt un fait dont tout ce qui nous reſte de monumens de l'ancienne Egypte, joint au témoignage de tous les anciens Ecrivains, ne permet pas de douter.

„ nante. Un long periſtile, formé par
„ trois rangs de colonnes, qu'à peine
„ huit hommes pourroient embraſſer,
„ s'étend des deux côtés du veſtibule
„ & ſoutient un plafond formé par
„ des pierres de ſix à ſept pieds de lar-
„ ge, & d'une portée extraordinaire.
„ Ce plafond ſemble avoir été peint
„ originairement : on y apperçoit en-
„ core des reſtes de couleurs que le
„ tems a épargnées. Une longue cor-
„ niche regne ſur toutes les colonnes
„ de cet édifice. Chacune eſt ſurmon-
„ tée d'un chapiteau compoſé de quatre
„ têtes de femmes, coëffées fort ſin-
„ gulierement, & adoſſées les unes con-
„ tre les autres. Ces quatre faces reſ-
„ ſemblent aſſez à la maniere dont on
„ repréſente les deux têtes de Janus:
„ leur groſſeur eſt proportionnée au
„ volume des colonnes qui les ſuppor-
„ tent. Ces quatre têtes ſont en outre
„ couronnées chacune par un cube d'en-
„ viron ſix pieds qui ſoutient le pla-
„ fond : l'eſpéce de corniche qui regne
„ tout le long de ce périſtile eſt d'une
„ conſtruction très-ſinguliere : ſur le
„ milieu du portique, qui ſert d'entrée
„ à tout cet édifice, on voit deux gros
„ ſerpens entrelacés, dont les têtes re-
„ poſent ſur deux grandes aîles étendues
„ des deux côtés.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

„ De

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

„ De ce veſtibule on entre d'abord „ dans une grande ſalle quarrée, où „ l'on voit trois portes qui diſtribuent „ à différens appartemens: ces premiers „ appartemens conduiſent dans d'autres, „ ſoutenus également par pluſieurs groſ- „ ſes colonnes. Le toit de cet édifice „ eſt en terraſſe, & pour juger de ſa „ grandeur, il ſuffit de dire que les „ Arabes avoient autrefois bâti deſſus „ un fort grand village dont on voit „ encore les mazures (1). On ne peut „ point au reſte décider au juſte de „ combien de corps-de-logis cet édifice „ étoit compoſé; car on trouve à quel- „ que diſtance de la façade une grande „ architecture qui paroît avoir été la „ porte d'entrée: elle a plus de qua- „ rante pieds d'élévation. A trente pas „ de-là, on rencontre des deux côtés „ deux autres bâtimens dont les portes „ ſont preſque comblées. On y remar- „ que encore pluſieurs logemens (*a*)." Ce monument, tel que le repréſente Paul Lucas, paroît avoir beaucoup de rapport avec le mauſolée d'Oſymandès.

Paul Lucas n'eſt pas au reſte le ſeul qui ait parlé de ce ſuperbe édifice: le Sieur

(1) Je ſoupçonne beaucoup d'exagération dans ce fait.

(*a*) Troiſieme Voyage de Paul Lucas, t. 3 p. 37, &c.

Sieur Granger voyageur, dont j'ai déja eu ſujet de louer l'exactitude & le diſcernement (*a*), en fait une deſcription qui, quoique infiniment plus exacte & beaucoup mieux circonſtanciée, differe cependant très-peu de celle qu'on vient de lire: il penſe que cet édifice eſt un temple d'Iſis.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

„ Le premier objet, dit-il, qui ſe „ préſente à la vue eſt un portique de „ 60 pieds de haut, 36 de large, & „ 71 d'épaiſſeur, orné d'une belle cor„ niche & d'un cordon qui en fait le „ tour, au bas duquel & immédiatement „ ſur la porte qui a 20 pieds de haut & „ 10 de large, on voit une maniere „ d'écuſſon compoſé d'un globe ſoutenu „ par deux eſpéces de lottes poſées ſur „ un champ d'azur à mode de deux „ aîles étendues. Ce portique eſt tout „ couvert depuis le haut juſqu'en bas „ d'inſcriptions hiéroglyphiques (1).

„ De cette porte on entre dans une „ cour très-ſpacieuſe, remplie de débris „ de colonnes: vis-à-vis le temple qui „ eſt dans le milieu de cette cour, on „ trouve douze autres colonnes ſur pied „ qui ſoutiennent le reſte d'un pla„ fond.

„ La

(*a*) *Suprà*, Chap. I.
(1) Ce fait déſigne des gravures en creux.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

„ La façade du temple a 129 pieds „ de long, 82 de large & 70 de haut: „ le derriere a 170 pieds de long, 108 „ de large; sa hauteur est la même que „ celle de la façade. Les murailles en- „ dehors sont couvertes depuis le haut „ jusqu'en-bas de Divinités Egyptien- „ nes en bas-reliefs, & de caracteres „ hiéroglyphiques, une très-belle cor- „ niche regne tout autour: huit têtes „ de lions forment des goutieres.

„ On entre d'abord dans une grande „ salle qui a 112 pieds de long, 60 de „ haut & 58 de large. Le plafond en „ est soutenu par six rangs de quatre „ colonnes chacun. Le fust de ces „ colonnes est de 52 pieds, & leur cir- „ conférence de 23; les chapiteaux de „ ces colonnes sont formés par quatre „ têtes de femmes adossées les unes „ aux autres. Les murailles de cette „ salle sont chargées d'une infinité de „ figures d'animaux, de Divinités E- „ gyptiennes & de caracteres hiérogly- „ phiques. Le plafond, dont les pier- „ res ont chacune 18 pieds de long, „ 7 de large & 2 d'épaisseur, est peint „ à fresque, & les couleurs en sont en- „ core très-vives.

„ De cette salle, on passe dans un „ sallon quarré, dont le plafond est „ soutenu par 6 colonnes, 3 de chaque „ côté, de la même forme & propor-

tion

„ tion que les précédentes, un peu „ moins groſſes cependant. Ce ſallon „ a 42 pieds de long, ſur 41 de large.

„ Ce même ſallon diſtribue à 4 cham- „ bres: la premiere a 63 pieds de long „ ſur 18 de large; les autres ont 43 „ pieds de long ſur 17 de large. Les „ murs de ces chambres ſont peints „ & chargés d'inſcriptions hiéroglyphi- „ ques.

„ De la derniere chambre on entre „ dans un veſtibule de 12 pieds de long „ & 5 de large, qui conduit à un degré „ fait en limaçon par où l'on monte à „ la terraſſe. On y trouve une cham- „ bre fort obſcure, de 18 pieds de long „ & de large, & neuf de haut, bâtie „ ſur le plafond de la grande ſalle: „ elle eſt également enrichie de plu- „ ſieurs figures taillées en bas-relief. „ On voit dans le plafond de cette „ chambre la figure d'un géant en ronde „ boſſe, dont les bras & les jambes „ ſont étendues en-dehors (*a*) ".

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Je pourrois joindre à ces relations celle de Poccocke: à l'en croire, le monument d'Oſymandès ſubſiſte encore preſque en entier. Il dit l'avoir reconnu & meſuré (*b*); mais ſon récit eſt ſi diffus,

(*a*) Granger, Voyage d'Egypte, p. 43, &c.
(*b*) Deſcript. du Levant. Londr. *in-fol.* t. 1. p. 139

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

fus, ſi obſcur & ſi conjectural, qu'on n'en peut tirer aucune ſatisfaction. Le Pere Sicard croyoit auſſi avoir retrouvé le mauſolée d'Oſymandès (*a*) : mais nous n'avons point la relation complette de cet illuſtre Voyageur. Il ne nous en reſte qu'une indication trop abrégée & trop ſuperficielle pour éclaircir & contenter la curioſité (*b*).

Rapportons tout de ſuite ce qui concerne les autres antiquités qu'on apperçoit encore dans les environs de Thèbes. Je vais d'abord tranſcrire ce qu'en ont dit deux Miſſionnaires qui viſiterent ces ſuperbes ruines vers la fin du ſiécle paſſé. Ils parlent des monumens qui ſubſiſtent dans le voiſinage de Luxor (*c*), village qu'on préſume être bâti ſur les ruines de Thèbes (*d*).

„ J'ai compté, dit un de ces Voya-
„ geurs, environ 120 colonnes dans une
„ ſeule ſalle dont les murs étoient char-
„ gés de bas-reliefs & d'hiéroglyphes
„ depuis le haut juſqu'en bas. J'y ai
„ trouvé pluſieurs figures de marbre
„ de

(*a*) Mém. des Miſſions du Levant, t. 7. p. 161.
(*b*) Voy. Ibid.
(*c*) Relat. ou Voyage du Sayd, par les PP. Protais, & Charle-François d'Orléans, Miſſion. dans la collection des Voyages, publiés par Thévenot, t. 2.
(*d*) Granger, p. 54.

„ de la grandeur de trois perſonnes, &
„ deux particulierement de 56 pieds de
„ haut, quoiqu'elles fuſſent aſſiſes dans
„ des chaiſes. Deux autres ſtatues de
„ femmes coëffées ſingulierement avec
„ des globes ſur leurs têtes, portoient
„ douze pieds d'une épaule à l'autre ".

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Ce même Voyageur parle enſuite d'un autre édifice, que la tradition du pays veut avoir été autrefois la demeure d'un roi. „ On n'aura pas, dit-il, de peine
„ à le croire, même avant que d'y en-
„ trer: ce palais s'annonce par pluſieurs
„ avenues formées par des ſphinx alig-
„ nés, la tête tournée en-dedans de
„ l'allée. Ces figures qui ont chacune
„ 21 pieds de longueur, ſont diſtantes
„ l'une de l'autre d'environ l'eſpace
„ de deux pas. J'ai marché, continue
„ notre Voyageur, dans 4 de ces ave-
„ nues qui aboutiſſoient à autant de por-
„ tes du palais. Je ne ſçais s'il y en
„ a davantage, parceque je ne fis que
„ la moitié du tour de cet édifice qui
„ paroît extrêmement ſpacieux. J'ai
„ compté 60 ſphinx, dans la longueur
„ d'une allée, rangés vis-à-vis d'un pa-
„ reil nombre, & 51 dans une autre.
„ Ces avenues ont la largeur d'un jeu
„ de mail. Les portes de ce palais ſont
„ d'un exhauſſement prodigieux, cou-
„ vertes de pierres admirables. Une
„ ſeule qui forme l'entablement, a 26

„ pieds

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

„ pieds ½ de longueur ſur une largeur
„ proportionnée. Les ſtatues & les fi-
„ gures en bas-relief que renferme ce
„ palais, ſont en fort grand nom-
„ bre (1) ".

Le même Voyageur ajoute que les frontiſpices des temples qu'il a eu occaſion de voir dans cet endroit ne ſont pas riches en architecture. Il vit au ſurplus des temples ſi ſpacieux, qu'à l'en croire, 3000 perſonnes auroient pû ſe ranger à l'aiſe ſur leur toît. Il obſerve enfin que toutes les figures en bas-relief qui décorent ce monument, ne ſe préſentent que de profil. Ces édifices au reſte, ſont tellement ruinés & tellement en déſordre, qu'on ne peut rien connoître à leur diſtribution ni à leur arrangement.

Le ſieur Paul Lucas qui ſe vante d'avoir auſſi viſité ces ruines, en parle de la même maniere dans ſon premier voyage; ou, pour mieux dire, il ſemble n'avoir fait que copier la relation que je viens de citer (*a*). Je ne crois donc pas devoir m'y arrêter; je paſſe à ce qu'il

(1) Je penſe que cet édifice doit avoir été un Temple, & non un Palais. J'y remarque un très-grand rapport avec la Deſcription que Strabon nous donne des temples Egyptiens. l. 17. p. 1158 & 1159.

(*a*) Voyage du Levant, t. 1. p. 110 & 111.

qu'il dit d'un autre endroit situé aux environs de Thèbes.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

„ Proche le village d'Hermant, on „ voit les ruines d'un édifice très-superbe & très-spacieux: on n'apperçoit „ de tous côtés qu'un vaste amas de „ pierres & de colonnes d'un marbre „ des plus beaux & des plus riches. Les „ colonnes qui restent encore sur pied „ sont d'une grosseur que rien n'égale; „ elles sont toutes couvertes de figures „ & d'hiéroglyphes: leurs chapiteaux „ ornés de feuilles sont d'un ordre d'architecture différent de tous ceux que „ la Gréce & l'Italie nous ont transmis. „ Il reste encore sur pied une partie de „ ce bâtiment, dont la couverture est „ formée par cinq pierres de 20 pieds „ de long sur cinq de large, & de deux „ pieds huit pouces d'épaisseur. Ce toit „ est bâti en platte-forme: on apperçoit dans les environs deux figures „ colossales de marbre granit qui ont „ chacune plus de 60 pieds de haut (*a*)".

Le Sieur Granger parle aussi de tous ces différens monumens, mais d'une maniere à faire juger qu'il avoit tout parcouru & tout vû par ses yeux. Je ne m'arrêterai point cependant à rapporter ce qu'il dit des ruines de Luxor. Son ré-

(*a*) Troisieme Voyage, t. 3. p. 17. & 22.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

récit à cet égard differe très-peu de la relation des deux Miſſionnaires, & de celle de Paul Lucas (a); je n'inſiſterai que ſur quelques monumens dont il me paroît qu'avant lui aucun Voyageur n'avoit fait mention.

Il parle d'un magnifique palais dont on voit les ruines à une lieue & demie de
» Luxor. On entre d'abord dans une cour
» qui a 162 pieds de large ſur 81 de long.
» La façade de ce palais eſt large de
» 180 pieds, & haute de 36; ayant à
» chacun de ſes côtés une colonne de
» granit d'ordre *Corinthien*. La porte
» a 10 pieds d'épaiſſeur 18 de haut & 8
» de large: on paſſe de cette porte
» dans une autre cour qui a 56 pieds en
» quarré, & de celle-ci dans une autre
» remplie comme les précédentes de
» débris de colonnes. On voit à côté
» pluſieurs chambres qui tombent en
» ruine, & dont les murailles ſont char-
» gées d'hiéroglyphes & de figures hu-
» maines des deux ſexes: au fond de
» cette cour on voit deux portes l'une
» grande, l'autre petite; celle-ci con-
» duit à cinq chambres fort obſcures,
» dans l'une deſquelles il y a un tom-
» beau

(b) Voy. p. 54, &c.
Le P. Sicard en parle auſſi dans les mêmes termes, *loco ſupra cit.* p. 160.

„ beau de granit rouge, de 7 pieds de
„ long, 3 de large & 3½ de haut. La
„ grande porte conduit dans une cour,
„ d'où on apperçoit la façade d'un
„ corps de logis; elle a 180 pieds de
„ large ſur 170 de haut: la porte qui
„ eſt placée au milieu, a 30 pieds d'é-
„ paiſſeur, 20 de hauteur ſur 10 de lar-
„ geur, cette façade eſt bâtie de gros
„ quarrés de pierres. On entre enſuite
„ dans une cour qui a 112 pieds en
„ quarré; on y voit, à la gauche, qua-
„ tre colonnes de marbre blanc ſur
„ pied, & à la droite trois chambres
„ qui tombent en ruine. De cette cour,
„ on entre dans une ſalle qui a 112
„ pieds de large & 81 de profondeur:
„ aux deux côtés & au fond, regne une
„ galerie. Celle du fond eſt formée
„ par un rang de huit groſſes colonnes
„ de 8 pieds de diamètre, & d'un ſe-
„ cond rang de ſix gros pilliers quarrés
„ qui ſoutiennent cette platte-forme.
„ Les galeries latérales ne ſont for-
„ mées que par un rang de 4 colonnes
„ ſemblables aux premieres, ſur leſ-
„ quelles eſt aſſiſe pareille platte-for-
„ me.

„ Il paroît par les piédeſtaux & par
„ les chapiteaux répandus dans le mi-
„ lieu de cette ſalle, & par l'arrange-
„ ment des dix colonnes d'ordre *Corin-*

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

II. Part. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

„ *thien*, dont les fusts sont d'une seule „ piéce, qu'il y en avoit trois rangs „ de 9 chacun : leur diamètre est de „ 3 pieds & la hauteur de 30 ". Ce Voyageur décrit encore plusieurs autres monumens; mais qui ne sont pas dignes qu'on s'y arrête.

Une observation assez importante à faire sur les récits du Sieur Granger, c'est qu'il dit avoir vû des colonnes d'ordre Corinthien, & même d'ordre Composite (*a*) dans la plupart des édifices dont il fait la description. On sçait que l'architecture des anciens Egyptiens ne ressembloit ni à celle des Grecs ni à celle des Romains. Cette réflexion nous conduiroit donc à penser que les monumens, dont je viens de parler, ne doivent point être attribués aux anciens Souverains de l'Egypte. On sçait en effet que les Ptolomées & les Empereurs Romains ornerent successivement l'Egypte de monumens très-magnifiques & très-nombreux: ce sont peut-être les seuls qui subsistent aujourd'hui. A l'égard du mélange d'architecture Egyptienne, Grecque & Romaine qu'on y remarque, il est aisé de rendre raison de cette bisarrerie, en admettant que ces ouvrages, quoique construits par des Grecs & des Ro-

(*a*) P. 38, 39 & 58.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

Romains, devoient toujours ſe reſſentir du goût & du génie Egyptien. On pourroit néanmoins ſatisfaire à la difficulté que je propoſe, en diſant que les Ptolomées & les Empereurs Romains ont eu l'attention de faire réparer pluſieurs des anciens édifices de l'Egypte. C'eſt un fait même qui paroît aſſez conſtaté par les inſcriptions que rapportent les Voyageurs modernes (*a*). Alors ce mêlange d'architecture Egyptienne, Grecque & Romaine n'a plus rien d'étonnant. Il n'y auroit au ſurplus qu'un examen exact & judicieux qui pourroit nous mettre à portée de diſtinguer dans les antiquités Egyptiennes, ce qui peut avoir été l'ouvrage des tems reculés d'avec ce qui peut appartenir à des ſiécles plus modernes. Il faudroit avoir vû ſoi-même les monumens en queſtion, ou du moins en pouvoir juger d'après le rapport de quelques perſonnes intelligentes & non prévenues, qualités qui paroiſſent avoir manqué en tout, ou en grande partie, aux Voyageurs que je viens de citer, à l'exception du ſieur Granger.

Je ne dirai rien pour le moment de Memphis. Il y a bien de l'apparence que

(*b*) Voy. Paul Lucas, *loco citat.* p. 33-34. 35 & 41, 42. = Granger, p. 42, 43-53-84-85. = Sicard, Mém. des Miſſions du Levant, t. 7. p. 43.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

que, dans les siécles qui nous occupent maintenant, cette ville, ou n'existoit pas, ou ne méritoit au moins aucune attention. Homère, qui parle de Thèbes avec les plus grands éloges, ne nomme seulement pas Memphis. Cette observation n'a point échapé à Aristote (*a*); & la conséquence qu'il en tire est d'autant plus juste, qu'on ne pouvoit aller à Thèbes qu'en passant par Memphis: Homère ayant été informé de la grandeur & de la magnificence de Thèbes auroit dû l'être nécessairement de celle de Memphis, qui étoit d'un accès & d'un abord beaucoup plus facile que Thèbes. Ce raisonnement me paroît décisif, & me porte à croire qu'on n'aura commencé à parler de Memphis que depuis le siécle d'Homère.

Les mêmes raisons m'engagent aussi à ne point parler des Pyramides, ces fameux monumens qui ont rendu l'Egypte à jamais célébre. Je crois leur construction postérieure à l'époque que nous parcourons présentement (*b*).

(*a*) Metercol. l. 1. c. 14. t. 1. p. 537.
(*b*) Voy. la 3e Part. Liv. II. Chap. II. p. 60 & 61.

AR-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SECOND.

De l'état de l'Architecture dans l'Asie Mineure.

L'ASIE, dans les siécles présens, ne nous offre point en architecture d'objet qui mérite notre attention. On ne peut pas douter néanmoins, que l'art de bâtir n'y fût assez cultivé; mais nous manquons de lumieres sur le goût & l'entente qui régnoient alors dans les édifices des peuples de l'Orient. Les Auteurs anciens fourniſſent peu de reſſources sur cette matiere: les faits qu'ils rapportent ne sont point assez dévelopés, ni assez circonstanciés. Ils manquent de ces détails qui seuls peuvent nous instruire du goût & de la maniere de bâtir de chaque siécle & de chaque Nation.

Homère, par exemple, en parlant du palais de Priam, dit qu'il y avoit à l'entrée 50 appartemens bien bâtis, dans lesquels les Princes ses enfans logeoient avec leurs femmes. Au fond de la cour il y avoit douze autres appartemens

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

pour les gendres de ce Monarque (*a*): on voit encore que Pâris s'étoit fait construire pour son usage particulier un logement très-magnifique (*b*). Ces faits prouvent qu'au tems de la guerre de Troye, l'architecture devoit être cultivée dans l'Asie mineure; mais ils ne nous instruisent point du goût dans lequel étoient construits les édifices dont je viens de parler. On ne voit point en quoi pouvoit consister leur magnificence & leur décoration. Homère remarque seulement que le palais de Priam étoit environné de portiques, dont les pierres avoient été travaillées avec soin (*c*). Il en dit à peu près autant de celui de Pâris (*d*): mais on verra dans l'article des Grecs, que nous n'avons aujourd'hui nulle idée de ce qu'Homère entendoit par le mot qu'on traduit ordinairement par celui de portique. On y verra encore que ce Poëte n'a probablement connu aucun des ordres d'architecture. Il ne parle jamais des embellissemens ni des ornemens extérieurs des édifices. Je croirois volontiers que la magnificence des palais consistoit alors plutôt dans leur vaste

(*a*) Iliad. l. 6. v. 242. = Ibid. v. 325.
(*b*) Ibid. v. 313, &c.
(*c*) Ibid. v. 247.
(*d*) Ibid. v. 314.

vaſte étendue, que dans la régularité & la décoration de leur architecture.

II. Part. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Je ne vois pas, non plus, qu'on puiſſe tirer aucune lumiere de la Deſcription que le même Poëte fait du palais d'Alcinoüs (1). Il eſt à préſumer qu'Homère a cherché à y mettre toute la magnificence connue de ſon tems: il aura pris pour modèle les plus beaux édifices qu'il avoit pû voir. Cependant on ne remarque rien, dans la deſcription du palais d'Alcinoüs, qui ait un rapport direct à la beauté & à la magnificence de l'architecture. L'élégance & la décoration de cet édifice conſiſtent uniquement dans la richeſſe des matériaux & dans celle des ornemens intérieurs. Le Poëte dit que les murailles de ce palais & le ſeuil des portes étoient d'airain maſſif (2). Un entablement couleur de bleu céleſte régnoit tout à l'entour du bâtiment: les portes étoient d'or, les chambranles d'argent & les planchers de même matiere. Une corniche d'or régnoit

(1) Voy. la Diſſertation où j'explique les raiſons pour leſquelles je crois que l'Iſle des Phéaciens doit appartenir à l'Aſie. *Suprà*, Chap. Ier

(2) Ce qu'Homère dit de ces ſeuils d'airain n'eſt point une pure imagination de la part du Poëte, cet uſage eſt atteſté par pluſieurs Auteurs. Virgil. *Æneid.* l. 1. v. 448. = Pauſ. l. 9. c. 19. p. 748 = Suid. *voce* Ἀντιπέρου βήματος, t. 1. p. 229.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

noit dans l'intérieur des appartemens. Homère fait enſuite une deſcription des ſtatues & des autres ornemens intérieurs qui décoroient le palais d'Alcinoüs; mais, du ſurplus, il ne dit rien qui dénote un édifice recommandable du côté de l'architecture. Les beautés de cet art, autant que j'en puis juger, étoient fort peu connues du tems d'Homère. J'aurai encore occaſion de revenir ſur ce ſujet à l'article de la Gréce & de le traiter avec plus d'étendue (*a*).

(*a*) Odyſſ. l. 7. v. 86 &c.

CHAPITRE QUATRIEME.

De la Métallurgie.

S'IL POUVOIT reſter quelques doutes ſur la rapidité des connoiſſances que pluſieurs peuples ont eues en Métallurgie, les faits dont je vais rendre compte acheveroient de les diſſiper entierement. On voit les Iſraélites exécuter, dans le déſert, toutes les opérations qui concernent le travail des métaux; ils connoiſſoient le ſecret de purifier l'or (*a*), l'art de

(*a*) Exod. c. 25. vs. 31 & 36.

de le battre au marteau (*a*), celui de le jetter en fonte (*b*), & en un mot, de le travailler de toutes les façons poſſibles. L'Ecriture remarque à la vérité, que Dieu avoit préſidé à la plupart des grands ouvrages, relatifs à ſon culte (*c*). Mais indépendamment de ces productions merveilleuſes, il eſt certain qu'il devoit y avoir parmi les Iſraélites pluſieurs artiſtes très habiles & très-intelligens dans la Métallurgie. Le Veau d'or, que ce peuple ingrat & léger érigea pour en faire l'objet de ſon adoration, eſt un témoignage également frappant, & de ſa perfidie envers Dieu, & de l'étendue de ſes connoiſſances dans le travail des métaux. Cette opération ſuppoſe beaucoup d'intelligence & d'acquit. Le long ſéjour des Hébreux en Egypte les avoit mis à portée de s'inſtruire des procédés néceſſaires pour réuſſir dans une pareille entrepriſe.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Il falloit que les Egyptiens, comme je l'ai inſinué dans la premiere Partie de cet Ouvrage, euſſent fait, même dès les

La Vulgate traduit tous les paſſages de ce Chapitre, où il eſt queſtion d'or, par *un or très-pur*. Mais, ſuivant le texte Hébreu, il s'agit d'or *purifié*, car le Verbe eſt toujours au participe.

(*a*) Exod. c. 25. vs. 31 & 36.
(*b*) Ibid. c. 32. vs. 4.
(*c*) Ibid. c. 31. vs. 1. c. 35. vs. 31.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

les premiers tems, des expériences & des études très-recherchées sur les métaux. L'érection du veau d'or n'est pas la seule preuve qu'en fournisse l'Ecriture: ce qu'on y lit, par rapport à la destruction de cette idole, mérite infiniment plus d'attention. L'Ecriture dit que Moïse prit le veau d'or, le brûla, le réduisit en poudre & qu'il mêla ensuite cette poudre dans de l'eau qu'il fit boire aux Israélites (*a*). Ceux qui travaillent aux métaux n'ignorent pas, qu'en général, cette opération est assez difficile. Moïse en avoit vraisemblablement appris le secret en Egypte: l'Ecriture marque expressément qu'il avoit été élevé dans toute la sagesse des Egyptiens (*b*); c'est-à-dire, que Moïse avoit été instruit de toutes les sciences que ces peuples cultivoient. Je crois donc que dès lors les Egyptiens connoissoient l'art de faire cette opération sur l'or, opération dont il est nécessaire, en même tems, d'exposer le procédé.

Les Commentateurs se sont beaucoup tourmentés pour expliquer la maniere dont Moïse brûla & réduisit en poudre le veau d'or. La plupart n'ont donné que des conjectures vaines & absolument dé-

(*a*) Exod. c. 32. vs. 20.
(*b*) Act. Apostolor. c. 7. vs. 22.

dénuées de vraiſemblance. Un habile Chymiſte a levé toutes les difficultés qu'on pouvoit former ſur cette opération: le moyen dont il croit que Moïſe s'eſt ſervi, eſt fort ſimple. A la place du tartre que nous employons pour un pareil procédé, le Légiſlateur des Hébreux ſe ſera ſervi du *Natron*, qui eſt aſſez commun dans l'Orient, & ſurtout proche du Nil (*a*). Ce que l'Ecriture ajoute, que Moïſe fit boire aux Iſraélites cette poudre, prouve qu'il connoiſſoit parfaitement bien toute la force de ſon opération (*b*). Il vouloit aggraver la punition de leur déſobéiſſance. On ne pouvoit pas imaginer de moyen qui la leur rendît plus ſenſible: l'or rendu potable par le procédé dont je viens de parler, eſt d'un goût déteſtable (1).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

On doit regarder encore comme une marque des connoiſſances rapides que pluſieurs peuples avoient acquiſes dans l'art de travailler les métaux, l'uſage où l'on étoit très-anciennement d'employer l'étain dans beaucoup d'ouvrages: la ma-

(*a*) Stahll. Vitul. aureus, *in* Opuſc. Chym. Phyſ. Medic. p. 585.

(*b*) Voy. les Mém. de l'Acad. des Scienc. ann. 1733. Mém. p. 315.

(1) Il approche de celui de Magiſtère de ſoufre. Voy. Senac. N. Cours de Chymie, t. 2. p. 39 & 40.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

manipulation de ce métal peut être miſe au rang des procédés les plus difficiles de la Métallurgie. Il eſt cependant certain que dans les ſiécles dont il s'agit, on connoiſſoit parfaitement l'art de préparer & d'employer l'étain. Les témoignages de Moïſe (*a*) & d'Homère (*b*) ne permettent pas d'en douter.

Je pourrois citer pluſieurs autres faits qui marquent également le progrès que les Egyptiens & pluſieurs autres nations avoient déja faits en Métallurgie: l'Hiſtoire ſainte d'un côté, & les Ecrivains profanes de l'autre, me fourniroient des preuves très-abondantes; mais je réſerve ce détail pour le Chapitre ſuivant où je traiterai particuliérement de l'Orfévrerie.

(*a*) Num. c. 31. vs. 22.
(*b*) Voy. *Infrà*, Art. II.

CHAPITRE CINQUIEME.

De la Sculpture, de l'Orfévrerie & de la Peinture.

ON NE PEUT douter que la plupart des Arts qui ont rapport au deſſein, n'aient été extrêmement cultivés dans les

les siécles que nous parcourons présentement. La broderie, la sculpture, la gravure des métaux, & la science de les jetter en fonte pour en faire des statues, étoient fort connues des Egyptiens & de plusieurs peuples de l'Asie. Je m'arrêterai moins à en rapporter des preuves, qu'à examiner le goût qui pouvoit régner alors dans ces sortes d'ouvrages.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE PREMIER.

De la Sculpture.

IL PAROÎT que les Egyptiens ont eu de tout tems beaucoup de goût pour les Colosses & pour les figures gigantesques. On en voit des marques dans la plupart des monumens érigés par Sésostris. L'histoire dit que ce monarque Egyptien fit placer devant le temple de Vulcain sa statue & celle de la reine son épouse. Ces morceaux qui étoient d'une seule pierre, portoient 30 coudées de hauteur (*a*). Les statues de ses enfans, au nombre de quatre, n'étoient gueres moins

(*a*) Diod. l. 1. p. 67.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

moins conſidérables. Elles avoient 20 coudées de hauteur (*a*). Ces faits ſont plus que ſuffiſans pour prouver le goût décidé que les Egyptiens avoient pour les Coloſſes. J'aurai occaſion dans la ſuite de cet Ouvrage de revenir encore ſur cet article.

Quant à la partie du deſſein, j'en ai déja dit un mot dans les Livres précédens (*b*). Je ne crois donc pas qu'il ſoit néceſſaire d'y inſiſter pour le moment. Je réſerve pour la troiſiéme Partie de cet Ouvrage quelques détails ſur la maniere dont ces peuples exécutoient leurs Coloſſes. J'y joindrai en même tems quelques réflexions ſur le goût & la pratique de l'Ecole Egyptienne.

Je ne ſçais au ſurplus dans quelle claſſe ranger un monument très-ſingulier qu'un ancien Auteur dit avoir été exécuté par les ordres de Séſoſtris. En voici la deſcription telle que Clément Alexandrin la rapporte d'après Athénodore (*c*).

Cet Auteur dit que Séſoſtris ayant amené des pays qu'il avoit parcourus, pluſieurs ouvriers très-habiles, chargea le plus adroit d'entre eux de faire la ſtatue

(*a*) Ibid. = Herod. l. 2. n. 107.
(*b*) Voy. la Prem. Part. Liv. II. p. 157.
(*c*) Cohort. *ad* Gent. p. 43.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

tue d'Oſiris. Cet artiſte employa pour la compoſer tous les métaux & toutes les eſpéces de pierres précieuſes qui étoient alors connues; mais ſurtout il y fit entrer le même parfum dont on avoit, dit-on, embaumé les corps d'Oſiris & d'Apis. Il avoit donné à tout l'ouvrage une couleur de bleu céleſte. Chacun peut former ſur l'arrangement de ces différentes matieres telles conjectures qu'il lui plaira, en ſuppoſant néanmoins la réalité du fait qui ne me paroît gueres vraiſemblable.

Il nous reſte très-peu de lumieres ſur l'état & le progrès de la ſculpture dans l'Aſie. Il eſt certain que vers les mêmes ſiécles, cet art y étoit fort en uſage. Les Iſraélites avoient fondu le veau d'or; Moïſe avoit placé aux deux extrémités de l'Arche d'Alliance deux Chérubins d'or (*a*) Homère parle d'une ſtatue de Minerve fort révérée chez les Troyens (*b*). Il met dans le palais d'Alcinoüs des ſtatues d'or, répreſentant des jeunes gens qui portent des torches pour éclairer pendant la nuit (*c*). Du tems de Pauſanias on voyoit encore dans la ville

(*a*) Exod. c. 37. vs. 7, &c.
(*b*) Iliad. l. 6. vs. 302, &c.
(*c*) Odyſſ. l. 7. v. 100.
J'ai expliqué par quels motifs je plaçois l'Iſle des Phéaciens dans l'Aſie.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ville d'Argos un Jupiter en bois, qui paſſoit pour avoir été trouvé dans le palais de Priam lorſque Troye fut priſe (*a*). Ces faits nous donnent aſſez à connoître que la ſculpture étoit alors fort en uſage dans l'Aſie; mais ils ne nous inſtruiſent point du goût dans lequel on travailloit les ſtatues.

Moïſe ne nous apprend rien touchant la forme des deux Chérubins qui couvroient l'arche, ſinon qu'ils avoient les ailes étendues l'une contre l'autre, & le viſage tourné vis-à-vis l'un de l'autre (*b*). Cette deſcription vague & incertaine a donné lieu aux Commentateurs de repréſenter diverſement les Chérubins. Chacun s'en eſt formé une idée particuliere: j'en épargne le détail aux Lecteurs.

On n'eſt gueres plus aſſuré de la forme qu'avoit le veau d'or. Il y a cependant bien de l'apparence que cette idole devoit avoir beaucoup de reſſemblance avec celle du Bœuf Apis ſi révérée des Egyptiens, & je croirois qu'en conſéquence c'étoit une figure humaine avec une tête de bœuf. Il ſubſiſte encore aujourd'hui pluſieurs de ces repréſentations Egyptiennes. Si le veau d'or étoit exécuté

(*a*) L. 2. c. 24. p. 165.
(*b*) Exod. *loco cit.*

cuté dans le goût de ces modèles, on peut assurer que ce morceau n'avoit rien de recommandable du côté de l'élegance & de la correction du dessein.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

A l'égard de la statue de Minerve dont il est parlé dans l'Iliade, Homère ne la caractérise ni ne la désigne en aucune façon. Il ne dit pas même de quelle matiere elle étoit. On peut conjecturer seulement que la déesse étoit représentée assise. Dans une occasion très remarquable, Homère représente les dames Troyennes allant en cérémonie poser un voile sur les genoux de cette statue (*a*).

Quant au Jupiter trouvé dans le palais de Priam, Pausanias qui l'avoit vû, n'en donne aucune description. Il observe seulement que cette statue avoit trois yeux dont un étoit au milieu du front (*b*).

Quoique les Auteurs dont je viens de parler, ne se soient point expliqués sur ces morceaux de la haute antiquité, je crois pouvoir dire que tous ces Ouvrages étoient d'un goût bien médiocre, & entierement dénués d'élégance & d'agrément. Je n'en suis pas même réduit aux simples conjectures, pour appuyer ce sentiment. Il

(*a*) Iliad. l. 6. v. 303. = Voy. aussi Strabo, l. 13. p. 897.

(*b*) L. 2. c. 24. p. 165.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Il est plus que vraisemblable en effet, que cette statue de Minerve dont parle Homère, n'étoit autre que le *Palladium*. Nous apprenons d'Apollodore que ce simulacre étoit exécuté dans le goût des statues Egyptiennes, ayant les pieds & les jambes collées l'une contre l'autre (*a*). Le palladium devoit être par conséquent une espéce de masse informe & grossiere sans attitude & sans mouvement.

ARTICLE SECOND.

De l'Orfévrerie.

L'OPULENCE & le luxe qui en est la suite, ont donné naissance à l'orfévrerie. Le faste & la molleſſe ont contribué à perfectionner cet Art dont l'origine, comme on l'a vû dans la premiere Partie, remonte à des tems très-reculés. L'énumération de tous les faits qui prouvent combien les Ouvrages d'Orfévre-

(*a*) L. 3. p. 180.
C'est dans ce sens qu'on doit entendre l'expression Συμβέβηκος, dont se sert Apollodore, comme Scaliger, Kustner & plusieurs autres Critiques l'ont prouvé.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

vrerie étoient communs dans les ſiécles dont il s'agit préſentement, engageroit dans des détails infinis: c'eſt de tous les Arts qui ont rapport au deſſein, celui qui ſemble avoir été le plus cultivé. Choiſiſſons quelques traits propres à faire connoître les progrès de l'orfévrerie, & cherchons des objets qui puiſſent ſervir à donner l'idée du point de perfection où cet Art étoit parvenu alors dans l'Egypte & dans l'Aſie.

L'Écriture nous apprend que les Iſraélites au moment qu'ils ſortirent de l'Egypte, emprunterent une grande quantité de vaſes d'or & d'argent des Egyptiens (*a*). Ce fait montre que l'orfévrerie devoit être fort cultivée chez ces Peuples. Au témoignage de Moïſe on peut joindre celui d'Homère. Ce Poëte fait mention dans l'Odyſſée de pluſieurs préſens que Ménélas avoit reçus en Egypte. Ils conſiſtent dans différens Ouvrages d'orfévrerie dont le goût & le travail ſuppoſent aſſez d'adreſſe & d'intelligence: le roi de Thèbes donne à Ménélas deux grandes cuves d'argent, & deux beaux trépieds d'or. Alcandre, femme de ce Monarque, fait préſent à Hélène d'une quenouille d'or, & d'une magnifique corbeille d'argent, dont les bords

(*a*) Exod. c. 12. vs. 35.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

bords étoient d'un or très fin & fort travaillé (a). Cette union, ce mêlange de l'or avec l'argent me paroiſſent dignes de remarque. L'Art de ſouder ces métaux dépend d'un aſſez grand nombre de connoiſſances. C'eſt une preuve que les Egyptiens étoient verſés depuis quelque tems dans l'uſage de travailler les métaux. On apperçoit auſſi dans le deſſein de cette corbeille une ſorte de goût & un genre de recherches particulier.

On doit rapporter auſſi à l'Egypte cette grande quantité de bijoux dont les Hébreux étoient pourvus dans le déſert. Il eſt dit qu'ils offrirent pour la fabrique des Ouvrages deſtinés au ſervice divin, leurs bracelets, leurs pendans d'oreilles, leurs bagues, leurs agraphes, ſans compter les vaſes d'or & d'argent (b). Moïſe fit fondre tous ces bijoux & les convertit en différens ouvrages propres au culte du Tout-puiſſant. La plupart de ces ouvrages étoient d'or, & dans leur nombre il y avoit des pieces d'une grande exécution & d'un travail fort recherché. Il régnoit une couronne d'or tout autour de l'arche d'Alliance (c). La table des pains de propoſition étoit ornée d'une

(a) Odyſſ. l. 4. v. 125, &c.
(b) Exod. c. 35. vs. 22.
(c) Ibid. c. 25. vs. 11.

d'une bordure d'or à jour & ſculptée (*a*). Le chandelier à ſept branches me paroît ſurtout digne de beaucoup d'attention. La deſcription qu'en fait l'Ecriture ſainte, préſente l'idée d'un deſſein très-ingénieux & très-compoſé (*b*). Ce morceau conſidérable par lui-même étoit d'un or très-pur battu au marteau (*c*). Je paſſe ſous ſilence quantité d'autres ouvrages également recommandables par la matiere, & par le travail qui devoit en être aſſez délicat.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

A l'égard de l'Aſie, l'orfévrerie y étoit alors auſſi cultivée que dans l'Egypte. L'Hiſtoire profane fournit aſſez de témoignages qui prouvent que pluſieurs peuples de l'Aſie avoient fait de grands progrès dans la gravure, dans la cizelure, & généralement dans tout ce qui concerne le travail des métaux. La plupart des Ouvrages vantés par Homère venoient de l'Aſie (*d*). On y rémarque des armures, des coupes, des vaſes d'un deſſein fort élégant & d'un goût très-agréable. Hérodote parle auſſi avec grand éloge

(*a*) Ibid. vs. 24 & 25.
(*b*) Ibid. vs. 31, &c.
(*c*) Ibid. vs. 31 & 36.
(*d*) Voy. Iliad. l. 11. v. 19. l. 23, v. 741, &c. = Odyſſ. l. 4. v. 615, &c. l. 15. v. 414 & 459, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

éloge de la richeſſe & de la magnificence du trône ſur lequel Midas rendoit la juſtice. Ce Prince en avoit fait préſent au temple de Delphes. Il eſt vrai qu'Hérodote ne nous a point laiſſé de deſcription particuliere de ce trône ; mais comme il aſſure que cet ouvrage méritoit d'être vû (*g*), on peut conjecturer que le travail en étoit très-recherché. J'obſerverai enfin qu'Homère donne en général aux Nations de l'Aſie des armes beaucoup plus ornées & beaucoup plus riches qu'aux Grecs. Celles de Glaucus & de pluſieurs autres chefs de l'armée Troyenne étoient d'or (*a*). L'attention d'Homère à relever ces circonſtances prouve non ſeulement l'opulence & le luxe des Aſiatiques, mais encore la grande connoiſſance que ces peuples avoient alors de l'orfévrerie & des arts qui y ont rapport.

Quoique mon intention ſoit d'éviter les détails, je ne puis cependant me diſpenſer de faire quelques réflexions ſur le bouclier d'Achille, ouvrage dont l'idée me paroît admirable, & qui feroit certainement un grand effet s'il étoit exécuté. Pluſieurs raiſons m'engagent à

(*g*) L. 1. n. 14.

(*a*) Iliad. l. 6. v. 236. l. 2. B. vs. 379. l. 10. v. 439.

à en parler ſous cet article. Homère n'a pû prendre l'idée d'un pareil travail que d'après quelques modèles qui devoient en approcher. Il n'a donc fait que ſuivre & embellir un Art inventé dès avant la guerre de Troye. Ce Poëte, comme je crois l'avoir déja remarqué, eſt exact à ne donner aux Peuples dont il parle que les connoiſſances des ſiécles où il les place. Plus fidèle hiſtorien que Virgile, il n'anticipe point les tems. Je penſe qu'Homère n'avoit pû voir que dans l'Aſie les modèles qui lui ont ſuggéré l'idée du bouclier d'Achille. Les Grecs alors étoient trop groſſiers pour qu'on puiſſe leur faire honneur d'un ſemblable travail. A l'égard de l'Egypte, je doute qu'Homère y ait jamais été. Ces motifs, je crois, ſont ſuffiſans pour rapporter aux tems & aux Peuples dont je parle actuellement, le chef-d'œuvre qui va nous occuper.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Je ne vois aucun fait dans l'Hiſtoire ancienne qui puiſſe ſervir autant que le bouclier d'Achille, à faire connoître l'état & le progrès des Arts dans les ſiécles préſens. Sans parler de la richeſſe & de la variété de deſſein qui regnent dans cet Ouvrage, on doit remarquer d'abord l'alliage des différens métaux qu'Homère fait entrer dans la compoſition de ſon bouclier. Le cuivre, l'é-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

tain, l'or & l'argent y ſont employés (a). Obſervons enſuite que dès lors on connoiſſoit l'Art de rendre par l'impreſſion du feu ſur les métaux, & par leur mélange, la couleur de différens objets. Ajoutons-y la gravure & la cizelure, & l'on conviendra que le bouclier d'Achille forme un Ouvrage très-compliqué.

S'il eſt aiſé de faire ſentir la beauté & le mérite de ce morceau important, il n'en eſt pas de même du mécaniſme de l'ouvrage. Il n'eſt pas facile de s'en former une idée claire & préciſe: on ne conçoit pas trop la maniere dont Homère a voulu faire entendre qu'il pouvoit être exécuté. Voyons cependant ſi dans les productions modernes nous n'en trouverons point dont la compoſition puiſſe nous aider à comprendre ce genre de travail.

Rappellons-nous ces ouvrages de bijouterie qu'on faiſoit il y a quelques années, où avec le ſeul ſecours de l'or & de l'argent différemment mêlangés, ſur un champ plein & uni, on repréſentoit divers ſujets. L'artifice de ces ſortes de bijoux conſiſtoit dans un nombre infini de petites piéces rapportées & ſoudées dans le plein de l'ouvrage. Tous ces différens morceaux étoient gravés ou cizelés. La couleur & le reflet des métaux

(a) Iliad. l. 18. v. 474 & 475.

métaux joints au deſſein, détachoient les ſujets du plein de l'ouvrage, & les faiſoient ſortir. On peut conjecturer que c'eſt dans ce goût, à peu-près, qu'Homère a imaginé de faire exécuter par Vulcain le bouclier d'Achille. Le champ en étoit d'airain, entrecoupé & varié par pluſieurs morceaux de différens métaux gravés & cizelés. Donnons quelques exemples.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Vulcain veut-il répréſenter des Bœufs? Il choiſit l'or & l'étain (*a*), c'eſt-à-dire, un morceau de métal jaune & un morceau de métal blanc pour diverſifier ſon troupeau. A-t-il intention de repréſenter une vigne chargée de grappes d'un raiſin noir en maturité? L'or compoſe le cep de cette vigne. Elle eſt ſoutenue par des échalas d'argent (*b*). Des morceaux d'acier poli & bruni forment probablement les grains de raiſin noir. Un foſſé de ſemblable métal environne ce vignoble; une paliſſade d'étain lui ſert de clôture (*c*). Je n'entrerai pas dans de plus grands détails: cette légere eſquiſſe ſuffit pour expliquer la maniere dont je conçois le mécaniſme de cet Ouvrage. Au ſurplus quelque idée qu'on ſe forme du bouclier d'Achille, on peut aſſurer que la penſée en eſt grande & ma-

(*a*) Iliad. l. 18. v. 574.
(*b*) Ibid. vs. 561, &c.
(*c*) Ibid.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

magnifique. Une pareille composition ne permet pas de douter qu'au tems de la guerre de Troye l'orfévrerie ne fût parvenue à un grand dégré de perfection chez les Peuples de l'Asie; car c'est toujours dans ces contrées qu'Homère place le siége des Arts & des fameux Artistes.

ARTICLE TROISIEME.

De la Peinture.

L'ORIGINE de la Peinture est une des questions les plus difficiles qui se présentent dans l'histoire des Arts. Il regne une très-grande obscurité sur le tems auquel elle a été inventée & mise en pratique. Il n'est guères plus aisé de décider à quels Peuples on en doit faire honneur. Les sentimens sont assez partagés sur le pays & sur le tems où cet Art a pris naissance. Les uns en font honneur aux Egyptiens (*a*), d'autres aux Grecs (*b*). Ce n'est pas ici le moment d'examiner ce point de critique.

A

(*a*) Plin. l. 7. sect. 57. p. 417. l. 35. sect. 5. p. 682. = Isidor. Orig. l. 19. c. 16.

(*b*) Aristotel. Theophrast. *apud* Plin. l. 7. p. 417.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

A l'égard du tems où la peinture a pris naiſſance, quelques Auteurs prétendent que l'invention de cet Art a précédé la guerre de Troye (*c*); d'autres penſent qu'elle eſt poſtérieure à cette époque (*b*): c'eſt ce qu'il s'agit de diſcuter. Mais avant de nous livrer à ces recherches, il eſt à propos, je crois, d'établir le ſens dans lequel j'entends le mot de *Peinture*, & fixer l'objet de la queſtion.

Je définis la Peinture: l'Art de repréſenter ſur une ſurface platte, par le moyen des couleurs, les objets tels qu'ils nous paroiſſent figurés & colorés par la nature (1). D'après cette définition je dis, & j'eſpere prouver que la Peinture n'étoit pas connue dans les ſiécles qui nous occupent préſentement.

Les Egyptiens ſe vantoient d'avoir connu la peinture ſix mille ans avant les Grecs (*e*). L'Ecriture ſainte & l'Hiſtoire profane s'accordent également à rejetter une pareille chimère. Pline lui-même n'a fait aucun compte de cette

(*c*) Ariſtotel. *loco cit.*

(*d*) Theophraſt. ibid. = Plin. l. 35. ſect. 6. p. 682.

(1) Je comprends dans cette définition le *Camayeu*, attendu les différentes nuances & les différens tons de couleurs qu'on y obſerve, outre l'effet des ombres, des clairs obſcurs, &c.

(*e*) Plin. l. 35. ſect. 5. p. 681.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

te vaine prétention, & n'a pas cru devoir s'y arrêter (a). Mais en écartant ce nombre exceſſif d'années, il faut examiner ſi les Egyptiens n'ont pas connu la peinture dès une très-haute antiquité. Pluſieurs Critiques & quelques Voyageurs modernes ſont dans cette opinion. Diſcutons les témoignages ſur leſquels ils fondent leur ſentiment.

Diodore en décrivant le mauſolée d'Oſymandès, dit que le plafond de ce monument étoit ſemé d'étoiles ſur un fond bleu (b). On pourroit d'abord jetter quelques doutes ſur la vérité de ce fait. Diodore eſt le ſeul qui en parle, & encore n'eſt-ce que ſur le récit d'Hécatée, Auteur très décrié chez les Anciens. Ce témoignage paroît donc au moins ſuſpect. Admettons-le cependant. Qu'en réſultera-t-il? Nous ignorons dans quel tems ce mauſolée peut avoir été conſtruit. Diodore ne marque point le ſiécle auquel a vécu le Monarque dont il renfermoit les cendres. Le tombeau d'Oſymandès peut-être fort ancien, & cependant n'avoir été bâti que dans des ſiécles poſtérieurs à ceux que nous examinons préſentement (1). D'ailleurs je demanman-

(a) Ibid.
(b) L. 1. p. 56.
(1) C'eſt le ſentiment de Marsham, p. 403.

manderai quelle induction on peut tirer d'un ſimple enduit d'une ſeule couleur, ſur laquelle on avoit vraiſemblablement appliqué des feuilles d'or ou d'argent pour imiter les étoiles.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Dans les ruines de ces vaſtes palais répandus dans la haute Egypte, on voit, ſelon le rapport de quelques Voyageurs, des peintures antiques, d'un coloris très-vif & très-éclatant (*a*). Je ne veux point conteſter la vérité de ces relations, mais en accordant que les faits ſont dans l'exacte vérité, ils ne prouvent rien contre le ſentiment que j'ai embraſſé. Ces peintures ſont vraiſemblablement l'Ouvrage de quelques Artiſtes Grecs appellés en Egypte par les Ptolomées & leurs ſucceſſeurs. Cette conjecture me paroît d'autant mieux fondée, qu'un Voyageur moderne décrivant un temple où il avoit vû des peintures, dit que les colonnes qui en ſoutiennent le plafond ſont d'ordre Corinthien (*b*). Il obſerve ailleurs en parlant d'un palais qui fait partie des ruines

(*a*) Voyage du Sayd par deux PP. Capucins p. 3 & 4. dans le Recueil des Relations publiées par Thévenot, t. 2. = Paul. Lucas, t. 3. p. 38, 39 & 69. = Rec. d'Obſervat. Curieuſes, t. 3. p. 79-81-133. 134-164-166. = Voyage de Granger, p. 35-38-46. 47-61.

(*b*) Granger, p. 38 & 39.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

ruines qu'on croit être de l'ancienne Thèbes, que les chapiteaux des colonnes sont d'ordre Composite, très-bien travaillés (*a*). On n'ignore pas que l'architecture des premiers Egyptiens ne ressembloit à aucun des cinq ordres que nous tenons des Grecs & des Romains. Un autre Voyageur rapporte une inscription Grecque tirée d'un ancien palais où il avoit vû également des peintures (*b*).

Je crois être en droit de conclure, d'après ces faits, que les monumens en question ne sont point l'ouvrage des anciens habitans de l'Egypte; ou que, supposé qu'ils en soient, ils auront été restitués par les Grecs ou par les Romains. Ainsi les peintures qu'on y remarque ne décident rien pour l'ancienneté de cet art en Egypte.

On insiste cependant, & on prétend prouver par ces mêmes peintures l'antiquité des édifices qui les renferment. Les Perses, remarque-t-on, furent pendant quelque tems maîtres de l'Egypte. Ces peuples étoient ennemis déclarés des temples & de toutes sortes de représentations, on ne peut par conséquent leur attribuer les peintures qu'on voit

(*a*) Ibid. p. 58.
(*b*) Paul Lucas, t. 3. p. 38, 39-41 & 42.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

voit encore aujourd'hui dans les temples & dans les palais de l'Egypte. Ces ouvrages doivent donc avoir été exécutés avant les ſiécles où les Perſes conquirent l'Egypte (*a*). J'oſe dire que je ne vois point de conſéquence dans ce raiſonnement.

Cambyſe détruiſit, autant qu'il lui fut poſſible, les monumens de l'Egypte: on pourroit conclure de ce fait, avoué de toute l'antiquité, que tout ce qui portoit l'empreinte du goût & de la magnificence, fut aboli par ce barbare vainqueur. Ainſi on devroit regarder comme poſtérieurs à l'invaſion de ce Prince les palais & les temples dont on nous parle. Mais en ſuppoſant, ce qui me paroît fort vraiſemblable, que pluſieurs de ces édifices ont échapé à la fureur de ce Prince, reſſouvenons-nous que la conquête de l'Egypte par Cambyſe, n'eſt que de l'an 525 avant Jeſus-Chriſt. Il peut donc ſubſiſter des peintures Egyptiennes antérieures à ce monarque, ſans que la date en remonte aux ſiécles dont il s'agit maintenant. Il me paroît cependant beaucoup plus naturel de les attribuer aux Grecs. Loin d'imiter la conduite des Perſes, ces Conquérans s'attacherent

(*b*) Rec. d'Obſervat. cur. t. 3. p. 134 & 166.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

rent à réparer les anciens monumens de l'Egypte. Ils les enrichirent de nouveaux ornemens, du nombre deſquels je crois pouvoir mettre les peintures dont on nous parle.

Paſſons aux autres témoignages qu'on produit pour établir que cet art étoit connu dans les ſiécles qui font l'objet de cette ſeconde Partie de notre Ouvrage. Tout ſe réduit à des conjectures, à des inductions tirées de quelques paſſages d'Homère. On ne cite aucun fait poſitif, on allégue les voiles brodés par Hélène & par Andromaque, dont j'ai parlé ci-deſſus, on s'autoriſe de la deſcription du bouclier d'Achille, & de quelques autres endroits de l'Iliade & de l'Odyſſée. On conclut de ces faits combinés & réunis, que la peinture devoit être en uſage dès le tems de la guerre de Troye : ces conjectures ſont-elles fondées, & les rapports ſont-ils bien réels ? C'eſt ce dont on va juger.

Les partiſans de l'opinion que je combats commencent par ſuppoſer qu'on n'a imaginé de teindre la laine & de broder les étoffes, que dans la vûe d'imiter la peinture ; ce procédé paroît, dit-on, fort vraiſemblable : il eſt plus naturel & plus aiſé de ſe préſenter les objets par les ſecours des couleurs & du pinceau, que par le moyen de fils teints diverſement. La broderie nuancée n'a dû

dû être imaginée que long-tems après la peinture, dont elle ne ſemble être qu'une pénible imitation : cependant on voit cette eſpece de broderie fort en uſage dès le tems de la guerre de Troye. L'invention de la peinture eſt donc antérieure à cette époque. Il eſt probable d'ailleurs que pour travailler aux ouvrages de broderie, on ſe ſervoit alors, comme aujourd'hui, de patrons coloriés : c'en eſt aſſez pour montrer qu'on ſçavoit peindre, & que cet art devoit même être aſſez commun & aſſez répandu dès les ſiécles héroïques.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

On tire des inductions à peu près ſemblables de la deſcription du bouclier d'Achille : on inſiſte ſur la grande variété de ſujets & de deſſeins qui regne dans ce morceau ; ſur l'art de grouper les figures en bas-reliefs ; ſur la multiplicité de couleurs dont Homère, ſuppoſe t-on, a voulu faire entendre que chaque objet étoit animé. Les différentes impreſſions que l'action du feu laiſſe ſur les métaux eſt, dit-on, le ſeul moyen que le Poëte ait pû imaginer pour rendre & varier les tons de couleur : mais cette idée n'a pû lui venir que d'après la vûe de quelque tableau. Car, ajoute-t-on, il n'eſt pas naturel de croire qu'on ait d'abord ſongé à repréſenter la couleur des objets par la teinte que l'action du feu peut imprimer aux métaux : tout

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

nous dit au contraire qu'on a dû commencer par employer des couleurs naturelles. L'ouvrage de Vulcain ne doit donc être regardé que comme une imitation de la peinture (*a*).

Voilà les principaux raiſonnemens qu'on emploie pour ſoutenir l'ancienneté de cet art, il faut convenir qu'ils ſont des plus ſpécieux. Eſſayons d'y répondre, en ne perdant point de vûe la définition que j'ai donnée de la peinture : c'eſt un point eſſentiel dans la queſtion qui nous occupe.

Eſt-il bien certain que dans les ouvrages de broderie dont parle Homère, il entrât différentes ſortes de couleurs, différentes nuances? Je ne le penſe pas, & j'oſe dire qu'en examinant la force des termes dont le Poëte ſe ſert, on verra qu'ils ſignifient ſeulement différentes figures, différentes fleurs, répandues ſur les voiles brodés par Hélène & par Andromaque (*b*). Je ne crois pas que jamais on réuſſiſſe à prouver que les expreſſions employées dans ces paſſages déſignent des objets colorés diverſement (1). Ces deſſeins, à s'en tenir à l'exacti-

(*a*) Acad des Inſcript. t. 1. H. p. 75, &c. = Madame Dacier dans ſes notes ſur Homère.

(*b*) Iliad. l. 3. v. 125, &c. = L. 22. v. 140, &c.

(1) M. l'Abbé Fraguier, & Mad. Dacier, prétendent que le mot ἑιμασσειν, ſignifie *repreſenter avec différentes couleurs.*

Mais

titude du texte, étoient d'un même ton de couleur ; differens ſans doute du fonds ſur lequel ils étoient brodés. Je ne vois rien qui indique des mêlanges de nuances : les figures devoient trancher ſur le fond de la broderie ; mais les couleurs, qui ſervoient à les repréſenter, étoient d'une ſeule & même teinte : il n'y avoit ni nuances, ni dégradation. Je m'en forme d'autant plus volontiers cette idée, que dans les paſſages où Homère parle de ces ſortes d'ouvrages, il ne

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Mais 1.° on ne cite aucune autorité pour prouver qu'ἐπάεισεν, ſignifie repréſenter avec différentes couleurs. Ce mot auſſi bien que celui d'ἔπασσε, dont Homère ſe ſert en parlant du voile brodé par Andromaque, veut dire à la lettre *repandre*, *ſemer*, c'eſt-à-dire, qu'il y avoit pluſieurs figures répandues dans ces brodéries.

Les mots θρόνα ποικίλα qu'on trouve employés pour le voile d'Andromaque, pourroient ſouffrir plus de difficulté. Je doute cependant qu'on en puiſſe tirer un grand avantage. C'eſt la ſeule fois que cette expreſſion ſe trouve dans Homère : il eſt par conſéquent bien difficile d'en fixer le ſens. Autant néanmoins qu'on en peut juger, Homère n'a point voulu déſigner des fleurs de couleurs différentes ; mais plutôt différentes eſpéces de fleurs. On trouve, il eſt vrai, le mot ποικίλος, employé à déſigner des objets diverſement colorés, mais ce n'eſt que dans des Auteurs bien poſtérieurs à Homère. On ne prouvera jamais que dans les écrits de ce grand Poëte, ce mot veuille déſigner des objets colorés diverſement.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ne fait jamais mention que de laines d'une ſeule couleur (*a*). Il y a plus: dans l'Odyſſée on apporte à Hélène une corbeille remplie de pelotons d'une laine filée extrêmement fin (*b*). S'il eût été d'uſage d'employer alors différentes nuances dans les broderies, Homère vraiſemblablement auroit donné à entendre par quelque épithète que ces pelotons étoient de pluſieurs couleurs, & c'eſt ce qu'il n'a point fait.

Inutilement donc imagine-t-on des patrons peints de différentes couleurs, puiſqu'il paroît conſtant que les broderies dont parle Homère n'étoient que d'une même teinte. Cette idée même de patrons ſervant de modèles, me paroît une ſuppoſition bien gratuite. Nous ignorons la maniere dont on travailloit au tems de la guerre de Troye; & s'il falloit dire ce que j'en penſe, je croirois qu'on ſe contentoit alors de poncer les canevas: mais en cas qu'on jugeât les patrons abſolument néceſſaires, on doit dire que c'étoient de ſimples deſſeins d'une ſeule & même couleur, tels que ceux qu'on exécute aujourd'hui au crayon & à l'encre.

Les

(*a*) Odiſſ. l. 4. v. 135. l. 6. v. 53 & 306. l. 13. v. 108.

(*b*) Ibid. l. 4. v. 134.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Les inductions qu'on prétend tirer du bouclier d'Achille ne me paroiſſent pas mieux fondées : qu'on liſe attentivement le texte d'Homère, on verra qu'il n'a jamais eu en vûe qu'un ouvrage d'Orfévrerie, & que ce qu'il dit de la diverſité des couleurs, peut parfaitement s'expliquer ſoit par l'action du feu ſur les métaux, ſoit par leur mêlange & leur oppoſition. On ne peut pas même ſoupçonner qu'il ait voulu déſigner des nuances, des dégradations, une union de couleurs, rien, en un mot, de ce qui conſtitue l'eſſence de la Peinture.

Il n'y a rien, par exemple, dans la maniere dont Homère dépeint une vigne gravée ſur ce bouclier, qui ne puiſſe être rendu par le mêlange des métaux & par la couleur que l'action du feu eſt capable de leur imprimer : les ceps ſont d'or, les grains de raiſin noir ſont d'acier bruni, & les échalas d'argent (*a*). Mais qu'on prenne garde que le Poëte ne parle point des feuilles de cette vigne. S'il fût entré dans ce détail, il auroit fallu néceſſairement dire qu'elles étoient vertes ; & c'eſt ce qu'Homère n'a point fait ; il laiſſe entendre que les ceps garnis de leurs feuilles étoient d'or.

Cette obſervation doit s'appliquer à tou-

(*a*) Iliad. l. 18. v. 561, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

toute la deſcription du bouclier d'Achille: aucun endroit ne nous annonce que ce Poëte ait eu intention de déſigner des couleurs rouges, bleues, vertes, &c. L'action du feu & le mêlange des métaux ne ſuffiſent pas pour rendre ces teintes: il faut employer pour ces ſortes d'effets des couleurs métalliques, c'eſt-à-dire, peindre en émail, ſecret qui trés-certainement devoit être alors inconnu. On voit même que tous les perſonnages qu'Homère a eu occaſion de placer dans cette compoſition ſont d'or (*a*), juſqu'aux bergers qui conduiſent un troupeau (*b*).

Enfin, en accordant même que les voiles dont parle Homère pouvoient être en broderie nuancée de différentes couleurs, & que les objets dépeints ſur le bouclier d'Achille indiquent un mêlange de teintes & de couleurs diverſifiées, l'ancienneté de la Peinture ne m'en paroîtroit pas plus ſolidement établie. Dire que l'art de broder n'a été inventé pour imiter l'art de peindre, c'eſt une idée ſans fondement. D'où ſçait-on qu'en teignant la laine & en faiſant uſage des différentes couleurs pour broder les étoffes, l'intention des premiers hom-

(*a*) Iliad. l. 18. v. 517.
(*b*) Ibid. v. 577.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

hommes ait été de copier la Peinture? Le but qu'on s'eſt propoſé dans tous les tems a été d'imiter la nature: la Peinture elle-même n'a été imaginée que pour cet effet. Mais, ajoute-t-on, il eſt bien plus facile de repréſenter les objets par le ſecours des couleurs & du pinceau, que par tout autre moyen. J'en demeure d'accord: cette raiſon cependant n'eſt pas plus convaincante; j'en appelle à l'expérience. Elle nous apprend que dans les Arts on a très-ſouvent commencé par les procédés les plus difficiles, avant que d'en venir aux plus ſimples & aux plus aiſés.

La preuve qu'Homère n'a jamais eu en vûe la Peinture proprement dite, & que même il ne l'a pas connue, c'eſt que les termes conſacrés dans la langue Grecque à déſigner cet Art (1) ne ſe rencontrent point dans ſes écrits. Pline a remarqué même que ce Poëte parle très-rarement des couleurs (*a*). Si la Peinture eût été en uſage dans le tems qu'Homère a vécu, peut-on croire qu'il eût

(1) Γραφεῖν & Ζωγράφος, qui ſe trouvent ſouvent dans les Auteurs qui ont écrit depuis Homère. Ζωγράφος, n'eſt ni dans l'Iliade ni dans l'Odyſſée. Si l'on y voit le mot Γραφεῖν, ce n'eſt point dans l'acception de Peinture. Il ne ſignifie jamais chez Homère que *repréſenter*, décrire un objet.

(*a*) L. 33. ſect. 38. p. 624.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

eût négligé de parler d'une invention ſi admirable, lui qui s'eſt particulierement attaché à décrire les Arts? Ajoutons qu'on ne voit point de tableaux (1) dans les palais que ce Poëte s'eſt plû à décrire, quoiqu'il y mette des ſtatues & d'autres ornemens de cizelure & de gravure.

On ſçavoit, à la vérité, qu'on me permette le terme, barbouiller de quelque couleur le bois & d'autres matieres. Les Grecs au tems de la guerre de Troye étoient dans l'uſage de peindre en rouge leurs vaiſſeaux (*a*), & encore cette couleur étoit-elle alors fort imparfaite (*b*). Le pied de la table dont Neſtor ſe ſervoit, étoit auſſi enduit de quelque couleur (*c*). Mais donnera-t-on le nom de peinture à de pareils ouvrages? C'eſt le mêlange, l'union, & l'oppoſition des couleurs, ou même les différ-

(1) Virgile n'a pas été ſi circonſpect. Il met des tableaux dans le temple de Carthage. Enée s'y reconnoît parmi les Heros qui y étoient peints.

. . . . . *Animum pictur â paſcit inani.*

Æneid. l. 1. v. 464, &c.

Mais ce n'eſt pas la ſeule occaſion où, comme je l'ai déja remarqué, Virgile n'ait pas craint de bleſſer le *Coſtume*; j'en citerai encore par la ſuite pluſieurs exemples.

(*a*) Iliad. l. 2. B. v. 144.

(*b*) Voy. Théophraſt. de Lapid. p. 400. = Plin. l. 33. ſect. 37. p. 624.

(*c*) Iliad. l. 11. v. 628.

Je

férens tons d'un même couleur, ce ſont les reflets, les ombres & les jours qui conſtituent l'Art de peindre. Le reſte n'eſt qu'un enduit.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Il ſuffit de jetter les yeux ſur l'Hiſtoire, pour ſe convaincre que la Peinture a été inconnue aux ſiécles dont il eſt préſentement queſtion. Une foule de monumens atteſtent le fréquent uſage que l'on faiſoit alors de la gravure, de la cizelure & de la ſculpture. Rien de ſemblable, ni même d'approchant, à l'égard de la Peinture. Il regne ſur ce ſujet le ſilence le plus profond & le plus général. L'Ecriture qui parle de tant de ſortes d'Arts, qui défend ſi expreſſément toute repréſentation tendante à l'idolatrie, ne dit rien de la Peinture. Le témoignage enfin d'un Auteur qui poſſédoit bien la connoiſſance de l'antiquité, décide en faveur du ſentiment que j'ai embraſſé. Pline aſſure que l'Art de peindre n'étoit pas encore inventé au tems de la guerre de Troye (*a*); & il paroît ne s'être déterminé qu'après avoir examiné fort attentivement cette queſtion.

Man-

Je dis de *quelque couleur*, attendu qu'on n'eſt point d'accord ſur l'eſpéce de couleur qu'Homère a voulu déſigner par le terme Κυανος dont il ſe ſert en pluſieurs occaſions.

(*a*) L. 35. ſect. 6. p. 682.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Manque d'attention & faute d'avoir assez réfléchi sur l'essence de la Peinture, on est tombé dans bien des mépriſes par rapport à l'origine & à l'époque de cet Art. La plupart des Auteurs qui ont traité cette matiere, ont toujours confondu le Dessein avec la Peinture; & de ce que l'on a sçu dessiner dès les tems les plus reculés, ils ont conclu que l'on a connu aussi l'art de peindre, malgré la différence essentielle qu'il y a entre l'une & l'autre pratique. Voilà, je crois, la source de toutes les erreurs qu'on a débitées sur l'époque de la Peinture. On n'a jamais voulu distinguer l'art de dessiner d'avec celui de peindre. Je compte en avoir assez dit pour montrer que non-seulement la Peinture n'a point été connue dans les siécles qui font l'objet de cette seconde Partie de mon Ouvrage; mais même qu'elle est postérieure à Homère.

SECTION SECONDE.

De l'état des Arts dans la Gréce.

ON TROUVE peu de lumieres dans l'Histoire des Egyptiens & des Peuples de l'Asie sur le progrès des Arts. Il n'est

n'eſt pas facile d'y appercevoir ces différens degrés, cette progreſſion ſucceſſive qu'a dû néceſſairement éprouver tout ce qui rentre dans le genre de découvertes & d'inventions. Ce n'eſt donc point dans l'Hiſtoire des nations Orientales qu'on doit étudier la marche de l'eſprit humain. Elle ne s'y montre point aſſez à découvert: les gradations n'y ſont point aſſez ſenſibles, faute de monumens & de détails hiſtoriques.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

Les Grecs nous fourniront beaucoup plus de reſſources. Nous ſommes aſſez inſtruits de l'état où ont été ſucceſſivement les Arts dans les différens ſiécles qui compoſent l'Hiſtoire de cette Nation. Depuis le moment où ces peuples ont commencé à ſortir de la barbarie, juſqu'au tems où finit leur hiſtoire, on peut conſidérer leur marche & ſuivre l'ordre & le fil de leurs connoiſſances. On découvrira aiſément dans l'hiſtoire des Arts, chez les Grecs, les différens dégrés par leſquels ces Peuples ſe ſont élevés ſucceſſivement des pratiques les plus groſſières aux découvertes les plus ſublimes.

Les fables, à la vérité, ont beaucoup altéré les premiers monumens de l'hiſtoire Grecque. Il regne bien des contradictions ſur l'époque & ſur les Auteurs des premieres inventions. On ne doit compter ſur les faits que juſqu'à un certain

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

tain point. Cependant, malgré l'obscurité & l'incertitude qu'une tradition peu fidéle a répandue sur les tems que nous allons parcourir, avec quelque attention & le secours de la critique, on parvient à démêler la vérité d'un grand nombre d'événemens, on y apperçoit en général une certaine liaison, un certain ordre, qui ne permettent pas de les reléguer au rang de ces traditions totalement dénuées de fondemens historiques. En combinant, en rapprochant plusieurs faits, plusieurs circonstances, on peut réussir à se former une idée assez exacte de l'origine & du progrès des Arts dans la Gréce.

Il est peu d'arts dont les Grecs puissent se glorifier d'avoir été les inventeurs. Ils les ont reçus, pour la plupart, de l'Egypte & de l'Asie. Mais le point de perfection auquel ce Peuple a porté les découvertes dont les autres Nations lui ont fait part, le dédommage suffisamment du mérite de l'invention. On doit à la Gréce le goût, l'élégance & toutes les beautés, en un mot, dont les arts sont susceptibles.

Disons encore que le progrès des arts a été lent chez les Grecs. Dès les premiers siécles après le déluge, on voit régner le faste & la magnificence dans l'Asie & dans l'Egypte. Rien de pareil dans la Gréce. Au lieu de ces grands tra-

travaux, à la place de ces ouvrages également magnifiques & recherchés, dont nous nous ſommes entretenus juſqu'à préſent, nous n'allons voir que des objets très-ſimples, des pratiques groſſières, proportionnées au peu de connoiſſances que doit avoir des arts une Nation qui ne fait que commencer à ſortir de la barbarie, & à ſe policer.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Agriculture.

RAPPELLONS en peu de mots ce que j'ai déja dit ailleurs de l'ancien état de la Gréce (*a*). On a vû que les premiers habitans de cette contrée étoient plongés dans les ténebres de l'ignorance la plus groſſiere & la plus profonde. C'étoient, à proprement parler, de vrais ſauvages errans dans les bois, ſans chef & ſans diſcipline, féroces au point de ſe manger les uns les autres; ignorans l'uſage des arts, & des alimens convenables à l'homme, ſe nourriſſans de fruits, de racines & de plantes ſauvages.

Des

(*a*) Prem. Part. Liv. I. Chap. I. Art. V.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Des Conquérans ſortis de l'Egypte, peu de ſiécles après le déluge, avoient vraiſemblablement porté dans la Gréce quelque teinture des Arts, mais ces premiers germes ne purent pas proſpérer. L'extinction de la famille des Titans & la deſtruction de leur Empire, replongerent la Gréce dans l'anarchie & dans l'ignorance. Les différentes Colonies qui de l'Aſie & de l'Egypte paſſerent quelques tems après cet événement dans cette partie de l'Europe, la retirerent de la barbarie & de la groſſiereté. Ces nouvelles peuplades en ſe mêlant avec les anciens habitans adoucirent leurs mœurs. Elles engagerent quelques familles à quitter les forêts & à ſe réunir. Il ſe forma des ſociétés dans pluſieurs cantons. Les chefs de ces nouveaux établiſſemens firent part à leurs ſujets des connoiſſances les plus néceſſaires à l'homme, & pourvûrent aux beſoins les plus preſſans. La Gréce inſenſiblement ſe poliça. Elle s'enrichit ſucceſſivement des découvertes de l'Aſie & de l'Egypte. Tout changea de face dans cette partie de l'Europe. Les peuples s'humaniſerent, les Arts s'établirent ſolidement, & acquirent même un nouveau degré de perfection. La lumiere ſuccéda aux ténebres de l'ignorance & de la groſſiereté.

Les Auteurs anciens ne s'accordent point

point sur l'époque de ces heureux changemens. Il est difficile de déterminer d'après leurs récits, par qui & dans quel tems les Arts se sont introduits chez les Grecs. Il regne sur tous ces faits la plus grande obscurité & les plus fortes contradictions. Essayons d'en démêler la source.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Les Grecs avoient reçu leurs Arts des Peuples de l'Egypte & de l'Asie ; mais conformes en ce point à toutes les Nations de l'antiquité, ils ont voulu en attribuer l'origine aux Dieux. Cette idée a jetté les plus épaisses ténebres sur l'histoire & sur l'époque des Arts dans la Gréce. On peut en assigner plusieurs causes.

Les Chefs des premieres Colonies qui passerent dans la Gréce apporterent dans cette partie de l'Europe quelque teinture des Arts. Ils introduisirent en même tems le culte des Divinités honorées dans les pays d'où ils sortoient. Ces Divinités étoient pour la plupart des hommes qu'on avoit déïfiés en reconnoissance des découvertes utiles dont ils avoient fait part au genre humain. Les étrangers qui introduisirent ces Dieux dans la Gréce, firent sans doute connoître aussi le motif du culte qu'on leur rendoit.

Ces premiers établissemens, comme je l'ai déja dit, ne subsisterent pas long-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

tems. La famille & l'empire des Titans s'éteignirent après deux ou trois générations. La Gréce retomba auſſitôt dans ſon ancien état. L'ignorance, compagne inſéparable du trouble & de l'anarchie, fit oublier les événemens. Il n'en reſta plus qu'une mémoire confuſe. Les Grecs ne tarderent pas à confondre ceux qui leur avoient enſeigné les Arts, avec les Divinités ſous les auſpices deſquelles ils leur avoient été apportés: premiere cauſe d'erreur & de confuſion.

De nouvelles Colonies paſſerent dans la Gréce quelque tems après les Titans. Les conducteurs de ces diverſes Peuplades rapporterent dans cette partie de l'Europe les Arts & les Divinités des pays d'où ils venoient. Ces pays étoient à peu-près les mêmes que ceux d'où étoient ſorties les anciennes Colonies, c'eſt à dire, l'Egypte & la Phénicie. Le culte des Divinités que les nouvelles Colonies introduiſirent, ne différoit donc point pour la forme ni pour les motifs, de celui qu'avoient apporté originairement les Princes Titans; nouvelle ſource de mépriſes & d'incertitudes. L'ignorance & le laps de tems firent confondre les époques, & on regarda par la ſuite comme nouvelles des inſtitutions dont l'origine étoit très-ancienne.

Les Divinités d'Egypte & de Phéni-

cie

cie en changeant de séjour changerent insensiblement de nom. Les Grecs après les avoir adoptées, se les approprierent & voulurent faire croire que les Dieux qu'ils adoroient étoient nés dans la Gréce. On chercha en conséquence des explications & des ressemblances convenables à ces idées. Les Prêtres eurent soin de les débiter. On travestit l'histoire des anciennes Divinités. La verité des faits s'oublia peu à peu. Les Poëtes, qu'on regarde comme les Théologiens du Paganisme, mais qui n'étoient en effet que les Théologiens du peuple, firent bientôt disparoître l'origine des Dieux apportés d'Egypte & de Phénicie. Ils inventerent différentes circonstances propres à orner & à revêtir leurs fictions. A la place de l'ancienne tradition ils substituerent des Dieux nés dans le sein de la Gréce. Ce systême prit dans presque tous les esprits: l'orgueil & la superstition le favorisoient.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Les Grecs se sont mis tard à écrire l'histoire. On avoit alors presque perdu de vûe les premiers événemens. La mémoire cependant ne s'en étoit pas tellement abolie, qu'il n'en fût resté quelques traces. Les Ecrivains sensés de la Gréce ont reconnu que toutes les Divinités qu'ils adoroient leur avoient

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

été apportées de l'Orient (*a*). Mais ceux qui ſuivoient les idées populaires, ont écrit conformément au ſyſtême régnant dans l'eſprit du peuple, & nous ont débité les erreurs adoptées dans les derniers tems. De-là ce mêlange monſtrueux d'aventures biſarres & abſurdes dont l'hiſtoire des Dieux de la Gréce ſe trouve chargée dans la plupart des écrits de l'antiquité. De-là ces contradictions qu'on rencontre ſi ſouvent dans les Auteurs anciens ſur l'origine des Arts & du culte des Dieux dans la Gréce. On en va voir plus d'un exemple.

(*a*) Voy. Hérod. l. 2. n. 50. = Plato, *in* Cratyl. p. 281.

ARTICLE PREMIER.

Du Labourage.

SI L'ON en croit l'opinion la plus généralement reçue, les Grecs furent redevables de la connoiſſance du labourage à une reine de Sicile nommée Cérès (*a*). On lui aſſocie Triptolême, fils

(*a*) Marm. Oxon. Ep. 12. = Virgil. Georg. l. 1. v. 147. = Diod. l. 5. p. 333. = Ovid. Metam.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

fils de Célée roi d'Eleuſis (*a*). Ces deux perſonnages paſſent communément pour avoir enſeigné à la Gréce tout ce qui concerne l'Agriculture, l'uſage de la charrue, le moyen de dompter les bœufs & de les attacher au joug, l'Art de ſemer le grain & de le moudre &c. (*b*). On donne auſſi à Cérès le mérite d'avoir inventé les charrettes & les autres voitures propres au tranſport des fardeaux (*c*). Ce fut, dit-on, Célée pere de Triptolême qui le premier apprit aux hommes à ſe ſervir de paniers & de corbeilles (*d*) pour recueillir & ſerrer les fruits de la terre. Les Athéniens ſe vantoient d'avoir joui les premiers de toutes ces connoiſſances, & même d'en avoir fait part au reſte de la Gréce (*e*). Tel a été le ſentiment le plus ordinaire & le plus généralement reçu; mais il ſouffre bien des difficultés.

D'anciens Mémoires rapportoient à Bacchus l'introduction du labourage dans

tam. l. 5. v. 341. = Hygin. Fab. 277. = Plin. l. 7. ſect 57. p. 412 & 415. = Juſtin. l. 2. c. 6.

(*a*) Id. Ibid.

(*b*) Ibid.

(*c*) Virgil. Georg. l. 1. v. 163.

(*d*) Ibid. v. 165.

(*e*) Diod. l. 5. p. 333. = Juſtin. l. 2. c. 6. = Ariſtid. Orat. *in* Eleuſ. t. 1. p. 257.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

dans la Gréce (*a*). Pline & d'autres Auteurs en font honneur à un certain Buzygès Athénien (*b*). Un ancien Hiſtorien de Créte nomimoit pour le premier inventeur de l'Agriculture un certain Philomélus (*c*). Les Argiens enfin (*d*) & les Phénéates (*e*), diſputoient aux Athéniens la gloire d'avoir connu les premiers le labourage.

On trouve d'auſſi fortes contradictions ſur le tems auquel cet Art a commencé à s'établir dans la Gréce. Si l'on ſuit l'opinion la plus commune qui en fait honneur à Cérès, on eſt bien embarraſſé ſur l'époque de cette Princeſſe. Les marbres de Paros (*f*), Juſtin (*g*) & d'autres Auteurs, placent l'arrivée de Cérès ſous le regne d'Erechtée ſixiéme roi d'Athènes, 1409. ans avant J. C. Comment concilier cette datte avec d'autres faits entierement oppoſés & qui paroiſſent au moins auſſi bien conſtatés ?

La

(*a*) Diod. l. 4. p. 232 & 249. = Plut. t. 2. p. 299. B.
(*b*) L. 7. ſect. 57. p. 415. = Auſon. Ep. 22. p. 674 & 675. = Heſychius, *voce* Βυζυγης.
(*c*) Hygin. Poet. Aſtron. l. 2. c. 4. p. 366.
(*d*) Pauſ. l. 1. c. 14.
(*e*) Id. l. 8. c. 15.
(*f*) Epoch. 12.
(*g*) L. 2. c. 6. p. 87.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

La Fable & l'Hiſtoire s'accordent à faire Cérès contemporaine des Titans, Saturne & Jupiter, &c. (*a*). Une ancienne tradition portoit que cette Princeſſe leur avoit appris à faire la moiſſon (*b*): elle ne tarda pas même à partager avec eux les honneurs de la divinité. On avoit bâti des temples à Cérès dès le tems des fils de Phoronée (*c*), & Phoronée paſſoit pour le premier mortel qui eût régné dans la Gréce (*d*). On diſoit auſſi que l'ancien Hercule, celui que l'on met au nombre des Dactyles Idéens, avoit eu la garde du temple de Cérès Mycaléſia (*e*). Hérodote ne fait pas à la vérité le culte de cette Déeſſe ſi ancien. Il dit qu'il fut apporté dans la Gréce par les filles de Danaüs (*f*). Cet événement précede néanmoins de plus de cent années le regne d'Erechtée (1).

A l'égard de Triptolème, quelques Auteurs ont avancé qu'il étoit fils de l'Océan

(*a*) Voy. Apollod. l. 1. = Diod. l. 5. p. 232.
(*b*) Apollon. Argon. l. 4. v. 988 & 989.
(*c*) Pauſ. l. 1. c. 39, 40. l. 2. c. 35. = Voy. auſſi Diod. l. 5. p. 379.
(*d*) Voy. la 1re Part. Liv. I. Chap. I.
(*e*) auſ. l. 9. c. 27.
(*f*) L. 2. n. 171.
(1) On fixe l'arrivée de Danaüs dans la Gréce à l'an 1510. av. J. C.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

céan (*a*). On entendoit anciennement par cette expreſſion une perſonne venue par mer, & dans les ſiécles les plus reculés. Pauſanias confirme une partie de ces faits. Il dit que, ſelon la tradition des Arcadiens, Arcas petit-fils de Lycaon, apprit de Triptolème la maniere de ſemer les grains & d'en faire du pain (*b*). Cet Arcas paſſoit pour être fils de Jupiter (*c*).

L'arrivée de Cadmus dans la Gréce tombe à l'an 1519 avant J. C. A travers les traits fabuleux qui déguiſent l'hiſtoire de ce Prince, on entrevoit que de ſon tems l'art de ſemer le grain devoit être connu, autrement on n'eut pas imaginé de lui faire labourer la terre, pour y ſemer les dents du dragon qu'il avoit vaincu (*d*). Il y a plus. Une ancienne tradition portoit qu'Ino, fille de ce Prince, voulant occaſionner une ſtérilité dans la Béotie, avoit engagé ceux qui devoient fournir les grains deſtinés aux ſemailles, de les paſſer par le feu pour en faire mourrir le germe (*e*).

On

(*a*) Apollodor. l. 1. p. 13. = Pauſ. l. 1. c. 14.

(*b*) L. 8. c. 4. = Voy. auſſi Strab. l. 14. p. 990. l. 16. p. 1089.

(*c*) Pauſ. l. 8. c. 3.

(*d*) Apollod. l. 3. p. 136. = Ovid. Métam l. 3. v. 102, &c.

(*e*) Apollod. l. 1. p. 31. = Hygin. Fab. 2. = Pauſ. l. 1. c. 44. p. 108.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

On voit encore que ſelon quelques Auteurs, Mylès fils de Lélex premier roi de la Laconie étoit regardé comme l'inventeur de la meule (*a*). Le regne de ce Prince précede de plus de cent ans l'époque à laquelle on fixe ordinairement l'arrivée de Cérès dans la Gréce. Obſervons à ce ſujet, qu'il a dû ſe paſſer quelque tems entre l'uſage de l'agriculture & l'invention de la meule chez les Grecs. Semblables à toutes les Nations de l'antiquité, ces Peuples n'ont d'abord connu d'autre maniere de préparer les grains que celle de les faire rôtir (*b*).

Toutes ces conſidérations me portent à penſer, 1°. que l'origine de l'agriculture doit être plus ancienne dans la Grèce, qu'on ne le dit ordinairement. 2°. Que cet Art y a ſouffert des interruptions. 3°. Que la prétention des Athéniens d'avoir enſeigné le labourage à tout le reſte de la Gréce, n'eſt ni des mieux fondées, ni des plus exactes. Voici la maniere dont je tenterois de concilier une partie des contradictions que je viens d'expoſer.

Je crois qu'on peut rapporter les premieres

(*a*) Pauſ. l. 3. c. 20.

(*b*) Théophraſt. *apud* Schol. Hom. *ad* Iliad. l. 1. v. 449. = Euſtath. *ad* hunc loc. = Etymol. magn. *voce* Οὐλοχύτας.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

mieres connoiſſances que la Gréce a eues de l'Agriculture, au tems où la famille des Titans s'empara de cette partie de l'Europe (*a*). Ces Princes ſortoient d'Egypte, pays où le labourage a été pratiqué de tems immémorial. Il eſt à préſumer qu'ils en auront inſtruit leurs nouveaux ſujets (*b*) : ils établirent en même tems le culte des Dieux honorés dans le pays d'où ils ſortoient. Hérodote (*c*), Diodore (*d*) & tous les Ecrivains de l'antiquité, reconnoiſſent que la Cérès des Grecs eſt la même Divinité que l'Iſis Egyptienne.

L'extinction de la famille des Titans, qui finit dans la perſonne de Jupiter, replongea la Gréce dans l'anarchie & dans la confuſion. Les peuples ſe remirent à mener une vie errante & vagabonde: les habitans des côtes s'adonnerent à courir les mers & à faire le métier de pirates (*e*). Cet Etat ſubſiſta juſqu'à l'arrivée de nouvelles colonies qui d'Egypte & de Phénicie vinrent s'éta-

(*a*) Voy. la prem. Part. Liv. I. Chap. I.
(*b*) Voy. Æſchyl. *in* Prometh. Vincto. v. 461, &c.
(*c*) L. 2. n. 59.
(*d*) L. 1. p. 18-34-107. l. 5. p. 385.
(*e*) Thucid. l. 1. p. 4 & 6. = Plut. *in* Themiſt. p. 121. E.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

s'établir, quelque tems après les Titans, dans pluſieurs cantons de la Gréce. Cet eſpace de tems fut plus que ſuffiſant pour faire perdre la foible teinture des Arts que les Grecs avoient priſe ſous la domination de leurs premiers Conquérans. J'ai dit ailleurs qu'elle ne paroiſſoit pas avoir été de longue durée (*a*). La connoiſſance & la pratique du labourage dûrent particulierement s'abolir aſſez promptement. Cet Art avoit eu bien de la peine à s'introduire dans la Gréce. Triptolème à qui la tradition fait partager avec Cérès la gloire d'avoir enſeigné aux Grecs la culture des grains, trouva bien de l'oppoſition dans ſes deſſeins. C'eſt ce qu'il eſt facile d'appercevoir juſques dans les traits fabuleux dont la nouvelle Mythologie avoit chargé l'hiſtoire de ce Prince.: il penſa plus d'une fois lui en couter la vie (*b*). Cérès fut obligée de le faire voyager dans les airs ſur un char tiré par des dragons volans (*c*): allégorie qui doit s'entendre des meſures priſes par cette Princeſſe pour ſouſtraire Triptolème aux dangers que lui

(*a*) Prem. Part. Liv. I.

(*b*) Voy. Ovid, Métam. l. 5. v. 654, &c. = Hygin. Fab. 147. = Euſeb. Chron. l. 2. p. 82.

(*c*) Apollod. l. 1. p. 13. = Ovid. *loco cit.* = Hygin. Poet. Aſtr. l. 2. Fab. 14. = Ariſtid. Orat. *in* Eleuſ. t. 1. p. 857.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

lui ſuſcitoit le nouvel art qu'il vouloit introduire.

Bacchus courut les mêmes riſques, lorſqu'il voulut inſtruire les Grecs dans l'art de cultiver la vigne (*a*). Ce n'étoit pas en effet, une légere entrepriſe que celle de faire changer de mœurs à des eſpéces de ſauvages, tels qu'étoient alors les Grecs. Il ne devoit pas être facile de ſoumettre aux fatigues de l'agricul-re des peuples indépendans & accoutumés à une vie errante, qui ne les obligeoit preſque à aucun ſoin ni à aucune peine. Les hommes n'aiment point à s'aſſujettir au travail, quelque avantage qui doive leur en revenir (*b*).

Les inondations, arrivées ſous Ogygès & ſous Deucalion, dûrent auſſi contribuer à faire perdre la connoiſſance & la pratique de l'agriculture: ces déluges ravagerent & dévaſterent pluſieurs contrées de la Gréce (*c*).

La Gréce étoit donc retombée dans l'igno-

(*a*) Voy. Hom. Iliad. l. 6. v. 130, &c. = Diod. l. 3. p. 234. = Apollod. l. 3. p. 141. = Ovid. Met. l. 3. v. 514. = Pauſ. l. 1. c. 2. = Hygin. Fab. 132.

(*b*) Voy. la Prem. Part. Liv. II. Chap. I. Art. II. L'exemple des Sauvages de l'Amérique en eſt une preuve convaincante.

(*c*) Voy. Diod. l. 5. p. 376. = Voy. auſſi Prem. Part. Liv. I. Art. V. = & *ſuprà*, Liv. I.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

l'ignorance & la barbarie d'où les Princes Titans l'avoient tirée lorſque différentes Colonies ſorties de l'Égypte & de la Phénicie paſſerent ſucceſſivement dans cette partie de l'Europe. La premiere de ces nouvelles peuplades fut conduite par Cécrops. Ce Prince, à la tête d'une colonie Egyptienne, aborda dans l'Attique & s'y établit 1582 ans avant l'Ere chrétienne (*a*): Cécrops n'ignoroit pas l'agriculture. Cicéron nous apprend qu'il introduiſit dans la Gréce l'uſage de répandre, dans la cérémonie des funérailles, du grain ſur le tombeau des morts lorſqu'on les inhumoit (*b*). On peut donc croire que Cécrops eſſaya de ſemer du grain; mais découragé, ſans doute, par l'ingratitude du terroir de l'Attique ſec & aride, il renonça à cette entrepriſe: on voit qu'il tiroit ſes bleds de Sicile & de Libye (*c*). Il n'en fut pas de même des oliviers. Cécrops en planta, & ils réuſſirent parfaitement bien. Ce Prince établit en conſéquence le culte de Minerve, fondé ſur ce que cette Déeſſe, ſelon l'ancienne tradition, avoit fait connoître aux hommes l'utilité de ces arbres, & leur

(*a*) *Suprà*, Liv. I.
(*b*) De Leg. l. 2. n. 25. t. 3. p. 158.
(*c*) Tzetzes, *ex* Philocor. *ad* Heſiod. Op. v. 30. p. 18. Edit. *in*-4°. 1603.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

leur avoit appris à les cultiver (*a*).

Peu de tems après Cécrops, Cadmus & Danaüs, ſortis l'un de Phénicie & l'autre d'Egypte, paſſerent dans la Gréce. Cadmus s'établit dans la Béotie, & Danaüs dans l'Argolide. On vient de voir que ſuivant toutes les apparences, ces Princes avoient porté l'agriculture dans les cantons où ils s'étoient établis (*b*).

Cent ſoixante & treize ans environ après Cécrops, l'Attique ſe trouva affligée d'une grande diſette, parceque les convois ordinaires ſans doute avoient manqué. Dans cette circonſtance Erechtée, conducteur d'une nouvelle Colonie Egyptienne, arriva avec une flotte chargée de bleds & délivra ce pays de la famine qui le preſſoit. Les Athéniens en reconnoiſſance d'un ſervice ſi important, le placerent ſur le thrône (*c*). Erechtée ſongea auſſi-tôt à mettre ſon peuple en état de ne plus recourir à l'étranger. Jugeant les plaines d'Eleuſis plus propres que le reſte de l'Attique au labourage, il les fit défricher & enſemencer (*d*). Il eut le bonheur de réuſſir dans

(*a*) Voy. *infrà*, Art. III.
(*b*) *Suprà*, Liv. I. Chap. IV.
(*c*) Diod. l. 1. p. 34.
(*d*) Marm. Oxon. Ep 13. = Diod. l. 5. p. 385. = Juſtin. l. 2. c. 6. p. 87. = Phurnut. De Nat. Deorum. c. 28. p. 209.

dans cette entrepriſe, & d'accoutumer les Athéniens au labourage.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Diodore, de qui nous tenons une partie de ce récit, ajoute que Erechtée enſeigna aux Athéniens le culte de Cérès & établit à Eleuſis les myſteres de cette Déeſſe, tels qu'ils ſe pratiquoient en Egypte. C'eſt ce qui donna lieu de dire, ſuivant la remarque du même Hiſtorien, que Cérès étoit venue elle-même à Athènes, & de placer ſous cette époque la découverte des bleds qui furent alors apportés d'Egypte aux Athéniens, ſous le nom & ſous les auſpices de cette Déeſſe (*a*). On a vû que la Cérès des Grecs étoit la même Divinité que l'Iſis des Egyptiens, à qui, ſelon la tradition de ces peuples, on devoit la connoiſſance du labourage. Erechtée ayant réuſſi dans ſon entrepriſe, il étoit naturel qu'il établît le culte d'Iſis. C'étoit par un motif ſemblable que Cécrops, comme je viens de le dire, avoit inſtitué le culte de Minerve.

Mais l'origine de l'agriculture & celle du culte de Cérès ſont plus anciennes dans la Gréce que le regne d'Erechtée: on n'en peut pas douter après les différentes traditions que je viens de rapporter. Je penſe donc que l'établiſſement des

(*a*) *Loco cit.* & l. 5. p. 333.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

des myſteres de Cerès à Eleuſis, & la connoiſſance du labourage qu'on place ſous Erechtée, ne doivent être regardés que comme un renouvellement, un rétabliſſement d'anciens uſages que les troubles & le malheur des tems avoient inſenſiblement abolis.

Le culte de Cérès prit beaucoup de faveur dans la Gréce ſous le regne d'Erechtée: rien n'eſt plus fameux dans l'antiquité que les myſteres célébrés à Eleuſis. Cette fête, particuliere d'abord aux habitans de l'Attique, devint dans la ſuite commune à tous les Grecs. Les Argiens cependant avoient reçu le culte de Cérès avant les Athéniens (*a*): mais ſoit qu'ils n'en connuſſent pas tous les myſteres, ſoit par des motifs que nous ignorons aujourd'hui, l'honneur d'avoir communiqué à toute la Gréce le culte de Cérès eſt demeuré aux Athéniens. Comme dans l'idée de ces peuples, la connoiſſance du labourage étoit jointe à l'établiſſement des myſteres d'Eleuſis, ils ont voulu faire croire que la Gréce leur étoit également redevable de l'un & de l'autre objet. Nous voyons néanmoins que quelques Villes Grecques réclamoient contre cette prétention: mais

(*a*) Voy. Héred. l. 2. n. 171. = Pauſ. l. 1. c. 14.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

mais il ne paroît pas qu'on y ait fait attention. La pluralité des ſuffrages s'eſt déclarée pour les Athéniens : ils paſſent, dans preſque tout ce qui nous reſte aujourd'hui d'anciens écrits, pour avoir policé la Gréce. C'eſt à la plume de leurs Ecrivains qu'ils doivent ſans doute cette prééminence. Les Athéniens vains à l'excès, ſe vantoient à chaque inſtant d'avoir communiqué les Arts, les Loix & les Sciences à tout le reſte des Grecs. Argos, Thèbes & quelques autres Villes, où l'origine des Arts me paroît preſque auſſi ancienne que dans l'Attique, n'ont produit ni autant d'Ecrivains, ni d'un mérite égal à ceux d'Athènes. Les écrits des Athéniens l'ont donc toujours emporté : les Auteurs anciens, même les Romains, nourris de ces lectures, y ont puiſé ces idées de ſupériorité que les Athéniens ont de tout tems ſongé à s'arroger : ils les ont adoptées, & nous les ont tranſmiſes. Telle eſt peut-être la ſource de cette antériorité de connoiſſances dont jouiſſent encore aujourd'hui les Athéniens. Ce ne ſont au ſurplus que des conjectures : mais c'eſt un expédient auquel on n'eſt que trop ſouvent obligé d'avoir recours lorſqu'on veut traiter des événemens de cette haute antiquité.

Si l'agriculture, comme je le ſoupçonne, a eu de la peine à s'introduire chez

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

chez les Grecs dans les premiers tems, ces peuples par la ſuite penſerent bien différemment. Dans tous les Etats, formés par les nouvelles colonies dont je viens de parler, les Souverains s'appliquerent à détourner leurs ſujets de l'habitude de courir les mers. Ils employerent divers moyens pour les porter à cultiver la terre: j'en ai parlé à l'article du Gouvernement (*a*). Leur deſſein réuſſit, les Grecs ne tarderent pas à ſentir & à reçonnoître les avantages de l'agriculture: ils s'y adonnerent avec beaucoup d'ardeur & de ſuccès.

L'orge eſt la premiere eſpéce de grains que les Grecs aient cultivée (*b*), & les plaines de Rharia ont été les premieres qui ayent été enſemencées dans l'Attique (*c*). La ſorte de grains qui y fut ſemée n'eſt pas à la vérité déſignée dans les marbres: le mot eſt effacé, mais on y peut ſuppléer par Pauſanias. Cet Auteur dit qu'en mémoire des premiers eſſais de l'Agriculture, l'eſpéce de gâteau dont les Athéniens ſe ſervoient dans leurs ſacrifices, ſe faiſoit encore de ſon tems avec

(*a*) Liv. I. Art. VIII.

(*b*) Dionyſ. Halicarn. l. 2. p. 95. = Plut. t. 2. p. 292. B. = Plin. l. 18. ſect. 14. p. 108. = Pauſ. l. 1. c. 38. = Pindar. Schol. *ad* Olymp. Od. 9. p. 93.

(*c*) Marm. Oxon. Ep. 13. = Plutarque paroît oppoſé à cette tradition t. 2. p. 144. A.

avec de l'orge cueillie dans le champ Rharia (*a*). On ignore dans quel tems on a commencé à cultiver dans la Gréce le froment & les autres grains. Il y a lieu, par exemple, de douter que dans les siécles dont nous parlons présentement, ni même long-tems après, les Grecs aient connu l'avoine. On voit qu'au tems de la guerre de Troye l'orge étoit la nourriture ordinaire des chevaux (*b*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Homère & Héſiode ſont les ſeuls qui puiſſent nous donner quelques connoiſſances ſur la maniere dont anciennement les Grecs cultivoient leurs terres. On peut juger des pratiques originaires par celles qui ſubſiſtoient du tems de ces Auteurs. Il paroît qu'on donnoit alors trois façons à la terre (*c*). Deux ſortes de

(*a*) L. 1. c. 38.
(*b*) Odyſſ. l. 4. v. 41.
(*c*) Ibid. l. 5. v. 127. = Heſiod. Theog. v. 971. = Voy. Salmaſ. Plin. exercit. p. 509, &c. = Le Clerc, not. *in* Heſiod. p. 264. & 266.

Je crois entrevoir une preuve de cette ancienne pratique dans le nom de TRIPTOLEME, le Clerc, ſuivant ſa coutume a été chercher dans les langues Orientales l'étymologie de ce mot. TRIPTOLEME, ſuivant ſon idée, ſignifie *Briſeur de ſillons*. Bibl. Univerſ. t. 6. p. 54 & 91.

Mais je crois qu'il ſeroit plus naturel de tirer le nom de TRIPTOLEME des deux mots Grecs τρις & πολέω, *ter verſo*.

Ce nom probablement fait alluſion à l'uſage de donner trois façons à la terre; uſage que la tradition des

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

de charrues étoient en uſage : l'une qui n'étoit que d'une ſeule piéce de bois, l'autre, plus compoſée, conſiſtoit dans deux morceaux de bois ajuſtés de façon qu'une partie faiſoit le corps de la charrue, & l'autre ſervoit à atteler les bœufs. J'emprunte d'Héſiode cette deſcription (*a*) : mais j'avoue en même tems qu'il n'eſt pas aiſé de ſe former une idée claire & nette de toute cette méchanique. On peut dire en général que ces charrues étoient fort ſimples : elles n'avoient point de roues & on ne voit pas qu'il y entrât aucun ferrement (1). Les

des Grecs portoit ſans doute avoir été enſeigné par TRIPTOLEME. Un paſſage d'Héſiode paroît favoriſer cette conjecture. *Voy.* Theog. v. 971.

(*a*) C'eſt ce qu'on peut conjecturer des épithétes que ce Poëte donne aux deux charrues dont il parle. *Oper & Dies.* v. 432. & 433. = Voy. Grævius Lection. Heſiod. p. 48 & 49. = Hom. Iliad. l. 10. v. 353. & Schol. *ad* hunc verſ.

(1) On pourroit objecter qu'Homère, Iliad. l. 23. v. 835. en parlant d'une maſſe de fer, dit qu'elle peut être d'un grand uſage à un laboureur, & conclure de-là qu'il en entroit dans la conſtruction des charrues. Mais je crois que ce Poëte a voulu dire ſeulement que le fer étoit propre à faire pluſieurs des outils dont on a beſoin à la campagne, telles que les faucilles, les haches, &c. La raiſon ſur laquelle je me fonde eſt, que ſi on avoit employé le fer dans la conſtruction des charrues, le ſoc, ſans contredit, auroit dû en être fabriqué. Mais Héſiode, qui probablement étoit poſtérieur à Homère, dit clairement que le ſoc étoit fait d'une eſpéce de chêne très-dur appellé Πρῖνος. *Op. & Dies.* v. 436.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Les bœufs & les mulets paroiſſent avoir été les animaux dont les Grecs faiſoient le plus ordinairement uſage pour labourer (*a*). Ils ſe ſervoient de mulets préférablement aux bœufs, quand il ne falloit ouvrir la terre que légerement, comme lorſqu'il s'agiſſoit de donner à un champ une ſeconde façon (*b*). On peut conjecturer auſſi & avec aſſez de fondement que les chevaux étoient quelquefois employés à ce travail (*c*).

Les Grecs ont été long-tems ſans connoître la herſe. Cette machine ne paroît pas avoir été en uſage même dans le ſiécle d'Héſiode. On voit en effet que ce Poëte emploie un jeune eſclave à recouvrir avec une bêche la ſemence répandue ſur la ſurface de la terre (*d*).

L'uſage de fumer les terres étoit établi très-anciennement dans la Gréce. Pline en attribue l'invention à Augias, ſi fameux dans l'antiquité Grecque par la quantité immenſe de ſes troupeaux (*e*). Le ſoin de nettoyer les étables de ce Prince fut, dit-on, un des travaux qu'Euryſthée impoſa à Hercule (*f*). Ce qu'il

(*a*) Heſiod. *Op.* & *Dies.* v. 46.
(*b*) Voy. Illiad. l. 10. v. 351, &c. = Odyſſ. l. 8. v. 124.
(*c*) Héſiod. *Op.* & *Dies.* v. 816.
(*d*) Id. *Opera*, v. 469, &c.
(*e*) L. 17. ſect. 6. p. 55.
(*f*) Diod. l. 4. p. 259. = Pauſ. l. 5. c. 1. p. 377.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

qu'il y a de certain, c'eſt que le ſecret d'améliorer les terres & de les fertiliſer par le moyen du fumier, étoit connu des Grecs dès les tems les plus reculés. Homère en parle très-préciſement (*a*). Ciceron (*b*) & Pline (*c*) l'avoient déja remarqué (*d*).

Ces Peuples avoient une façon de faire la moiſſon différente de celle que nous pratiquons aujourd'hui. Leurs moiſſonneurs ne ſe rangeoient point à la file, comme font lés notres. Ils ſe partageoient en deux bandes qui prenant chacune le champ par un bout s'avançoient l'une contre l'autre & ſe rejoignoient vers le milieu (*e*). Les Grecs n'entaſſoient point leurs grains en gerbes dans des granges comme c'eſt notre pra-

(*a*) Odyſſ. l. 17. v. 297, &c.
(*b*) De Senect. n. 15. t. 3. p. 312.
(*c*) L. 17. ſect. 6. p. 55.
(*d*) Le paſſage d'Homère déſigné par Ciceron & par Pline, ſe trouve dans l'Oyſſée, l. 23. v. 225 & 226:

Il s'agit de Laërte, pere d'Ulyſſe, qu'Homère, ſuivant ces deux Auteurs, repréſente occupé à fumer ſes terres. C'eſt dans ce ſens qu'ils traduiſent le mot λιστραίνοντα, employé par ce Poëte, quoiqu'à la lettre ce mot veuille dire ſimplement *applanir* ou *ratiſſer*. Mais ſans avoir recours à ce paſſage qui peut être douteux, on trouve dans celui que j'ai cité l'uſage de fumer les terres établi d'une maniere préciſe.

(*e*) Iliad. l. 11. v. 67, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

pratique. Ils les mettoient dans des vaſes de terre, ou dans des corbeilles deſtinées à cet uſage (*a*). Au lieu de battre le blé avec des fléaux, ils le faiſoient fouler par des bœufs (*b*). Il y a bien de l'apparence que le van dont ils ſe ſervoient, ne reſſembloit point au nôtre. On conjecture que cette machine étoit faite à peu-près comme une pelle (*c*).

J'ai déja dit ailleurs, qu'originairement les Grecs, comme tous les autres Peuples, avoient ignoré l'Art de réduire les grains en farine. Ils les mangeoient encore verds & à demi grillés. Ils apprirent enſuite à les broyer. Cet Art a été fort groſſier dans les commencemens. On ne connoiſſoit que les pilons & les mortiers pour réduire les grains en farine (*d*). Les Grecs par degrés ont eu l'uſage des moulins à bras. On a vû qu'ils faiſoient honneur de cette invention à Mylès fils de Lélex premier roi de la Laconie. Ces machines cependant étoient fort imparfaites. On ignoroit alors l'art de les faire mouvoir par le moyen de l'eau & du vent.

(*a*) Héſiod. *Op.* v. 475 & 482, &c.
(*b*) Iliad. l. 20. v. 495, &c.
(*c*) Odyſſ. l. 11. v. 125. = Voy. les notes de Mad. Dacier.
(*d*) Héſiod. *Op.* v. 423.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

vent. Les anciens, pendant bien des ſiécles, n'ont connu que les moulins à bras. Dans la Gréee (*a*) comme en Egypte (*b*), c'étoient les femmes qui étoient chargées du travail pénible de faire tourner la meule.

Les Grecs étoient dans l'uſage de donner à leurs grains, avant que de les faire moudre, pluſieurs préparations qui prouvent combien les machines qu'ils employoient à cette opération étoient imparfaites. Ils commençoient par mettre tremper leurs grains dans de l'eau. Ils les laiſſoient enſuite ſécher pendant un mois entier: puis ils les faiſoient griller. Ce n'étoit qu'après toutes ces opérations qu'on portoit les grains au moulin (*c*). J'ai expliqué ailleurs les motifs de tous ces apprêts (*d*).

Je n'ai rien de particulier à dire ſur la maniere dont les Grecs ont employé la farine dans les premiers tems. J'ai ſuffiſamment parlé de ces anciennes pratiques dans la premiere Partie de cet Ouvrage (*e*). On ne peut point déterminer le tems où l'Art de faire le pain a commencé à être connu dans la Gréce. La

(*a*) Odyſſ. l. 7. v. 103, &c. l. 20. v. 105, &c.
(*b*) Voy. 1e Part Liv. II. Chap. I.
(*c*) Plin. l. 18. ſect. 14. p. 108.
(*d*) Prem. Part. Liv. II. Chap. I.
(*e*) Liv. II. Chap. I.

La tradition faiſoit honneur de cette invention au Dieu Pan (*a*). On voit par Homère que cette découverte devoit être aſſez ancienne (*b*). Je remarquerai encore que dans les tems héroïques les femmes paroiſſent avoir été les ſeules qui ſe mêlaſſent du ſoin de préparer cet aliment (*c*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

(*a*) Caſſiodor. Var. l. 6. Formul. 18. p. 106.
(*b*) Iliad. l. 9. v. 216. = Odyſſ. l. 1. v. 147.
(*c*) Voy. Odyſſ. l. 7. v. 103, &c. l. 18. v. 559 & 560. = Hérod. l. 8. n. 137.

ARTICLE SECOND.

De l'Art de faire le Vin.

L'ÉPOQUE à laquelle les Grecs ont commencé à cultiver la vigne & à connoître l'art de faire le vin, ſouffre preſque autant de difficultés que celle du labourage. Les Athéniens prétendoient également en avoir communiqué la connoiſſance à toute la Gréce (*a*). Ils en plaçoient l'époque ſous le regne de

(*a*) Apollod. l. 3. p. 197. = Hygin. Fab 130. = Juſtin. l. 2. c. 6. = Pauſ. l. 1. c. 2. = Propert. l. 2. Eleg. 33. v. 29.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

de Pandion premier (*a*), cinquieme roi d'Athènes, 1463 ans avant J. C. Mais ils n'étoient pas d'accord ſur l'Auteur de cette découverte. Les uns en faiſoient honneur à Bacchus (*b*); les autres à un certain Eumolpe qui avoit, dit-on, quitté la Thrace dont il étoit originaire, pour venir s'établir dans l'Attique (*c*). Je ne crois pas qu'on doive beaucoup s'arrêter à cette prétention des Athéniens. A tous égards, elle ne me paroît nullement fondée.

La plus grande partie des Auteurs anciens s'accorde à rapporter la découverte de la vigne à Bacchus. Ils reconnoiſſent, il eſt vrai, pluſieurs perſonnages qui ont porté ce nom, néanmoins il n'y en a aucun qui n'ait paſſé pour fils de Jupiter. On devroit donc faire remonter les premieres connoiſſances que la Gréce a eues ſur l'art de faire le vin, aux ſiécles où les Titans ont régné dans cette partie de l'Europe; & je penſe en effet que la culture de la vigne a pû s'introduire chez les Grecs ſous la domination de ces Princes. Mais

(*a*) Apollod. l. 3. p. 197.
(*b*) Id. ibid. = Hygin. Fab. 130.
(*c*) Plin. l. 7. ſect. 57. p. 415.
Pline fait cet EUMOLPE, Athénien, mais à tort. Il étoit originaire de Thrace, d'où il vint s'établir à Athènes. *Voy.* Strab. l. 7. p. 494.

Mais il en aura été de cette connoiſſance comme de pluſieurs autres qui s'abolirent dans les troubles & dans la confuſion que l'extinction de la famille des Titans & la deſtruction de leur Empire occaſionnerent dans la Gréce.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

J'ai déja dit que quelques tems après cet événement, des conducteurs de nouvelles colonies avoient reporté dans la Gréce les arts ſous les auſpices des Dieux honorés dans les pays d'où ils venoient: fondé ſur ce principe, je conjecture que la Béotie a été le premier canton de la Gréce où la culture de la vigne ait été renouvellée. Cadmus à la tête d'une colonie Phénicienne s'y établit 1519 ans avant l'Ere Chrétienne. Ce Prince avoit appris dans ſes voyages l'art de planter la vigne. Il en fit part à ſes ſujets, & établit en même tems le culte de Bacchus à qui la tradition des Peuples de l'Orient faiſoit honneur de la découverte du Vin. Tout ſemble favoriſer ce ſyſtême. Les Grecs diſoient que leur Bacchus étoit iſſu de Jupiter & de Sémelé fille de Cadmus. Hérodote nous donne l'explication de cette fable en nous apprenant que ce Prince introduiſit dans la Gréce le culte de Bacchus (*a*). Je crois cependant, par les raiſons que j'ai déja expliquées, que Cadmus ne fit que l'y renouveller. Les

(*a*) L. 2. n. 49.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Les Grecs avoient des pratiques très-ſingulieres pour faire leur vin. Après avoir coupé les raiſins ils les expoſoient pendant dix jours au ſoleil & à la fraîcheur de la nuit. Ils les mettoient enſuite à l'ombre pendant cinq jours & le ſixieme ils les fouloient (*a*). Cette méthode étoit, comme on voit, très-longue & très-embarraſſante. Difficilement pouvoit-on faire à la fois une grande quantité de vin. Il falloit un terrein conſidérable pour étendre & expoſer au ſoleil la quantité de grappes ſuffiſante pour faire, par exemple, dix piéces de vin. Il ne falloit pas un eſpace moins étendu & il falloit encore plus de précautions pour faire enſuite ſécher à l'ombre ces mêmes grappes. Toutes ces façons étoient ſujettes à bien des inconvéniens. Le vin alors devoit être fort cher dans la Gréce, quoiqu'on y en recueillît beaucoup. On en juge ainſi par les épithètes qu'Homère donne à pluſieurs de ces contrées.

Les Grecs ne gardoient point leurs vins dans des tonneaux. L'invention utile de ces vaiſſeaux de bois ſi commodes leur étoit inconnue. Ils mettoient leurs vins dans des outres, & plus

(*a*) Odyſſ. l. 7. v. 122, &c. = Héſiod. *Oper.* v. 611, &c. = Voy. les Notes de Mad. Dacier ſur le 7me livre de l'Odyſſée, p. 160.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hebreux.

plus communément dans de grands vases de terre cuite (*a*). Athénes étoit particulierement renommée pour la fabrique de ces sortes de vaisseaux (*b*). Mais cet usage de conserver le vin dans des vases de terre exposés à se briser, ou dans des sacs de peau, sujets à contracter de mauvaises odeurs, ou à se découdre, rendoit alors le transport des vins plus difficile, & la garde moins sure qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Le vin, si l'on en croit quelques Auteurs, ne fut pas le seul présent que Bacchus fit aux Grecs. A l'exemple d'Osiris, il leur apprit à composer avec de l'eau & de l'orge une boisson qui, pour la force & la bonté, approchoit du vin (*c*). Ovide en parlant de la rencontre que Cérès, épuisée de lassitude, fit d'une vieille femme nommée Baubo, dit que la Déesse lui ayant démandé de l'eau, la vieille lui présenta une liqueur composée avec du grain rôti (*d*). Il paroît que les Auteurs que je cite, ont voulu désigner la bierre; mais on peut douter que la connoissance

(*a*) Odyss. l. 9. v. 196. = Iliad. l. 9. v. 465. = Herod. l. 3. n. 6. = Diod. l. 5. p. 380. = Plin. l. 35. sect. 46. p. 711.

(*b*) Voy Casaub. not. *in* Athen. l. 1. c. 22. p. 65.

(*c*) Diod. l. 4. p. 248.

(*d*) Métam. l. 5. v. 449, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ce de cette boiſſon ait été auſſi ancienne dans la Gréce qu'ils le diſent. Homère n'en parle jamais. Eſt-ce à deſſein ? Ou plutôt ne ſeroit-ce pas une marque que, de ſon tems, la bierre n'étoit pas encore en uſage ?

ARTICLE TROISIEME.

De l'Art de faire l'Huile.

J'AI CRU devoir refuſer aux Athéniens l'honneur d'avoir communiqué à toute la Gréce le labourage & la culture de la vigne. Je n'en dirai pas autant de tout ce qui concerne la plantation des oliviers & l'art de tirer l'huile de leur fruit. L'Attique paroît avoir été inconteſtablement le premier canton de la Gréce où cette partie de l'agriculture ait été connue (*a*). Les Athéniens en furent redevables à Cécrops. Ce Prince ſortoit de Saïs (*b*) ville de la baſſe Egypte, où la culture de l'olivier faiſoit la principale occupation des habitans

(*a*) Hérod. l. 5. n. 82. = Ælian. Var. Hiſt. l. 3. c. 38. = Juſtin. l. 2. c. 6.
(*b*) Diod. l. 1. p. 33.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

tans (*a*). Cécrops qui trouva le terroir de l'Attique très-convenable à cette espéce d'arbres, eut soin d'en faire planter (*b*). Le succès répondit à son attente. Athènes en peu de tems devint fameuse par l'excellence de son huile. C'étoit même anciennement le seul endroit de la Gréce où l'on trouvât des oliviers (*c*).

L'Antiquité croyoit être redevable à Minerve de la découverte de cet arbre (*d*). Aussi cette Déesse étoit-elle particulierement révérée à Saïs (*e*). La culture de l'olivier fut donc apportée dans la Gréce sous les auspices de Minerve. Cécrops en faisant part de cette connoissance aux habitans de l'Attique, eut soin d'établir en même tems le culte de cette Déesse (*f*). La fête de Minerve étoit célébrée à Athènes (*g*) de la même maniere qu'à Saïs (*b*), en allumant

(*a*) Hérod. l. 2. n. 59 & 62.
(*b*) Syncell. p. 153. B.
(*c*) Hérod. l. 5. n. 82.
(*d*) Virgil. Georg. l. 1. v. 18. = Diod. l. 5. p. 389.
(*e*) Hérod. l. 2. n. 59 & 62. = Cicero de Nat. Deor. l. 3. n. 23. t. 2. p. 506.
(*f*) Paus. l. 1. c. 27. l. 2. c. 36. = Euseb. Præp. Evang. l. 10. c. 9. p. 486.
(*g*) Marsh. p. 128.
(*b*) Hérod. l. 2. n. 62.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

mant une quantité innombrable de lampes.

Les Grecs ont débité bien des fables ſur tous ces événemens. Ils contoient que Minerve & Neptune étoient entrés en diſpute ſur l'honneur de donner un nom à la ville d'Athènes. Il fut queſtion de terminer ce différend: les uns diſent qu'on s'en rapporta à Cécrops (*a*), d'autres que l'Oracle ordonna d'aſſembler tout le peuple (*b*); quelques-uns enfin (*c*), que les douze grands Dieux furent choiſis pour juger de la diſpute. Quoiqu'il en ſoit, il fut réglé que celle des deux Divinités qui produiroit l'invention la plus utile, donneroit ſon nom à la ville qu'on fondoit. Neptune d'un coup de trident fit ſortir le cheval d'un rocher; Minerve en frappant la terre de ſa lance en fit ſortir l'olivier: cette production lui adjugea la victoire. L'explication de cette fable n'eſt pas difficile à pénétrer.

Il paroît que ce ne fut pas ſans quelque difficulté que Cécrops engagea les habitans de l'Attique à s'adonner à la culture des oliviers. L'établiſſement du culte des Dieux étoit alors trop intimement

(*a*) Euſeb. Chron. l. 2. p. 75.
(*b*) Varro *apud* Auguſt. de Civit. Dei. l. 18. Chap. 9.
(*c*) Apollod. l. 3. p. 192.

ment lié avec l'établiſſement des Arts pour qu'on pût recevoir l'un ſans l'autre. Adopter le culte de Minerve, c'étoit déclarer qu'on vouloit s'adonner aux Arts dont cette Déeſſe paſſoit pour l'inventrice. Les anciens habitans de l'Attique, profitant du voiſinage de la mer, s'étoient habitués à la piraterie: Neptune en conſéquence étoit leur Divinité tutélaire. Une partie s'oppoſa donc aux nouveaux établiſſemens de Cécrops; il vouloit changer l'ancienne maniere de vivre. Ce Prince trouva cependant le moyen de gagner le plus grand nombre des habitans, & la pluralité des ſuffrages fit donner au culte de Minerve, c'eſt-à-dire, à l'Agriculture, la préférence.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

On reconnoît encore dans les circonſtances de cette fable cet eſprit de vanité qui, dans les tems poſtérieurs, avoit porté les Grecs à inventer les fictions les plus extraordinaires pour rapporter à leurs Dieux l'invention & la connoiſſance de tous les Arts. Ils les avoient reçus de leurs premiers Souverains, qui ſortant de pays policés, avoient apporté dans la Gréce des découvertes oubliées ou inconnues juſqu'à leur arrivée. Ils avoient introduit en même tems le culte des Dieux qui étoient cenſés les auteurs de toutes ces

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

inventions: on confondit insensiblement l'histoire & les motifs de ces établissemens. Les Grecs naturellement vains, & amateurs du merveilleux, brouillerent les idées & obscurcirent la tradition, pour attribuer aux Divinités qu'ils s'étoient créées, la découverte de tous les Arts.

J'ai parlé dans la premiere Partie de cet Ouvrage des différentes pratiques inventées originairement pour s'éclairer pendant la nuit. On a vû que le plus ou le moins d'industrie dans les moyens que les hommes ont imaginés pour remédier à l'obscurité des ténebres, distinguoit les peuples barbares des nations policées. Si cette proposition est vraie, on peut dire qu'à cet égard les Grecs des siécles héroïques ne différoient point des peuples dont nous nous formons l'idée la plus désavantageuse. Leur peu d'industrie ne leur avoit pas encore permis de se procurer aucun des moyens propres à s'éclairer facilement & commodément pendant la nuit.

Les Grecs n'ignoroient pas alors l'art de faire de l'huile; cependant ils n'avoient pas l'usage des lampes: ils connoissoient également la cire & le suif; mais ils n'avoient pas trouvé le secret d'en tirer la principale utilité. Ces peuples, aux tems dont je parle, ne s'éclai-

clairoient qu'à la lueur des braſiers qu'on allumoit dans les appartemens (*a*): les Princes, & ceux qui ſe picquoient de délicateſſe, brûloient des bois odoriférans (*b*). Virgile s'eſt conformé à l'uſage de ces anciens tems lorſqu'il dit que Circé faiſoit bruler du cédre pour s'éclairer (*c*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

A l'égard des torches dont il eſt ſouvent parlé dans Homère, c'étoient des morceaux de bois fendus en long qu'on portoit à la main lorſqu'on vouloit aller la nuit d'un lieu dans un autre (*d*). J'ai fait voir dans la premiere Partie l'ancienneté & l'univerſalité de cette pratique (*e*): j'ajouterai que probablement on employoit pour cet uſage des bois réſineux.

Homère, à la vérité, s'eſt ſervi dans une ſeule occaſion d'un terme qui pourroit d'abord donner à penſer que les Grecs connoiſſoient les lampes dès les tems héroïques. Il raconte dans l'Odyſſée que Minerve prit un vaſe d'or pour éclai-

(*a*) Odyſſ. l. 6. v. 305. l. 18. v. 306, &c. l. 19. v. 63, &c.

(*b*) Odyſſ. l. 5. v. 59 & 60.

(*c*) *Urit odoratam nocturna in lumina cedrum.* Æneid. l. 7. v. 13.

(*d*) Odyſſ. l. 18. v. 309, 310 & 316.

(*e*) Liv. II. Chap. I. Art. IV.

II. Part. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

éclairer Ulyſſe (*a*): mais il eſt plus que probable que ce vaſe n'étoit point une lampe. En effet, il n'eſt jamais parlé dans ce Poëte de rien qui ait rapport à ces ſortes de machines : on voit au contraire que dans toutes les occaſions où il auroit pû placer des lampes, il ne parle que de torches ardentes. Auſſi le Scholiaſte croit-il que le mot dont Homère s'eſt ſervi pour déſigner le vaſe porté par Minerve doit s'entendre d'une gaîne d'or dans laquelle on avoit inſéré une torche (*b*). Je penſerois plutôt qu'il s'agit d'une eſpéce de réchaud dans lequel on mettoit des morceaux de bois qui rendoient un feu vif & clair. Les Turcs ſe ſervent encore aujourd'hui pour s'éclairer de machines à peu-près ſemblables (*c*).

Quoi

(*a*) L. 19. v. 34.
(*b*) *Ad* Odyſſ. l. 19. v. 34.
(*c*) Trév. Mars 1721. p. 373.

Homère ne déſigne point ce que Minerve prit pour éclairer Ulyſſe, autrement que par le mot λύχνον : il eſt certain que dans les ſiécles poſtérieurs on a entendu conſtamment par λύχνος, une *lampe*; mais je ne penſe pas que dans Homère, ce mot doive avoir la même ſignification; car il ne parle jamais d'huile pour s'éclairer. Je penſerois donc que λύχνος, dans ce paſſage déſigne une eſpéce de réchaud, où l'on mettoit de petits morceaux de bois enflammés. C'eſt la ſeule fois au ſurplus que le terme de λύχνος, ſe trouve dans Homère.

Quoiqu'il en ſoit, on peut aſſurer qu'il n'eſt jamais parlé dans Homère d'huile, de cire ni de ſuif, pour s'éclairer. Les Grecs ne ſe ſervoient aux tems héroïques du ſuif, ou, pour parler plus juſte, de la graiſſe que pour frotter & amollir les matiéres que le tems avoit endurcies (*a*). A l'égard de la cire, quoiqu'ils la connuſſent, ils l'employoient à tout autre uſage qu'à la brûler (1). Pour l'huile, ils ne s'en ſervoient inconteſtablement que pour s'oindre & ſe frotter. J'avoue que les lampes étant auſſi anciennes dans l'Aſie & dans l'Egypte, qu'on l'a vû (*b*), il eſt aſſez étonnant que la connoiſſance n'en fût pas encore paſſée chez les Grecs au tems de la guerre de Troye, mais leur ignorance à cet égard n'en eſt pas moins certaine.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

(*a*) Voy. Odyſſ. l. 21. v. 178. & ſuiv.

(1) On enduiſoit de cire les vaiſſeaux, les tablettes de bois pour écrire, &c. La ſeule fois qu'il en ſoit parlé dans Homère, c'eſt à l'occaſion d'Ulyſſe que ce Poëte dit s'être ſervi de cire pour boucher les oreilles de ſes compagnons, afin de les empêcher d'entendre la voix des ſyrènes. *Odyſſ.* l. 12. v. 173.

(*b*) Prem. Part. Liv. II. Chap. I. Art. IV.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE QUATRIEME.

De la Culture des Arbres fruitiers.

ON NE PEUT pas douter que les Grecs ne ſe ſoient adonnés très-anciennement à la culture des Arbres fruitiers; les figues & les poires paroiſſent avoir été les premieres eſpéces de fruits qu'ils aient connus (*a*): on peut y ajouter les pommes. On voit en effet des figuiers, des poiriers & des pommiers dans la deſcription qu'Homère fait du verger de Laërte (*b*) pere d'Ulyſſe. Les figues particulierement étoient regardées comme le premier aliment d'un goût agréable dont les Grecs euſſent uſé (*c*). Les différentes traditions que ces peuples débitoient ſur l'époque à laquelle ils avoient connu ce fruit, prouvent, comme je l'ai déja dit, que les premieres connoiſſances de l'agriculture étoient fort anciennes dans la Gréce; mais que cet art y avoit ſouffert des interruptions. Les

(*a*) Ælian. Var. Hiſt. l. 3. c. 39. = Plut. t. 2. p. 303. A.
(*b*) Odyſſ. l. 24. v. 337, &c.
(*c*) Athen. l. 3. c. 2. p. 74.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Les uns en effet rapportoient la connoiſſance du figuier à Bacchus (*a*), & plaçoient cet événement ſous Pandion I. (*b*), qui régnoit à Athènes 1463 ans avant Jeſus-Chriſt. D'autres en faiſoient honneur à Cérès (*c*), dont on fixe l'arrivée dans la Gréce au regne d'Erechtée (*d*) 1426 ans avant l'Ere-Chrétienne. Mais, ſuivant une autre tradition, les Grecs avoient connu le figuier bien auparavant ces époques. Cette tradition portoit que Sycée, un des Titans fils de la terre, étant pourſuivi par Jupiter, cette mere tendre avoit fait ſortir le figuier de ſon ſein pour ſervir d'aſyle & de nourriture en même tems à ce fils bien-aimé (*e*).

Toutes ces variations font voir que les Grecs avoient reçu quelques connoiſſances de l'agriculture ſous la domination des Titans. Les troubles qui s'éleverent à la mort de ces Princes, firent négliger la culture de la terre que de nouvelles colonies ſorties d'Egypte & de Phénicie remirent en honneur dans la Gréce, vers le commencement des ſié-

(*a*) Ibid. c. 5. p. 78.
(*b*) Apollodor. l. 3. p. 197.
(*c*) Pauſ. l. 1. c. 37. p. 89.
(*d*) Marm. Oxon. Ep. 12.
(*e*) Athen. l. 3. c. 5. p. 78.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ſiécles que nous parcourons préſentement.

On ne peut entrer dans aucun détail ſur la maniere dont les Grecs cultivoient les Arbres fruitiers aux tems héroïques. Rien ne ſçauroit nous en inſtruire: je penſe qu'ils étoient alors fort ignorans dans cette partie de l'agriculture. On n'avoit pas encore ſongé à la réduire en préceptes. Je crois avoir ſuffiſamment prouvé ailleurs que l'art de greffer étoit alors abſolument inconnu (*a*). Aux preuves que j'en ai données, on peut ajouter la réflexion qu'Héſiode faiſoit à l'égard des oliviers. Cet Auteur, au rapport de Pline (*b*), diſoit que jamais homme n'avoit vû le fruit d'olivier qu'il eût planté; marque que de ſon tems les Grecs entendoient encore très-peu la culture des Arbres fruitiers.

J'obſerverai encore au ſujet des figuiers, que l'arbre auquel on donnoit ce nom dans la Gréce n'étoit pas de la même eſpéce que celui qui croît dans nos climats. Cette ſorte de figuier eſt beaucoup plus fertile que les notres (*c*), mais ſes fruits ne peuvent venir en maturité qu'après avoir été piqués par des inſectes qui s'engendrent dans le fruit d'une

(*a*) Voy. *ſuprà*, Chap. 1er.
(*b*) L. 15. ſect. 2. p. 732.
(*c*) Tournefort, Voyage du Levant, t. 1. p. 340.

d'une eſpéce de figuier ſauvage, appellé par les Anciens *Caprificus*. Auſſi avoit on grand ſoin d'en planter à côté des figuiers domeſtiques (*a*). Cet uſage ſe continue encore aujourd'hui dans les iſles de l'Archipel (*b*). Il s'en faut de beaucoup au ſurplus, que ces ſortes de figues ſoient comparables aux notres pour la bonté & la délicateſſe (*c*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Je crois pouvoir joindre à cet article quelques autres pratiques qui ont aſſez de rapport à l'Agriculture, priſe dans l'idée générale des productions & des travaux de la campagne.

Les Arts les plus communs & les plus ordinaires ne ſont certainement pas les moins utiles. Strabon, parlant des anciens Habitans de la grande Bretagne, obſerve que ces Peuples qui avoient beaucoup de troupeaux, ne connoiſſoient pas l'art de faire cailler le lait & de le réduire en fromage. Il donne, avec grande raiſon, ce fait comme une marque de la groſſiereté & de l'ignorance de cette nation (*d*). Les Grecs dans les ſiécles que nous parcourons préſente-

(*a*) Ariſt. Hiſt. Animal. l. 5. c. 32. p. 857. = Theophraſt. de Cauſ. Plant. l. 2. c. 12. p. 246. = Plin. l. 15. ſect. 21. p. 747. = Athen. l. 3. c. 4. p. 76 & 77.

(*b*) Tournefort, *loco cit.* p. 338, &c.

(*c*) Ibid. p. 340.

(*d*) L. 4. p. 305.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

tement n'étoient pas auſſi dépourvus de connoiſſances. Ils étoient inſtruits de l'art de faire des fromages. Homère en parle ſouvent (*a*). Les Grecs prétendoient être redevables de cette connoiſſance à Ariſtée roi d'Arcadie (*b*). Il leur avoit, dit-on, encore appris l'art d'élever les abeilles & de mettre leur miel à profit (*c*). Je douterois aſſez de ce dernier fait. Il paroît qu'aux tems héroïques on ne connoiſſoit pas encore dans la Gréce l'uſage des ruches. On peut le conjecturer d'après un paſſage où Homère compare l'armée des Grecs à un eſſain d'abeilles. Il fait ſortir cet eſſain non pas d'une ruche, mais du creux d'un rocher (*d*). CHA-

(*a*) Iliad. l. 11. v. 638. = Odyſſ. l. 7. v. 225.

(*b*) Juſtin. l. 13. c. 7.

Ariſtée avoit épouſé Autonoé, fille de Cadmus. *Heſiod. Theog.* v. 977. = Diod. l. 4. p. 324.

(*c*) Diod. Juſtin. *locis cit.*

(*d*) Iliad. l. 2. v. 87, &c.

On trouve à la vérité dans Héſiode, Theogon. v. 594 & 598. ces mots σμῆνος & σίμβλος, employés par la ſuite à déſigner les ruches où les abeilles font leur miel. Mais indépendamment de ce que ces deux mots ne ſe trouvent point dans Homère, & qu'on a pluſieurs raiſons pour croire Héſiode poſtérieur à ce Poëte, je ne voudrois pas même conclure des paroles d'Héſiode, que les Grecs connuſſent de ſon tems l'art de raſſembler les abeilles dans des ruches. Si cette pratique eut été connue daus les ſiécles où Héſiode écrivoit, il en auroit vraiſemblablement donné quelques préceptes, comme Virgile l'a fait dans ſes Géorgiques.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE SECOND.

Des Vêtemens.

LA MANIERE dont étoient vêtus les premiers habitans de la Gréce, répondoit à la groſſiereté de leurs mœurs. La peau des bêtes qu'ils tuoient à la chaſſe, leur ſervoit à ſe couvrir. Mais ne ſçachant pas l'art de préparer ces peaux, ils les portoient toutes brutes & avec leurs poils (*a*). La ſeule parure qu'ils euſſent imaginée étoit de porter la fourure en dehors (*b*). Les nerfs des animaux leur ſervoient de fil. Les épines leur tenoient lieu ſans doute d'aiguilles & de poinçons. Il ſubſiſte encore dans les écrits d'Héſiode des traces de ces anciens uſages (*c*).

On ignore dans quel tems les Grecs apprirent l'art de donner aux peaux les préparatifs convenables, comme de les tanner, de les corroyer, &c. Pline fait auteur de cette invention un certain

(*a*) Diod. l. 2. p. 151. = Pauſ. l. 8. c. 1. p. 599.
(*b*) Pauſ. l. 10. c. 38. p. 895.
(*c*) Voy. Heſiod. *Oper.* v. 544.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

tain Tychius, natif de Béotie (*a*), sans marquer dans quel siécle vivoit cet Artiste. Homère parle d'un ouvrier de ce nom fort célebre, dans les tems héroïques, par son adresse à préparer & à travailler les cuirs. Entre autres ouvrages il avoit, dit-il, fait le bouclier d'Ajax (*b*). Il n'y a cependant pas d'apparence que ce soit le même personnage que celui auquel Pline attribue l'invention de corroyer les peaux. Cet Art devoit être connu dans la Gréce bien avant la guerre de Troye; mais il n'est pas possible d'en déterminer précisément l'époque.

Il n'en est pas de même de la tisseranderie. Je crois qu'on peut très-bien en rapporter l'établissement dans la Gréce au tems de Cécrops. Ce Prince sortoit de l'Egypte où l'art de filer la laine, & d'en fabriquer des étoffes, étoit connu fort anciennement. Il fit part de cette invention aux habitans de l'Attique. Le peu de mémoires qui nous restent sur l'origine de la tisseranderie dans la Gréce, s'accorde assez avec cette conjecture. Les Athéniens étoient regardés dans l'antiquité comme les premiers qui eussent connu l'art de fabriquer des étof-

(*a*) L. 7. sect. 57. p. 414.
(*b*) Iliad. l. 7. v. 220, &c.

toffes de laine & de lin. Ils paſſoient même pour avoir communiqué ces découvertes à toute la Gréce (*a*). On ſçait encore que de tous tems Athènes a été renommé pour l'habileté de ſes habitans dans la tiſſeranderie. La qualité du terroir de l'Attique contribua beaucoup aux progrès rapides que cet art fit chez ces peuples. Les laines de ce canton paſſoient, au jugement des Anciens, pour les meilleures qu'on connût (*b*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Il eſt important pour la qualité de la laine, de tenir les brebis dans une très-grande propreté. On ne peut pas porter l'attention plus loin que la portoient à cet égard certains peuples de la Gréce. Pour ſe procurer les laines les plus fines & les mieux conditionnées, leur précaution alloit juſqu'à couvrir de peaux leurs brebis (*c*), de peur que les injures de l'air n'en altéraſſent la toiſon, & qu'il ne s'y attachât quelques ordures.

On reconnoît à la maniere dont les Grecs dépouilloient anciennement les brebis de leur laine, combien les arts méchaniques étoient imparfaits chez ces peu-

(*a*) Juſtin. l. 2. c. 6.
(*b*) Voy. Voſſius de Idol. l. 3. c. 70.
(*c*) Ælian. Var. Hiſt. l. 12. c. 56. = Diog. Laërt. l. 6. ſegm. 41. p. 335.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

peuples dans les premiers tems. Il y a une certaine ſaiſon dans l'année où la laine des moutons vient à ſe détacher d'elle-même. Les Grecs profitoient de ce moment pour ſe procurer la laine de ces animaux, & l'arrachoient (*a*). C'eſt qu'ils manquoient alors de ciſeaux, ou d'autres inſtrumens propres à cette opération. Cet uſage ne ſubſiſtoit plus du tems d'Héſiode : on ſçavoit alors tondre les brebis (*b*).

J'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage qu'anciennement les métiers étoient diſpoſés de façon qu'on n'y pouvoit travailler que debout (*c*). Cet uſage ſubſiſtoit encore dans la Gréce aux tems héroïques. Homère ne permet pas d'en douter (*d*). Les étoffes au ſurplus, qu'on

(*a*) Varro, de Re Ruſt. l. 2. c. 11. = Plin. l. 8. ſect. 73. p. 474. = Iſidor. Orig. l. 19. c. 27.

(*b*) *Op. & Dies.* v. 775.

(*c*) Liv. II. Chap. II.

(*d*) Illiad. l. 1. v. 31. = Voy. Jun. de Pict. Veter. l. 1. c. 4. p. 26.

On pourroit objecter ce que dit Homère des Phéaciennes, *Odyſſ.* l. 7. v. 105 & 106.

Αι δ' ἐστᾶσ' ὑφόωσι καὶ ἠλάκατα στρωφῶσιν
Ἥμεναι, ...

& en conclure que dès les tems héroïques, les femmes avoient déja quitté la pénible coutume de travailler debout. Mais il y a toute apparence que le mot ἥμεναι, ne doit ſe rapporter qu'à celles qui filoient,

qu'on fabriquoit alors devoient être bien mal conditionnées. On n'avoit pas encore trouvé le moyen de les fouler. Cet art ne fut connu dans la Gréce que quelque tems après les siécles dont nous parlons présentement. On en faisoit honneur à un certain Nicias de Mégare (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Il se présente à ce sujet une question assez curieuse, & dont l'examen mérite quelque attention. Homère donne à entendre, qu'au tems de la guerre de Troye, il entroit de l'huile dans la préparation des étoffes (*b*). Mais quel étoit

filoient, & non pas à celles qui travailloient au métier. D'autant plus qu'Eustathe, à qui ce passage n'étoit point inconnu, dit positivement en commentant le 31 vers du 1er Liv. de l'Iliade, que du tems d'Homère, les femmes ne travailloient point encore assises.

(*a*) Plin. l. 7. sect. 57. p. 414.

Pline en disant que ce *Nicias* étoit de Mégare, nous fait connoître que l'art de fouler les étoffes n'a été connu que postérieurement aux siécles dont nous parlons. Mégare en effet, selon Strabon, n'a été bâtie que depuis le retour des Héraclides, l. 9. p. 965.

Il est vrai qu'on trouve dans Pausanias, l. 1. c. 39. que Mégare étoit bâtie avant les Héraclides, & qu'ils ne firent que s'en emparer. Mais le témoignage de Pausanias, ne doit pas l'emporter sur celui de Strabon, dont l'exactitude est reconnue de tout le monde. C'est aussi le sentiment de Velleius Paterculus. l. 1. n. 2. p. 4.

(*b*) Iliad. l. 18. v. 595 & 596. = Odyss. l. 7. v. 107.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

toit le but de cette pratique? En quoi pouvoit-elle conſiſter? Etoit-ce pour luſtrer les étoffes, leur donner plus de fineſſe, ou pour les rendre impénétrables à la pluie & & au mauvais tems? C'eſt ce qu'il eſt bien difficile de pouvoir déterminer d'une maniere claire & préciſe: le Poëte n'eſt entré dans aucun détail, ni dans aucune explication ſur ces différens objets. Nous apprenons par les Voyageurs modernes, qu'à la Chine & aux Indes Orientales, on eſt encore dans l'uſage d'employer l'huile pour la préparation de pluſieurs étoffes. Ce qu'ils en diſent pourra, je crois, donner quelque éclairciſſement ſur la queſtion qui nous occupe.

Quand les Chinois ſe mettent en route, ils ont coutume de ſe munir d'une ſorte d'habits dont l'étoffe eſt d'un gros taffetas encrouté de pluſieurs couches d'une huile fort épaiſſe. Cette huile fait le même effet ſur ces étoffes que la cire ſur nos toiles. Elle les rend impénétrables à la pluie (*a*). Les Chinois ont une autre maniere d'employer l'huile. Ils s'en ſervent pour donner à leurs ſatins un luſtre très-vif & très-éclattant (*b*). Ce dernier procédé rentre aſſez

(*a*) Mémoire ſur la Chine du P. le Comte, t. 1. p. 246.
(*b*) Ibid. p. 102.

assez dans celui que l'on suit aux Indes Orientales pour la fabrique des belles toiles de coton qui nous viennent de ces contrées. La derniere préparation qu'on donne au fil dont elles sont faites, est de le frotter d'huile (*a*).

II PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Peut-être aussi les Grecs employoient-ils l'huile & la chaleur du feu pour tirer l'estame & filer leur laine plus finement & plus facilement. L'étoffe tissue de ces fils imbibés d'huile étoit ensuite dégraissée par le moyen des sels & des autres préparations qu'on employoit en la foulant. On peut choisir entre ces différentes pratiques celles qu'on croira convenir le mieux au texte d'Homère; car il y a lieu de conjecturer qu'il a voulu désigner quelque préparation à peu près semblable à celles que je viens d'indiquer. Ce qu'il y a de plus vrai, c'est que ces passages d'Homère sont presque inintelligibles.

(*a*) Lettr. Edif. t. 15. p. 400 & 401.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE TROISIEME.

De l'Architecture.

LES GRECS ne ſont point les inventeurs de l'Architecture, ſi par ce mot on entend ſimplement l'Art de lier différens matériaux & d'en compoſer des édifices pour la commodité & les divers uſages de la vie. Tous les peuples policés ont eu ſur cette partie des Arts des lumieres à peu près égales. Le beſoin leur a ſuggéré les mêmes idées & des pratiques preſque ſemblables, quoique relatives à la température des ſaiſons & aux influences de l'air propres à chaque climat.

Mais l'Architecture ne conſiſte pas uniquement dans la main-d'œuvre & dans un ſimple travail méchanique. Elle doit dans pluſieurs occaſions chercher à produire les plus grands effets, joindre l'élégance à la majeſté, & la délicateſſe à la ſolidité. C'eſt le goût & l'intelligence qui doivent alors en diriger les opérations.

Ni l'Aſie, ni l'Egypte ne peuvent prétendre à la gloire d'avoir inventé, ni même connu les veritables beautés de l'Ar-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

l'Architecture. Le génie de ces nations tourné vers le giganteſque & le merveilleux, s'occupoit plus de la grandeur énorme & prodigieuſe d'un édifice que des graces & de la nobleſſe de ſes proportions. Il eſt facile d'en juger par ce qui nous reſte de monumens élevés dans l'Orient & par la deſcription que les Anciens nous ont faite de ceux qui n'exiſtent plus (1).

C'eſt des Grecs que l'Architecture a reçu cette régularité, cette ordonnance, cet enſemble, qui ſont en poſſeſſion de charmer nos yeux. C'eſt leur génie qui a enfanté ces compoſitions ſublimes & magnifiques qu'on ne ſçauroit trop ſe laſſer d'admirer. On leur doit, en un mot, toutes les beautés dont l'art de bâtir eſt ſuſceptible. Dans ce ſens, on peut dire que les Grecs ont inventé l'Architecture. Ils n'ont rien emprunté à cet égard des autres nations. C'eſt un art qu'ils ont créé entierement. La Gréce a fourni les modèles & preſcrit les régles qu'on a ſuivies par la ſuite, lorſqu'on a voulu exécuter des monumens dignes de paſſer à la poſtérité. On trouve dans les trois ordres de l'Architecture Grecque tout ce que cet art peut

(1) J'inſiſterai plus particulierement ſur le goût des Orientaux en Architecture, à l'article des Arts dans la troiſieme Part. de cet Ouvrage.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

peut produire ſoit pour la majeſté, l'élégance, la beauté & la délicateſſe, ſoit pour la ſolidité (1).

L'Architecture, de même que les autres Arts, a eu de très-foibles commencemens chez les Grecs. Leurs maiſons n'étoient dans les premiers tems que de ſimples cabanes conſtruites d'une maniere informe & groſſiere, bâties de terre & d'argille (*a*). Elles reſſembloient aſſez aux antres & aux cavernes que ces Peuples avoient habitées ſi long-tems (*b*). Ils trouverent enſuite l'art de faire cuire des briques & d'en conſtruire des maiſons. Les Grecs faiſoient honneur de cette invention à deux habitans de l'Attique nommés Eutalus & Hyperbius (*c*). Ils étoient freres: c'eſt tout ce qu'on ſçait de leur hiſtoire. On ignore dans quel tems ils ont vécu.

Les différentes Colonies qui d'Aſie & d'Egypte vinrent ſucceſſivement s'établir dans la Gréce, contribuerent au progrès de l'architecture. Les Chefs de ces nouvelles Peuplades raſſemblerent les Peuples dans pluſieurs cantons, bâtirent

(1) Voy. le parallele de l'Architecture antique avec la moderne; par M. de Chambray, p. 2.

(*a*) Plin. l. 7. ſect. 57. p. 413.

(*b*) Id. ibid. = Æſchyl. *in* Prometh. vincto. v. 449, &c.

(*c*) Plin. l. 7. ſect. 57. p. 413.

tirent des villes & des bourgades, & accoutumerent leurs nouveaux ſujets à mener une vie ſédentaire. L'origine de ces établiſſemens remonte à des tems très reculés. On a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage que les villes d'Argos & d'Eleuſis devoient leur fondation aux premiers Souverains de la Gréce (*a*). On avoit même, comme je l'ai déja dit, commencé à bâtir des temples (*b*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Les premiers monumens que les Grecs éleverent, font voir quelle étoit anciennement leur groſſiereté & le peu de connoiſſances qu'ils avoient de l'art de bâtir. Le temple de Delphes ſi renommé depuis pour ſa magnificence, & qui même dès les tems dont nous parlons étoit célébre par les richeſſes qu'il renfermoit (*c*), le temple de Delphes n'étoit originairement qu'une ſimple chaumiere couverte de branches de laurier (*d*).

Du tems de Vitruve on voyoit encore à Athènes les reſtes du bâtiment où l'Aréopage s'aſſembloit dans les commencemens de ſon inſtitution. Cet édifice également informe & groſſier, conſiſtoit

(*a*) Liv. I. Chap. I. Art. V.
(*b*) Ibid. Liv. II. Chap. III.
(*c*) Iliad. l. 9. v. 404 & 405. = Plin. l. 3. ſect. 20. p. 173.
(*d*) Pauſ. l. 10. c. 5.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

fistoit dans une espéce de cabane enduite de terre grasse (a). Telle a été anciennement la maniere dont les Grecs bâtissoient.

Difficilement l'Architecture auroit-elle fait quelques progrès chez ces peuples avant l'arrivée de Cadmus. Les Grecs avoient oublié l'art de travailler les métaux dont les Princes Titans leur avoient enseigné les premiers élémens (b). Ce fut Cadmus qui, à la tête de sa colonie, rapporta dans la Gréce une connoissance si nécessaire. Il fit plus. Il apprit à ces Peuples l'art de tirer les pierres du sein de la terre avec la maniere de les tailler (c) & celle de s'en servir pour la construction des bâtimens.

On rencontre des contradictions presque insurmontables quand on veut approfondir & discuter les connoissances que les Grecs avoient de l'Architecture dans les siécles que nous parcourons présentement. On en va juger par l'exposé des faits que les Ecrivains de l'antiquité nous ont transmis sur cet objet.

Si l'on s'en rapportoit au témoignage & au goût de Pausanias, il faudroit placer dans l'enfance des Arts chez les Grecs les monumens les plus merveilleux

(a) Vitruv. l. 2. c. 1.
(b) Voy. *infrà*, Chap. IV.
(c) Plin. l. 7. sect. 57. p. 413. = Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 363.

leux que ces peuples auroient élevés. Cet Auteur parle de l'édifice que Mynias roi d'Orchomène avoit fait élever pour renfermer ſes tréſors (*a*), & des murs de Tyrinthe bâtis par Prætus (*b*), comme d'ouvrages dignes de l'admiration de tous les ſiécles. Il ne craint point de les mettre en parallèle avec les pyramides d'Egypte; mais ce ſentiment me paroît ſouffrir beaucoup de difficultés.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

L'édifice conſtruit par Mynias étoit une eſpéce de rotonde un peu applatie. Toute la bâtiſſe portoit ſur la pierre qui étoit au centre de la voûte. Elle ſervoit de clef à tout l'ouvrage & en arrêtoit toutes les parties. Le monument entier étoit bâti en marbre (*c*). Les murs de Tyrinthe étoient conſtruits de pierres brutes, mais ſi groſſes, qu'au rapport de Pauſanias, deux mulets auroient

(*a*) L. 9. c. 36.
Mynias pouvoit régner environ 1377. ans avant J. C. Pauſanias, en effet, place le régne de ce Prince quatre générations avant Hercule. l. 9. c. 36. & 37. Comme cet Hiſtorien compte 25 ans pour une génération, Mynias aura précédé d'environ cent ans la naiſſance d'Hercule, qu'on peut fixer 70 ans à peu près avant la priſe de Troye.

(*b*) Pauſ. l. 9. c. 36.
Prætus étoit frere d'Acriſius, dont le régne tombe à l'an 1379. avant J. C.

(*c*) Pauſ. l. 9. c. 38.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

roient eu de la peine à traîner la moindre d'entre elles. De petites pierres entremêlées parmi ces grosses masses, en rempliſſoient les intervalles (*a*). Voilà quels étoient les monumens que cet Auteur, comme je l'ai déja dit, compare aux pyramides d'Egypte.

A juger cependant de ces ouvrages, même d'après la deſcription de Pauſanias, on ne voit pas qu'il y eût tant à ſe récrier. D'ailleurs il eſt le ſeul qui en faſſe mention. Homère, Hérodote, Apollodore, Diodore & Strabon, qui ont eu tant d'occaſions de parler des monumens de la Gréce, ne diſent rien de l'édifice de Mynias. A l'égard des murs de Tyrinthe, ils nous apprennent qu'ils avoient été bâtis par des ouvriers que Prætus avoit amenés de Lycie (*b*). Du ſurplus ils ne nous repréſentent cette place, que comme une petite citadelle élevée par Prætus dans un poſte avantageux, & propre à lui ſervir de retraite (*c*). On ne ſoupçonnera cependant pas ces Auteurs d'avoir négligé d'en parler. Obſervons enfin, que, ſuivant Pauſanias, l'édifice élevé par Mynias étoit voûté, fait nullement croyable ; que de plus il étoit conſtruit en mar-

(*a*) Id. l. 2. c. 25.
(*b*) Apollodor. l. 2. p. 68. = Strabo, l. 8. p. 572.
(*c*) Iliad. l. 2. v. 559. = Apollod. l. 2. p. 68. = Strabo, l. 8. p. 572.

marbre: néanmoins il y a bien de l'apparence que même du tems d'Homère, les Grecs ne ſçavoient pas encore travailler le marbre. On ne trouve dans ſes Poëmes aucun mot pour le caractériſer & le diſtinguer des autres pierres. Si le marbre eût été connu alors, Homère l'auroit-il oublié dans la deſcription du palais d'Alcinoüs, & ſurtout dans celle du palais de Ménélas où il dit qu'on voyoit briller l'or, l'argent, l'airain, l'yvoire & les productions les plus rares (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Enfin, il eſt bien difficile de concilier la datte de ces monumens avec l'époque que les Grecs aſſignoient à l'invention de preſque tous les inſtrumens néceſſaires à la conſtruction des édifices. Si l'on en croit la plupart des Auteurs de l'antiquité, on doit à Dédale la doloire, la ſcie, la tarière, l'équerre & la maniere de prendre & de trouver les à-plombs par le moyen d'un poids ſuſpendu au bout d'une ficelle. Il eſt vrai que Dédale partagea avec ſon neveu Talus, Calus, Attalus ou Perdix [car les Auteurs varient ſur ſon nom] une partie de la gloire de ces inventions

(*a*) Odyſſ. l. 4. v. 72, &c.

Comme l'interprétation du mot πλεκτρον employé dans cette deſcription eſt ſujette à conteſtation, je n'ai pas crû devoir lui donner une ſignification déterminée.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

tions (*a*). La mere de ce jeune homme l'avoit confié à Dédale, pour l'instruire des secrets de son art. Il avoit encore plus de génie & d'industrie que son maître. A l'âge de douze ans, ayant rencontré la mâchoire d'un serpent, & s'en étant servi avec succès pour couper un petit morceau de bois, cette aventure lui donna l'idée de construire un instrument qui imitât l'aspérité des dents de cet animal. Il prit pour cet effet une lame de fer & la découpa sur le modèle de ces petites dents courtes & serrées qu'il avoit remarquées dans le serpent. Ce fut ainsi qu'il trouva la scie (*b*). On lui attribue encore l'invention du compas, du tour & de la roue à potier (*c*). Dédale, ajoute l'histoire, ne fut pas exempt de la basse jalousie qui de tous les tems a été le vice des Artistes, même de ceux qui font profession des arts les plus nobles & les plus relevés. Appréhendant de se voir effacer un jour par son disciple, il le fit périr.

Quoiqu'il en soit de cette petite historiette, Dédale, de l'aveu de tous les Chronologistes, est postérieur aux édifices

(*a*) Diod. l. 4. p. 319 & 320. = Hygin. Fab. 274. = Ovid. Métam. l. 8. v. 241, &c. Plin. l. 7. sect. 57. p. 414.

(*b*) Diod. l. 4. p. 319 & 320. = Hygin. Fab. 274. = Ovid. Métam. l. 8. v. 241. & suiv.

(*c*) Id. ibid.

fices dont je viens de parler. Néanmoins, comment imaginer qu'on ait pû les conſtruire ſans le ſecours des inſtrumens qu'on dit n'avoir été inventés que par cet Artiſte ou par ſon neveu?

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Mais il y a plus; on a tout ſujet de douter que ces pratiques aient été connues même dans les ſiécles où les Hiſtoriens en placent les découvertes. Pour juger de la réalité des faits & ſçavoir à quoi s'en tenir ſur les outils en uſage aux tems héroïques chez les Grecs, c'eſt Homère qu'on doit conſulter. On verra qu'il ne paroît pas avoir eu aucune idée de la plupart des inventions attribuées à Dédale ou à ſon neveu. Sans compter pluſieurs des endroits de ſes Poëmes où il auroit eu occaſion de parler de la ſcie, du compas & de l'équerre, le vaiſſeau qu'il fait bâtir à Ulyſſe dans l'Iſle de Calypſo, lui prêtoit un beau champ pour parler de tous les outils dont il pouvoit avoir connoiſſance. Ceux néanmoins dont ſe ſert ſon héros ne conſiſtent que dans une hache à deux tranchans, une doloire, des tarières, un niveau, ou une régle pour dreſſer les bois (*a*). Il n'eſt queſtion ni d'équerre ni de compas, ni même de ſcie. Ce dernier inſtrument auroit été cependant des plus néceſſaires

(*a*) Odyſſ. l. 5. v. 234 & 245, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

res à Ulyſſe pour la conſtruction de ſon vaiſſeau. Préſumera-t-on qu'Homère ait négligé d'en donner une au roi d'Itaque (1)? On ne peut pas dire que ce Prince ſoit cenſé manquer des outils néceſſaires & propres à l'ouvrage qu'il entreprenoit. Le Poëte ne le place point dans une Iſle déſerte & abandonnée. Ulyſſe étoit alors chez une Déeſſe en état de lui fournir tous les ſecours dont il pouvoit avoir beſoin. Il y a donc lieu de croire qu'Homère donne à ſon héros tous les outils qui de ſon tems pouvoient être en uſage. Puiſqu'il ne parle ni de l'équerre, ni du compas, ni de la ſcie, on doit préſumer que ces inſtrumens n'étoient point encore inventés. Les Grecs, aux tems héroïques, étoient preſque auſſi deſtitués de connoiſſances méchaniques que les Peuples du nouveau monde. Les Péruviens qu'à bien des égards on peut regarder comme une nation très-policée, ignoroient l'uſage de la ſcie (*a*). On ſçait qu'encore aujourd'hui il y a pluſieurs Peuples auxquels cet inſtrument eſt inconnu (*b*). Ils y ſuppléent par différens moyens. Ils

(1) Le mot πρίων, qui en Grec ſignifie une *Scie*, ne ſe trouve point dans Homère, ni rien d'équivalent.

(*a*) Voy. la prem. Part. Liv. II. Chap. III.

(*b*) Lettr. Edif. t. 18. p. 328.

Ils fendent des troncs d'arbres en plusieurs parties par le moyen de coins de pierres. Enſuite avec des haches ils dégroſſiſſent chaque piéce, & parviennent ainſi, quoique difficilement, à former des planches (*a*). Les Grecs en devoient uſer alors à peu-près de la même façon (*b*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Les doutes que je viens d'élever ſur les inventions attribuées à Dédale, m'engagent à en propoſer encore quelques-uns ſur les monumens dont il étoit régardé comme l'Auteur.

On le fait voyager en Egypte pour s'inſtruire & ſe perfectionner dans les Arts. Il profita ſi bien des leçons qu'il y reçut, qu'en peu de tems il ſurpaſſa, dit-on, les plus habiles Architectes de ce pays. On le choiſit pour conſtruire le veſtibule du temple de Vulcain à Memphis (*c*). Il l'exécuta d'une maniere ſupérieure. Cet Ouvrage même acquit tant de gloire à ſon Auteur, qu'on plaça dans le temple ſa ſtatue en bois faite de ſa propre main (*d*). On fit plus. Le génie & les inventions de Dédale le mirent dans une ſi haute ré-

pu-

(*a*) Prem. Part. Liv. II. Chap. III. = Voyage de Dampier, t. 2. p. 10. t. 4. p. 231.
(*b*) Voy. Virgil Georg. l. 1. v. 144.
(*c*) Diod. l. 1. p. 109.
(*d*) Id. ibid.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

putation parmi les Egyptiens, que ces peuples lui décernerent les honneurs divins. Si l'on en croit Diodore il subsistoit encore de son tems un temple consacré sous le nom de ce fameux Artiste dans une des Isles voisines de Memphis. Ce temple, ajoute-t-il, étoit en grande vénération dans tout le pays (*e*).

Ce ne fut pas en Egypte seulement que Dédale exerça ses talens: il avoit laissé dans plusieurs pays des témoignages de son habileté en architecture. Il bâtit à Cumes, sur les côtes d'Italie, un temple à Apollon en reconnoissance de son heureuse évasion de Créte. On vantoit l'architecture de ce temple comme très-belle & très-magnifique (*f*).

Dans le sejour que Dédale fit en Sicile, il embellit cette Isle de plusieurs ouvrages également utiles & ingénieux: il bâtit entre autres sur le haut d'un rocher une citadelle très-forte, & la rendit absolument imprenable (*g*). Le mont Erix étoit si escarpé que les maisons qu'on avoit été obligé de construire autour du temple de Venus, paroissoient prêtes à tomber à chaque instant dans le précipice. Dédale augmenta la lar-

(*a*) Id. ibid.

(*b*) Virgil. Æneid. l. 6. v. 17. & suiv. = Sil. Ital. l. 12. v. 102. = Auson. Idyll. 10. v. 300 & 301.

(*c*) Diod. l. 4. p. 321.

largeur du ſommet de cette montagne par le moyen de terres rapportées & ſoutenues d'une muraille (*a*). Il creuſa auſſi près de Mégare en Sicile un grand étang au travers duquel le fleuve Alabon ſe déchargeoit dans la mer (*b*). Son génie induſtrieux éclatta encore davantage dans la conſtruction d'une caverne qu'il creuſa dans le territoire de Selinunte: il ſçut ménager & employer avec tant d'art la vapeur des feux ſouterrains qui en ſortoient, que les malades qui entroient dans cette caverne ſe ſentoient peu-à-peu provoqués à une ſueur douce, & guériſſoient inſenſiblement, ſans éprouver même l'incommodité de la chaleur (*c*). Diodore ajoute que Dédale fit dans la Sicile pluſieurs autres ouvrages que l'injure des tems avoit détruits.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

Mais ces monumens, quelque recommandables qu'ils puſſent être, ne doivent point entrer en comparaiſon avec le fameux labyrinthe qu'il conſtruiſit dans l'Iſle de Créte. Cet ouvrage ſeul auroit ſuffi pour immortaliſer le nom de Dédale. La tradition ancienne portoit qu'il en avoit pris le modéle & le deſſein ſur celui qu'on voyoit en Egypte; mais il

(*a*) Diod. l. 4. p. 321.
(*b*) Ibid.
(*c*) Ibid.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

il n'en avoit exécuté que la centiéme partie (*d*). Dédale s'étoit borné à imiter l'endroit du labyrinthe d'Egypte où l'on rencontroit une quantité ſurprenante de tours & de détours, ſi difficiles à remarquer, qu'il n'étoit pas poſſible d'en ſortir quand on s'y étoit engagé: & il ne faut pas s'imaginer, dit Pline, que le labyrinthe de Créte reſſemblât à ceux que l'on exécute dans les jardins, où par le moyen d'un grand nombre d'allées multipliées, on trouve le ſecret de faire faire beaucoup de chemin dans un eſpace aſſez étroit. Le labyrinthe de Créte étoit un édifice très-ſpacieux diſtribué en quantité de piéces ſéparées qui avoient de tous les côtés des ouvertures & des portes dont le nombre & la confuſion empêchoient de diſtinguer la véritable iſſue. Voilà ce que les Anciens nous racontent des ouvrages exécutés par Dédale.

Il paroît d'abord aſſez ſingulier que de pareils édifices aient été conſtruits dans des ſiécles auſſi groſſiers & auſſi ignorans que ceux dont il s'agit préſentement: il eſt encore plus ſurprenant qu'un ſeul homme ait pû ſuffire à tant de travaux d'eſpéces ſi différentes, & conſtruits dans des pays ſi éloignés les uns des

(*a*) Ibid. p. 320. & l. 1. p. 71. = Plin. l. 36. ſect. 19. p. 739.

des autres. (1). Rien, au premier coup d'œil, ne paroît mieux établi que la longue poſſeſſion dans laquelle Dédale s'eſt maintenu juſqu'à préſent, d'avoir été un génie univerſel. Le fait eſt atteſté par une foule d'Auteurs tant Grecs que Latins. Leur témoignage néanmoins ne me perſuade pas, & je penſe que tout ce que les Ecrivains de l'antiquité nous ont débité ſur ce ſujet, pourroit bien n'être fondé ſur aucune réalité.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Comment ſe perſuader en effet que les Egyptiens qui fuyoient tout commerce avec les autres nations (*a*), aient choiſi un étranger pour décorer le temple de leur principale Divinité. Cette ſeule conſidération ſuffiroit pour rendre le fait très-douteux; mais il achève de ſe détruire quand on voit qu'Hérodote, qui parle du même monument (*b*), ne dit pas un mot de Dédale, ni de ſon ſéjour en Egypte. Je paſſe ſous ſilence les autres ouvrages attribués à cet Artiſte, dont je pourrois également faire la critique: je m'arrête au labyrinthe de Créte, édifice tant vanté par les Anciens, & qui paroît ſeul avoir

(1) En Gréce, en Egypte, en Créte, en Italie, &c.

(*a*) Voy. Herod. l. 2. n. 91. = Voy. auſſi la prem. Part. Liv. VI.

(*b*) L. 2. n. 101.

avoir fait la plus grande réputation de Dédale.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Qu'on examine l'âge des Auteurs qui ont fait mention de ce monument, on verra qu'ils ont tous vécu plus de douze cens ans après le tems auquel ils en rapportent la conſtruction. D'ailleurs, ils n'en parlent que par tradition: ils conviennent que quoique le labyrinthe d'Egypte exiſtât encore de leur tems, celui de Créte étoit détruit (*a*). Auſſi ne ſont-ils point d'accord ſur la forme & ſur l'eſpéce de cet ouvrage. Diodore & Pline diſent que le labyrinthe de Créte étoit un édifice immenſe & d'une ſtructure merveilleuſe (*b*): mais Philocorus, Auteur fort ancien, n'en penſoit pas de même. C'étoit, à ſon avis, une priſon où les criminels étoient renfermés très-ſûrement (*c*). Cédren & Euſthate avancent que ce monument ſi vanté n'étoit qu'un antre où il ſe trouvoit beaucoup d'avenues, de tours & de détours, & que l'art avoit un peu aidé la nature (*d*). Ce ſentiment eſt confirmé par M. de Tournefort qui en

1700

(*a*) Diod. l. 1. p. 71. = Plin. l. 36. ſect. 19. p. 740.

(*b*) Diod. l. 1. p. 71. = Plin. l. 36. ſect. 19. p. 740.

(*c*) *Apud* Plut. *in* Theſ. p. 6.

(*d*) Cedren. p. 122.

1700 visita ces lieux avec beaucoup d'exactitude (*a*). Le témoignage de cet habile Voyageur, joint à la diversité d'opinions qui regne parmi les Auteurs qui ont parlé du labyrinthe de Dédale, montre le peu de fondement qu'on doit faire sur leurs récits: achevons d'en donner la preuve.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Par quelle raison Homère, qui étoit sans comparaison beaucoup plus voisin du siécle de Dédale que tous ces Ecrivains, n'a-t-il rien dit du labyrinthe de Créte? Si un pareil ouvrage eût existé de son tems, est-il à croire qu'il l'eût passé sous silence? lui qui fait si souvent mention de l'Isle de Créte, lui qui manque rarement de donner aux villes & aux pays dont il parle quelques épithètes, toujours prises des Arts ou de l'Histoire naturelle? Il y a plus, Homère parle de Dédale (*b*) & de l'enlévement d'Ariane par Thésée (*c*); mais il ne dit pas un mot du labyrinthe. L'occasion néanmoins d'en parler se présentoit trop naturellement pour que ce Poëte l'eût laissé échapper, si la tradition sur ce monument avoit eu cours même de son tems.

Hérodote qui, après Homère, est le plus ancien Ecrivain qui nous soit resté de

(*a*) Voyag. du Levant, t. 1. p. 65, &c.
(*b*) Iliad. l. 18. v. 590, &c.
(*c*) Odyss. l. 11. v. 320, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

de l'antiquité, a gardé également un profond silence sur le labyrinthe de Créte. Il parle cependant de Minos: il raconte que ce Prince mourut en Sicile dans le tems qu'il poursuivoit Dédale (*a*). Il pouvoit à ce sujet faire quelque digression sur les aventures & les ouvrages de cet Artiste, & on ne reprochera pas à Hérodote de perdre les occasions d'entretenir son lecteur d'anecdotes curieuses & intéressantes. Par quelles raisons encore décrivant le labyrinthe d'Egypte, n'auroit-il rien dit de celui de Créte? C'étoit néanmoins le lieu d'en rappeller le souvenir, d'autant mieux qu'à ce sujet il cite les ouvrages célebres dont la Gréce se vantoit (*b*): Hérodote n'auroit donc pas oublié un monument qui, quoique inférieur à celui d'Egypte, n'auroit pas laissé de faire honneur aux Grecs.

Pausanias, qui d'ailleurs est entré dans un fort grand détail sur les ouvrages attribués à dédale, ne dit point que le labyrinthe de Créte, eût été construit par ce fameux Artiste. Enfin, s'il est vrai, comme j'espere le faire voir, que le labyrinthe d'Egypte, sur lequel tous ces Auteurs avouent que Dédale prit le modéle du sien, n'a été construit que plus

(*a*) L. 7. n, 170.
(*b*) L. 2. n. 148.

plus de six cents ans après les siécles dont nous parlons maintenant (*a*), on conviendra du peu de réalité du monument de Créte. C'est aussi le sentiment de Strabon. Il donne à entendre très-clairement que tout ce que les Grecs ont débité du labyrinthe & du Minotaure, n'étoit qu'une fable (*b*). Je pense au surplus, qu'il en est de même de toutes les inventions attribuées à Dédale. Ce sont de pures imaginations fondées sur quelques expressions de la langue Grecque (*c*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Je

(*a*) Voy. la 3me Part. Liv. II.

(*b*) L. 10. p. 730 & 731.

On trouve, il est vrai, d'anciennes médailles & d'anciennes pierres, sur lesquelles le labyrinthe est représenté avec ses tours & détours. On voit le Minotaure au milieu de cet édifice. *Voy.* Golztius, Aug. Tab. 49. 11. = Montfaucon. Antiq. Expliquées. t. 1. p. 76.

Ces monumens prouveroient donc également l'existence du Minotaure & du labyrinthe. Je doute que quelqu'un voulût soutenir aujourd'hui qu'il a réellement existé un monstre tel que ces médailles & ces pierres gravées nous le représentent. On doit mettre le labyrinthe de Dédale & le Minotaure au nombre de ces traditions populaires que certaines villes adoptoient, & dont elles aimoient à décorer leurs monumens.

(*c*) Δαίδαλος signifie en général un ouvrier très-*adroit*, très-*habile*, & même un ouvrage fait avec *art*. C'est une observation qui n'a point échappé à Pausanias. Il ajoute qu'on donnoit le nom de Δαίδαλος aux anciennes statues de bois, même avant Dédale. l. 9. c. 3.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Je n'entrerai pas dans un grand détail sur la maniére dont étoient alors construites les maisons des particuliers: Homère ne fournit que de foibles indications sur cet objet. On est fort peu assuré de la signification de la plupart des termes dont il se sert pour désigner les différentes parties d'un édifice. On voit qu'anciennement les toits étoient en terrasse (*d*): C'est un usage presque général dans tout le Levant. Mais la pratique des Grecs de faire ouvrir les portes de leurs maisons en-dehors & sur la rue (*e*) doit paroître bien singuliere: on étoit obligé chaque fois qu'on vouloit sortir, de faire auparavant du bruit à la porte, afin d'avertir les passans de s'éloigner (*f*).

Il est fort difficile de concevoir, & plus encore d'expliquer, la maniere dont, suivant Homère, les portes pouvoient s'ouvrir & se fermer. On voit bien que les serrures & les clefs dont les Grecs se servoient, ne ressembloient point aux notres; mais il n'est pas aisé de comprendre le jeu & la méchanique de

(*d*) Odyss. l. 10. v. 552, &c.

(*e*) Odyss. l. 21. v. 391. = Voy. les notes de Mad. Dacier.

(*f*) Phot. p. 196. = Terent. Andria. Act. 4. Scen. 1re. v. 687.

L'Andrienne étoit traduite de Ménandre, & la Scéne se passe à Athènes.

de ces instrumens. On conjecture qu'il y avoit en-dedans de la porte une espéce de barre, ou verrouil qu'on pouvoit lâcher ou lever par le moyen d'une courroye (*a*). Les clefs qui servoient à cette manœuvre étoient faites en maniere de crochet: c'étoit un morceau de cuivre assez long, courbé en faucille, & enmanché de bois ou d'yvoire (*b*). Il y avoit à la porte un trou qui répondoit au-dessus du verrouil: on introduisoit la clef par ce trou, & on saisissoit la courroye qui tenoit au verrouil; on la levoit & la porte s'ouvroit. Les ferrures dont se servent encore aujourd'hui les Négres de la Guyane peuvent donner quelque idée de toute cette méchanique (*c*) presque inintelligible dans les écrits des Anciens.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Il paroît que, dès les tems héroïques, on étoit assez curieux d'orner & d'enrichir le dedans des maisons. Les appartement du palais de Ménélas étoient fort somptueux & fort magnifiques (*b*): mais il y a tout lieu de juger qu'on ne connoissoit pas encore l'art de décorer les

(*a*) Odyss. l. 1. v. 441, 442. l. 4. v. 802.
(*b*) Odyss. l. 21. v. 6 & 8.
On peut voir la figure de ces clefs dans les remarques de M. Huet. *in* Manil. l. 1. p. 8.
(*c*) Nouv. Relat. de la France Equinox. p. 143. & 144.
(*d*) Odyss. l. 4. v. 72. &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

les bâtimens à l'extérieur. De tous les édifices décrits par Homère, aucun ne préſente ce qu'on peut nommer ornemens d'architecture : ce Poëte parle ſeulement de portiques (*a*), & encore n'avons-nous pas d'idée bien nette de ces ſortes d'ouvrages. On ignore quelle pouvoit en être la ſtructure & la diſpoſition. L'uſage que les Grecs faiſoient alors des portiques répugne abſolument à ce que nous entendons aujourd'hui par cette ſorte de bâtiſſe. C'étoit en effet ſous les portiques qu'on mettoit coucher les hôtes & les autres étrangers de conſidération (*b*). Cette réflexion ſuffit pour détruire les idées que ce nom préſente naturellement dans notre langue; & il faut convenir qu'on ne peut point expliquer aujourd'hui ce que Homère entendoit par le mot qu'on traduit ordinairement par celui de portique (1). De

(*a*) Ibid. l. 4. v. 297 & 302.
(*b*) Iliad. l. 24. v. 644. = Odyſſ. l. 4. v. 297.
(1) Ce n'eſt que par une eſpéce de tradition que nous ſommes dans l'uſage de traduire par le terme de *Portique*, le mot Αἴθουσα employé par Homère dans la deſcription de ſes Palais. Les fondemens de cette explication nous ſont entierement inconnus. Il eſt clair qu'Αἴθουσα vient d'Αἴθω, *Uro, luceo*; mais il n'eſt pas également prouvé qu'on fût autrefois dans l'uſage conſtant, comme le diſent les Scholiaſtes, d'allumer des feux ſous les portiques des grandes maiſons. C'eſt cependant ſur cet uſage prétendu qu'ils fondent leur explication.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

De tout ce que je viens de dire, il réſulte qu'on ne peut rien décider ſur l'état & le progrès de l'architecture dans la Gréce aux ſiécles dont il s'agit préſentement. Nous ne ſerions point dans cet embarras, ſi nous voulions adopter le ſentiment de Vitruve ſur l'origine & l'époque des différens ordres d'architecture inventés par les Grecs. „ Anciennement, dit-il, on ignoroit l'art de „ proportionner les diverſes parties d'un „ bâtiment: on employoit des colonnes, „ mais on les tailloit au hazard, ſans „ regles, ſans principes, & ſans faire „ attention aux proportions qu'on devoit leur donner: on les plaçoit auſſi „ ſans égard aux autres parties de l'édifice. Dorus fils d'Hellen & petit-fils „ de Deucalion (1), ayant fait bâtir „ un temple à Argos en l'honneur de „ Junon; cet édifice ſe trouva par hazard être conſtruit ſuivant le goût & „ les proportions de l'Ordre, que par „ la ſuite on a nommé Dorique. La „ forme de ce bâtiment ayant paru „ agréable, on s'y conforma pour la „ conſtruction des édifices qu'on vint „ enſuite à élever (*a*).

„ Vers le même tems, ajoute Vitruve, les Athéniens firent paſſer dans „ l'Aſie

(1) Il étoit Roi de tout le Péloponèſe & vivoit vers l'an 1522. avant J. C.

(*a*) Vitruv. l. 4. c. 1.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

„ l'Aſie une colonie ſous la conduite
„ d'Ion, neveu de Dorus (2): cette
„ entrepriſe eut un heureux ſuccès.
„ Ion s'empara de la Carie & y fonda
„ pluſieurs villes: ces nouveaux habi-
„ tans ſongerent à bâtir des temples.
„ Ils ſe propoſerent pour modéle celui
„ de Junon à Argos: mais ignorant la
„ proportion qu'il falloit donner aux
„ colonnes, & en général à tout l'édifi-
„ ce, ils chercherent quelques régles
„ capables de diriger leur opération.
„ Ces peuples vouloient, en faiſant
„ leurs colonnes aſſez fortes pour ſou-
„ tenir tout l'édifice, les rendre en
„ même tems agréables à la vûe. Pour
„ cet effet, ils imaginerent de leur don-
„ ner la même proportion qui ſe trouve
„ entre le pied de l'homme & le reſte
„ de ſon corps. Selon leurs idées, le
„ pied faiſoit la ſixiéme partie de la
„ hauteur humaine: en conſéquence,
„ on donna d'abord à la colonne Dori-
„ que, en y comprenant le chapiteau,
„ ſix de ſes diamètres; c'eſt-à-dire,
„ qu'on la fit ſix fois auſſi haute qu'elle
„ étoit groſſe (*a*): par la ſuite on y
„ ajouta un ſeptiéme diamètre (3).

„ Ce

(2) Ion étoit fils de Xuthus, frere de Dorus.
(*a*) Vitruv. l. 4. c. 1.
(3) Vitruv. Ibid. = Plin. l. 36. ſect. 56. p. 755. Alors on pouvoit dire que la Colonne Dorique, avoit la proportion du corps de l'homme. Car le pied de l'homme eſt au moins la 7e partie de ſa hauteur.

„ Ce nouvel ordre d'architecture ne
„ tarda pas à donner naiſſance à un ſe-
„ cond: on voulut bientôt enchérir ſur
„ la premiere invention. Les Ioniens,
„ (c'eſt toujours Vitruve qui parle,)
„ chercherent à mettre encore plus de
„ délicateſſe & d'élégance dans leurs
„ édifices. Ils employerent la même
„ méthode dont on avoit déja fait uſa-
„ ge pour la compoſition de l'ordre
„ Dorique: mais au lieu de prendre
„ pour modele le corps de l'homme,
„ les Ioniens ſe réglerent ſur celui de la
„ femme. Dans la vûe de rendre les
„ colonnes de ce nouvel ordre plus
„ agréables & plus gracieuſes, ils leur
„ donnerent huit fois autant de hauteur
„ qu'elles avoient de diamètre (*a*). Ils
„ firent auſſi des cannelures tout le long
„ du tronc pour imiter les plis des robes
„ des femmes: les volutes du chapiteau
„ repréſentoient cette partie des che-
„ veux qui pendent par boucles de cha-
„ que côté du viſage. Les Ioniens ajou-
„ terent enfin à ces colonnes une baſe
„ qui n'étoit point en uſage dans l'ordre
„ Dorique (*b*) ". Selon Vitruve, ces baſes

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

(*a*) Vitruv. l. 4. c. 1.
Dans la ſuite on a donné à ces colonnes la hauteur de $8\frac{1}{2}$. de leur diamètre. Aujourd'hui, elles en ont neuf y compris le chapiteau & la baſe.

(*b*) Voy. M. de Chambray, p. 15-19 & 33. Voy. auſſi les notes de Pérrault, ſur Vitruve, p. 176. not. (6).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

baſes étoient faites en maniere de cordes entortillées pour être comme la chauſſure de ces colonnes. Cet ordre d'architecture fut appellé Ionique du nom des peuples qui l'avoient inventé.

Voilà ce que Vitruve raconte ſur l'origine & l'époque des ordres Dorique & Ionique: il en fait remonter, comme on voit, l'uſage à des tems très-reculés.

Je ne m'arrêterai pas à relever le peu de vraiſemblance que préſente toute cette narration; mais quelle qu'ait été l'origine de ces deux Ordres, je ne crois pas qu'on puiſſe la rapporter aux ſiécles où Vitruve la place. On ne voit point en effet, qu'Homère, bien poſtérieur à ces tems, ait eu la moindre idée de ce qu'on appelle Ordre d'architecture. J'en ai déja fait la remarque: j'ajouterai que s'il les eût connus il en auroit vraiſemblablement fait uſage. L'occaſion s'en eſt préſentée plus d'une fois dans ſes Poëmes. Homère parle des temples conſacrés à Minerve & à Neptune, & cependant il n'en fait aucune deſcription (*a*). A l'égard des Palais, ce qu'il en dit, ne préſente l'idée d'aucun ordre ni d'aucun deſſein d'architecture (*b*): on

(*a*) Voy. Iliad. l. 6. v. 297. = Odyſſ. l. 6. v. 266.

(*b*) Voy. Iliad. l. 6. v. 242. l. 20. v. 11. = Odyſſ. l. 4. v. 72, &c. l. 7. v. 85, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

on n'oſeroit même aſſurer que les colonnes dont il eſt queſtion dans ces édifices fuſſent de pierres; ce n'étoient, ſuivant toutes les apparences, que de ſimples poteaux (1). Enfin le ſeul éloge qu'Homère faſſe du palais d'Ulyſſe conſiſte à dire qu'il étoit fort élevé, que la cour en étoit défendue par une muraille & par une haye. Le Poëte loue auſſi la force & la ſolidité des portes de ce palais, faiſant entendre qu'il eut été difficile de le forcer. Il paroît inſiſter beaucoup ſur cet article (*a*), qui aux ſiécles héroïques étoit un objet eſſentiel, eu égard aux brigandages qui régnoient alors dans la Gréce. Ces réflexions ſuffiſent, je crois, pour faire rejetter le récit de Vitruve, Auteur trop mo-

(1) Je remarque d'abord qu'Homère n'appelle jamais ces colonnes στήλας, mot qui ſignifie proprement une colonne de pierre. Mais toujours κίονας, qui ne peut s'entendre que de poteaux de bois. J'obſerverai en ſecond lieu qu'on enfonçoit dans ces colonnes des chevilles pour ſuſpendre différens uſtenſiles, & qu'on y ménageoit des cavités propres à renfermer différentes armes. *Odyſſ.* l. 22. v. 176, &c. l. 8. v. 66, &c. l. 1. v. 127, &c. l. 19. v. 38.

Il y a plus, Homère voulant nous donner une idée de la groſſeur d'un olivier qui ſoutenoit le lit d'Ulyſſe, le compare à une colonne; & il eſt à remarquer qu'il ſe ſert du mot κίων pour déſigner cette colonne. *Odyſſ.* l. 23. v 191.

(*b*) Odyſſ. l. 17. v. 264, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

moderne par rapport aux ſiécles dont nous parlons, pour qu'on puiſſe en croire ſon ſimple témoignage. Il vaut mieux avouer qu'on ignore l'état où pouvoit être alors l'architecture dans la Gréce, que de s'en rapporter à des traditions ſi ſuſpectes.

CHAPITRE QUATRIEME.

De la Métallurgie.

LES HISTORIENS ne ſont point d'accord ſur le tems auquel l'art de travailler les métaux a été connu dans la Gréce. Les uns font remonter cette découverte aux tems les plus reculés; d'autres la placent dans des ſiécles beaucoup plus récens : ces contradictions cependant ne ſont qu'apparentes. Il eſt aiſé, en diſtinguant l'eſprit & les motifs de ces traditions, de concilier les récits qui paroiſſent d'abord les plus oppoſés.

Je penſe que la connoiſſance des métaux & l'art de les travailler ont été originairement apportés dans la Gréce par les Princes Titans : pluſieurs faits ſemblent favoriſer cette conjecture. Les Grecs, ſelon quelques Auteurs, attribuoient à Sol, fils de l'Océan, la découcou-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

couverte de l'or (*a*). J'ai déja dit qu'anciennement on appelloit fils de l'Océan ceux qui de tems immémorial avoient abordé par mer dans une contrée. C'étoit par cette voie que les Titans étoient venus dans la Gréce : ils ſortoient d'Egypte (*b*). Les Egyptiens attribuoient à leurs anciens Souverains la découverte de la Métallurgie (*c*) : ils les avoient déifiés en reconnoiſſance de cette invention, & de pluſieurs autres dont ces Monarques avoient fait part à leurs peuples (*d*). Un Prince, dont les Grecs ont rendu le nom par celui d'*Elios*, & les Latins par celui de *Sol*, a été, de l'aveu de preſque tous les Hiſtoriens, le premier qui ait régné ſur l'Egypte (*e*). Ce Monarque étoit auſſi regardé comme la plus ancienne Divinité de ce pays (*f*). L'or eſt le premier métal que les hommes aient connu (*g*). Rien n'empêche de croire que le Prince dont nous parlons aura montré aux Egyptiens la maniere de travailler ce métal. Je crois même en trouver une preuve dans le rapport que de tous les tems on a établi entre le Soleil, nom de l'ancien Monarque

(*a*) Gellius *apud* Plin. l. 7. ſect. 57. p. 414.
(*b*) Voyez la 1re Part. Liv. I. Art. V.
(*c*) Ibid. liv. II. Chap. IV.
(*d*) Diod. L. 1. p. 17.
(*e*) Ibid.
(*f*) Ibid.
(*g*) Voy. la 1re Part. Liv. II. Chap. IV.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

narque Egyptien, & l'or. L'art de travailler ce métal fut apporté dans la Gréce par les Titans & ſous les auſpices du Soleil : ces Princes étoient abordés par mer. C'en fut aſſez pour faire dire par la ſuite aux Grecs que la découverte de l'or leur avoit été communiquée par Sol fils de l'Océan.

On peut enviſager ſous le même point de vûe ce qu'ils racontoient ſur la découverte de l'argent : ils diſoient en être redevables à Erichtonius (*a*). Ce Prince, ſuivant la tradition des Grecs, étoit fils de Vulcain (*b*). Perſonne n'ignore que les Egyptiens révéroient Vulcain comme une de leurs plus anciennes Divinités ; qu'il paſſoit pour avoir inventé le feu (*c*), & que chez les Grecs il étoit cenſé préſider à toutes les opérations de Métallurgie (*d*).

A l'égard du cuivre, les premiers qui travaillerent à ce métal dans la Gréce, furent, ſelon quelques Auteurs, des ouvriers amenés par Saturne & par Jupiter (*e*). On voit enfin que, d'après une très-ancienne tradition, Prométhée paſſoit pour avoir appris aux Grecs l'art de travailler les métaux (*f*). On ſçait que

(*a*) Plin. l. 7. ſect. 57. p. 414.
(*b*) Apollodor. l. 3. p. 196.
(*c*) Diod. l. 1. p. 17.
(*d*) Voy. Odyſſ. l. 6. v. 233. &. 234.
(*e*) Strabo, l. 14. p. 966. = Stephan. *in voce* Ἰδαῖοι, p. 38.
(*f*) Æſchil. *in* Prometh. vincto. v. 501, &c.

que ce perſonnage, ſi fameux dans l'antiquité, étoit contemporain des Titans. Tout ces faits ſemblent donc annoncer que les premieres connoiſſances de la Métallurgie ont été apportées dans la Gréce par les Princes Titans; & c'eſt d'après cette ancienne tradition, qu'ont parlé les Auteurs qui font remonter aux premiers âges de la Gréce l'art de travailler les métaux.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

J'ai déja fait remarquer dans pluſieurs occaſions que la domination des Titans ayant été très-courte, ſa chute avoit entraîné celle des connoiſſances dont ces Etrangers avoient fait part à la Gréce (*a*). Il fallut que de nouvelles colonies ſorties de l'Egypte & de l'Aſie vinſſent rétablir, ou pour mieux dire, recréer les Arts dans cette partie de l'Europe. Cadmus doit être regardé comme le premier qui ait renouvellé dans la Gréce l'art de travailler les métaux. Ce Prince découvrit dans la Thrace au pied du Mont Pangée des mines d'or. Il apprit aux Grecs à les fouiller, à en tirer le métal & à le préparer (*b*). Il leur fit connoître auſſi le cuivre & la maniere de le travailler (*c*). Ce ſentiment ſe trouve même appuyé ſur le nom que dans

(*a*) Voy. la prem. Part. Liv. I. Art. V.

(*b*) Plin. l. 7. ſect. 57. p. 414. = Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 363. = Voy. auſſi Herod. l. 7. n. 6. & 12.

(*c*) Hygin. Fab. 274 = Strabo, l. 14. p. 998.

II. Part. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

dans tous les tems on a donné à un des principaux alliages qui entrent dans la préparation du cuivre. La CALAMINE ou CADMIE, qui est d'un si grand usage pour affiner ce métal, & en augmenter le poids, avoit reçu de CADMUS le nom qu'elle portoit autrefois, & qu'elle conserve même encore aujourd'hui (*a*).

On ignore par qui & dans quel tems l'art de travailler l'argent a été rapporté dans la Gréce. Je pencherois à faire encore honneur à Cadmus du rétablissement de cette partie de la Métallurgie. Je me fonde sur ce qu'Hérodote (*b*) nous apprend que le Mont Pangée, où Cadmus fit exploiter des mines d'or, renfermoit aussi des mines d'argent.

C'est donc avec une sorte de raison que ce Prince a passé, dans les écrits de plusieurs Auteurs, pour le premier qui eût enseigné aux Grecs l'art de travailler les métaux; & il n'est pas difficile, comme on voit, de concilier les différentes traditions qui s'étoient conservées dans la Gréce sur l'origine de cette découverte. Elles n'ont rien de contradictoire. En effet, quoique la connoissance des arts eût péri avec la famille des Titans, il s'en étoit cependant conservé des traces. Quelques Ecri-

(*a*) En latin *Cadmea*. Voy. Plin. l. 34. sect. 2. & 22.

(*b*) L. 7. n. 6 & 12.

Ecrivains les avoient recueillies & nous en ont tranſmis l'hiſtoire. D'autres ont négligé ces anciennes traditions, ou peut-être les ont ignorées. Ils ont donc attribué aux chefs des dernieres Colonies qui paſſerent dans la Gréce, la découverte de pluſieurs arts dont ils n'étoient cependant que les reſtaurateurs.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

On ne rencontre point le même partage ni la même diverſité d'opinions ſur le tems auquel les Grecs ont connu & ſçu travailler le fer. Les Anciens s'accordent aſſez à placer cette découverte ſous le regne de Minos premier (*a*) 1431 ans avant J. C. Cette connoiſſance avoit paſſé de Phrygie en Europe, avec les Dactyles lorſqu'ils quitterent les environs du mont Ida pour venir s'établir dans la Crète (*b*). Il ne paroît pas cependant que l'art de travailler le fer ait été dès-lors beaucoup répandu dans la Gréce. Il en a été originairement des Grecs comme de tous les Peuples de l'antiquité. Ils ont employé le cuivre à la plupart des uſages auxquels nous faiſons aujourd'hui ſervir le fer. Du tems de la guerre de Troye non ſeulement les armes (*c*), mais encore les outils & tous les inſtrumens des arts mé-

(*a*) Marm. Oxon. Ep. 11.

(*b*) Ephorus, *apud* Diod. l. 5. p. 381 = Heſiod. *apud* Plin. l. 7. ſect. 57. p. 414.

(*c*) Voy. *infrà*, Liv. V. Chap. III.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

méchaniques (*a*) étoient de cuivre. Le fer étoit alors si estimé, qu'Achille dans les jeux qu'il fait célébrer en l'honneur de Patrocle, propose comme un prix considérable une boule de ce métal (*b*). Homère en parle toujours avec grande distinction (*c*).

A l'égard de l'étain, c'est par le commerce avec les Phéniciens que les Grecs se procuroient ce métal. Ils en faisoient beaucoup d'usage dans les siécles héroïques. J'aurai occasion d'en parler plus particulierement à l'article du Commerce & de la Navigation.

Il paroît que, dès les tems dont nous parlons présentement, l'art de travailler l'or, l'argent & le cuivre avoit fait d'assez grands progrès chez les Grecs. On voit par les écrits d'Homère que ces Peuples connoissoient dès-lors tous les instrumens propres à la fabrique de ces métaux (*d*). Je réserve le détail de toutes ces pratiques pour le Chapitre suivant où je traiterai des connoissances que les Grecs avoient de l'orfévrerie dans les siécles de la guerre de Troye.

(*a*) Iliad. l. 23. v. 118, &c. = Odyss. l. 3. v. 433. l. 5. v. 244.
(*b*) Iliad. l. 23. v. 826.
(*c*) Ibid. l. 7. v. 473, & passim.
(*d*) Odyss. l. 3. v. 433.

CHA-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE CINQUIEME.

Du Deſſein, de la Gravure en creux, de la Ciſelure, de l'Orfévrerie & de la Sculpture.

ON IGNORE dans quel tems le Deſſein & les Arts qui peuvent y avoir rapport, ont pris naiſſance chez les Grecs. L'antiquité ne nous a rien tranſmis de ſatisfaiſant ſur l'origine de toutes ces différentes découvertes. On attribue à l'Amour le premier eſſai que la Gréce ait vû de l'art de deſſiner, & de mouler en terre, les objets.

Une jeune fille vivement épriſe d'un amant dont elle devoit être ſéparée pour quelque tems, cherchoit les moyens d'adoucir la rigueur de l'abſence. Occupée de ce ſoin elle remarqua ſur une muraille l'ombre de ſon amant, deſſinée par la lumiere d'une lampe. L'amour rend ingénieux. Il inſpira à cette jeune perſonne l'idée de ſe ménager cette image chérie en traçant ſur l'ombre une ligne qui ſuivît & marquât exactement le contour. L'hiſtoire ajoute que notre amante avoit pour pere un potier de Sycione, nommé Dibutade.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Cet homme ayant conſidéré l'ouvrage de ſa fille, imagina d'appliquer de l'argile ſur ces traits, en obſervant les contours tels qu'il les voyoit deſſinés. Il fit par ce moyen un profil de terre qu'il mit cuire dans ſon fourneau (*a*). On n'eſt point aſſuré du tems auquel a vécu ce Dibutade. Quelques Auteurs le placent dans des ſiécles fort réculés (*b*).

Telle avoit été, ſuivant l'ancienne tradition, l'origine du deſſein & des figures en relief dans la Gréce. Nous ignorons les ſuites qu'eut ce premier eſſai. On ne peut rien dire ſur les degrés qu'ont éprouvés ſucceſſivement chez les Grecs la plupart des arts qui ont rapport au deſſein. On peut conjecturer que ces pratiques n'ont commencé à faire un progrès ſuivi que depuis l'arrivée des Colonies conduites par Cécrops, Cadmus, &c. Ces Princes ſortoient de l'Egypte & de la Phénicie, pays où les arts concernant le deſſein étoient connus de tems immémorial. Quoiqu'il en ſoit, quantité de faits rapportés par Homère montrent que dans les ſiécles dont il s'agit préſentement, les Grecs étoient inſtruits de pluſieurs arts qui dépendent entierement du deſſein.

Ils ſçavoient travailler l'yvoire & l'em-

(*a*) Plin. l. 35. ſect. 43. p. 710.
(*b*) Voy. Junius, in Catalog. p. 565.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

l'employer à différens uſages (*a*). Ils l'appliquoient ſur des ſiéges & ſur d'autres meubles pour y ſervir d'ornement (*b*). Ces ouvrages étoient d'un grand prix & très-recherchés. Il devoit même y avoir alors dans la Gréce des artiſtes diſtingués par leur goût & par leur adreſſe. Homère parle d'un certain Icmalius, comme d'un ouvrier qui excelloit dans ces ſortes d'ouvrages (*c*).

Il eſt certain auſſi, par rapport à l'orfévrerie, que les Grecs connoiſſoient pluſieurs parties de cet art. On voit fréquemment dans les écrits d'Homère les Princes de la Gréce ſe ſervir de coupes, d'aiguieres & de baſſins d'or & d'argent. Le bouclier de Neſtor étoit compoſé de chaſſis ou baguettes d'or (*d*). Ce Prince poſſédoit auſſi une coupe d'un travail aſſez élégant. Elle étoit ornée de clous d'or avec deux anſes doubles, & différens autres ornemens (*e*). Homère parle encore très-ſouvent d'ouvriers qui ſçavoient mêler l'or avec l'argent pour en faire des vaſes précieux (*f*). Les Grecs connoiſſoient donc dès les ſiécles héroïques l'art de ſouder ces métaux.

On

(*a*) Odyſſ. l. 4. v. 73, &c.
(*b*) Ibid. l. 19. v. 56. & l. 23. v. 200.
(*c*) Ibid. l. 19. v. 56 & 57.
(*d*) Ibid. l. 8. v. 192 & 193.
(*e*) Ibid. l. 11. v. 631, &c.
(*f*) Odyſſ. l. 6. v. 232, &c. l. 23. v. 159 & 160.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

On pourroit dire que tous les ouvrages dont je viens de parler avoient été apportés en Gréce des pays étrangers. Je ne crois pas cependant qu'il y ait lieu de le préſumer. Homère ne le dit point. On ſçait quelle eſt, à cet égard, ſon exactitude.

Quant à l'art de graver les métaux, je ne penſe pas que les Grecs fuſſent alors au fait de ce travail. Je me fonde premierement ſur ce qu'il n'eſt jamais queſtion dans Homère d'anneaux ni de cachets. Secondement ſur les moyens que les Grecs, au rapport de ce Poëte, employoient pour ſceller les caiſſes & les coffres où ils renfermoient des effets précieux. L'uſage des ſerrures & des cadenats leur étoit inconnu. Afin qu'on ne pût pas ouvrir leurs ballots, ſans qu'ils fuſſent en état de s'en appercevoir, ils les entouroient de cordes très-artiſtement nouées. Ces ſortes de nœuds leur tenoient lieu de ſceaux & de cachets. Ils étoient ſi ingénieuſement inventés & ſi compliqués, que celui qui les avoit faits pouvoit ſeul les délier & les ouvrir. Homère pour relever l'habileté d'Ulyſſe à faire de ces eſpéces de fermetures, dit que c'étoit de Circé qu'il en avoit appris le ſecret (*a*). Si les Grecs euſſent connu alors l'art de graver des cachets, ils n'auroient pas eu

(*a*) Odyſſ. l. 8. v. 447, &c.

eu recours à ces nœuds, dont l'usage habituel devoit être très-incommode & très-embarrassant.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Si l'on en croit cependant certains Auteurs, les Grecs dès les tems héroïques, auroient eu l'usage des anneaux & des cachets. Plutarque parle de l'anneau d'Ulysse sur lequel ce Héros avoit fait graver un dauphin (*a*). Helène, au rapport d'Ephestion cité par Photius, avoit pour cachet une pierre singuliere dont la gravure représentoit un poisson monstrueux (*b*). Polygnote enfin, peintre Grec, qui fleurissoit vers l'an 400 avant J. C. dans son tableau de la descente d'Ulysse aux enfers, avoit peint le jeune Phocus ayant à un des doigts de la main gauche une pierre gravée, enchassée dans un anneau d'or (*c*).

Mais ces Auteurs étoient trop éloignés des tems dont il s'agit, pour que leur témoignage soit capable de balancer l'autorité d'Homère, le seul guide que l'on doive suivre pour les usages & les mœurs des siécles héroïques: Pline l'a bien senti. Ce grand Ecrivain ne s'en est point laissé imposer. Il n'a pas hésité d'avancer que les cachets & les anneaux n'étoient point en usage dans les

(*a*) T. 2. p. 985.
(*b*) Cod. 190. p. 497.
(*c*) Paus. l. 10. c. 30.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

les tems dont nous parlons maintenant (*a*).

Les Grecs ignoroient encore l'art de tirer l'or à la filiere, & celui de l'employer en dorure. L'uſage étoit anciennement d'enrichir d'or les cornes des taureaux ou des geniſſes qu'on offroit en ſacrifice. Homère décrit la maniere dont on y procédoit au tems de la guerre de Troye; c'eſt à l'occaſion d'un ſacrifice offert par Neſtor à Minerve. Le Poëte dit qu'on fit venir un ouvrier pour appliquer l'or ſur les cornes de la victime. Cet homme apporte les outils propres à faire cette opération. Ils conſiſtent dans une enclume, un marteau & des tenailles. Neſtor fournit l'or à cet ouvrier qui le réduit ſur le champ en lames très-minces. Il enveloppe enſuite de ces lames les cornes de la geniſſe (*b*). On ne remarque dans ce procédé rien qui puiſſe faire penſer que les Grecs connuſſent alors l'art de dorer, tel qu'ils l'ont connu par la ſuite, & tel que nous le pratiquons aujourd'hui. Il n'eſt fait mention ni de colle, ni de blanc d'œuf, ni d'huile, ni de terres glutineuſes, ni, en un mot, d'aucun mordant propre à faire tenir l'or ſur les cornes de la victime. La manie-

(*a*) L. 33. ſect. 4. p. 602. = Voyez auſſi Heſych. *voce* Θριαμβευτος.

(*b*) Odyſſ. l. 3. v. 432, &c.

niere dont on doroit alors consistoit à revêtir de lames d'or extrémement minces les matieres auxquelles on vouloit donner la couleur & l'éclat de ce métal.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Homère ne nous fournit point d'autres lumieres sur le travail des métaux dans la Gréce aux tems dont il s'agit présentement. Passions à la sculpture.

Cet art a été long-tems inconnu aux Grecs. On en juge par la maniére dont ils représentoient anciennement les Divinités qu'ils adoroient. Leurs simulachres étoient alors de simples poteaux ou de grosses pierres ; souvent même des piques dressées d'une certaine maniere (*a*). L'idole de Junon, si révérée chez les Argiens, n'étoit dans les premiers tems qu'un ais, un morceau de bois travaillé grossierement (*b*). Je pourrois citer plusieurs autres exemples que je supprime pour abréger. Les idoles des Lapons, des Samoyèdes & des autres peuples situés vers les extrémités

C'est le sens du verbe περιχίω employé dans toute cette description.

(*a*) Lucan. Pharf. l. 3. v. 412, &c. = Justin. l. 43. c. 3. = Clem. Alex. *in* Protrept. p. 40 & 41. = Strom. l. 1. p. 418. = Plut. t. 2. p. 478. A. = Paus. l. 2. c. 9. l. 7. c. 22. l. 9. c. 24 & 27. = Tertullian. Apolog. c. 16. p. 16. = *Ad* Nation. l. 1. c. 12. p. 49.

(*b*) Paus. l. 2. c. 19. = Clem. Alex. *in* Protrept. p. 40.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

tés du Nord (*a*) nous retracent l'image de la groſſiereté & de l'ignorance des anciens habitans de la Gréce.

C'eſt de l'Egypte que ces Peuples ont reçu vraiſemblablement les premieres connoiſſances de la Sculpture. On peut en rapporter l'époque à Cécrops. En effet, ce premier ſouverain d'Athènes a paſſé dans l'antiquité pour avoir introduit dans les temples de la Gréce l'uſage des ſimulachres (*b*). Les Athéniens montroient encore, du tems de Pauſanias, une ſtatue de bois repréſentant Minerve qu'on diſoit avoir été donnée par Cécrops (*c*). Les ouvrages de ſculpture que les Grecs firent pendant quelque tems ne ſe reſſentirent que trop de la maniere Egyptienne. Faute de goût, & manquant de lumieres, leurs ſculpteurs ſe contenterent d'abord de ſuivre les modèles qu'on leur avoit préſentés (*d*). On n'a pas oublié ce que j'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage ſur le goût des ſtatues Egyptiennes (*e*). On retrouvoit les mêmes dé-

(*a*) Rec. des Voyages au Nord, t. 8. p. 192 & 410. = Hiſt. gén. des Cérém. Relig. t. 6. p. 71 & 81.

(*b*) Euſeb. Chron. l. 2. p. 55. = Præpar. Ev. l. 10. c. 9. p. 486. = Iſidor. Orig. l. 8. c. 11. p. 69.

(*c*) L. 1 c. 27. = Voy. auſſi Euſeb. Præp. Evang. l. 10. c. 9. p. 486.

(*d*) Voy. Diod. l. 1. p. 109.

(*e*) Liv. II. Chap. V.

défauts dans celles des anciens ſculpteurs Grecs. C'étoient pour la plupart des figures quarrées, ayant les bras pendans & collés contre le corps, les jambes & les pieds joints l'un contre l'autre ſans geſte & ſans attitude (*a*). Les Grecs dans les commencemens imiterent encore le goût des Egyptiens pour les figures giganteſques (*b*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

La ſculpture eſt reſtée long-tems dans cet état chez les Grecs. On compte plus de 300 ans depuis Cécrops juſqu'aux ſiécles où l'on fait vivre Dédale. Ce fut alors que les Artiſtes Grecs commencerent à reconnoître les difformités & le peu d'agrément qu'avoient les anciennes ſtatues. Ils ſentirent qu'on pouvoit faire mieux. Dédale (c'eſt-à-dire les ſculpteurs qui parurent dans les ſiécles où l'on place cet Artiſte) en copiant les modèles Egyptiens, ne s'y attacherent pas ſervilement. Ils chercherent à en corriger les défauts, & y réuſſirent au moins en partie. La nature fut le modèle qu'ils ſe propoſerent. Le viſage & les yeux des anciennes ſtatues n'avoient nulle expreſſion. Les Artiſtes dont je parle s'étudierent à leur en donner. Ils détacherent du corps les bras & les jambes, les mirent en action & leur

(*a*) Diod. l. 4. p. 319. = Palæphat. de Incred. c. 22. = Scaliger, *in* Euſeb. Chron. p. 45.

(*b*) Strabo, l. 17. p. 1159. = Paul. l. 3. c. 19. p. 257.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

leur donnerent des attitudes variées (*a*). Leurs ſtatues parurent avec des graces qu'on n'avoit point encore vuës dans ces ſortes d'ouvrages. On en fut ſi frappé que l'antiquité a été juſqu'à dire des ſtatues de Dédale, qu'elles paroiſſoient animées, ſe mouvoir & marcher d'elles-mêmes (*b*); exagérations qui déſignent l'heureux changement qui ſe fit alors dans la ſculpture Grecque (*c*).

Quoiqu'il y eût bien de la différence entre ces nouvelles productions & les anciennes, elles étoient cependant encore bien éloignées de ce degré de perfection auquel les Grecs, dans la ſuite des tems, porterent la ſculpture. Je penſe que les ouvrages de Dédale, ſi vantés dans l'antiquité, dûrent la plus grande partie de leur réputation à la groſſiereté & à l'ignorance des ſiécles dans leſquels ils parurent. C'eſt le jugement que Platon en a porté. Nos ſculpteurs, dit-il, ſe rendroient ridicules, s'ils faiſoient aujourd'hui des ſtatues dans le goût de celles de Dédale

(*a*) Diod. l. 4. p. 319. = Euſeb. Chron. l. 2. p. 88. = Suid. *voce* Δαιδάλου πρωτεύματα t. 1. p. 514. = Scaliger, *in* Euſeb. Chron. p. 45.

(*b*) Voy. Plat. *in* Mænone, p. 426. = *In* Entyphron. *paſſim*. Ariſt. de Anima. l. 1. c. 3. t. 1. p. 622. = De Rep. l. 1. c. 4. t. 2. p. 299.

(*c*) Diod. l. 4. p. 319. = Palæphat. de Incred. c. 22. p. 29. = Euſeb. Chron. l. 2. p. 88.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

le (*a*). Pauſanias qui en avoit vû pluſieurs, avoue qu'elles étoient choquantes, les proportions en étoient outrées & coloſſales (*b*).

Après avoir expoſé l'origine de la ſculpture chez les Grecs, & ſon état dans les ſiécles dont nous nous occupons préſentement, il reſte à examiner les matieres que ces Peuples employoient alors pour leurs ſtatues. On a vû que les premiers ouvrages qu'ils aient travaillés de relief, étoient en terre cuite. Ils apprirent enſuite à manier le ciſeau, & commencerent à s'eſſayer ſur le bois. C'eſt la ſeule matiere ſolide que, pendant long-tems, les Grecs aient ſçu travailler. Tous les Hiſtoriens s'accordent à dire que les anciennes ſtatues (*c*) & même celles attribuées à Dédale étoient en bois (*d*).

On trouve, il eſt vrai, dans quelques Auteurs certaines traditions qui ſembleroient marquer que, dès avant la guerre de Troye, les Grecs auroient connu l'art de ſculpter la pierre (*e*), & même le

(*a*) *In* Hipp. Maj. p. 1245.
(*b*) L. 2. c. 4. l. 3 c. 19.
(*c*) Plin. l. 22. ſect. 2. p. 654. = Pauſ. l. 1. c. 7. l. 2. c. 17-19-22-25. l. 8. c. 17. = Plut. *apud* Euſeb. Præp. Evang. l. 3. c. 8. p. 99.
(*d*) Diod. l. 1. p. 109. = Pauſ. l. 2. c. 4. l. 8. c. 35. l. 9. c. 11.
(*e*) Euſtath. *ad* Iliad. l. 2. v. 308, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

le marbre (a). Mais je me ſuis déja expliqué ſur ces ſortes de témoignages. Je ne crois pas qu'on doive s'y arrêter lorſqu'ils ne ſont pas appuyés du ſuffrage d'Homère. Il n'eſt jamais queſtion dans ſes Poëmes de ſtatues de pierre: à l'égard du marbre, j'ai fait voir que, ſuivant toutes les apparences ce Poëte ne l'avoit pas même connu.

L'art de jetter les métaux en fonte pour en faire des ſtatues étoit également ignoré des Grecs dans les ſiécles héroïques. Ce ſecret n'a dû être connu & pratiqué que fort tard. Auſſi Pauſanias regardoit-il comme ſuppoſées des ſtatues de bronze coulées d'un ſeul jet, qu'on attribuoit à Ulyſſe (b). On adoptera volontiers ſon ſentiment, ſi l'on fait réflexion aux meſures & aux précautions extraordinaires qu'il faut prendre pour réuſſir dans de pareils ouvrages. Les Grecs aſſurément n'étoient pas alors en état de les entreprendre, & moins encore de les exécuter. Cependant, ſi l'on en croit le même Auteur, ces Peuples dès-lors auroient eu des ſtatues de bronze. Voici la maniere dont il prétend que les Grecs les exécutoient. On faiſoit, dit-il, une ſtatue ſucceſſivement & par piéces. On cou-

(a) Pauſ. l. 2. c. 37.
(b) L. 8. c. 14.

couloit séparément & les unes après les autres, les différentes parties qui composent une figure. On les rassembloit ensuite & on les joignoit ensemble avec des clous (*a*). On réparoit sans doute le tout au ciseau. La statue équestre de Marc-Aurèle au Capitole est exécutée dans ce goût (*b*). Quelque imparfaite que soit cette pratique, je pense néanmoins qu'elle étoit inconnue aux Grecs dans les siécles dont il s'agit présentement.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

On pourroit peut-être s'autoriser de quelques passages d'Homère pour appuyer le sentiment de Pausanias. Ce Poëte, par exemple, dit qu'on voyoit aux deux côtés de la porte d'Alcinoüs deux chiens d'or & d'argent, dont Vulcain avoit fait présent à ce Prince (*c*). Il place dans ce même édifice des statues d'or représentant de jeunes garçons qui tenoient à la main des torches qu'on allumoit pour éclairer la salle du festin (*d*). Homère fait encore une peinture merveilleuse de ces deux esclaves d'or que Vulcain avoit forgés pour l'accompagner & lui aider dans son travail (*e*).

com-

(*a*) L. 8. c. 14. l. 3. c. 17.
(*b*) Mém. de Trév. Juillet 1703. p. 1208.
(*c*) Odyss. l. 7. v. 92, &c.
(*d*) Odyss. l. 7. v. 100, &c.
(*e*) Iliad. l. 18. v. 417, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Mais remarquons d'abord que c'eſt à un Dieu que ce Poëte attribue ces rares ouvrages. Obſervons enſuite que c'eſt dans l'Aſie qu'il les place (*a*). Le merveilleux d'ailleurs qu'il met dans toute cette deſcription, ne permet pas de croire qu'il ait eu en vûe rien de ſemblable, ou même d'approchant de ce dont il parle. On doit ranger ces paſſages au nombre des fictions dont les Poëtes font quelquefois uſage pour ſurprendre & amuſer le lecteur. On pourroit même aller plus loin. Je crois entrevoir un rapport aſſez ſenſible entre ces eſclaves d'or de Vulcain qui marchent, penſent, aident ce Dieu dans ſon travail, & ce que l'on débitoit anciennement dans la Gréce ſur les ſtatues de Dédale. C'étoit, à ce qu'il paroît, une de ces opinions populaires à laquelle les plus grands génies faiſoient ſemblant de rendre hommage. Je ne penſe donc pas qu'on en puiſſe rien conclure ſur le véritable état de la ſculpture chez les Grecs aux ſiécles dont nous parlons. En général, je ſuis perſuadé qu'il y avoit alors très-peu de ſtatues dans la Gréce. Homère n'en met point dans les palais des Princes Grecs dont il a eu occaſion de parler, ni dans aucun

(*a*) Voy. *ſuprà*, Chap. I.

cun autre endroit. J'ajouterai qu'il n'y a pas même dans ſes Ecrits de termes particuliers pour déſigner une ſtatue (1)

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

On ne ſera pas ſurpris que pour le moment je ne diſe rien de la peinture. J'ai diſcuté cette matiere avec aſſez d'étendue en traitant des arts dont les Peuples de l'Aſie & de l'Egypte pouvoient avoir la connoiſſance dans les ſiécles qui ſont l'objet de cette ſeconde Partie de mon Ouvrage. Je me ſuis déclaré pour le ſentiment de Pline qui croit l'invention de la Peinture poſtérieure aux tems héroïques. Je n'ai rien de nouveau à y ajouter. Les raiſons que j'ai alléguées regardent autant & plus les Grecs, que les peuples de l'Aſie & les Egyptiens. Je ſuis perſuadé que ni les uns ni les autres ne connoiſſoient point alors l'art de peindre dans le ſens que je l'ai expliqué.

(1) Homère ne ſe ſert jamais que du terme d'Ἀγάλμα; il employe même cette expreſſion pour marquer en général toutes ſortes d'ornemens. Ce n'eſt que par la ſuite que les Ecrivains Grecs ont reſtraint la ſignification du mot Ἀγάλμα, & l'ont conſacré à déſigner les *Statues*. Voyez Feith. Antiq. Hom. l. 1. c. 4. p. 31.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE SIXIEME.

De l'Origine de l'Ecriture.

IL NOUS reſte fort peu de lumieres ſur les premiers moyens que les Grecs ont employés pour rendre ſenſibles aux yeux & tranſmettre à la poſtérité leurs penſées. On voit ſeulement que dans les premiers tems ils ont fait uſage de pratiques à peu-près ſemblables à celles que tous les Peuples connus dans l'antiquité ont employées originairement. On retrouve chez les Grecs ces eſpéces de Poëmes, qu'on mettoit en chant, pour conſigner la mémoire des faits & des découvertes importantes (*a*). Je ſoupçonne auſſi, comme je l'ai déja dit ailleurs, qu'ils ont anciennement fait uſage de l'écriture répréſentative (*b*) qui conſiſte à deſſiner les objets dont on veut parler. A l'égard des hiéroglyphes, j'ignore ſi les Grecs ont connu cette ſorte d'écriture. Je n'en trouve aucune trace, aucun veſtige dans leur hi-

(*a*) Tacit. Annal. l. 4. n. 43. = Acad. des Inſcript. t. 6. p. 165. = Voy. auſſi *ſuprà*, Liv. I. Chap. III. Art. VIII.

(*b*) Voy. la prem. Part. Liv. II. Chap. VI.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

hiſtoire. Je ne voudrois cependant pas en inférer que ces Peuples n'ont jamais pratiqué l'écriture hiétoglyphique. Nous ne ſommes pas aſſez inſtruits des anciens uſages de la Gréce, pour oſer rien prononcer ſur ce ſujet.

L'écriture alphabétique n'a été introduite qu'aſſez tard dans cette partie de l'Europe. Cadmus, au rapport des meilleurs Hiſtoriens de l'antiquité, eſt le premier qui ait fait part aux Grecs de cette connoiſſance ſublime (*a*). Quelques Auteurs, à la vérité, ont voulu en faire honneur à Cécrops (*b*); mais ce ſentiment n'eſt ni prouvé, ni ſuivi. Il s'eſt trouvé auſſi des Critiques modernes qui ont avancé qu'avant Cadmus les Pélaſges avoient une écriture alphabétique (*c*). Quelques recherches que j'aie pû faire ſur ce ſujet, j'avoue que je n'en ai pas trouvé le plus léger indice dans l'Antiquité. Tout nous dit que c'eſt à l'arrivée de Cadmus qu'on doit rapporter la connoiſſance des caracteres alphabétiques dans la Gréce. La comparaiſon de l'alphabeth Phénicien,

(*a*) Herod. l. 5. n. 58. = Ephorus *apud* Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 362. = Diod. l. 3. p. 236. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 412. = Tacit. Annal. l. 11. n. 14. = Euſeb. Præp. Evang. l. 10. c. 5. p. 473.

(*b*) Tacit. Annal. l. 11. n. 14.

(*c*) Acad. des Inſcript. t. 6. p. 616.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

cien, & de l'alphabeth Grec, ſuffiroit ſeule pour s'en convaincre. Il eſt viſible que les caracteres Grecs ne ſont que les lettres Phéniciennes retournées de droite à gauche. Joignons-y les noms, la forme, l'ordre & la valeur des lettres qui ſont les mêmes dans l'une & dans l'autre écriture (*a*). Les raiſons qu'on voudroit oppoſer à ce ſentiment me paroiſſent ſi foibles & ſi dénuées d'autorités, que je ne crois point devoir m'arrêter à les combattre.

L'ancien alphabeth Phénicien apporté dans la Gréce par Cadmus étoit aſſez défectueux: il ſe terminoit au *Thau* (*b*). Ce ne fut que dans la ſuite & à différens tems qu'on y ajouta l'*Ypſilon*, le *Phi*, le *Pſi*, &c. (*c*). Si l'on s'en rapporte à quelques Auteurs Grecs (*d*) & Latins (*e*), ce premier alphabeth auroit été encore plus imparfait que nous ne le diſons. Ils veulent en effet que l'alphabeth de Cadmus n'ait été compoſé que de ſeize lettres. On nomme Palamède, Simonide, Epicharme, pour les Auteurs des nouvelles lettres dont l'alphabeth des Grecs s'eſt enrichi ſucceſſi-

(*a*) Voy. Bochart. Chan. l. 1. c. 20. p. 490, &c.
(*b*) Voy. Acad. des Inſcript. t. 23. Mém. p. 420.
(*c*) Ibid. *loco cit.*
(*d*) Plut. t. 2. p. 738. F.
(*e*) Plin. l. 7. ſect. 57. p. 412 & 413.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ceſſivement. Mais ce narré reſſemble beaucoup à une fiction de Grammairiens Grecs, fort ignorans dans l'origine de leur langue; fiction adoptée enſuite par les Auteurs Latins, & par le plus grand nombre de nos Ecrivains modernes. Pluſieurs raiſons me portent à penſer ainſi. La diverſité de ſentimens, ſur ces prétendus inventeurs des lettres qui manquoient à l'ancien alphabeth Grec (*a*), prouve d'abord combien tout ce qu'on diſoit de leurs découvertes, étoit incertain. Je trouve enſuite dans la langue Grecque plus de ſeize lettres Phéniciennes qui s'accordent entre elles & de nom & de ſon (*b*). Il y a d'ailleurs quantité de mots Grecs des plus communs, des plus anciens & des plus néceſſaires qui ne s'écrivent que par le moyen des lettres dont on attribue l'invention à Palamède, à Simonide, ou à Epicharme (*c*). Nous voyons enfin que la forme des caracteres a beaucoup varié chez les Grecs; elle a éprouvé des changemens ſucceſſifs pareils à ceux qu'a éprouvés l'écriture de toutes les langues. J'obſerve que quelques-uns de ces caracteres qu'on a prétendu avoir été

(*a*) Voy. Hermannus Hugo, de primâ ſcrib. origin. c. 3. = Fabricius. Bibl. Græc. l. 1. c. 23. n 2. t. 1. p. 147.

(*b*) Voy. le Clerc, Bibl. choiſ. t. 11. p. 39 & 40.

(*c*) Id. ibid.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

été nouvellement inventés, ne paroiſſent être que des modifications d'autres lettres plus anciennes (*a*). On ne doit donc point s'arrêter à ce que quelques Ecrivains aſſez modernes ont débité ſur les prétendues augmentations faites ſucceſſivement à l'alphabeth de Cadmus par Palamède, Simonide, & Epicharme. Ces faits ne ſont rien moins que prouvés, l'uſage ſeul a pû enrichir l'alphabeth Grec des caracteres dont il avoit beſoin (*b*).

Nous voyons par tout ce qui reſte de monumens de l'antiquité, qu'originairement les Grecs formoient alternativement leurs lignes de droite à gauche & de gauche à droite, de la même maniere que les laboureurs tracent leurs ſillons. C'eſt ce qui avoit fait donner à cette ancienne façon d'écrire le nom de *Bouſtrophédon*, mot qui à la lettre veut dire *écriture ſillonnée* (1).

Je doute au ſurplus qu'on doive regarder les Grecs comme les inventeurs de cette maniere d'écrire. Je ſerois aſſez por-

(*a*) Voy. Acad. des Inſcript. t. 23. Mém. p. 420 & 421.

(*b*) Id. ibid. *loco cit.*

(1) Je n'ai pas crû devoir donner un modele de cette ſorte d'écriture, attendu qu'on en trouve dans pluſieurs ouvrages qui ſont entre les mains de tout le monde. Voyez entre autres le 23 vol. des Mém. de l'Acad. des Inſcriptions.

porté à croire que les Phéniciens écrivoient ainſi originairement, & même encore du tems de Cadmus. Il eſt en effet plus que probable que les Grecs, en recevant l'écriture des Phéniciens auront d'abord ſuivi la maniere dont ces peuples rangeoient leurs caracteres. Cette pratique même, qui nous ſemble aujourd'hui ſi bizarre, a pû cependant être celle qui ſe ſera préſentée la premiere. Dans l'origine de l'écriture alphabétique, & lorſqu'on aura commencé à faire uſage de cette invention, il a dû paroître aſſez naturel de continuer la ligne en rétrogradant, & de pourſuivre ainſi alternativement. Je penſerois qu'il a fallu quelque réflexion pour ſe déterminer, après une premiere ligne finie, à reporter la main ſous la premiere lettre de cette ligne, & à recommencer ainſi toutes les lignes du même ſens. Il eſt vrai que dans la maniere d'écrire en *Bouſtrophédon*, on étoit obligé à chaque ligne de former une partie des mêmes caracteres en ſens contraire. Mais l'expérience nous apprend, qu'en fait de découvertes, on a preſque toujours débuté par les procédés les plus difficiles. D'ailleurs, je préſume que dans les premiers tems on n'écrivoit gueres qu'en lettres majuſcules; & l'on ſçait que dans l'alphabeth Grec il y en a pluſieurs qu'on peut former

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

mer également en ſens contraires. Obſervons encore qu'originairement on gravoit ces caracteres ſur des matieres dures, ou au moins très-fermes. Cette pratique ne permettoit pas d'écrire couramment, comme nous faiſons aujourd'hui. Dans cette poſition il devoit être preſque indifférent de graver le même caractere de droite à gauche, ou de gauche à droite.

L'écriture en *Bouſtrophédon* a ſubſiſté très-longtems dans la Gréce. C'eſt de cette maniere qu'étoient écrites les loix de Solon (*a*). Ce Légiſlateur les publia vers l'an 594 avant l'Ere Chrétienne. On a découvert auſſi des inſcriptions en *Bouſtrophédon* qui ne remontent qu'entre l'an 500, & l'an 460 avant J. C. (*b*).

Les Grecs n'ont reconnu qu'aſſez tard l'inconvénient de former leurs lignes alternativement de gauche à droite & de droite à gauche. A la fin cependant ils ſentirent que la méthode d'écrire uniformément de gauche à droite étoit la plus naturelle, en ce qu'elle gênoit & contraignoit moins la main (*c*). Cette découverte dût faire abandonner inſen-

(*a*) Suid *in* Κύρβεις νόμος, t. 2. p. 674. Harprocration *in* Κύρβεις νόμος p. 203.

(*b*) Muratori, Nov. Theſ. t. 1. Coll. 48.

(*c*) Voy. la prem. Part. Liv. II. Chap. VI.

II. Part. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

ſenſiblement l'écriture en *Bouſtrophédon*. Un Auteur ancien, dont les ouvrages n'ont pas encore été publiés, dit, au rapport de Fabricius qui le cite dans ſa Bibliothéque Grecque, que ce fut Pronapidés qui le premier introduiſit dans la Gréce la méthode d'écrire uniformément de gauche à droite (*a*). Ce Pronapidès paſſoit dans l'antiquité pour avoir été le précepteur d'Homère (*b*). On pourroit donc avancer que ce fut à peu près vers l'an 900 avant J. C. que les Grecs commencerent à écrire uniformément de gauche à droite. Mais il vaut mieux avouer qu'on ne peut rien dire de bien ſatisfaiſant ſur les ſiécles auxquels cette pratique a été conſtamment obſervée dans la Gréce. On voit bien, par quelques monumens qui remontent à des tems très-reculés, que cette ſorte d'écriture a eu lieu chez les Grecs fort anciennement. M. L'Abbé Fourmont a rapporté de ſon voyage du Levant des inſcriptions écrites de gauche à droite qui paroiſſent être du tems de la premiere guerre des Lacédémoniens contre les Meſſéniens, c'eſt-à-dire, de l'an 742 avant J. C. (*c*). Mais

(*a*) Bibliot. Græc. t. 1. l. 1. c. 27. n. 2 & 3. p. 159.

(*b*) Voy. Diod. l. 4. p. 237.

(*c*) Acad. des Inſcript. t. 15. p. 397. t. 16. Hiſt. p. 104.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Mais on ſçait auſſi, que, près de cent ans après cet événement, l'écriture en *Bouſtrophédon* devoit être encore en uſage. La maniere dont je viens de dire qu'étoient écrites les loix de Solon & d'autres inſcriptions poſtérieures à ce Légiſlateur, le prouve aſſez. Il paroît donc que, durant quelques ſiécles, on a continué à écrire indifféremment en *Bouſtrophédon*, & uniformément de gauche à droite. Du ſurplus il ne me paroît pas poſſible de déterminer préciſément le moment où la premiere de ces pratiques a été abſolument abolie. Il n'y a que le tems, les recherches, & quelques heureux hazards qui puiſſent nous procurer l'éclairciſſement de toutes ces difficultés.

L'écriture Phénicienne, en paſſant de l'Aſie dans la Gréce, reçut un changement encore plus conſidérable que celui dont je viens de parler. Les Phéniciens, comme la plupart des peuples Orientaux, n'exprimoient point les voyelles en écrivant: ils ſe contentoient de les aſpirer dans la prononciation. Les Grecs, dont la Langue étoit plus douce que celle des Phéniciens, n'avoient pas beſoin de tant d'aſpirations: ils les convertirent donc en voyelles qu'ils exprimerent dans leur écriture. Ce changement étoit aſſez facile: le nom des principales aſpirations uſitées dans

dans la langue Phénicienne, a dû naturellement fournir celui des voyelles Grècques (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Cette maniere d'écrire n'aura certainement pas eu lieu dès les premiers momens où Cadmus instruisit la Gréce dans l'art d'écrire. Il a dû se passer quelque tems avant qu'on ait songé à faire des changemens à l'écriture Phénicienne. Il seroit difficile d'assigner l'époque à laquelle les voyelles ont été introduites dans l'écriture Grecque. On pourroit peut-être, d'après un ancien Historien, attribuer cette innovation à Linus (*b*), le maître d'Orphée, de Thamyris, d'Hercule, &c. Ce personnage, si fameux dans l'antiquité, étoit de Thèbes en Béotie (*c*), ville fondée par Cadmus, & où par conséquent l'écriture a dû le plutôt se perfectionner. Ce n'est au surplus qu'une conjecture sur laquelle je ne prétends point insister.

Les Grecs, dans le commerce ordinaire, se servoient originairement pour écri-

(*a*) Voy. Bochart. Chan. l. 1. c. 20. p. 493. On pourroit cependant croire encore qu'anciennement les Phéniciens exprimoient les voyelles dans leur écritute. Cette conjecture n'est point dénuée de fondement. Mais elle entraîneroit trop de discussion.

(*b*) Dionys. *apud* Diodor. l. 3. p. 236.

(*c*) Paus. l. 9. c. 29.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

écrire de tablettes de bois enduites de cire (*a*). C'étoit avec un ſtilet de fer qu'ils traçoient leurs caracteres (*b*). A l'égard des loix, des traités d'alliance ou de paix, ils étoient dans l'uſage de les graver ſur la pierre ou ſur l'airain (*c*). Ils conſervoient de la même maniere le ſouvenir des événemens qui intéreſſoient la nation & la ſucceſſion des Princes qui les avoient gouvernés (*d*).

Il paroît au reſte qu'il en a été anciennement chez les Grecs de même que chez tous les peuples de l'antiquité, c'eſt-à-dire, qu'ils ont fait dans les premiers tems très-peu d'uſage de l'écriture. On voit par Homère qu'aux ſiécles héroïques on ne l'employoit point dans les actes les plus néceſſaires de la vie civile. Les procès, les différends, ſe décidoient par la dépoſition verbale de quelques témoins (*e*): on a même lieu de douter que les traités de paix fuſſent alors rédigés par écrit.

Dans l'Iliade, les Grecs & les Troyens prêts à ſe charger, propoſent de terminer leurs différends par un combat entre Pâris & Ménélas: on ſtipule quelles

(*a*) Iſidor. Orig. l. 6. c. 8.
(*b*) Iſid. Origin. l. 6. c. 8.
(*c*) Pauſ. l. 4. c. 26. = Tacit. Annal. l. 4. n. 26 & 43. = Suid. *in* Ἀναξίλαος t. 1. p. 89.
(*d*) Acad. des Inſcript. t. 15. p. 397.
(*e*) Iliad. l. 18. v. 499, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

les feront les conditions de part & d'autre, selon l'événement du combat. Priam & Agamemnon s'avancent au milieu des deux armées. On apporte des agneaux pour les sacrifier, & du vin pour faire des libations: Agamemnon coupe de la laine sur la tête des agneaux: les hérauts des Grecs & des Troyens la partagent aux Princes. Agamemnon déclare à haute voix les conditions du traité. On égorge les agneaux, on fait les libations: le traité est ratifié (*a*); & il n'est point dit que les conditions en fussent couchées par écrit.

Dans une autre occasion, Hector provoque à un combat singulier le plus vaillant de l'armée des Grecs. Il se présente plusieurs Princes pour accepter le défi: on convient que le sort décidera de celui qui combattra le fils de Priam. La maniere dont on y procéde est à remarquer: au lieu d'écrire son nom, chacun des Princes fait une marque qu'il jette dans le casque d'Agamemnon (*b*).

S'agit-il d'élever un tombeau, Homère ne dit point qu'on y joignît quelque inscription (*c*): on voit qu'on se contentoit alors de mettre sur les monumens

(*a*) Ibid. l. 3. v. 292, &c.
(*b*) Ibid. l. 7. v. 175, &c.
(*c*) Ibid. l. 23. v. 245, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

mens une colonne, ou quelque autre marque caractériſtique (*a*). Il n'eſt parlé enfin dans ce Poëte d'aucune correſpondance, d'aucun ordre expédié par écrit. Toutes les inſtructions & toutes les commiſſions ſe donnent & ſe rendent verbalement.

La ſeule fois qu'il ſoit parlé d'écriture dans Homère, c'eſt au ſujet de Bellérophon: il dit que Prætus envoya ce Prince porter à Jobate une lettre qui contenoit un ordre de le faire périr (*b*). Cette lettre, autant qu'on le peut conjecturer, étoit écrite ſur des tablettes enduites de cire (*c*).

Il faut cependant que l'abus d'écrire auſſi rarement qu'on le faiſoit dans les tems

(*a*) Iliad. l. 17. v. 434. = Odyſſ. l. 12. v. 14 & 15.

(*b*) Iliad. l. 6. v. 168, &c.

On pourroit peut-être élever des doutes ſur la ſignification des termes employés par Homère dans cette occaſion, & il faut avouer que ces doutes ne ſeroient pas ſans fondement. Car Homère ne déſigne ce que Bellerophon fit voir à Prætus, que par le mot vague de Σήματα, à la lettre, des *marques*, des *ſignes*; cette façon de s'exprimer eſt aſſez ſinguliere, & ne déſigne une écriture alphabétique qu'aſſez vaguement. Le mot Σήματα conviendroit mieux à des Hiéroglyphes. J'ai cependant crû devoir ſuivre la maniere ordinaire d'interpréter ce paſſage.

(*c*) Voy. Plin. l. 13. ſect. 20 & 27. l. 33. ſect. 4.

tems héroïques, n'ait pas continué, & l'écriture a dû néceſſairement devenir commune entre l'eſpace de tems qui s'eſt écoulé depuis la guerre de Troye juſqu'au ſiécle d'Homère. Le degré de perfection où nous voyons que du tems de ce Poëte la langue Grecque étoit déja portée, en eſt un ſûr garant: elle avoit dès lors tous les caractères d'une langue riche, polie, réguliere, ſuſceptible, en un mot, de tous les genres d'écrire. Mais la langue Grecque ne ſeroit jamais parvenue à cette pureté & à cette élégance, ſi depuis la guerre de Troye juſqu'au ſiécle d'Homère, les Grecs n'euſſent beaucoup écrit (1).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

(1) Obſervons qu'Homère eſt né & a vécu dans la Gréce Aſiatique. c'eſt dans ces contrées que la la langue Grecque a commencé à ſe policer & à ſe perfectionner.

FIN DU SECOND LIVRE.

SE-

SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux : eſpace d'environ 600. ans.

LIVRE TROISIEME.

Des Sciences.

II. Part. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

J'AI TRAITÉ de l'origine des Sciences dans la premiere Partie de cet Ouvrage; j'ai même eſſayé d'en développer les progrès: je ne l'ai ſouvent pû faire, qu'à l'aide de pluſieurs conjectures. Il ne nous reſte preſque aucun détail ſur les événemens arrivés dans cette haute antiquité: les ſiécles que nous parcourons préſentement fourniront plus de matiere à nos recherches. Les faits en ſont aſſez connus, & même aſſez circonſtanciés. On voit chez quelques

ques nations des progrès marqués qu'il faut attribuer vraiſemblablement à l'invention de l'écriture alphabétique (1).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

Avant la découverte de cet Art admirable, les peuples avoient, il eſt vrai, quelques moyens pour conſerver la mémoire de leurs découvertes. Mais ces ſecours étoient ſi imparfaits, qu'ils n'ont pû contribuer que foiblement à l'avancement des Sciences, & s'il eſt permis d'employer ce terme, à leur propagation. L'écriture alphabétique a levé tous les obſtacles: les connoiſſances ſe ſont étendues & multipliées. Différentes colonies, ſorties de l'Egypte & de l'Aſie, porterent les Sciences dans la Gréce, & tirerent cette partie de l'Europe de la barbarie & de l'ignorance. Les Sciences ne trouverent pas dans ces premiers momens un terroir ni des eſprits favorablement diſpoſés: les fruits qu'elles y porterent furent d'abord peu abondans & très-tardifs. C'eſt à la longueur du tems que la Gréce a dû toutes les connoiſſances qui l'ont ſi fort diſ-

(1) Le Lecteur s'appercevra ſans doute que je rappelle ici à peu près les mêmes idées que j'avois déja préſentées dans le début précédent. Mais comme il eſt important qu'il ne perde point de vûe le plan & la gradation que je me ſuis propoſés dans cet Ouvrage, j'ai crû ces répétitions néceſſaires. Je prévois même que je ſerai forcé d'en faire encore uſage plus d'une fois.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

diſtinguée des autres contrées. Mais cette lenteur a été bien compenſée par la beauté & l'abondance des productions de toute eſpéce qu'elle a enfantées dans la ſuite.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Aſie.

ON A VU précédemment que l'hiſtoire de l'Aſie nous étoit preſque entierement inconnue dans les ſiécles qui ſont préſentement notre objet. Le peu que nous en avons pû recueillir ne regarde que les peuples qui habitoient les côtes de cette partie du monde que baigne la Méditerranée. Les Phéniciens ont été preſque les ſeuls ſur leſquels l'hiſtoire nous ait fourni juſqu'à préſent quelques lumieres: ils ſeront auſſi les ſeuls dont je parlerai ſous cet article.

C'eſt dans la Phénicie qu'on trouve les premieres traces d'un ſyſtême philoſophique ſur l'origine, & ſur la formation du monde. On doit en effet mettre au rang des premiers Philoſophes que l'Aſie ait produits, Sanchoniaton dont Euſébe nous a conſervé un fragment pré-

précieux (*a*). Cet Auteur écrivoit vers le commencement des siécles que nous parcourons présentement: son ouvrage est, après les Livres de Moïse, le plus ancien monument qui nous soit resté de l'antiquité. Sanchoniaton nous a transmis, autant en Philosophe qu'en Historien, les anciennes traditions des Phéniciens; j'ai souvent fait usage du peu qui nous reste de ses écrits (*b*). C'est une des sources où j'ai puisé, en grande partie, l'histoire des Arts & des découvertes dans les premiers âges. On croit communément que Sanchoniaton étoit contemporain de Josué (*c*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

On voit aussi qu'il est parlé dans le Livre de Josué d'une ville de la Palestine nommée *Dabir*. L'Historien sacré observe que cette ville s'appelloit auparavant *Cariath Sepher* (*d*). Le nom par lequel cette ville étoit connue originairement, nous porte à croire que dès les premiers tems, il y avoit dans la Palestine des écoles publiques où l'on enseignoit les Sciences. *Cariath-Sepher* en

(*a*) Voy. à la fin du 1. Vol. notre Dissertat. sur le fragment de Sanchoniaton.

(*b*) Voy. ibid. ce que nous pensons de cet Ouvrage.

(*c*) Voy. Bouchart, Chan. l. 2. c. 2. = Fourmont, Réflex. Critiq. sur l'Hist. des anc. Peuples, t. 1. p. 36 & 37.

(*d*) Jos. c. 15. vs. 15.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

en effet signifie la *Ville des Livres*, ou des *Lettres*. Une pareille dénomination semble indiquer qu'il y avoit ordinairement un grand nombre de Sçavans rassemblés dans cette ville. Les sciences doivent par conséquent avoir été fort cultivées dans la Palestine dès les premiers siécles après le déluge.

Nous ne devons pas au surplus en être étonnés. Ces contrés ont été certainement des premieres qui se soient policées (*a*): il est donc naturel qu'elles aient produit de fort bonne heure plusieurs Philosophes. Aussi voyons-nous que les premiers systêmes de Philosophie remontoient chez les Phéniciens à des époques très reculées. C'est ce que nous apprenons des écrits de Sanchoniaton. Cet Auteur avoit puisé dans des Ouvrages anciens, les idées qu'il a débitées sur le débrouillement du cahos, sur l'état originaire du monde, & sur les premiers événemens qui s'y étoient passés (*b*). Il est donc certain que dès les tems les plus réculés les Phéniciens avoient porté leurs spéculations jusqu'à vouloir expliquer la maniere dont le monde avoit été formé. Toute obscure & toute embrouillée que fût leur Cosmogonie, elle suppose néanmoins quelques

(*a*) Voy. la prem. Part Liv. I.
(*b*) Euseb. Præp. Evang. l. 1. p. 32.

ques études, quelques recherches, & quelques raisonnemens. Je ne crois pas au reste devoir m'étendre sur les idées que ces anciens Philosophes avoient de l'origine & de la formation du monde: assez d'autres Critiques & Littérateurs ont déja pris le soin d'exposer ce système, pour que je me croye dispensé d'en rendre compte. Je remarquerai seulement que plus on remonte vers les siécles voisins de la création, & plus on trouve de traces de cette grande vérité, qu'envain la présomption & la témérité de l'homme se sont efforcées par la suite d'obscurcir (1).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Un

(1) Eusebe, & après lui quelques Ecrivains modernes, ont crû que la Cosmogonie de Sanchoniaton conduisoit à l'athéisme, sur ce que cet Auteur paroissoit donner peu, ou point de part au Souverain Etre dans la formation du monde. Mais Cudworth, dans son système intellectuel prétend, & avec raison, que Sanchoniaton admet deux principes, dont l'un est cahos obscur & ténébreux: l'autre Πνεῦμα un esprit, ou plutôt une *Intelligence* douée de bonté, qui a arrangé le monde dans l'état où il est. Ce sentiment est d'autant plus vrai, que Sanchoniaton avoit tiré sa Cosmogonie des écrits de Thaut: & le même Eusébe nous apprend d'après Porphyre, que Thaut étoit le premier qui eût écrit des Dieux d'une façon plus relevée que la superstition du vulgaire; Syrmumbélus & Thuro, Ecrivains postérieurs à Thaut de plusieurs siécles, avoient éclairci sa Théologie cachée jusqu'à leur tems sous des allégories & des emblêmes. Cette obscurité & ce style énigmatique en ont imposé à Eusebe & aux Auteurs mo-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Un certain Moſchus de Sidon nous fournit le plus ancien exemple de cette folle entrepriſe. Il a été regardé comme le premier qui ait enſeigné le ſyſtême abſurde de la formation du monde par le concours fortuit des atômes (*a*); ſyſtême que bien des ſiécles après, Epicure a tâché de renouveller dans la Gréce.

modernes dont je parle. Ils n'ont cependant pas pû s'empêcher de reconnoître & de convenir que le deſſein de Sanchoniaton étoit d'accréditer l'idolatrie. Or rien n'eſt plus oppoſé à l'idolatrie que l'athéiſme.

Dans un autre fragment tiré du même Sanchoniaton, il étoit dit que Thaut avoit beaucoup médité ſur la nature du ſerpent appellé par les Phéniciens Ἀγαθοδαίμων *Bon Génie*. Philon nous apprend que Zoroaſtre, dans ſon commentaire *ſacré* ſur les cérémonies de la religion Perſanne, avoit parlé de ce *Bon Génie* d'une façon admirable, en diſant que ce Dieu eſt le maître de toutes choſes, exempt de la mort, ou éternel dans ſa durée, ſans commencement, ſans parties, &c. *Apud* Euſeb. Præ. Evang. l. 1. c. 10. p. 41 & 42. Je demande ſi de pareilles idées conduiſoient à l'athéiſme?

Je l'ai déja dit, Euſebe & les Auteurs modernes qui l'ont ſuivi, ont été trompés par le ſtyle énigmatique de Sanchoniaton. C'étoit au ſurplus le goût général des Sçavans de l'antiquité. Ils affectoient de ne parler que par énigmes, par emblêmes, & d'un façon preſque inintelligible. Aucun Philoſophe des anciens tems n'a préſenté ſa doctrine nûment & ſimplement. Aucun n'a même enſeigné quelque partie des Sciences que ce ſoit, d'une façon claire & intelligible. Ce goût domine encore aujourd'hui dans tous les écrits des Orientaux.

(*a*) Strabo, l. 16. p. 1093.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

ce. Strabon au surplus nous apprend que le Moschus dont il s'agit ici, écrivoit vers le tems de la guerre de Troye (*a*). On ne peut pas décider si cette opinion est bien ou mal fondée, Strabon étant, que je sçache, le seul des Anciens qui ait parlé de ce Moschus.

A l'égard des sciences proprement dites, les navigations des Phéniciens dûrent beaucoup contribuer à l'avancement de l'Astronomie & de la Géographie. C'est dans les siécles dont il s'agit présentement que ces peuples entreprirent ces voyages de long cours qui ont rendu leur nom si célebre dans l'antiquité. Ils passerent le détroit de Cadix, & se hazardant sur l'Océan, ils s'avancerent d'un côté jusques à l'extrémité Occidentale de l'Espagne, & de l'autre jusques sur les côtes de cette partie de l'Afrique que baigne la mer Atlantique (*b*). La découverte que firent les Phéniciens des secours qu'on pouvoit tirer de l'observation de l'Etoile Polaire pour diriger la route d'un vaisseau, fut la cause des succès qui accompagnerent leurs entrepriſes maritimes (*c*). J'en reserve les circonstances pour l'article de la Navigation. Les détails dans lesquels j'en-

(*a*) Id. Ibid.
(*b*) Voy. *infrà*, Liv. IV. Chap. II.
(*c*) Voy. ibid. *loco cit.*

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

j'entrerai alors, feront encore mieux sentir à quel point les Phéniciens ont dû posséder, dès les siécles qui fixent présentement nos regards, les principales parties des sciences Mathématiques.

CHAPITRE SECOND,

Des Egyptiens.

L'HISTOIRE, dans les siécles dont il s'agit présentement, nous fournit beaucoup de lumieres sur l'état des sciences en Egypte. Je traiterai séparément, & sous différens articles, chaque objet, & j'en indiquerai l'état & les progrès relativement aux tems qui font le sujet de cette seconde Partie de mon travail.

ARTICLE PREMIER.

De la Médecine.

EN EXAMINANT l'origine & l'état de la Médecine dans la premiere Partie de cet Ouvrage, j'ai dit qu'il n'étoit point fait mention de Médecins de profession avant le tems de Moïse. J'ai rap-

rapporté les moyens dont on s'étoit ſervi originairement pour traiter les maladies, & l'expédient qu'on avoit imaginé afin que tout le monde pût profiter des découvertes particulieres. On expoſoit les malades en public pour les mettre à portée de recevoir les conſeils ſalutaires que chacun pouvoit leur donner (*a*). Il eſt bon de remarquer qu'alors on ne connoiſſoit pas l'écriture. Depuis l'invention de cet art, on mit en pratique un autre uſage qui a dû encore plus contribuer à faire connoître les différens remedes dont on pouvoit ſe ſervir. Ceux qui avoient été atteints de quelques maladies mettoient par écrit comment & par quels moyens ils avoient été guéris. Ces mémoires étoient dépoſés dans les temples pour ſervir d'inſtruction publique. Chacun étoit le maître de les aller conſulter, & d'y choiſir le remede dont il croyoit avoir beſoin (1).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Dans

(*a*) Voy. la prem. Part. Liv. III. Chap. I.

(1) En Egypte, ces ſortes de Regiſtres étoient dépoſés dans le temple de Vulcain à Memphis. Galen. *de compoſit. Médicament. per genera*, l. 5. c. 2. t. 13. p. 775. Edit. Charterii.

Le même uſage s'obſervoit auſſi dans d'autres pays. *Voy.* Plin. l. 29. c. 1. p. 493. = Pauſ. l. 2. c. 27. & 36. = Strabo, l. 8. p. 575.

C'étoit dans ces Regiſtres, ſuivant Pline & Strabon, qu'Hippocrate avoit puiſé une grande partie de ſes connoiſſances. Plin. *loco cit.* = Strabo. l. 14. p. 972.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Dans la suite, le nombre de ces recettes ayant augmenté, il fallut nécessairement les mettre en ordre. Ceux qui furent chargés de ce soin se trouverent à portée de connoître plus particulierement la composition des différens remedes. En les comparant les uns avec les autres, ils apprirent à juger de leur vertu. Ils acquirent par ce moyen des connoissances plus exactes que celles dont on avoit fait usage jusqu'à ce moment. On commença pour lors à consulter ces sortes de personnes, & à les appeller dans les occasions critiques. Comme Moïse parle nommément de Médecins (*a*), on peut, je crois, rapporter aux siécles où il a vécu, l'origine de cette profession.

On doit regarder les Egyptiens comme les premiers qui aient réduit en principes & assujetti à de certaines regles les pratiques vagues & arbitraires auxquelles on s'en étoit tenu pendant bien du tems. Ils passoient dans l'antiquité pour avoir cultivé la Médecine plus anciennement & plus sçavamment qu'aucun autre Peuple (*b*). La raison n'en est pas bien difficile à rendre. Il n'y

(*a*) Exod. c. 21. vs. 19.

(*b*) Hom. Odyss. l. 4. v. 231. = Isocrat. *in* Busirid. p. 329. = Plin. l. 7. c. 56. p. 414. = Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 362.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

n'y a jamais eu de contrée où les Médecins aient été, & ſoient encore plus néceſſaires qu'en Egypte. Les débordemens du Nil l'ont expoſée de tous tems à des maladies fréquentes. Les eaux de ce fleuve n'ayant point d'écoulement libre pendant les deux mois & demi qui précedent le ſolſtice d'été, il faut néceſſairement qu'elles ſe corrompent (*c*). Lorſque les inondations ont été grandes, le Nil en ſe retirant forme des marécages qui infectent l'air (*d*). Ces eaux croupiſſantes ont toujours occaſionné dans l'Egypte des maladies épidémiques. On dût ſurtout en reſſentir des effets très-pernicieux dans les premiers ſiécles, où l'on n'avoit point encore pris les précautions néceſſaires pour faciliter l'écoulement des eaux. Mais ces mêmes précautions auront été pendant bien du tems funeſtes aux habitans de ce climat. Les remuemens de terres occaſionnés par la conſtruction & par l'entretien de cette quantité innombrable de canaux dont l'Egypte étoit autrefois arroſée, & les travaux qu'il a fallu faire pour deſſécher les marais, ont dû produire les accidens les plus fâcheux. On ſçait quelles vapeurs malili-

(*a*) Voyage de l'Egypte par Granger, p. 19 & 20.
(*b*) Deſcription de l'Egypte par Maillet, p. 15 & 26.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

lignes il sort des terres nouvellement remuées.

D'ailleurs les habitans des villes & des villages, qui ne sont pas sur les bords du Nil, ne boivent pendant la plus grande partie de l'année que de l'eau saumâtre & corrompue (*a*). Celle des puits n'est pas meilleure (*b*). Les fontaines sont extrêmement rares en Egypte. C'est une espece de prodige d'en rencontrer quelqu'une (*c*).

De plus, au rapport des voyageurs, l'air y est très-mal sain (*d*). Il regne annuellement en Egypte, depuis l'équinoxe du printems jusqu'au solstice d'été, des fiévres malignes très-meurtrieres. En automne, il survient des charbons aux cuisses & aux genoux, qui enlevent les malades en deux ou trois jours. Dans le tems de la crûe du Nil, la plupart des habitans sont attaqués de dyssenteries opiniâtres causées par les eaux de ce fleuve, qui dans ce tems-là sont chargées de beaucoup de sels (*e*).

Le serein surtout est fort dangereux en

(*a*) Granger, p. 25.
C'est l'eau des marécages formés par les débordemens du Nil.
(*b*) Plut. t. 2. p. 367. B.
(*c*) Maillet. p. 16.
(*d*) Gemelli, t. 1. p. 33 & 113.
(*e*) Granger p. 21, &c. = Relat. d'Eg. par le P. Vansleb, p. 36.

en Egypte. Comme le ſoleil eſt très-ardent dans ces climats, il fait élever quantité d'exhalaiſons & de vapeurs malignes qui cauſent beaucoup de fluxions ſur les yeux; de-là vient qu'on y voit tant d'aveugles (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Ce pays eſt encore ſujet à une incommodité très-ſinguliere, & très-fréquente. Lorſqu'on en eſt attaqué, on croit avoir tous les os briſés (*b*). Ces accidens ſont produits par les vents qui ſouffient en Egypte. Comme ils ſont chargés de beaucoup de ſels, ils occaſionnent des douleurs affreuſes dans toutes les parties du corps, & ſouvent même des paralyſies dont on guérit difficilement. Auſſi voit-on peu de gens robuſtes & peu de vieillards en Egypte (*c*). Il en étoit apparemment de même lorſque Jacob y paſſa avec toute ſa famille. On ſeroit tenté de conjecturer que les Egyptiens n'étoient pas accoutumés à voir des perſonnes d'un âge fort avancé, par la demande que Pharaon fait à Jacob de l'âge qu'avoit ce Patriarche (1).

L'Egyp-

(*a*) Maillet, p. 15. = Granger, p. 22. = Voyage au Levant par Corneille le Brun. c. 40. *init.* Edit. *in-fol.*

(*b*) Maillet. p. 15.

(*c*) Granger, p. 24 & 27.

(1) Il eſt vrai qu'Hérodote dit qu'après les Libyens

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

L'Egypte ayant été expoſée de tout tems à un ſi grand nombre de maladies générales & habituelles, on a dû s'y occuper de bonne heure des moyens propres à y remédier. De-là ſe formerent les Médecins.

On peut conclure d'après ce qu'on trouve dans l'hiſtoire ſur la pratique des Egyptiens, que ces Peuples ont été les premiers qui aient ſenti la néceſſité de partager entre pluſieurs perſonnes les différens objets de la Médecine.

Les Anciens nous diſent qu'il n'y avoit aucun pays où les Médecins fuſſent en auſſi grand nombre qu'en Egypte. Ils nous apprennent en même tems que ceux qui exerçoient cette profeſſion, ne s'ingéroient point de traiter indifféremment toutes ſortes de maladies. Il y en avoit pour celles des yeux, pour les maux de tête, pour les maux de dents. Les maux de ventre & les autres maladies internes avoient

byens il n'y avoit point d'hommes ſur la terre plus ſains que les Egyptiens. Il attribue cette bonne ſanté à la température de l'air toujours égale, dont l'Egypte jouit. l. 2. n 77.

Mais il faut obſerver qu'Hérodote ne parle que d'un canton particulier. Les Voyageurs conviennent aſſez généralement que l'Egypte eſt un pays mal ſain. On peut joindre aux témoignages que nous avons déja cités, celui de Pietro della Valle, t. 1. p. 325. & de Gemelli. t. 1. p. 33. On peut voir auſſi ce que Pline dit ſur les maladies particulieres à l'Egypte, l. 26. c. 1.

avoient auſſi leurs Médecins particuliers (*a*). Les Egyptiens n'avoient pas été long-tems à comprendre que la vie & l'étude d'un ſeul homme ne ſuffiroient pas pour s'inſtruire parfaitement de toutes les parties d'une ſcience auſſi étendue que la Médecine. C'eſt pourquoi ils avoient obligé ceux qui embraſſoient cette profeſſion à ne s'attacher qu'à une eſpéce de maladie, & d'en faire l'unique objet de leur étude.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Les Auteurs anciens en nous inſtruiſant de cette pratique, ne nous ont rien tranſmis ſur la nature des remedes que les Egyptiens employoient. Ils ne nous ont donné ſur ce ſujet que des notions générales. On ſçait ſeulement que ces Peuples faiſoient un grand uſage de la diéte & des boiſſons purgatives (1). Perſuadés que toutes les maladies proviennent des alimens, ils regardoient les remedes qui tendent à évacuer les humeurs, comme les plus propres à conſerver la ſanté (*b*). On voit encore, par l'expoſé qu'un Auteur ancien nous fait de leur ſyſtême de Médecine, qu'ils don-

(*a*) Herod. l. 2. n. 84.

(1) On croit que le purgatif des Egyptiens étoit une eſpéce de *raifort*, ou une herbe qui reſſembloit au *céleri*. Il y en a même qui veulent que ce fût une compoſition qui approchoit de la biere. Le Clerc Hiſt. de la Médec. l. 1. c. 18. p. 58.

(*b*) Herodote, l. 2. n. 77. = Diod. l. 1. p. 73.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

donnoient l'excluſion à tout remede dont l'application pouvoit devenir dangereuſe. Ils n'employoient que ceux dont on peut uſer auſſi ſurement que des alimens journaliers (*a*).

Il paroît au reſte, que ces peuples s'étoient autant occupés du ſoin de prévenir les maladies, que de celui de les guérir. Ce qui donne lieu d'en juger ainſi, c'eſt qu'il eſt dit, que les Egyptiens étoient dans l'habitude de ſe purger tous les mois, pendant trois jours conſécutifs, par des vomitifs & des lavemens (*b*).

Les Egyptiens paſſent pour avoir fait connoître & mis en uſage les premiers l'huile d'amandes douces (*c*). On peut mettre encore au nombre des médicamens inventés par ces peuples, le *Nepenthés* dont Homère fait de ſi grands éloges. Hélène, à ce qu'il dit, en avoit appris la compoſition de Polydamna, femme de Thonis, roi d'Egypte. Ce médicament étoit ſi admirable, qu'il faiſoit oublier tous les maux, & diſſipoit tous les ennuis (*d*).

Les qualités du *Nepenthés* d'Homère ont, à ce qu'il me paroît, bien du rapport

(*a*) Iſocrat. *in* Buſir. p. 329.
(*b*) Herod. Diod, *ubi ſupra*.
(*c*) P. Æginet. *de* Re Med. l. 7. c. 20.
(*d*) Odyſſ. l. 4. v. 220. & ſuiv.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

port avec celles de l'Opium. On ſçait que la vertu de ce médicament n'eſt pas uniquement de provoquer au ſommeil, il a encore celle de rendre gai, & de produire même une ſorte d'ivreſſe. Auſſi voyons-nous que les femmes d'Egypte qui uſoient beaucoup du Nepenthés, paſſoient autrefois pour poſſéder ſeules le ſecret de diſſiper la colère & le chagrin (*b*). L'Opium eſt encore aujourd'hui d'un très-grand uſage dans le Levant (1); uſage qu'on peut regarder comme une ſuite de l'attachement que ces peuples ont toujours eu pour les pratiques originaires: je ſuis donc très-porté à croire que c'eſt de cette eſpéce de médicament dont Homère a voulu parler, ſous le nom de *Nepenthés*, & que de ſon tems les Egyptiens étoient peut-être les ſeuls peuples qui en ſçuſſent la préparation (2).

La maniere de traiter les maladies ne dépendoit pas en Egypte du choix & de la volonté des Médecins. Tous les préceptes concernant la Médecine étoient ren-

(*b*) Diod. l. 1. p. 109.

(1) Les Turcs en prennent juſqu'à la valeur d'une dragme lorſqu'ils ſe préparent à marcher au combat.

(2) Il faut convenir cependant que les opinions des Critiques ſont aſſez partagées ſur ce qu'Homère a voulu déſigner par le *Népenthés*; on peut conſulter ſur ce ſujet la Diſſertation de P. Petit, intitulée *Homeri Nepenthés*. Traject. 1689.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

renfermés dans certains livres ſacrés. Les Médecins étoient obligés de s'y conformer exactement. Il ne leur étoit pas permis d'y rien changer (*a*). S'ils ne pouvoient ſauver le malade, en ſuivant cette méthode, ils n'étoient point reſponſables de l'événement; mais s'ils s'en étoient écartés, & que le malade vînt à périr, ils étoient punis de mort (*b*). Cet aſſujettiſſement des Médecins d'Egypte aux coutumes du pays, nous eſt encore confirmé par Ariſtote: il parle d'une ancienne loi des Egyptiens, par laquelle il étoit défendu aux Médecins de remuer les humeurs, c'eſt-à-dire, de purger les malades, avant le quatriéme jour de la maladie, à moins qu'ils ne vouluſſent le faire à leurs riſques (*c*). Qu'on juge d'après cet expoſé ſi la Médecine a pû jamais faire quelque progrès en Egypte, & s'y enrichir de découvertes utiles. L'état des malades, les ſymptomes & les accidens journaliers n'étoient pas

(*a*) Diod. l. 1. p. 74.

C'étoit une ſuite de ce même eſprit d'attachement que les Egyptiens avoient pour tout ce qui étoit établi anciennement. *Voy.* Plato, de Leg. l. 2. p. 789.

(*b*) Diod. l. 1. p. 74.

(*c*) De Repub. l. 3. c. 15. p. 358, ou plutôt, ſelon Victorius, p. 265. ſur ce paſſage d'Ariſtote, de rien changer aux loix établies qui défendoient d'agir avant le 4me jour révolu, ce qui eſt conforme à la doctrine d'Hippocrate.

pas ce qui déterminoit les Médecins à faire l'application des principes de leur art. La théorie & même la pratique étant fixées, ils avoient moins besoin de jugement que de mémoire. Les Egyptiens s'imaginoient apparemment que tous les corps étoient constitués de la même façon ; & contre l'expérience journaliere, ils présumoient que les maladies ne s'y combinoient point diversement.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Quelques Auteurs prétendent que dans la vûe de rendre leurs remédes plus efficaces, les Médecins d'Egypte ajoûtoient à l'étude de leur profession celle de l'Astrologie & de certains Rits mystérieux (*a*). Ils disent que la Médecine, dans ce pays, étoit mêlée de plusieurs pratiques superstitieuses (*b*). Cette opinion paroît assez probable. On sçait que ces peuples donnoient beaucoup dans l'Astrologie judiciaire. Hérodote assure qu'il n'y avoit point de nation plus superstitieuse que les Egyptiens (*c*). Il ne seroit donc pas surprenant qu'ils eussent été dans la persuasion que l'influence de certaines planétes, &

(*a*) Scholiast. *in* Ptolom. Tetrabibl. l. 1.
(*b*) Conringius de Hermeticâ Medic. l. 1. c. 12, &c. = Borrichius *de* ortu & progressu Chemiæ, p. 59. = Le Clerc, Hist. de la Médec. l. 1. c. 5. p. 23.
(*c*) L. 2. n. 37-65-82.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

& la protection de quelques Génies tutélaires contribuoient beaucoup à la guériſon des maladies. Néanmoins il faut convenir que ni dans Hérodote, ni dans les autres Auteurs de la haute antiquité, on ne trouve rien qui autoriſe à croire que les Egyptiens employaſſent des pratiques ſuperſtitieuſes dans la maniere de traiter les malades.

Nous terminerons ce qui concerne la Médecine en Egypte, par remarquer l'attention avec laquelle le Gouvernement avoit pourvû à tout ce qui pouvoit intéreſſer la conſervation des citoyens. Il n'en coûtoit rien aux Egyptiens pour ſe faire traiter quand ils étoient à la guerre, ou quand ils voyageoient daus le royaume. Il y avoit des Médecins payés des deniers publics, pour prendre ſoin de ceux qui tomboient malades dans ces occaſions (*a*). Ce fait nous prouve encore que la Médecine ne s'y exerçoit pas gratuitement. Il en étoit de même chez les Hébreux: Moïſe ordonne que ſi deux hommes viennent à ſe battre, & qu'il y en ait un de bleſſé, l'aggreſſeur rendra à celui qu'il aura frappé tout ce qu'il lui en aura coûté pour ſe faire guérir (*b*). Ce précepte étoit

(*a*) Diod. l. 1. p. 74.

(*b*) Exod. c. 21. vs. 19. *Mercedem Medici ſolvet*, dit la Paraphraſe Chaldaïque ſur ce verſet.

étoit fondé, ſans doute, ſur l'uſage déja établi de payer les ſoins que les Médecins prenoient des malades.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SECOND.

Aſtronomie.

Je n'ai pû donner que des notions très-vagues & très-ſuccintes ſur l'état de l'Aſtronomie chez les Egyptiens dans les premiers ſiécles. On y a vû que dès avant Moïſe, ces peuples avoient une année ſolaire compoſée de 360 jours (*a*). C'étoit vraſemblablement par l'obſervation de la différence & de l'inégalité des ombres méridiennes que les Egyptiens étoient parvenus à s'appercevoir que la révolutions du Soleil dans le cours d'une année ſurpaſſoit de beaucoup la durée de douze lunaiſons. Il y a tout lieu de croire que, pour meſurer les différentes grandeurs des ombres méridiennes, ils s'étoient ſervis originairement des Gnomons que la nature leur indiquoit, tels que les arbres, les montagnes, les édifices, &c.

Mais

(*a*) Voy. la prem. Partie, Liv. III. Chap. II. Art. II.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Mais les Gnomons naturels ne pouvoient pas fournir les moyens de mesurer exactement la durée de l'année solaire; les Egyptiens en sentirent bientôt l'imperfection & l'insuffisance, sans méconnoître cependant l'utilité dont pouvoient être ces sortes d'instrumens. Cette double considération les conduisit à imaginer les Gnomons artificiels. On ne peut contester à ces peuples le mérite d'en avoir introduit des premiers l'usage. Il est impossible de ne pas reconnoître dans les Obélisques, des Gnomons construits avec beaucoup de soins, de dépenses & d'apparat. Car de s'imaginer que les Monarques Egyptiens, en faisant tailler ces masses énormes, ne se soient proposé d'autre but qu'une folle ostentation de leurs richesses & de leur puissance, c'est ce que je ne puis me persuader. Le choix de cette espéce de monument ne me paroît point fait au hazard. La forme des Obélisques n'est pas uniquement dûe au caprice & à la fantaisie. Les Souverains qui les ont fait construire ont cherché très-certainement à s'immortaliser par ces grandes entrepriſes; mais c'est le motif de l'utilité publique, & la gloire de contribuer à l'avancement des Sciences, qui aura dirigé le choix & la forme de ces sortes de monumens.

Ce n'est pas même ici une simple conjec-

jecture de notre part. On entrevoit dans un passage d'Appion, rapporté par Josephe (*a*), que de tout tems les Obéliſques avoient été destinés par les Egyptiens à des usages astronomiques. Ce Grammairien donne la description d'une espéce de Gnomon assez singulier, dont il attribue l'invention à Moïse. Le Législateur des Juifs l'avoit inventé, dit-il, pour servir aux mêmes usages que les Obéliſques. Rien n'est à la vérité plus mal fondé ni plus absurde que tout ce qu'Appion débite sur le compte de Moïse; mais ce passage n'en prouve pas moins que dans l'Antiquité, on étoit persuadé que les Obéliſques avoient été originairement élevés pour servir de Gnomons, & c'est tout ce que je prétends établir.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Au témoignage d'Appion joignons l'autorité de Pline. Selon cet Auteur les Egyptiens avoient taillé les Obéliſques, en imitation des rayons du Soleil. Il ajoûte que c'étoit le nom par lequel ils désignoient ces grandes aiguilles. (*b*). Cette dénomination sans doute étoit relative, tant à la forme de ces monumens, qu'à l'usage auquel on les employoit (1).

Quand

(*a*) Adverſ. App. l. 2. p. 469. Edit. d'Havercamp.
(*b*) Plin. l. 36. sect. 14 p. 735.
(1) Les Egyptiens avoient apparemment donné le nom

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Quand même nous n'aurions pas des témoignages précis ſur l'uſage auquel les Egyptiens avoient deſtiné leurs Obéliſques, celui qu'en a fait une Nation qui ne s'eſt jamais diſtinguée par ſes connoiſſances aſtronomiques, ſuffiroit pour nous en inſtruire. Auguſte après avoir ſoumis l'Egypte, fit tranſporter à Rome deux grands Obéliſques: il en fit dreſſer un dans le Cirque, & l'autre dans le Champ de Mars. On prit toutes les précautions néceſſaires pour que celui-ci pût ſervir de Gnomon (*a*). Auguſte en faiſant ſervir cet Obéliſque à des Obſervations aſtronomiques, ne fit probablement qu'imiter la pratique des Egyptiens. Ces peuples n'avoient imaginé ces ſortes de Monumens, qu'afin de ſe procurer des inſtrumens plus ſurs & plus exacts que les Gnomons naturels, pour déterminer la durée de l'année ſolaire par

nom de rayons du ſoleil aux Obéliſques, ſur ce qu'on peut concevoir la ſphere de cet aſtre, comme étant partagée en une infinité de pyramides qui ont leur ſommet à la ſurface de ſon diſque, & leur baſe à la circonférence de cette ſphere. Daviler dans ſon Dictionnaire d'Architecture, au mot *Obéliſque*, avance que les Prêtres d'Egypte, nommoient les Obéliſques *les doigts du Soleil*, parceque ces grandes aiguilles ſervoient de ſtyle pour marquer ſur la terre les différentes hauteurs de cet Aſtre. J'ignore dans quel Auteur de l'Antiquité Daviler a puiſé ce fait.

(*a*) Plin. l. 36. ſect. 15. p. 736.

par la mesure des ombres méridiennes. Je ne crois pas au surplus devoir répéter ce que j'ai dit ailleurs sur l'antiquité des Obélisques. J'ai fait voir qu'il en falloit fixer l'époque au régne de Sésostris, c'est-à dire, environ à l'an 1640 avant J. C. (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hebreux.

Ces anciens Gnomons étoient au surplus bien inférieurs à ceux qu'on a inventés de nos jours. Pour s'en convaincre, il suffit de jetter les yeux sur les Obélisques qui subsistent encore aujourd'hui. Ils sont taillés en forme de pyramides quadrangulaires tronquées par le sommet; il étoit par conséquent impossible en quelque façon de déterminer sur la méridienne, le point d'ombre formé par le sommet de l'Obélisque: ce point faisoit partie d'une pénombre très-difficile à démêler. Il devoit dans bien des cas se confondre avec l'ombre du corps de l'Obélisque (1). En supposant même qu'on fût parvenu à déterminer ce point avec exactitude, il n'eût pas don-

(*a*) *Suprà*, Liv. II. Chap. III.

(1) Cela devoit arriver toutes les fois que la hauteur méridienne du Soleil, c'est-à-dire, l'arc du Méridien compris entre l'horison & le lieu du Soleil, surpassoit l'angle que formoient les côtés de la pyramide obtuse, qui terminoit l'Obélisque, avec le plan de sa base. Et il faut observer qu'en Egypte au solstice d'été la hauteur du soleil pouvoit être de plus de 80 degrés.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

donné la vraie hauteur du ſoleil à l'heure de midi, c'eſt-à-dire, celle de ſon centre. On auroit ſeulement obtenu la hauteur du bord ſeptientrional de cet aſtre.

Un peuple ſi ingénieux, tel que l'étoient les Egyptien, eût ſentir preſque dès les premiers momens où il employa les Obéliſques à meſurer les ombres, les inconvéniens de cette ſorte de Gnomon. Les connoiſſances que les Egyptiens avoient acquiſes de bonne heure en Géométrie leur ſuggérerent ſans doute les moyens de remédier à l'imperfection de leurs inſtrumens aſtronomiques. Ils imaginerent de poſer au ſommet des Obéliſques une boule portée ſur une tige très-déliée, & aſſez élevée pour que l'ombre qu'elle formoit ſe trouvât abſolument dégagée de l'ombre de l'Obéliſque. La projection de cette ombre ſur le ſol voiſin du Gnomon, formoit une ellipſe dont le milieu déterminoit par ſa poſition, aſſez exactement la hauteur du centre du Soleil.

On ne trouve, il eſt vrai, dans les Auteurs anciens aucune preuve directe que les Egyptiens aient été dans l'uſage de placer des boules ſur le ſommet de leurs obéliſques; mais on ſçait qu'Auguſte en avoit fait mettre une ſur le haut de l'Obéliſque tranſporté par ſes ordres dans le

Champ

Champ de Mars (*a*). Les mêmes raisons qui m'ont déterminé à croire que cet Empereur n'avoit fait qu'imiter la pratique des Egyptiens, en deſtinant cet Obéliſque à des Obſervations aſtronomiques, me portent à juger que ce fut encore à leur exemple qu'il y ajouta la boule dont je viens de parler. D'ailleurs, on voit ſur des médailles grecques très-anciennes, des Obéliſques ſommés d'une boule. On n'ignore pas que les Grecs tenoient des Egyptiens toutes leurs connoiſſances Aſtronomiques. Auſſi l'Académie des Inſcriptions, conſultée par celle des Sciences ſur l'antiquité de cet uſage en Egypte, n'a-t-elle pas héſité à le faire remonter aux ſiécles les plus reculés (*b*),

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Je crois donc pouvoir rapporter aux tems dont nous nous occupons maintenant, non-ſeulement l'invention des Gnomons, mais encore la pratique de les terminer par des boules. C'eſt vraiſemblablement à cette découverte qu'on doit attribuer la réforme que les Egyptiens firent dans la durée de leur année ſolaire, réforme qui conſtamment a eu lieu dans les ſiécles qui ſe ſont écoulés depuis la mort de Jacob juſqu'à l'établiſſe-

(*a*) Plin. l. 36. ſect. 15. p. 737.
(*b*) Mémoires de l'Acad. des Inſcript. 3. t. Hiſt. p. 166.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

bliſſement de la Royauté chez les Juifs. C'eſt ce qui me reſte à diſcuter.

J'ai dit précédemment que du tems de Moïſe, c'eſt-a-dire, vers l'an 1480 avant J. C. l'année Egyptienne n'étoit encore compoſée que de douze mois de 30 jours chacun. L'avantage que ces Peuples retirerent de leur induſtrie à s'être procurés des inſtrumens plus exacts que les Gnomons naturels, fut de s'appercevoir que 360 jours n'embraſſoient pas la durée totale de la révolution annuelle du Soleil. Ils évaluerent d'abord cet excédent à cinq jours qu'ils ajouterent à leur année. Cherchons dans l'Hiſtoire quelques faits qui puiſſent nous aider à fixer l'époque de cette réforme.

Si l'on s'en rapportoit aux anciennes traditions des Egyptiens, il faudroit faire remonter aux tems les plus reculés l'établiſſement de cette année de 365 jours. Voici la fable qu'ils débitoient ſur ce ſujet.

Ils diſoient que Rhéa ayant eu un commerce ſecret avec Saturne, elle devint groſſe. Le Soleil qui s'en apperçut, la chargea de malédictions, & prononça qu'elle ne pourroit accoucher dans aucun mois de l'année. Mercure qui de ſon côté étoit amoureux de Rhéa, parvint auſſi à gagner ſes bonnes graces.

Elle

Elle lui fit part de l'embarras où elle se trouvoit. En reconnoissance des faveurs qu'il en avoit obtenues, Mercure entreprit de garantir cette Déesse des effets de la malédiction du Soleil. Cette soupleſſe d'esprit par laquelle il est si connu, lui fournit, pour y parvenir, un expédient très-singulier. Un jour qu'il jouoit aux dez avec la Lune, il lui proposa de jouer la soixante & douzième partie de chaque jour de l'année. Mercure gagna, & profitant de son gain, il en composa cinq jours, qu'il ajouta aux douze mois de l'année. Ce fut pendant ces cinq jours que Rhéa accoucha: elle mit au monde Osiris, Orus, Typhon, Isis & Nephté (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Je ne chercherai point à développer le sens mystique de cette fable: je ne l'ai rapportée que pour montrer à quelle antiquité les Egyptiens faisoient remonter l'établissement de leur année de 365 jours.

Il falloit cependant qu'il se fût conservé quelque tradition de cet évenement moins altérée que celle dont je viens de parler. Le Syncelle attribue à un Monarque nommé Aseth la réforme de l'ancien calendrier Egyptien. Sous ce

(*a*) Plut. t. 2. p. 355. D.
Diodore paroît avoir eu aussi quelque connoissance de cette Fable allégorique. *Voy.* l. 1. p. 17.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

ce Prince, dit cet Auteur, l'année Egyptienne fut réglée à 365 jours, car jusqu'à ce moment elle n'en avoit eu que 360 (*a*). Ce fait ne fournit pas de grandes lumieres sur le tems auquel cette forme d'année a commencé d'avoir lieu. On sçait combien il est difficile de fixer les regnes des anciens Souverains de l'Egypte. Cependant, en rassemblant les différens faits que l'histoire peut fournir, & en examinant la forme du principal Cycle dont se servoient les Egyptiens, connu sous le nom de *Cycle Caniculaire*, on peut en conclure la datte précise de l'institution de l'année de 365 jours.

Dans la description que Diodore fait du tombeau d'Osimandès roi de la grande Thèbes, il parle d'un cercle d'or dont la circonférence avoit 365 coudées de tour sur une coudée de largeur. Chacune des 365 coudées répondoit, dit-il, à un jour de l'année: on y avoit marqué pour chaque jour le lever & le coucher des astres avec les pronostics des tems, conformément aux idées des astrologues Egyptiens (*b*). Osimandès est nommé Ismandès par Strabon, qui ajoute que le Prince appellé Ismandès par

(*a*) P. 123. D.

(*b*) L. 1. p. 59.

Ce cercle fut enlevé par Cambyse, lorsqu'il fit la conquête de l'Egypte. *Diod. ibid.*

par les Egyptiens étoit le même que le Memnon (*a*), dont il eſt ſouvent parlé dans les Hiſtoriens de l'antiquité, comme ſouverain d'Ethiophie. Il eſt fort probable qu'Oſimandès Prince très belliqueux (*b*), avoit conquis ce Royaume (1); évenement qui aura pû jetter les Anciens dans l'erreur. Quoiqu'il en ſoit, on retrouve ce Memnon dans quelques liſtes des rois d'Egypte (*c*), & l'on ſçait d'ailleurs qu'il étoit extrêmement révéré ſous ce nom chez les Egyptiens. Son regne tombe vers le tems de la guerre de Troye. On le prouve ſoit par l'autorité d'Homère, d'Héſiode, de Pindare & de Virgile, ſoit par le témoignage des plus anciens monumens, tels que le coffre des Cypſélides, le thrône d'Apollon Amycléen, les ſtatues de Lycius, les tableaux de Polygnote, &c. (*d*). Ainſi on

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

(*a*) L. 17. p. 1167.

(*b*) Voy. Diod. l. 1. p. 57.

(1) D'anciennes Inſcriptions, dont parle Tacite, atteſtoient que Rampſès, roi de Thèbes, avoit conquis l'Ethiopie. *Annal.* l. 2. c. 60.

Je penſerois que ce Prince pourroit bien être l'Oſimandès de Diodore. On ſçait à quel point les Hiſtoriens Grecs & Latins, ont défiguré les noms Egyptiens

(*c*) Syncell. p. 72 & 151.

(*d*) Odyſſ. l. 4. v. 188. l. 11. v. 521. = Héſiod. Theogon. v. 984. = Pind. Olymp. 2. v. 148. = Pyth. 6. v. 30. = Virgil. Æneid. l. 1. v. 489. = Pauſan. l. 5. c. 19 & 22. l. 10. c. 31. l. 3. c. 3.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hebreux.

on est déja assuré que dès le tems de la guerre de Troye l'année salaire des Egyptiens étoit de 365 jours, & que par conséquent le regne d'Aseth doit avoir précédé cette époque. Mais l'examen du Cycle que les Egyptiens appelloient le Cycle caniculaire, va nous fournir une datte beaucoup plus précise.

Les Anciens parlent très-souvent de la *Grande année* des Egyptiens désignée dans quelques Auteurs sous le nom d'*Année de Dieu*. Censorin & plusieurs autres Ecrivains nous apprennent que cette année de Dieu que quelques uns appelloient aussi *Année Héliaque*, recommençoit à chaque quatorze cens soixante & unieme année. Ce n'étoit donc autre chose qu'un Cycle caniculaire (1). On voit en-

(1) Le premier mois de l'année Egyptienne s'appelloit *Thoth*. Lorsque le lever Héliaque de la Canicule tomboit au 1r jour du mois, on disoit que le Thoth étoit caniculaire; & on comprenoit sous le nom de *Cycle* caniculaire, le tems qui s'écouloit depuis un Thoth caniculaire jusqu'au suivant. Cet intervalle étoit nécessairement de 1460 années Juliennes: Car l'année Egyptienne de 365 jours étant trop courte d'environ 6 heures, le lever de la canicule anticipoit d'un jour tous les quatre ans, & parcouroit en rétrogradant tous les jours de cette année les uns après les autres pendant 4 fois 365 jours, ou 1460 ans. Ainsi ce n'étoit qu'après 1461 années Egyptiennes, équivalentes à 1460 années Juliennes, que le lever héliaque de la canicule revenoit au 1er jour du moins Thoth, & commençoit un nouveau Cycle caniculaire.

encore très-clairement qu'il ne s'agissoit que de la durée de ce cycle dans le nombre des 1461 ans, si mal appliqué par Tacite à la durée de la vie du Phœnix, par Dion au calendrier Romain, & par Firmicus à la révolution générale des Planétes.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hebreux.

Cela posé, on trouve depuis l'an 1322 avant J. C. jusqu'à l'an 139 de l'Ere Chrétienne, un Cycle caniculaire bien constaté par les autorités & par les calculs de quantité d'Auteurs. Il n'est donc plus question présentement que de voir si l'établissement de l'année de 365 jours concourut avec un commencement de cycle. Or il est évident qu'au tems où les Egyptiens donnerent pour la premiere fois 365 jours à leur année, le Thoth fut caniculaire, & qu'un des caracteres de cette premiere année doit être d'avoir commencé avec le lever de la canicule. C'est un fait dont on peut acquérir des preuves suffisantes, en rassemblant ce que disent les Anciens sur la maniere dont les Egyptiens régloient leurs années par le lever de la canicule (1). Je crois donc pouvoir fixer l'in-

(1) Ces peuples faisoient une attention particuliere au lever de la canicule, dont l'apparation annonçoit le débordement du Nil, attention qui fut une des principales causes des progrès qu'ils firent en Astronomie.

II. Part. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

l'inſtitution de l'année de 365 jours à l'an 1322 avant J. C. (1).

La maniere dont les Egyptiens plaçoient leurs cinq jours epagomènes, étoit fort différente de celle que nous ſuivons aujourd'hui. Ils n'avoient point diſtribué ces jours dans le courant de l'année. Ainſi, au lieu d'avoir comme nous des mois égaux & des mois inégaux, les leurs étoient tous de 30 jours chacun. A la fin de ces 12 mois ils plaçoient leurs cinq jours épagomènes tout de ſuite entre le dernier mois de l'année finiſſante & le premier de la ſuivante (2).

Au moyen de cette correction, les Egyptiens approcherent aſſez près de la détermination exacte de l'année ſolaire. Ils l'avoient trouvée à un quart de jour près

(1) Je renvoie pour la preuve de tout ce que je viens d'avancer ſur l'époque de l'inſtitution de l'année de 365 jours en Egypte, à l'hiſtoire du Calendrier Egyptien donnée par M. de la Nauze, dans les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions. t. 14. M. p. 334.

(2) Les Mexicains en uſoient de la même maniere: ils plaçoient à la fin de l'année leurs cinq jours intercalaires. Durant ces cinq jours qu'ils croyoient avoir été laiſſés exprès par leurs ancêtres, comme vuides & hors de compte, ils s'abandonnoient totalement à l'oiſiveté, & ne ſongeoient qu'à perdre le plus agréablement qu'ils le pouvoient, ces jours qu'ils regardoient comme ſuperflus. *Hiſt. de la Conquête du Mexique.* l. 3. c. 17. p. 554.

près environ. Leurs Aſtronomes parvinrent même à la fin à découvrir que l'année purement de 365 jours étoit plus courte de quelques heures que l'année ſolaire naturelle. Mais je doute qu'ils aient atteint à ce point de préciſion dans les ſiécles que nous parcourons préſentement.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

On ne marche que pas à pas à la découverte de la vérité. Les Egyptiens commencerent par s'appercevoir de la diſproportion qu'il y avoit entre l'année ſolaire & l'année lunaire qui leur avoit originairement ſervi de regle, ainſi qu'à tous les premiers Peuples. Ils arbitrerent d'abord cet excédent à 6 jours. Ayant enſuite reconnu que ce nombre n'étoit pas ſuffiſant, ils ajoûterent encore 5 jours à leur année. Mais ce n'a été que quelque tems après l'époque dont il s'agit dans cette ſeconde Partie, qu'ils parvinrent à connoître préciſément de combien la durée de l'année ſurpaſſoit celle de l'année lunaire. Leurs obſervations, aux ſiécles dont nous parlons, n'avoient pas acquis aſſez de juſteſſe pour donner la meſure exacte de la révolution annuelle du ſoleil d'occident en orient. Les aſtronomes Egyptiens n'avoient pas encore découvert que cet Aſtre emploie près de 6 heures au-delà de 365 jours, pour revenir au même point du ciel d'où il étoit parti. Ce fait n'eſt pas difficile à prouver. Il

II. Part. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

suffit de rappeller ce que j'ai dit plus haut de ce cercle d'or placé sur le tombeau d'Osymandès. Ce cercle, comme on l'a vû, étoit divisé en 365 coudées, dont chacune répondoit à un jour de l'année. Cependant l'année naturelle renfermant environ un quart de jour de plus, il s'ensuit qu'un cercle ainsi divisé en 365 parties égales ne pouvoit pas fournir un calendrier exact. Car il n'est point dit qu'il y eût quelque partie réservée pour le quart de jour que la vraie année emploie au-delà des 365 jours. On ne voit point non plus que cette espéce de Calendrier fût accompagné de formules qui en corrigeassent le défaut. C'est pourquoi je pense que les Egyptiens n'ont découvert la vraie durée de l'année solaire que dans des siécles postérieurs à ceux dont nous nous occupons pour le moment (*a*).

(*a*) C'est aussi le sentiment de Marsham, voy. p. 237.

AR-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE TROISIEME.

De la Géométrie, de la Méchanique & de la Géographie.

JE NE m'étendrai pas beaucoup sur le progrès des Egyptiens dans les autres parties des Mathématiques, dont il me reste à parler. J'ai fait voir dans les Livres précédens que l'arpentage devoit être connu très-anciennement chez ces Peuples (*a*). Les tributs que Séſoſtris imposa sur toutes les terres de son Royaume, & la maniere dont il ordonna qu'ils seroient perçus, doit avoir contribué à l'avancement de la Géométrie en Egypte. Les redevances étoient proportionnées à la quantité de terrein que chaque habitant possédoit. On avoit même égard aux diminutions & aux altérations que le Nil pouvoit causer chaque année aux héritages sur lesquels il s'étendoit (*b*). Un pareil établis-

(*a*) Premier Part. Liv. III. Chap. II. Art. III.
(*b*) Voy. Herod. l. 2. n. 109.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

bliſſement a dû, ſans contredit, faire perfectionner les premieres pratiques de la Géometrie, & par une ſuite néceſſaire, occaſionner de nouvelles découvertes. Du ſurplus, on ne peut point déterminer juſqu'à quel degré cette ſcience avoit alors été portée en Egypte.

De toutes les parties des Mathématiques, la Méchanique eſt celle que les Egyptiens paroiſſent avoir le mieux poſſédée, dès les tems dont il s'agit; il ne nous reſte à la vérité aucun témoignage précis ſur les découvertes de ces Peuples en Méchanique, l'hiſtoire ne nous fournit à cet égard aucun éclairciſſement. Mais comme il eſt certain que les Egyptiens ont cultivé la Géométrie dès les premiers tems, & que c'eſt dans l'application des théories de cette ſcience aux différentes queſtions qui concernent le mouvement & l'équilibre, que conſiſtent la Méchanique proprement dite, il y a tout lieu de préſumer que ces Peuples corrigerent promptement leurs premieres pratiques, les rectifierent & les aſſujettirent à quelques méthodes fixes & conſtantes. Il ſeroit effectivement aſſez difficile de concevoir que ſans autre guide qu'une pratique aveugle, & deſtituée de principes, les Egyptiens euſſent pû parvenir à élever

ſur

sur leurs bases des masses telles que les Obéliſques (a).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

On pourroit demander de quelles machines les Egyptiens ſe ſervoient pour de pareils ouvrages. Etoient-elles ſemblables aux notres? Exécutoient-ils enfin ces grandes entrepriſes avec moins d'appareil que n'en employa le célébre Fontana lorſqu'il fit redreſſer ces mêmes Obéliſques, par ordre de Sixte V? C'eſt ce qu'on ne ſçauroit décider. On voit ſeulement que les Egyptiens prenoient des précautions & des meſures fort extraordinaires pour exécuter de ſemblables entrepriſes (b).

La Géographie reçut auſſi de grands accroiſſemens chez les Egyptiens dans les ſiécles dont nous nous occupons préſentement. Les vaſtes conquêtes de Séſoſtris contribuerent beaucoup au progrès de cette ſcience. Ce Monarque s'appliqua à faire lever la carte de tous les pays qu'il avoit parcourus. Il ne ſe contenta pas d'enrichir l'Egypte de

(a) Voy. *ſuprà*, Liv. II. Chap. III.
Il faut dire cependant que Zabaglia, qui en dernier lieu a tiré de terre un Obéliſque, ignoroit abſolument les Mathématiques, & ne travailloit que de génie & de pratique. *Voy.* Trév. May, 1751. p. 1202. = Acad. des Inſcript t. 23. Mém. p. 370.
(b) Voy. *ſuprà*, Liv. II. Sect. IIe Chap. III. Art. I.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

de ces productions Géogtaphiques, il eut ſoin encore d'en faire répandre des copies juſques dans la Scythie, par le déſir de faire paſſer ſon nom dans les climats les plus reculés (*a*).

La mémoire des cartes Géographiques de Séſoſtris s'étoit parfaitement bien conſervée dans l'antiquité. Dans le Poëme compoſé par Appollonius Rhodien ſur l'expédition des Argonautes, Phinée roi de la Colchide prédit à ces Héros les événemens qui doivent accompagner leur retour. Argus, un des Argonautes, expliquant cette prédiction à ſes compagnons, leur dit que la route qu'ils devoient tenir étoit décrite ſur des tables, ou plutôt ſur des colonnes qu'un conquérant Egyptien avoit autrefois laiſſées dans la ville d'Oea, capitale de la Colchide. Il ajoûte que toute l'étendue des chemins, les limites de la terre & de la mer étoient marquées ſur ces colonnes pour l'uſage des Voyageurs (*b*). Le Scholiaſte d'Apollonius appelle Séſonchoſis le monarque Egyptien dont il eſt queſtion dans ce paſſage : mais il obſerve que pluſieurs Auteurs le nommoient auſſi Séſoſtris (*c*). On ſçait d'ailleurs que ce Prince avoit con-

(*a*) Euſt. *in* fine Epiſt. *ante* Dionyſ. Perieg.
(*b*) L. 4. v. 272, &c.
(*c*) Ibid. *ad* verſ. 272.

conquis la Colchide, & qu'il y avoit même laissé une Colonie (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

On ne doit pas au reste être étonné que la Géographie ait fait de grands progrès en Egypte. De tous les tems les Sçavans de cette nation en avoient fait une étude particuliere. Cette science étoit une de celles à laquelle les prêtres s'appliquoient particulierement (*b*).

Je pourrois encore m'étendre sur les connoissances Géographiques dont on trouve tant de preuves dans les écrits de Moïse. J'en ai déja parlé dans la premiere Partie de cet Ouvrage (*c*). Le partage de la Terre promise commencé par Moïse, & achevé sous Josué, fournit un témoignage des plus précis sur les progrès que la Géographie avoit faits alors (*d*). On ne peut s'empêcher d'en être frappé, lorsqu'on lit dans les Livres saints les circonstances & le détail de ce partage. Ce fait seul suffiroit pour nous convaincre de l'ancienneté & de l'assiduité avec laquelle certains Peuples s'étoient appliqués à la Géographie. Le point auquel nous verrons que cette science étoit portée du tems

(*a*) Herod. l. 2. n. 103 & 104.
(*b*) Clem. Alex. Strom. l. 6. p. 757.
(*c*) Liv. III. Chap. V.
(*d*) Deuter. c. 3. vs. 12. = Jos. chap. 13. & chap. 18.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

tems d'Homère, achevera d'en donner la preuve complette. J'en rendrai compte dans la troisieme Partie.

En traitant l'article des sciences chez les Egyptiens, on ne doit pas oublier une circonstance qui fait honneur à ces Peuples. C'est chez eux qu'on trouve l'exemple de la plus ancienne Bibliotheque dont il soit parlé dans l'histoire. Dans le nombre des bâtimens dont étoit accompagné le superbe tombeau d'Osimandès, il y en avoit un qui renfermoit la Bibliotheque sacrée (*a*). On lisoit au-dessus cette inscription, *Les remedes de l'ame* (*b*).

(*a*) Diod. l. 1. p. 58. = Voy. ce que j'ai dit sur ce Monarque, ci-dessus p. 477.

(*b*) Diod. *loco cit.*

CHAPITRE TROISIEME.

De la Gréce.

IL N'Y A presque aucune Nation qui n'ait prétendu avoir inventé les arts & les sciences. J'ai fait voir dans la premiere Partie de cet Ouvrage jusqu'à quel point cette prétention pouvoit être fondée. Il est certain que chaque Peuple a eu des notions sur les premie-

res

res pratiques qui ont donné naissance aux arts & aux sciences. Mais il est également vrai que ces premieres notions se sont promptement perfectionnées dans certains pays, tandis que dans d'autres contrées les Peuples sont restés très-long-tems bornés à ces pratiques grossieres qu'on ne doit pas honorer du titre de sciences. Peut-être même que ces Nations n'auroient jamais pû atteindre à des théories plus relevées, si elles n'avoient pas été instruites par des colonies sorties de pays plus éclairés. C'est dans ce sens qu'on doit regarder les premiers habitans de l'Asie & de l'Egypte comme les maîtres qui ont enseigné aux nations de l'Europe la plupart des arts & des sciences dont nous jouissons aujourd'hui. Les sciences avoient déja fait d'assez grands progrès en Orient dans le tems que les Grecs en connoissoient à peine les premiers élémens.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royaute chez les Hebreux.

La Gréce a produit autrefois plusieurs personnages fameux auxquels certains Ecrivains de cette Nation ont voulu faire honneur de l'invention des Arts & des Sciences. Mais les bons Auteurs Grecs n'ont fait aucun cas de ces traditions populaires. Ils ont été les premiers à s'en mocquer & à reconnoître que c'étoit de l'Egypte & de l'Asie que la Gréce tenoit toutes ses connoissan-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ces. Les traditions dont je parle attribuoient, par exemple, l'invention de l'Arithmétique à Palamède (*a*). Platon relève avec raiſon l'abſurdité d'une pareille opinion. „ Quoi donc, dit-il, „ ſans Palamède Agamemnon auroit „ ignoré le nombre de ſes doigts (*b*)"? On doit porter le même jugement des autres découvertes dont le commun des Grecs faiſoit paſſer pour auteurs, les grands hommes des ſiécles héroïques. On ſçait dans quel tems ont vécu ces perſonnages ſi vantés, & ce tems eſt bien poſtérieur à celui du paſſage des premieres Colonies de l'Aſie & de l'Egypte dans la Gréce. C'en eſt aſſez pour démontrer la ſuppoſition des faits dont certains Ecrivains ont voulu embellir l'hiſtoire des anciens héros de la Gréce. On peut dire ſeulement en leur honneur, qu'ayant perfectionné les premieres connoiſſances que la Gréce avoit originairement reçues de l'Orient, ils ont mérité en quelque ſorte d'en être regardés comme les inventeurs.

Sans parler des Princes Titans, d'Inachus & d'Ogygès, on doit regarder Cécrops, Danaüs & Cadmus, comme les auteurs de la plus grande partie des connoiſſances qui, dans la ſuite, ont dif-

(*a*) Voy. Plat. de Rep. p. 697.
(*b*) Loco *ſuprà*, cit.

distingué si avantageusement les Grecs, des autres peuples de l'Europe. Ces premieres teintures, il est vrai, dûrent être assez imparfaites. Les Sciences, au moment des transmigrations dont je parle, n'avoient pas encore acquis dans l'Asie & dans l'Egypte le degré de perfection auquel elles parvinrent ensuite dans ces climats. Une Colonie d'ailleurs ne peut pas communiquer à la nation chez qui elle va s'établir toutes les découvertes dont jouit le pays d'où elle sort. Ce qu'elle en apporte même ne peut fructifier que par la longueur du tems. Aussi voyons-nous que, pendant bien des siécles, les Sciences n'ont fait que languir chez les Grecs. Il fallut pour qu'elles sortissent de cet état d'enfance, que des hommes d'un esprit supérieur, sentant ce qui manquoit à leur nation, remontassent, pour ainsi dire, à la source qui avoit fourni à la Gréce ses premieres instructions. Ils furent puiser de nouveau en Egypte & en Asie les lumieres dont ils avoient besoin. Par ces voyages ils enrichirent leur patrie de nouvelles découvertes; & les disciples surpasserent bientôt leurs maîtres. Ces faits appartiennent à des siécles dont je n'aurai point occasion de parler. Renfermons-nous dans notre objet. Examinons l'état des Sciences chez les Grecs aux tems qui fixent actuel-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

tuellement nos regards : ce ſont ceux qu'on a déſignés dans l'Antiquité par le nom de *Tems heroïques*.

ARTICLE PREMIER.

De la Médecine.

IL EST inutile d'obſerver qu'originairement chez les Grecs, comme chez toutes les Nations de l'Antiquité, les Profeſſions de Médecin, de Chirurgien & d'Apoticaire ſe trouvoient réunies dans la même perſonne. Cette partie de la Médecine qui s'occupe de la guériſon des maladies internes ne leur étoit guères connue (*a*). On ne trouve preſque point d'exemples de cures de ſemblables maladies. En voici un néanmoins qui mérite à pluſieurs égards notre attention. La Fable l'a extrêmement défiguré, mais il n'eſt pas difficile d'en démêler le fonds hiſtorique. Ce fait peut ſervir à faire connoître de quelle maniere pluſieurs des remédes ont été trouvés : il nous donnera encore lieu de faire quelques réflexions ſur les récompen-

(*a*) Voy. la prem. Part. Liv. III. Chap. I.

penſes qu'on donnoit aux anciens Médecins lorſqu'ils réuſſiſſoient.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

L'Hiſtoire dit qu'il étoit arrivé un accident des plus étranges aux filles de Prætus, roi d'Argos. Elles s'imaginoient être métamorphoſées en vaches (*b*). La Fable attribue ce délire ſingulier à la colère de Bacchus, ou à celle de Junon (*c*); mais il eſt aiſé de s'appercevoir que c'étoit l'effet d'une maladie dont les Médecins rapportent divers exemples (*d*). Abas qui avoit occupé le thrône d'Argos avant Prætus, avoit laiſſé d'Idomené ſa fille, un petit-fils nommé Mélampus (*e*). Ce Prince s'étoit adonné à la vie paſtorale, ſelon l'uſage de ces tems reculés où les enfans des Rois & les Dieux, c'eſt-à-dire, les Rois eux-mêmes gardoient ſouvent leurs troupeaux. La profeſſion de Berger donna occaſion à Mélampus de faire quelques découvertes dans la Médecine. Il a paſſé dans l'Antiquité pour le premier des Grecs qui eût trouvé la pur-

(*b*) Virgil. Eclog. 6. v. 48. = Servius, *ad* hunc loc.

(*c*) Apollod. l. 2. p. 68.

(*d*) Voy. P. Ægineta. l. 3. *de* Atrâ-bile. = Le Clerc, Hiſt. de la Médec. l. 1. p. 4.

(*e*) Apollod. l. 2. p. 68 & 69.
Son pere ſe nommoit Amythaon. Mélampus vivoit environ 150 ans avant l'Eſculape Grec.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

purgation (*a*). Mélampus avoit remarqué que lorsque ses chévres avoient mangé de l'ellébore, elles étoient violemment purgées: il imagina d'en faire prendre le lait aux filles de Prætus. D'autres disent qu'il leur donna tout naturellement de l'ellébore. Il paroît que Mélampus joignit à cette recette quelques remédes superstitieux (*b*). Il est le premier qui ait mis en usage dans la Gréce ces prétendus moyens (*c*). Quoiqu'il en soit, Mélampus réussit à guérir les filles de Prætus de leur manie.

Les Médecins de ces tems héroïques n'entreprenoient pas les malades à bon marché. La récompense que Mélampus éxigea en est une preuve. Il demanda d'abord le tiers du Royaume d'Argos. Les Argiens, après quelques difficultés, y ayant consenti, Mélampus ajouta à sa premiere demande celle du tiers du même Royaume pour son frere Bias. L'Histoire dit que comme toutes les Argiennes devenoient folles, on fut obligé de lui accorder toutes ses prétentions (*d*). Il est vrai que d'autres Historiens content le fait d'une maniere

(*a*) Apollod. l. 2. p. 69.
(*b*) Apollod. ibid. = Ovid. Metam. l. 15. v. 325. & suiv. = Servius ubi *suprà*.
(*c*) Herod. l. 9. n. 49.
(*d*) Herod. l. 9. n. 33. = Apollod. l. 2. 69. Servius, dit seulement que Mélampus, mit dans son

re beaucoup plus naturelle. Ils disent que ce fut le Roi d'Argos qui, par reconnoissance partagea son Royaume avec Mélampus & Bias son frere (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Ce n'est pas, au reste, le seul exemple que l'Antiquité nous fournisse de récompenses semblables accordées à des Médecins. Dans un moment j'aurai occasion d'en rapporter un autre. On cessera cependant d'en être étonné, quand on fera réflexion que ces Médecins étoient fils ou petits-fils de Souverains.

On trouve encore un autre exemple de cures attribuées par l'Antiquité à Mélampus. Mais la Fable a tellement déguisé ce fait, & les circonstances s'en accordent si peu avec la Chronologie, que je n'ai pas jugé à propos de le rapporter (*b*).

C'est à peu près à quoi se réduit tout ce que j'ai pû recueillir sur la guérison des maladies internes dans les siécles dont il s'agit présentement. J'ai déja eu soin de remarquer qu'autrefois cette partie de la Médecine étoit presque entié-

son marché qu'on lui donneroit en mariage une des filles de Prætus, nommée Cyrianasse, avec la moitié du Royaume. *Ad* Eclog. 6. v. 48.

(*a*) Diod. l. 4. p. 313. = Paus. l. 2. c. 17.

(*b*) Voy. le Clerc. Hist de la Médec. l. 1. p. 26 & 27.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

tiérement inconnue. La ſcience des premiers Médecins ne conſiſtoit que dans l'exercice de la Chirurgie (*a*). Les Anciens ont très-bien obſervé que, quoiqu'il y eût des Médecins dans l'armée des Grecs devant Troye, Homère ne dit point qu'ils furent employés dans la peſte dont le camp fut affligé, ni dans aucune autre ſorte de maladie. Ils ne ſont appellés que pour panſer les bleſſés (*b*). Nos réflexions ne doivent donc tomber que ſur la maniere dont, aux tems héroïques, les Grecs traitoient les bleſſures. Homère en fournit quelques exemples.

Dans l'Iliade Ménélas eſt bleſſé d'une fléche dans le flanc. On fait venir auſſitôt Machaon pour le panſer. Le fils d'Eſculape après avoir conſidéré la playe, en ſuce le ſang & y met un appareil pour appaiſer la douleur (*c*). Homère ne ſpécifie point ce qui entroit dans cet appareil (1). Il n'étoit compoſé,

(*a*) Voy. Apollod. l. 3. p. 172. = Plin. l. 29. c 1. *init.* = Hygin. Fab. 274. p. 328. = Celſ. l. 1. *in* Præfat.

(*b*) Celſ. *loco cit.*

(*c*) L. 4 v. 218 & 219.

(1) Platon, Repub. l. 3. p. 623. a cité cette bleſſure de Ménélas, pour exemple de la maniere dont, aux tems héroïques, on panſoit les playes; mais comme il s'eſt ſervi des expreſſions d'Homère, il ne peut fournir aucun éclairciſſement ſur la nature des remédes qu'Homère a voulu déſigner.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

poſé, ſuivant toutes les apparences, que de quelques racines amères. Cette conjecture eſt fondée ſur ce que, dans la deſcription que ce Poëte fait du panſement d'une pareille bleſſure, il dit expreſſément qu'on appliqua ſur la playe le ſuc d'une racine amère, broyée (*d*). Il paroît que c'étoit le ſeul remède qu'on connût alors. La vertu de ces plantes eſt d'être ſtyptique. On les employoit pour empêcher la ſuppuration, & afin de procurer la réunion des playes plus promptement. Ces racines amères faiſoient le même effet que l'eau-de-vie & les autres liqueurs ſpiritueuſes dont on fait uſage aujourd'hui. Mais ces ſortes de remédes devoient cauſer beaucoup de douleur aux bleſſés par les irritations & les inflammations qu'ils ne pouvoient pas manquer d'occaſionner (2).

J'avois oublié de dire que le premier ſoin, dans ces tems-là, étoit de laver les playes avec de l'eau tiéde (*a*). On voit

(*a*) Ῥίζαν πικρὴν. Iliad. l. 11. v. 845, 846.

(1) C'eſt ce qui me porte à croire qu'on ne doit pas prendre à la lettre les épithetes qu'Homère donne à ces ſortes de remédes. Il les appelle ἤπια, ἀδυνήφατα φάρμακα, remédes *doux, adouciſſans*. Je penſe que par ces termes le Poëte a voulu ſeulement dire que ces remédes adouciſſoient la douleur, en procurant la guériſon des playes. *Voy.* Iliad. l. 5. v. 401.

(*b*) Iliad. l. 11. v. 845. l. 14. v. 6. & ſuiv.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

voit auſſi que dès-lors on connoiſſoit & on pratiquoit la ſuccion (*b*).

Il faut encore obſerver que toutes les armes offenſives dont on ſe ſervoit aux tems héroïques, étoient d'airain (*c*). Il y a lieu de croire que les playes faites avec de pareilles armes, n'étoient pas auſſi difficiles à guérir que les playes faites avec des armes de fer (*d*). Autant en effet que la rouille du cuivre priſe intérieurement, eſt pernicieuſe & mortelle, autant elle eſt utile employée à l'extérieur. Le verd-de-gris déterge & deſſéche les ulcères ; il conſume les chairs fongueuſes & ſuperflues. On fait auſſi un uſage très-ſalutaire du vitriol pour appaiſer les inflammations. Il ne pourroit même réſulter que de bons effets du

(*a*) Ibid. l. 4. v. 218.

Il faut convenir que le mot ἐκμυζήσας, dont Homère s'eſt ſervi dans cette occaſion, eſt ſuſceptible de deux interprétations ; car il peut auſſi ſignifier ſimplement *eſſuyer la playe après l'avoir preſſée*. C'eſt le ſens que le Clerc a ſuivi. *Hiſt. de la Médecine*, l. 1. p. 49 & 50.

Mais outre que pluſieurs Interprêtes ont cru que dans cette occaſion Homère avoit voulu déſigner *la ſuccion*, je ſuis déterminé par l'autorité d'Euſtathe, qui l'a pris dans ce ſens. Il ajoute même que de ſon tems, parmi les nations les plus barbares, on pratiquoit ce reméde qui réuſſiſſoit ordinairement.

(*b*) Voy. *infrà*, Liv. V. Chap. III

(*c*) C'eſt le ſentiment d'Ariſtote. Problem. 35. ſect. 1. p. 683. = Voy. auſſi Plut. t. 2. p. 659.

du ſéjour du cuivre dans les playes. Ce métal porte en lui-même une vertu ſtyptique. Les raclures du cuivre entrent dans la compoſition de pluſieurs remédes dont on ſe ſert pour prévenir la corruption des chairs. Quelques Auteurs même prétendent qu'un clou d'airain mis dans les chairs d'un animal mort empêchent qu'elles ne ſe corrompent (*a*). Au reſte, la découverte des propriétés du cuivre pour le panſement des playes eſt très-ancienne. Toute l'Antiquité s'eſt accordée à dire qu'Achille avoit guéri Téléphe avec la rouille de ſa lance, dont la pointe étoit de cuivre. Ce héros paſſoit même pour le premier qui eut reconnu les bons effets du verd-de-gris dans le traitement des bleſſures (*b*).

L'idée de croire, que par la vertu de certaines paroles, on peut arrêter le ſang & guérir les playes, eſt une ſuperſtition des plus anciennes. Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que les hommes en ſont entêtés. Ces moyens illégitimes qu'une fauſſe religion a fait naître, & que la crédulité a entretenus, ont été en uſage dans tous les tems, & chez tous les peu-

(*a*) Plut. t. 2. p. 659. = Journ. des Sçavans, Juillet 1678. p. 159.
(*b*) Plin. l. 25. ſect. 19. p. 365.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

peuples (*a*). Homère fournit des preuves très-marquées de la créance que les Grecs donnoient à ces impoſtures. Ulyſſe raconte qu'ayant été dangereuſement bleſſé par un ſanglier, les fils d'Autolycus banderent ſa playe, & en arrêterent le ſang en proférant certaines paroles (*b*). Il y a bien de l'apparence auſſi qu'il entroit beaucoup de ſuperſtition dans le nœud merveilleux dont on attribuoit l'invention à Hercule. Les Anciens prétendoient que ce nœud avoit une vertu ſinguliere pour guérir les playes (*c*).

Le ſoin de régler la nourriture des bleſſés, eſt un des principaux objets de la Médecine. Il eſt d'une néceſſité abſolue, & d'une très grande conſéquence, de preſcrire dans ces occaſions aux malades des loix pour le boire & pour le manger. On eſt toujours étonné du régime qu'Homère fait obſerver à ſes héros bleſſés. Machaon, fils d'Eſculape, étoit lui-même un Médecin très habile. Il étoit ſoldat auſſi bien que Médecin. Il fut bleſſé dangereuſement à l'épaule dans une ſortie que firent les Troyens. Ne-

(*a*) Voy. le Clerc, Hiſt. de la Méd. 1e. Part. l. 1. p. 35. & ſuiv.

(*b*) Odyſſ. l. 19. v 457. = Plin. l. 28. c. 2. p. 446.

(*c*) Plin. l. 28. c. 6. p. 455.

Nestor aussitôt le ramene dans sa tente. A peine y sont-ils entrés, que Machaon prend une boisson mixtionnée avec du vin où l'on avoit rapé du fromage & mis de la farine d'orge (a). Quels mauvais effets ne devoit pas produire un pareil breuvage, puisque le vin seul, au sentiment des personnes de l'art, est très-contraire à la guérison des playes. Les mets qu'on sert ensuite à Machaon, ne paroissent nullement convenables à l'état dans lequel il se trouvoit (b).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Cette conduite qu'Homère fait tenir à ses héros, est si extraordinaire, que Platon n'a pas pû s'empêcher d'en faire la remarque, mais en même tems, il s'efforce de trouver dans la maniere de vivre des tems héroïques, des raisons pour excuser un pareil régime. Je doute cependant que les motifs sur lesquels Platon fonde la défense d'Homère, soient aussi solides qu'ils sont ingénieux

(a) Iliad. l. 11. v. 506, 507 & 637. &c.
Mad. Dacier a traduit Ἄλφιτα λευκὰ, par de *la fleur de froment*. Mais il est certain qu'ἄλφιτον na jamais signifié que de la farine d'orge. *Voy.* Plat. Repub. l. 2. p. 600.
On sçait d'ailleurs que ce breuvage mixtionné qu'Homère nomme κυκεὼν, se faisoit anciennement avec la farine d'orge. *Voy.* le Schol. d'Euripid *ad* Oreft. p. 209. Edit. Steph.
(b) Iliad. l. 11. v. 629.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

nieux (*a*). Il vaut mieux attribuer, avec un Auteur très-éclairé dans ces matieres, cette conduite irréguliere à l'ignorance où l'on étoit alors des vrais principes de la Médecine. Il eſt certain qu'aux tems héroïques la partie de cette ſcience, qui concerne la nourriture des malades, étoit abſolument inconnue (*b*).

J'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que, ſuivant toutes les apparences, on ne connoiſſoit pas anciennement la ſaignée. Ce remède ne ſemble point avoir été en uſage chez les Egyptiens. A l'égard des Grecs, on n'en trouve aucune trace dans Homère. Cependant la ſaignée auroit été connue & pratiquée dès les tems héroïques, ſi l'on pouvoit s'en rapporter au témoignage d'Etienne de Byzance. Ce Géographe dit que Podalire, frere de Machaon, revenant de la guerre de Troye, fut

(*a*) *In* Jone. p. 366. = Republ. l. 3. p. 622 & 623.

Platon n'avoit pas Homère ſous les yeux quand il a écrit cet endroit de ſa République: il confond les perſonnages, en diſant que ce fut Eutrypile qui prit le breuvage en queſtion. Ce fut, ſuivant Homère, Machaon lui-même. On ne voit point qu'Eurypile, après ſa bleſſure ait rien pris. C'eſt une légere inattention de la part de Platon, dans laquelle M. le Clerc eſt également tombé. *Hiſt. de la Méd.* l. 1. p. 42.

(*b*) Le Clerc, Hiſt. de la Méd. l. 1. p. 44.

fut jetté par une tempête sur les côtes de Carie. Le bruit s'étant répandu qu'il étoit Médecin, on le mena au Roi Damætus, dont la fille étoit tombée du haut d'une maison. Il la guérit, dit on, en la saignant des deux bras (a). Le Roi, par reconnoissance, lui donna cette Princesse en mariage avec la Chersonnèse. Comme on ignore où Etienne de Byzance avoit pris cette histoire, & qu'il est le seul qui en parle, il y a tout lieu d'en douter; d'autant plus que ce Géographe est un témoin trop moderne par rapport à des tems aussi reculés que ceux dont nous parlons (1).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

On a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage que chez les Peuples de l'Orient, le soin des accouchemens avoit été originairement confié aux femmes. Il n'en a pas été de même chez les Grecs dans les premiers tems. Il étoit expressément défendu aux femmes d'exercer aucune des parties de la Médecine, sans en excepter même celle des accouchemens. Cette défense avoit eu des suites très-fâcheuses. Les femmes

(a) Stephan *in voce* Σύρτις. p. 625 & 626.

(1) Thom. de Pinedo conjecture qu'Etienne de Byzance, écrivoit entre l'an 490 & 500. de l'Ere Chretienne. Fabricius pense qu'il peut être plus ancien d'une centaine d'années. *Bibl. Græc.* t. 3. p. 46.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

mes ne pouvoient se résoudre à appeller des hommes dans ces momens critiques. Faute de secours il en périssoit beaucoup dans les travaux de l'enfantement. L'industrie d'une jeune Athénienne qui se déguisa en homme pour apprendre la Médecine, tira les femmes d'intrigue. On avoit remarqué que ce prétendu Médecin étoit le seul dont les femmes se servissent. Cela fit naître des soupçons. On le traduisit devant l'Aréopage pour rendre compte de sa conduite. Agnodice (c'étoit le nom de notre jeune Athénienne) n'eut pas de peine à tirer ses Juges d'erreur. Elle exposa le motif de son déguisement. Cette aventure fut cause qu'on abrogea l'ancienne Loi. Depuis ce tems les femmes eurent permission de présider aux accouchemens (a).

Les Princes alors & les Rois ne dédaignoient pas l'exercice de la Médecine. Presque tous les fameux personnages des siécles héroïques se sont distingués par leurs connoissances dans cet art. On compte dans ce nombre Aristée, Jason, Télamon, Teucer, Pelée, Achille, Patrocle, &c. Ils avoient été instruits par le Centaure Chiron, que ses lumieres & ses connoissances avoient rendu alors l'oracle de la Grece.

(a) Hygin. Fabl. 274. p. 328.

ce. C'eſt particulierement à la connoiſſance des Simples qu'ils s'étoient attachés. On déſigne encore aujourd'hui pluſieurs plantes par le nom de quelques-uns de ces Héros, preuve que dans l'antiquité ils paſſoient pour les premiers qui en euſſent découvert les vertus (a).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

On pourroit joindre à tous ces illuſtres perſonnages Palamède. Ce n'eſt pas qu'il ſe fût appliqué à connoître les ſecrets de la Médecine. Il avoit refuſé d'être inſtruit dans cette ſcience par Chiron. Palamède étoit Fataliſte, & regardoit en conſéquence la Médecine comme une connoiſſance odieuſe à Jupiter & aux Parques. L'exemple d'Eſculape foudroyé l'épouvantoit (b). Mais comme la pénétration de ſon eſprit s'étendoit à tout, il empêcha, dit-on, par ſes bons conſeils que la peſte qui ravageoit toutes les villes de l'Helleſpont & Troye même, n'attaquât perſonne dans le camp des Grecs, quoique le lieu où ce camp étoit aſſis fût très-mal ſain. Palamède, ajoute-t-on, avoit prevû cette peſte ſur ce que les loups deſcendant du mont Ida, ſe jettoient ſur le bétail & même ſur les hommes. Le moyen qu'il employa pour empêcher l'armée des Grecs d'être attaquée de la peſte,

(a) Voy. le Clerc, Hiſt. de la Méd. l. 1. p. 30.
(b) Philoſtrat. Heroic. c. 10. p. 708.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

peste, fut d'ordonner que l'on mangeât peu, & particulierement que l'on s'abstînt de chair. Il enjoignit encore de faire beaucoup d'exercice. Ses conseils eurent, dit-on, tout le succès possible (*a*).

Si ce fait étoit bien prouvé, on pourroit dire que, sur le sujet de la Médecine, Palamède en sçavoit plus que tous les Grecs, sans en excepter Podalire & Machaon. Mais toute cette belle Histoire ne mérite aucune croyance. Je n'aurois eu garde même d'en parler si, toute fausse qu'elle est, elle ne servoit pas à confirmer ce que j'ai dit précédemment sur les découvertes dont quelques Ecrivains Grecs ont voulu faire honneur à leurs Héros. Pour détruire toutes ces traditions, il suffit d'ouvrir Homère dont le témoignage doit être d'un si grand poids pour tout ce qui concerne les tems héroïques. Ce Poëte dit expressément que les Grecs furent la proye des fleches mortelles d'Apollon. On ne voyoit partout, ajoute-t-il, que monceaux de morts sur des buchers qui brûloient sans cesse (*b*).

Je ne dirai qu'un mot de Médée. Cette Princesse a passé dans l'antiquité pour une fameuse Magicienne. Elle n'a dû pro-

(*a*) Philostrat. Heroic. c. 10. p. 710 & 711.
(*b*) Iliad. l. 1. v. 51. & suiv.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

probablement cette mauvaiſe réputation qu'aux connoiſſances qu'elle avoit acquiſes dans la Botanique, & à l'uſage criminel qu'elle n'en fit que trop fréquemment. On lui vit faire quelques cures ſurprenantes. On ſçavoit auſſi que par ſes ſecrets elle s'étoit défaite ſouvent de ceux qui s'étoient attiré ſon inimitié; il n'en fallut pas davantage pour la faire regarder, dans ces tems d'ignorance, comme une Magicienne du premier ordre.

Entre tous les effets merveilleux qu'elle avoit opérés, il n'y en a point de plus célebres que le rajeuniſſement du vieil Eſon, pere de Jaſon ſon amant. Ovide a décrit cette fable d'une maniere très-élégante & très-pathétique (*a*). Pluſieurs Mythologiſtes ont cherché à donner un ſens raiſonnable à ce conte abſurde. Il y en a qui ont crû y entrevoir une expérience dont on s'eſt beaucoup occupé ſur la fin du dernier ſiécle. Je parle de la tranſfuſion du ſang, remede qu'on a tenté pluſieurs fois & qui a toûjours très-mal réuſſi (*b*). D'autres cherchent l'origine de cette fable dans une tradition qui portoit que Médée connoiſſoit des herbes dont la vertu étoit de teindre en noir

(*a*) Métam. l. 7. v. 162. & ſuiv.
(*b*) Bannier Explic. des Fables. t. 6. p. 459 & 460.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

noir les cheveux blancs (a). Mais toutes ces explications ne portent ſur aucun fondement hiſtorique (b).

(a) Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 363. = Voy. le Clerc, Hiſt. de la Médecine. l. 1. p. 65.
(b) Bannier. *loco cit.* p. 460.

ARTICLE SECOND.

Mathématiques.

LES GRECS, dans les ſiécles dont il s'agit préſentement, n'avoient que des notions extrêmement bornées des Mathématiques. Ce qu'ils en connoiſſoient ne mérite certainement pas le nom de ſcience. On eſt toûjours étonné quand on compare les ſiécles brillans de cette nation avec ſes commencemens. Il s'en faut de beaucoup que ſon génie ſe ſoit développé auſſi promptement que celui des Peuples de l'Orient. Oppoſons les Grecs des ſiécles héroïques aux Phéniciens des mêmes ſiécles, & on trouvera preſque autant de différence entre eux qu'entre les Peuples de l'Europe les plus policés, & les nations de l'Amérique au moment qu'on en fit la découverte. Les Grecs n'ont même ſçu mettre à profit que très-

tard

tard les connoissances dont les Colonies de l'Asie & de l'Egypte leur avoient fait part. Quelque imparfaites qu'on suppose ces premieres teintures, le peu d'usage qu'en firent les Grecs pendant près de mille ans sera toujours un grand sujet d'étonnement.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

§. I.

Arithmétique.

IL EST IMPOSSIBLE de donner même des notions vagues & imparfaites de l'état & des progrès de l'Arithmétique dans la Gréce aux siécles héroïques. L'antiquité ne nous fournit aucunes lumieres sur les premieres méthodes que les Grecs ont employées pour faire leurs calculs. Je me contenterai de proposer quelques conjectures sur les symboles arithmétiques usités anciennement chez ces Peuples.

Les Grecs, ainsi que toutes les nations de l'antiquité, n'ont point connu les chifres proprement dits, c'est-à-dire, les caracteres uniquement destinés à exprimer des nombres. Ils faisoient servir à cet usage les lettres de leur alphabeth partagées & rangées en diffé-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

rentes manieres. Il paroît qu'ils désignerent d'abord les nombres par des lettres initiales (*), auxquelles ils substituerent dans la suite les lettres numérales (*a*). Les premieres n'étant, pour ainsi dire, que les abrégés des noms de nombre, on a dû s'en servir avant que de donner aux lettres de l'alphabeth une valeur dépendante non-seulement du rang qu'elles y tiennent, mais encore d'une convention arbitraire qui est sensible dans la façon d'exprimer les unités, les dixaines, les centaines, &c. Cette seconde opération est bien plus compliquée que la premiere. Elle n'a dû s'introduire que lorsqu'on a reçu des Phé-

(*) Cette méthode ne pouvoit avoir lieu dans les cas où une même lettre initiale convenoit à plusieurs noms de nombres différens. Il étoit difficile, par exemple, de faire servir l'*Epsilon*, à désigner les nombres *six*, *sept*, *neuf*, ἓξ, ἑπτὰ, ἐννέα, lorsqu'il étoit question de les exprimer dans un seul & même calcul. Il y auroit eû nécessairement de l'erreur & de la confusion, à désigner ces nombres par la lettre initiale de leur nom. Nous ignorons de quelle façon les Grecs des premiers âges remédioient à cet inconvénient. Mais les monumens qui subsistent encore aujourd'hui, ne nous permettent pas de douter du grand usage qu'ils ont fait, généralement parlant, des lettres initiales des noms de nombres pour en exprimer la valeur d'une maniere abrégée.

(*a*) Voy. les Mém. de l'Acad. des Inscript. t. 23. Mém. p. 416, &c.

Phéniciens les Epiſémons, *Bau*, *Koppa* & *Sampi* (1), qui paroiſſent être venus plus tard en Gréce que la plupart des autres caracteres.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Du

(1) C'eſt le nom que les Grecs donnerent à trois caracteres qu'ils ajouterent aux 24 lettres de leur alphabeth, pour étendre & faciliter la pratique des calculs. Ces caracteres étoient formés ainſi ϛ ϟ Ϡ & déſignoient les nombres 6, 90 & 900. Les 24 lettres de l'alphabet, priſes ſuivant l'ordre qu'on leur avoit donné originairement marquoient les nombres 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 100, 200, 300, 400, 500, 600, 700, & 800. La combinaiſon des huit lettres ι′, κ′, λ′, μ′, ν′, ξ′, ο′, π′, & du *Koppa* ϟ, avec les huit premieres α′, β′, γ′, δ′, ε′, ϛ′, ζ′, η′, θ′, & avec l'épiſemon *Bau* ϛ, ſervoit à exprimer tous les nombres intermédiaires entre 10 & 20, entre 20 & 30, & ainſi de ſuite juſqu'à 100. Enfin les huit dernieres lettres ρ′, σ′, τ′, υ′, φ′, χ′, ψ′, ω′, & le *Sampi* Ϡ, en ſe combinant tant avec les ſeize précédentes & les deux premiers épiſémons, qu'avec les combinaiſons des huit premieres augmentées du *Bau*, & des huit intermédiaires, augmentées du *Koppa*, exprimoit tous les nombres qui ſont entre 100 & 200, entre 200 & 300, &c. juſqu'à 1000. Tous ces caracteres tant ſimples que compoſés étoient ſurmontés d'un accent.

Pour exprimer tous les nombres qui ſont entre 1000 & 1,000000, on n'employoit point de nouveaux ſymboles numériques, on ſe contentoit ſeulement de tranſporter l'accent à la partie inférieure du caractère, qui ſans cela n'auroit déſigné que des unités, des dixaines ou des centaines; cette nouvelle poſition de l'accent déterminoit ce caractere à repréſenter des unités, des dixaines & des centaines de mille.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Du tems d'Hérodien, la premiere façon de compter exiſtoit encore dans les loix de Solon, & ſur d'anciennes colonnes (*a*). Elle ſe perpétua chez les Athéniens; mais comme elle avoit été inſenſiblement abandonnée par les autres villes de la Gréce, de-là vient que des Grammairiens, tels que Terentius Scaurus, & Priſcien, n'en parlent que comme d'un uſage particulier aux Athéniens (*b*).

Il eſt clair cependant que dans les commencemens, cet uſage a dû être commun à tous les Peuples de la Gréce. On en trouve des preuves dans quelques fragmens de très-anciennes Inſcriptions (*c*). Mais il faut convenir en même tems que l'autre façon de compter, c'eſt-à-dire, par lettres numérales, s'eſt introduite de fort bonne heure dans pluſieurs cantons de la Gréce (*d*).

J'euſſe déſiré pouvoir m'étendre davantage ſur l'origine & l'état de l'arithmétique chez les Grecs dans ces tems re-

(*a*) Voy. ſon Traité περὶ τῶν ἀριθμῶν.

(*b*) Terent. Scaurus. *de* Orth. p. 2258. Edit. de Putſ. = Priſcus, de Fig. num. p. 1345. = Acad. des Inſcript. t. 23. Mém. p. 417.

(*c*) Voy. Acad. des Inſcript. t. 23. Mém. p. 416 & 417.

(*d*) Ibid. *loco cit.*

reculés. Le silence des Auteurs anciens ne me l'a pas permis. Il seroit bien difficile d'y suppléer par des conjectures, qui d'ailleurs auroient nécessairement le défaut d'être très-incertaines & très-arbitraires. L'Astronomie va fournir plus de matiere à nos recherches.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

§. II.

Astronomie.

RIEN ne marque mieux le peu de dispositions des anciens Grecs pour les sciences, que l'état d'imperfection dans lequel l'Astronomie a langui chez eux pendant tant de siécles. Il est certain qu'au tems dont nous parlons présentement, & encore bien postérieurement après, leur Calendrier étoit très-imparfait. C'est sans doute parce que les Grecs ne se sont adonnés qu'assez tard à l'Agriculture, & qu'ils ont été très-long-tems sans entreprendre des navigations de long cours (*a*).

Il paroît cependant que cette nation n'a

(*a*) Voy. *supra*, Liv. II. &c. & *infra* Liv. IV. Chap. IV.

II. Part. Depuis la mort de Jacob jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

n'a jamais manqué d'Astronomes. La plupart des fameux personnages des siécles héroïques ont passé pour s'être appliqués à l'étude du Ciel. Il n'y en a presque aucun, auquel on n'ait attribué quelques découvertes Astronomiques (*b*). Si l'on en croyoit même Philostrate, Palamède auroit été assez instruit de cette science, pour expliquer la cause des éclipses du soleil (*c*). Je me suis déja assez expliqué sur ce qu'on devoit penser des prétendues découvertes de ce Héros; ce seroit donc perdre du tems que de s'y arrêter davantage.

Il y a bien de l'apparence, que, dans les commencemens, les Grecs ne comptoient les années que par les saisons, encore n'y avoit-il pas à cet égard d'uniformité entre les différens Peuples de la Gréce. Les Arcadiens, qui passoient pour les premiers qui eussent cherché à se former un Calendrier, firent orginairement l'année de trois mois, & ensuite de quatre. Les Argiens & les Acarnaniens en donnerent six à la leur (*d*).

On

(*b*) Voy. Lucian. de Astrol. t. 2. p. 764. & suiv. = Achill. Tat. Isag. *init.*

(*c*) Heroic. c. 10. p. 709.

(*d*) Plin. l. 7. c. 48. p. 403. = Censorin. c. 19. = Solin. c. 1. p. 4. = Plut. *in* Numa. p. 72. B. = Stob. Eclog. Phys. p. 21. = August. de Civit. Dei. l. 15. c. 12. p. 129. = Macrob. Saturn. l. 1. c. 12. p. 242.

II. Part. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

On ne peut point fixer le siécle auquel les Grecs parvinrent à accorder, d'une maniere un peu raisonnable, la durée de leurs années avec le cours des saisons. Anciennement leurs années étoient purement lunaires (*b*). Les Grecs ne dûrent pas tarder à sentir combien cette maniere de partager le tems étoit irréguliere. En moins de dix-sept de ces années, l'ordre de la nature se trouvoit absolument renversé; l'été prenant la place de l'hyver, & l'hyver celle de l'été. Il fallut remédier à ces inconvéniens. Les Grecs imaginerent successivement différentes Périodes ou Cycles, pour faire concourir la durée de leurs années avec le retour périodique des saisons, mais ils manquoient des connoissances les plus essentielles, & sans lesquelles il n'est pas possible de réussir dans une semblable entreprise. Nous en avons une preuve bien marquée dans la nature même de ces Périodes. La premiere fut la *Diététide*.

Cette Période supposoit que 25 révolu-

(*a*) Solin. c. 1. p. 4. = Suid. *in* Ἐνιαυτὸς, t. 1. p. 747. = Macrob. Saturn. l. 1. c. 12. p. 242, c. 13. p. 251.

On en verra d'ailleurs la preuve dans ce que nous allons rapporter de leurs anciennes périodes, qui supposent nécessairement des années lunaires de 354 jours.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

lutions lunaires répondoient exactement à deux révolutions solaires. En partant de ce faux principe, les Grecs crurent avoir trouvé le vrai moyen de ramener les différens mois de leur année à la même saison, en intercalant un treizieme mois de deux ans en deux ans, de façon que les années fussent alternativement de douze & de treize mois (*a*). Ils appellerent cette Période *Diètéride* ou *Triètéride*, c'est à dire, Période de deux ans, ou Période de trois ans, parce que cette intercalation n'avoit lieu que chaque troisieme année, après deux années révolues (*b*).

Les Grecs ne furent pas long-tems sans reconnoître les imperfections de cette réforme (1). Ils imaginerent alors de doubler l'intervalle de l'intercalation du treizieme mois, & de ne faire cette intercalation qu'après quatre ans révolus, ou ce qui est la même chose, au commencement de chaque cinquieme année. C'est de-là que cette seconde Période prit les noms de *Tétraètéride* & de *Pentaètéride* sous lesquels

(*b*) Censorin. c. 18.
(*c*) Ibid.
(1) Le Diètéride excédoit d'environ sept jours la durée de deux années solaires. Elle opéroit par conséquent 28 jours, c'est-à-dire, près d'un mois d'erreur tous les huit ans.

quels elle a été également connue (*a*). Enfin, comme la Tetraètéride étoit encore plus défectueuse que la Diétéride (1), les Grecs en inventerent une troisieme que l'on nomma *Octaëtéride*, ou *Ennéatéride*, eu égard à ce que ce nouveau Cycle recommençoit chaque neuvieme année (*b*). Les Auteurs sont partagés sur la maniere dont l'intercalation se pratiquoit dans cette troisieme Période. Les uns disent qu'on intercaloit trois mois après huit années révolues; d'autres disent que les Grecs omettoient tous les huit ans un mois intercalaire, & que c'est en cela que consistoient leurs Octaètérides (*c*). Macrobe prétend qu'ils avoient sept années communes de 354 jours chacune, & que la huitieme ils intercaloient les 90 jours

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

(*a*) Censor. c. 18.

(1) Il s'en falloit de 15 jours ou 15 jours & demi que 49 mois lunaires ne fissent quatre années solaires. Ainsi la Tétraètéride faisoit trente à trente & un jours d'erreur tous les huit ans, près de trois jours de plus, par conséquent, que la Diétéride. Mais le dérangement opéré par cette période, se faisoit dans un ordre tout opposé. La Diétéride reculoit le retour de chaque mois, par rapport à la saison à laquelle il appartenoit, & la Tétraètéride au contraire l'avançoit.

(*b*) Censor. c. 18.

(*c*) Newton, Chronologie des Grecs, p. 78. & 79.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

jours dont huit années solaires surpassent huit années lunaires (c).

Je pense que l'*Ennéatéride* avoit lieu dans la Gréce dès le tems de Cadmus. Nous voyons en effet, que sous ce Prince il est question d'une *Grande année* & que cette *Grande année* étoit de huit ans (a). On n'ignore pas que les Anciens par ces *grandes années* entendoient des Périodes imaginées pour réformer la durée des années ordinaires, & les ramener à l'ordre des saisons & à la révolution des Astres. Je crois encore entrevoir des traces de cette période dans la maniere dont les Anciens disent que Minos publia ses loix (b). L'emploi de tous ces différens cycles prouve sensiblement quelle étoit alors l'ignorance & l'incapacité des Grecs en Astronomie.

Par la suite ils s'appliquerent à trouver des moyens plus propres à régler avec exactitude la durée de leurs années. Les anciennes Annales de la Gréce attribuoient à une réponse de l'oracle de Delphes ces premieres recherches. L'oracle ayant dit qu'il falloit célébrer les fêtes solemnelles non-seulement suivant l'u-

(a) Saturn. l. 1. c. 13. p. 251. = Voy. aussi Suidas, *in* Ἐνιαυτὸς, t. 1. p. 747.

(b) Apollod. l. 3. p. 137.

(c) Voy. Marsh. p. 613.

l'usage de la patrie, mais que de plus il falloit y observer *trois choses* (1), les Grecs crurent que par ces *trois choses*, l'Oracle leur ordonnoit d'avoir égard aux jours, aux mois & aux années; ils s'imaginerent que pour cet effet ils devoient régler les années sur le cours du soleil, & les mois sur celui de la lune (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hebreux.

Les Auteurs de qui nous tenons ce fait, ne nous apprennent point le tems auquel on se mit en devoir de se conformer aux ordres de l'Oracle; mais il est certain qu'il se passa plusieurs siécles avant que les Grecs fussent instruits des moyens propres à les conduire au but qu'ils se proposoient.

Selon le témoignage même de leurs Ecrivains les plus estimés, ces Peuples avant le regne d'Atrée n'avoient pas encore fait attention au mouvement propre du soleil d'Occident en Orient. Ce Prince, disent-ils, fut le premier qui en instruisit les Grecs (*b*). On n'ignore pas que le regne d'Atrée n'a précédé que de seize ans la guerre de Troye. Philostrate, en même tems qu'il veut faire honneur à Palamède des connois-

san-

(1) Κατα τ'.

(*a*) Gemin. *apud* Petav. Uranol. c. 6. p. 32.

(*b*) Strabo, l. 1. p. 43. = Lucian. de Astrol. t. 2. p. 365 & 366. = Achill. Tat. Isag. p. 140.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

sances les plus relevées, est forcé d'avouer qu'alors on n'avoit ni regles ni mesures pour les mois & pour les années (a). Il doit donc passer pour constant que toutes les pratiques dont les Grecs se servoient dans les tems héroïques, étoient très-imparfaites.

Quelques Modernes néanmoins se sont imaginés que l'entreprise des Argonautes avoit fait faire de grands progrès à l'astronomie dans la Gréce. Les hazards d'une navigation longue & dangereuse sur des mers inconnues forcerent, dit-on, les Grecs à s'appliquer avec une grande attention à connoître l'état du ciel. On a même été jusqu'à avancer qu'au tems de l'expédition des Argonautes on avoit chargé le fameux Centaure Chiron de réformer l'ancien Calendrier de la Gréce qui manquoit d'exactitude. Chiron, continue-t-on, dressa un nouveau calendrier pour l'usage des Argonautes deux ans avant leur expédition. Il forma même les constellations afin de faciliter le voyage de ces Héros. On a fait plus: on a voulu assigner dans quels points du Ciel Chiron avoit fixé les points des équinoxes & des solstices (b).

Une opinion aussi contraire à tout ce que

(a) Heroic. c. 10. p. 709.
(b) Newton, Chron. des Grecs, p. 85-87-89. & suiv.

que l'hiſtoire ancienne nous apprend du peu de connoiſſance que les Grecs avoient de l'Aſtronomie, aux tems héroïques, n'a pas manqué d'être relevée. On en a démontré la fauſſeté d'une maniere aſſez palpable pour qu'il ne ſoit pas néceſſaire d'y inſiſter de nouveau. Cependant afin de ne rien omettre ſur une matiere auſſi intéreſſante, je vais expoſer en peu de mots les moyens par leſquels on a combattu un ſyſtéme ſi oppoſé à l'hiſtoire & la raiſon. Je ne ferai qu'abréger ce qu'en ont déja dit deux Auteurs très célebres & très-connus (*a*), en ajoutant ſeulement quelques réflexions à leurs raiſonnemens.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Juſqu'à préſent on n'avoit regardé Chiron que comme un Theſſalien très-verſé dans la Botanique. A cet égard on s'étoit conformé au témoignage unanime de toute l'antiquité. Elle n'a jamais parlé de Chiron que comme d'un Médecin qui connoiſſoit mieux que tous ſes contemporains l'uſage des plantes, ſur-tout de celles qui ſervent à la guériſon des playes. Il y a plus: on ſçait que Jaſon fut élevé par Chiron (*b*). Ce Cen-

(*a*) Le P. Hardouin, Differt. ſur la Chron. de M. Newton. Elle eſt inſerée dans les Mémoires de Trévoux, Septem. 1729. Art. 87. = Bannier, Explicat. des Fables, t. 6. p. 342. & ſuiv.

(*b*) Le Scholiaſte de Pindare, rapporte pour le prouver deux vers d'Héſiode. Nemea 3. *ad* Verſ. 92.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Centaure, disent les Anciens, fit part à son disciple de toutes ses connoissances, & particulierement de la Médecine. Ils ajoutent même que Chiron donna par ce motif le nom de Jason à ce Héros, au lieu de celui de Diomède qu'il portoit auparavant (*a*). On ne voit point que dans ces anciennes traditions il soit parlé en aucune façon de l'Astronomie. Sur quelle autorité s'est donc appuyé un Auteur moderne pour faire de Chiron une Astronome capable de dresser un Calendrier, & de fixer le véritable état du Ciel, sur-tout dans les siécles dont il s'agit? On se fonde sur un fragment d'un Poëte inconnu, rapporté par Clément d'Alexandrie (*b*). Mais encore, que dit ce passage qui fait l'unique base du système que nous combattons? Le voici, traduit à la lettre, afin qu'on puisse juger si une pareille autorité est capable de détruire le suffrage unanime de l'antiquité. „ Hermippus de Béryte „ donne le nom de sage à Chiron le „ Centaure, & celui qui a écrit la Ti- „ tano-machie rapporte qu'il a le pre- „ mier appris au genre humain à vivre „ selon la justice, en lui montrant la „ force du serment, les sacrifices joyeux,

(*a*) Id. Pyth. 4. *ad* Vers. 211.
C'est ce que dit aussi le Scholiaste d'Apollonius, l. 1. v. 554.
(*b*) Strom. l. 1. p. 360 & 361.

„ yeux, ou d'actions de graces & les „ figures du ciel (*a*)".

II. Part. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Sans parler de l'aſſortiment biſarre de ces trois ſortes de connoiſſances, ſans vouloir diſcuter l'autorité d'un Poëte inconnu & dont les Anciens ne nous ont preſque rien tranſmis, ce qu'il dit même peut-il nous faire conclure que Chiron ait été aſſez ſçavant en Aſtronomie pour ranger toutes les étoiles ſous différens Aſtériſmes? Voit-on dans le paſſage en queſtion que ce Centaure ait réformé le calendrier en faveur des Argonautes, & enfin qu'il ait fixé les quatre points des ſolſtices & des équinoxes au milieu, c'eſt-à-dire, au quinzieme degré du Cancer & du Capricorne, du Bélier & de la Balance.

Tout ce que l'on pourroit, ce me ſemble, conclure de plus naturel de ce paſſage, c'eſt que Chiron joignoit à la connoiſſance de la Botanique, cette ſorte d'aſtronomie qui concerne le coucher & le lever héliaque de quelques conſtellations, telles que les Hyades, les Pléïades & Orion, dont l'apparition fournit des pronoſtics ſur les vents, les tempêtes, la pluye & les autres accidens funeſtes à l'agriculture. Il pouvoit connoître auſſi que l'obſervation des

(*a*) Σχήματα Ὀλύμπια. Clem. Alex. *loco cit.*

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

des étoiles voisines du Pole est utile dans la navigation. Peut-être aura-t-il donné quelques instructions aux Grecs sur ces objets. C'est le point, sans doute, auquel se réduisoient les connoissances célestes de Chiron. L'état où étoit alors l'astronomie dans la Gréce, ne permet pas d'en douter. Ces connoissances, au reste, étoient assez bornées, & ne mettoient pas celui qui les possédoit en état d'exécuter tout ce dont on a voulu faire honneur à Chiron (1).

Il faut d'ailleurs avoir fait bien peu d'attention à la maniere dont les Grecs navigeoient, aux tems héroïques, pour imaginer que les Argonautes eussent besoin d'un Calendrier qui marquât exactement le lever, le coucher, & la position des étoiles. Les Grecs ne faisoient alors que caboter, c'est-à-dire, naviger le long des côtes. Il ne s'agissoit point dans

(1) Ce qu'ajoute Clément Alexandrin, d'Hyppo, fille de Chiron, qu'Ovide, pour le dire en passant, nomme Ocyroé, confirme l'explication que je viens de donner des connoissances Astronomiques de Chiron. Hyppo, fille de ce Centaure, dit Clément, ayant épousé Eole, le même chez qui arriva Ulysse, enseigna à son mari la science de son pere, c'est-à-dire, la contemplation de la nature. Euripide, ajoute-t-il, dit de cette Hyppo, qu'elle connoissoit & prédisoit les choses Divines par les oracles & par le lever des étoiles. *Strom.* l. I. p. 361.

dans l'entrepriſe des Argonautes de s'élever en pleine mer; leur objet étoit de faire le trajet de la Theſſalie à la Colchide. De quel uſage auroit donc pû leur être le prétendu Calendrier de Chiron? Suppoſera-t-on que ces Aventuriers ſçavoient prendre la hauteur des étoiles pour connoître celle du lieu où ils étoient? Ce que je dirai dans le Livre ſuivant, ſur la manœuvre des Grecs aux ſiécles héroïques, fera ſentir combien ils étoient incapables d'une pareille opération. On y verra que, même du tems d'Homère, c'eſt-à-dire, plus de 300 ans après l'époque dont il s'agit actuellement, la grande Ourſe étoit le ſeul guide que connuſſent leurs Pilotes (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Voilà, je crois, des preuves plus que ſuffiſantes pour détruire toutes les imaginations qu'on a débitées ſur le Calendrier dreſſé par Chiron. S'il étoit néceſſaire d'y ajouter quelques réflexions, les ſeuls écrits d'Homère & d'Héſiode en fourniroient aſſez pour renverſer le ſyſtême que nous combattons. Homère qui dans ſes Poëmes a eu tant d'occaſions de parler des aſtres, & qui en effet en parle très-ſouvent, ne nomme cependant que ſix Conſtellations, la *grande Ourſe*, *Orion*, *le Bouvier*, *les Hya-*

(*a*) Liv. IV. Chap. IV.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Hyades, les Pléïades & le grand Chien. C'eſt une forte préſomption que, même de ſon tems, les Grecs n'en connoiſſoient pas davantage. Dans la deſcription qu'il fait du bouclier d'Achille, où il dit que Vulcain, entre autres ſujets, avoit repréſenté toutes les Conſtellations dont le Ciel eſt couronné (*a*), on ne voit pas qu'il en marque un plus grand nombre.

Si d'Homère nous paſſons à Héſiode, on verra que le nombre des Conſtellations connues des Grecs n'étoit pas augmenté de ſon tems. Ce Poëte ne fait mention que de celles dont il eſt parlé dans Homère. Car Sirius & Arcturus (*b*) dont les noms ſe trouvent dans ſes écrits, & dont on ne voit aucune trace dans ceux d'Homère, ne ſont que deux étoiles particulieres, qui font partie, l'une du grand Chien, & l'autre du Bouvier. Anacréon, quoique fort poſtérieur à Homère & à Héſiode, ne nomme qu'une Conſtellation de plus que ces deux Poëtes (1). Enfin, qu'on examine

(*a*) Ἐν καὶ τὰ τεύχεα πάντα τά τ' ἀμφὶς ἐστεφάνωται. Iliad. l. 18. v. 485.

(*b*) Opera. v. 609 & 610.

Ce nom Σείριος donné au grand Chien, & celui d'Ἀρκτοῦρος, donné au Bouvier, font ſoupçonner qu'Héſiode n'eſt pas tout-à-fait auſſi ancien qu'Homère.

(1) C'eſt la petite Ourſe. On voit qu'elle étoit con-

mine tous les anciens Auteurs Grecs qui ont eu occaſion de parler des Conſtellations, on verra qu'ils n'en connoiſſoient point d'autres que les deux Ourſes, Orion, le Bouvier & les Pléïades.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

A l'égard du Zodiaque, il n'en eſt fait mention dans aucun Ecrivain de l'Antiquité. On ne trouve ce terme employé que dans des Auteurs aſſez recens (1); nous ne devons pas en être étonnés. Il eſt certain qu'avant Thalès les Grecs n'avoient aucune idée de l'Aſtronomie enviſagée comme ſcience (a). Si même on s'en rapporte à Pline, Anaximandre auroit été le premier qui leur

connue de ſon tems, parce qu'il ſe ſert du plurier ἄρκτους, au lieu du ſingulier ἄρκτος, qu'Homère & Héſiode employent toujours conſtamment.

C'eſt Thalès, comme on le dira dans la 3me Partie, qui apprit aux Grecs à connoître la petite Ourſe.

(1) Il n'eſt ni dans Platon ni dans Ariſtote. On ne le trouve point non plus dans le Poëme de la Sphère qui nous eſt reſté ſous le nom d'Empedocle. *Apud* Fabric. Bibl. Græc. t. 1. p. 477.

Il eſt vrai que dans le traité *de Mundo*, inſéré dans les Ouvrages d'Ariſtote, on voit le mot Ζωδια employé pour déſigner les douze ſignes. Mais tous les Critiques conviennent aujourd'hui que ce traité n'eſt pas d'Ariſtote.

Aratus eſt l'Auteur le plus ancien qui ait déſigné le Zodiaque par le terme Ζωιδιος κυκλος. Aratus vivoit vers l'an 270. avant J. C.

(a) C'eſt ce qu'on prouvera dans la 3me Partie.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

leur auroit fait connoître l'obliquité de l'Ecliptique (*a*), découverte que je crois cependant devoir rapporter à Thalès (*b*). Pline nous apprend encore que Cléoſtrate a été le premier parmi les Grecs qui ait fait connoître les différens ſignes qui compoſent ce cercle de la Sphère (*c*); & de la maniere dont Pline s'exprime, on voit que ce ne fut que quelques tems après Anaximandre (*d*).

Il me paroît donc démontré, que dans les ſiécles qui ſont préſentement notre objet, & même long-tems après, les Grecs ne connoiſſoient que celles des Conſtellations dont l'obſervation eſt la plus néceſſaire pour l'agriculture. Ce n'a été que ſucceſſivement & à la longue qu'ils ſont parvenus à reconnoître & à déſigner la plupart des Conſtellations, dont on veut nous faire croire que le prétendu Planiſphère de Chiron étoit compoſé. On aura lieu de s'en convaincre encore mieux par l'expoſition que je ferai dans le Tome ſuivant, de l'état où étoit alors l'Aſtronomie dans la Gréce.

D'ailleurs les noms par leſquels les Grecs

(*a*) L. 2. ſect. 6.
(*b*) Voy. ce qui eſt dit ſur ce ſujet 3me Part.
(*c*) Plin. l. 2. ſect. 6.
(*d*) Ibid.

Grecs ont désigné les Constellations suffiroient seuls, à mon avis, pour prouver que loin d'avoir été inventées avant l'expédition des Argonautes, elles n'ont pû l'être au contraire que postérieurement à cette époque. De l'aveu des partisans du système que nous combattons, la plupart de ces noms ont un rapport direct avec cette expédition (a), & en ce point nous sommes parfaitement d'accord. Nous ne différons qu'en ce qu'ils supposent que les Grecs avoient formé leurs Constellations avant le voyage des Argonautes. Nous prétendons au contraire qu'elles n'ont pû l'être que depuis cet événement, & nous le prouvons par les noms de plusieurs Constellations, tels que celui du Dragon qui gardoit la toison d'or, de la coupe de Médée, de Castor & Pollux, & de Chiron lui même. Ces noms supposent nécessairement l'expédition des Argonautes devenus déja célebre par le succès.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hebreux.

A l'égard du navire Argo, l'une des principales Constellations du Planisphère Grec, il n'y a pas d'apparence qu'elle ait été formée dans la Gréce. On n'y peut appercevoir qu'une partie des étoiles qui la composent. Je serois assez porté à croire que cette Constellation est l'ou-

(a) Newton. Chron. des Grecs, p. 87.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

l'ouvrage des Aſtronomes Grecs établis à Alexandrie ſous les Ptolémées. Le nom de *Canopus*, donné à la plus brillante étoile de cet Aſtériſme, paroît l'indiquer aſſez poſitivement. Perſonne n'ignore que ce mot eſt purement Egyptien. C'étoit le nom d'un Dieu très-célebre & très révéré dans l'Egypte (*a*).

Enfin eſt-il bien prouvé que dans les tems dont il s'agit, les Grecs déſignaſſent même les Conſtellations qu'ils connoiſſoient, par les noms qui ſont reſtés aujourd'hui en uſage dans notre Aſtronomie? Ne voyons-nous pas au contraire que ces noms & ces figures ont ſouffert beaucoup de variations chez ces peuples? La grande Ourſe, que par la ſuite ils ont nommée *Hélicé*, n'eſt jamais appellée qu'*Arctos* par Homère & par Héſiode (1). La conſtellation du Bouvier, appellée par Homère Bootés, & Arcturus par Héſiode, a été nommée depuis Arctophylax, *le gardien de l'Ourſe* (*b*). Celle du Taureau ne portoit point auſſi dans les premiers tems, chez les

(*a*) Voy. Plut. de Iſide & Oſiride, p. 359. E. = Voſſ. de Idol. l. 1. c. 31.

(1) Outre les noms d'Ἄρκτος, d'Ἄμαξα & d'Ἑλίκη, donnés par les Grecs à la grande Ourſe, on voit qu'ils la déſignoient encore par celui d'Ἄγανα. Heſychius *in voce* Ἄγανα.

(*b*) Voy. Hygin. Poët. Aſtron. l. 2. n. 2. p. 360.

les Grecs, le nom de cet animal. Ils nommerent originairement cette Conſtellation *le gardien des termes* (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Mais quelle a donc été l'origine des noms & des figures que les Grecs avoient donnés anciennement aux Conſtellations? A quelle cauſe rapporter les changemens qu'ils y ont faits? C'eſt une queſtion que je traiterai dans une Diſſertation particuliere. J'y expoſerai mes conjectures ſur l'origine des noms par leſquels les premiers Peuples avoient originairement déſigné les Conſtellations. J'y rendrai compte auſſi des changemens que ces noms ont reçus chez les Grecs, & des motifs qui les ont occaſionnés (*b*). Je me crois par cette raiſon diſpenſé d'entrer préſentement dans aucun détail ſur cet objet.

A l'égard des Planètes, il eſt certain qu'aux tems dont nous parlons, les Grecs ne connoiſſoient encore que Vénus. C'eſt la ſeule Planète en effet dont il ſoit parlé dans les Ecrivains de la haute antiquité. Mais la découverte de Vénus n'a conduit que très tard les Grecs

(*a*) Sphæra Empedocl. v. 98. & ſuiv. = Voy. Hygin. Poët. Aſtron. l. 2. où il a rapporté tous les différens noms donnés aux Conſtellations par les Grecs.

(*b*) Voy. à la fin de ce Volume la 1. Diſſertation ſur les noms des Conſtellations.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

Grecs à la connoiſſance des autres Planètes. C'eſt un fait dont je donnerai la preuve dans le Tome ſuivant. On y verra que juſqu'au moment où Eudoxe & Platon revinrent d'Egypte, les Grecs n'avoient aucune idée du mouvement propre des Planètes. Il eſt aiſé de s'en convaincre, quand on fait réflexion que, du tems de Pythagore, ces Peuples croyoient encore que Vénus du matin & Vénus du ſoir, étoient deux Planètes différentes. Ce fut Pythagore qui les tira d'une erreur auſſi groſſiere.

Les faits que je viens d'expoſer me paroiſſent ſuffire pour donner une idée de l'état de l'Aſtronomie chez les Grecs, aux tems héroïques. Les inductions qu'on en peut tirer ſe préſentent, pour ainſi dire, d'elles-mêmes.

§. III.

De la Géométrie, de la Méchanique & de la Géographie.

JE NE m'arrêterai point à rechercher quelles pouvoient être les connoiſſances que les Grecs avoient de la Géométrie, de la Méchanique & de la Géographie dans les ſiécles que nous parcou-

parcourons présentement. Les faits que l'Histoire ancienne, & Homère en particulier, fournissent sur cette époque, prouvent que les Grecs avoient alors quelques notions des pratiques fondamentales de ces différentes sciences. J'ai fait voir ailleurs que sans une pareille connoissance, il n'y a pas de société politique qui pût subsister. Mais déterminer précisément l'état où étoient, aux siécles héroïques, les Mathématiques dans la Gréce, c'est ce qui n'est pas possible. Les Auteurs anciens ne nous ont rien transmis de détaillé ni de précis sur cet objet. Je ne crois donc pas devoir même essayer de le traiter. Je ne pourrois que répéter la plupart des conjectures que j'ai proposées dans la premiere Partie de cet Ouvrage, sur l'origine & le dévelopement des Sciences. On n'a qu'à se rappeller ce que j'en ai dit, on verra que presque toutes les réflexions que j'ai faites alors sur les premiers Peuples, peuvent parfaitement bien s'appliquer aux Grecs des siécles héroïques. Il sera mieux, je crois, de proposer quelques idées sur les causes qui ont arrêté si long-tems le progrès des Sciences dans la Gréce.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Je l'ai déja dit, mais je ne crains point de le répéter, il est toujours étonnant que des peuples auxquels on ne sçauroit contester la gloire d'avoir porté au plus

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

haut degré les Arts & les Sciences; que des Peuples regardés aujourd'hui, & avec raison, comme nos maîtres & nos modèles dans toutes les connoissances qui élèvent & distinguent l'esprit humain, aient été si long-tems bornés à des notions extrêmement grossières. Depuis l'époque de l'établissement des premieres Colonies de l'Asie & de l'Egypte dans la Gréce, jusqu'au tems de Thalès, c'est à-dire, pendant plus de mille ans, les Grecs n'ont fait aucun progrès dans les Sciences que les peuples de l'Orient leur avoient communiquées. Les relations continuelles que la Gréce a entretenues avec l'Egypte & la Phénicie paroîtroient avoir dû contribuer à étendre & à développer le germe des premieres connoissances. Ce commerce néanmoins avec des peuples si éclairés, ne fit point l'effet que naturellement il auroit dû produire. Les premieres semences furent étouffées. Essayons de rendre raison des causes qui ont occasionné ce retard & cette inaction. En examinant l'état où étoit la Gréce dans les siecles qui fixent présentement nos regards, & en réfléchissant sur les événemens qui s'y sont passés alors, on sentira qu'il n'étoit gueres possible aux Grecs de perfectionner les premieres connoissances qu'ils avoient reçues de l'Asie & de l'Egypte.

Il

Il eſt, je crois, démontré par tout ce que l'hiſtoire peut nous fournir de lumieres ſur l'origine & le progrès des ſciences, qu'elles n'ont commencé à acquérir une ſorte de perfection que dans les Etats un peu conſidérables (*a*) La Gréce aux ſiécles héroïques, & long-tems encore après, comptoit preſque autant de royaumes que de villes. On ſent aiſément quelle devoit être la foibleſſe de ces ſortes d'Etats. Ce qu'il pouvoit y avoir d'habitans devoit être uniquement occupé du ſoin de ſa conſervation. Dans une pareille poſition, difficilement les ſciences euſſent-elles fait quelques progrès.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Une nation d'ailleurs ne peut cultiver les Sciences, qu'autant qu'elle jouit d'une tranquillité dont la Gréce fut bien éloignée de goûter les douceurs dans les tems héroïques (*b*). En butte aux courſes & aux ravages des étrangers, tourmentée par des diviſions & des guerres inteſtines, engagée à porter ſes armes dans des climats éloignés; expoſée enfin à une des plus funeſtes révolutions, comment ſes peuples auroient-ils pû ſe livrer au repos & à l'étude ſuivie qu'exigent les Sciences & les Arts? Ex-

(*a*) Voy. la Prem. Part. Liv. III. Chap. II. Art. VI.

(*b*) Voy. Thucyd. l. 1. n. 12.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Expoſons, pour le prouver, un tableau ſuccint, mais exact, des différentes révolutions dont cette partie de l'Europe fut alors agitée.

On vient de voir qu'il n'y avoit point autrefois dans la Gréce d'Etats floriſſans; il n'y avoit en conſéquence ni ſureté, ni tranquillité dans cette partie de l'Europe. Ce pays tout ouvert alors & ſans défenſe ſe trouvoit en proye à l'avidité des Peuples voiſins qui venoient à chaque inſtant l'attaquer, & le ſaccager. Dans ces tems malheureux les habitans s'éloignoient, autant qu'ils le pouvoient, des bords de la mer par la crainte des Pirates (*a*). Il n'y avoit guères plus de ſureté dans l'intérieur des terres. Les Peuples s'entre-pilloient, & ſe chaſſoient mutuellement de leurs habitations. Auſſi étoient-ils obligés d'avoir toujours les armes à la main (*b*): on ne pouvoit donc ni commercer, ni même cultiver les terres (*c*).

Les différentes Colonies, qui de l'Aſie & de l'Egypte vinrent s'établir dans la Gréce vers le commencement des ſiécles que nous parcourons maintenant, la tirerent des horreurs où elle étoit alors

(*a*) Thucyd. l. 1. n. 7. = Philocor. *apud* Strab. l. 9. p 109.
(*b*) Thucyd. l. 1 n. 5. 6 7-12 & 17.
(*c*) Voy. *infrà*, Liv. IV. Chap. IV.

alors en proye. Les conducteurs de ces nouvelles peuplades communiquerent aux Grecs des connoiſſances dont ces Peuples avoient toujours été privés, ou qu'ils avoient au moins abſolument négligé de cultiver. On bâtit des villes dans des endroits avantageux, & commodes en même tems pour le trafic. On trouva auſſi les moyens d'habiter les côtes avec quelque ſureté. Les places maritimes, en s'enrichiſſant, s'augmenterent peu-à-peu: les plus puiſſantes ſe fermerent de murailles, & ſe mirent à l'abri des incurſions (*a*). C'eſt ainſi que la Gréce commença inſenſiblement à s'inſtruire & à ſe policer.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Mais l'eſprit de diſcorde s'empara preſque en même tems des différens Etats, qui ſe formerent alors dans chaque canton. Sans entrer dans le détail de quantité de petites hoſtilités inteſtines, les deux guerres de Thèbes, dont la derniere finit par la ruine de cette ville, mirent elles ſeules toute la Gréce en combuſtion. L'expedition des Argonautes, qui enſuite occupa dans des pays lointains l'élite & la fleur de la Nation, la ligue qui ſe forma peu de tems après pour détruire Troye, la révolution enfin que cauſa le retour des Héraclides dans le Péloponèſe, ne donne-

(*a*) Thucyd. l. 1. n. 7 & 8.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

nerent pas aux Grecs le tems de reſpirer. La guerre de Troye avoit occaſionné dans la Gréce les plus grands déſordres (*a*); mais la révolution qui rendit les Héraclides maîtres du Péloponèſe eut des ſuites encore plus funeſtes. Ce dernier événement replongea la Gréce dans un état de barbarie peu différent de celui d'où l'avoient fait ſortir les colonies de l'Egypte & de l'Aſie.

On peut ſe rappeller ce que j'ai déja dit dans le premier Livre ſur les efforts que firent, 80 ans après la priſe de Troye, les deſcendans d'Hercule pour rentrer dans le Domaine de leurs Ancêtres (*b*). Après différentes tentatives, ils parvinrent enfin à ſe rendre maîtres du Péloponèſe. Le ſuccès de leur entrepriſe jetta la Gréce dans le plus grand trouble & dans la plus grande confuſion. Preſque tous les anciens habitans furent chaſſés de leurs premieres demeures. Le mouvement fut général. Ce ne fut pas à ces calamités que ſe bornerent les mauvais effets que produiſit cet événement. Les troupes dont les deſcendans d'Hercule ſe ſervirent, étoient compoſées, pour la plus grande partie, de Doriens de Theſſalie (*c*). Ces peuples groſ-

(*a*) Voy. *infrà*, Liv. V. Chap. III.
(*b*) Chap. IV. Art. IV.
(*c*) Thucyd. l. 1. n. 12, = Pauſ. l. 5. c. 3 & 4.

grossiers & féroces jetterent la Gréce dans un état d'ignorance & de barbarie à peu-près pareil à celui où l'invasion des Normands jetta la France sur la fin du neuvième siécle. Ces Doriens exterminerent ou chasserent presque tous les habitans du Péloponèse & d'une partie de l'Attique. Ils détruisirent la plupart des anciennes villes & en fonderent de nouvelles dont les citoyens ignoroient les Lettres, & négligerent les Sciences, ne s'occupant que de l'agriculture & de l'art militaire. Ceux des anciens habitans qui resterent dans le pays furent réduits en esclavage. Les autres, obligés de chercher de nouvelles demeures, allerent s'établir dans les Isles & sur les côtes de l'Asie mineure. L'occupation de leur établissement, & le soin de leur défense contre les peuples de ces contrées, les empêcherent pendant quelque tems de songer à cultiver les Lettres. Ils ne les négligerent cependant pas tout-à-fait. La fertilité des pays qu'ils habitoient leur ayant bientôt procuré cette aisance & ce repos si favorables aux Sciences & aux Arts, on vit sortir de ces contrées les premiers Auteurs qui aient mérité à tous égards de passer à la postérité; Auteurs dont on ne peut trop encore aujourd'hui admirer les Ouvrages (1). Ce fut

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

(1) Homère, Herodote, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

fut de ces mêmes colonies Aſiatiques que les Lettres repaſſerent dans la Gréce Européenne, & commencerent à en bannir la barbarie, qui néanmoins s'y ſoutint encore aſſez long-tems, & regna juſqu'au ſiécle de ces hommes célebres que les Grecs honorerent du nom de Sages, c'eſt-à-dire, juſqu'au tems de Solon & de Piſiſtrate (*a*).

(*a*) Voyez les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, tom. 7. Mémoires, p. 331 & 332.

FIN DU TROISIEME LIVRE.

SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſquà l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux : eſpace d'environ 600. ans.

LIVRE QUATRIEME.

Commerce & Navigation.

EN TRAITANT de l'origine du Commerce & de la Navigation dans la premiere Partie de cet Ouvrage, il a fallu ſe reſtreindre à des vûes générales. C'eſt l'effet de l'obſcurité qui regne ſur l'hiſtoire des ſiécles qui fixoient alors notre attention. Ceux dont il s'agit préſentement nous procureront plus de ſatisfaction. On peut entrer dans quelques détails ſur l'état du Commerce & de la Navigation chez pluſieurs peuples. Dans le compte que je vais en rendre, j'obſer-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ſerverai l'ordre chronologique, & la ſucceſſion des faits, autant qu'il me ſera poſſible; c'eſt pourquoi je parlerai d'abord des Egyptiens. Les entrepriſes maritimes de Séſoſtris ſont les plus anciennes dont nous ayons connoiſſance dans les tems dont nous entreprenons maintenant de tracer le tableau.

CHAPITRE PREMIER.

Des Egyptiens.

J'AI DIT dans le Volume précédent que les premiers habitans de l'Egypte avoient peu d'inclination pour le commerce; j'ai fait voir auſſi qu'ils n'avoient dû s'adonner que fort tard à la navigation. La politique & la ſuperſtition s'y oppoſoient (*a*). Séſoſtris qui monta ſur le thrône vers l'an 1659 avant J. C. (*b*), fit taire ces motifs & diſparoître ces préjugés. Ce Prince dont l'ambition ne vouloit point connoître de bornes, s'étoit propoſé la conquête de l'Univers (*c*). Mais il lui auroit été dif-

(*a*) Voy. Liv. IV. Chap. II.
(*b*) *Suprà*, Liv. I. Chap. III.
(*c*) Diod. l. 1. p. 63.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

difficile d'entreprendre un ſi vaſte projet ſans le ſecours d'une flotte. S'écartant donc des principes qu'avoient ſuivis les Rois ſes prédéceſſeurs, par rapport à la marine, il fit équiper une flotte des plus conſidérables; elle étoit, dit-on, forte de 400 voiles (*a*). Si l'on en croit le rapport des Auteurs de l'Antiquité, ce furent les premiers vaiſſeaux de guerre qu'on vit paroître (*b*). Juſqu'alors les Egyptiens n'avoient eu que de foibles barques, ou même des radeaux dont ils ſe ſervoient pour côtoyer les bords du Golphe Arabique (*c*). Ce fut auſſi ſur cette mer que Séſoſtris fit conſtruire ſa flotte (*d*). Je ſuis perſuadé, quoique les Anciens ne le diſent point, qu'il eut recours pour cet effet à des ouvriers Phéniciens. Il eſt également probable que la plus grande partie des équipages qui montoient ces vaiſſeaux, étoit tirée de la même nation.

Par le moyen de ſa flotte, Séſoſtris ſe rendit maître d'une grande partie des Provinces maritimes, & des côtes de la mer des Indes (*e*). On ne voit point que

(*a*) Id. ibid. p. 64.
(*b*) Herod. l. 2. n. 102 = Diod. l. 1. p. 64.
(*c*) Plin. l. 7. ſect. 57. p. 417.
(*d*) Herod. l. 2. n. 102. = Diod. l. 1. p. 64.
(*e*) Herod. & Diod. *locis cit.*
Ces Auteurs ne parlent que de la Mer rouge; mais on ſçait que ſous cette dénomination, les Anciens

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

que ce Prince ait eu de vaiſſeaux ſur la Méditerranée. Diodore dit, il eſt vrai, que Séſoſtris conquit les iſles Cyclades (*a*). Mais il y a bien de l'apparence que cette expreſſion doit s'entendre de quelques Iſles de la mer des Indes, & nullement de celles que les Anciens ont connues ſous ce nom dans la Méditerranée. La maniere ſeule dont Diodore s'exprime le donne aſſez à entendre (1); d'autant mieux que ni lui, ni Hérodote ne diſent en aucun endroit que Séſoſtris ait eu une flotte ſur la Méditerranée.

Le regne de ce Prince fut une époque brillante, mais paſſagere, pour la marine chez les Egyptiens. Il ne paroît pas en effet que les ſucceſſeurs de Séſoſtris ſoient entrés dans ſes vûes, ni qu'ils aient continué ſes projets. Les Ecrivains de l'Antiquité ne parlent d'aucune entrepriſe maritime faite en Egypte dans les ſiécles que nous parcourons préſentement. L'ancienne façon de penſer à l'égard du Commerce & de la Navigation, reprit ſon empire. Tout occupé des moyens de rendre le commer-

ciens comprenoient tout l'eſpace de mer qui baigne l'Aſie au midi.

(*a*) L. 1. p. 65.

(1) Le nom de *Cyclades*, eſt un terme générique qui peut convenir à pluſieurs amas d'Iſles.

merce intérieur de ſon Royaume très-floriſſant, Séſoſtris avoit voulu que les différentes Provinces de l'Egypte puſſent communiquer entr'elles avec aiſance. Dans cette vûe, il avoit fait creuſer pluſieurs canaux qui partoient du Nil (*a*), & rendoient les uns dans les autres. En facilitant ainſi le tranſport des denrées, il avoit pourvû à ce que l'abondance pût ſe répandre dans toutes les parties de ſon Royaume. Ces travaux ſi propres à favoriſer le commerce, ne purent cependant en inſpirer le goût aux Egyptiens; ils ne chercherent point à étendre leur négoce au-dehors, ni à former chez les étrangers des établiſſemens capables de le favoriſer; car je ne penſe pas qu'on puiſſe rapporter à ce but les différentes colonies que Cécrops & Danaüs conduiſirent de l'Egypte dans la Gréce, une centaine d'années environ après Séſoſtris. Nous ſçavons que les Chefs de ces nouvelles Peuplades n'entretinrent aucune relation avec l'Egypte (*b*). On ne doit donc les regarder que comme des avanturiers qui, mécontens de leur ſort, s'étoient mis à la tête d'une troupe de vagabonds pour aller chercher fortune dans une terre étrangere. Je penſe au ſurplus qu'il en

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

(*a*) Herod. l. 2. n. 108. = Diod. l. 1. p. 66.
(*b*) Voy. Herod. l. 2. n. 154.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

en a été de ces secondes colonies comme des premieres, c'est-à-dire, qu'elles firent leur trajet d'Egypte en Gréce sur des bâtimens Phéniciens (*a*).

Les Egyptiens continuerent aussi à donner fort peu d'accès aux étrangers. Les Ports de l'Egypte, excepté celui de Naucratis, demeurerent toujours fermés. Il ne furent ouverts que sous le regne de Psammétique (*b*), c'est-à-dire, plus de mille ans après Séſostris.

Quoique l'ancienne Egypte fût peu commerçante, ses peuples néanmoins jouissoient d'immenses richesses. Ils en étoient redevables aux exploits & aux conquêtes de leurs premiers Souverains. Ces Princes avoient parcouru & subjugué une grande partie de l'Asie (*c*). Ces guerres ne furent point infructueuses: Séſostris rapporta de ses expéditions un butin immense (*d*). Il imposa d'ailleurs des tributs considérables de toute espèce sur les Nations qu'il avoit vaincues (*e*). Elles étoient même obligées de les apporter en Egypte (*f*). Les successeurs de ce Prince imiterent son exem-

(*a*) Voy. Marsh. p. 109 & 110.
(*b*) Diod. l. 1. p. 78.
(*c*) Id. ibid. p. 23, 24 & 56.
(*d*) Ibid. p. 65.
(*e*) Ibid. p. 64 & 65.
(*f*) Ibid. p. 65.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

exemple. D'anciennes Inſcriptions qui ſubſiſtoient encore du tems de Strabon & de Tacite, marquoient le poids de l'or & de l'argent, le nombre des armes & des chevaux, la quantité d'ivoire & de parfums, de bled & d'autres denrées que chaque nation devoit payer (*a*). Ces tributs, au rapport de Tacite, égaloient ceux que de ſon tems les Parthes & même les Romains pouvoient exiger des peuples ſoumis à leur domination (*b*).

Il n'eſt donc pas étonnant que, malgré ſon peu d'inclination pour le commerce, l'ancienne Egypte ait joui d'une grande opulence. Par les conquêtes de ſes premiers Monarques, elle étoit devenue le centre où aboutiſſoit une grande partie des richeſſes de l'Aſie. Les monumens ſuperbes que ces Princes faiſoient ériger, les travaux immenſes qu'ils entreprenoient, répandoient l'argent dans la Nation, & faiſoient circuler leurs tréſors. Chaque particulier en profitoit, & pouvoit par cette ſeule voye s'enrichir aſſez promptement. Auſſi y avoit-il beaucoup de luxe en Egypte dès les premiers tems. On en peut juger par la quantité de vaſes d'or & d'ar-

(*a*) Strabo, l. 17. p. 1171. = Tacit. Annal. l. 2. c. 60.
(*b*) Ibid.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

d'argent, d'habits précieux, &c. que les Iſraëlites emporterent de ce pays quand ils en ſortirent (*a*).

(*a*) Exod. c. 12. vs. 35.

CHAPITRE SECOND.

Des Phéniciens.

J'AI RÉSERVÉ pour les ſiécles que nous parcourons préſentement pluſieurs détails touchant le commerce & la navigation des Phéniciens. C'eſt à cette époque en effet qu'on doit rapporter la plupart des entrepriſes maritimes qui ont rendu ces Peuples ſi fameux dans l'antiquité. Leur hiſtoire fournit une preuve bien convaincante de ce que peut l'induſtrie, & montre bien évidemment à quel point le commerce eſt capable d'élever une nation qui s'y applique avec ardeur.

Lorſqu'on parle des Phéniciens, il faut diſtinguer les tems avec exactitude. Ces peuples poſſédoient originairement une aſſez grande étendue de pays, compriſe ſous le nom de Terre de *Chanaan*. Ils en perdirent la plus grande partie par les conquêtes des Iſraëlites ſous Joſué. Les terres qui tombe-

berent dans la partage de la Tribu d'Aſer s'étendoient juſqu'à Sidon (*a*). Cette ville cependant ne fut point ſubjuguée. Ses habitans conſerverent leur vie & leur liberté (*b*). Il paroît même qu'ils ne furent point inquiétés, & qu'on les laiſſa jouir d'une grande tranquillité (*c*). Les Sidoniens en profiterent pour continuer leur commerce, & travailler à l'étendre de plus en plus. Ils ſe trouverent même bientôt aſſez puiſſans pour opprimer à leur tour les Iſraëlites. Cet événement arriva du tems des Juges (*d*). Nous en ignorons les circonſtances, qui d'ailleurs ſont étrangeres à notre objet. Revenons au commerce des Sidoniens.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Si les conquêtes de Joſué enleverent aux Phéniciens une grande partie de leur domaine, ils en furent bien dédommagés par les ſuites de cet événement. Pour ſoutenir & entretenir leur commerce avec avantage, ces Peuples avoient beſoin de ſe ménager des entrepôts dans les différentes contrées où le négoce les attiroit. Ils ne pouvoient parvenir à former des établiſſemens ſtables, qu'à l'aide d'un certain nombre de

(*a*) Joſ. c. 19. vs. 28.
(*b*) Judic. c. 3. vs. 3.
(*c*) Ibid. c. 18. vs. 7.
(*d*) Ibid. c. 10. vs. 12.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

de colonies. La révolution occasionné dans le pays de Chanaan par l'irruption du peuple Hébreu, mit les Sidoniens en état d'envoyer des colonies partout où ils le jugerent à propos. En effet, la plupart des anciens habitans de la Palestine se voyant menacés d'une entiere destruction, eurent recours à la fuite pour s'en garantir. Sidon leur offroit un asyle: ils s'y jetterent; mais le territoire de cette ville ne pouvant pas suffire à nourrir cette multitude de réfugiés, ils se virent encore dans la nécessité d'aller chercher de nouvelles demeures (*a*). La mer étoit ouverte. Sidon leur prêta des vaisseaux, & se servit utilement de ces nouveaux habitans pour étendre son négoce & former des établissemens. De-là ce grand nombre de colonies qui sortirent alors de la Phénicie, pour se répandre dans plusieurs contrées de l'Afrique & de l'Europe.

Je n'entreprendrai point de détailler exactement tous les lieux où les Phéniciens parvinrent à s'introduire. On peut consulter les Auteurs qui ont discuté cette matiere avec l'étendue qui lui convient, & l'exactitude qu'elle mérite (1). Je me bornerai à des faits généraux qui puissent mettre le Lecteur à portée de ju-

(*a*) Voy. Procop. de Bello Vandal. l. 2. c. 10.
(1) Bochart, Huet, Newton, &c.

juger de la nature & de l'étendue du commerce qu'exerçoit cette nation dans les siécles dont il s'agit présentement. J'observerai aussi qu'alors il n'étoit point question de Tyr, pas même de l'ancienne qui fut prise par Nabuchodonosor. Cette ville ne fut bâtie qu'environ 40 ans après la prise de Troye (*a*). Elle devoit son origine à une colonie de Sidoniens (*b*). Ses commencemens, comme tous ceux des nouveaux établissemens, furent très-foibles. Homère qui parle si souvent de Sidon, ne nomme seulement pas Tyr. Cette ville n'étoit pas encore assez distinguée de son tems, pour mériter une place dans l'Histoire.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Pour revenir à notre sujet, les premiers établissemens des Phéniciens furent dans les isles de Chypre & de Rhodes. Ils passerent successivement dans la Gréce, dans la Sicile & dans la Sardaigne. Ensuite ils se porterent dans les Gaules, & s'avançant toujours, ils reconnurent la partie méridionale de l'Espagne. Ces peuples sont incontestablement les premiers Navigateurs qui aient pénétré dans cette extrémité de l'Eu-

(*a*) Marsh. p. 290.
(*b*) Voy. la prem. Part. Liv. IV. Chap. II. Art. I.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

l'Europe. C'eſt même dans la langue Phénicienne qu'il faut chercher l'étymologie du nom que ce Royaume porte encore aujourd'hui (1).

Juſqu'alors les Phéniciens, de même que tous les autres peuples de l'Antiquité, n'étoient point ſortis de la Méditerranée; leurs expéditions maritimes ſe bornoient à l'enceinte de cette mer; & l'Eſpagne méridionale étoit le terme de leurs courſes. Mais cette Nation inquiete & avide de gain, tenta bientôt de plus grandes entrepriſes. En parcourant la pointe méridionale de l'Eſpagne, les navigateurs Phéniciens s'étoient apperçus que la Méditerranée communiquoit par un canal aſſez étroit avec une autre mer. Les périls qui ſe préſentoient à franchir ce dangereux paſſage, & à s'engager dans des parages inconnus, avoient toujours effrayé les pilotes de Phénicie. Encouragés cependant par des

(1) On prétend qu'autrefois l'Eſpagne étoit remplie d'une ſi prodigieuſe quantité de lapins, que ces animaux à force de creuſer la terre alloient juſqu'à renverſer les maiſons. *Varro, de Re Ruſticâ*, l. 3. cap. 12. = Strabo l. 3. p. 213, 214 & 256. = Plin. l. 8. ſect. 43 & 83.

שפן *Saphan*, en langue Hébraique, peu différente de la Phénicienne, ſignifie un *Lapin*. SPANIA, dans la même langue, d'où les Latins ont fait *Hiſpania*, & nous ESPAGNE, veut dire *pleine de Lapins*, Bochart *in* Phaleg. l. 3. c. 7 p. 190.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

des ſuccès continuels, ils oſerent enfin s'y hazarder. On vit donc vers 1250 avant J. C. les vaiſſeaux Phéniciens ſortir de la Méditerranée, & paſſant le détroit, entrer dans l'Océan (*a*). La réuſſite couronna la hardieſſe de cette entrepriſe. Ils prirent terre à la côte occidentale de l'Eſpagne. Ce premier voyage fut ſuivi de pluſieurs autres. Bientôt les Phéniciens firent paſſer des colonies dans ces contrées, y fonderent des villes & y formerent des établiſſemens ſolides.

Leur principale attention ſe porta ſur cette Iſle connue à préſent ſous le nom de Cadix (*b*). Ils ne furent pas longtems ſans reconnoître l'importance & l'avantage de ce poſte. C'étoit un entrepôt favorable pour y dépoſer les riches effets qu'ils apportoient de l'Aſie & des pays voiſins. Ils pouvoient y retirer pareillement ceux qu'ils recevoient de la Bétique & des autres contrées de l'Eſpagne. Pour s'aſſurer la poſſeſſion de cette iſle, les Phéniciens y bâtirent une ville (*c*), à laquelle ils donnerent un nom qui déſignoit l'utilité dont elle leur

(*a*) Voy. Diod. l. 5. p. 345. = Bochart; *in* Phaleg. l. 3. c. 7. p. 189. = *In* Chanaan, l. 1. c. 34. p. 662.

(*b*) Elle eſt ſituée proche la côte Occidentale de l'Andalouſie.

(*a*) Diod. l. 5. p. 345.

II. Part. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

leur étoit, & l'uſage qu'ils en faiſoient. Ils la nommerent *Gadir*, mot qui veut dire *réfuge*, *enclos* (*a*).

L'avantage qu'eurent les Phéniciens de commencer des premiers avec l'Eſpagne fut très-conſidérable. Les anciens habitans de cette riche contrée étoient fort dénués d'arts & de connoiſſances. Ils avoient de l'or & de l'argent en abondance, mais ils ne ſçavoient point en profiter: méconnoiſſant le prix de ces métaux, ils les employoient aux uſages les plus vils (*b*). Les Phéniciens ſçurent bien ſe prévaloir de cette ignorance. En échange de l'huile & de quelques bagatelles qu'ils donnerent à ces peuples, ils en reçurent une ſi prodigieuſe quantité d'argent, que leurs navires ne purent ſuffire à tranſporter ce tréſor. Ils furent obligés d'ôter tout le plomb dont leurs ancres étoient chargées, & d'y mettre en place l'argent qu'ils avoient de trop (*c*). L'hiſtoire des premiers voyages que les Européens ont faits dans l'Amérique, nous retrace l'image fidèle de ces anciens événemens.

Ce n'étoit pas à l'or & à l'argent que ſe

(*a*) Bochart *in* Chanaan. l. 1. c. 34. p. 673.
(*b*) Strabo, l. 3. p. 224.
(*c*) Ariſt. de Mirab. auſcult. t. 1. p. 1165. Diod. l. 5. p. 358.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ſe bornoient les richeſſes que les Phéniciens tiroient de l'Eſpagne; ſans parler de la cire, du miel, de la poix, du vermillon, &c. le fer, le plomb, le cuivre & l'étain ſurtout, étoient des objets auſſi lucratifs (*a*). Tout ce qui ſe conſommoit autrefois de ce dernier métal paſſoit par les mains des Phéniciens. Cet expoſé ſuccint ſuffit pour faire juger des bénéfices immenſes que produiſoient les retours de vaiſſeaux chargés de pareilles cargaiſons; car il eſt certain que la Phénicie entretenoit des relations avec toutes ſes colonies, à la différence de l'Egypte qui paroît avoir été dans des principes entiérement oppoſés.

L'Eſpagne ne fut pas le ſeul pays au-delà des colonnes d'Hercule où les Phéniciens pénétrerent. S'étant familiariſés avec la navigation de l'Océan, ils s'étendirent à la gauche du détroit de Cadix, de même qu'ils avoient fait à la droite. Strabon aſſure que ces peuples avoient parcouru une partie de la côte occidentale d'Afrique peu de tems après la guerre de Troye. Ils y avoient, ſuivant cet Auteur, formé dès-lors quelques

(*a*) Diod. l. 5. p. 361. = P. Mela l. 2. c. 6. = Strabo, l. 3. p. 212, 213 & 219, = Plin. l. 3. ſect. 4. p. 145. l. 4. ſect. 34. p. 228. l. 34. ſect. 47.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

ques établissemens & bâti quelques villes (*a*).

Je n'oserois placer dans les mêmes siécles leur passage en Angleterre. On pourroit peut-être s'y déterminer sur une réflexion que fournit la lecture des Ecrivains de l'Antiquité. Ils étoient persuadés que tout l'étain qui se consommoit dans le monde connu, sortoit des isles Cassitérides, & on ne peut douter que ces isles ne soient les Sorlingues & une partie de la côte de Cornouailles (*b*). Nous voyons par les Livres de Moïse que, de son tems, l'étain étoit connu dans la Palestine (*c*). Homère nous apprend aussi qu'on faisoit usage de ce métal dans les siécles héroïques (*d*). Ce Poëte, comme on sçait, est exact à ne prêter aux tems dont il parle que les connoissances qu'il sçavoit leur appartenir. Il s'ensuivroit donc que les Phéniciens auroient commercé en Angleterre, dès une antiquité très-reculée. Ce n'est pas néanmoins mon sentiment.

En reconnoissant qu'on avoit très-anciennement l'usage de l'étain dans plusieurs contrées de l'Asie, je ne pense pas que

(*a*) L. 1. p. 83. l. 3. p. 224.
(*b*) Voy. Bochart, Chan. l. 1. c. 39. p. 722. & 724.
(*c*) Num. c. 31. vs. 22.
(*d*) Iliad. l. 11. v. 25 & 34, &c.

que ce fût de l'Angleterre qu'on le tirât. Il y a trop de distance entre cette isle & l'Espagne, pour présumer que les Phéniciens aient tenté ce trajet dans les siécles dont il s'agit maintenant. Une pareille traversée ne pouvoit pas se faire sans s'écarter trop des côtes. Il falloit s'abandonner entiérement à la pleine mer. Dira-t-on que c'étoit du bord de la Gaule opposé à l'Angleterre que les Phéniciens passoient dans ce pays; mais cette opinion supposeroit que dès les tems les plus reculés, ces peuples auroient parcouru toutes les côtes de l'Espagne & presque toutes celles de la Gaule, sentiment qui me paroît peu probable. Je pense donc que, dans ces anciens tems, c'étoient l'Espagne & le Portugal qui fournissoient aux Phéniciens l'étain dont ces peuples trafiquoient si avantageusement avec les autres nations. Ce métal étoit autrefois très-abondant dans ces deux contrées (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hebreux.

On sent assez par l'énumération que je viens de faire des pays ou les Phéniciens fréquentoient dans les siécles qui nous occupent présentement, quelle étoit

(*a*) Diod. l. 5. p. 361. = Strabo, l. 3. p. 219. = Plin. l. 4. sect. 34. p. 228. l. 34. sect. 47. = Stephan. de Urbib. *voce* Τάρτησσος, p. 639.

M. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

toit dès-lors l'abondance & l'étendue de leur commerce. Jugeons-en par la quantité d'or & d'argent que les Israëlites trouverent dans la Palestine, par le luxe & la magnificence qui régnoient alors dans ce pays. Les Souverains y étoient vêtus de pourpre, le peuple portoit des pendans d'oreilles d'or & des colliers précieux. Les Chameaux même étoient ornés de bossettes, de carcans & de plaques d'or (*a*). Ces faits sont des preuves bien convaincantes des richesses que les Phéniciens avoient versées dans la Palestine. Leur commerce étoit d'autant plus avantageux que dans ces anciens tems, les différentes contrées de notre Univers n'avoient presque point de relation les unes avec les autres. Par cette position les Phéniciens s'étoient rendus les commissionnaires & les facteurs de tout le mondu connu. On voit que, dès le tems de la guerre de Troye, les Sidoniens étoient en possession de fournir aux autres nations tout ce qui peut contribuer au luxe & à la magnificence (*b*). Telle fut la source des richesses immenses que les Phéniciens amasserent. Tout le commerce étant entre leurs mains, ces peuples intel-

(*a*) Judic. c. 8. vs. 21, &c.
(*b*) Hom. Iliad. l. 6. v. 289. 290. l. 23. v. 743. = Odyss. l. 4. v. 154. l. 15. v. 114.

telligens n'en laiſſoient entrevoir que ce qu'ils jugeoient à propos. Ils cachoient avec ſoin les lieux où ils navigeoient, & cherchoient par toutes ſortes de moyens à en dérober la connoiſſance aux autres nations (*a*). L'obſcurité qu'ils affectoient de répandre ſur leur négoce, les fit taxer de ruſe & de friponnerie (*b*). Entrons maintenant dans quelque examen ſur la maniere dont étoient conſtruits les vaiſſeaux des Phéniciens. Diſons auſſi un mot de leurs progrès dans l'art de naviger.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Originairement on n'avoit que des radeaux, des pirogues ou de ſimples barques. On ſe ſervoit de la rame pour conduire ces bâtimens foibles & légers. A meſure que la navigation s'étendit & devint plus fréquente, on perfectionna la conſtruction des Navires, on les fit d'une plus grande capacité. Il fallut alors & plus de monde & plus d'art pour les faire manœuvrer. L'induſtrie de l'homme croît ordinairement en raiſon de ſes beſoins. On ne tarda donc pas à reconnoître l'utilité qu'on pouvoit retirer du vent pour hâter & faciliter la courſe d'un Navire; & on trouva l'art de s'en aider par le moyen des mâts & des

(*a*) Strabo, l. 3. p. 265.
(*b*) Odyſſ. l. 14. v. 288, &c. l. 15. v. 414. &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

des voiles. Il regne une très-grande obſcurité ſur le tems auquel ces parties acceſſoires du Vaiſſeau ont été inventées. Je penſe que les Phéniciens auront été des premiers à ſe ſervir du vent. Je crois même cette maniere de naviger aſſez ancienne chez ces peuples. Quelle apparence, en effet, qu'ils euſſent pû entreprendre des navigations auſſi longues & auſſi difficiles que celles dont je viens de parler, avec des Navires qui n'euſſent pas porté de voiles? Semblables au ſurplus à nos Galères, ces bâtimens alloient auſſi à la rame. On faiſoit ſervir les voiles quand le tems étoit favorable: on avoit recours aux rames pendant les calmes, ou lorſque le vent étoit contraire.

J'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que pluſieurs Peuples s'étoient adonnés très-anciennement à la Navigation. Ils n'auront pas couru long-tems les mers, ſans qu'il ſe ſoit élevé entre eux des diſputes & des conteſtations. La cupidité, l'ambition de primer, & la jalouſie auront fait penſer alors aux moyens d'attaquer & de ſe défendre ſur mer avec ſuccès. Dès ce moment on inventa une conſtruction de bâtimens propres à cet uſage. On a vû précédemment que Séſoſtris paſſoit dans l'antiquité pour le premier qui eût fait paroître

roître des vaiſſeaux de guerre (*a*). Mais je crois en devoir plutôt faire honneur aux Phéniciens (*b*). Quoiqu'il en ſoit, on ſçait que dès les ſiécles dont nous parlons, on diſtinguoit deux eſpéces de bâtimens, les uns deſtinés pour le Commerce, & les autres pour les expéditions navales. La fabrique de ces deux ſortes de navires étoit différente. Les vaiſſeaux de guerre Phéniciens que je préſume avoir ſervi de modèle aux autres Nations, étoient longs & pointus. Ils les nommoient *Arco* (*c*); c'eſt tout ce qu'on en peut dire. Leurs vaiſſeaux marchands appellés *Gaulus* & *Gauloi*, étoient au contraire d'une forme ronde (*d*), ou pour mieux dire, preſque ronde (1). Car je ne puis croire que par l'expreſſion de vaiſſeaux *ronds* les Anciens aient voulu déſigner une rondeur parfaite. Comment de pareils navires auroient-ils pû tenir la mer? Ils n'auroient tout au plus été capables que de flotter ſur des rivieres. Je penſe donc que les GAULUS avoient leur milieu

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

(*a*) *Suprà*, Chap. I.
(*b*) Voy. ibid.
(*c*) Bochart. Chanaan. l. 2. c. 11. p. 819. & 820.
(*d*) Bochart. ibid.
(1) C'eſt l'idée qu'en donne Feſtus lorſqu'en parlant des bâtimens appellés GAULES, il les définit: *Gaulus, genus navigii penè rotundum.* voce GAULUS, p. 162.

II. Part. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

lieu fort enflé afin de pouvoir porter plus de marchandises. On les nommoit *ronds* par opposition aux vaisseaux de guerre qui étoient extrêmement *pointus*.

Ces sortes de bâtimens qui avoient le ventre large & la carène platte (a), étoient sujets à de grands inconvéniens, & devoient apporter beaucoup d'obstacles à la navigation. Un navire en effet de fabrique ronde & de fond large & plat, ne tire que très-peu d'eau (1). Dès-lors il obéit à tous vents, parcequ'il manque de point d'appui. Ayant peu de pied en mer, il glisse sur la surface des flots, sans pouvoir se défendre & résister. Il ne peut donc faire route qu'avec un vent en pouppe; & encore n'est-il pas en état de porter alors beaucoup de voiles (2). Le sillage des vaisseaux

(a) Tacit. Annal. l. 2. c. 6.

(1) On dit d'un navire qu'il tire tant de pieds d'eau, pour exprimer de combien de pieds il enfonce dans la mer.

(2) Un vaisseau de fabrique longue, & qui entre profondément dans l'eau, fait route presque à tous vents. En présentant le côté, il se fait de l'énorme volume d'eau contre lequel il presse, un point d'appui suffisant pour résister au mouvement contraire que le vent pourroit imprimer à ses voiles. Un vaisseau du Roi, par exemple, a de longueur plus de cent cinquante pieds, & tire plus de vingt pieds d'eau. Quelle force ne faudroit-il pas pour qu'un pareil bâtiment pût déplacer latéralement l'énorme masse d'eau qui lui résiste dans une direction perpendiculaire à sa longueur? Il résulte donc de l'effort du vent, com-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ſeaux marchands Phéniciens devoit être, conſéquemment à ces principes, très-lent & très-incertain. De pareils bâtimens employoient néceſſairement beaucoup de tems à leurs moindres voyages. Il n'eſt pas difficile au ſurplus de faire ſentir pourquoi les premiers Navigateurs avoient affecté de donner à leurs navires Marchands une forme ronde. Cette ſorte de conſtruction convenoit parfaitement à l'état où étoit la navigation dans ces tems reculés. Alors on ne s'éloignoit des côtes que le moins qu'il étoit poſſible. Les Anciens ne pouvoient par conſéquent donner beaucoup de creux à leurs bâtimens (*a*): ils cherchoient donc à regagner ſur la largeur ce qu'ils perdoient ſur la profondeur.

Je ne penſe pas que ces navires euſſent un avant & un arriere marqués & diſtincts. La forme en devoit être la même (*b*). Ils pouvoient, à ce que je crois,

combiné avec la réſiſtance de l'eau, qu'un pareil vaiſſeau s'échappe par la diagonale. Auſſi le vent *largue*, ou de *quartier*, eſt-il aujourd'hui réputé le meilleur pour faire route. Le vent en pouppe n'eſt pas ſi favorable, parce qu'alors il n'y a qu'une partie des voiles qui ſerve, le vent ne pouvant pas agir ſur toutes à la fois.

(*a*) Voy Tacit. Annal. l. 2. c. 6.

(*b*) Voy. Hygin. Fab. 168 & 277. = Suid. *in voce* Ἀμφιπρώρους. t. 1. p. 153. & *voce* Δίκροτα, p. 589. = Scheffer. de Milit. Nav. Veter. l. 2. c. 5. pag. 147

IIe. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

crois, gouverner de tout ſens. Je le juge ainſi ſur leur fabrique qui étoit bien différente de celle de nos vaiſſeaux. Nous n'avons qu'un gouvernail attaché à la pouppe, mais les Anciens en avoient juſqu'à trois & quatre (*a*); c'eſt-à dire, qu'à proprement parler, ils n'en avoient point, & que ce qui en tenoit lieu étoit, à ce que je préſume, une eſpéce de rame très-longue & très-large (1). Ces navires pouvoient par ce moyen manœuvrer de tel ſens qu'on le vouloit. Quelques nations Indiennes ſe ſervent encore aujourd'hui de vaiſſeaux qui navigent également de l'avant & de l'arriere (*b*). Peut-être auſſi que les gouvernaux des Anciens, au lieu d'être attachés à la pouppe & à la proue, étoient diſpoſés ſur les côtés (*c*), comme on voit qu'ils le ſont aux *Praos*, ou Pyrogues de Bantam (*d*).

Les méthodes & les pratiques dont les Phéniciens faiſoient uſage pour diriger leurs

(*a*) Athen. l. 11. c. 12. p. 489. = Hygin. Fab. 14. p. 50. = Scheffer. *loco cit.* p. 146.

(1) On voit naviger ſur la Seine des bateaux aſſez grands & aſſez forts qui n'ont point d'autre gouvernail.

(*b*) Rec. des Voyages qui ont ſervi à l'établiſſement de la Compagnie des Indes Holland. t. 4. p. 594.

(*c*) Voy. Tacit. Annal. l. 2. c. 6.

(*d*) Voyages de la Compagnie des Indes Holland. t. 1. p. 367.

leurs navigations, ne nous ſont pas connues. L'hiſtoire ne nous a rien tranſmis ſur un objet ſi curieux & ſi intéreſſant. Je ne m'arrêterai donc point à propoſer des conjectures qui ne porteroient ſur aucun fondement. Je crois ſeulement pouvoir expliquer par quelle raiſon ces Peuples ont tenté des grandes entrepriſes avant aucune autre Nation de l'antiquité.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

En traitant des moyens employés par les premiers Navigateurs pour reconnoître leur route, & s'en aſſurer après une tempête qui les en avoit écartés, j'ai dit que la grande Ourſe avoit été vraiſemblablement le premier guide qu'ils euſſent ſuivis. J'ai fait voir en même tems à quels inconvéniens ce choix les expoſoit (a). Les Phéniciens furent des premiers à s'en appercevoir. Ils falloit donc chercher dans le Ciel quelque point qui pût ſervir à diriger la courſe d'un vaiſſeau d'une façon plus préciſe & plus ſûre que la grande Ourſe. On avoit dû s'appercevoir qu'au-deſſus de cette conſtellation il y en avoit une plus petite, de figure preſque ſemblable, mais en ſituation contraire, & qui étant beaucoup plus près du Pôle, ne ſe couchoit jamais pour les mers où l'on fréquentoit alors. On connoit cette conſtel-

(a) Voy. prem. Part. Liv. IV. Chap. II.

II. Part. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ſtellation ſous le nom de la *petite Ourſe*. Les Phéniciens en choiſirent une étoile pour être leur guide & leur point de reconnoiſſance (*a*). Je dis une étoile en général, car dans les tems dont il s'agit, c'eſt-à-dire, vers l'an 1250 avant J. C., l'étoile qui eſt l'extrémité de la queue de la petite Ourſe, & ſur laquelle nous nous réglons aujourd'hui, ne pouvoit pas indiquer le pôle avec préciſion. Elle en étoit alors trop éloignée (*b*). Je crois que les Phéniciens ſe ſervoient dans les ſiécles dont je parle, de la *Claire des gardes*. Cette étoile placée dans l'épaule de la petite Ourſe, eſt de la ſeconde grandeur & fort remarquable. Ce fut cette découverte qui encouragea probablement les Phéniciens à entreprendre de bonne heure de grands voyages, & à s'expoſer ſur des mers inconnues. Leur habileté dans la Marine & dans le négoce étoit très-célebre dès le tems de la guerre de Troye (*c*).

(*a*) Voy. Bochart Chan. l. 1. c. 8. p. 410. = Palmer. Exercitat. p. 445.

(*b*) Acad. des Sciences, Année 1733. Mémoires, pag. 440.

(*c*) Odyſſ. l. 15. v. 414 & 415.

CHA-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

CHAPITRE TROISIEME.

Des Phrygiens, des Lidyens, des Troyens, &c.

L'HISTOIRE ne nous a point conſervé, ſur le commerce des autres Peuples de l'Aſie, les mêmes connoiſſances que ſur celui des Phéniciens. On ne peut cependant pas douter que, dans les ſiécles dont il s'agit préſentement, le négoce ne fût très floriſſant dans pluſieurs contrés de cette vaſte partie du Monde, & particulierement de l'Aſie mineure. Il eſt vrai, comme je viens de le dire, que nous en ignorons les détails & les particularités. On n'en peut juger que d'après certains traits diſperſés dans les écrits des Hiſtoriens de l'antiquité.

Ce que la fable, par exemple, publioit de Midas, roi de la grande Phrygie, qu'il convertiſſoit en or tout ce qu'il touchoit, doit s'entendre, à ce que je penſe, de l'habileté de ce Prince à faire valoir des productions de ſon Royaume, & de ſon attention à y faire fleurir le commerce. Telle fut la ſource des richeſſes de ce Prince, ſi vantés dans

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

dans l'antiquité (a). Eh ne peut-on pas dire, par une métaphore, qui même n'eſt point trop outrée, que l'effet du commerce eſt de convertir tout en or? Cette conjecture me paroît d'autant plus vraiſemblable, que Midas s'étoit particulierement appliqué à perfectionner la navigation. On diſoit qu'il avoit inventé l'ancre dont on ſe ſert pour arrêter les vaiſſeaux (b). Auſſi voyons-nous que les Phrygiens ont été regardés, pendant quelque tems, comme les maîtres de la Mer (c). Il n'y a jamais eu que des Nations commerçantes qui aient pû prétendre à cette eſpece de ſupériorité.

Les Phrygiens paſſoient auſſi dans l'antiquité pour avoir inventé les chariots à quatre roues (d) ſi commodes pour tranſporter par terre les marchandiſes. J'oubliois de dire qu'une ancienne tradition attribuoit à Démodice, femme de Midas, l'invention de battre monnoie (e). On doit conclure de tous ces faits que les Peuples de la grande Phrygie étoient alors fort adonnés au commerce.

On

(a) Voy. Plin. l. 33. ſect. 15. p. 613 & 614.
(b) Pauſan. l. 1. c. 4. p. 12.
(c) Syncell. p. 181.
(d) Plin. l. 7. ſect. 57. p. 415.
(e) Pollux, l. 7. c. 6. §. 83. p. 1063 = Heraclid. *in* Polit. Verbo Φρυγιον.

On en peut dire autant de ceux qui habitoient la petite Phrygie. Le commerce devoit être très-floriſſant dans cette contrée. Tantale qui y règnoit vers le milieu des ſiécles qui nous occupent actuellement, a été également renommé & par ſes richeſſes & par ſon avarice ſordide (*a*). Maître d'un grand tréſor, il n'oſoit y toucher. Son fils Pélops en fit un meilleur uſage. Obligé de renoncer au thrône de ſon pere, & de s'enfuir de ſa patrie, il paſſa dans la Gréce du tems qu'Acriſius régnoit dans Argos. Pélops avoit emporté d'Aſie de grandes richeſſes. Ce Prince ſçut les répandre à propos. Il leur dût ce degré de puiſſance qui l'éleva bientôt au-deſſus de tous les Souverains de la Gréce (*b*) très-pauvres alors & très-indigens; le commerce étant encore inconnu dans cette partie de l'Europe.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Je n'ai rien de particulier à dire, pour le moment, ſur le commerce des Lidyens. On a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que ces Peuples s'étoient adonnés au négoce dès les tems les plus reculés (*c*). Ils le continuerent avec

(*a*) Voy. Méziriac, *ad* Epiſt. Ovid. t. 2. p. 329.
(*b*) Thucyd. l. 1. p. 6 & 7. = Plut. *in* Theſ. p. 2. A.
(*c*) Liv. IV. Chap. I.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

avec tant de ſuccès que Crœſus, leur dernier Souverain, fut réputé le plus riche Monarque de l'univers.

Il eſt certain encore que le commerce devoit être fort en honneur dans le royaume de Troye. Les richeſſes de Priam ne permettent pas d'en douter (*a*). Les états de ce Prince étoient ſitués fort avantageuſement. Ils s'étendoient ſur toute la côte occidentale de l'Helleſpont: les Iſles de Ténedos & de Leſbos s'y trouvoient même compriſes (*b*). Les Troyens avoient ſçu profiter de cette heureuſe poſition pour s'adonner au commerce & à la navigation (*c*). Ils avoient de bons ports (*d*) & d'habiles conſtructeurs de vaiſſeaux (*e*). Enée & Antenor furent en état, même après la ruine de leur patrie, d'équiper chacun une flotte aſſez conſidérable pour aller chercher & former de nouveaux établiſſemens (*f*).

Je ne ſçais s'il faut mettre les Cariens au nombre des nations commerçantes. L'origine de ces Peuples ne nous eſt pas autrement connue. On ſçait ſeulement

(*a*) Voy. Hom. Iliad. l. 24. v. 544. &c.
(*b*) Hom. ibid. &c. = Virgil. Æneid. l. 2. v. 21. &c.
(*c*) Voy. Plin. l. 7. ſect. 57. p. 417.
(*d*) Virgil. Æneid. l. 3. v. 5 & 6.
(*e*) Hom. Iliad. l. 5. v. 60. &c.
(*f*) Virgil. Æneid. l. 1. v. 242. l. 3. v. 4. &c.

ment qu'ils prétendoient avoir habité de tems immémorial cette province de l'Asie mineure qui de leur nom s'eſt appellée Carie (*a*). Il paroît que les Cariens ont couru les Mers dès une très-haute antiquité. Mais ce n'étoit point dans la vue de faire aucun négoce. Ils n'avoient pour but que de pirater & de piller les côtes. Telle eſt du moins l'idée que nous en donnent les anciens Auteurs (*b*). On voit en effet, que ſous le regne de Cécrops les Cariens venoient faire des deſcentes ſur les côtes de l'Attique & les ravager (*c*). Ils infeſtoient de leurs pirateries la mer Egée dès avant le tems de Minos (*d*). Ils s'étoient même établis dans les Iſles Cyclades. Si l'on en croit Thucydide, Minos parvint à les en chaſſer (*e*). Je dis, ſi l'on en croit Thucydide, car Hérodote ne s'accorde point avec cet Auteur ſur la maniere dont Minos traita les Cariens. Il prétend que le roi de Crète ne les chaſſa point des Cyclades; il leur fut permis d'y demeurer, à la condition de joindre un certain nombre de leurs vaiſſeaux aux flottes que ce Prince jugeroit à propos

II. PART. Depuis la mort de Jacob; juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

(*a*) Voy. Acad. des Inſcript. t. 9. Mém. p. 113.
(*b*) Voy. Thucyd. l. 1. p. 6.
(*c*) Philocor. *apud* Strab. l. 9. p. 609.
(*d*) Thucyd. l. 1. p. 4.
(*e*) Ibid.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

pos d'équiper (a). Quoiqu'il en soit de ces deux narrations, il résulte toujours que dès une très-grande antiquité, les Cariens s'étoient adonnés à la navigation; mais on ne voit point qu'ils se fussent également appliqués au Commerce.

(a) L. 1. n. 171.

CHAPITRE QUATRIEME.

Des Grecs.

SI L'ON se rappelle ce que j'ai dit dans les Livres précédens sur l'ancien état de la Gréce (a), on concevra facilement que pendant plusieurs siécles le commerce a dû y être inconnu. Les premiers habitans de cette partie de l'Europe n'avoient entre eux ni liaison ni communication, & par conséquent nul trafic & nul négoce. Leurs meilleurs Historiens en conviennent (b). Vers le tems d'Abraham à peu près, quel-

(a) Voy. prem. Part. Liv. I. Art. V. = Seconde Part. Liv. I. Chap. IV. & Liv. II. Sect. 2. Chap. I.

(b) Voy. Thucyd. l. 1. p. 2.

quelques colonies ſorties de l'Egypte paſſerent dans la Gréce. Ces nouvelles peuplades en civiliſerent un peu les habitans, & leur communiquerent quelques teintures des arts & des ſciences; mais ces premieres ſemences furent bientôt étouffées (*a*). Enfin, on vit ſucceſſivement & dans l'eſpace de moins d'un ſiécle, Cécrops, Cadmus, Danaüs, &c. venir former de nouveaux établiſſemens dans la Gréce. Ces derniéres Colonies réuſſirent plus heureuſement que les premieres à policer cette contrée. Leurs chefs parvinrent à perſuader aux Grecs de s'adonner à l'agriculture (*b*). Dès lors on vit le commerce naître chez ces Peuples. Ces faits ſont parfaitement conformes à tout ce qui reſte d'anciennes traditions. Elles nous apprennent que l'uſage de trafiquer n'a commencé à s'introduire dans la Gréce que quelques années après l'arrivée de Cadmus. C'eſt à Bacchus, petit-fils de ce Prince, que l'antiquité attribuoit l'inſtitution de tous les reglemens relatifs à cet objet (*c*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

J'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage qu'originairement le commerce ne ſe faiſoit que par échange, & que c'é-

(*a*) Voy. *ſuprà*, Liv. II.
(*b*) Voy. ibid.
(*c*) Plin. l. 7 ſect. 57. p. 411.

II. Part. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

c'étoit l'eſtimation qui alors régloit le prix des effets dont on vouloit négocier. On y a vû auſſi que les Peuples n'ayant pas tardé à reconnoître les inconvéniens de cette façon de trafiquer, avoient cherché les moyens d'y remédier, & que ſucceſſivement ils avoient inventé les meſures, puis les poids & les balances. J'ai remarqué qu'enſuite on avoit introduit les métaux dans le commerce, comme ſignes communs & repréſentatifs des marchandiſes ; que dans les premiers tems c'étoit le poids qui en régloit le prix, & qu'enfin on avoit trouvé l'art de fabriquer la monnoie proprement dite (*a*). L'hiſtoire du commerce chez les Grecs, préſente une image fidele de ces différentes gradations ; mais il eſt difficile d'en marquer l'époque, & d'aſſigner le tems de la plupart de ces uſages.

Il eſt certain que la maniere primitive de vendre & d'acheter par échange a eu lieu originairement dans la Gréce. Cette façon de trafiquer étoit encore en uſage au tems de la guerre de Troye. Dans l'Odyſſée, Minerve, déguiſée ſous la figure d'un étranger, dit qu'elle trafique ſur mer & qu'elle va à Témèſe chercher de l'airain pour l'échanger contre

(*a*) Liv. IV. Chap. I.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

tre du fer (*a*). Non-ſeulement l'échange avoit lieu dans le commerce en gros, mais auſſi dans le commerce en détail. Dans l'Iliade pluſieurs vaiſſeaux chargés de vin arrivent de Lemnos au camp des Grecs; auſſi-tôt les troupes cherchent à s'en procurer, les uns pour de l'airain, les autres pour du fer, ceux-ci pour des peaux, & ceux-là pour des bœufs. On donnoit même juſqu'à des eſclaves (*b*).

Dans ces paſſages Homère ne dit point qu'on meſurât ou qu'on peſât les marchandiſes dont on trafiquoit; mais il faut le ſous-entendre. On voit en effet par d'autres endroits de ce Poëte que les meſures (*c*) & les balances (*d*) étoient alors connues. Il ne faut donc pas s'arrêter aux Auteurs qui veulent faire paſſer Phéidon d'Argos pour l'inventeur des poids & des meſures dans la Gréce (*e*). Ce Prince n'a paru que quelque tems après Homère (*f*). J'accorderai tout-au-plus que Phéidon trouva l'art de perfectionner les poids & les

(*a*) L. 1. v. 182., &c.
(*b*) L. 7. v. 492, &c.
(*c*) Iliad. l. 7. v. 471, &c.
(*d*) Ibid. l. 8. v. 69, &c.
(*e*) Plin. l. 7. ſect. 57. p. 414. = Euſeb. Chron. l. 2. p. 112. = Schol. Pindar. *ad* Olymp. Od. 13.
(*f*) Voy. Marsh. p. 420.

II. Part. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

les mesures : c'est le sentiment de plusieurs Ecrivains de l'antiquité (*a*).

Quoique la maniere de trafiquer par échange fût encore usitée du tems de la guerre de Troye, dès lors néanmoins les métaux étoient introduits dans le commerce. Homère parle souvent de talens d'or (*b*). Il paroît assez constant que c'étoit le poids qui dans les premiers tems décidoit chez les Grecs, comme chez les anciens Peuples, de la valeur des métaux. On peut dire même qu'on en trouve une preuve dans l'étymologie du mot *talent*, qui tenoit lieu aux Grecs de notre livre idéale, ou livre de compte. Ce terme signifioit originairement en Grec *balances, poids*.

A l'égard de la monnoie, il est presque impossible de pouvoir déterminer avec précision le tems auquel l'usage s'en est introduit dans la Gréce. Les Anciens sont partagés tant sur l'époque, que sur l'auteur de cette invention. Les uns en font honneur à Erichthonius quatrieme roi d'Athènes (*c*). Ce Prince vi-

(*a*) Syncell. p. 198. = Isidor. Orig. l. 16. c. 24. C'est aussi ce qu'on doit conclure de la maniere dont s'expriment sur Phéidon *Herod.* l. 6. p. 127. = Strabo, l. 8. p. 549.

(*b*) Voy. Feith. Antiq. Homer, l. 2. c. 10. p. 201.

(*c*) Voy. Hygin. Fab. 274. p. 327. = Plin. l. 7. sect. 57. p. 414. = Pollux, l. 9. c. 6. p. 1063.

A la

vivoit environ vers l'an 1513 avant J. C. D'autres rapportent l'art de battre la monnoie à Phéidon roi d'Argos (*a*) Cette époque tombe à l'an 890 avant J. C. Il y en a enfin qui attribuent cette invention aux Eginètes (*b*), mais sans fixer de tems.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Si l'on veut consulter Homère pour éclaircir cette question, on n'y trouvera rien qui soit absolument décisif. Ce Poëte, comme je viens de le dire, parle assez souvent de talens. On voit encore que dans plusieurs occasions, pour distinguer la valeur ou le prix d'une chose, il se sert de cette expression: elle valoit cent *Bœufs*; elle en valoit neuf (*c*). Cette maniere de s'exprimer, aussi bien que l'emploi du *talent* dans Homère, ont donné lieu à de grandes contestations entre les Critiques. Les

A la vérité Pline & Hygin ne disent pas expressément qu'Erichthonius mit le premier en usage la monnoie. On peut cependant le conjecturer, de ce que d'un côté Pline dit qu'Erichthonius inventa l'argent, & que de l'autre Hygin dit que ce Prince fut le premier qui fit connoître ce métal aux Athéniens. Cette conjecture se trouve fortifiée par le témoignage de Pollux, qui met Enrichthonius au nombre de ceux qui passoient pour avoir introduit la monnoie à Athènes

(*a*) Strabo, l. 8. p. 577. = Pollux, *loco cit.* p. 1062.

(*b*) Ælian. Var. Hist. l. 12. c. 10.

(*c*) Iliad. l. 2. v. 449. l. 6. v. 236. l. 21. v. 79.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Les uns penſent que cette façon de déſigner le prix d'une choſe par un certain nombre de bœufs, ne doit pas être priſe à la lettre. On doit l'entendre, diſent-ils, de certaines pieces de Monnoie qui s'appelloient des *bœufs*, parce qu'elles portoient l'empreinte de cet animal (*a*). Les eſpéces de cette fabrique étoient d'or (*b*). Elles avoient cours principalement chez les Athéniens & dans l'Iſle de Délos (*c*). Suivant Plutarque, Théſée fut le premier qui mit cette monnoie en uſage. Il la marqua d'un bœuf, dit cet Hiſtorien, ſoit en mémoire du taureau de Marathon, ſoit dans la vue d'exhorter les Athéniens au labourage (*d*). Je ne crois pas que Plutarque ait touché les vrais motifs de cet uſage. J'en dirai la raiſon dans un moment. Quoiqu'il en ſoit, on ne peut douter que ces piéces d'or marquées de l'empreinte d'un bœuf, n'aient été autrefois très-répandues dans la Gréce. Elles avoient même donné lieu à ce proverbe ancien & fameux, *Il porte un Bœuf ſur la langue* (*e*) qu'on appliquoit à ceux qui avoient

(*a*) Pollux, l. 9. c. 6. §. 60. p. 1029 = Schol. Homeri *ad* Iliad. l. 2. v. 449. & *ad* l. 21. v. 79.
(*b*) Schol. Hom. *ad* Iliad. *loco cit.*
(*c*) Pollux, *loco cit.* p. 1029 & 1030.
(*d*) *In* Theſ. p. 11.
(*e*) Æſchyl. *in* Agamemn. v. 36.

voient vendu leur silence & se taisoient pour de l'argent (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

D'autres Critiques soutiennent qu'Homère a entendu tout naturellement des bœufs, & que telle étoit du tems de la guerre de Troye la maniere d'estimer & de désigner le prix d'un effet quelconque (*b*). Ainsi, lorsqu'on disoit qu'une chose valoit dix bœufs, cent bœufs, &c. on entendoit réellement qu'il auroit fallu donner dix bœufs, cent bœufs, en échange de cet effet.

Il y en a enfin qui prenant un parti mitoyen entre ces deux opinions, prétendent que dans ces passages d'Homère il n'est question ni de pieces monnoyées qui portassent l'empreinte d'un bœuf, ni de bœufs réels. Leur sentiment est que cette espéce de monnoie consistoit dans des morceaux d'or ou d'argent, qu'on coupoit proportionnément à ce que pouvoit valoir un bœuf (*c*)

A l'égard du TALENT, il est encore plus difficile d'en donner une notion exacte & de conjecturer l'idée qu'on pou-

(*a*) Pollux. *loco cit.* p. 1030. = Suidas, t. 1. p. 449. = Hesychius, *voce*, Τάλαντον. = Eustath. *ad* Iliad. l. 1. v. 449.

(*b*) Pollux, l. 9. c. 6. segm. 73 & 74. = Kuster, *ad* Suid. Ἀλφανὸς, not. [14] t. 1. p. 128.

(*c*) Ottho Sperling. de Numm. c. 22. p. 144.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

pouvoit attacher à ce mot dans les ſiécles héroïques. Certains Commentateurs avancent qu'il y avoit alors des pieces de monnoie nommées *talent* (*a*). D'autres, & c'eſt le plus grand nombre, croyent que le poids ſeul régloit le prix de cette ſorte de monnoie, c'eſt-à-dire, qu'on appelloit *talent* une certaine quantité de métal peſant un certain poids : c'eſt pourquoi, diſent-ils, il eſt parlé dans l'antiquité de *grands* & de *petits* talens, relativement au poids. Du ſurplus, ils ſoutiennent qu'il n'y a jamais eu de pieces monnoyées connues & déſignées ſous le nom de *talent* : c'étoit, ajoutent-ils, une ſimple maniere de compter & d'évaluer les groſſes ſommes. Entre tant de conteſtations & de difficultés, voici le ſentiment qui m'a paru le plus probable.

Je penſe, d'après le plus grand nombre des Auteurs, qu'il y a eu, dès les ſiécles héroïques, de la monnoie marquée chez les Grecs. Je préſume que cette invention leur avoit été apportée par les différentes Colonies de l'Aſie & de l'Egypte qui vinrent ſucceſſivement s'établir dans la Gréce. Je crois avoir ſuffiſamment montré dans la premiere Partie de cet Ouvrage l'ancienneté de la monnoie dans la Phénicie, l'Aſſyrie & l'E-

(*a*) Feithius. l. 2. c. 10. p. 201.

l'Egypte (*a*). J'ajouterai que la premiere monnoie des Grecs portoit l'empreinte d'un bœuf. Le témoignage des Ecrivains de l'Antiquité y eſt formel & unanime (*b*). On apperçoit même très-aiſément les motifs de ce choix. Avant que les Grecs euſſent introduit les métaux dans leur commerce, ils ſe ſervoient de bœufs, comme de la marchandiſe la plus chere pour apprécier tous les autres effets (*c*). Les Romains en avoient uſé de même dans les premiers tems (*d*). Lorſqu'enſuite les Grecs apprirent l'art d'imprimer ſur une certaine portion de métal, une marque qui pût en conſtater le prix & la valeur, ils choiſirent naturellement pour premiere empreinte l'objet qui leur avoit ſervi originairement à apprécier tous les effets commerçables. Il me ſemble donc qu'Homère a déſigné ces anciennes eſpéces dans les paſſages où il eſtime le prix de quelque effet par une certaine quantité de bœufs. Je penſe au ſurplus qu'il en a été des premieres monnoies Grecques comme de toutes celles des anciens Peuples. Je veux dire qu'elles étoient très-informes & très-groſ-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

(*a*) Liv. IV. Chap I.
(*b*) Voy. *ſuprà*.
(*c*) Voy. Pauſ. l. 3. c. 12. p. 235.
(*d*) Voy. Plin. l. 18. ſect. 3. p. 98. l. 33. ſect. 13. p. 610. = Columel. *in* Præfat. l. 7.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

groſſieres. On doit regarder Phéidon d'Argos comme le premier qui ait montré aux Grecs l'art de donner à leurs eſpéces monnoyées une forme réguliere & agréable. C'eſt dans ce ſens, à ce que je préſume, qu'il faut conſerver à ce Prince le titre d'inventeur de la monnoie dans la Gréce.

Il n'eſt pas ſi aiſé d'expliquer ce qu'Homère a entendu par le mot de TALENT. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu de piéce de monnoie qui ait porté ce nom. On doit donc préſumer que le talent étoit alors une monnoie fictice. Nous ſçavons en effet, qu'outre les eſpéces réelles d'or, d'argent & de cuivre, les Anciens ſe ſervoient dans le calcul de monnoie fictice, autrement dite monnoie de compte, qui n'étoit, comme aujourd'hui, qu'une maniere de ſupputer. Par exemple, chez-nous la ſomme de cinquante livres eſt cenſée devoir contenir 50 pieces appellées LIVRES. Ces pieces cependant ne ſont pas réelles, cette ſomme pouvant être payée en différentes eſpéces, comme en louis d'or, en écus, ou autre monnoie ayant cours. Il en aura été de même chez les Grecs, du TALENT, qui originairement ayant ſervi à peſer l'or & l'argent, fut enſuite appliqué à déſigner une certaine quantité de ces métaux réduite en monnoie; quantité qui, ſuivant tou-

toutes les apparences, étoit assez peu considérable dans les premiers tems. En effet, Homère ne présente une somme de deux talens d'or, que comme un des moindres objets de tous ceux qui composent les prix des jeux célébrés par Achille pour honorer les funérailles de Patrocle (*a*). Observons encore que le même Poëte ne parle jamais ni de dragmes, ni d'oboles, &c. On en peut inférer que ces petites monnoies, si propres à faciliter le commerce en détail, & surtout le débit des denrées, étoient encore inconnues dans la Gréce, au tems de la guerre de Troye.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Je ne m'arrêterai point à rechercher les moyens dont les Grecs se sont servis originairement pour exercer leur commerce intérieur. Nous ignorons dans quel tems ces Peuples ont appris à se servir de bêtes de somme pour transporter les marchandises. On sçait seulement qu'ils avoient l'usage des chariots très-anciennement. Les Grecs étoient redevables de cette connoissance à Erichthonius quatrieme roi d'Athènes (*b*), dont l'époque tombe à l'an 1513 environ avant J. C. A l'égard de batteaux, il n'est pas possible de marquer le tems au-

(*a*) Iliad. l. 23. v. 269.
(*b*) Ælian. Var. Hist. l. 3. c. 38. Tertull. de Spect. c. 9. = Euseb. Chron. l. 2. p. 79.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

auquel l'uſage s'en eſt introduit dans la Gréce.

De quelque maniere que les Grecs puſſent exercer leur commerce intérieur, il a dû être long-tems foible & languiſſant. Anciennement il n'y avoit point de villes fortes dans la Gréce, & moins encore d'état floriſſant. On n'y cultivoit point les terres, & les arts y étoient très-peu connus (*a*). Indépendamment du manque d'induſtrie, les dangers auxquels les Voyageurs étoient expoſés, aux tems héroïques, formoient un obſtacle à la circulation & au progrès du commerce. De toutes parts les chemins étoient infeſtés de brigands, & on ne pouvoit marcher que bien armé (*b*). Théſée ſe rendit immortel par ſon courage & ſon activité à purger ſa patrie des voleurs qui l'infeſtoient. Ses exploits rétablirent la ſureté publique, & les chemins dorénavant furent libres (*c*). Ce Héros s'étoit propoſé l'exemple d'Hercule, qui avoit employé la meilleure partie de ſa vie à parcourir la

(*a*) Voy. Thucyd. l. 1. p. 2-6-9. = Herod. l. 8. n. 137. = Voy. auſſi *ſuprà*, Liv. II. Sect. 2. Chap. I.

(*b*) Thucyd. l. 1. p. 2. = Apollod. l. 3. p. 206. = Plut. *in* Theſ. p. 3.

(*c*) Apollod. Plut. *loco cit.* = Pauſ. l. 2. c. 1. p. 112.

la Gréce pour exterminer les ſcélerats & les brigands (1).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

Si les Grecs, aux tems héroïques, avoient peu de facilité pour exercer leur commerce par terre, ils trouvoient encore de plus grands obſtacles à ſurmonter du côté de la mer. On en va juger par les faits que préſente l'hiſtoire de la navigation chez ces Peuples; hiſtoire qui doit néceſſairement précéder celle de leur commerce maritime.

Les Grecs, dont le partage ſemble avoir été d'emprunter des autres nations les premiers élémens des connoiſſances les plus utiles, dûrent à des étrangers les premieres notions de l'art de naviger, art dans lequel ils excellerent par la ſuite. Les premiers principes leur en furent apportés par les colonies qui, vers le tems d'Abraham, firent la conquête de la Gréce ſous la conduite des Princes Titans (*a*). L'anarchie qui ſuivit la prompte extinction de cette famille (*b*), ne permit pas aux Grecs de profiter de cette découverte. Le voiſignage de la mer devint même funeſte à ceux qui

(1) Tel étoit l'état de la France au commencement de la troiſieme Race. Toute communication d'un pays à un autre étoit alors interceptée.

(*a*) Voy. Æſchyl. *in* Prometh. Vincto. v. 466.

(*b*) Voy. la prem. Part. Art. V.

II. Part. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

qui s'y étoient établis. Ils ſe virent bientôt aſſaillis par quantité de pirates. N'étant pas en état de reprimer leurs violences, il ne leur reſta d'autre parti à prendre que celui d'abandonner les côtes pour ſe retirer dans le milieu des terres (*a*). Les conducteurs des dernieres colonies qui paſſerent de l'Egypte & de l'Aſie dans la Gréce, enſeignerent à ces Peuples les moyens de ſe défendre contre les incurſions des Pirates. Ils leur perſuaderent pour cet effet de ſe réunir, de bâtir des villes & de les fortifier (*b*). Les Grecs alors ſe trouverent en état d'habiter les bords de la mer & de s'adonner à la navigation.

Les habitans de l'Attique paroiſſent avoir été les premiers qui aient joui de cet avantage. Ils en furent redevables à Cécrops qui, à la tête d'une colonie Egyptienne, vint s'établir dans cette contrée 1582 ans avant J. C. (*c*). Il y a lieu de croire que ce Prince étoit ou accompagné d'une petite flotte, ou qu'il fit conſtruire quelques navires ſur le modèle de ſon bâtiment. On voit en effet, que Cécrops étoit dans l'uſage d'envoyer chercher en Sicile les bleds dont

(*a*) Thucyd. l. 1. p. 6.
(*b*) Philocor. *apud* Strab. l. 9. p. 609. = Thucyd. l. 2. p. 108.
(*c*) Voy. *ſuprà*, Liv. I. Chap. IV. Art. I.

dont sa colonie avoit besoin pour subsister (*a*). On doit croire même que les Athéniens avoient alors quelques forces Navales. L'histoire dit qu'Erésichton fils de Cécrops s'empara de l'Isle de Délos (*b*), 1558 ans avant J. C. Une pareille expédition ne pouvoit réussir que par le moyen d'un certain nombre de bâtimens. Il ne semble pas néanmoins que ces premieres entrepriſes aient eu de suite. Tout nous porte au contraire à juger que les Athéniens, après la mort de Cécrops, négligerent la marine & perdirent de vue cet important objet. On voit que du tems de Thésée ils furent obligés d'avoir recours à des matelots & à des pilotes de Salamine pour conduire le vaisseau qui porta ce Héros en Crète (*c*). Nous remarquerons encore que pendant plusieurs siécles les Athéniens n'ont eu qu'un seul port, qui étoit celui de Phalère (*d*). Ce n'étoit, à proprement parler, qu'un méchant havre.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

D'autres Peuples de la Gréce s'adonne-

(*a*) Tzetzès *ex* Philocor. *ad* Hesiod. Op. v. 32. p. 18. Edit *in* 4°. 1603.

(*b*) Paus. l. 1. c. 31. = Euseb. Chron. l. 2. n. 90. p. 76. = Athen. l. 9. p. 392. selon la correction de Casaubon, Animadv. p. 673. = Syncell. p. 153.

(*c*) Plut. *in* Thes. p. 7.

(*d*) Paus. l. 1. c. 1. p. 3.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

nerent, vers les mêmes ſiécles à la Navigation, & s'y diſtinguerent beaucoup. Tels furent les habitans de l'Iſle d'Egine auxquels d'anciens mémoires attribuoient l'invention de cet art (*a*). Tels furent auſſi les habitans de Salamine qui paroiſſent l'avoir emporté, aux tems héroïques, par leur habileté & leur expérience dans la Marine (*b*). On peut mettre encore les Argiens de ce nombre : & ce n'eſt pas ſans fondement. Le vaiſſeau ſur lequel Danaüs paſſa dans la Gréce, a été célébré par tous les Ecrivains de l'Antiquité (*c*). On n'ignore pas que ce Prince s'empara du thrône d'Argos 1510 ans avant J. C. (*d*). Mais on peut dire que de tous ces Peuples il n'y en a point qui puſſent alors faire comparaiſon avec les Crétois. Minos a paſſé conſtamment chez les Anciens pour le premier Prince Grec qui ait eu l'empire de la mer (*e*). Je parle de Minos ſecond qui tira une vengeance ſi ſanglante des Athéniens pour le meurtre de ſon fils Androgée (*f*). Ce Prin-

(*a*) Héſiod. Fragm. p. 343.
(*b*) Voy. *infrà*.
(*c*) Apollod. l. 2. p. 63. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 417.
(*d*) Voy. *ſuprà*, Liv. I. Chap. IV. Art. II.
(*e*) Thucyd. l. 1. p. 4. = Herod. l. 3. n. 122. = Ariſt. de Repub. l. 2. c. 10. = Diod. l. 4. p. 304. = Strab. l. 10. p. 730.
(*f*) Plato de Leg. l. 4. p. 825.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Prince fut en état d'équiper une armée navale aſſez forte pour nettoyer la mer des Pirates qui l'infeſtoient (*a*). Cet empire de la mer, dont l'antiquité fait honneur à Minos, ne doit s'entendre au ſurplus que de la ſupériorité dont il jouiſſoit dans la mer de Crète & les Iſles adjacentes; c'eſt-à-dire, que ce Prince ayant une plus grande quantité de vaiſſeaux dans ces parages, y étoit le plus puiſſant. A l'égard du commerce maritime des Crétois, je ne trouve rien dans tout ce qui nous reſte de l'antiquité, qui puiſſe ſervir ſeulement à l'indiquer.

On reconnoît quelques traces d'expéditions maritimes dans ce que l'ancienne Mythologie nous a conſervé des voyages de Bellérophon, de Perſée & d'Hercule (*b*). Mais je doute que ces entrepriſes aient été auſſi étendues que certains Critiques modernes voudroient le perſuader (*c*). Les Grecs étoient alors trop ignorans dans la Marine. Quoique leurs Ecrivains aient beaucoup vanté les forces navales de Minos, on ne doit pas ſe former une grande idée de la flotte de ce Prince. Les vaiſſeaux dont elle étoit compoſée, méritoient à peine

(*a*) Thucyd. l. 1. p. 4.
(*b*) Voy. les Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 7. H. p. 37, &c.
(*c*) Id. ibid. p. 220, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

peine ce nom. Ils ne portoient point de voiles. Dédale paſſoit conſtamment dans l'antiquité Grecque pour les avoir inventées lorſqu'il cherchoit les moyens de s'enfuir de l'Iſle de Créte. Ce fameux Artiſte trouva alors, dit-on, le ſecret de s'aider du vent pour hâter la courſe de ſon vaiſſeau. A la faveur de cette nouvelle découverte, ſon navire paſſa impunément au milieu de la flotte de Minos, ſans qu'elle pût le joindre; l'adreſſe & la force des rameurs cédant à l'activité du vent dont Dédale avoit l'avantage (*a*).

Cette connoiſſance ne fit pas alors de grands progrès chez les Grecs. Il paroît à la vérité que depuis Dédale ils ſe ſervirent de voiles; mais ils ignoroient l'art de les diriger à propos. Eole, le même qui reçut Ulyſſe au retour de Troye, paſſoit dans la Gréce pour le premier qui eût enſeigné aux Navigateurs à connoître les vents & la maniere d'en profiter en orientant les voiles convenablement à leur direction (*b*). Eh, que penſer encore de ces inſtructions? Du tems d'Homère, c'eſt-à-dire, près de 300 ans après la guerre de Troye, les

(*a*) Plin. l. 7. ſect. 57. p. 418. = Pauſ. l. 9. c. 11. p. 732.

(*b*) Diod. l. 5. p. 336. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 416. = Servius, *ad Æneid.* l. 1. v. 56.

les Grecs ne connoiſſoient que les quatre vents cardinaux (*a*). Vitruve & Pline nous apprennent que ces Peuples ignorerent long-tems l'art de ſubdiviſer les parties intermédiaires de l'horiſon, & de déterminer un nombre de Rhumbs ſuffiſant pour fournir aux beſoins d'une navigation un peu étendue (*b*).

Le voyage que les Argonautes entreprirent pour pénétrer dans la Colchide, fit faire aux Grecs quelques progrès dans l'architecture navale. Juſqu'alors ces Peuples de l'aveu de leurs meilleurs Hiſtoriens, ne s'étoient ſervis que de barques & de petits navires marchands (*c*). Jaſon prévoyant tous les dangers de l'expédition qu'il méditoit, prit des précautions extraordinaires pour la faire réuſſir. Il fit conſtruire au pied du mont Pélion dans la Theſſalie, un vaiſſeau qui par ſa grandeur & ſon appareil ſurpaſſoit tous ceux qu'on avoit vûs juſqu'à ce moment. Ce fut le premier vaiſſeau de guerre qui ſortit des ports de la Gréce (*d*). Le bruit de cet armement s'étant répandu, tout ce qu'il y avoit de plus diſtingué dans la Nation voulut y avoir

(*a*) Odyſſ. l. 5. v. 295.
(*b*) Vitruv. l. 1. c. 6. = Plin. l 2. ſect. 46. p. 96.
(*c*) Diod. l. 4. p. 285.
(*d*) Diod. ibid. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 417.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

avoir part, & s'embarqua sous la conduite de Jason, 1253 ans avant J. C.

Il seroit assez satisfaisant de pouvoir pénétrer les motifs & l'objet d'une entreprise à laquelle la Gréce entiere s'intéressa: mais les événemens de ces tems reculés sont enveloppés de tant de fables, qu'il est bien difficile d'en démêler la vérité. On ne peut point décider au juste ce que c'étoit que la Toison d'or, dont les Argonautes se proposoient la conquête. Les sentimens des Auteurs anciens sont très-partagés sur ce point. Le voyage des Argonautes avoit pour but, suivant quelques-uns, de retirer de la Colchide les tréfors que Phryxus y avoit portés (*a*). D'autres pensent que l'idée de la Toison d'or est née de l'usage où l'on étoit dans ces contrées, de ramasser, par le moyen des peaux de moutons, l'or que rouloient certains torrens (*b*). Varron croit que cette fable tire son origine d'un voyage entrepris par quelques habitans de la Gréce, afin d'aller acheter les laines

(*a*) Voy. Herod. l. 7. n. 197. = Diod. l. 4. p. 290. = Hygin. Fab. 3. = Palæphat. c. 31. p. 39.

(*b*) Strabo, l. 11. p. 763. = Appian. de Bell. Mithridat. p. 242.

Vers le Fort-Louis, on se sert de pareilles toisons pour recueillir la poudre d'or que le Rhin roule. Quand ces peaux en sont bien remplies, on peut, par allusion, les appeller des toisons d'or.

nes & les autres fourures précieuſes que la Colchide fournit en abondance (*a*). D'après ce ſentiment qui a été adopté par pluſieurs Critiques modernes (*b*), on ne devroit regarder l'expédition des Argonautes que comme une entrepriſe formée par quelques Marchands aſſociés pour faire de nouvelles découvertes. Je ne parle point des viſions des Alchymiſtes. Accoutumés à trouver par-tout le ſecret du grand œuvre, ils veulent que les Argonautes aient entrepris le voyage de la Colchide dans le deſſein d'en rapporter un livre écrit ſur des peaux de moutons, où étoit contenu le ſecret de faire de l'or (*c*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

De tous ceux qui ont eſſayé de développer cet événement, je crois qu'Euſtathe eſt celui qui en a donné l'idée la plus juſte & la plus exacte (*d*). Il l'avoit tirée d'un ancien Hiſtorien (1). Le voyage des Argonautes, ſelon cet Auteur, étoit tout à la fois une expédition militaire & marchande. L'objet qu'ils ſe propoſoient étoit de s'ouvrir le commerce du Pont Euxin, & de ſe l'aſſu-

(*a*) De Re Ruſt. l. 2. c. 1.
(*b*) Le Clerc. B. Univ. t. 1. p. 247. = Mém. de Trév. Juin 1702. p. 66.
(*c*) Suid. *voce* Δέρας, t. 1. p. 525. = Anonym. Incred. c. 3. p. 86.
(*d*) Ad Dionyſ. Perieget. v. 689.
(1) Charax.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ſurer en même tems par quelques établiſſemens. Il falloit, pour y réuſſir, une flotte & des troupes. Auſſi l'armement des Argonautes étoit-il compoſé de pluſieurs vaiſſeaux, & ils laiſſerent des Colonies dans la Colchide. On en trouve la preuve dans Homère & dans pluſieurs autres Ecrivains (*a*). Néanmoins la plupart des Poëtes n'ont parlé que du navire Argo, parcequ'étant l'Amiral de cette flotte, ce vaiſſeau portoit les Princes qui aſſiſterent à ce voyage. Les autres objets de cette entrepriſe n'intéreſſoient pas également la Poëſie & les Muſes.

Je n'entreprendrai pas de ſuivre les Argonautes dans leurs courſes. Faute d'entendre aſſez bien la navigation, leur flotte erra long-tems ſur différentes côtes. Ils coururent un grand riſque dans le paſſage des Cyanées ou Symplégades. C'eſt ainſi qu'on nommoit autrefois un amas de rochers qui ſe préſentent à 4 ou 5 lieues de l'entrée du Pont Euxin. Comme ils ſont aſſez près les uns des autres, à meſure qu'on s'en éloigne, ou qu'on s'en approche, ces rochers paroiſſent ſe joindre ou ſe ſéparer. Les flots de la mer qui viennent s'y

(*a*) Iliad. l. 5. v. 641, &c. = Plin. l. 6. ſect. 5. p 305. = P. Mela, l. 1. c. 19. p. 106. = Strabo, l. 11. p. 758. = Euſtath. *loco cit.*

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

s'y briser avec impétuosité élevent une vapeur qui obscurcissant l'air, empêche de distinguer nettement les objets & augmente l'illusion (*a*). Du tems des Argonautes on croyoit ces rochers mobiles, & l'on s'imaginoit qu'ils se rejoignoient pour fracasser les vaisseaux dans leur passage (*b*). Effrayés à l'aspect de ce détroit, nos héros lacherent, dit-on, une colombe pour essayer si elle y passeroit impunément. L'oiseau en fut quitte pour perdre le bout de sa queue. Les Argonautes enhardis par cet exemple, franchirent le passage. Le navire Argo toucha seulement de sa pouppe dont il se détacha un morceau (*c*). La colombe est sans doute l'emblême d'un vaisseau léger qu'on envoya découvrir le passage. Apollodore dit qu'elle perdit le bout de sa queue, expression qui signifie que ce bâtiment brisa son gouvernail contre quelques écueils. On ajoute que depuis ce moment Neptune fixa ces rochers (*d*), c'est-à-dire, que ce passage étant désormais connu,

(*a*) Tournefort, Voyage du Levant, t. 2. p. 149, &c.

(*b*) Apollod. l. 1. p. 43. = Homer. Odyss. l. 12. v. 65, &c. = Strabo, l. 1. p. 39. l. 3. p. 222, &c. = Plin. l. 4. sect. 27. p. 219. = Amm. Marcell. l. 22. c. 8. p. 310.

(*c*) Apollod. l. 1. p. 48 & 49.

(*d*) Ibid. p. 49.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

nu, on ne fit plus de difficulté de le tenter.

Enfin après pluſieurs autres aventures, que je paſſe ſous ſilence, les Argonautes découvrirent le Caucaſe. Cette montagne leur ſervit de point de reconnoiſſance; elle les guida pour entrer dans le Phaſe où ils mouillerent aſſez près d'Oea, qui alors étoit la capitale de la Colchide. Je ne dirai rien des ſuites de cette expédition, qui ne fourniſſent aucune lumiere ni pour le commerce ni pour la navigation. Je n'ajouterai qu'une réflexion ſur cet événement conſidéré ſeulement comme entrepriſe maritime.

Quelques perſonnes peu attentives aux tems & aux circonſtances dans leſquelles les Grecs tenterent le voyage de la Colchide, n'en ont pas ſenti toute la hardieſſe. Cet exploit tant vanté, diſent ces Critiques, ne feroit pas aujourd'hui la matiere du plus léger entretien. C'étoit ſe rendre immortel à peu de frais. Heureux, ajoute-ton, ceux qui vivent dans de pareils ſiécles. Il n'eſt rien tel que de ſe placer à propos, &c.

Je doute que ceux qui parlent ainſi de l'expédition des Argonautes, aient bien fait attention à l'état où étoit alors la navigation dans la Gréce. Cet art y ſortoit à peine de l'enfance. Les Grecs, aux ſiécles héroïques, manquoient abſolument

lument d'expérience & d'habileté dans la Marine. Ils alloient cependant affronter une mer qui leur étoit entierement inconnue (*a*). Je crois donc que toute proportion gardée, il y avoit autant de danger, & par conſéquent autant de mérite dans le voyage de la Colchide, qu'il peut y en avoir eu dans les plus fameux Voyages entrepris depuis deux ſiécles. Les ſecours que les Navigateurs de ces derniers tems étoient à portée de ſe procurer, diminuoient conſidérablement les obſtacles qu'ils pouvoient rencontrer.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

Depuis l'expédition des Argonautes les Grecs tournerent plus particulierement leurs vûes du côté de la mer. On peut juger des progrès qu'ils firent dans la Marine par la flotte qu'ils aſſemblerent pour porter la guerre dans l'Aſie & ruiner Troye. Elle étoit forte de 1200 vaiſſeaux (*b*). Cet armement néanmoins n'eſt poſtérieur au voyage de la Colchide que d'environ 35 ans (1).

Je ne m'arrêterai point à détailler la quantité de vaiſſeaux que fournit chacun des Peuples de la Gréce qui eut part à cette grande expédition. Je me conten-

(*a*) Voy. Strabo, l. 1. p. 39.
(*b*) Hom. Iliad. l. 2. B. v. 16, &c. Thucyd. l. 1. p. 8.
(1) Voy. Bann. Explicat. des Fables, t. 6. p. 442.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

tenterai de quelques observations générales.

Les forces navales d'Agamemnon roi d'Argos & de Mycènes devoient être considérables. Ce Prince avoit équipé 160 vaisseaux (*a*). Les Athéniens en conduisoient cinquante (*b*). C'étoit beaucoup pour des Peuples qui n'avoient commencé à pratiquer la mer que depuis le regne de Thésée. Il est assez étonnant qu'en moins de quarante ans ils aient été en état d'en fournir un pareil nombre; mais il est bien plus surprenant que les Athéniens aient laissé tomber ensuite leur marine, & qu'il n'en soit plus question dans l'espace de 700 ans qui se sont écoulés depuis la guerre de Troye jusqu'à la bataille de Marathon: car, selon la remarque de Thucydide, ce ne fut que dix ou douze ans après cette fameuse journée que les Athéniens devinrent hommes de mer (*c*); & dès lors néanmoins ils furent regardés comme le Peuple de la Gréce qui entendoit le mieux la navigation (1).

Il falloit aussi que les Lacédémoniens se fussent adonnés à la marine quelque tems avant la guerre de Troye. Ménélas

(*a*) Hom. Iliad. l. 2. B. v. 83 & 118.
(*b*) Ibid. v. 64.
(*c*) L. 1. p. 11. & 13.
(1) On disoit dans la Gréce: *Les Athéniens pour la mer.*

las roi de Sparte commandoit soixante vaisseaux (*a*). On pourroit croire que ces peuples l'emportoient alors sur les Athéniens qui n'en donnerent que cinquante. Mais il faut observer que l'armement de Ménelas n'étoit pas composé des seuls vaisseaux fournis par Sparte. Homère nomme plusieurs autres villes qui étant alors dans la dépendance de Ménélas avoient contribué à former son escadre; au lieu que les cinquante vaisseaux des Athéniens avoient été équipés par la seule ville d'Athènes. La navigation au surplus n'a jamais été la partie dans laquelle les Lacédémoniens se soient distingués. Lycurgue qui donna des loix à Sparte plusieurs siécles après la guerre de Troye, proscrivit entierement la marine (*b*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

On remarque qu'Homère ne parle point de Corinthe, ville très-célébre dans les autres Ecrivains de l'antiquité, par son commerce & par ses forces maritimes. Sans doute qu'aux tems héroïques les Corinthiens ne s'étoient pas encore fait connoître pour leur habileté dans la marine. Ces Peuples d'ailleurs étoient alors soumis aux rois de Mycènes, ils marchoient sous les ordres d'Agamemnon (*c*). Il

(*a*) Hom. Iliad. l. 2. B. v. 94.
(*b*) Voyez la troisieme Partie Liv. IV. Chap. III.
(*c*) Hom. Iliad. l. 2. B. v. 77. = Voy. auſſi Pauſ. l. 2, c. 4.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Il paroît que la flotte combinée des Princes de la Gréce ſe rendit heureuſement devant Troye; l'hiſtoire ne fournit ſur cette traverſée aucun événement relatif à la navigation.

J'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage qu'il n'étoit point fait mention dans la haute antiquité de combats donnés ſur la mer. Si l'on en croit certains mémoires, Minos eſt le premier qui s'y ſoit hazardé (*a*). C'eſt un fait qu'on ne peut ni nier ni aſſurer poſitivement. Il paroît ſeulement aſſez certain que ce Prince réprima les Pirates qui déſoloient la mer Egée. Mais il pût y parvenir ſans donner de combats ſur mer. Ce fut peut-être en détruiſant leurs vaiſſeaux dans les Ports & dans les Rades où ils avoient coutume de ſe retirer. On trouve auſſi dans Athénée que les Argonautes furent attaqués par les Tyrrhéniens qui leur livrerent un ſanglant combat. Tous ces Héros, excepté Glaucus, y furent bleſſés (*b*). Aucun Auteur de l'antiquité n'a parlé de cet événement. Athénée eſt le ſeul qui en ait fait mention ſur l'autorité d'un ancien Ecrivain nommé Poſis. Il rapportoit ce fait dans le troiſieme Livre de ſon Ou-

(*a*) Plin. l. 7. ſect. 57. p. 418.
(*b*) L. 7. c. 12. p. 296.

Ouvrage intitulé l'*Amazonide*. Comme ce Poëme nous eſt entiérement inconnu, on ne ſçait ſi cet Auteur méritoit beaucoup de croyance.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

On pourroit oppoſer à tous ces différens faits le ſilence d'Homère. On ne trouve dans ſes Ecrits aucun indice de bataille navale. Il n'en parle jamais, pas même de combat livré de vaiſſeau à vaiſſeau. Cependant de pareilles deſcriptions auroient orné ſes Poëmes, & il lui auroit été facile d'y en placer quelqu'une. Il y a plus. On a vû dans le Chapitre précédent que les Troyens avoient des vaiſſeaux. Enée & Anténor ſe ſauverent chacun ſéparément à la tête d'une flotte aſſez conſidérable. On ne voit point néanmoins que les Grecs aient entrepris de s'oppoſer à leur retraite. L'hiſtoire n'en dit rien. Ce ſilence eſt d'autant plus ſingulier que les Grecs, à ce qu'il paroît, s'étoient rendus maîtres de la mer. Il eſt dit dans l'Iliade qu'Iphidamas venant au ſecours de Troye avec douze vaiſſeaux, les laiſſa à Percope & acheva ſon voyage par terre (*a*). Il n'eſt donc pas aiſé de comprendre comment Enée & Anténor ont pû paſſer à travers la flotte des Grecs, qui faiſoient la même route pour leur re-

(*a*) L. 11. v. 228 & 229.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

retour, ſans rendre de combat. Quelques Auteurs prétendent, il eſt vrai, qu'il y avoit un traité entre ces Princes Troyens & les Grecs pour ne les point troubler dans leur retraite (*a*). C'eſt un fait que je n'entreprendrai pas d'approfondir ; mais en ſuppoſant qu'Homère ait ſuivi ce ſentiment pour ne point faire attaquer la flotte d'Enée ni celle d'Antenor par les vaiſſeaux de Ménélas, d'Ulyſſe & des autres Princes Grecs, dont il raconte les courſes maritimes après la priſe de Troye, il eſt très-digne de remarque que ce Poëte n'ait point imaginé de faire la deſcription de quelque combat naval, lui qui n'a négligé aucune occaſion de parler de tout ce qu'il pouvoit avoir lû & vû.

Je viens de tracer ſuccintement l'hiſtoire de la Marine chez les Grecs aux tems héroïques. Examinons maintenant quelle étoit la conſtruction de leurs vaiſſeaux & la maniere dont ils navigeoient. Homère ſera mon principal guide. C'eſt à ſes Ecrits qu'on doit s'en rapporter pour tout ce qui concerne cette haute antiquité.

On peut aſſurer que les Grecs des tems héroïques ne mettoient pas beaucoup d'art dans la fabrique de leurs vaiſſeaux. Des chevrons placés à peu de diſ-

(*a*) Dionys. Halicarn. l. 1. p. 37.

distancé les uns des autres, & assemblés par des tenons, en formoient la carcasse (*a*). Des planches de moyenne grandeur chevillées & arrêtées avec des liens aux côtes ou membres du navire en faisoient le bordage (*b*). D'autres planches plus longues formoient la carène ou fond de cale (*c*). Ces bâtimens étoient pontés, & Thucydide s'est trompé en avançant que les vaisseaux qui porterent les Grecs devant Troye n'étoient point couverts (*d*). Il suffit d'ouvrir Homère pour se convaincre qu'ils l'étoient. Ce Poëte dit qu'Ulysse finit son navire en le couvrant d'ais fort longs (*e*), termes qui désignent nécessairement le pont. Je présume que ces vaisseaux n'avoient pas de quille, Homère ne l'auroit pas oubliée (1). A l'égard du gouvernail, ils n'en

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

(*a*) Odyss. l. 5. v. 252 & 253.

(*b*) Ibid. v. 248. J'ai dit chevillées & non pas clouées, eu égard à ce qu'Homère emploie dans ces passages le mot Γόμφος au lieu de celui d'Ἧλος, dont il se sert ordinairement pour désigner des cloux.

Plusieurs nations sont encore aujourd'hui dans l'usage de n'attacher le bordage de leurs vaisseaux qu'avec des chevilles. *Voy.* M. Paul. l. 1. c. 23.

(*c*) Odyss. l. 5. v. 252.

(*d*) L. 1. p. 8.

(*e*) Odyss. l. 5. v. 253. = Voy. aussi. l. 13. v. 73 & 74. où il est dit que ce fut sur le pont de leurs vaisseaux que les Phéaciens dresserent le lit d'Ulysse.

(1) Les vaisseaux des Cosaques de l'Ukraine n'ont point de quille. *Merc. de France*, Novembre 1750. p. 56. & 57.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

n'en avoient qu'un (*a*). Il étoit fortifié des deux côtés par des claies faites de branches de saules, ou d'osier. Ce moyen avoit été imaginé pour mettre le gouvernail en état de résister à l'impétuosité des flots (*b*). Les vaisseaux des Grecs différoient alors de ceux des Phéniciens qui, suivant que je l'ai remarqué, avoient plus d'un gouvernail (*c*).

On ne voit point qu'il entrât alors de fer dans leur construction (*d*). Ces bâtimens ne pouvoient donc être qu'extrêmement grossiers, d'autant plus que les Grecs, dans les siécles dont je parle, ignoroient encore l'usage de la scie. Ils ne travailloient leur bois qu'avec la hache & la doloire (*e*). On peut juger d'après

(*a*) Odyss. l. 5. v. 255.
(*b*) Ibid. v. 256. & 257.
(*c*) Voy. *suprà*, Chap. II.
Il paroît que dans la suite les Grecs adopterent la pratique des autres peuples, & mirent plus d'un gouvernail à leurs vaisseaux. *Voy.* Scheffer, de Milit. Naval. l. 2. c. 5. p. 146 & 147.
Quant à ce que dit cet Auteur, que dans toutes les représentations qui nous restent du navire Argo, ce Vaisseau est toujours représenté avec plus d'un gouvernail, cela ne conclut rien pour le tems dont je parle. Ces représentations sont des dessens arbitraires, & faits dans des tems trop postérieurs pour avoir aucune autorité. On sçait bien qu'il ne nous reste point de monumens de cette haute antiquité.
(*d*) Voy. Paus. l. 9. c. 16. p. 742.
(*e*) Voy. *suprà*, Liv. II. Sect. 2de Chap. III.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

d'après ce détail de l'état où étoit alors l'architecture navale chez ces Peuples. Leurs ouvriers n'avoient pour guide qu'une routine groſſiere. Ils n'étoient pas en état d'appliquer à cette partie de la navigation les Mathématiques dont les Grecs n'avoient pour lors aucune notion.

On pourroit être étonné de l'eſpéce d'arbres que les Grecs employoient à conſtruire leurs navires. Ils ſe ſervoient d'aunes, de peupliers & de ſapins (*a*). Nous évitons aujourd'hui de faire entrer de pareils bois dans la bâtiſſe de nos vaiſſeaux; on ne s'en ſert que pour les ouvrages du dedans (1). Mais il faut obſerver que dans les pays chauds les arbres dont je viens de parler ſont d'une eſpéce différente de celle de nos climats. Ils y ſont beaucoup plus durs & bien moins ſujets à s'altérer ou à ſe déjetter. A préſent encore, les vaiſſeaux en Turquie ſont entierement bâtis de ſapin, parceque le ſapin dans ce pays eſt auſſi bon que le chêne l'eſt en France. La préférence que les Anciens donnoient

(*a*) Odyſſ. l. 5. v. 239. = Plato, de Leg. l. 4. p. 824.

(1) On n'employe le ſapin à l'extérieur que lorſqu'il faut doubler les vaiſſeaux qui vont en Amérique, pour les garantir des vers qui piquent & percent le bordage.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

noient à ces bois étoit donc bien fondée ; ils trouvoient même un grand avantage à s'en ſervir, car ces bois étant fort légers, ils n'en étoient que plus propres à rendre légers à la courſe les bâtimens qu'on en conſtruiſoit.

Homère ne nous apprend point ſi les Grecs, aux tems héroïques, étoient dans l'uſage de carêner leurs vaiſſeaux. Suidas dit que les Phéaciens chez leſquels Ulyſſe fut jetté par la tempête, enduiſoient leurs navires de poix (*a*). Mais cette autorité eſt bien moderne pour des ſiécles auſſi réculés que ceux dont nous parlons. Ce qu'il y a de certain c'eſt que dans les tems poſtérieurs on a employé à cet uſage la poix, la gomme & même la cire (*b*).

Il n'en eſt pas de même à l'égard du leſt. On avoit ſenti dès-lors la néceſſité de donner aux vaiſſeaux une certaine peſanteur qui les fit entrer dans l'eau, leur ſervît de contre-poids & les empêchât de ſe renverſer. Auſſi les Grecs avoient-ils ſoin de leſter leurs bâtimens

(*a*) *Voce* Naverunus, t. 2. p. 600.

(*b*) Voy. Ovid. de Remed. Amor. v. 447. Epiſt. 5. v. 42. Metam. l. 11. v. 314. l. 14. v. 532. = Voſſ. de Idol. l. 4. c. 92. p. 549.

Comme les Anciens ne ſe ſervoient point de la cire pour s'éclairer, il n'eſt par ſurprenant qu'on l'employât à enduire les vaiſſeaux.

mens (*a*). On prétend que Diomède en partant pour Troye fit ſervir à cet uſage les pierres de cette ville infortunée (*b*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Nos vaiſſeaux ont quatre mâts. Ceux des Grecs au tems de la guerre de Troye n'en avoient qu'un (*c*), qui n'étoit pas même arrêté à demeure, puiſqu'on étoit dans l'uſage de le coucher ſur le pont lorſque le navire étoit dans le Port. On le dreſſoit quand on vouloit partir, & on l'aſſuroit par des cordages (*d*). Ce mât n'étoit traverſé que par une antenne ou vergue (*e*). Il ſeroit difficile de déterminer avec certitude ſi cette vergue portoit pluſieurs voiles, ou ſi elle n'en avoit qu'une. Le premier ſentiment paroît le plus probable, attendu qu'Homère nomme toujours les voiles au pluriel (*f*). On les manioit par le moyen de pluſieurs cordages. On voit que dès les tems héroïques les différentes manœuvres

(*a*) Odyſſ. l. 5. v. 257.
(*b*) Lycophron, Caſland. v. 618.
(*c*) Odyſſ. l. 5. v. 254.
(*d*) Iliad. l. 1. v. 434. = Odyſſ. l. 2. v. 424. & 425. l. 15. v. 290.
Ces mâts devoient être à peu près diſpoſés comme le ſont ceux des coches, & des grands bateaux qui navigent ſur la Seine. On les baiſſe lorſqu'il s'agit de paſſer ſous l'arche d'un pont.
(*e*) Odyſſ. l. 5. v. 254.
(*f*) Ibid.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

nœuvres d'un vaisseau avoient chacune leur nom particulier & relatif à leur destination (*a*).

Les voiles étoient faites de différentes matieres, de chanvre, de jonc, de plantes à longues feuilles, de nattes & de peaux (*b*). Il paroît cependant que celles des Grecs étoient plus ordinairement de toile (*c*). Il en étoit de même à l'égard des cables. On y employoit le cuir, le lin, le genêt, le chanvre, en

(*a*) Ibid. v. 260.

Dans ces passages, par ὑπείρας, il faut entendre les cordages qui manœuvrent la vergue: par καλὼς, ceux qui servent aux voiles; & par πόδας, ceux qui assurent & contiennent le mât, les mêmes que nous appellons *Haubans*. Quand il est question des cables qui servent à s'amarrer soit dans un Port, soit à la côte, Homère les désigne toujours par le mot πρυμνήσια.

Mais lorsqu'il est question des manœuvres en général, ce Poëte se sert du mot πείσματα. Ainsi, à proprement parler, les πείσματα sont les cordages qui servent à la manœuvre d'un vaisseau, & les πρυμνήσια, ceux qui sont à la pouppe seulement. La différence de ces deux mots est évidente par leur étymologie. Le premier vient de πείθω: Ce nom dérive de l'usage que les mariniers font de ces cordages. Ils s'en servent pour faire obéir & tourner le vaisseau à leur gré. Le second vient de πρύμνη, qui désigne la pouppe ou l'arriere du navire.

(*b*) Voy. Voss. de Physiol. l. 5. c. 39. p. 661. Scheffer, l. 2. c. 5. p. 141.

(*c*) Odyss. l. 5. v. 258., &c. l. 2. v. 426.

en un mot, toutes les différentes plantes & écorces qui peuvent ſervir à cet uſage (*a*). Les cables de jonc, ou d'oſier marin ſemblent avoir eu la préférence chez les Grecs, aux tems héroïques. Ils les tiroient d'Egypte où cette plante eſt fort abondante (*b*). Homère ne dit point ſi l'on enduiſoit les cordages de quelque préparation qui les défendant des impreſſions de l'air & de l'eau, les préſervât de la pourriture.

La coutume de peindre & d'orner les vaiſſeaux eſt très-ancienne. Elle avoit lieu dès avant la guerre de Troye (*c*). Hérodote dit qu'alors on y employoit le vermillon. La maniere dont il s'exprime fait entendre que cet uſage ne ſubſiſtoit plus de ſon tems (*d*).

Après

Euſtathe conjecture que les voiles des Grecs étoient de lin, ſur ce qu'il eſt dit dans le 2 livre de l'Odyſſée, v. 426. que celles du vaiſſeau de Télémaque étoient blanches.

(*a*) Iliad. l. 2. v. 135. = Odyſſ. l. 2. v. 426. = A. Gell. l. 17. c. 3. = Voſſ. & Scheffer, *locis cit.*

(*b*) Odyſſ. l. 21. v. 390 & 391.

Ces cables étoient faits de la plante appellée *Byblus*, qu'on recueilloit dans les marais d'Egypte. C'étoit une ſorte de canne ou roſeau qui porte à ſon extrémité ſupérieure une eſpéce de chevelure, ſi l'on peut s'exprimer ainſi. On faiſoit les cordages & les cables des vaiſſeaux de cette chevelure, comme ici on fait les cordes à puits d'écorce de tilleul. *Voy.* Strab. l. 17. p. 1151.

(*c*) Voy Feith. Antiq. Hom. l. 4. c. 12. p. 500.

(*d*) L. 3. n. 58.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Après avoir parlé de la construction des vaisseaux & de leurs agrès dans les siécles héroïques, il est à propos d'examiner quelle pouvoit alors en être la forme.

Il paroît que les Grecs ont eu de bonne heure deux sortes de constructions, une pour les navires marchands & l'autre pour les vaisseaux de guerre. Les premiers étoient fort évasés, ayant le ventre très-large (*a*). Les autres au contraire étoient de forme allongée. Tel étoit, dit-on, le navire sur lequel Danaüs passa dans la Gréce. Ce bâtiment avoit 50 rames, c'est-à-dire, 25 de chaque côté. On prétend qu'il servit de modèle pour construire le navire ARGO, le premier vaisseau de guerre que les Grecs aient bâti (*b*). On doit au surplus regarder tous ces bâtimens comme des espéces de galeres qui alloient à voiles & à rames. En effet, indépendamment des voiles, il est toujours parlé des rameurs & des bancs sur lesquels ils étoient assis (*c*). Je ne dirai rien des vaisseaux à plusieurs rangs de rames, il n'en est point question dans

(*a*) Odyss. l. 5. v. 249, &c.
(*b*) Voy. Bochart, *in* Chan. l. 2 c. 11. p. 819. = Meziriac, *ad* Ep. Ovid. t. 2. p. 81.
(*c*) Iliad. l. 1. v. 309. = Odyss. l. 2. v. 419, &c.

dans Homère. On n'en a fait usage que depuis la guerre de Troye (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Quelque forme que pussent avoir alors les navires des Grecs, ils ne devoient pas être bien considérables. Les plus grands dont parle Homère sont ceux des Béotiens. Ils portoient, dit-il, six vingts hommes (*b*). On pourroit peut-être imaginer que ce Poëte n'a prétendu désigner que les troupes de débarquement, mais il n'y a pas d'apparence, puisque, comme l'observe fort bien Thucydide, c'étoient les soldats qui servoient de rameurs (*c*). Je pense donc que tout l'équipage de ces vaisseaux se réduisoit à six vingts hommes. Jugeons d'ailleurs de leur peu de capacité par l'usage où étoient alors les Grecs de tirer leurs vaisseaux à terre dès-qu'ils étoient au Port (*d*). Aussi voyons-nous que quand il s'agissoit de s'embarquer, la première opération étoit de lancer le navire à l'eau (*e*). Cette manœuvre étoit alors si aisée, que les matelots ne manquoient pas d'em-

por-

(*a*) Thucyd. l. 1. p. 8 & 10.

(*b*) Iliad. l. 2. B. v. 16 & 17.

(*c*) L. 1. p. 8. = Voy. aussi. Huet. Hist. du commerce, p. 270 & 271.

(*d*) Iliad. l. 2. v. 485. = Odyss. l. 11. v. 20. = Hesiod. Op. & Dies. v. 624. = Strabo, l. 4. p. 298.

(*e*) Iliad. l. 1. v. 308. = Odyss. l. 2. v. 389. l. 11. v. 2. = Hesiod. Op. & Dies. v. 631.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

porter le gouvernail de leurs vaiſſeaux lorſqu'ils étoient à terre, de peur qu'on ne les emmenât à leur inſçû (a).

Cette uſage de mettre les navires à ſec dans les tems où ils ne ſervoient point, paroît bien extraordinaire; & cependant il étoit généralement pratiqué. La flotte des Grecs étoit enfermée dans leur camp devant Troye. Ils avoient fortifié ce camp, tant pour leur propre ſureté, que pour mettre les vaiſſeaux à l'abri des incurſions de l'ennemi (b). Il n'eſt pas aiſé de concevoir comment on pouvoit, après un certain tems, faire uſage de pareils bâtimens qui devoient être extrêmement déjettés & entrouverts. Il falloit bien des ſoins pour les réparer. Les Grecs devoient y être d'autant plus attentifs que navigeant ſur la Méditerranée, leurs vaiſſeaux demandoient une ferme conſiſtance. La lame ſur cette mer eſt très courte & très-fréquente, par conſéquent elle heurte plus ſouvent le navire, & le fatigue beaucoup plus que ne fait l'océan.

Quant à la maniere de conduire un vaiſſeau, tout nous prouve à quel point les Grecs des tems héroïques étoient ignorans dans cet art. Quoique ces Peuples gouvernaſſent à la vûe des terres,

(a) Voyez. Académ. des Inſcript. t. 7. H. p. 38.
(b) Iliad. l. 7. v. 437.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

res, autant qu'il leur étoit poſſible (1), ils étoient forcés néanmoins, dans bien des occaſions, de prendre la pleine mer (2). J'ignore par quel moyen les pilotes pouvoient alors diriger leur route. Nous tirons de grands ſecours de l'obſervation des hauteurs méridiennes du ſoleil. C'eſt ainſi qu'on détermine avec facilité l'élévation du Pôle, & on gouverne en conſéquence. Mais ces pratiques étoient abſolument inconnues aux navigateurs Grecs. Il ne ſe doutoient pas des opérations que nous faiſons pendant le jour pour aſſurer la route d'un vaiſſeau en pleine mer.

A l'égard de celles qui s'exécutent pendant la nuit, on voit que les Grecs avoient dès-lors quelques notions de l'utilité qu'on peut tirer de l'obſervation des étoiles pour ſe conduire ſur mer. On prétend qu'ils devoient ces connoiſſances à Nauplius un des Argonautes (*a*). Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que l'art de diriger la route d'un bâtiment par l'aſpect des étoiles devoit être aſſez an-

(1) Virgile, en faiſant ranger à ſon Héros les côter de la Gréce, d'Italie & de Sicile, au lieu de le conduire par la haute Mer s'eſt en ce point conformé aux anciennes pratiques.

(2) C'eſt ce qu'on appelle pour les galeres, *faire canal*.

(*a*) Theon. Alex. *ad* Arati. Phœn. p. 7.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ancien dans le Gréce. Homère nous dépeint Ulyſſe conduiſant ſa nacelle en regardant attentivement *les Pleïades*, le *Bouvier*, *l'Ourſe* & *Orion* (*a*). On voit auſſi Calypſo ordonner à ce Prince de faire route en laiſſant à gauche la *grande Ourſe* (*b*). Cette conſtellation étoit le principal guide des pilotes Grecs (*c*). J'ai fait voir dans la premiere Partie de cet Ouvrage les inconveniens de cette pratique, & les dangers qui devoient en réſulter (*d*). D'ailleurs ces obſervations ne pouvoient être alors que bien groſſieres & bien défectueuſes. Elles ſe faiſoient à la vûe ſimple, les Grecs n'avoient point d'inſtrumens pour prendre hauteur.

Ils connoiſſoient encore moins les cartes Marines. Comment pouvoient-ils donc s'aſſurer des terres qu'ils vouloient gagner, ou au contraire éviter les écueils, les rochers & les côtes où il y avoit danger d'échouer? Quel devoit être enfin leur embarras, lorſqu'ils étoient accueillis d'une tempête. Dans les nuits ſombres, dans les gros tems qui ne permettent pas d'appercevoir les étoiles, un pilote ne pouvoit pas faire route.

Il

(*a*) Odyſſ. l. 5. 272 & 275, &c.
(*b*) Ibid. v. 276 & 277.
(*c*) Voy. Scheffer, l. 4. c. 6. p. 297, &c.
(*d*) Liv. IV. Chap. II.

Il falloit pour lors errer à l'aventure (*a*) & aborder où l'on pouvoit. Homère fait arriver Ulyſſe dans différens pays; mais c'eſt toûjours ſans que ce Héros ſe doute des climats où il ſe trouve (*b*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Remarquons encore que les Grecs, dans les ſiécles dont je parle, manquoient de pluſieurs machines dont l'uſage paroît indiſpenſable dans la navigation. Du tems des Argonautes, ils ne connoiſſoient pas encore les ancres (*c*). Je doute même qu'on en fît uſage dans le ſiécle d'Homère. Le mot Grec qui ſert à déſigner une ancre proprement dite, ne ſe trouve dans aucun de ſes Poëmes. Il n'en emprunte aucune comparaiſon. Si l'on veut enſuite examiner attentivement les différentes manœuvres décrites par ce Poëte, lorſqu'il parle de vaiſſeaux entrans ſoit dans des ports, ſoit dans les rades peu fréquentées, il n'y en a aucune qui puiſſe faire ſoupçonner que les Grecs ſe ſerviſſent d'ancres. Je ſçais bien qu'il y a quelques paſſages dans l'Iliade & dans l'Odyſſée qu'on traduit ordinairement par *jetter l'ancre*; mais c'eſt mal à propos

(*a*) Voy. Virgil. Æneid. l. 3. v. 200, &c.
(*b*) Odyſſ. l. 6. v. 119, &c. l 9. v. 174, &c.
(*c*) Plin. l. 36. ſect. 23. p. 741. = Arrian. Peripl. Pont. Eux. p. 121.

II. Part. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

pos & ſans fondement (*a*). Les Grecs alors n'employoient, à ce qu'il paroît, que de groſſes pierres pour arrêter leurs vaiſſeaux. Quand Ulyſſe eſt arrivé à la rade des Leſtrigons, il attache ſon vaiſſeau à un rocher avec des cables (*b*). Lorſ-

(*a*) Les paſſages dont il s'agit ſe trouvent dans l'Iliade. l. 1. v. 436. = Odyſſ. l. 15. v. 497. & l. 9. v. 137. Ἐκ δ' εὐνὰς ἔβαλον, = αὐτὰρ εὐνὰς ἐβάλοντο. On traduit ces paſſages par *jetter l'Ancre*. La raiſon ſur laquelle les anciens Critiques, tels qu'Euſtathe & Heſychius, ſe fondent pour interpreter εὐνὴ par *Ancre*, c'eſt, diſent-ils, qu'εὐναζω qui ſignifie *dormir*, vient d'εὐνὴ. Or, ajoutent-ils, l'immobilité d'un vaiſſeau qui eſt à l'ancre peut fort bien être repréſentée comme une eſpéce de ſommeil, ſurtout en ſtyle Poëtique. Διὰ τὸ ἀγκύρας ἐμβαλλομένης εὐνᾶσθαι τὴν ναῦν, *eò quod anchorâ dejectâ navis veluti dormiat*. C'eſt ſans doute d'après cette explication que les Lexicographes rendent le mot εὐνὴ par *Ancre*.

Mais je ne crois point cette explication à l'abri de toute critique. Je doute d'abord que l'on puiſſe dire, même en ſtyle Poëtique, d'un vaiſſeau qui eſt à l'ancre, qu'il dort. Car de quelque maniere qu'on l'attache, il a toujours ſon roulis. De plus ne peut-on pas dire également d'un vaiſſeau attaché par des cables à un rocher, ou retenu par des groſſes pierres, qu'il dort, comme on le diroit d'un vaiſſeau arrêté par des *Ancres*?

Je crois donc que par εὐνὴ on ne doit point entendre les *Ancres*, tels que les Grecs les ont eues par la ſuite, mais de groſſes pierres qui ſervoient a arrêter les vaiſſeaux.

b) Odyſſ. l. 10. v. 96.

Lorſque ce Prince part du port des Phéaciens, les rameurs détachent le cable qui arrêtoit le navire par le moyen d'une pierre trouée à laquelle il étoit noué (*a*). Il me paroît donc démontré qu'alors les Grecs ne connoiſſoient pas les ancres, & qu'au défaut de cette machine, ils ſe ſervoient de groſſes pierres (1).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux

Il y a bien de l'apparence auſſi que ces Peuples n'avoient point l'uſage de la ſonde. Homère n'en parle jamais, & rien d'ailleurs ne paroît contredire ſon ſilence. Jugeons d'après ces faits, des dangers auxquels les navigateurs Grecs étoient expoſés. Difficilement pouvoient-ils connoître la profondeur de la mer, ſçavoir ſur combien de braſſes ils étoient, être ſûrs que le mouillage étoit bon, &c. Ils couroient donc riſque de toucher à chaque inſtant. De plus n'ayant point d'ancres, quand la tempête les ſurprenoit proche des côtes hériſſées de rochers, ou des bancs, quelle devoit être leur ſituation? Ils étoient expoſés à voir leur bâtiment ſe briſer, ou tout au moins échouer à chaque moment. Le moindre accident qu'ils avoient à craindre

(*a*) Ibid. l. 13. v. 77.

(1) C'eſt par cette raiſon que le mot λίθος ſignifie en pluſieurs occaſions une *Ancre*. Voy. le tréſor de H. Etienne, au mot λίθος.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

dre étoit de dériver considérablement. Ils devoient être jettés souvent hors de leur route; car je ne crois pas que les Grecs connussent alors l'art d'enter plusieurs mâts les uns au-dessus des autres. Ils ne pouvoient par-conséquent profiter des différens lits de vent, & il ne leur étoit pas possible, lorsqu'ils étoient une fois affalés à une côte, de s'en écarter & de s'élever au large; les voiles hautes étant les seules qui puissent agir en pareille occasion. Enfin on ne voit pas que dans les siécles héroïques il y eût des pilotes-lamaneurs pour gouverner à la vûe des rades & des ports d'entrée difficile. Je ne doute donc point que les naufrages ne fussent alors très-fréquens. Aussi les Anciens faisoient-ils tant d'estime des pilotes, que l'histoire n'a pas dédaigné de conserver les noms de plusieurs d'entre eux. On nomme ceux qui conduisirent en Crète le vaisseau de Thésée (*a*). Il est beaucoup question dans le voyage des Argonautes de Typhis qui servoit de pilote à ces fameux avanturiers (*b*). On n'a pas non plus oublié Ancée qui le remplaça dans cette fonction (*c*). On

(*a*) Plut. *in* Thes. p. 7.

(*b*) Apollod. l. 1. p. 42 & 43. = Hygin. Fab. 14. p. 36.

(*c*) Apollod. l. 1. p. 49. = Hygin. Fab. 14. p. 46.

On voit enfin qu'Homère parle avec les plus grands éloges de Phrontis pilote du vaiſſeau de Ménélas (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Il ne me reſte plus qu'à parler du Commerce maritime des Grecs aux tems héroïques. Il ne devoit pas être bien conſidérable: ces Peuples n'étoient pas alors en état d'entreprendre des voyages de long cours. Je doute qu'ils connuſſent l'Océan; ou s'ils en avoient entendu parler, c'étoit comme d'une mer inacceſſible. Ce ne fut que plus de ſix cens ans après l'expédition des Argonautes, que les Grecs oſerent y entrer (*b*). A l'égard du golphe Arabique, & de la Mer rouge, ils n'y ont point navigué avant Alexandre.

D'ailleurs pour qu'une nation puiſſe ſe livrer au trafic maritime il faut, ou que le pays qu'elle habite produiſe naturellement de grandes richeſſes, ou qu'elle y ſupplée par ſon induſtrie. Les Grecs, dans les tems dont il s'agit, n'étoient ni dans l'une ni dans l'autre poſition. La Gréce n'eſt point riche en minéraux; & ſon ſol, pour être fertile, a beſoin d'être bien cultivé. Ses anciens habitans dénués d'arts & d'induſtrie n'étoient pas en état de tirer de la terre tout ce qu'elle auroit pû rendre: auſſi

(*a*) Odyſſ. l. 3. v. 282, &c.
(*b*) Voy. Herod. l. 4. n. 252.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

aussi étoient-ils en général fort pauvres (*a*): d'ailleurs à peine avoient-ils entre eux quelque communication Dépourvus de richesses naturelles & des moyens qui y suppléent, avec quoi ces Peuples auroient-ils donc pû trafiquer?

Indépendamment de ces raisons, d'autres obstacles s'opposoient encore aux progrès du trafic maritime dans la Gréce. Il n'y avoit point alors de sureté sur les mers. Elles étoient infestées de pirates. Sans parler des Cariens, des Phénicens, & des Tyrrhéniens, les Grecs eux-mêmes s'étoient adonnés à la piraterie dès l'instant qu'ils avoient eu quelque habitude avec la mer (*b*). Ils y avoient porté cet esprit de rapine & de brigandage qui les animoit sur terre. Le métier de corsaire n'étoit point infâme aux tems héroïques, au contraire on s'en faisoit honneur (*c*). Les Souverains mêmes s'en mêloient. Ménélas, dans

(*a*) Athen. l. 6. c. 4. p. 231 & 232.

(*b*) Voy. Odyss. l. 3. v. 72, &c. = Thucyd. l. 1. p. 4. = Strabo, l. 16. p. 1142.

(*c*) Voy. Thucyd. l. 1. p. 4 & 6. = Feith. Antiq. Hom. l. 2. c. 9. p. 192. l. 4. c. 12. p. 498. On pensoit de même autrefois chez les peuples du Nord. On y regardoit la piraterie comme un moyen légitime d'acquérir des richesses. Bibliotheque Anc. & Mod. t. 2. p. 256 & 261, &c.

dans l'Odyssée, ne rougit point de dire à Pisistrate & à Télémaque, qui admiroient ses richesses, qu'elles étoient le fruit de ses courses maritimes (*a*). C'est par cette voie que plusieurs Princes Grecs avoient amassé des trésors considérables (*b*). On sent aisément quel tort une pareille licence pouvoit faire au commerce maritime, & combien il devoit en être interrompu.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Minos passoit dans l'antiquité pour le premier qui eût commencé à donner la chasse aux pirates (*c*). Mais il paroît que, du tems des Argonautes, on prit des mesures plus efficaces encore pour les réprimer. Plutarque rapporte, d'après un ancien Auteur, qu'on fit alors un reglement dans la Gréce, qui défendoit à qui que ce fût de mettre en mer des vaisseaux qui portassent plus de cinq hommes. Jason seul fut excepté de cette loi générale. On lui donna au contraire commission expresse de courir les mers à main armée pour détruire les corsaires & les brigands (*d*).

Si l'on pouvoit adopter les idées du célébre Bianchini, sur les motifs qui occasionnerent la guerre de Troye, il s'en-

(*a*) L. 4. v. 90, &c.
(*b*) Odyss. l. 3. v. 301. l. 14. v. 230, &c.
(*c*) Thucyd. l. 1. p. 4.
(*d*) Clidemus, *apud* Plut. *in* Thes. p. 8.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hebreux.

s'ensuivroit que dès-lors les Grecs auroient dû faire un commerce très-étendu, & qu'en général la navigation & le trafic maritime auroient été le principal objet de la politique de ces peuples. M. Bianchini, en effet, veut que la guerre de Troye ait eu pour objet, non le prétendu raviſſement d'Hélène, mais la navigation & le commerce libres de la mer Egée & du Pont-Euxin. Tel fut, ſelon lui, le véritable motif qui arma les Grecs contre les Troyens. Cette expédition, ajoute-t-il, ne ſe termina point par la deſtruction de l'empire Troyen; mais par un traité de commerce avantageux aux Grecs (*a*).

Je ne crois point devoir m'arrêter à réfuter une paradoxe ſi ſingulier, qui voudroit réduire l'Iliade à une pure hiſtoire allégoriſée dans le goût Oriental. On peut mettre hardiment ce ſyſtême au nombre de ceux qu'enfante une imagination vive & féconde; mais qui dénué de la moindre vraiſemblance, ſe trouve abſolument démenti par tout ce qui peut nous reſter de notions hiſtoriques ſur l'objet & les événemens de la guerre de Troye.

(*a*) La Iſtoria Univerſale, Deca III. cap. 30. p. 452, &c.

FIN DU QUATRIEME LIVRE.

SE-

SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux : eſpace d'environ 600. *ans.*

LIVRE CINQUIEME.

De l'Art Militaire.

L'Epoque dont nous ſommes occupés préſentement, offre pour l'Art Militaire les mêmes reſſources que pour les Loix, les Arts & les Sciences. Je dirai plus. Les ſiécles ſuivans ne fourniſſent pas, à beaucoup près, autant de connoiſſances ſur tous ces objets. A l'égard de l'Art Militaire particuliérement, il eſt certain que depuis les ſiécles héroïques juſqu'au tems de Cyrus, on n'apperçoit ni changement ni progrès dans la maniere de faire la guerre chez les

II. Part. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Peuples dont je trace ici l'hiſtoire. Ainſi ce qu'on va lire peut ſervir à fixer nos idées ſur les connoiſſances qu'ont eues de l'Art Militaire, pendant une longue ſuite des ſiécles, les Egyptiens, les Aſiatiques & les Grecs.

CHAPITRE PREMIER.

Des Egyptiens.

L'EGYPTE, généralement, n'a jamais été guerriere. Plus appliquée à faire fleurir les Loix, les Arts & les Sciences, qu'elle cultivoit avec le plus de ſoin. Auſſi n'eſt-ce point par l'éclat de ſes armes que l'Egypte s'eſt attirée l'attention de la poſtérité. Il faut avouer cependant qu'elle a produit quelques Conquérans, dont les exploits ne le cédent à aucun de ceux des plus fameux Héros de l'antiquité.

On doit mettre à juſte titre dans ce nombre Séſoſtris, qui monta ſur le thrône vers l'an 1650 avant J. C. (*a*). Son regne eſt l'époque de la gloire militaire des Egyptiens. Ce Prince dévoré de l'ambition la plus vaſte, ne ſe propoſa rien

(*a*) Voy. *ſuprà*, Liv. I.

rien moins que la conquête de l'univers (*a*). Il prit en conséquence les mesures nécessaires pour assurer le succès de ses armes. Son premier soin fut de régler l'état des troupes. Cet objet, apparemment, avoit été négligé, ou du moins mal ordonné par ses prédécesseurs, puisque les Anciens ont regardé Sésostris comme l'Auteur des réglemens concernant la discipline & le service militaire en Egypte (*b*). C'est pourquoi je rapporterai à son regne ce que les Auteurs de l'antiquité nous ont transmis sur ce sujet.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

On voit que la maxime des Egyptiens étoit d'entretenir toujours sur pied une milice nombreuse, partagée en deux corps; celui des Calasires & celui des Hermotybies. L'un montoit à cent soixante mille hommes, & l'autre à deux cens cinquante mille. L'usage étoit de distribuer ces troupes dans les différentes Provinces du Royaume (*c*). Les soldats n'avoient point de paye, & il leur étoit défendu d'exercer aucun art méchanique (*d*). Mais l'Etat avoit pourvû abondamment à leur entretien. On avoit assigné à chaque soldat douze arures

(*a*) Diod. l. 1. p. 63.
(*b*) Arist. de Rep. l. 7. c. 10. = Diod. l. 1. p. 105 & 106.
(*c*) Herod. l. 2. n. 164, & suiv.
(*d*) Id. Ibid. n. 165 & 166.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

res de terre exempte de toutes sortes de charges & d'impositions (*a*). Ils les affermoient à des laboureurs qui les faisoient valoir & leur en rendoient une certaine redevance (*b*).

C'étoit d'entre les Calasires & les Hermotybies qu'on tiroit la garde du Prince. Elle étoit composée de deux mille hommes qui se relevoient tous les ans. Dans l'année d'exercice on donnoit par jour d'extraordinaire à chaque soldat cinq livres de pain, deux livres de viande, & la valeur de deux ou trois pintes de

(*a*) Herod. l. 2. n. 168. = Diod. l. 1. p. 85. Ces douze arures égalent à peu près onze arpens mesure de Paris. L'arure dant il s'agit ici étoit une mesure superficielle, qui, suivant Hérodote, avoit cent coudées Egyptiennes en tout sens, ou dix mille coudées quarrées. Les Sçavans sont assez d'accord que le Dérach du Caire, qui suivant Greaves, est de 1 pied 8 pouces $6\frac{2}{3}\frac{2}{5}\frac{2}{5}$. lignes de roi, est parfaitement égal à l'ancienne coudée Egyptienne, & que cette mesure n'a jamais souffert aucune altération. A ce compte l'arure devoit être de 814 toises, 28 pieds 85 pouces $51\frac{2}{5}\frac{37}{041}$. lignes quarrées, & par conséquent 12 arures valoient 9777 toises 19 pieds 16 pouces $36\frac{2}{5}\frac{844}{041}$. lieues quarrées. L'arpent de Paris est, comme l'on sçait, précisément de 900 toises quarrées, ainsi onze arpens valent 9900 toises quarrées. Il ne s'en falloit donc que de 122 toises, 16 pieds 127 pouces $107\frac{1}{5}\frac{97}{041}$. lignes quarrées, que 12 arures Egyptiennes n'égalassent onze arpens mesure de Paris.

(*b*) Diod. l. 1. p. 85.

de vin (*a*). On peut juger par ce détail que le ſoldat avoit non-ſeulement de quoi ſubſiſter; mais qu'il étoit même en état d'entretenir ſa famille. Car l'intention du légiſlateur avoit été de favoriſer le mariage aux troupes, attendu que le fils étoit obligé de ſuivre la profeſſion de ſon pere (*b*).

II. Part. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Quant à la diſcipline militaire, les Anciens nous ont tranſmis peu de détails ſur cet article. Ils nous apprennent ſeulement que ceux qui abandonnoient leurs rangs, ou qui déſobéiſſoient à leurs Généraux, étoient notés d'infamie. Ils pouvoient cependant s'en relever, s'ils réparoient leur faute par des actions de vigueur & d'éclat. La maxime des Egyptiens étoit qu'il falloit laiſſer au ſoldat le moyen de rétablir ſon honneur, & lui faire comprendre qu'il devoit être plus ſenſible à cette perte qu'à celle de la vie (*c*). Car la profeſſion militaire étoit en grande conſidération chez ces Peuples. Après les familles ſacerdotales celles qu'on eſtimoit le plus, étoient, comme parmi nous, les familles deſtinées aux armes (*d*). On voit en-

(*a*) Herod. l. 2. n. 168.
(*b*) Diod. p. 85. = Herod. n. 166. = Ariſt. de Rep. l. 7. c. 10. = Dicæarchus *apud* Schol. Apollon. Rhod. l. 4. v. 272.
(*c*) Diod. l. 1. p. 89.
(*d*) Herod. n. 168. = Diod. p. 85.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

encore que dans les armées Egyptiennes la droite étoit le poſte d'honneur (*a*).

Il réſulte de ce qu'on vient de lire que, dans les tems ordinaires, les forces de l'Egypte montoient à quatre cens dix mille hommes; mais lorſque le Souverain jugeoit à propos d'augmenter ſes troupes, ou qu'il étoit néceſſaire de les recruter, c'étoit parmi les laboureurs qu'on prenoit des ſoldats (*b*). L'hiſtoire de Séſoſtris va nous prouver qu'on avoit quelquefois recours à cet expédient.

L'armée que ce Monarque leva répondoit à la grandeur de ſes projets. Elle étoit forte de ſix cens mille hommes de pied, de vingt-quatre mille chevaux & de vingt-ſept mille chariots armés en guerre (*c*), ſans parler d'une flotte de 400 voiles équipée ſur la mer rouge (*d*).

Séſoſtris s'étant mis en marche, conduiſit ſon armée du côté du midi, & tomba dabord ſur les Ethiopiens. Les ayant défaits, il leur impoſa pour tribut l'obligation de lui apporter tous les ans une certaine quantité d'or, d'ébenne & d'yvoire (*e*). Revenant enſuite ſur ſes pas

(*a*) Diod. l. 1. p. 77 & 78.
(*b*) Diod. l. 1. p. 33.
(*c*) Ibid. p. 64.
(*d*) Ibid.
(*e*) Ibid. = Herod. l. 2. n. 110. = Strabo, l. 16. p. 1114.

pas il passa dans l'Asie dont sa flotte rangeoit les côtes. Tout plia devant lui. Mais il seroit difficile de déterminer jusqu'à quel point précisément ce Conquérant porta ses armes dans cette partie du monde. Si l'on en croit certains Auteurs, Sésostris passa le Gange, traversa toutes les Indes, & parvint jusqu'à l'Océan oriental (*a*). Mais ce fait paroît peu vraisemblable. Hérodote borne l'étendue des conquêtes de ce Monarque, d'un côté aux parties de l'Asie situées le long du golphe Arabique, & de l'autre aux provinces occidentales du même continent (*b*); & le témoignage de cet Auteur est d'un grand poids sur tout ce qui concerne les événemens de cette haute antiquité. Ajoutons que le trajet depuis l'Egypte jusqu'à l'Océan oriental, paroît absolument impossible pour une armée telle que celle de Sésostris. A l'égard de l'Europe, les Historiens de l'antiquité s'accordent à dire que la Thrace fut le terme de ses conquêtes, dans cette partie du Monde (*c*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Au surplus, l'expédition de ce Monarque ne nous fournira presque aucun éclai-

(*a*) Diod. p. 64. = Strabo, p. 1114. = Lucan. Pharsal. l. 10. v. 276.
(*b*) L. 2. n. 102, 103 & 106.
(*c*) Hetod. n. 103. = Diod. l. 1. p. 65.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

éclaircissement sur la maniere dont on pouvoit faire la guerre de son tems. Les particularités ne nous en sont point connues. Nous ignorons les moyens que Sésostris employa pour réduire si promptement ce nombre infini de nations dont parlent les Anciens. Ce qu'on en sçait, c'est qu'alors on faisoit un fort grand usage des chariots armés en guerre. C'étoit la principale force des armées. On a déja vû que le monarque Egyptien en avoit vingt-sept mille. Il est dit aussi dans l'Ecriture, qu'il y en avoit un grand nombre dans l'armée que Pharaon leva pour marcher à la poursuite des Israëlites (*a*). Ce n'étoit pas au reste un usage particulier à l'Egypte, il a été commun à tous les Peuples de l'Antiquité.

On a lû dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que la plupart des Anciens attribuoient à Orus l'invention de monter à cheval; que quelques-uns néanmoins en faisoient honneur à Sésostris (*b*). J'ai dit, alors, que cette opinion ne me paroissoit pas bien fondée. Je ne répéterai point ici les raisons qui m'ont déterminé à la rejetter. J'ajouterai seulement que ceux qui rapportent à Sésostris l'art de monter à cheval, ont vrai-

(*a*) Exod. c. 14. vs 7.
(*b*) Liv. V.

vraisemblablement mal interprété la tradition. Elle portoit sans doute que ce Prince avoit imaginé le premier de former un corps de cavalerie. Il y en avoit en effet dans son armée. Dans le dénombrement des troupes de Sésostris, Diodore distingue expressément la cavalerie, d'avec les chariots armés en guerre (*a*). On remarque la même distinction dans la description que l'Ecriture fait des forces ramassées par Pharaon pour opprimer les Hébreux dans leur fuite (*b*). Je crois donc pouvoir concilier les différens rapports des Anciens, en attribuant à Sésostris l'institution de la cavalerie dans les armées Egyptiennes. C'est peut-être à cette nouveauté qu'il fut redevable de la promptitude de ses exploits.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Quoiqu'il en soit, la rapidité des conquêtes de ce Monarque prouve que la plupart des Peuples qu'il attaqua étoient fort ignorans dans l'art Militaire. Il n'y avoit ni villes ni forteresses pour arrêter les progrès du vainqueur (*c*). On n'en peut pas douter, lorsqu'on lit l'énumération des pays subjugués par Sésos-

(*a*) Liv. I.

(*b*) *Omnis equitatus Pharaonis, currus ejus &* Equites. Exod. c. 14. vs. 23.

On trouve aussi dans les anciennes versions les mots ἵππος, καὶ ἀναβάτης, *equus & insidens equo*.

(*c*) Voy. la prem. Part. Liv. V.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ſoſtris. Si ce Prince eut rencontré dans ſon chemin quelques places un peu fortifiées, & ſi l'on eut été inſtruit dans l'art de les défendre, il auroit employé plus de neuf années à ſoumettre un ſi grand nombre de Peuples. C'eſt cependant à ce court eſpace que les Anciens bornent la durée de ſon expédition (*a*), & le fait eſt très-probable. Ce que nous ſçavons des conquêtes d'Alexandre, d'Attila, de Gengiskam, de Tamerlan, &c, montre avec quelle facilité un Conquérant pouvoit anciennement parcourir la terre.

L'ignorance où l'on étoit alors ſur l'art de la guerre défenſive, rendoit plus faciles les moyens de faire ſubſiſter une armée auſſi nombreuſe que celle de Séſoſtris. J'ai dit ailleurs que le gain d'une bataille ouvroit aux vainqueurs un pays immenſe: il s'emparoit de tout, & ce qu'il retiroit des Peuples vaincus le mettoit en état d'entretenir & de faire ſubſiſter ſes troupes (*b*). Il eſt très-probable encore que l'armée de Séſoſtris pouvoit être diviſée en pluſieurs corps qui marchoient & agiſſoient ſéparément. Il eſt dit néanmoins que faute de vivres, elle penſa périr dans la Thrace, & que ce Conquérant fut obligé de revenir ſur ſes pas

(*a*) Diod. l. 1. p. 65.
(*b*) Prem. Part. Liv. V.

pas (*a*). Cette circonstance me feroit penser que Sésostris trouva dans ces contrées une résistance qu'il n'avoit point éprouvée ailleurs. Le fait est d'autant plus vraisemblable que les Thraces ont toujours passé pour un des Peuples les plus belliqueux de l'antiquité.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Il ne paroît pas que Sésostris ait pris aucune mesure pour conserver à ses successeurs les vastes contrées qu'il s'étoit soumises (*b*). Satisfait d'avoir vaincu des Nations innombrables, ce Monarque ne songea point aux moyens d'assurer ses conquêtes. Aussi n'eurent-elles point de suite. Leur durée peut se comparer à leur rapidité. Les provinces que les Egyptiens venoient de subjuguer furent aussi-tôt perdues qu'acquises: le vaste Empire formé par Sésostris ne passa point à sa postérité.

Si ce Prince négligea d'assurer ses conquêtes, il ne mérite pas le même reproche à l'égard de ses Etats héréditaires. De retour en Egypte, il employa le loisir que la paix lui laissoit, à mettre ce Royaume à l'abri de toute invasion. Dans cette vûe il fortifia tout le côté de l'Egypte qui regarde l'Orient & dont l'accès étoit facile, par un mur prolongé jusqu'à la longueur de 1500 stades

(*a*) Diod. l. 1. p. 65.
(*b*) Justin. l. 1. c. 1.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

des (1). Ce rempart s'étendoit depuis Péluse située sur une des bouches du Nil, jusqu'à Héliopolis bâtie à l'endroit où le fleuve commence à se partager (*a*). Séſoſtris fit exécuter encore d'autre travaux qui contribuoient autant à la ſureté qu'à l'utilité de ſon Royaume. Il fit creuſer un grand nombre de canaux le long du Nil. Ces ouvrages changerent la face de l'Egypte. Auparavant c'étoit un pays ouvert de tous côtés, qu'on pouvoit parcourir en entier à cheval & en chariot. Mais au moyen de cette quantité de canaux l'Egypte devint un pays coupé, & Séſoſtris la rendit preſque impraticable aux voitures & même aux chevaux (*b*).

De-

(1) 62 à 63. lieues.

(*a*) Diod. l. 1. p. 67.

(*b*) Herod. l. 2. n. 108. = Diod. l. 1. p. 66. & 67.

Si l'on en croit Hérodote, Séſoſtris rendit l'Egypte abſolument impraticable aux chevaux; mais ce ſentiment ne me paroît pas exact, car il s'en ſeroit ſuivi qu'on auroit négligé d'élever des chevaux. Or nous voyons au contraire par pluſieurs paſſages de l'Ecriture, que ſous les rois des Juifs, il devoit y avoir une prodigieuſe quantité de chevaux en Egypte, & qu'ils étoient même alors très-eſtimés. *Voy.* 3. Reg. c. 10. vs, 28, 29 = 2. Paral. c. 12. vs. 3. = Iſaïas, c. 36. vs. 9. Cant. Cant. c. 1. vs. 8.

Il vaut donc mieux dire avec Diodore, que ce nombre prodigieux de canaux rendit l'Egypte très-difficile à parcourir en voitures, & preſque inacceſſible à la cavalerie.

II. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Depuis le regne de ce Monarque jusqu'à celui de Séſac, c'eſt à-dire, pendant près de ſept cents ans, on ne voit point que l'Egypte ſe ſoit ſignalée par aucune entrepriſe militaire. Il paroît que cet eſprit de gloire & de conquêtes qui l'avoit animée ſous Séſoſtris, s'éteignit en très-peu de tems. Selon quelques Auteurs, ce ſeroit ſur ce Prince même qu'il en faudroit rejetter le blâme: Apprèhendant, dit-on, que le goût pour la guerre n'inſpirât à ſes ſujets des ſentimens d'indépendance, il chercha les moyens d'amollir leurs mœurs, & d'énerver leur courage. On aſſure qu'il ne réuſſit que trop bien à opérer ce funeſte changement, & que les Egyptiens ne tarderent pas à dégénérer (*a*). Cette politique de Séſoſtris étoit fondée, au ſurplus, ſur la connoiſſance que ce Prince avoit du caractere des Peuples qu'il avoit à gouverner. On aſſure en effet, que les anciens Souverains de l'Egypte avoient été expoſés à de fréquentes révoltes, & de tout tems ils avoient pris des meſures pour s'en garantir, & prévenir les complots & les factions (*b*). Séſoſtris crut ſans doute avoir beſoin des mêmes précautions, & il

(*a*) Nymphodor. *apud* Scholiaſt. Sophocl. Oedip. Colon. v. 318. p. 283. Edit. H. Stephan. 1568.

(*b*) Diod. l. 1. p. 100. = Plut. t. 2. p. 180. A.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

il en fit uſage. J'aurai ſujet de revenir ſur cette politique des Monarques Egyptiens dans la troiſieme Partie de cet Ouvrage (*b*).

(*b*) Liv. II. Chap. II.

CHAPITRE SECOND.

Des Peuples de l'Aſie.

ON a vû dans le premier Livre que nous ignorions totalement les événemens arrivés dans l'Empire d'Aſſyrie durant le cours des ſiécles qui nous occupent préſentement. Il eſt par conſéquent impoſſible de préſenter aucune idée ſur l'état où étoit alors l'Art Militaire dans la plus grande partie de l'Aſie. Nous ne pouvons parler que des Peuples qui habitoient les côtes occidentales de cette partie du monde. L'invaſion de la Paleſtine par les Iſraélites nous fournira quelques détails & quelques réflexions ſur la maniere dont on faiſoit la guerre dans ces contrées, au tems de Moyſe, de Joſué & des Juges. Je pourrois auſſi comprendre ſous l'article préſent l'expédition des Grecs devant Troye. Je n'en parlerai cependant qu'au cha-

chapitre de la Gréce pour ne pas tomber dans des répétitions qu'il ſeroit indiſpenſables d'éviter.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Pluſieurs circonſtances ont déja pû donner lieu de remarquer qu'entre tous les Peuples de l'antiquité, il y en a peu dont les progrès dans les Arts & dans les Sciences aient été auſſi rapides que ceux des premiers habitans de la Paleſtine (*a*). L'hiſtoire des guerres qu'ils ont eues à ſoutenir contre les Iſraélites ne nous donneroit pas une grande idée de leur habileté dans l'Art Militaire, ſi on ne ſçavoit que les événemens en avoient été ménagés par les decrets de la Providence. Le Seigneur avoit frappé tous les Peuples de ces cantons d'un eſprit de terreur & d'aveuglement (*b*). Ce n'eſt donc point à leur lâcheté ou à leur ignorance qu'on doit imputer les ſuccès rapides & continuels du Peuple Hébreu. Il paroît au contraire que ces Nations étoient fort aguerries & qu'elles n'étoient point dépourvûes des connoiſſances qu'on pouvoit avoir alors de la ſcience militaire.

On voit d'abord que les peuples de la Paleſtine avoient beaucoup de cavalerie dans

(*a*) Voy. prem. Part. Liv. IV. Chap. II. Art. I. II Seconde Part. Liv. II. Ch. IV. Art. II. Liv. IV. Ch. II.

(*b*) Exod. c. 23. vs. 7.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

dans leurs armées (*a*), méthode qui n'a jamais été connue que des Nations policées. Ils avoient auſſi un grand nombre de chariots de guerre (*b*), & connoiſſoient parfaitement l'art de s'en ſervir. L'Ecriture obſerve que la tribu de Juda ne put point réduire les habitans des vallées, parcequ'ils avoient une grande quantité de chariots armés de faulx (*c*). C'étoient donc des Peuples belliqueux exercés aux armes & aux combats.

J'ai eu occaſion d'inſiſter ſouvent ſur l'ignorance où l'on étoit autrefois dans l'art de munir & de défendre les villes. Je viens de dire que probablement Séſoſtris n'avoit point rencontré de places fortifiées dans ſa courſe. L'invaſion de ce Prince avoit apparemment fait faire des réflexions aux habitans de la Paleſtine. C'eſt en effet dans ces contrées que l'Hiſtoire offre le premier exemple de places fortifiées. Moïſe nous apprend que les villes y étoient défendues par des murailles très-hautes & par des portes munies de barres & de poteaux (*d*). Il paroît auſſi que dès-lors on connoiſſoit dans ces contrées l'uſage des machines propres à renverſer les remparts des villes

(*a*) Joſué c. 11. vs. 4.
(*b*) Ibid.
(*c*) Judic. c. 1. vs. 19.
(*d*) Deuter. c. 3. vs. 5.

villes qu'on assiégeoit (*a*). On ne voit pas cependant que ni dans les guerres entreprises par Moïse, ni dans celles que Josué & ses successeurs ont conduites, il soit fait mention de siéges entrepris & soutenus en forme, quoiqu'il y soit parlé très souvent de prises de villes. Voici ce que plusieurs passages nous apprennent touchant la maniere dont alors on tâchoit de se rendre maître d'une place. On dressoit une embuscade; l'armée ensuite s'avançoit contre la ville: les assiégés en sortoient pour livrer bataille. On feignoit de plier, & lorsqu'on les avoit attirés à une certaine distance, le corps placé en embuscade marchoit vers la place, & la trouvant vuide de combattans, s'en emparoit & y mettoit le feu. A ce signal l'armée qui plioit faisoit volte face & chargeoit l'ennemi. Les troupes qui s'étoient rendues maîtresses de la ville en ressortoient alors & achevoient la défaite (*b*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

J'avoue naturellement que je ne comprends pas une semblable manœuvre. Comment supposer en effet dans les assiégés, assez peu de prévoyance pour ne pas laisser dans la place un corps de troupes capable de la garantir d'un coup de

(*a*) Ibid. c. 20. vs. 19.
(*b*) Josué c. 8. vs. 12, &c. = Judic. c. 20. vs. 29. &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

de main? Comment d'ailleurs imaginer qu'on oubliât même de fermer les portes? Cette précaution ſi ſimple ſuffiſoit pour mettre une ville à l'abri de pareilles ſurpriſes. Mais, je l'ai déja dit, tous ces événemens n'arrivoient que par un ordre ſpécial de la Providence.

Un fait qui me paroît preſque auſſi étonnant, c'eſt la ſécurité & la tranquillité des habitans de la Paleſtine ſur la marche & le ſéjour des Iſraëlites dans leurs environs. On ne voit point que pendant 40 ans que le peuple Hébreu a erré dans ces contrées, les nations voiſines s'en ſoient beaucoup inquiétées. La plupart ne furent informées du deſſein des Iſraëlites que lorſqu'elles ſe virent prêtes d'en être attaquées. Dans quel endroit du Monde connu une troupe de plus d'un million d'ames (*a*) pourroit elle aujourd'hui ſe raſſembler ſans allarmer les Etats voiſins, & ſans qu'on lui envoyât demander compte de ces projets? On peut répondre que dans ces tems reculés; il n'y avoit point ou peu de commerce entre les Peuples. A peine les Etats les plus voiſins entretenoient-ils quelques relations les uns avec les autres. Auſſi une nation n'étoit-elle preſque jamais inſtruite des deſſeins formés à ſon préjudice, qu'au moment où elle

(*a*) Voy. Num. c. 1. vs. 45 & 46.

elle voyoit l'ennemi à ſes portes. Les Peuples étoient donc toujours ſurpris & par conſéquent preſque toujours vaincus.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

L'hiſtoire des guerres dont il eſt parlé dans les Livres de Moïſe, de Joſué & des Juges, prouve la vérité de ce que j'ai déja repété pluſieurs fois, que le gain d'une bataille étoit pour l'ordinaire déciſif dans les ſiécles dont je parle. On y voit des guerres terminées ſouvent en un mois, quelquefois même en deux ou trois jours. C'eſt qu'on ne connoiſſoit point alors l'art de ſe ſervir de places fortifiées. Il ne reſtoit par conſéquent aucun moyen aux vaincus pour défendre leur liberté & pour compoſer avec le vainqueur après une premiere défaite (*a*).

Je n'ai rien de particulier à dire ſur la maniere dont étoient armés alors les Hébreux & les habitans de la Paleſtine. Ils ſe ſervoient de toutes les eſpéces d'armes qu'on ſçait avoir été en uſage chez les Peuples de l'antiquité. Je remarquerai en finiſſant cet article, que dès-lors pluſieurs Peuples alloient à la guerre parés de tout ce qu'ils avoient de plus riche & de plus précieux. Les troupes de Madian portoient des anneaux, des pendans d'oreilles, des braſſelets & des co-

(*a*) Voy. prem. Part. Liv. V.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

coliers d'or. Leurs chameaux étoient ornés de boſſettes, de carcans & de plaques du même métal (*a*). Cette coutume, à ce qu'il paroît, a toujours eu lieu chez les Orientaux, & le tems ne l'a point abolie (1).

(*a*) Num. c. 31. vs. 50. = Judic. c. 8. vs. 21. 24 & 26.

(1) Elle ſubſiſte encore aujourd'hui dans toutes les contrées de l'Aſie.

CHAPITRE TROISIEME.

Des Grecs.

LES premieres guerres dont parle l'hiſtoire Grecque, ne ſont ni aſſez intéreſſantes, ni aſſez inſtructives pour mériter une attention particuliere. Ce n'étoit, à proprement parler, que des incurſions de barbares, qui n'avoient d'autre but que de ravager des terres, faire des eſclaves, enlever des troupeaux, &c. (*a*). Leurs armées étoient peu nombreuſes, & n'avoient pas beaucoup de chemin à faire pour ſe rencontrer. On ne ſçavoit ni fortifier les frontie-

(*a*) Voy. Feith. Antiq. Hom. l. 2. c. 7. § 2.

tieres, ni faire la guerre dans le plat-pays. Une bataille décidoit ordinairement la querelle (*a*) : Rien ne pouvoit alors arrêter le vainqueur. Anciennement les villes dans la Gréce étoient toutes ouvertes; nul ouvrage n'en défendoit l'approche; elles n'étoient pas même fermées de murailles (*b*). Une guerre étoit donc bientôt terminée. Mais les hoſtilités recommençoient ſans ceſſe. Jamais les Peuples n'étoient tranquilles. Il falloit être toujours armé. Auſſi n'y avoit-il autrefois ni paix ni ſureté dans la Gréce (*c*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

L'Hiſtoire parle, à la vérité, d'une citadelle élevée dans Athènes par Cécrops (*d*). On prétend que Cadmus en fit autant lorſqu'il jetta les fondemens de Thèbes (*e*); & Danaüs uſa, dit-on, de la même précaution quand il ſe vit maître du trône d'Argos (*f*). Mais, ſelon toutes les apparences, les fortereſſes d'Athènes, de Thèbes & d'Argos étoient peu conſidérables. Je préſume qu'elles ſervoient plutôt à tenir en reſpect les habitans de ces villes, qu'à les défen-

(*a*) Voy. Pauſ. l. 9. c. 9.
(*b*) Thucyd. l. 1. p. 4. = Ariſtot. de Rep. l. 7. c. 11. t. 2. p. 438. D.
(*c*) Thucyd. *loco cit.*
(*d*) *Suprà*. Liv. I. Chap. IV. Art. I.
(*e*) Ibid. Art. IV.
(*f*) Ibid. Art. II.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

fendre contre les attaques de leurs ennemis.

L'expérience inſtruit, & le tems eſt un grand maître. Les Grecs ſentirent à la fin la néceſſité de fermer leurs villes, pour les mettre à l'abri du pillage & des invaſions. Amphion qui régnoit à Thèbes vers l'an 1390 avant J. C. fut, dit-on, le premier qui imagina de pourvoir à la ſureté de ſa capitale. Il l'environna de murailles flanquées de tours de diſtance en diſtance (*a*). Cette maniere de fortifier les places, quoique ſimple, étoit néanmoins ce qu'on pouvoit imaginer de meilleur dans ces tems reculés. Les tours ſaillantes défendoient le flanc & le parapet des murailles. Elles procuroient d'ailleurs aux aſſiéges l'avantage de tirer ſur l'ennemi d'un lieu ſupérieur, & d'être en même tems peu expoſés à ſes coups.

Il eſt probable que pluſieurs Princes de la Gréce ne tarderent pas à imiter l'exemple d'Amphion. C'eſt un fait au ſurplus dont la diſcuſſion eſt peu néceſſaire. Je n'ai point à rendre compte d'événemens qui y aient rapport. Je paſſe donc à l'hiſtoire de la guerre de Thèbes, la plus mémorable qui ſe ſoit faite

(*a*) Homer. Odyſſ. l. 11. v. 262, &c. = Hygin. Fab. 69. p. 120.

faite entre les peuples de la Gréce, aux tems héroïques.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Oedipe, dont l'hiſtoire eſt trop connue pour m'arrêter à la retracer, avoit remis ſa couronne à ſes deux enfans, Etéocle & Polynice. Ces Princes, au lieu de la partager, convinrent de regner tour à tour chacun pendant un an. Etéocle en qualité d'aîné monta le premier ſur le thrône. L'année expirée, Polynice lui redemanda le ſceptre. Mais Etéocle avoit trouvé trop d'appas à le porter. Il refuſa de s'en déſaiſir. Polynice indigné ſe retire chez Adraſte, roi d'Argos. Il gagne l'amitié de ce Prince, obtient ſa fille en mariage, avec promeſſe d'un prompt ſecours pour l'aider à monter ſur le thrône. Adraſte en effet commence par envoyer un Ambaſſadeur repréſenter à Etéocle les droits de Polynice. Etéocle joignant la perfidie à l'injuſtice, veut faire aſſaſſiner le Député d'Argos. Adraſte irrité de cette lâche trahiſon, regarde dès-lors la querelle de Polynice comme lui étant perſonnelle, & ſe prépare à en tirer vengeance. Il leve des troupes, ſe ligue avec pluſieurs Princes, & les engage à marcher avec lui contre Etéocle.

Etéocle prévoyant ſans doute qu'il ſeroit bientôt attaqué, n'avoit rien négligé pour ſa défenſe. Il s'étoit menagé des Alliés, & avoit raſſemblé des for-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ces nombreuſes! (*a*). Les armées s'étant miſes en campagne de part & d'autre, ſe rencontrerent ſur les bords du fleuve Iſmène. Les Thébains, dès le premier choc, lâcherent pied, & ſe réfugierent dans leur ville. Les vainqueurs en formerent auſſi-tôt le ſiége (*b*). C'eſt le premier dont il ſoit parlé dans l'Hiſtoire Grecque.

Les Grecs étoient alors fort ignorans dans cette partie de la ſcience militaire. Ils ne ſçavoient point conduire une attaque (*c*). Ces peuples ne s'attachoient, à ce qu'il paroît, qu'à reſſerrer les aſſiégés, & à les empêcher de ſortir de la place, & encore s'y prenoient-ils aſſez mal. J'en juge ainſi d'après ce que l'on trouve dans les anciens Auteurs ſur les diſpoſitions que formerent les Argiens pour ſe rendre maîtres de Thèbes. Cette ville avoit ſept portes. Les aſſiégeans partagerent en conſéquence leurs troupes en ſept diviſions qu'ils placerent vis-à-vis chaque porte (*d*). Mais on ne voit point

(*a*) Apollodor. l. 3. p. 150 & 153. = Diodor. l. 4. p. 308, &c. = Pauſ. l. 9. c. 9.
(*b*) Apollodor. p. 154. = Pauſ. l. 9. c. 9.
(*c*) Pauſ. *loco cit.*
(*d*) Apollodor. l. 3. p. 153. = Æſchil. Sept. *ad* Theb. v. 42-55-56. = Euripid. Phœniſſ. act. 3. v. 744. = Pauſ. l. 9. c. 8. = Philoſtrat. Imagin. l. 1. c. 6.

point qu'ils connuſſent alors l'art de tirer des lignes de circonvallation.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

On pourroit imaginer qu'aux tems dont je parle, les Grecs pratiquoient l'eſcalade; c'eſt à-dire, que pour forcer une place ils appliquoient contre les murailles un grand nombre d'échelles, ſur leſquelles ils faiſoient monter pluſieurs files de ſoldats. On pourroit même aller juſqu'à croire que ces peuples avoient dès-lors inventé quelques machines propres à la défenſe des villes aſſiégées. Ce ſentiment ſeroit fondé ſur les circonſtances de la mort de Capanée qui voulant, dit-on, eſcalader les murs de Thèbes, tomba frappé d'un coup de foudre (*d*). Mais nous verrons dans la ſuite que vraiſemblablement l'eſcalade n'étoit pas en uſage chez les Grecs, même au tems du ſiége de Troye, & moins encore les machines de guerre. Je penſe donc que le ſiége de Thèbes fut conduit à peu-près comme celui de Troye, c'eſt-à-dire, que les aſſiégeans retranchés dans leur camp devant la ville, en formerent le blocus. Le ſeul objet alors étoit, comme je l'ai déja dit, d'empêcher les aſſiégés de faire des ſorties, de les reſſerrer & de leur couper les

(*d*) Apollodor. l. 3. p. 155. = Euripid. Phœniſſ. act. 4. v. 1179, &c. = Diod. l. 4. p. 309. = Pauſ. l. 9. c. 8.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

les ſecours & les vivres. Telle étoit autrefois la maniere de ſe rendre maître d'une place.

La conduite des aſſiégés répondit à l'attaque des aſſiégeans. Il eſt dit qu'Etéocle avoit diviſé ſa garniſon en autant de corps que l'étoit l'armée ennemie (*a*). La défenſe d'une place conſiſtoit donc à faire de fréquentes ſorties pour tâcher de forcer le camp des aſſiégeans, ou du moins pour intercepter leurs convois & les affamer (*b*). Il ſe livroit de fréquens combats entre les deux partis (*c*). C'eſt à cette ignorance dans l'art d'attaquer les places, qu'on doit attribuer la durée extraordinaire de certains ſiéges dont il eſt parlé dans l'Antiquité.

Comme celui de Thèbes traînoit en longueur, les deux freres, Etéocle & Polynice, prirent la réſolution de terminer leur querelle par un combat ſingulier. Ils ſe battirent ſous les murs de la ville, à la vûe des deux armées, & ſe percerent mutuellement.

Arrêtons-nous un moment à réfléchir ſur l'idée que les Anciens avoient de l'a-

(*a*) Æſchyl. Sept. *ad* Theb. v. 57 & 58. = Apollodor. l. 3. p. 154. = Euridid. Phœniſſ. act. 3. v. 743, &c.

(*b*) Voy. Iliad. l. 18. v. 509, &c.

(*c*) Æſchyl. Sept. *ad* Theb. v. 1021, &c. = Sophocl. *in* Antig. v. 204, &c, = Euripid. *in* Phœniſſ. v. 1280.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

l'amour & du reſpect qu'ils croyoient dûs à la patrie. Rien n'étoit plus injuſte & plus criant que le procédé d'Etéocle envers ſon frere. Cependant de tous les Auteurs anciens qui ont eu occaſion de traiter ce ſujet, il n'en eſt aucun qui n'ait jugé Polynice indigne des honneurs de la ſépulture, pour avoir troublé le repos de ſa patrie, & amené dans ſon ſein une armée étrangere (*a*).

La mort des deux freres ne mit point fin à la guerre. Créon, oncle de ces Princes, s'emparant de l'autorité ſouveraine, anima les Thebains à venger la mort de leur Roi. Le ſuccès répondit à leur fermeté & à leur courage. Ils firent une ſortie ſi bien conduite, qu'ils culbuterent les aſſiégeans, forcerent leur camp & les taillerent en piéces. Adraſte fut, dit-on, le ſeul qui pût échaper de cette déroute complette (*b*). L'avantage que les Thébains remporterent dans cette occaſion leur coûta néanmoins bien cher, & depuis il paſſa en proverbe de dire *une victoire à la Thébaine*, ou à la *Cadméenne*, pour déſigner une action où le vainqueur étoit au moins auſſi maltraité que le vaincu (*c*).

La

(*a*) Pauſ. l. 9. c. 9.

(*b*) Herod. l. 1. n. 166. = Diod. l. 11. p. 412 & 413. = Pauſ. l. 9. c. 9. = Voy. dans les Adages d'Eraſme, *Cadmea victoria*.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

La premiere guerre de Thèbes fut bientôt ſuivie d'une ſeconde occaſionnée par le procédé barbare de Créon. Les Argiens en ſe retirant avoient laiſſé la campagne toute couverte de leurs morts. On ſçait qu'elles étoient les idées des Anciens au ſujet des cadavres qui demeuroient ſans ſépulture. Adraſte envoya donc des Ambaſſadeurs à Créon pour demander la permiſſion de faire inhumer ſes ſoldats. Créon eut l'inhumanité de la refuſer. Adraſte pénétré de douleur implora le ſecours des Athéniens. Ils étoient alors gouvernés par Théſée. Ce Prince ſenſible aux droits de la Religion & de l'humanité, marcha en perſonne contre Thèbes, & força Créon de laiſſer Adraſte rendre les deniers devoirs à ſes ſoldats. Les uns prétendent que ce fut par le gain d'une bataille (*a*); d'autres au contraire diſent que ce fut au moyen d'une tréve (*b*). C'eſt même, ajoute-t-on, le premier traité qui ait été fait pour retirer les morts (*c*). Diſons à ce ſujet, qu'an-

(*a*) Herod. l. 7. n. 27. = Iſocrat. Encom. Helen. p. 310. = Panégyr. p. 75. = Euripid. Suppl. v. 591. = Apollodor. l. 3. p. 157. = Pauſ. l. 1. c. 39.

(*b*) Plut. *in* Theſ. p. 14. A.

(*c*) Philocor. *apud* Plut. *loco cit.* = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 416.

qu'anciennement demander une pareille permission, c'étoit s'avouer vaincu.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Je n'entrerai point dans le détail de la guerre que les enfans des Princes qui avoient péri devant Thèbes, recommencerent dix ans après la premiere: cet événement ne fournit aucune instruction particuliere. Je dirai seulement que cette expédition finit par la prise de Thèbes, que les vainqueurs détruisirent entiérement (*a*). Je me hâte de venir à la guerre de Troye. Cette entreprise, célebre à bien des égards, mérite toute notre attention. Les circonstances en sont très-propres à nous faire connoître comment on faisoit alors la guerre dans la Gréce & dans l'Asie Mineure.

Personne n'ignore que ce fut l'enlévement d'Hélène qui détermina les Grecs à porter leurs armes devant Troye. Cet outrage n'intéressoit, à proprement parler, que Ménélas & Agamemnon; mais ces deux freres se trouvant alors les deux plus puissans Princes de la Gréce, engagerent toute la nation à épouser leur querelle (1). Cependant il y avoit dé-

(*a*) Apollodor. l. 3. p. 159.

(1) Ce ne fut point par force ni par crainte que les Princes de la Gréce suivirent Agamemnon & Menelas devant Troye, comme Thucydide le prétend, l. 1. p. 7. Homère dit très-clairement le con-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

déja quelques semences d'animosité entre les Grecs & les Troyens. Tantale, pere de Pélops & trisayeul d'Agamemnon & de Ménélas, avoit enlevé, ou fait périr Ganimède, grand oncle de Priam. Ainsi on peut dire que Pâris, petit-neveu de Ganimède, enleva Hélène par forme de représailles contre Ménélas, arriere-petit-fils du ravisseur de son grand oncle. Il ne fut donc pas difficile de présenter aux Grecs cet attentat comme une injure faite à toute la nation. Ce motif détermina ces peuples à déclarer la guerre aux Troyens (1).

Les préparatifs en furent très-longs. Il s'écoula près de dix années entre l'enlévement d'Hélène & le départ des Grecs. On ne doit pas en être surpris. Il ne s'étoit point encore fait une pareille entreprise dans la Gréce. C'étoit la premiere fois que la nation se liguoit en corps pour faire la guerre (*a*). On vouloit assembler des forces considérables.

contraire. *Iliad.* l. 1. v. 157 & 158. ⟹ Voy. aussi Pausan. l. 3. c. 12.

(1) Herodote, l. 1. *init.* fait remonter, d'après une ancienne tradition, les sujets de haine entre les Grecs & les Asiatiques, beaucoup plus haut. Mais j'avoue que je ne trouve aucun rapport entre les faits qu'il allegue, & le motif de l'expédition des Grecs devant Troye.

(*a*) Thucyd. l. 1. p. 3.

bles. Il falloit de plus équiper une flotte. Ne soyons donc pas étonnés que les préparatifs de cet armement aient duré dix ans. Ce tems fut employé à réunir les forces des différens Princes de la Gréce, & à construire les douze cents vaisseaux sur lesquels on transporta l'armée. Ajoutons que les Grecs allant dans un pays assez éloigné avoient besoin de prendre bien des précautions. Ils ne devoient en effet envisager d'autres ressources dans l'Asie que celles qu'ils pourroient se procurer à la pointe de l'épée (*a*). Toutes les forces de la Gréce rassemblées montoient à peu près à cent mille hommes (*b*); armée peu nombreuse, eu égard à la quantité de rois & de peuples qui étoient entrés dans cette ligue (1).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Le tems que les Grecs avoient employé à préparer leur armement avoit donné aux Troyens celui de se disposer à

(*a*) Thucyd. ibid. p. 9.

(*b*) Je suis le calcul de Thucydide, p. 9. Voy. au surplus, Meziriac *ad* Epist. Ovid. t. 2. p. 319.

(1) Thucydide, *ibid.* prétend que la Gréce auroit pû fournir un plus grand nombre de troupes; mais la difficulté de les faire subsister fut cause, dit-il, qu'on n'en mena pas une plus grande quantité. Cette raison me paroît peu solide. Je suis persuadé que les Grecs mirent en campagne toutes les forces qu'ils purent lever, & si leur armée ne fut que de cent mille combattans, c'est que la Gréce n'en pouvoit pas fournir alors davantage.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

à les bien recevoir. Priam avoit levé des troupes nombreuſes, & s'étoit fortifié du ſecours des plus puiſſans Princes de l'Aſie. Ses troupes nationales pouvoient monter à cinquante mille hommes (*a*). Mais celles de ſes alliés étoient beaucoup plus conſidérables. Quant aux fortifications de Troye, elles conſiſtoient dans une enceinte de murailles flanquée de tours de bois (*b*), & dans des barrieres au-devant des portes (*c*). Il eſt bien ſingulier que cette ville ne fût point entourée d'un foſſé. On voit Patrocle, après avoir repouſſé les Troyens dans un combat très-vif, monter d'emblée ſur les murs de Troye (*d*), action que le Poëte n'auroit certainement pas ſuppoſée s'il eût fallu franchir un foſſé, ou dont au moins il ſe ſeroit expliqué. Ce fait me donneroit encore à penſer que les murs de Troye n'é-

(*a*) Iliad. l. 8. v. 562.
On ne doit point avoir d'égard au diſcours d'Agamemnon, Iliad. l. 2. v. 126, &c, où il avance que ſi les Grecs étoient rangés à table dix à dix, & qu'on prit, par chaque dixaine, un Troyen pour ſervir d'échanſon, il y auroit pluſieurs dixaines qui en manqueroient. C'eſt une exagération que le Poëte met dans la bouche d'Agamemnon, pour encourager les Grecs, & rabaiſſer les Troyens.
(*b*) Voy. Virgil. Æneid. l. 2. v. 460, &c.
(*c*) Iliad. l. 3. v. 153. l. 21. v. 537.
(*d*) Ibid. l. 16. v. 702.

n'étoient construits qu'en terre. On est obligé en effet de donner beaucoup de talus à ces sortes d'ouvrages, autrement tout ébouleroit. C'est donc à la faveur du talus que Patrocle monte brusquement sur les murs de Troye ; car si ç'eût été à l'aide d'une échelle, Homère, qui est si exact à marquer les détails, n'auroit pas omis cette circonstance (1).

II. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Après une navigation longue & pénible, les Grecs aborderent au promontoire de Sigée. La descente ne se fit pas sans opposition de la part des Troyens. Il se donna un combat sanglant. Les Grecs y furent victorieux. Ils prirent terre, s'établirent sur le rivage, formerent leur camp, & s'y retrancherent (a).

Je ne sçais comment définir l'entreprise des Grecs contre Troye. Ils se proposoient de prendre cette ville. Je ne vois cependant ni plan, ni dessein dans leur conduite. On ne trouve dans le

(1) L'expression dont Homère s'est servi pour peindre cette action de Patrocle, suffit, à ce que je crois, pour prouver le sentiment que j'avance. Il dit que ce Héros monta ἐπ' αἰγανέος τείχεος. Observons encore qu'Homère donne dans un autre occasion, le nom de *muraille* à un simple rempart de terre. Iliad. l. 20. v. 145.

(a) Thucyd. l. 1. §. 9.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

déja quelques semences d'animosité entre les Grecs & les Troyens. Tantale, pere de Pélops & trisayeul d'Agamemnon & de Ménélas, avoit enlevé, ou fait périr Ganimède, grand oncle de Priam. Ainsi on peut dire que Pâris, petit-neveu de Ganimède, enleva Hélène par forme de représailles contre Ménélas, arriere-petit-fils du ravisseur de son grand oncle. Il ne fut donc pas difficile de présenter aux Grecs cet attentat comme une injure faite à toute la nation. Ce motif détermina ces peuples à déclarer la guerre aux Troyens (1).

Les préparatifs en furent très-longs. Il s'écoula près de dix années entre l'enlévement d'Hélène & le départ des Grecs. On ne doit pas en être surpris. Il ne s'étoit point encore fait une pareille entreprise dans la Gréce. C'étoit la premiere fois que la nation se liguoit en corps pour faire la guerre (*a*). On vouloit assembler des forces considérables.

contraire. *Iliad.* l. 1. v. 157 & 158. ⁓ Voy. aussi Pausan. l. 3. c. 12.

(1) Herodote, l. 1. *init.* fait remonter, d'après une ancienne tradition, les sujets de haine entre les Grecs & les Asiatiques, beaucoup plus haut. Mais j'avoue que je ne trouve aucun rapport entre les faits qu'il allegue, & le motif de l'expédition des Grecs devant Troye.

(*a*) Thucyd. l. 1. p. 3.

bles. Il falloit de plus équiper une flotte. Ne soyons donc pas étonnés que les préparatifs de cet armement aient duré dix ans. Ce tems fut employé à réunir les forces des différens Princes de la Gréce, & à construire les douze cents vaisseaux sur lesquels on transporta l'armée. Ajoutons que les Grecs allant dans un pays assez éloigné avoient besoin de prendre bien des précautions. Ils ne devoient en effet envisager d'autres ressources dans l'Asie que celles qu'ils pourroient se procurer à la pointe de l'épée (*a*). Toutes les forces de la Gréce rassemblées montoient à peu près à cent mille hommes (*b*); armée peu nombreuse, eu égard à la quantité de rois & de peuples qui étoient entrés dans cette ligue (1).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Le tems que les Grecs avoient employé à préparer leur armement avoit donné aux Troyens celui de se disposer à

(*a*) Thucyd. ibid. p. 9.

(*b*) Je suis le calcul de Thucydide, p. 9. Voy. au surplus, Meziriac *ad* Epist. Ovid. t. 2. p. 319.

(1) Thucydide, *ibid.* prétend que la Gréce auroit pû fournir un plus grand nombre de troupes; mais la difficulté de les faire subsister fut cause, dit-il, qu'on n'en mena pas une plus grande quantité. Cette raison me paroît peu solide. Je suis persuadé que les Grecs mirent en campagne toutes les forces qu'ils purent lever, & si leur armée ne fut que de cent mille combattans, c'est que la Gréce n'en pouvoit pas fournir alors davantage.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

à les bien recevoir. Priam avoit levé des troupes nombreuſes, & s'étoit fortifié du ſecours des plus puiſſans Princes de l'Aſie. Ses troupes nationales pouvoient monter à cinquante mille hommes (*a*). Mais celles de ſes alliés étoient beaucoup plus conſidérables. Quant aux fortifications de Troye, elles conſiſtoient dans une enceinte de murailles flanquée de tours de bois (*b*), & dans des barrieres au-devant des portes (*c*). Il eſt bien ſingulier que cette ville ne fût point entourée d'un foſſé. On voit Patrocle, après avoir repouſſé les Troyens dans un combat très-vif, monter d'emblée ſur les murs de Troye (*d*), action que le Poëte n'auroit certainement pas ſuppoſée s'il eût fallu franchir un foſſé, ou dont au moins il ſe ſeroit expliqué. Ce fait me donneroit encore à penſer que les murs de Troye n'é-

(*a*) Iliad. l. 8. v. 562.
On ne doit point avoir d'égard au diſcours d'Agamemnon, Iliad. l. 2. v. 126, &c, où il avance que ſi les Grecs étoient rangés à table dix à dix, & qu'on prit, par chaque dixaine, un Troyen pour ſervir d'échanſon, il y auroit pluſieurs dixaines qui en manqueroient. C'eſt une exagération que le Poëte met dans la bouche d'Agamemnon, pour encourager les Grecs, & rabaiſſer les Troyens.
(*b*) Voy. Virgil. Æneid. l. 2. v. 460, &c.
(*c*) Iliad. l. 3. v. 153. l. 21. v. 537.
(*d*) Ibid. l. 16. v. 702.

n'étoient conſtruits qu'en terre. On eſt obligé en effet de donner beaucoup de talus à ces ſortes d'ouvrages, autrement tout ébouleroit. C'eſt donc à la faveur du talus que Patrocle monte bruſquement ſur les murs de Troye; car ſi ç'eût été à l'aide d'une échelle, Homère, qui eſt ſi exact à marquer les détails, n'auroit pas omis cette circonſtance (1).

II. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Après une navigation longue & pénible, les Grecs aborderent au promontoire de Sigée. La deſcente ne ſe fit pas ſans oppoſition de la part des Troyens. Il ſe donna un combat ſanglant. Les Grecs y furent victorieux. Ils prirent terre, s'établirent ſur le rivage, formerent leur camp, & s'y retrancherent (a).

Je ne ſçais comment définir l'entrepriſe des Grecs contre Troye. Ils ſe propoſoient de prendre cette ville. Je ne vois cependant ni plan, ni deſſein dans leur conduite. On ne trouve dans le

(1) L'expreſſion dont Homère s'eſt ſervi pour peindre cette action de Patrocle, ſuffit, je crois, pour prouver le ſentiment que j'avance. Il dit que ce Héros monta ἐπ' αἰγιαλοῦ τείχεος. Obſervons encore qu'Homère donne dans un autre occaſion, le nom de *muraille* à un ſimple rempart de terre. Iliad. l. 20. v. 145.

(a) Thucyd. l. 1. §. 9.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

le récit que les Anciens font de cet événement célebre, aucune circonſtance qui caractériſe un ſiége. On ne voit point les Grecs former de diſpoſitions pour s'approcher de la place, & moins encore pour l'attaquer. Ils n'ouvrent point de tranchées, ils ne font point uſage de la ſappe, ni même de l'eſcalade. Quant aux machines de guerre, Homère n'en parle jamais, lui qui d'ailleurs s'eſt plû à traiter de tout ce qui concerne l'art militaire. Enfin il paroît que les Grecs n'avoient pas même pris la précaution de reconnoître Troye. Le haſard ſeul les inſtruiſoit des endroits forts ou foibles de la place (*a*).

Il eſt également difficile de reconnoître, dans leurs opérations devant Troye, le blocus d'une ville. Ils ne tirent point de lignes de circonvallation, ils ne diſpoſent point de corps de troupes autour de la place; en un mot, ils ne font aucune des manœuvres, & ne conduiſent aucun des travaux propres & néceſſaires à reſſerrer les aſſiégés dans leurs murs. Troye ne fut jamais inveſtie. La preuve, c'eſt que pendant les dix années que les Grecs furent campés ſous ſes murailles, on ne voit point que les vivres y aient jamais manqué. Il y a plus. Les ſecours étrangers qui venoient aux

(*a*) Voy. Iliad. l. 6. v. 433.

aux Troyens entroient librement dans la place. Le camp des Grecs en étoit fort éloigné (a). L'eſpace étoit ſi grand que les armées avoient plus de terrein qu'il n'en falloit pour ſe ranger de part & d'autre en bataille. Auſſi n'eſt-il queſtion dans l'Iliade que des combats que les deux partis ſe livroient journellement. Les Troyens s'avançoient très-loin de leurs murailles. Les Grecs ſortoient de leurs retranchemens & alloient à leur rencontre dans la plaine. C'étoit alors qu'on en venoit aux mains. Repréſentons-nous deux armées, l'une campée ſous les murs d'une place, & l'autre retranchée à une grande diſtance, s'aſſaillant réciproquement, & nous aurons une idée très-juſte de la poſition des Grecs & des Troyens. Nous comprendrons auſſi fort aiſément comment Troye a pû réſiſter pendant dix années entieres aux efforts de toute la Gréce raſſemblée devant ſes murailles. Les forces étoient à peu près égales, & il n'y avoit point, à proprement parler, d'attaques de la part des Grecs. Ils ignoroient alors entiérement l'art de faire des ſiéges, & s'ils parvinrent enfin à ſe rendre maîtres de Troye, ce ne fut qu'à la

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

(a) Iliad. l. 3. B. v. 318, &c. l. 5. v. 791. & paſſim. = Voy. auſſi Strabon, l. 13. p. 893.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

la faveur d'un ſtratagême groſſier (1), & qui ne réuſſit encore que par une inſigne trahiſon (2).

Il faut donc écarter toute idée de ſiége; mal-à-propos caractériſeroit-on ainſi l'expédition des Grecs devant Troye. Ces peuples, comme on vient de le voir, n'avoient alors aucune notion de cette partie de la guerre. Examinons ſeulement quelles pouvoient être leurs connoiſſances par rapport aux autres objets de l'art militaire.

Je commence par les campemens, & je dis que l'art n'en étoit pas inconnu aux Grecs dans les tems héroïques. La diſpoſition de leur camp devant Troye paroît en général aſſez bien ordonnée. L'enceinte en étoit conſidérable, car il étoit queſtion non-ſeulement d'y retirer les troupes, mais auſſi d'y enfermer toute

(1) C'eſt ce qu'on doit penſer du fameux cheval de bois, & c'eſt auſſi l'idée qu'Homère nous en donne. *Odyſſ.* l. 4. v. 272.

Envain quelques Ecrivains bien poſtérieurs à ce Poëte, ont ils voulu trouver dans cette circonſtance, l'image d'une machine de guerre propre à renverſer les murailles d'une ville. Le ſilence d'Homère, ſur cet article, dément toutes leurs conjectures. *Voy.* auſſi Bannier, Explicat. des Fabl. t. 7. p. 280.

(2) Il me paroît aſſez bien prouvé qu'Enée & Anténor, livrerent leur patrie aux Grecs. *Voy.* Dionyſ. Halic. l. 1. p. 37. = Dictyſ. Cret. l. 4. c. 22. = Pauſ. l. 10. c. 27. p.

te la flotte, ces peuples étant alors dans l'uſage de tirer leurs bâtimens à ſec lorſ qu'ils prévoyoient devoir être quelque tems ſans s'en ſervir (*a*). Le promontoire Sigée, où les Grecs avoient pris terre, ſe trouvant trop étroit pour qu'on pût y ranger de front les douze cens vaiſſeaux qui compoſoient la flotte, on les avoit diſpoſés ſur deux lignes. Les bâtimens qui avoient abordé les premiers étoient avancés vers la ville, & faiſoient le premier rang. On avoit mis au ſecond ceux qui étoient venus les derniers. Ils touchoient preſque à la mer (*b*).

II PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Les troupes campoient entre l'intervalle formé par ces deux lignes (*c*). Au centre on avoit ménagé une grande place où ſe tenoient les vivandiers. On rendoit la juſtice dans ce même endroit. On y avoit auſſi dreſſé les autels deſtinés au culte des Dieux (*d*). L'armée marchoit ſous différens Chefs, dont Agamemnon étoit le Généraliſſime. Chaque Chef avoit ſon quartier marqué & ſéparé (*e*). Le camp des Grecs enfin étoit un camp retranché, autant pour met-

(*a*) Voy. *ſuprà*, Liv. IV. Chap. IV.
(*b*) Iliad. l. 14. v. 30, &c. l. 9. v. 43 & 44.
(*c*) Ibid. l. 15. v. 652.
(*d*) Ibid. l. 11. v. 805, &c. compar. avec l. 8. v. 222, &c.
(*e*) Iliad. l. 8. v. 222, &c.

H. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

mettre leurs vaiſſeaux à l'abri des attaques de l'ennemi, que pour n'être pas eux-mêmes ſurpris par les Troyens qui venoient ſouvent les inſulter juſques dans leurs tentes. Ces retranchemens conſiſtoient dans un rempart de terre flanqué d'eſpace en eſpace de tours de bois (1). L'ouvrage étoit défendu par un foſſé large & profond revêtu de paliſſades. On y avoit ménagé différentes iſſues pour que les troupes puſſent ſortir & rentrer librement (*a*).

L'armée campoit ſous des tentes, ou plutôt ſous des baraques, telles qu'Homère décrit celle d'Achille (*b*). On faiſoit une garde exacte. Les Grecs étoient dans l'uſage non-ſeulement de po-

(1) La preuve qu'Homère n'a voulu déſigner qu'un rempart de terre, & des tours de bois, c'eſt que tout l'ouvrage fut fini en un jour. l. 7. v. 475. Il y a plus. On voit dans une occaſion Sarpédon, forçant le camp des Grecs, embraſſer un des creneaux de la muraille en queſtion, & le tirer à lui de toute ſa force. Le creneau obéit à l'effort de ce Héros, & emporte, en s'éboulant, une partie du mur, où il fait une brêche capable de laiſſer entrer pluſieurs hommes de front. L. 12. v. 397, &c.

Homére ne ſe ſeroit certainement pas permis une pareille fiction, ſi la muraille qu'il fait bâtir aux Grecs eût été en maçonnerie.

(*a*) Iliad. l. 7. v. 436, &c, l. 12. v. 36.

(*b*) Ibid. l. 24. v. 448, &c. Ce Poëte appelle ſouvent ces barraques des *Maiſons*, Ibid. v. 471 & 673.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

poser des sentinelles, mais encore d'établir des gardes avancées (*a*). Homère remarque comme un manque de discipline de la part des Troyens d'avoir négligé cette précaution (*b*). C'étoit aussi la coutume d'allumer de grands feux pendant la nuit (*c*). On prenoit ce moment pour envoyer des espions examiner les démarches de l'ennemi (*d*).

On voit que les Grecs, dès les tems héroïques, étoient armés à peu près de la même maniere que l'ont été la plupart des peuples de l'antiquité. Ils avoient pour armes offensives la massue, la hache, l'épée, les fleches, le javelot & la fronde (*e*). Ajoutons-y la pique dont on se servoit de deux façons différentes; car tantôt on la lançoit de loin comme un javelot (*f*), & tantôt on l'employoit comme une épée pour se battre de près & à coups de main (*g*).

Si.

(*a*) L. 9. v. 66.
(*b*) L. 10. v. 416 & 417.
(*c*) L. 8. v. 662.
(*d*) L. 10. v. 204, &c.
(*e*) L. 13. v. 716-599-612. l. 15. v. 711. l. 7. v. 141.
Les Grecs ne faisoient pas grand cas des troupes qui se servoient de frondes *Xenoph. Cyroped.* l. 7. p. 149. = Q. Curt l. 4. c. 14. p. 232. Remarquons qu'Homère n'en donne jamais à ses Héros.
(*f*) Odyss. l. 8. v. 229.
(*g*) Iliad. l. 2. B. v. 50. = Voy. Strabo, l. 10. p. 688 & 689.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Si l'on s'en rapporte aux Ecrivains de l'Antiquité, c'étoit des Crétois que les Grecs avoient appris l'uſage des fleches (*a*). Ces peuples paſſoient encore pour avoir inventé l'épée (*b*). Il n'eſt pas aiſé d'expliquer la maniere dont les Grecs portoient cette derniere arme. Autant qu'on le peut conjecturer, elle étoit ſuſpendue par une eſpéce de baudrier qui portoit ſur les deux épaules. Ce baudrier devoit être fait à peu près comme des bretelles. Il étoit contenu par le moyen d'une ceinture qui s'agraffoit par devant au bas de la cuiraſſe (*c*). L'épée battoit ſur la cuiſſe (*d*).

Les armes défenſives étoient le bouclier, la cuiraſſe, le caſque & des bottines de métal pour garantir les jambes (*e*). Hérodote prétend que les Grecs avoient reçu des Egyptiens le bouclier & le caſque (*f*). Dans les com-

(*a*) Diod. l. 5. p. 282. = Pauſ. l. 1. c. 23.
(*b*) Diod. l. 5. p. 382. = Iſidor. Origin. l. 14. c. 6.
(*c*) Iliad. l. 16. v. 135. l. 4. v. 132. & 133. = Odyſſ. l. 2. v. 3. = Heſiod. Scut. Hercul. v. 221, &c. = Virgil. Æneid. l. 8. v. 459.
(*d*) Iliad. l. 1. v. 190. l. 5. v. 516. = Odyſſ. l. 9. v. 300. l. 11. v. 48. = Virgil. Æneid. l. 10. v. 786, &c.
(*e*) Feith. Antiq. Hom. l. 4. c. 8.
(*f*) L. 4. n. 180.

Par le moyen ſans doute des différentes colonies qui paſſerent ſucceſſivement dans la Gréce. dès les tems

commencemens ces armes n'étoient faites que de la peau des animaux (1). On apprit enſuite à les fabriquer de métal.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Je n'ai rien de particulier à dire ſur la forme qu'avoient anciennement les caſques des Grecs. Il n'en eſt pas de même des boucliers. On voit d'abord qu'ils étoient d'une grandeur étonnante, ayant preſque la hauteur d'un homme (*a*). Mais ce qu'on ne comprend nullement, c'eſt la maniere dont les Grecs portoient cette arme au tems de la guerre de Troye, & l'uſage qu'ils en pouvoient faire

tems les plus reculés. On trouve, en effet, une grande conformité, entre les boucliers des Egyptiens & ceux des Grecs aux tems héroïques. *Voy.* Bochart. Phaleg. l. 4. c. 33. p. 334 & 335.

Il y avoit cependant ſur ce ſujet différentes traditions dans la Gréce. *Voy.* Apollodor. l. 2. p. 67 & 68. = Diod. l. 5. p. 382. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 415.

(1) Leur nom même le déſigne. Le mot latin *ſcutum*, *Bouclier*, vient du mot Grec Σκύτος qui ſignifie *du cuir*. Les anciens boucliers étoient preſque toujours faits de peaux de bœuf.

Galea, CASQUE. vient de Γαλῆ, qui veut dire *Belette*, parceque les premiers caſques étoient faits de la peau de cet animal. *Voy.* Euſtath. *ad* Iliad. l. 3. v. 336. p. 421. *lin.* 8.

(*a*) Iliad. l. 6. v. 117. 118. l. 16. v. 802. l. 7. v. 219. = Tyrtæus Carm. 111. v. 23, &c. = Schol. *ad* Iliad. l. 2. v. 389. = Bochart, Phaleg. l. 4. c. 33. p. 334 & 335. = Feith. l. 4. c. 8. § 5. Animadv. p. 78.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

faire. Il paroît très clairement qu'alors on ne portoit point le bouclier au bras. Il étoit attaché au cou par une courroie, & pendoit sur la poitrine. Lorsqu'il s'agissoit de se battre, on le tournoit sur l'épaule gauche, & on le soutenoit avec le bras. Pour marcher on le rejettoit derriere le dos, & alors il battoit sur les talons (*a*). Je l'avoue naturellement, je ne conçois pas d'après cette description comment on pouvoit se servir du bouclier. Cette arme ne pouvoit être que d'une foible utilité, & devoit causer beaucoup d'embarras & d'incommodité, eu égard surtout à son volume immense. Comment un soldat pouvoit-il se battre? A peine étoit-il en état de se remuer. Il ne devoit pas avoir les mouvemens libres. D'ailleurs on perdoit la principale utilité du bouclier qui me paroît avoir été particuliérement destiné à parer les coups qui menaçoient la tête.

On ignore dans quel tems les Grecs ont cessé de porter leurs boucliers d'une façon si peu naturelle & si désavantageuse. On sçait seulement que les Cariens, peuple très-belliqueux, chan-

ge-

(*a*) Iliad. l. 2. v. 388, 389. l. 5. v 796, 797. &c. l. 12. v. 294. l. 14. v. 404, 405. l. 15. v. 479. l. 16. v. 106. l. 20. v. 261, 262 & 278. l. 8. v. 117. l. 11. v. 544. = Herod. l. 1. n. 171.

gerent cet usage bisarre & grossier. Ils enseignerent aux Grecs à porter le bouclier passé dans le bras par le moyen de courroies faites en forme d'anses qu'ils trouverent l'art d'y attacher (*a*)

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

A l'égard des cuirasses, il paroît qu'on leur donnoit anciennement une forme différente de celle qui étoit en usage au tems de la guerre de Troye (*b*). Je ne m'arrêterai point à ce détail. Je finis en observant qu'alors la plupart des armes étoient de cuivre. Cadmus fut, dit-on, le premier qui en introduisit la connoissance dans la Gréce (*c*). On sçait que les Anciens avoient le secret de durcir le cuivre par la trempe (*d*). Comme on étoit dans ces siécles reculés très-ignorant dans l'art de travailler le fer, ce métal n'étoit employé qu'à fort peu d'usages.

Plutarque observe avec raison qu'Homère représente toujours ses héros bien armés (*e*). Ils n'exposent point témérairement leur vie. A l'égard des soldats, les Chefs ont grande attention de vi-

(*a*) Herod. l. 1. n. 171. = Strabo, l. 14. p. 976. = Scholiast. Thucydid. l. 1. p. 6. not. 6.
(*b*) Paus. l. 10. c. 26.
(*c*) Conon, Narrat. 37. *apud* Phot. p. 445. = Bochart, Chan. l. 1. c. 19. p. 487 & 488. = Voy. aussi *suprà*, Liv. II. Sect. 2de Chap. IV.
(*d*) Voy. prem. Part. Liv. II. Chap. IV.
(*e*) *In* Pelopid. *init.*

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

viſiter leurs armes (*a*). Ils ont ſoin auſſi de faire prendre de la nourriture aux troupes avant que de les mener au combat (*b*).

Je ne crois pas qu'aux tems héroïques les Grecs euſſent aucune méthode, aucune regle pour diviſer & diſtribuer en différens corps la quantité d'hommes qui compoſent une armée. Au rapport de quelques Hiſtoriens, Mneſthée qui commandoit les Athéniens devant Troye, paſſoit pour avoir imaginé le premier l'art de former les troupes en bataillons & en eſcadrons (*d*). Mais ce fait me paroît aſſez peu vraiſemblable.

On ne voit point dans Homère que les Grecs connuſſent alors cette pratique. Ce Poëte ne ſe ſert jamais d'aucun terme qui puiſſe le donner à entendre (1). On n'y reconnoît point non plus les différens grades d'Officiers dont il eſt parlé dans les Ecrivains poſtérieurs. Les perſonnages qu'Homère introduit ſur la ſcène paroiſſent tous égaux en autorité. Je ne parle point des uniformes. C'eſt une inſtitution abſolument moderne.

Quand

(*a*) Iliad. l. 14. v. 381 & 382.

(*b*) Voy. Feith. Antiq. Hom. l. 4. p. 511. Animadverſ. p. 81.

(*c*) Voy. Meurſ. de Regn. Athen. l. 2. c. 8.

(1) Il n'employe jamais que le mot vague & général Φάλαγξ.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Quant à la maniere de mettre les troupes en bataille, les Grecs, dès le tems de la guerre de Troye, avoient sur ce sujet quelques principes. Néstor & Mnesthée sont célébrés par Homère comme deux Capitaines très-expérimentés dans l'art de ranger une armée en bataille (*a*). On trouve dans l'Iliade le modèle de deux dispositions différentes. Dans la premiere, Nestor place en tête sa cavalerie, c'est-à-dire, les chars en quoi consistoit alors ce qu'Homère appelle cavalerie. L'infanterie est rangée derriere les chars pour qu'elle puisse les soutenir. Nestor met au centre ses plus mauvaises troupes, afin de forcer ceux des soldats sur lesquels il comptoit le moins, à combattre. Les ordres que ce Général donne à sa cavalerie sont de retenir leurs chevaux, de marcher en bon ordre, sans se mêler ni confondre les rangs. Il recommande surtout qu'aucun des conducteurs de chars ne se pique de devancer ses camarades pour charger le premier l'ennemi (*b*).

Dans une autre occasion on voit au contraire l'infanterie se mettre en bataille en avant. La cavalerie la soutient en

(*a*) Iliad. l. 2. B. v. 60, &c.
(*b*) Ibid. l. 4. v. 297, &c. = Voy. Feith. Antiq. Hom. p. 512.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

en s'étendant derriere les bataillons (*a*). Homère donne à connoître par le modèle de ces deux diſpoſitions, que dès la guerre de Troye les Grecs étoient aſſez inſtruits dans la Tactique pour ſçavoir qu'on devoit ranger les troupes différemment, ſelon que le terrein étoit plus ou moins ouvert. Ces peuples, au ſurplus, étoient alors dans l'uſage de ſerrer extrémement leurs rangs (*b*), en obſervant néanmoins de laiſſer aſſez d'eſpace entre les files pour que les Chefs y puſſent paſſer librement (*c*).

Homère nous repréſente les Grecs gardant un profond ſilence au moment d'en venir aux mains, & les Troyens pouſſant au contraire de grands cris (*d*). Cette pratique de jetter de grands cris en allant au combat étoit en uſage chez pluſieurs nations de l'antiquité (*e*). Elle ſubſiſte encore aujourd'hui dans bien des contrées. Les Turcs & tous les Orientaux jettent des hurlemens affreux dans l'inſtant qu'ils vont à la charge.

C'étoit un point d'honneur dans ces tems reculés de s'emparer des armes & du corps de l'ennemi vaincu. On trouve bien des exemples de cette façon de pen-

(*a*) L. 11. v. 51.
(*b*) L. 13. v. 130, &c. l. 16. v. 211 & 215.
(*c*) Iliad. *paſſim*.
(*d*) Iliad. l. 3. v. 2 & 8. l. 4. v. 429, &c.
(*e*) Voy. Feith. l. 4. p. 516 & Animadverſ. p. 82.

penſer dans Homère (*a*) & dans les autres Ecrivains Grecs (*b*). Auſſi le premier ſoin des anciens héros, lorſqu'ils ſe ſentoient bleſſés à mort, étoit-il de recommander à ceux en qui ils avoient le plus de confiance, de ne point laiſſer leurs armes ni leur cadavre en proie à l'ennemi. La crainte d'y être abandonnés leur cauſoit la plus cruelle inquiétude. Sarpédon en rendant les derniers ſoupirs paroît uniquement occupé de cette penſée (*c*). La nuit terminoit toujours le combat (*d*); uſage qui ſemble avoir été généralement obſervé chez les anciens Peuples.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Il ſeroit difficile de repréſenter bien nettement les idées qu'Homère avoit d'une action générale. Quoique ce Poëte en faſſe de fréquentes deſcriptions, on n'en peut diſtinguer néanmoins ni la conduite ni l'effet. Il ne préſente point de plan, & n'offre point d'attaque ſuivie & raiſonnée. Homère parle à la vérité d'ordre de bataille; mais on n'en remarque jamais d'application. On ne ſçait ſi c'eſt tout à la fois, ou par divi-

(*a*) Iliad. *paſſim.*
(*b*) Voy. Herod. l. 7. n. 224 & 225. l. 9. v. 22 & 23.
(*c*) Iliad. l. 16. v. 495, &c.
(*d*) Feith. l. 4. p. 519, 520. & Animadverſ. p. 82.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

visions, que les troupes chargent. Point d'évolutions, point de mouvemens raisonnés pendant l'action. Aucune manœuvre, aucune opération enfin émanée de la tête du Général. Les Chefs dans la mêlée agissent autant & plus de le main que les soldats. Ils ne paroissent occupés qu'à se battre. Leur mérite consiste moins à bien commander une troupe, qu'à tuer un plus grand nombre d'ennemis. Aussi les batailles décrites dans l'Iliade ne présentent-elles jamais que des combats corps à corps. Trois ou quatre personnages de part & d'autre sement la terreur & renversent une armée entiere. Nos Amadis & nos Rolands n'en feroient pas davantage.

D'ailleurs comment concevoir ces longs entretiens que très-souvent deux héros ennemis ont ensemble sur le champ de bataille, au moment où les troupes sont le plus acharnées au combat (*a*). Ces faits répugnent entiérement à l'idée que nous avons aujourd'hui d'une action générale. Homère s'est-il réglé pour ses descriptions de batailles sur ce qui se pratiquoit du tems de la guerre de Troye, ou les a-t-il tirées de

(*a*) Voy. Iliad. l. 6. v. 119, &c. l. 13. v. 248. l. 20. v. 177. On en pourroit citer bien d'autres exemples.

de ſa pure imagination? C'eſt ce que j'ignore.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Il eſt beaucoup queſtion de cavalerie & de chevaux dans les cõbats de l'Iliade. On ne doit cependant pas s'y tromper. Par le terme de *cavalerie* Homère n'entend point de la cavalerie telle que nous en avons aujourd'hui dans nos armées, ni telle que les Grecs en ont eue dans les tems poſtérieurs à la guerre de Troye. Le mot de *cavalerie* ne déſigne chez ce Poëte que des chars tirés ordinairement par deux chevaux, & montés de deux hommes. A l'égard des cavaliers, il n'y en avoit point dans les armées Grecques, aux ſiécles héroïques, ni dans celles des autres Peuples dont parle Homère. Ce n'eſt pas que l'art de monter à cheval fût alors inconnu dans la Gréce. Je ne le préſume pas. Cette connoiſſance y avoit ſans doute été apportée très-anciennement par les colonies ſorties d'Egypte & de Phénicie, pays où l'équitation étoit en uſage dès les tems les plus reculés (*a*). Mais la méthode de faire ſervir des cavaliers à la guerre, & l'art d'en former des corps de troupes étoit inconnu aux Grecs des tems héroïques. La ſeule maniere d'employer alors les chevaux chez ces Peuples, étoit de les atteler à des chars,

(*a*) Voy. la prem. Part. Liv. V.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

chars, ſoit pour combattre, ſoit pour voyager (*a*). C'eſt un fait atteſté par tous les Écrivains de l'antiquité (*b*).

On eſt étonné de voir que les Grecs & pluſieurs autres Nations aient été ſi long tems ſans connoître l'uſage de la cavalerie. Quoi! Ne ſentoient-ils pas les inconvéniens des chars à l'armée? Ces machines occaſionnoient beaucoup de dépenſe, tant pour leur conſtruction, que pour leur entretien. D'ailleurs de deux hommes qui étoient ſur chaque char, un ſeul combattoit; l'autre ne ſervoit qu'à conduire les chevaux: ſur deux hommes c'en étoit donc un en pure perte. De plus, il y avoit des chars attelés non-ſeulement de trois, mais même de quatre chevaux, pour le ſervice d'une ſeule perſonne (*c*): autre perte également ſenſible. Enfin un foſſé, un ravin, une haie, l'inégalité du terrein pouvoient rendre tout cet appareil & toute cette dépenſe abſolument inutiles; inconvéniens auxquels la cavalerie eſt beaucoup moins expoſée.

C'eſt le peu de connoiſſance qu'on avoit autrefois de l'art militaire qui a fait ſubſiſter ſi long-tems l'uſage des chars dans

(*a*) Voy. Odyſſ. l. 3. v. 475 & 476.
(*b*) Voy. Diod. l. 5. p. 346 & 367. = Pollux. l. 1. Segm. 141.
(*c*) Iliad. l. 8. v. 185.

dans les armées. On ne ſçavoit point alors prendre l'avantage du terrein, ni faire la guerre dans un pays couvert & fourré. On choiſiſſoit ordinairement pour ſe battre une vaſte & large plaine. Le tems & l'expérience ayant rendu les Peuples plus ſçavans dans l'art de faire la guerre, ils reconnurent les déſavantages des chars. Alors les Nations policées ceſſerent abſolument de s'en ſervir, & leur ſubſtituerent la cavalerie; mais cette réforme n'a eu lieu que fort tard.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

Il paroît que dès les tems héroïques on étoit dans l'uſage de barder les chevaux deſtinés au ſervice des chariots de guerre (*a*). Mais je ne crois pas qu'on connût alors l'art de les ferrer. Aucun paſſage d'Homère ne le donne à entendre (1), & il eſt à obſerver que Xénophon,

(*a*) C'eſt ce qu'on peut conjecturer des vers 156 & 157 du 20 Livre de l'Iliade, où Homère dit, *que la plaine brilloit de l'éclat de l'airain qui couvroit les hommes & les chevaux.*

(1) Euſtathe, & après lui Mad. Dacier, ont cru que les chevaux étoient ferrés dés le tems de la guerre de Troye. Ils fondent leur opinion ſur les vers 152 & 153 du 11 Livre de l'Iliade. Homère y dit à ce qu'ils prétendent, que les chevaux *frappent la terre avec leur airain.* χαλκῷ δηϊόωντες.

Mais Euſtathe, & Mad. Dacier, n'ont pas pris gárde que le participe δηϊόωντες, ſe rapporte aux nominatifs πεζοὶ & ἱππῆες des vers 150 & 151.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

phon, dont il nous reste un traité particulier sur la maniere de panser & de gouverner les chevaux, ne parle point de la ferrure (*a*). Si du tems de Xénophon on ne ferroit pas encore les chevaux dans la Gréce, c'est une preuve que cette pratique ne s'y est introduite que bien postérieurement aux siécles héroïques. Ce fait au surplus ne doit pas nous paroître extraordinaire. Il y a encore aujourd'hui quantité de Peuples qui ne font point dans l'usage de ferrer leurs chevaux (*b*).

Les Grecs anciennement n'avoient point d'instrumens militaires pour sonner la charge, animer les troupes, battre les marches ou les retraites. Il n'est jamais question dans l'Iliade de trompettes, de tambours, ni de timbales. Homère parle à la vérité de la trompette, mais ce n'est que comme comparaison (*c*), & on doit distinguer chez ce Poë-

Le sens est donc que les Grecs mettent en fuite les Troyens en les frappant, dit le Poëte, avec les armes d'airain qu'ils ont à la main. *Voy.* la remarque du Scholiaste sur le vers 153.

(*a*) Voy. aussi les Mém. de Trév. Janv. 1713. p. 171.

(*b*) Voyage de V. le Blanc. 2de Part. p. 75 & 81. = Kæmpfer, Hist. du Japon, t. 2. p. 297 & 298. = Lettr. Edif. t. 4. p. 143. = Tavernier, t. 1. l. 2. c. 5. = Hist. gén. des Voyages, t. 3. p. 182.

(*c*) Iliad. l. 18. v. 219.

Poëte ce qu'il dit de ſon chef, d'avec ce qu'il rapporte comme Hiſtorien. Comme Poëte, il emploie ſouvent des comparaiſons tirées d'uſage poſtérieurs à la guerre de Troye. Mais comme hiſtorien, Homère ſage obſervateur du *Coſtume*, n'empiète point ſur les tems; & c'eſt par cette raiſon qu'il ne donne point de trompettes aux Grecs ni aux Troyens. Il dit ſeulement qu'on entendoit dans le camp de ces derniers le ſon des flûtes & des chalumeaux (*a*). Il eſt donc certain que les Grecs, aux tems héroïques, n'avoient point encore l'uſage de la trompette, ni celui d'aucun autre inſtrument militaire. Auſſi étoit-ce alors une qualité très déſirable & très-néceſſaire dans un Commandant, que celle d'avoir une voix très-forte & très-ſonore. Le talent de ſe faire entendre fort loin étoit même ſi eſtimable autrefois, qu'Homère en fait un ſujet d'éloge pour Ménélas (*b*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Les

(*a*) Ibid. l. 10. v. 13.

(*b*) Il donne à ce Prince l'épithète de βοὴν ἀγαθός, dont la ſignification propre veut dire que Ménelas avoit une voix très-propre à ſe faire entendre. Iliad. l. 2. v. 408.

Je ne doute point que le ſens dans lequel je rends cette épithète, ne paroiſſe pas juſte à bien des perſonnes. On l'explique ordinairement par *Vaillant*, *intrépide*. Mais pourquoi ne pas prendre cette épithète à la lettre? N'étoit-ce pas alors une qualité très-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Les drapeaux, cette invention ſi utile pour conduire & rallier les troupes, étoient également inconnus dans ces ſiécles, & des Grecs & des Troyens. Homère n'en parle jamais, & il ne s'en ſeroit pas tû, ſi l'uſage en eut été alors établi. On n'avoit point non plus inventé la pratique de donner aux troupes un certain mot auquel les ſoldats d'un même parti puſſent ſe reconnoître & ſe rallier (*a*). Les ſurpriſes dont Homère & Virgile parlent ſi ſouvent, en ſont la preuve.

De tous ces faits combinés & rapprochés, il réſulte qu'au tems de la guerre de Troye l'Art Militaire étoit encore dans ſon enfance chez les Grecs. Ils n'avoient alors nulle idée de ce qu'on appelle aujourd'hui *faire la guerre*. L'uniformité qui régne dans les opérations & dans les manœuvres décrites par Homère le prouve ſuffiſamment. Les Grecs ne connoiſſoient pas même le ſecret d'affamer l'ennemi dans une place, & de lui couper toute communication au-de-

très-recommandable dans un chef, que celle d'avoir une voix capable de ſe faire entendre, même dans la mêlée.

(*a*) Plin. l. 7. ſect. 57. p. 416, dit à la vérité, que Palamède avoit inventé toutes ces pratiques. Mais le ſuffrage de Pline, qui dans cet article, n'a fait que compiler différentes traditions vraies ou fauſſes, ne peut balancer le ſilence d'Homère.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

dehors. L'art de faire la guerre conſiſtoit, dans ces tems reculés, à ſurprendre un parti, & à dreſſer à propos une embuſcade (*a*). On voit par pluſieurs traits de l'Iliade que les Grecs avoient une haute opinion de ces ſortes de manœuvres (*b*). Diſons maintenant un mot de leur diſcipline militaire.

On ne voit point clairement les uſages que les Grecs ſuivoient anciennement par rapport à la levée des troupes. Neſtor dit à la vérité dans l'Iliade qu'il avoit été envoyé avec Ulyſſe, par Agamemnon pour faire des ſoldats dans toute la Gréce, mais Homère ne s'explique ponit ſur les moyens que ces deux Princes employerent pour y parvenir (*c*). On ſçait ſeulement que chaque famille étoit obligée de fournir un combattant, & que c'étoit le ſort qui décidoit de celui qui devoit marcher (*d*). Il n'étoit pas permis de s'en exempter. Ceux qui refuſoient de porter les armes étoient condamnés à une amende (*e*). Il paroît encore que les

(*a*) Voy. Iliad. l. 18. v. 513 & 520, &c.
(*b*) L. 1. v. 227. l. 13. v. 277, &c.
(*c*) Iliad. l. 11. v. 769, &c.
(*d*) Ibid. l. 24. v. 400.
(*e*) L. 13. v. 669. L. 23. v. 297.

On peut conjecturer de ce dernier paſſage, qu'au tems de la guerre de Troye, il étoit déja établi qu'on pou-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

les Grecs alloient fort jeunes à la guerre (*a*).

Il est certain que dans ces tems reculés les soldats n'avoient point de paye (*b*). Ils servoient à leurs frais & dépens. Le seul dédommagement qu'ils pussent espérer, étoit leur part du butin; car alors il n'étoit point permis de piller pour son propre compte. On ne pouvoit s'approprier aucune dépouille de l'ennemi. Tout ce qu'on prenoit étoit rapporté avec beaucoup d'exactitude à la masse commune. Le partage s'en faisoit de tems en tems entre toute l'armée avec le plus d'exactitude qu'il étoit possible. Les Chefs avoient une part plus considérable que les simples soldats (*c*).

J'ai eu soin de faire remarquer ailleurs que l'autorité des anciens Rois de la Gréce n'étoit point despotique. Elle étoit tempérée par le concours du peuple & des grands de l'Etat (*d*). On reconnoît ce même esprit de gouvernement dans l'ordre & la discipline des armées Grecques. Agamemnon, quoique Généralissime des troupes, ne jouissoit point

pouvoit se dispenser de servir, moyennant un homme, ou même un cheval qu'on fournissoit.

(*a*) Iliad. *passim*.

(*b*) Voy. Suid. *voce* Ἐν Κυρι, &c. t. 1. p. 749. Potter, Archæolog. l. 3. c. 2. p. 432.

(*c*) Feith. Antiq. Homer. l. 4. c. 16. p. 529.

(*d*) *Suprà*, Liv. I. Chap. IV. Art. VII.

point d'une autorité abſolue. Il avoit à la vérité l'inſpection ſur tous les Chefs & ſur toute l'armée. Il commandoit les troupes un jour d'action, & alors il avoit pouvoir de vie & de mort (*a*). Mais dans tout le reſte ſon autorité étoit très-limitée. Ce Prince ne pouvoit rien décider de ſon chef. Il étoit obligé d'aſſembler le Conſeil & de ſuivre la pluralité des ſuffrages. La diſcipline militaire des Grecs, aux tems héroïques, préſente un mêlange continuel de Monarchie, d'Ariſtocratie & de Démocratie.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

On peut diſtinguer dans Homère trois eſpéces de Conſeils de guerre Le Conſeil public & général, où, toutes les troupes étant aſſemblées, quelqu'un des Chefs expoſoit le ſujet ſur lequel il falloit délibérer. Le ſecond Livre de l'Iliade offre un exemple de ces délibérations publiques. Agamemnon, pour ſonder la diſpoſition des Grecs, propoſe à toute l'armée de ſe rembarquer & de renoncer au projet de prendre Troye. Dans le neuvieme Livre ce Prince fait pareillement aſſembler les troupes pour leur

(*a*) Iliad. l. 2. v. 391 &c.
Ariſtote, en citant ce paſſage, de *Rep.* l. 3. c. 14. ajoute un demi-vers qui ne paroît plus aujourd'hui dans nos exemplaires. Il fait dire à Agamemnon. . . . . Παρ' γάρ ἐμοὶ θάνατος . . . . . *Car j'ai le pouvoir de faire mourir ceux qui me déſobéiſſent.*

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

leur repréſenter que le ſeul parti qui reſte à prendre, eſt de regagner promptement la Gréce. Il paroît au ſurplus que tous les Chefs de l'armée avoient indifféremment le droit de faire aſſembler les troupes pour le Conſeil (*a*).

Il régnoit une très-grande liberté dans ces Conſeils publics. Chacun y étoit maître de dire tout ce qu'il penſoit. Agamemnon lui-même étoit obligé d'endurer juſqu'aux injures les plus atroces dites en face & ſans aucun ménagement. Achille ne les lui épargne pas dans l'aſſemblée générale que ce jeune héros avoit convoquée au ſujet de la peſte qui affligeoit le camp des Grecs. Dans celle qui ſe tient au neuvieme Livre de l'Iliade, & dont je parlois il n'y a qu'un moment, Diomède commence ſon diſcours par dire à Agamemnon qu'il s'oppoſe à l'avis *inſenſé* ouvert par ce Prince, & qu'il profite pour cet effet de la liberté que donnent les aſſemblées publiques; & tout de ſuite il ajoute qu'à la vérité Jupiter a donné à Agamemnon un ſceptre au-deſſus de tous les ſceptres; mais que ce Dieu en même tems lui a refuſé la force & le courage dont l'empire eſt encore plus grand & plus glorieux. Diomède enfin termine ſa harangue par dire à ce Prince, qu'il eſt le

(*a*) Voy. Iliad. l. 1. v. 54.

le maître de s'en retourner s'il veut, & que les chemins lui sont ouverts (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Le Conseil public & général ne pouvoit pas s'assembler à chaque occasion qui se présentoit de délibérer sur une démarche. On tenoit alors un Conseil particulier composé des Chefs de l'armée. On y déterminoit ce qu'il falloit faire dans les circonstances présentes, telles, par exemple, que celle où les Grecs se trouvent dans le dixieme Livre de l'Iliade, lorsqu'ils sont assiégés dans leur camp par les Troyens. Agamemnon assemble les Chefs de l'Armée, & délibere avec eux sur les mesures qu'il y avoit à prendre dans cette situation critique.

Il y avoit enfin le Conseil privé qui se tenoit ordinairement dans la tente d'Agamemnon. On n'y admettoit que les Chefs d'une prudence & d'une expérience consommées. La jeunesse en étoit exclue (*b*). Il est à remarquer que dans Homère les délibérations des Grecs sont presque toujours accompagnées d'un repas. Souvent même c'est à table que se prennent les résolutions les plus importantes (*c*).

On entrevoit dans Homère quelques indi-

(*a*) Ibid. l. 9. v. 32, &c.
(*b*) Iliad. l. 9. v. 89. l 2. v. 53.
(*c*) Voy. Feith. l. 3. c. 5. p. 308.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

indices de punitions & de récompenses militaires. Agamemnon en donnant ses ordres pour le combat, dans le second Livre de l'Iliade, menace de livrer en proie aux chiens & aux oiseaux tous ceux qu'il trouvera en disposition de demeurer dans leurs vaisseaux, loin de la mêlée (*a*).

A l'égard des récompenses militaires elles étoient proportionnées à la grossiéreté de ces tems reculés. Agamemnon, pour encourager Teucer, un des principaux Chefs de l'armée, lui promet qu'après la prise d'Ilion, il aura pour prix de sa valeur soit un trépied, soit un char attelé de ses chevaux, soit enfin une femme dont la possession le satisfera (*b*). On voit encore que dans certaines occasions on rendoit un honneur particulier aux Héros qui s'étoient signalé par quelque exploit éclatant. Cet honneur consistoit à leur servir dans les festins, une portion de viande très-considérable (*c*).

Homère ne s'explique pas directement sur les mesures que les Grecs avoient prises pour approvisionner leur armée pendant son séjour devant Troye. Thucydide prétend qu'on avoit envoyé dans la

(*a*) V. 391, &c.
(*b*) Iliad. l. 8. v. 289, &c.
(*c*) Ibid l. 7. v. 321.

la Cherſonnèſe de Thrace, pluſieurs détachemens ſemer du blé & faire la récolte (*a*). Ce ſentiment me paroît aſſez peu fondé. On ne voit point dans l'Iliade, que depuis le moment où les troupes furent raſſemblées devant Troye, elles ſe ſoient jamais écartées du camp. C'étoit par la mer que les Grecs tiroient leurs ſubſiſtances. Homère le fait aſſez entendre (*b*). De tems en tems il leur arrivoit des convois qui, autant qu'on peut le préſumer, venoient des différentes iſles voiſines de la Troade (*c*). On ſçait que les Grecs avoient eu ſoin de s'en rendre maîtres pendant le cours de leur expédition (*d*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Je finis ce que j'ai à dire ſur la guerre de Troye par une derniere remarque. Le deſir de venger l'affront fait à Ménélas, fut l'unique motif qui engagea les Grecs à porter leurs armes dans l'Aſie. L'objet d'y faire des conquêtes & de s'agrandir n'entra pour rien dans cette entrepriſe. Au contraire à peine Troye étoit-elle priſe, que le premier ſoin des Grecs fut de ſe rembarquer, ſans prendre aucune meſure pour s'aſſurer du pays qu'ils venoient de ſubjuguer. L'avantage qu'ils remporterent ſur les Troyens fut

(*a*) L. 1. p. 9.
(*b*) Iliad. l. 7. v. 467, &c. l. 9. v. 71, &c.
(*c*) Ibid. l. 7. v. 467 & 468.
(*d*) Ibid. l. 9. v. 328.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

fut donc à la lettre, & ſuivant leur proverbe, une victoire *à la Cadmus*. Pour une légere portion de butin que les Grecs eurent en partage, ils donnerent lieu aux plus grands vices & aux plus grands déſordres de s'introduire dans leur patrie (*a*). La longue abſence de la meilleure partie des Princes de la Gréce ouvrit la porte à la licence & aux déréglemens. Les villes furent en proie à des ſéditions qui forcerent les anciens habitans à ſortir de leur pays (*b*). Contraints d'aller chercher de nouvelles demeures, ces troupes errantes s'adonnerent au brigandage & à la piraterie. Ceux des Troyens qui ſurvécurent à la deſtruction de leur patrie, embraſſerent auſſi le même genre de vie (*c*). Le concours de tous ces événemens produiſit une pépiniere de pirates & de brigands qui ne ceſſerent pendant des ſiécles de déſoler le commerce & de troubler le repos des mers & du continent (*d*).

Quatre-vingts ans après la deſtruction de Troye la Gréce éprouva une grande révolution. Elle fut occaſionnée par les différens mouvemens que ſe donnerent

(*a*) Strabo, l. 3. p. 223.
(*b*) Thucyd. l. 1. p. 9. = Plato de Leg. l. 3. B 807. D.
(*c*) Strabo, l. 3. p. 223.
(*d*) Voy. *ſuprà*, Liv. IV. Chap. IV.

rent les descendans d'Hercule pour rentrer dans les domaines qui leur appartenoient. Cette entreprise arma les Grecs les uns contre les autres, & fit naître une guerre longue & sanglante dont les succès furent assez variés. Il se livra bien des batailles, & il se donna plusieurs combats (*a*). Je passerai cependant sous silence le détail de tous ces événemens. On n'en peut recueillir presque aucune instruction sur l'objet qui nous occupe présentement. Je remarquerai seulement que, selon quelques Ecrivains, ce fut alors que l'usage de la trompette s'introduisit dans les armées Grecques (*b*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hebreux.

Je parlerai aussi d'un usage dont l'histoire de ces tems reculés fournit plusieurs exemples. On voit dans bien des occasions, où les armées étant en présence sembloient devoir en venir aux mains, qu'au lieu de se charger elles prenoient le parti de remettre la décision de la guerre au hasard d'un combat singulier. On choisissoit de part & d'autre un champion, & l'événement de leur combat régloit le sort du parti qu'ils soutenoient. L'armée dont le champion avoit été vaincu, se retiroit sans penser à donner bataille, & les articles dont on étoit convenu s'exécutoient de très-bonne foi

(*a*) Voy. *suprà*, Liv. I. Chap. IV. Art. VI.
(*b*) Suid. *voce* Κάδμος, t. 2. p. 360.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

foi (a). Il paroît au ſurplus que cet uſage avoit lieu dès les tems les plus reculés, & chez d'autres Peuples encore que les Grecs.

Dans le troiſieme Livre de l'Iliade les Grecs & les Troyens étant en préſence, & prêts à ſe charger, Hector propoſe de terminer le différend des deux Peuples par un combat ſingulier entre Pâris & Ménélas. Les conditions offertes, & acceptées de part & d'autre ſont, que le vainqueur emmenera Hélène avec toutes ſes richeſſes, & que les deux armées ſe ſépareront après que les Grecs & les Troyens auront juré une alliance ferme & ſincère.

Au ſujet de ces combats ſinguliers, faiſons une réflexion qui ſe préſente ſouvent à la lecture d'Homère. Ce Poëte décrit pluſieurs combats ſeul à ſeul entre des héros du premier rang. On n'apperçoit cependant nul détail, nulle variété dans ſes récits. Les combats qu'il peint ne durent qu'un moment, & ne ſont point diſputés. Les champions de part & d'autre ne ſe portent jamais qu'un ſeul coup, & ce coup eſt toujours déciſif. Hector ſe bat contre Achille. Ces deux héros ſont couverts l'un & l'autre d'armes impénétrables. On s'attendroit à voir le Poëte profiter de cette cir-

(a) Voy. *ſuprà*, Liv. I. Art. IV.

circonſtance pour faire durer le combat des deux plus fameux perſonnages qu'il ait introduits dans ſon Poëme. Hector cependant eſt couché par terre du premier coup. Achille lui perce la gorge que l'armure laiſſoit à découvert (*a*). Diſons enfin que les héros d'Homère ne ſe ſervent preſque jamais de l'épée. Ils ne font ordinairement uſage que de la pique & du javelot.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

Le Taſſe, au contraire, & les autres Poëtes modernes ſont extrêmement variés, & offrent beaucoup de détails dans leurs deſcriptions de combats. D'où peut venir cette différence, & pourquoi cette ſtérilité dans Homère, dont l'imagination eſt d'ailleurs ſi riche & ſi féconde? C'eſt qu'aux ſiécles héroïques, & du tems même d'Homère, la force décidoit de tout dans les combats. L'adreſſe n'y entroit preſque pour rien. On n'avoit pas encore étudié l'art de ſe battre. Les différens exercices qui apprennent la maniere la plus avantageuſe de manier les armes n'étoient point inventés; l'Eſcrime, en un mot, n'étoit pas alors connue. Homère devoit par conſéquent manquer d'idées pour varier & détailler ſes combats.

Après tant de détails ſur l'état où étoit l'Art Militaire, dans les ſiécles que nous par-

(*a*) Iliad. l. 22. v. 324. &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

parcourons préſentement, il faut jetter un coup d'œil ſur la maniere dont les vainqueurs uſoient de leurs avantages. On eſt ſaiſi d'horreur en voyant quelles étoient alors les loix de la guerre, & l'eſprit de barbarie & de cruauté qui régnoit chez tous les différens Peuples dont j'ai eu occaſion de parler. Les villes réduites en cendres, les Peuples maſſacrés de ſang-froid, ou réduits au plus dur eſclavage, étoient les ſuites ordinaires de la victoire. On ne reſpectoit ni l'âge, ni le ſexe, ni la naiſſance. Les Souverains ſe voyoient expoſés aux plus cruelles indignités. Il n'y avoit point d'horreurs enfin que le vainqueur n'exerçât.

Les Ecrivains de l'antiquité louent Séſoſtris ſur la modération avec laquelle il traita les Peuples dont il s'étoit rendu maître. Il laiſſa, dit-on, ſur leur thrône les Princes qu'il avoit vaincus, ſe contentant de leur impoſer des tributs proportionnés à leurs forces, à la charge néanmoins de les apporter eux-mêmes en Egypte (*a*). Mais de quelle maniere Séſoſtris traitoit-il ces Princes, lorſqu'ils venoient chaque année au tems marqué lui payer le tribut auquel ils étoient obligés? Chaque fois que dans ces occaſions le Monarque Egyptien alloit au tem-

(*a*) Diod. l. 1. p. 68.

temple, ou qu'il entroit dans sa capitale, on dételloit les chevaux de son char pour mettre à leur place ces Rois qui venoient lui rendre hommage (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Adonibésec qui régnoit dans la Palestine deux siécles environ après Sésostris, nous fournit un exemple encore plus frapant des excès auxquels les vainqueurs se portoient dans ces siécles barbares & grossiers. Il avoit défait & pris soixante & dix autres Souverains de cette contrée. On frémit en voyant la maniere dont il usa de ses victoires. Il fit couper à ces malheureux Princes les extrémités des pieds & des mains, & les réduisit à n'avoir d'autre nourriture que les restes de ce qu'on lui servoit, & qu'ils étoient encore obligés de ramasser sous sa table (*b*).

Les loix de la guerre n'étoient pas moins cruelles chez les Grecs. Je ne parlerai point des indignités exercées par Achille sur le cadavre d'Hector, quoique toute l'armée paroisse prendre part à un procédé si bas & si inhumain (1). Je ne dirai rien non plus des douze Troyens immolés par ce Héros sur

(*a*) Diod. l. 1. p. 68. = Lucan. Pharsal. l. 10. v 277. = Plin. l. 33. sect. 15. p. 614.

(*b*) Judic. c. 1. vs. 7,

(1) Chaque soldat vient insulter à la mort de ce héros, & chaque parole est accompagnée d'un coup de pique ou de javelot. Iliad. l. 22. v. 371, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hebreux.

ſur le tombeau de Patrocle (*a*); on pourroit penſer qu'il s'étoit laiſſé emporter à ces excès par un motif outré de vengeance. Mais qu'on liſe dans Homère les adieux d'Andromaque & d'Hector, on verra quels étoient alors les droits du vainqueur, & comment il uſoit de ſes avantages (*b*). La mort ou l'eſclavage étoient le partage de la nation vaincue. Rien n'en mettoit à couvert. Les Souverains maſſacrés, & leurs cadavres jettés en proie aux chiens & aux vautours, les enfans à la mammelle écraſés, les Reines traînées indignement dans les fers, étoient les excès ordinaires auxquels les vainqueurs s'abandonnoient (*b*). On ajoutoit l'outrage & l'humiliation aux rigueurs de la captivité. Les Princeſſes étoient employées aux plus viles fonctions. Hector ne diſſimule point à Andromaque que ſi les Grecs ſe rendent maîtres de Troye, elle ſera condamnée par les vainqueurs à aller puiſer de l'eau comme la derniere des eſclaves (*c*). Hécube ſe plaint dans Euripide qu'on l'ait

(*a*) Iliad. l. 23. v. 175.

(*b*) Ibid. l. 6. v. 448. = Voy. auſſi l. 9. v. 587, &c.

(*c*) Voy. Iliad l. 22. v. 62, &c. = Virgil. Æneid. l. 2. v. 550. &c.

(*d*) L. 6. v. 457. C'étoit autrefois la fonction la plus abjecte. *Voy.* Joſué, c. 9. vs. 23.

l'ait enchaînée comme un chien à la porte d'Agamemnon. Et qu'on ne croie pas que l'esprit de vengeance porta les Grecs à des cruautés particulieres à la prise de Troye. Ces excès n'étoient que trop communs aux siécles héroïques. Les Argiens, sous la conduite d'Alcméon, s'étant rendus maîtres de Thèbes, ils détruisirent cette ville & la renverserent de fond en comble (*a*). Je pourrois encore citer d'autres exemples, mais il vaut mieux les épargner au Lecteur, & ne pas insister plus long-tems sur des faits si honteux à l'humanité.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

On voit enfin, & c'est le dernier trait par lequel je prétends caractériser les Grecs des tems héroïques ; on voit, dis-je, que ces Peuples étoient alors dans l'usage horrible d'empoisonner leurs fleches. Homère raconte qu'Ulysse étoit allé exprès chez Ilus, roi d'Ephyre, lui demander du poison pour en frotter ses dards. Ilus refusa de lui en donner, parcequ'il avoit, dit le Poëte, la crainte des Dieux. Mais, ajoute-t-il, Ulysse en obtint d'un autre Prince, souverain de Taphos (*b*). On dira peut-être que dans toutes les blessures dont Homère a eu occasion de parler, on n'en voit point

(*a*) Apollod. l. 3. p. 159.
(*b*) Odyss. l. 1. v. 260.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

point où l'effet du poiſon ſoit marqué. Je conviens que ce Poëte ne le donne point à entendre. Mais je préſume qu'il n'a ſans doute affecté ce ſilence que par égard & par reſpect pour ſa nation.

FIN DU CINQUIEME LIVRE.

SECONDE

SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſquà l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux : eſpace d'environ 600. *ans.*

LIVRE SIXIEME.

Des Mœurs & Uſages.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

NOus n'avons point à nous occuper, dans cette Seconde Partie, des mœurs des Egyptiens. J'ai rapporté ſous la premiere époque tout ce qui pouvoit appartenir à cet objet. Je m'y ſuis d'autant plus attaché, que les mœurs des Egyptiens paroiſſent avoir été dès-lors toutes formées, & qu'à cet égard rien n'a varié chez cette nation. Les mœurs ont toujours été les mêmes en Egypte, tant que cet Empire a ſubſiſté ſous la

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

domination de ſes Rois naturels. Si par la ſuite des tems il a paru s'y introduire quelques nouveautés, on ne doit les attribuer qu'aux nations étrangeres qui, ſucceſſivement depuis Cambyſe, ſe ſont rendues maîtreſſes de l'Egypte.

Je garderai le même ſilence ſur les mœurs des Peuples de la haute Aſie. J'ai déja eu plus d'une fois occaſion d'en expliquer les motifs. On perd abſolument de vûe ces nations pendant un long eſpace de tems. Elles ne recommencent à figurer dans l'Hiſtoire, que vers les ſiécles qui ſont l'objet de la Troiſieme Partie de cet Ouvrage.

Nous n'avons donc à conſidérer, pour le moment, que les mœurs des habitans de la Paleſtine & celles de quelques Peuples de l'Aſie Mineure. Je parlerai enſuite des Grecs, & j'examinerai quelles étoient les mœurs & les uſages de cette nation aux ſiécles héroïques, c'eſt-à-dire, dans les tems que nous parcourons préſentement.

CHA-

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE PREMIER.

Des Habitans de la Paleſtine.

ON a remarqué de tous les tems un grand rapport entre les mœurs d'une Nation & ſes progrès dans les arts & dans les ſciences. Le goût pour le faſte, le luxe & la magnificence a toujours été le vice dominant des Orientaux. J'ai fait voir ailleurs (*a*) que, dès les premiers ſiécles après le Déluge, les habitans de la Paleſtine avoient porté les arts & les ſciences à un grand degré de perfection. Ces découvertes ont fourni promptement à ces peuples bien des moyens de contenter le penchant naturel qu'ils avoient pour le luxe & pour la molleſſe. Cette inclination a toujours été, ſi on peut le dire, en augmentant. On voit par la maniere dont parle Moïſe, que de ſon tems il devoit régner beaucoup de faſte & de magnificence dans la plupart des contrées de la Paleſtine. Les peuples qui les habitoient alors portoient des anneaux d'or, des ba-

(*a*) Voy. la prem. Part. Liv. II. & Liv. III. & *ſuprà*, Liv. II. Sect. 1re Chap. II, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

bagues, des brasselets & des colliers précieux (*a*). J'ai même observé dans le Livre précédent que chez toutes ces différentes nations l'usage étoit d'aller à la guerre paré de tout ce qu'on pouvoit avoir de plus riche & de plus beau (*b*). Le luxe enfin étoit porté dans ces climats au point qu'on ornoit les chameaux destinés au service du Souverain, de bossettes, de carcans & de plaques d'or (*c*).

Les Historiens profanes sont d'accord en ce point avec les Livres saints. Ils nous apprennent que l'art de teindre les étoffes en pourpre, couleur si recherchée des Anciens qu'elle disputoit de prix avec l'or même, est dû aux habitans de la Palestine (*d*). J'ai fait voir ailleurs que l'invention devoit s'en rapporter aux siécles que nous parcourons présentement (*e*). Il suffit aussi d'ouvrir les Poëmes d'Homère pour se convaincre que dès le tems de la guerre de Troye, les Phéniciens étoient en possession de fournir à la plupart des Peuples connus, tout ce qui peut contribuer

(*a*) Num. c. 31. vs. 50.
(*b*) Chap. II.
(*c*) Judic. c. 8. vs. 21-24-26.
(*d*) Voy. *suprà*, Liv. II. Sect. 1re Chap. II. Art. I.
(*e*) Voy. *suprà*, *loco cit.*

buer à entretenir le luxe, le faſte & la moleſſe.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Ces faits prouvent aſſez quelles devoient être alors les mœurs & les inclinations dominantes des habitans de la Paleſtine. Mais le détail particulier de leurs coutumes & de leurs uſages nous eſt abſolument inconnu. Je préſume qu'en général la maniere dont vivoient les habitans de la Paleſtine devoit être, dans les ſiécles dont je parle maintenant, fort ſemblable à la façon de vivre qu'on a vû avoir lieu dans cette contrée dès les tems les plus reculés (*a*). On ſçait que les mœurs & les uſages ont très-peu varié dans l'Orient.

(*a*) Voy. la prem. Part. Liv. VI. Chap. I.

CHAPITRE SECOND.

Des Peuples de l'Aſie Mineure.

IL y avoit beaucoup de conformité, dans ces mêmes ſiécles, entre les mœurs des habitans de la Paleſtine, & celles des Peuples de l'Aſie mineure. On voit regner également chez les uns & chez les autres beaucoup de magnificence & de moleſſe. On en peut juger

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

par ce qu'Homère dit des Troyens & de leurs alliés. La maniere dont il s'exprime dans pluſieurs occaſions, fait aſſez connoître l'inclination & le caractère de ces Peuples. Ce Poëte nous fournit même ſur cet article quelques détails capables de ſatisfaire notre curioſité.

Il paroît d'abord que ces Peuples étoient fort recherchés dans leurs logemens. Homère donne à entendre qu'il y avoit dans Troye pluſieurs palais très-vaſtes & très-magnifiques. Celui de Priam renfermoit quantité d'appartemens qui compoſoient autant de pavillons ſéparés, contigus cependant & voiſins les uns des autres. Il y en avoit cinquante à l'entrée de la cour de ſon palais. Ces cinquante pavillons étoient occupés par les Princes enfans de ce Monarque. Ils y logeoient avec leurs femmes. Au fond de cette cour, & vis-à-vis les appartemens dont je viens de parler, étoient douze autres pavillons pour les gendres de Priam (*a*). Hector & Pâris avoient indépendamment chacun leur palais particulier (*b*).

J'ai dit ailleurs qu'on ignoroit en quoi pouvoit conſiſter la magnificence de ces palais du côté de l'architecture. Nous ne ſommes guères mieux inſtruits de leur

(*a*) Iliad. l. 6. v. 242, &c.
(*b*) Ibid. v. 313-317-370.

leur décoration intérieure. On voit en général que les appartemens de tous ces différens palais étoient lambriſſés de bois rares (*a*), & ornés de meubles précieux (*b*), dont l'eſpéce ne nous eſt cependant pas bien connue. Homère dit encore qu'on reſpiroit ſans ceſſe dans ces appartemens l'odeur des parfums les plus exquis & les plus agréables (*c*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Les Troyens n'étoient ni moins recherchés, ni moins voluptueux dans leur parure & dans leurs ajuſtemens. Les Dames Troyennes faiſoient un grand uſage des ſenteurs. Elles ſe frottoient le corps d'eſſences odoriférantes, & parfumoient leurs habits (*d*). Leurs ajuſtemens étoient & fort nombreux & fort diverſifiés (*e*). Leur toilette enfin demandoit beaucoup d'art & beaucoup de tems. On peut s'en convaincre en liſant la peinture qu'Homère fait de celle de Junon (*f*). Car je ſuis perſuadé qu'on doit rapporter aux mœurs des habitans de l'Aſie mineure toutes les deſcriptions que ce Poëte fait des parures &

(*a*) Iliad. l. 24. v. 191 & 192.
(*b*) Ibid. l. 6. v. 289. l. 24. v. 192.
(*c*) Iliad. l. 3. v. 282. l. 6. v. 288. l. 24. v. 191.
(*d*) Ibid. l. 14. v. 170, &c. l. 3. v. 385. = Odyſſ. l. 6. v. 79 & 80.
(*e*) Ibid. l. 18. v. 400 & 401. l. 22. v. 468, &c. l. 14. v. 180.
(*f*) Iliad. l. 14 v. 170, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

& des toilettes des Déeſſes. Il a voulu probablement peindre dans ces occaſions ce que pratiquoient les femmes de ſon païs, & je penſe qu'Homère avoit pris naiſſance & paſſé ſa vie dans l'Aſie mineure.

On voit au ſurplus que dès les ſiécles héroïques, l'uſage étoit dans ces climats, que les Princeſſes ſe fiſſent ſervir par un grand nombre de femmes eſclaves (*a*). C'eſt, pour le dire en paſſant, la ſeule eſpéce de domeſtiques qui ait jamais été connue dans l'Orient.

A l'égard de la vie privée & particuliere des Princeſſes, Homère & pluſieurs autres Ecrivains de l'antiquité nous apprennent que dans les tems héroïques elles s'occupoient à filer, à broder, & à travailler, en un mot, différens ouvrages ſur le métier (*b*). On retrouve d'ailleurs chez les Peuples de l'Aſie mineure les mêmes coutumes, par rapport aux femmes, que j'ai dit dans la premiere Partie avoir eu lieu de toute antiquité dans l'Orient. Les femmes avoient leurs appartemens ſéparés

(*a*) Ibid. l. 6. v. 286-287-375-381. l. 22. v. 442. l. 24. v. 302.

(*b*) Ibid. l. 3. v. 125. l. 6. v. 491. l. 22. v. 440. l. 1. v. 21. = Odyſſ. l. 7. v. 105, 106. = Virgil. Æneid. l. 7. v. 14. = Voy. auſſi Ovid. Métam. *paſſim*.

rés (*a*), & ne paroiſſoient en public que couvertes d'un voile (*b*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Le luxe & la moleſſe s'étendoient chez les Troyens juſqu'aux hommes. Ils avoient particuliérement grand ſoin de leur chevelure. Homère repréſente Pâris tout occupé du ſoin d'arranger ſes cheveux (*c*). Turnus dans Virgile reproche auſſi à Enée de friſer ſes cheveux & de les parfumer (*d*). Ces Peuples ne ſe contentoient pas d'arranger élégamment leur chevelure: ils l'enrichiſſoient encore d'anneaux d'or & d'argent, qui ſervoient à en ſerrer les boucles (*e*). Enfin nous voyons qu'Homère donne toujours aux Troyens, & à leurs alliés, des armes très-riches & très-magnifiques. L'armure de Glaucus étoit d'or (*f*). Rien n'égaloit la mag-

(*a*) Iliad. l. 6. v. 251 & 252. = Odyſſ. l. 6. v. 15, &c. v. 50 & 51.

(*b*) Iliad. l. 3. v. 141-228-419. l. 22. v. 470.

(*c*) Iliad. l. 11. v. 385.

L'expreſſion dont Homère ſe ſert dans cette occaſion, montre que c'étoit alors l'uſage chez les peuples de l'Aſie Mineure, de partager les cheveux ſur le front, de maniere qu'ils s'élevaſſent en pointe, & formaſſent comme deux cornes. *Voy.* Mad. Dacier. t. 3. p. 88.

(*d*) *Vibratos calido ferro, mirrhaque madentes.* Æneid. l. 12. v. 100.

(*e*) Iliad. l. 17. v. 51 & 52. = Plin. l. 33. ſect. 4. p. 602.

(*f*) Iliad. l. 6. v 235 & 236.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hebreux.

magnificence du char dont Rhésus se servoit à la guerre. Ses armes éblouïssoient les yeux par leur richesse & par la beauté de leur travail (*a*).

Je n'ai rien à dire sur les repas & sur les divertissemens de ces Peuples. Je remarquerai seulement que Priam se plaint de ce que ses enfans passent toutes les nuits à danser & à faire bonne chere. Il leur reproche particuliérement de faire une grande consommation d'agneaux & de chevreaux (*b*). Cette circonstance montre qu'alors on regardoit comme une délicatesse trop sensuelle de manger de pareilles viandes. En rapprochant donc les différens traits répandus dans les Poëmes d'Homère sur les mœurs des Troyens & de leurs alliés, il résulte que dès les tems héroïques, il devoit y avoir beaucoup de luxe & de molesse chez les peuples de l'Asie mineure.

Malgré la magnificence & la sensualité qui régnoient alors dans ces contrées, on y apperçoit néanmoins certaines pratiques qu'on doit regarder comme un reste des usages établis primitivement chez la plupart des nations de l'antiquité. Les enfans de Priam tirent eux-mêmes de la remise le chariot qui devoit por-

(*a*) Ibid. l. 10. v. 438, &c.
(*b*) Ibid. l. 24. v. 261 & 262.

porter ce Monarque au camp des Grecs. Ils y attelent les mules & les chevaux, & chargent deſſus le coffre qui contenoit les préſens deſtinés pour la rançon du corps d'Hector (*a*). On voit des uſages abſolument ſemblables chez les Phéaciens, Peuples, ſuivant Homère, encore plus adonnés au luxe & à la magnificence que les Troyens (1). Les fils d'Alcinoüs vont dételer les mulets de la Princeſſe Nauſicaa leur ſœur, & portent eux-mêmes dans le palais du Roi leur pere les paquets dont ce char étoit chargé (*b*). Alcinoüs néanmoins avoit un très-grand nombre de domeſtiques. On voit même qu'il en fait uſage dans pluſieurs rencontres (*c*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

J'ai déja dit que les Princeſſes avoient auſſi des femmes pour les ſervir. Cependant elles s'acquittoient en perſonne de pluſieurs fonctions aſſez pénibles. Nauſicaa va laver ſes robes à la riviere avec ſes femmes, & met elle-même la main à l'ouvrage (*d*). Les femmes & les filles des Troyens en uſoient de même (*e*). Ce mêlange de luxe & de ſim-

(*a*) Ibid. l. 24. v. 265. &c.

(1) Voy. ci-deſſus les raiſons pour leſquelles je mets les Phéaciens au nombre des peuples de l'Aſie.

(*b*) Odyſſ. l. 7. v. 4. &c.

(*c*) Ibid l. 6. v. 69 & 71.

(*d*) Ibid. v. 90 & 91.

(*e*) Iliad. l. 22. v. 154 & 155.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ſimplicité, qu'on remarque perpétuellement dans les mœurs des anciens Peuples, forme un contraſte aſſez ſingulier. Dans ces tems reculés on étoit fort éloigné des idées que nous avons de la décence & des bienſéances convenables au rang, au ſexe & à la qualité des perſonnes.

CHAPITRE TROISIEME.

Des Grecs.

J'AI DIFFERÉ juſqu'à ce moment à parler des mœurs & des uſages des Grecs. Ces peuples en effet n'ont commencé qu'aſſez tard à ſe former en ſociétés. Ils ont vécu dans les premiers tems d'une maniere ſi brutale & ſi ſauvage, que l'Hiſtoire n'a pas daigné y faire attention, & nous conſerver des détails dont l'humanité auroit tant à rougir. Ce n'eſt que vers les commencemens des ſiécles qui nous occupent dans cette ſeconde Partie, qu'on peut appercevoir quelque ſuite & quelques principes dans les mœurs des Grecs. Homère ſera notre principal garant pour la plupart des uſages dont je vais parler.

Ce n'eſt pas dans les ſiécles héroïques qu'il

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

qu'il faut chercher du luxe & de la délicateſſe dans les tables des Grecs. Ces Peuples menoient alors une vie très-groſſiere, & par conſéquent très-frugale. Ils ne mangeoient que du taureau, du bélier, du bouc & du verrat. Je dis du taureau, du bélier, &c. parce qu'Homère donne toujours à entendre qu'au tems de la guerre de Troye on ne connoiſſoit point encore dans la Gréce l'art de couper les animaux (*a*). En liſant la deſcription que ce Poëte fait des feſtins des Grecs, on s'imagine lire ces relations modernes où il eſt parlé des repas des Sauvages. Lorſque les Grecs veulent préparer à manger, ils aſſomment un taureau, ou égorgent un bélier, dépouillent ces animaux, & les coupent en pluſieurs morceaux qu'ils font griller ſur le champ (*b*). Je dis griller, parcequ'aux tems héroïques on ne connoiſſoit pas encore l'art de faire rôtir les viandes (*c*). Ajoutons que c'étoit les Rois & les Princes qui ſe mêloient alors non-ſeulement de ce ſoin

(*a*) Voy. Odyſſ. l. 14. v. 16 & 17.

(*b*) Voy. Iliad. l. 1. v. 459, &c. l. 24. v. 622, &c. = Odyſſ. l. 3. v. 448, &c. l. 20. v. 250, &c.

(*c*) Voy. Athen. l. 1. p. 12. B. = Serv. *ad Æneid.* l. 1. v. 710.

Il paroît qu'on faiſoit auſſi bouillir certaines parties qu'il n'eût pas été facile de faire griller. *Voy.* Athen. Ibid. p. 25. D.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ſoin, mais auſſi de les tuer & de les dépecer (*a*). Une eſpéce de poignard qu'ils portoient toujours à la ceinture, leur tenoit lieu de couteau (*b*).

Autre conformité des Grecs avec les Sauvages. Ils n'avoient ni cuilleres, ni fourchettes, ni nappes, ni ſerviettes. Je ne vois pas non plus que les aſſiettes leur fuſſent connues. Enfin, pour dernier trait de reſſemblance, ces Peuples, comme les Sauvages, mangeoient prodigieuſement. C'étoit faire honneur aux principaux convives que de leur ſervir de très-groſſes piéces de viandes. Agamemnon ſert à Ajax le dos entier d'un taureau (*c*). Quand Eumée reçoit Ulyſſe, il apprête pour le ſouper de ce Prince deux jeunes cochons (*d*).

A l'égard du gibier, de la volaille & des œufs, il n'en eſt jamais queſtion dans les repas d'Homère. On n'en voit pas même paroître ſur la table des amans de Pénélope, quoique le Poëte les repréſente comme livrés à toutes ſortes de débauches & de diſſolutions (1). Il en

(*a*) Iliad. l. 9. v. 209, &c. l. 24. v. 621, &c.
(*b*) Iliad. l. 3. v. 271, 272.
(*c*) Ibid. l. 7. v. 321.
(*d*) Odyſſ. l. 14. v. 74, &c.
(1) Les Grecs, cependant mangeoient alors quelquefois de la venaiſon, mais ſeulement dans des occaſions preſſantes, & faute d'autre nourriture. *Voy.* Odyſſ. l. 9. v. 155. l. 10. v. 180, &c.

en eſt de même des fruits & des légumes. Homère n'en fait nulle mention (1). Quant au poiſſon, les Grecs des ſiécles héroïques mépriſoient extrêmement cette eſpéce de nourriture. Ménélas, dans l'Odyſſée, s'excuſe d'en avoir mangé, ſur ce qu'alors il étoit réduit à la derniere des néceſſités (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Le vin étoit la boiſſon ordinaire des Grecs; les femmes & même les jeunes perſonnes en buvoient (*b*), contre la coutume de toutes les autres nations de l'antiquité (*d*). L'uſage vouloit au tems de la guerre de Troye, qu'on ne ſervît cette liqueur que mêlée avec une certaine quantité d'eau. Un des premiers apprêts d'un feſtin étoit de commencer par mêler le vin & l'eau dans de grands vaſes, où l'on puiſoit enſuite pour remplir les coupes, que l'on préſentoit aux conviés (*c*). Car on ne leur

(1) Dans tous les Poëmes d'Homère, on voit une ſeule fois ſervir des oignons, & encore n'eſt-ce que pour irriter la ſoif. *Iliad.* l. 11. v. 629.

A l'égard des fruits. il n'en paroît dans aucun repas. Les Grecs cependant devoient en manger, aux tems héroïques, puiſqu'il y avoit des poiriers, des pommiers & des figuiers dans le jardin de Laërte. *Odyſſ.* l. 24. v. 339, &c. ſuppoſé que ce 24me Livre ſoit d'Homère

(*a*) L. 4. v. 368 & 369.
(*b*) Odyſſ. l. 6. v. 77.
(*c*) Voy. Athen. l. 10. p. 441.
(*d*) Voy. Feith. Antiq. Hom. l. 3. c. 2. p. 280, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

leur en donnoit que par meſure, &, à ce qu'on en peut juger, ils n'étoient pas les maîtres de boire autant qu'il leur plaiſoit (*a*). Une circonſtance qui m'a toujours frappé dans l'hiſtoire de l'antiquité Grecque, c'eſt l'affectation avec laquelle preſque tous les Hiſtoriens nomment celui qui paſſoit pour avoir trouvé le premier le ſecret de mêler l'eau avec le vin (*b*). On lui avoit même élevé une ſtatue. Etoit-ce donc une découverte ſi rare, & d'une eſpéce à s'attirer toute l'attention de la poſtérité? Il falloit apparemment que les Grecs y attachaſſent un mérite qui ne nous frappe plus aujourd'hui (1).

Ces Peuples, dans les tems dont je parle, faiſoient ordinairement deux repas par jour, l'un à midi & l'autre le ſoir

(*a*) Voy. Iliad. l. 4. v. 261, 262. l. 8. v. 162. = Athen. l. 5. p 192.

(*b*) Hygin. Fab. 274. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 415. = Athen. l. 2. p. 38 & 45. Scholiaſt. Stat. *ad* Theb. l. 1. v. 453.

(1) On pourroit peut-être trouver les motifs de ces éloges dans la qualité des vins Grecs. Tous ſont liquoreux, & pour peu qu'on en boive, ils portent à la tête & incommodent. On avoit donc crû devoir témoigner quelque reconnoiſſance à celui qui avoit trouvé le moyen d'ôter à ces vins leur qualité mal faiſante, par un mêlange d'eau exact & proportionné. Car on obſervoit des régles ſur ce ſujet. Il y avoit certains vins qu'on trempoit plus ou moins, ſelon leurs qualités. Homère en fournit bien des exemples.

ſoir (*a*). Ce dernier étoit toujours le plus fort & le plus conſidérable (*b*). On ſervoit les viandes toutes coupées, & chaque convive avoit ſa portion marquée qu'on lui préſentoit ſéparément (*c*). Les Grecs mangeoient aſſis, dans les ſiécles héroïques (*d*), & non couchés ſur des lits, comme la coutume s'en introduiſit par la ſuite. On préſume qu'alors ils n'aimoient pas à paſſer le nombre de dix à table (*e*). Remarquons que les femmes ne mangeoient point avec les hommes. Diſons enfin que les conviés étoient dans l'uſage de boire à la ſanté les uns des autres (*f*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

L'habillement des Gres, aux tems qui nous occupent préſentement, étoit aſſez ſemblable à celui des Peuples dont j'ai parlé dans la premiere Partie de cet Ouvrage. Il conſiſtoit, pour les hommes, dans une tunique très-longue, & dans un manteau qui s'attachoit avec une agraphe (*g*). On retrouſſoit la tuni-

(*d*) Voy. Feith. l. 3. c. 3.
(*e*) Ibid. p. 289.
(*c*) Iliad. l. 2. v. 431. l. 9. v. 217. l. 24. v. 626. = Odyſſ. l. 14. v. 434. l. 15. v. 140. l. 20. v. 280. = Athen. l. 1. p. 12.
(*d*) Athen. l. 1. p. 11. F. = Feith. l. 3. c. 5. p. 296.
(*e*) Voy. Euſtath. *ad* Iliad. l. 2. v. 126.
(*f*) Feith. l. 3. c. 5. p. 306 & 307. = Plut. t. 2. p. 156 F.
(*g*) Voy. Feith. l. 3. c. 6.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

nique par le moyen d'une ceinture lorſqu'il falloit agir, ſe mettre en route, ou aller au combat (*a*). L'uſage des doublures ne devoit pas encore être connu dans la Gréce. J'en juge ainſi d'après l'uſage où ces Peuples étoient alors de laver fréquemment leurs habits (*b*). La maniere dont ils s'y prenoient mérite d'être remarquée. Ils nettoyoient leurs étoffes en les foulant aux pieds dans de grandes foſſes préparées à cet effet (*c*).

Les Grecs, dès les ſiécles héroïques, ſe ſervoient de ſouliers, mais non pas habituellement. Ils ne les prenoient que lorſqu'ils vouloient ſortir (*d*). On ne voit pas bien quelle pouvoit-être la forme de ces ſouliers. Les hommes portoient auſſi des eſpéces de bottines faites de cuir de bœuf (*e*) qui ſe mettoient à cru ſur la jambe. Ils n'avoient aucune ſorte de coëffure; leur parure, à cet égard, conſiſtoit dans la beauté de leurs cheveux qu'ils portoient très-longs (*f*). La couleur blonde étoit alors la plus eſtimée (*g*). Ceux qui ſe pi-

(*a*) Idem ibid. p. 321. l. 4. c. 8. p. 464 & 465.
(*b*) Feith. p. 348.
(*c*) Odyſſ. l. 6. v. 93.
(*d*) Feith. l. 3. c. 7. p. 331.
(*e*) Odyſſ. l. 24. v. 227.
(*f*) Voy. Feith. l. 3. c. 10. p. 349.
(*g*) Ibid. p. 350.

piquoient de magnificence nouoient les boucles de leur chevelure avec des crochets d'or. Chez les Athéniens ces crochets étoient faits en forme de cigales (*a*). A l'égard de la barbe les Grecs des tems héroïques la laiſſoient croître (*b*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

L'uſage vouloit dans ces ſiécles que non-ſeulement les Princes, mais même les perſonnes conſidérables, telles que les peres de famille, les juges, &c. portaſſent pour marque de diſtinction un bâton fait en forme de ſceptre (*c*). Remarquons qu'Homère ne parle ni de couronnes ni de diadêmes. Les Grecs ne les connoiſſoient point dans les tems héroïques.

Il régnoit dès-lors beaucoup de luxe & de magnificence dans les habits des hommes. Voici la deſcription qu'Homère fait de l'habillement d'Ulyſſe: Ce Prince, dit-il, étoit vêtu d'un manteau de pourpre, très-fin & très-ample, qui s'attachoit avec une double agraffe d'or. Ce manteau étoit brodé par-devant. On y avoit repréſenté entre autres ſujets, un chien tenant un faon, prêt à le

(*a*) Thucyd. l. 1. p. 4. D.
(*b*) Odyſſ. l. 16. v. 176. l. 18. v. 175. = Diod. l. 4. p. 251.
(*c*) Iliad. l. 2. v. 46 & 186, &c. l. 18. v. 556 & 557. = Odyſſ. l. 2. v. 37. l. 3. v. 412.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

le déchirer. Ces figures étoient en or. Sous ce manteau, Ulysse avoit une étoffe extrêmement fine, & dont Homère compare l'éclat à celui du soleil (*a*), d'où l'on pourroit peut-être inférer, qu'alors les Grecs portoient des vêtemens dans le tissu desquels il entroit de l'or & de l'argent.

Il nous reste à peu près autant de détail sur l'habillement des femmes dans ces tems reculés. Elles avoient alors de longues robes attachées & renouées par des agraffes qui étoient d'or (*b*), chez les personnes aisées & de distinction. Homère ne dit point en quoi pouvoit consister l'espéce & la béauté de ces vêtemens. A l'égard des autres parures les femmes Grecques, dès les siécles héroïques, portoient des colliers d'or, des bracelets de même métal garnis d'ambre, & des pendans d'oreille à trois pendeloques (*c*). Ajoutons qu'elles usoient dès-lors de quelque fard pour embellir & nettoyer leur teint (*d*). On voit au surplus que les femmes distinguées ne paroissoient en public que couvertes d'un voile ou pour mieux dire,

(*a*) Odyss. l. 19. v. 225. &c.
(*b*) Iliad. l. 5. v. 424 & 426.
(*c*) Odyss. l. 11. v. 325 & 326. = Ælian. Var. Hist. l. 1. c. 18. = Paus. l. 9. c. 41. p. 796.
(*d*) Odyss. l. 18. v. 171-191-192.

re, d'une eſpéce de mante (*a*) qui ſe mettoit par-deſſus la robbe, & s'attachoit avec une agraffe (*b*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Il faut convenir que d'ailleurs l'habillement des Grecs, tant pour les hommes que pour les femmes, étoit fort défectueux & fort imparfait. N'eſt-il pas étonnant, par exemple, que ces Peuples n'aient jamais connu ni culottes, ni bas, ni caleçons, ni épingles, ni boucles, ni boutons, ni boutonnieres, ni poches? Ils ne connoiſſoient point non plus les bonnets, ni les chapeaux. J'ai déja fait voir que les Grecs n'étoient point dans l'uſage de doubler leurs habits; auſſi pour peu qu'il fît froid, étoient-ils obligés d'avoir recours à leurs manteaux (*c*). Il eſt encore plus étrange que, n'ignorant point l'art de préparer le lin & d'en former des tiſſus (*d*), il ne leur ſoit jamais venu en penſée d'en faire des chemiſes, & qu'en général le linge leur ait été entierement inconnu C'eſt par cette raiſon que l'uſage du bain étoit ſi familier aux Anciens. L'invention du linge, & la coutume d'en porter habituellement, ont

(*a*) Ibid. l. 1. v. 334.
(*b*) Iliad. l. 5. v. 424 & 425.
(*c*) Voy. Odyſſ. l 14. v. 480, &c.
(*d*) Voy. Iliad. l 9. v. 657. l. 20. v. 128. = Odyſſ. l. 13. v. 73. l. 14. v. 519.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

ont introduit à cet égard un changement notable dans nos mœurs.

J'ai fait voir dans les Livres précédens, qu'on ne pouvoit pas se former d'idée claire & précise de la forme extérieure qu'avoient les maisons des Grecs, aux tems héroïques (*a*). La distribution & la décoration de leurs appartemens ne nous sont guères mieux connues. Il paroît seulement que les logemens d'en-bas étoient occupés par les hommes, & que ceux d'en-haut étoient destinés pour les femmes (*b*). Tous ces appartemens au surplus devoient être bien incommodes, puisque les Grecs ne connoissoient ni les cheminées, ni les vîtres, ni quantité d'autres inventions, dont nous ne sentons peut-être pas aujourd'hui tout le mérite, par l'habitude où nous sommes d'en jouir dès l'enfance.

Quant aux meubles, on en peut parler avec un peu plus de précision. Les Grecs en avoient dès-lors de deux espéces, les uns pour l'utilité & la commodité, & les autres uniquement pour le luxe & pour la parade. Les premiers consistoient dans des lits, des siéges, des tables & des coffres (*c*). Car ces Peuples, dans les siécles héroïques, ne con

(*a*) Liv. II. Chap. III.
(*b*) Voy. Feith. l. 3. c. 11. p. 363.
(*c*) Odyss. l. 8. v. 424-425-438-439.

connoiſſoient ni les armoires, ni les commodes, ni les buffets. Ils n'avoient point non plus l'uſage des tapiſſeries. Parlons d'abord des meubles d'uſage.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Les lits des Grecs étoient compoſés d'un couchette ſanglée, garnie de matelas, de couvertures, & probablement auſſi de quelques eſpéces de traverſins (*a*). Il ne paroît pas que les pavillons ou ciels de lit, ni les rideaux euſſent lieu anciennement dans la Gréce. Homère n'en fait nulle mention. On ſe déshabilloit pour ſe coucher (*b*). Quelques paſſages de l'Iliade & de l'Odyſſée pourroient donner lieu de croire que les Grecs, dès le tems de la guerre de Troye, ſe ſervoient de draps (*c*). Mais ce fait me paroît d'autant plus douteux, que cet uſage a été inconnu à toute l'antiquité. On voit au ſurplus que chez les Princes & les Rois, les bois de lit étoient ornés de plaques d'or & d'argent & de morceaux d'yvoire (*d*). A l'armée, les Grecs couchoient ſur des peaux étendues à terre. On les couvroit

(*a*) Voy. Feith. l. 3. c. 8. p. 334.
(*b*) Odyſſ. l. 1. v. 437, &c.
(*c*) Iliad. l. 9. v. 657. = Odyſſ. l. 13. v. 73. l. 14. v. 519, &c.
(*d*) Odyſſ. l. 23. v. 189, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

vroit de tapis, ou d'autres étoffes qui tenoient lieu de matelas. On mettoit enſuite par-deſſus les couvertures.

La forme qu'avoient anciennement les ſiéges, dans la Gréce, ne nous eſt pas bien connue. Je préſume qu'ils étoient entierement de bois, n'ayant qu'un ſimple doſſier, ſans bras. Ces ſiéges étoient toujours accompagnés d'un marchepied, ſoit qu'on s'en ſervît dans les appartemens pour la converſation, ſoit même à table pour manger (*a*). Chez les grands on les couvroit de peaux, de tapis & d'étoffes couleur de pourpre (*b*). La même magnificence éclatoit ſur les bois des ſiéges, comme ſur les bois des lits (*c*). Ils étoient travaillés avec ſoin, & revêtus de beaucoup d'ornemens (*d*). Tels étoient les principaux meubles d'uſage que les Grecs connuſſent, aux tems héroïques.

Leurs meubles de luxe conſiſtoient alors dans de beaux trépieds deſtinés uniquement à parer les appartemens; car d'ailleurs on n'en faiſoit aucun uſage

(*a*) Feith. l. 3. c. 11. p. 361.
(*b*) Iliad l. 9. v. 657, &c. l. 10. v. 155, 156, l. 24. v. 644, &c.
(*c*) Feith. p. 297.
(*d*) Ibid. p. 361.

ge (*a*). Ajoutons-y des cuvettes (*b*) & d'autres vaſes précieux, pour la matiere & pour le travail. Du ſurplus, les Grecs aux tems héroïques, n'avoient ni ſtatues ni tableaux (*c*). Il ſeroit bien difficile au reſte, pour ne pas dire impoſſible, d'expliquer de quelle maniere l'or, l'argent, l'yvoire, & peut-être l'ambre étoient employés à décorer l'intérieur des palais dont parle Homère (*d*). On ne peut pas même à cet égard propoſer de conjectures. Paſſons donc aux uſages de la vie civile : voyons comment les Grecs des ſiécles héroïques ſe conduiſoient dans la ſociété, quels étoient alors les amuſemens, & en un mot, les mœurs de cette Nation.

H. Part. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

La politeſſe de ces tems reculés conſiſtoit à appeller chacun par ſon nom (*e*), à ſe ſaluer de la main droite, & à s'embraſſer (*f*). On tenoit auſſi quelques propos obligeans lorſqu'on s'abordoit (*g*). Une

(*a*) Voy. Iliad. l. 9. v. 122. l. 18. v. 373 & 374. On appelloit alors *Trepieds*, de grands vaſes faits d'une façon particuliere, dont je doute que nous ſoyons bien inſtruits. On leur donnoit ce nom, ſur ce qu'apparemment ils étoient ſoutenus par trois pieds.

(*b*) Iliad. l. 23. v. 267, 268 & 270.
(*c*) Voy. *ſuprà*, Liv. II.
(*d*) Odyſſ. l. 4. v. 72, &c.
(*e*) Iliad. l. 10. v. 68 & 69.
(*f*) Feith. l. 3. c. 13.
(*g*) Ibid.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Une des principales regles de civilité étoit, lorſqu'on recevoit des étrangers, d'attendre quelques jours à leur demander le ſujet & les motifs qui les amenoient (*a*). Il étoit autrefois auſſi de la politeſſe, chez les Grecs, d'entrer le premier, même dans ſa propre maiſon (*b*).

Les hommes ne vivoient point habituellement avec les femmes. Elles étoient preſque toujours renfermées dans leurs appartemens (*c*). Les mœurs des Grecs ne ſe reſſentoient que trop de ce peu de commerce entre les deux ſexes. On ſera toujours choqué de la groſſiereté & de l'indécence des propos qu'Homère met dans la bouche de ſes Princes & de ſes Héros. Il n'y a pas juſqu'à leurs témoignages d'eſtime & de conſidération qui ne portent l'empreinte de la barbarie qui régnoit encore dans la Gréce aux ſiécles héroïques. La meilleure maniere en effet de témoigner à quelqu'un combien on l'honoroit & on l'eſtimoit, étoit de lui ſervir à table la portion la plus conſidérable du feſtin, & de lui verſer toujours à boire à plein bord (*d*). Telle eſt en-

(*a*) Voy. Iliad. l. 6. v. 175 & 176.
(*b*) Voy. Odyſſ. l. 1. v. 125.
(*c*) Voy. Cornel. Nepos, *in* Præfat. p. 29.
(*d*) Voy. Iliad. l. 4. v. 261, &c. l. 7. v. 321.

encore à préſent la politeſſe des ſauvages (*a*).

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Les Grecs avoient deux ſortes de domeſtiques. Des eſclaves, & des perſonnes libres qui ſervoient moyennant des gages qu'on leur donnoit (*b*). Loin que le nombre en fût à charge à leur maîtres, ils en tiroient au contraire beaucoup de profit & d'utilité. On les employoit à garder les troupeaux, & à faire valoir les terres, les ſeules richeſſes qu'on connût preſque dans ces tems reculés. Ce n'étoit pas d'ailleurs l'uſage d'avoir alors des domeſtiques uniquement pour le faſte & l'oſtentation. On ne voit paroître chez les Princes Grecs ni portiers, ni huiſſiers, ni gardes, ni introducteurs, ni valets de chambre, ni aucun des autres officiers qui rempliſſoient en Egypte & en Aſie les Cours des Monarques. A l'armée particuliérement, les Héros d'Homère ſe ſervent eux-mêmes, comme je l'ai déja remarqué; mais à la ville, les uſages étoient très-différens. Neſtor & Ménélas ſe font toujours ſervir dans leur palais

(*a*) Mœurs des Sauvages. t. 1. p. 520.

(*b*) Odyſſ. l. 1. v. 398. l. 4. v. 23-216-217. & 644. l. 11. v 488. l. 18. v. 356.. &c. = Herod. l. 8. n. 137

Cette ſeconde eſpèce de domeſtiques n'étoit, à proprement parler, que des gens de journée.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

lais par des officiers (*a*). Il en eſt de même des amans de Pénélope. On voit que dans preſque toutes les occaſions, ces Princes ſe font ſervir par des domeſtiques (*b*). Remarquons à ce ſujet, qu'alors c'étoient des femmes ou des filles qui s'acquittoient envers les hommes de toutes les fonctions domeſtiques, même de celles où la pudeur & la retenue ſemblent les plus intéreſſées. C'étoient les femmes qui conduiſoient les hommes dans le lit, au bain, qui les parfumoient, les habilloient & les déshabilloient (*c*). Diſons au reſte qui chez les Grecs, dans les tems héroïques, comme aujourd'hui chez les Sauvages, les femmes étoient chargées de preſque tous les travaux pénibles du ménage. Elles faiſoient moudre les grains, cuiſoient le pain, alloient puiſer de l'eau, nettoyoient les appartemens, faiſoient les lits, alumoient le feu (*d*), &c. Le peu d'égards & de mé-

(*a*) Odyſſ. l. 3. v. 338, 339. l. 4. v. 23-37. & 38, &c. 57-58-216-217-621, &c.

(*b*) Ibid. l. 1. v. 109, 110. l. 16. v. 248 & 253. l. 17. v. 331, &c. l. 18. v. 75. l. 20. v. 253, &c.

(*c*) Iliad. l. 1. v. 31. l. 14. v. 6, 7. l. 18. v. 559 & 560 = Odyſſ. l. 1. v. 436, &c. l. 3 v. 464. l. 4. v. 49 l. 10. v. 348, &c. l. 15. v. 93, 94. l. 17. v. 88, &c. l. 19. v. 320. l. 20 v. 105, &c. v. 147-297, 298. = Athen. l. 1. p. 10. E. = Catullus, Poem. 62. v. 160.

(*d*) Id. ibid. = Herod. l. 8. n. 137.

ménagemens pour le ſexe a de tous tems caractériſé les barbares.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Les Grecs, dès les ſiécles héroïques, connoiſſoient différentes ſortes de plaiſirs & d'amuſemens. Ils avoient la muſique, la danſe, les exercices du corps, & les jeux du diſque & de la balle. Ces Peuples faiſoient particulierement grand cas de la muſique. Ils avoient ſur cet article des idées bien différentes de celles que nous pour ions avoir aujourd'hui. Cet art n'eſt regardé parmi nous que comme un ſimple amuſement. Les Grecs enviſageoient la muſique d'un œil beaucoup plus ſérieux & beaucoup plus attentif. Ils étoient intimement perſuadés qu'elle ſervoit non ſeulement à récréer l'eſprit, mais encore qu'elle contribuoit infiniment à former lecœur. Je me contenterai entre pluſieurs exemples de cette façon de penſer, d'en citer un des plus remarquables. Homère dit qu'Agamemnon, en partant pour Troye, avoit laiſſé auprès de la Reine ſa femme un Muſicien chargé du ſoin de la conduite de cette Princeſſe. Egyſthe, ajoute-t-il, ne peut triompher de Clytemneſtre qu'après avoir éloigné & fait périr ce Muſicien dont les inſtructions ſoutenoient cette Princeſſe dans le chemin de la vertu (*a*). C'eſt par une ſuite de ces idées

(*a*) Odyſſ. l. 3. v. 267, &c.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

idées ſur les effets de la Muſique, qu'elle attiroit la principale attention des anciens Légiſlateurs. Cet art avoit, au ſentiment des premiers Peuples, une liaiſon & un rapport intime avec les mœurs. Le fait eſt trop connu pour devoir y inſiſter.

Il paroît que dans les tems héroïques la lyre avoit la préférence ſur la flûte. Dans toutes les circonſtances ou Homère a eu occaſion de placer de la muſique, il ne parle jamais que de la lyre. Quelques-uns prétendent qu'alors les cordes de cet inſtrument étoient de lin. Ils ſe fondent ſur un paſſage de l'Iliade qui ſemble en effet vouloir l'indiquer (*a*). Mais outre que les termes dont le Poëte s'eſt ſervi, ſont ſuſceptibles d'une explication qui peut également convenir à des cordes de boyau, on voit par d'autres paſſages, qu'elles étoient alors connues (*b*). D'ailleurs, quel ſon auroit-on pû tirer d'une corde de lin? Quoiqu'il en ſoit, au ſurplus, la lyre ne ſervoit anciennement que pour accompagner la voix. On ne voit perſonne dans Homère jouer de cet inſtrument ſans chanter. On ne le touchoit point ſeul. Les ſujets des chanſons étoient toujours quelques traits tirés

(*a*) Schol. *ad* Iliad. l. 18. v. 570.
(*b*) Odyſſ. l. 25. v. 406, &c.

rés de la Mythologie, ou de l'hiſtoire. Le tems des repas étoit ordinairement celui qu'on choiſiſſoit pour entendre la muſique, c'eſt-à-dire, un chantre qui marioit ſa voix avec la lyre. Car Homère n'introduit jamais qu'un muſicien dans ces occaſions. On ignoroit alors l'art de multiplier les inſtrumens, & d'en faire jouer pluſieurs enſemble pour produire un harmonie agréable; art qui, je crois, a même été inconnu à toute l'antiquité (*a*).

II. Part. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Je ne ferai aucune réflexion ſur les danſes qui pouvoient être anciennement en uſage chez les Grecs, ni ſur les différens exercices qui faiſoient le plaiſir favori de cette nation. On a tant écrit ſur tous ces objets, & ils nous ſont ſi familiers, que je me crois diſpenſé d'en parler. Perſonne n'ignore que toutes ces inſtitutions tendoient à rendre les corps plus agiles & plus robuſtes. Je doute, au ſurplus, malgré le témoignage de quantité d'Auteurs, qu'au ſiécle de la guerre de Troye, il y eût dans la Grece des ſpectacles réglés & fixés à un certain tems, & à un certain lieu, c'eſt-à-dire, des jeux qu'on célébrât régulièrement, tels que le furent par la ſuite les jeux Olympiques, les jeux Pythiens, les

(*a*) Voy. les Mém. de Trév. Octobre 1725, p. 1774, &c.

II. Part. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

les jeux Néméens, &c. Homère ne le donne point à entendre. On recueille ſeulement de la lecture de ſes Poëmes, que l'uſage étoit alors établi de célébrer dans certaines occaſions des jeux où l'on diſtribuoit des prix d'une valeur conſidérable aux vainqueurs (*a*). Cette circonſtance annonce d'abord une différence eſſentielle dans les recompenſes, objet principal des combattans. Ceux que remportoient les vainqueurs aux jeux Olympiques, Pythiens, Iſthmiques, Néméens, conſiſtoient uniquement dans une couronne faite de branches d'olivier, de laurier, de pin, d'ache, &c. La gloire étoit donc alors le ſeul motif qui animât les combattans, & nullement le lucre & la cupidité. Ces motifs, au contraire, pouvoient entrer pour beaucoup dans les jeux dont parle Homère, où les prix propoſés conſiſtoient dans des eſclaves, des chevaux, des armes, des bœufs, des vaſes précieux, des ſommes d'or & d'argent, &c. Enfin les Olympiques, Pythiens, &c. ſe célébroient régulièrement à certaines époques & conſtamment aux mêmes endroits; mais il ne paroît par aucun paſſage d'Homère, qu'au tems de la guerre de Troye, il y eût rien de fixe & de réglé ſur le tems & le lieu auxquels on devroit célébrer les jeux qu'il décrit. On

(*a*) Voy. Iliad. l. 9. v. 123. &c. l. 23. v. 259.

On pourroit néanmoins concilier tous ces faits, en disant que les jeux sacrés de la Gréce établis très-anciennement avoient cessé ensuite d'être célébrés pendant un tems considérable; interruption dont l'histoire fournit plusieurs exemples (*a*). Alors il ne seroit pas étonnant qu'Homère n'eût rien dit de leur célébration. Comme ce point de critique exigeroit, au reste, une assez longue discussion, & que d'ailleurs elle seroit peu utile, je ne crois point devoir m'y engager.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Il ne nous reste plus qu'à jetter un coup d'œil général sur les mœurs des Grecs, aux siécles héroïques, c'est-à-dire, sur leur façon de penser & d'agir. On a déja pû juger par tout ce que j'ai rapporté, à quel point ces Peuples étoient alors barbares & ignorans. La férocité de leurs mœurs répondoit à la grossiereté de leur esprit. Ils n'avoient ni morale, ni principes. Le droit du plus fort étoit presque la seule loi qu'ils reconnussent. Cette anarchie forçoit alors les Grecs à marcher toujours armés, & à être perpétuellement en état de défense (*a*). Dans la description du bouclier d'A-

(*a*) Voy. le Journal des Sçavans, Févr. 1752. p. 112, &c.

(*a*) Thucydid. l. 1. p. 4. C. = Arist. de Repub. l. 2. c. 8. t. 2. p. 327. B.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

d'Achille, Homère représente des jeunes gens dansans l'épée au côté (*a*).

On ne trouvoit donc dans ces anciens tems ni repos, ni sureté dans la Gréce. Le brigandage & la licence y régnoient de toutes parts (*b*). C'est pourquoi la force du corps & la hardiesse dans les combats, étoient autrefois les plus belles qualités que les Peuples connussent (*c*). La sagesse, la justice, la probité, la plupart des vertus morales, en un mot, n'avoient pas seulement de noms dans l'ancien langage des Grecs, comme ils n'en ont point encore chez les sauvages de l'Amérique (*d*). Je n'oserois même assurer qu'il y eût alors dans la langue Grecque de terme qui exprimât l'idée générale de *vertu* (1).

La

(*a*) Iliad. l. 18. v. 597 & 598.

(*b*) Voy. *suprà*, Liv. IV.

(*c*) Voy. Feithius, l. 14. c. 7. p. 452

(*d*) Voy. la Condamine, Relat. de la riviere des Amazones, p. 54 & 55.

(1) Le mot Ἀρετὴ, si fréquemment employé dans Homère, est visiblement dérivé d'Ἄρης, *Mars*, *combat*, & ne signifioit originairement que *bravoure* ou *vertu guerriere*.

Si dans la suite le mot Ἀρετὴ, a été employé pour signifier la *vertu* en général, c'est que pendant long-tems les Grecs n'avoient point connu d'autre vertu, que la valeur, qui même dans les plus beaux siécles de cette nation, fut toûjours regardée comme la *Vertu par excellence*.

Je crois en pouvoir dire autant du mot Σοφία, *sagesse*

II. PART. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

La politesse ne s'est jamais introduite dans une contrée que par le moyen des lettres. Les vices les plus brutaux & les plus préjudiciables à l'humanité sont le partage des nations grossiéres & ignorantes. La Philosophie n'avoit pas encore éclairé la Gréce, au tems de la guerre de Troye. Aussi la conduite de ses habitans nous présente-t-elle alors le tableau le plus sombre & le plus hideux. L'histoire des siécles héroïques n'offre que des usurpations, des meurtres, des violences & des forfaits inoüis. C'est à cette époque qu'ont paru tous ces fameux criminels dont les noms ont passé jusqu'à nous. On y voit les Thésée, les Atrée, les Etéocle, les Alcméon, les Oreste, les Eryphile, les Phédre, & les Clytemnestre. Presque tous les Princes qui marcherent devant Troye furent trahis par leurs femmes. Le royaume seul de Mycènes présente les catastrophes les plus affreuses. La scêne à chaque moment y est ensanglantée. L'histoire de Pélops & de ses descendans n'est qu'un tissu de crimes & d'horreurs (*a*). Les siécles héroïques sont, en un mot, les tems les plus féconds en inceſtes & en par-

sageſſe qu'on rencontre également dans Homère. Ce terme ne désigne, chez ce Poëte, que l'*habileté* & l'*adreſſe* dans les Arts Méchaniques.

(*a*) Voy. *suprà*, Liv. I.

II. PART. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

parricides, dont il ſoit parlé dans l'Hiſtoire (*a*).

Après ces réflexions il ſeroit, je crois, fort inutile de s'arrêter à prouver combien les éloges dont certains Auteurs ont jugé à propos de combler les tems héroïques, ſont faux & déraiſonnables. On peut parfaitement bien appliquer à ces ſiécles tant vantés, tout ce que j'ai dit ſur ceux qui faiſoient l'objet de la premiere Partie de cet Ouvrage. Les Grecs alors étoient auſſi ignorans & par conſéquent auſſi vicieux que le pouvoient être les peuples dont je parlois. Il s'eſt paſſé bien des ſiécles avant que la plus grande partie de l'Univers ſoit ſortie de cette funeſte ignorance, dont les vices & les excès les plus honteux ſont la ſuite inévitable.

(*a*) Pauſ. l. 2. c. 29. p. 179.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

DISSER-

O

liſſenébreux.

RROIS DE THEBES.

DE LAC

LAODAMAS. . . . . 10.

ME'NE'LA THERSANDRE. . . . 12.

TISAME'NES.

AUTESION.

. . . DAMASICTON.

onnus dans l'H
de trois princi
Ces Conquérans
E'ME'NE's eut
étant mort dur
prirent ſa plac
pos de diviſer
& avec une ég
démone, & ét

XANTUS.

A la mort de ce Prince, Thébes s'érige en REPUBLIQUE. On ignore quelle en fut alors la forme, & la police. On perd même entierement de vûe l'hiſtoire de cette ville : elle ne recommence à figurer qu'au tems du paſſage de XERCE's dans la Gréce.

MOEURS.
t il ſoit parlé dans l'Hiſ-

lexions il ſeroit, je crois,
s'arrêter à prouver com-
s dont certains Auteurs
pos de combler les tems
t faux & déraiſonnables.
itement bien appliquer à
vantés, tout ce que j'ai
ui faiſoient l'objet de la
de cet Ouvrage. Les
ient auſſi ignorans & par
ſſi vicieux que le pou-
peuples dont je parlois.
ien des ſiécles avant que
partie de l'Univers ſoit
funeſte ignorance, dont
excès les plus honteux
évitable.

29. p. 179.

A SECONDE PARTIE.

DISSER-

TABLE CHRO

Pour la ſeconde PARTIE, qui comprend depuis la Mort de Ja

EMPI

ANNE'ES du Monde	avant J. C.	HISTOIRE SAINTE.	Ann. Avant J C.	EGYPTE.	BABYLONIENS. ASSYRIENS. MEDES.	Ann. avant J.C.	RO
2369.	1571.	*Commencement* de l'oppreſſion des Iſraélites.	1659.	SE'SOSTRIS régne.. 59. ans. On n'a rien de bien certain ſur le nom des ſucceſſeurs de SE'SOSTRIS, ni ſur la durée de leurs régnes.	Ces trois Monarchies étoient alors réunies ſous une ſeule & même domination, & formoient ce qu'on appelle ordinairement L'EMPIRE ASSYRIEN. J'ai déja dit qu'on ne connoiſſoit point la ſuite des Rois qui l'ont gouverné juſqu'à SARDANAPALE. *Voyez* Liv. Ier. Chap. Ier.	1677.	CRIAS
						1623.	PHORB
2433.	1635.	*Naiſſance* de MOÏSE.				1588.	TRIOP
2473.	1531.	Il tue un Egyptien & ſe ſauve dans le pays de Madian, chez JE'THRO, qu'il ſert pendant 40. ans.		Rois incertains.	Rois incertains.	1542.	CROTO
						1521.	STHE'N
						1510.	GE'LAN DAN leve la C
2514.	1490.	*Sortie* d'Egypte. Les Iſraélites errent pendant 40 ans dans le deſert.					
2553.	1451.	*Election* de JOSUE'. *Mort* de MOÏSE. JOSUE' gouverne. . . . 17. ans.		Rois incertains.	Rois incertains.	1460.	LYNCE
2570.	1434.	ELEAZAR lui ſuccéde.					
2599.	1405.	Ire. *Servitude* ſous CHUSAN, Roi de Méſopotamie, elle dure. . . . 8.				1419.	ABAS.
2607.	1397.	OTHONIEL délivre les Hébreux, & les gouverne. . . . . 72. ans.				1396.	PROE
						1379.	ACRI
2661.	1343.	IIe. *Servitude* ſous EGLON, Roi de Moab, elle dure . . . . . 18.		Rois incertains.	Rois incertains.	1348.	PER ſon per PENTHI qu'il fai
2679.	1325.	AOD délivre les Hebreux & les gouverne . . . . . 20. SAMGAR lui ſuccéde.					AR
2699.	1305.	IIIe *Servitude* ſous JABIN, Roi d'Aſor, elle dure. . . . . 20.				1348.	MEGAR ANAXA
2719.	1285.	DE'BORA délivre les Hébreux.					ALECT
2752.	1252.	IVe. *Servitude* ſous les Madianites, elle dure . 8.					IPHI
2759.	1245.	GE'DE'ON délivre les Hébreux, & les gouverne. . . . . 9.		Rois incertains.	Rois incertains.		STHEN
		ABIMELECH ſon fils uſurpe l'autorité pendant. . . . . 3.					CYL AI
2799.	1205.	Ve. *Servitude* ſous les Ammonites, elle dure. 18.					
2817.	1187.	JEPHTE' gouverne. . . 6. ans.					ORES
2823.	1181.	ABESAN gouverne . . 7.				1132.	TISA
2830.	1174.	AHIALON gouverne. . 10.					Il eſ d'HE' TODE
2840.	1164.	ABDON gouverne. . . . 8.		Rois incertains.	Rois incertains.		les con ſénie é expédit tage la étoit a l'autre re quali
2848.	1156.	HE'LI gouverne. . . . . 40.					
2869.	1135.	*Prodiges* de SAMSON. VIe *Servitude* ſous les Philiſtins.					
2888.	1116.	SAMUEL gouverne. . . 21.					

ONOLOGIQUE

de Jacob juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

PIRES.

ROIS D'ARGOS.	Ann. avant J.C.	ROIS DE LACEDEMONE.	Ann. avant J.C.	ROIS D'ATHENES.	Ann. avant J.C.	ROIS DE THEBES.
CRIASUS régne. . . . . 54. ans.						
PHORBAS. . . . . 35.						
TRIOPAS. . . . . 46. ans.			1582.	CECROPS venu d'Egypte épouſe la fille d'ACTE'E, qui régnoit alors dans l'Attique, lui ſuccéde, bâtit Athénes, & regne. . 50. ans.		
CROTOPUS. . . . . 21.						
STHE'NE'LUS. . . . . 11.	1516.	LE'LEX. On ignore combien de tems il a régné. Il en eſt de même de la plupart de ſes ſucceſſeurs.	1532.	CRANAÜS. . . . . 9.	1519.	CADMUS venu de Phénicie, bâtit Thèbes, & régne. . . . . 62. ans.
GE'LANOR pendant quelques mois. DANAÜS venu d'Egypte lui enleve la Couronne, & régne. . . . . 50.			1523.	AMPHICTION. . . . 10.		
			1513.	ERICHTON. . . . . 50.		
		MYLE'S.	1463.	PANDION. . . . . 40. ans.		
LYNCE'E. . . . . 41. ans.		EUROTAS.			1457.	PELIDOR.
		LACE'DE'MON.				LABDACUS. . . . . 42. ans.
			1423.	ERECHTHE'E. . . . 50.		
ABAS. . . . . 23.		AMYCLE'S.			1416.	LAÏUS. . . . . 20.
PROETUS. . . . . 17. ans.		ARGALUS.			1395.	AMPHION. . . . . 38. ans.
ACRISIUS. . . . . 31.			1373.	CECROPS II. . . . . 40. ans.		
PERSE'E tue par mégarde ACRISIUS ſon pere, change de Royaume avec ME'GAPENTHE, Roi de Tyrinthe, & bâtit Mycènes, qu'il fait capitale de ſon nouveau Royaume.		CYNORTAS.			1358.	LAÏUS. . . . . 56.
		OEBALUS.	1333.	PANDION II. . . . . 25. ans.		
ARGOS. / MYCENES.						
MEGAPENTHE. 1348. PERSE'E		HYPPOCOON.	1308	EGE'E. . . . . 48.		
ANAXAGORE. MASTOR.						
ALECTOR. / ELECTRION.		TYNDARE.			1292.	OEDIPE. . . . . 38. ans.
IPHIS.					1254.	ETEOCLE. . . . . 3.
STHENELUS. 1280. STHE'LE'NUS.						
CYLARABARIS. 1234. ATRE'E.			1260.	THE'SE'E. . . . . 30. ans.		
THIESTE.		CASTOR & POLLUX.			1251.	LAODAMAS. . . . . 10.
			1230.	MNESTHE'E. . . . . 43.	1240.	THERSANDRE. . . . 12.
1216. AGAMEMNON. 19. ans.		MENE'LAS.		*Guerre de Troye.*	1217	TISAME'NES.
1209. EGISTHE. . 7.			1207.	DE'MOPHON . . . . . 33.		AUTESION.
1202. ORESTE. . 70.						
ORESTE devient Roi d'Argos & de Lacédémone.			1174.	OXYNTHAS. . . . . 12. ans		
TISAME'NE ſon fils, régne. . . . . 3. ans.			1162.	APHIDAS. . . . . 1.		DAMASICTON.
			1161.	THYMAETE'S. . . . . 8.		
			1153.	ME'LANTHUS. . . . 37.		
			1116	CODRUS. . . . . 20.		XANTUS.

Il eſt chaſſé par les deſcendans d'HERCULE, connus dans l'Hiſtoire ſous le nom d'HE'RACLIDES. Ils marchoient ſous la conduite de trois principaux Chefs, ARISTODEME, TE'ME'NE'S & CHRESPHONTE. Ces Conquérans partagérent entr'eux les contrées dont ils venoient de ſe rendre maîtres. TE'ME'NE'S eut l'Argolide : la Meſſénie échut à CHRESPHONTE. ARISTODEME étant mort durant le cours de cette expédition, ſes deux fils EURYSTHENE & PROCLE'S prirent ſa place, & eurent en partage la Laconie. Ces Princes ne jugerent point à propos de diviſer le domaine qui leur étoit adjugé. Ils le gouvernerent donc conjointement & avec une égale autorité l'un & l'autre, portant en même tems le titre de Roi de Lacédémone, & étant reconnus en cette qualité.

Après la mort de ce Prince, Athènes s'érige en REPUBLIQUE. On choiſit pour gouverner l'Etat, des Magiſtrats auxquels on donna le nom d'ARCHONTES. Ils furent d'abord perpétuels, c'eſt-à-dire, que celui qui étoit revêtu de cette charge la gardoit pendant toute ſa vie.

A la mort de ce Prince, Thèbes s'érige en REPUBLIQUE. On ignore quelle en fut alors la forme, & la police. On perd même entierement de vûe l'hiſtoire de cette ville : elle ne recommence à figurer qu'au tems du paſſage de XERCE'S dans la Gréce.

à la fin du Tom II.

DISSERTATIONS.

PREMIERE DISSERTATION.

J'AI FAIT voir en traitant l'hiſtoire de l'Aſtronomie, que dès les tems les plus reculés, on avoit imaginé pour diſtinguer plus facilement les Etoiles, d'en réduire pluſieurs ſous un ſeul & même groupe. J'ai dit auſſi que dès lors on avoit donné certains noms à ces différens amas que nous déſignons aujourd'hui par le mot de *Conſtellation*. L'origine de ces figures & de ces noms eſt, de toutes les queſtions qui ſe préſentent ſur l'origine des anciennes pratiques, une des plus curieuſes, mais en même tems des plus obſcures & des plus impénétrables. Les différens ſyſtêmes qu'on a imaginés pour ſe rendre raiſon d'un uſage auſſi biſar-

ſarre, prouvent ſenſiblement la difficulté de la matiere que j'entreprends de traiter. Elle eſt d'autant plus ingrate, qu'il ne nous reſte aucun monument ſur les progrès de l'Aſtronomie dans les premiers ſiécles. Il ne faut donc pas eſpérer qu'on puiſſe jamais ſatisfaire pleinement la curioſité ſur un uſage dont les motifs ne peuvent ſe préſenter aux lumieres de la raiſon, que très-difficilement. Eſſayons cependant de propoſer quelques conjectures. Il ſe préſente trois queſtions à examiner.

1°. Si les noms que nous donnons aujourd'hui aux Conſtellations peuvent nous indiquer ceux qu'on leur aura donnés originairement.

2°. Pourquoi on a employé par préférence les noms de certains objets pour déſigner les Conſtellations.

3°. Quel a pû être le motif qui a dirigé l'application des noms de ces objets à certaines Conſtellations.

J'eſſaierai auſſi de remonter à l'origine de quelques expreſſions biſarres

res dont on ſe ſert encore aujourd'hui dans le langage Aſtronomique.

Si l'on s'en rapporte à la plupart des Auteurs qui ſe ſont exercés juſqu'à préſent ſur la queſtion qui nous occupe, c'eſt dans l'antiquité la plus réculée qu'il faut chercher l'origine des noms & des figures dont les Aſtronomes font uſage pour déſigner les Conſtellations. Je ſuis bien éloigné d'adopter ce ſentiment. Ces inſtitutions ne me paroiſſent point être l'ouvrage des premiers Obſervateurs. Tout nous porte au contraire à penſer que les dénominations primitives ont été altérées, & que les Grecs ont probablement introduit ce changement. Ce ſont les noms qu'ils avoient jugé à propos de donner aux Conſtellations, qui ſe ſont conſervés; mais ces noms ne ſont certainement pas des premiers ſiécles de l'Aſtronomie. (1). Il eſt vrai qu'aujourd'hui les

(1) Ces noms pour la plupart ſont poſtérieurs à l'expédition des Argonautes.

les Arabes, les Mogols, les Tartares & presque tous les Peuples de l'Orient désignent les signes du Zodiaque par les mêmes noms que nous. Mais on n'ignore pas que toutes ces nations, à l'exception des Chinois, ont adopté l'astronomie des Grecs (a). Ces Peuples l'avoient portée dans l'Arabie & dans la Perse, d'où elle a passé dans le Mogol & la Tartarie. Il n'est donc pas surprenant de retrouver dans ces contrées les astérismes de la Grece. Cette conformité ne prouve rien pour l'ancienneté de ces noms (1). Mais,

(a) Voy. Weidler, Hist. Astronom. c. 8. p. 205. & c. 10. p. 244. 245.
M Hyde l'assure positivement des signes du Zodiaque, dans son Commentaire sur les tables d'Ulugh-Begh. p. 4.

(1) Ce que j'avance ici sur l'Astronomie Grecque reçue chez les Arabes & les autres Peuples de l'Orient, paroîtra d'abord contradictoire avec ce que j'ai dit dans la Prem. Part. Cette contradiction cependant n'est qu'apparente. Les Arabes & les autres Peuples de l'Orient avoient certainement des notions d'Astronomie avant le tems auquel ils ont fréquenté les Grecs; mais, suivant toutes les apparences, ces connoissances n'étoient pas bien parfaites. Les conquê-

Mais, dira-t-on, les Grecs n'ont point inventé l'Aſtronomie: ils l'ont appriſe des Chaldéens, des Phéniciens & des Egyptiens; on peut donc préſumer qu'ils auront retenu les noms & les figures que ces Peuples ont donnés aux Conſtellations; & c'eſt ainſi que la tradition des uſages primitifs nous aura été tranſmiſe. Cette objection n'eſt pas difficile à écarter.

Quoique les Grecs fuſſent inconteſtablement redevables de la plus grande partie de leurs connoiſſances Aſtronomiques aux Chaldéens, aux Phéniciens & aux Egyptiens, ils avoient cependant étrangement abu-

quêtes d'Alexandre dans la haute Aſie, & l'Empire qu'après ſa mort les Séleucides établirent dans ces contrées, lierent un très-grand commerce entre les Grecs & les Aſiatiques. L'Aſtronomie avoit fait alors de très-grands progrès dans la Gréce. Les Arabes & les autres Nations dont nous venons de parler profiterent de ces découvertes & adopterent en conſéquence les termes & les figures reçues dans l'Aſtronomie Grecque.

abuſé des ſymboles par leſquels ces Peuples avoient déſigné les Conſtellations. Les Grecs s'étoient formé un Zodiaque particulier. Les noms par leſquels ils deſignoient les Conſtellations n'étoient point ceux dont ſe ſervoient les anciennes Nations. Ecoutons ce que les Auteurs de l'Antiquité nous apprennent ſur ce ſujet.

Firmicus dit poſitivement que la Sphère des Barbares, c'eſt-à-dire, celle des Peuples de l'Egypte & de la Chaldée, étoit entierement différente de celle des Grecs & des Romains. Pluſieurs autres Ecrivains dépoſent auſſi de la différence qu'il y avoit entre le Zodiaque Grec & le Zodiaque Egyptien. Les noms des Conſtellations, chez ces deux Peuples, ne ſe reſſembloient point (*a*). Dans la ſphère Egyptienne on ne connoiſſoit ni le nom ni la figure du *Dragon*, de *Céphée*, d'*Andromède*, &c. Les Egyptiens avoient don-

(*a*) Voy. Salmaſ. de Ann. Climact. p. 594.

donné aux amas d'Etoiles qui compoſoient ces Conſtellations chez les Grecs, d'autres figures & d'autres noms (*a*). Il en étoit de même chez les Chaldéens (*b*). Les Orientaux n'ont jamais connu les Gémeaux (Caſtor & Pollux) dont les Grecs ont fait le troiſiéme ſigne du Zodiaque (*c*). Il ne nous reſte à la vérité preſque rien ſur les noms que les premiers habitans de l'Arabie avoient donnés originairement aux Conſtellations, mais par le peu qui s'en eſt conſervé, on voit qu'ils devoient être différens de ceux par leſquels nous les deſignons aujourd'hui

(*a*) Achill. Tat. Iſag. c. 39 = Voy. auſſi Plut. de Iſide & Oſiride, p. 539.

(*b*) Achill. Tat. *loco citato.*

Tout ce que nous diſons ici, d'après les Anciens, ſur la différence qu'il y avoit entre la ſphère des Grecs & celle des anciens Peuples, doit s'entendre avec quelque reſtriction. Nous expliquerons plus bas le ſens dans lequel nous croyons que ces paroles doivent être priſes.

(*c*) Hérodote l'aſſure des Egyptiens, l. 2. n. 43. = Voy. auſſi Hyde, hiſt. Relig. vet. Perſar. c. 32. p. 391.

d'hui (*a*). Il reſte donc à examiner, d'après ces faits, quel aura été l'uſage primitif, & par quelle raiſon les Conſtellations ont été déſignées chez tous les Peuples par des dénominations ſi biſarres & ſi éloignées de la figure qu'elles ont dans le ciel.

Les Etoiles ne préſentent-elles pas le même arrangement à tous les yeux? Leur diſpoſition n'eſt-elle pas la même pour tous les climats? Oui ſans doute. Mais dans les climats on ne les a pas enviſagées avec les mêmes yeux; je veux dire, que tous les Peuples n'ont pas ſuivi un plan uniforme pour grouper les Etoiles. Les formes ſous leſquelles on a réduit ces aſtres ayant été fort différentes, le nombre & la forme des Conſtellations a dû par conſequent varier dans chaque contrée. C'eſt par cette raiſon que les Indiens comptent dans le Zodiaque 27 Conſtellations, & les Chinois 28

(*a*) Voy. Hyde, in Tab. Ulugh-Begh.

28 (*a*). Il y a même chez ces derniers des Conſtellations qui ne ſont compoſées que d'une ſeule Etoile (1).

Si l'on remarque une grande variété dans le nombre & dans la forme des Conſtellations chez les différens Peuples de cet Univers, elle n'eſt pas moins ſenſible dans les noms par leſquels ils ont jugé à propos de les déſigner. Qu'on parcoure toutes les Nations, même les plus ſauvages, on verra qu'elles connoiſſent quelques Conſtellations, & qu'elles leur ont donné des noms qui ſont tous relatifs à certains objets ſenſibles. Cependant, rien de moins uniforme que les objets auxquels chaque Nation fait reſſembler les Aſtériſmes. D'où peut venir l'accord de tant de Peuples, qui ſure-

(*a*) Voy. les obſervat. Math. Aſtronomiq. &c. faites aux Indes & à la Chine, publiées par le P. Souciet, t. 1. p. 243.

(1) La premiere Conſtellation du Zodiaque Chinois, nommée *Kio* qui veut dire *la corne*, n'eſt compoſée que d'une Etoile.

rement n'ont pas eu de commerce les uns avec les autres, à désigner les Constellations par des dénominations qui n'ont aucun rapport avec leur arrangement dans le Ciel? Comment peut-il être arrivé qu'ils se soient tous réunis dans une pratique d'autant plus extraordinaire, qu'elle est moins naturelle? Avant que d'entrer dans aucune discussion, je crois qu'il est à propos de distinguer les tems.

Nous avons ici deux objets à considérer. Les noms qu'on a donnés primitivement aux Constellations, & ceux par lesquels nous les désignons aujourd'hui. L'origine de ces derniers est très-ancienne. Mais j'ai déja dit qu'on n'en devoit pas attribuer l'invention aux premiers siecles de l'Astronomie. Ces dénominations n'ont pas assez de rapport avec la disposition apparente du plus grand nombre des Etoiles. Je ne puis me persuader que les premiers hommes aient cru voir dans les assemblages d'Etoiles dont ils ont formé les Constellations, la ressem-

ſemblance de la plupart des figures par leſquelles on les déſigne aujourd'hui chez preſque tous les Peuples. On ſe ſera donc ſervi originairement de quelque pratique, autre que celle dont l'uſage nous eſt reſté. C'eſt cette pratique primitive qu'il faut tâcher de deviner, & expliquer en même tems l'origine de celle dont nous nous ſervons préſentement.

Les premieres dénominations ont dû être extrêmement ſimples, & relatives à l'objet qu'on vouloit déſigner. Si l'on peut ſe flatter de retrouver quelques traces des uſages primitifs, c'eſt chez les Sauvages de l'Amérique qu'il faut les chercher. Ces Peuples avant l'arrivée des Européens connoiſſoient quelques Conſtellations, & leur avoient donné des noms. Examinons la ſignification de ces noms, & les idées qu'ils y avoient attachées.

Les Iroquois connoiſſent la *grande Ourſe*, ils la nomment *Okouari* (*a*), c'eſt-à-dire, l'Ourſe; dénomination dont

(*a*) Mœurs des Sauvag. t. 2. p. 236.

dont les motifs ſont très-aiſés à pénétrer, comme on le verra dans un moment. A l'égard de la petite Ourſe il ne paroît pas que ces Peuples aient donné de nom à cette Conſtellation. Il n'y a que l'Etoile Polaire qui ait attiré leur attention (*a*). C'eſt elle qui les dirige dans leurs voyages. Ils ont beſoin d'un pareil guide pour ne pas s'égarer dans les vaſtes campagnes du continent de l'Amérique. Le nom qu'ils ont donné à cette Etoile eſt très-ſimple. Ils la nomment *Iate ouattentio*, *celle qui ne marche point* (*b*). Cette dénomination eſt fondée ſur ce que le mouvement de cette Etoile eſt inſenſible, & qu'elle paroît toujours fixe dans le même point.

Les Peuples du Groenland connoiſſent non-ſeulement l'étoile Polaire, mais même toute la Conſtellation de la petite Ourſe. Ils la nomment *Kaumorſok*. Ce nom a dans leur langue un rapport immédiat avec l'uſage qu'ils font de la con-

(*a*) Ibid p. 239.
(*b*) Ibid.

connoiſſance de cette Conſtellation. Ces Peuples tirent une grande partie de leur ſubſiſtance des Chiens de mer. Ce n'eſt que la nuit qu'on peut prendre ces amphibies. L'apparition de l'étoile du Nord eſt pour les Groenlandois un avertiſſement de ſe diſpoſer à partir pour la chaſſe des Chiens de mer. Auſſi le nom *Kaumorſok* qu'ils donnent à la petite Ourſe, ſignifie-t-il dans leur langue: *quelqu'un eſt ſorti pour prendre des Chiens de mer* (*a*).

On remarque auſſi dans le nom que ces Peuples donnent aux Pléïades, un rapport très-marqué avec la figure que cet Aſtériſme préſente aux yeux. Ils appellent les Pléïades

(*a*) Hiſt. Nat. de l'Iſlande & du Groenland. t. 2. p. 224. 225.

L'Auteur de qui j'ai tiré ce fait, dit que ce nom de *Kaumorſok* donné par les Groenlandois à l'étoile du Nord, vient de ce que cette Etoile paroît ſortir & ſe lever de la mer. Son eſprit ſans doute voyageoit ſous l'Equateur, quand il a écrit cela. Je laiſſe à juger ſi l'on peut dire que, pour des Peuples qui ſont ſitués par les 70 degrés de latitude Septentrionale, l'étoile Polaire paroît ſortir & ſe lever de la mer.

des *Killukturſet*, qui veut dire *liées enſemble* (*a*). En effet, ces Etoiles ſe touchent de ſi près à la vûe, qu'elles ſemblent être attachées les unes aux autres.

On en peut dire autant des Etoiles qui compoſent la tête du Taureau céleſte. Elles répréſentent aſſez bien la forme de la tête d'un quadrupède. Cette reſſemblance eſt même ſi frappante, que les Peuples les plus ſauvages l'ont ſaiſie. Les Nations qui habitent le long de l'Amazone, appellent les Hyades *Tapiira*, *Rayouba*, du nom qui ſignifie aujourd'hui dans leur Langue, *mâchoire de Bœuf* (*b*).

Cette longue traînée blanche qui tra-

(*a*) Ibid. p. 225.

(*b*) Relat. de la Riviere des Amazones par M. de la Condamine, dans les Mém. de l'Academ. des Scienc. Ann. 1745. M. p. 447.

Sur ce mot *Tapiira Rayouba* qui ſignifie aujourd'hui chez les Indiens *Mâchoire de Bœuf*, M. de la Condamine ajoute, je dis aujourd'hui, parceque ce mot ſignifioit autrefois Mâchoire de *Tapiira*, animal propre du pays; mais depuis qu'on a tranſporté des Bœufs d'Europe en Amérique, les Braſiliens & les Péruviens ont appliqué à ces animaux les

traverſe tout le Ciel, a reçu auſſi chez la plupart des Peuples une dénomination très-conforme à l'objet qu'elle repréſente. Les Grecs l'ont nommée *Galaxie*, ou *Voye Lactée*, eu égard à ſa blancheur. Les Chinois l'appellent *Tien-ho*, le *Fleuve céleſte*. Pluſieurs Nations l'ont nommée *le grand chemin* (*a*). Les Sauvages de l'Amérique Septentrionale la déſignent ſous le nom de *chemin des Ames* (*b*). Nos Payſans l'appellent *le chemin de ſaint Jaques*.

Il eſt encore aſſez probable que les deux Etoiles brillantes de la tête des Gémeaux ont pû être déſignées par deux objets ſemblables. Les Grecs leur avoient donné le nom des deux freres célebres, Caſtor & Pollux. On prétend que dans l'ancienne Sphère c'étoient des Chevreaux qui déſignoient cette Conſ-

tel-

les noms qu'ils donnoient dans leur Langue maternelle au plus grand des Quadrupèdes qu'ils connoiſſoient avant la venue des Européens.

(*a*) Voy. le Comment. de Hyde ſur les tables d'Ulug-Begh, p. 23.

(*b*) Mœurs des Sauvag. t. 1. p. 406.

tellation (*a*). Les Arabes y avoient mis originairement deux Paons. Toutes ces dénominations ſont très-naturelles. Comme les deux Etoiles dont il s'agit, ſont les plus remarquables de toutes celles qu'on découvre dans cette partie du Ciel, qu'elles ſont à peu près auſſi grandes & auſſi brillantes l'une que l'autre, on a cherché à les déſigner par des objets ſemblables.

Les Chinois pourroient encore nous fournir quelques lumieres ſur la queſtion que nous cherchons à éclaircir. L'origine de l'Aſtronomie remonte chez cette Nation à une antiquité très-reculée. On ſçait que les Chinois ont été long-tems ſans vouloir rien emprunter des autres Peuples ſoit de l'Aſie, ſoit de l'Europe (*b*). Les expreſſions en uſage dans l'Aſtronomie Chinoiſe peuvent donc nous donner quelque idée des dé-

(*a*) Hyde Hiſt. Relig. Veter. Perſar, cap. 32. p. 391.

(*b*) Voy. les Obſervat. Mathématiques-Aſtronomiques faites aux Indes & à la Chine publiées par le P. Souciet, t. 1. p. 3. 4. & 5.

dénominations primitives qui ſont en ce moment l'objet de nos recherches, d'autant plus que ces Peuples ſont attachés, ſi l'on peut dire, juſqu'à la minutie à leurs anciennes pratiques. Les Chinois appellent, par exemple, le Zodiaque *Hoangtao*, le *chemin jaune*. Cette dénomination eſt aſſez naturelle: on y voit un rapport ſenſible avec le cours annuel du ſoleil, qui s'exécute ſur ce cercle de la Sphère. Le nom de Zodiaque que nous lui donnons d'après les Grecs, n'a pas autant de conformité avec les Phénomènes qu'il préſente aux yeux. Auſſi le terme de *Zodiaque* eſt-il aſſez récent, même dans la langue Greçque. Il n'eſt certainement pas des premiers ſiécles de leur Aſtronomie. On ne voit point que les Auteurs anciens l'aient employé. Les Grecs cependant n'ont pas été, juſqu'au tems où ce nom s'eſt introduit chez eux, ſans connoître le mouvement propre du Soleil, & ſans avoir un mot dans leur Langue pour déſigner le cercle que cet Aſtre ſemble parcourir dans le Ciel. Je

ferois fort porté à croire que dans les premiers tems le *Zodiaque* aura été désigné par le nom & l'emblême d'une ceinture qui environne le ciel. C'est le terme dont plusieurs Nations, & en particulier les Arabes & la plupart des peuples de l'Orient se servent encore pour exprimer ce cercle de la Sphère (*a*).

Je pense aussi que les Constellations sous lesquelles passent la Lune & le Soleil, n'auront point été originairement désignées par les noms de Belier, de Taureau & de Lion, &c. Il est bien plus naturel de croire qu'on aura d'abord appellé ces amas d'Etoiles les *demeures* ou les *maisons* de la Lune & du Soleil. C'est ainsi que plusieurs Nations ont désigné de toute antiquité les signes du Zodiaque (*b*).

&

(*a*) Voy. le comment. de M. Hyde sur les tables d'Ulug-Bergh. p. 30 = Voy. aussi les notes sur Aulugelle. l. 13. c. 9. p. 669. not. (8). *Edit.* in 8° de 1666.

(*b*) Voy. Hyde, sur les tables d'Ulug-Begh. p. 30.

Le mot Chinois *soü* que nous traduisons par *Constellation*, ne répond point dans l'Idiome

Mais, dira-t-on, comment a-t-il pû arriver qu'une pratique ſi ſimple & ſi naturelle ait dégénéré dans un uſage auſſi biſarre que celui que nous ſuivons ? Uſage au reſte qui remonte à une antiquité très-reculée. Voici de quelle maniere je conjecture que ce changement aura pû arriver.

L'Aſtronomie n'auroit fait aucun progrès, ſi dès les tems les plus reculés l'on n'avoit pris ſoin de coucher par écrit les différentes obſervations qu'on avoit faites. Il faut donc le préſumer quoiqu'il ne nous en reſte aujourd'hui aucune preuve directe. On a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage que les Peuples ont été un tems conſidérable ſans connoître l'écriture Alphabétique (*b*). On y a vû auſſi que les Hiéroglyphes avoient

diome Chinois à l'idée que préſente le mot *Conſtellation* dans notre langue. Les groupes d'étoiles que les Européens déſignent par le mot *Conſtellation*, ſont appellés par les Chinois *demeure*, *hôtellerie*, dénomination conforme aux idées qu'on a dû ſe former primitivement des ſignes du Zodiaque.

(*b*) Liv. II. Chapitre VI.

voient été anciennement le moyen le plus généralement pratiqué pour conſerver la mémoire des faits, des ſciences & des découvertes, &c. Nous ne pouvons pas douter qu'on n'ait fait uſage de cette eſpéce d'écriture pour conſtater les premieres obſervations Aſtronomiques. Rien de plus commun dans l'écriture hiéroglyphique que les repréſentations d'hommes, d'animaux, &c. On ſçait que ces repréſentations n'avoient qu'un rapport très-indirect avec l'objet qu'on vouloit déſigner. Ne pourroit-on pas ſoupçonner que c'eſt dans ces figures hiéroglyphiques qu'il faudroit chercher l'origine de ces noms biſarres que portent les Conſtellations chez tous les Peuples.

Il eſt plus que probable qu'au récit de leurs obſervations les premiers Aſtronomes joignoient le deſſein des Conſtellations dont ils parloient. Mais ce deſſein vraiſemblablement ne reſſembloit point à ceux que l'Aſtronomie moderne emploie. Les premiers hommes en auront uſé de la même maniere qu'en uſent encore

core aujourd'hui les Chinois. Ces Peuples ont donné des noms aux Conſtellations, & ces noms ſont relatifs à certaines figures. Ces figures néanmoins ne ſont point deſſinées ſur leurs Planiſphères. Les repréſentations des Aſtériſmes n'y ſont exprimées que par des lignes qui joignent les Etoiles les unes aux autres, ſelon les différentes formes ſous leſquelles les Chinois les ont réduites. Ils écrivent à côté de ces aſſemblages le nom de chaque étoile & de chaque Conſtellation (*a*). Cette méthode eſt bien plus ſimple que celle dont nous faiſons uſage. Dans nos Planiſphères les figures par

(*a*) Voy. Bianchini, la Iſtor. univ. p. 283. = Acad. des Inſcript. tom. 18. Mém. p. 271.

J'ai vû un Planiſphère Chinois gravé à Pekin, parfaitement conforme à celui dont parle M. Bianchini. Il eſt aſſez difficile d'y reconnoître les Conſtellations, attendu que la poſition des étoiles eſt fort inexacte, & très-défectueuſe: mais d'ailleurs cette maniere de grouper les Conſtellations eſt infiniment préférable à celle que nous ſuivons aujourd'hui, & que nous tenons des Grecs: par ce moyen on reconnoîtroit beaucoup plus aiſément les Conſtellations.

par leſquelles nous déſignons les Conſtellations ſont deſſinée., & les étoiles dont chaque Conſtellation eſt compoſée ſont arrangées ſur ces figures. Je crois que dans les premiers tems on en aura uſé d'une maniere toute différente. Les anciens Aſtronomes auront probablement repréſenté les Conſtellations dans le goût que les Chinois les repréſentent, c'eſt-à-dire, ſans aucune figure, joignant ſeulement enſemble par des lignes droites les étoiles qui compoſoient chaque Conſtellation. Je preſume encore que pour éviter les erreurs & les équivoques, les premiers Obſervateurs écrivoient le nom de chacune des Conſtellations à côté de ſa repréſentation; mais ce nom, comme je viens de le dire, étoit écrit en hiéroglyphes. Examinons maintenant l'effet qu'aura pû produire cette pratique, par la ſuite des ſiécles.

La premiere maniere d'écrire les obſervations Aſtronomiques en deſſinant chaque Conſtellation dont on parloit, ſera devenue très-embarraſſante quand le nombre s'en ſera mul-

multiplié à un certain point. On aura donc cherché à abréger le travail. Il eſt naturel de croire qu'inſenſiblement on aura ſuprimé les repréſentations. On ſe ſera contenté de déſigner les Conſtellations dont on parloit, par le ſymbole hiéroglyphique de leur nom. Ainſi lorſqu'on aura voulu, par exemple, déſigner la Conſtellation que nous nommons aujourd'hui *le Taureau*, ſuppoſé que le Taureau fût autrefois le ſymbole hiéroglyphique du nom qu'on avoit donné à cet amas d'étoiles, on aura deſſiné un Taureau, ainſi des autres. De cet uſage, il ſera arrivé qu'inſenſiblement les Conſtellations auront pris le nom des principaux ſymboles qui avoient ſervi originairement à écrire le nom qu'on avoit d'abord donné à ces amas d'étoiles, & qu'à la fin on aura perdu de vûe les dénominations primitives.

Voilà, je crois, la ſource dans laquelle il faut chercher l'origine & les cauſes de ces noms biſarres que les Aſtériſmes portent chez toutes les Nations; car quoique dans les premiers tems l'écriture héroglyphi-

que ait été le ſeul moyen que les hommes aient connu pour peindre leurs penſées, il n'eſt cependant pas probable que la maniere d'employer cette écriture ait été uniforme. Chaque Nation avoit ſes ſymboles particuliers. Les dénominations par cette raiſon, ont dû varier ſuivant la différence des ſymboles. Il a dû en conſéquence arriver que les Conſtellations auront reçu des noms différens, ſuivant les différens ſymboles dont chaque Peuple ſe ſervoit pour écrire ſes idées, & c'eſt ce qui eſt prouvé par le peu qui nous reſte ſur cette matiere. On a déja vû la différence qu'il y avoit entre les Planiſphères Grecs, & ceux des Egyptiens & des Chaldéens. Ces différences ſont encore plus marquées entre les noms que les habitans du Mogol & de la Chine donnent aux Conſtellations (*a*).

Si nous avions la clef de cette pre-

(*a*) Voy. les Obſervations Aſtronom. &c. faites aux Indes & à la Chine, publiées par le P. Souciet, t. 1. p. 247. & Acta Erudit. Lipſ. anno 1711. p. 387.

premiere écriture, nous ſçaurions pourquoi certaines Conſtellations ont reçu le nom de certains objets préférablement à d'autres. Ce qu'on peut conjecturer, c'eſt, comme je l'ai déja dit, que les repréſentations de ces objets jointes probablement à quelques autres marques, avoient été employées originairement à conſerver les premieres obſervations faites ſur ces Conſtellations.

Il n'eſt pas même abſolument impoſſible de pénétrer les motifs de quelques-uns de ces ſymboles. Nous voyons dabord que les êtres animés ont été le ſymbole le plus généralement & le plus fréquemment employé.

Quoiqu'on ne puiſſe point décider quelle eſt préciſément l'eſpéce d'animal par lequel Job déſigne la Conſtellation qu'il appelle *Aiſch*, on n'en eſt pas moins aſſuré que ce mot ſignifie un animal, & vraiſemblablement un quadrupède (*a*) Il eſt également certain que les peuples de l'E-

(*a*) Voy notre Diſſertation ſur les Conſtellations dont il eſt parlé dans Job.

l'Egypte, de la Chaldée & de la Gréce s'accordoient à désigner les Constellations par des Etres animés. Ce que je vais dire de la pratique des Sauvages rendra cette vérité encore plus sensible.

Les peuples de l'Amérique Septentrionale connoissoient quelques Constellations avant la venue des Européens. Ils les désignoient par des noms d'hommes & d'animaux (*a*). Les Nations qui habitent sur les bords de la riviere des Amazones ont fait attention à plusieurs étoiles fixes. Pour les distinguer ils leur ont donné des noms d'animaux (*b*).

On peut joindre à toutes ces Nations barbares ou sauvages, les habitans du Groenland. C'est par le nom d'un quadrupède qu'ils désignent la grande Ourse. Ils appellent cette Constellation *Tugta*, qui veut dire la *Renne* (*c*). Cherchons maintenant

(*a*) Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 236 & 238. t. 1. p. 410.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Scienc. ann. 1745. M p. 447.

(*c*) Hist. Nat. de l'Islande & du Groenland. t. 2. p. 223.

tenant par quelle raiſon on aura préféré les êtres animés à tout autre objet, pour déſigner les Conſtellations.

Les premiers Aſtronomes s'étoient apperçu que les étoiles avoient un mouvement journalier très-ſenſible. Pour exprimer cette marche des étoiles en hiéroglyphes, ils auront naturellement choiſi le ſymbole d'un être animé & marchant. En ſuivant ces premieres ouvertures nous allons voir que cette explication peut avoir lieu à l'égard de pluſieurs Conſtellations.

Par exemple on peut rendre raiſon par ce moyen des motifs qui auront déterminé certains Peuples à ſe ſervir du ſymbole de l'*Ourſe*, préférablement à celui de tout autre objet, pour déſigner les étoiles du Nord. Les anciens Aſtronomes voyoient les étoiles qui compoſent la Conſtellation de l'*Ourſe* toujours au Nord. L'animal le plus remarquable qu'on rencontre dans ces contrées eſt l'*Ourſe*. Ils ſe ſeront ſervis tout naturellement de l'emblê-

blême de cet animal pour désigner ces étoiles. Aussi venons-nous de voir que les Sauvages de l'Amérique Sèptentrionale, chez lesquels l'écriture héroglyphique est en usage, appelloient cette Constellation l'*Ourse*.

Il est facile de faire sentir encore pourquoi cette Constellation portoit le même nom chez les Grecs. Ces Peuples, comme on l'a dit ailleurs, avoient reçû de Prométhée leurs premieres connoissances Astronomiques. Ce Prince, à ce que l'histoire nous apprend, faisoit ses observations sur le mont Caucase. Les motifs que je viens d'indiquer l'auront sans doute porté à se servir de l'emblême de l'*Ourse* pour désigner la principale Constellation du Nord. Les Grecs qui avoient reçû de Prométhée les premiers élémens de l'Astronomie, conserverent cette ancienne dénomination, & nous l'ont transmise, mais à leur maniere, c'est-à-dire, en y joignant beaucoup de fables relatives à l'histoire de leur pays.

Au

Au moyen de cette explication, on comprend ſans peine pourquoi dans la ſphère Egyptienne & Chaldéenne on ne trouvoit ni le nom ni la figure de l'Ourſe. Il n'y a point d'apparence que dans les premiers tems les Egyptiens euſſent aſſez de connoiſſance des pays du Nord pour être informés que l'Ourſe étoit l'animal le plus commun dans ces contrées. Il n'eſt donc pas étonnant qu'ils ſe ſoient ſervis de quelques autres ſymboles pour déſigner les Etoiles voiſines du Pôle (1). On peut

(1) Scaliger in Manil. p. 334. dit d'après Probus, que dans la ſphère des Barbares c'eſt-à-dire, des Peuples de l'Egypte & de la Chaldée, les étoiles du Pôle étoient déſignées par le ſymbole d'un *Chariot*.

On peut, je crois, confirmer ce témoignage par celui d'Homère. Nous voyons en effet que ce Poëte nomme cet amas d'étoiles l'*Ourſe*; mais il nous apprend en même tems qu'on nommoit auſſi cette Conſtellation le *Chariot*. Iliad. l. 18. v. 487. Odyſſ. l. 5. v. 273.

Ne devons-nous pas croire que c'étoit des Egyptiens que les Grecs avoient appris cette dénomination? En effet, de la maniere dont Homère s'exprime, il paroît que ce nom de *Chariot* donné aux Etoiles Polaires, n'étoit

peut appliquer avec autant de raiſon aux Chaldéens ce que je viens de dire des Egyptiens.

Maintenant il eſt aiſé de concevoir par quels motifs pluſieurs Peuples ont déſigné les mêmes Conſtellations par des ſymboles différens. Ces ſignes ont dû varier relativement aux idées que chaque Peuple s'étoit formées des Aſtériſmes. Il paroît cependant que dans l'antiquité on s'eſt aſſez accordé à repréſenter certaines Conſtellations par les mêmes ſymboles. On voit, par exemple, que les Chaldéens, les Arabes, les Perſes, les Grecs, &c. ſe ſont ſervis de l'emblême d'un géant pour déſigner la Conſtellation d'*Orion* (*a*). On doit attribuer ſans doute l'uniformité de ce choix à ce que cette Con-

n'étoit pas ſi ancien que celui de l'Ourſe introduit dans la Gréce par Prométhée. Il eſt certain d'ailleurs par le témoignage de tous les Ecrivains de l'antiquité, que l'Aſtronomie Grecque étoit un compoſé d'aſtronomie Aſiatique & d'aſtronomie Egyptienne.

(*a*) Chron. Paſchale. p. 36. A. = Hyde, Comment. in tabul. Ulug-Begh. p. 314. = Homer. Odyſſ. l. 11. v. 571.

Conſtellation occupe un très-grand eſpace de terrein dans le Ciel.

Il eſt encore aſſez vraiſemblable que la Conſtellation du Taureau aura pû originairement être déſignée par le ſymbole de cet animal. J'ai déja dit que par la maniere dont ſont diſpoſées les étoiles du Taureau céleſte, elles repréſentoient aſſez bien la forme de la tête d'un quadrupède. On a vû auſſi que les Sauvages de l'Amérique Méridionale avoient donné à cet Aſtériſme le nom de *Mâchoire de Bœuf*. Nous pouvons donc croire que pour déſigner cet amas d'étoiles, on aura choiſi l'animal dont la figure avoit le plus de rapport à la diſpoſition de ces aſtres dans le firmament.

Il y a bien de l'apparence encore que les Dragons, les Hydres, les Serpens & les fleuves n'ont été imaginés & introduits dans le Ciel, que dans la vue de raſſembler ſous une ſeule figure, une ſuite conſidérable d'étoiles. On pourroit étendre ce plan d'analogie à pluſieurs autres Conſtellations; mais c'en eſt aſſez,

&

& même peut-être trop pour des conjectures.

Il me paroît donc fort probable d'attribuer aux ſymboles de l'écriture hiéroglyphique l'origine des figures & des noms biſarres employés à déſigner les Conſtellations. Je ne doute point auſſi que ces mêmes ſymboles n'aient donné lieu à tous les contes ridicules qu'on a débités ſur les ſignes céleſtes. On perdit inſenſiblement de vue les motifs des premieres dénominations. Alors les Peuples donnerent carriere à leur imagination. Les Grecs en fourniſſent une preuve bien convaincante.

Ces Peuples avoient reçu des nations de l'Aſie & de l'Egypte les premiers principes de l'Aſtronomie. Il eſt à croire que les Aſiatiques & les Egyptiens leur communiquerent en même tems les termes qu'ils avoient conſacrés à cette ſcience. Mais, ou les Colonies de l'Aſie & de l'Egypte n'expliquerent pas aux Grecs l'origine & les motifs de ces noms, ou, ce qui eſt plus vraiſemblable, les Grecs ne jugerent pas à pro-

propos d'en tenir compte. Ces ſymboles leur préſentoient une trop belle occaſion d'excercer la fécondité de leur imagination pour ne s'y pas livrer ; ils y trouvoient un double avantage. Celui de débiter des fictions merveilleuſes, qui ont eu de tous tems un attrait ſingulier pour ce Peuple ; l'autre de ſatisfaire leur vanité : car la manie des Grecs a toujours été de vouloir paſſer pour les inventeurs des Arts & des Sciences.

Ils en uſerent donc à l'égard des noms & des ſymboles par leſquels les Colonies d'Aſie & d'Egypte leur avoient appris à déſigner les Conſtellations, de la maniere qu'ils en ont uſé à l'égard de toutes les anciennes traditions qu'ils avoient puiſées chez les Peuples de l'Orient. Ils altérerent les ſymboles par leſquels ces Peuples avoient déſigné les Conſtellations. Aux noms & aux figures que les Aſtériſmes portoient dans l'Orient, les Grecs ſubſtituerent la plupart de leurs Heros & de leurs fameux Perſonnages. C'eſt en cela que conſiſtoit la différence

ce qu'on remarquoit, ſuivant le témoignage des Anciens, entre la ſphère des Grecs & celle des autres Peuples. Car il ne faut pas croire que cette différence regargardât l'arrangement & le nombre des Conſtellations. Le contraire nous eſt prouvé par trop de témoignages pour en pouvoir douter. Les Grecs n'avoient point formé les Conſtellations. Ils étoient redevables de cette connoiſſance aux Peuples de l'Orient (1). Mais en conſervant la ſubſtance des ſymboles primitifs, ils les avoient altérés par des différences conſidérables introdui-

(1) Entre une infinité de témoignages que je pourrois citer, je ne parlerai que de celui de Séneque. Ce Philoſophe dit que de ſon tems il n'y avoit pas encore 1500 ans que les Grecs avoient donné des noms aux Conſtellations. Nat. Quæſt. l. 7. c. 25. p. 887.

Il y avoit déja long-tems que l'Aſtronomie fleuriſſoit dans l'Égypte & dans l'Aſie, & qu'il étoit ſorti des colonies de ce pays pour paſſer dans la Gréce. Mais l'époque déſignée par Séneque, & qui tombe vers l'an 1400 avant J. C. eſt celle où les Grecs ont déïfié la plupart de leurs Héros,

duites tant dans les noms que dans les figures.

Par exemple, les Egyptiens avoient probablement désigné la constellation de Céphée par un homme, & celle d'Andromède par une femme. Les Grecs jugerent à propos, pour accommoder ces symboles à leurs idées, d'en faire un Roi & une Princesse d'Ethiopie, & de changer par une suite nécessaire l'attitude, l'habillement & le nom que ces figures portoient dans les planisphères Egyptiens. Ainsi des autres. A l'égard des symboles que les Grecs ont peu alterés, l'origine n'en fut pas moins défigurée par les fables qu'ils inventerent pour expliquer les motifs de leur institution. C'est la source de tous ces contes absurdes que les Ecrivains de cette nation ont débités sur l'origine du Zodiaque & des autres Constellations (*a*). Plus la matiere étoit obscure & plus elle prêtoit à leur imagination. Il feroit donc inutile de vou-

(*a*) Voy. Salmas. de ann. climact. pag. 592, 593. & suiv.

vouloir chercher dans les premiers tems, l'origine des noms & des figures par leſquels nous déſignons aujourd'hui les Conſtellations. Ces ſymboles ont ſouffert trop d'altération, en paſſant par les mains des Grecs, pour que nous puiſſions être aſſurés aujourd'hui des véritables motifs qui en avoient déterminé le choix. Il eſt conſtant que cette pratique remonte aux premiers ſiécles de l'Aſtronomie; mais n'attribuons qu'à la vanité des Grecs, & au goût qu'ils ont eu de tous tems pour les fables, l'incertitude & l'obſcurité qui règnent ſur l'origine d'un uſage adopté & pratiqué par tous les peuples de l'univers.

Au ſurplus, les conjectures que je propoſe ſur les changemens introduits par les Grecs dans les ſymboles dont les Aſtronomes de l'Orient ſe ſervoient pour déſigner les Conſtellations, ne ſont pas totalement dénuées de fondement. On trouve fréquemment dans les monumens Egyptiens pluſieurs figures des ſignes cé-

céleſtes (*a*). On y reconnoît encore les veſtiges des uſages pratiqués par les premiers Auteurs de l'Aſtronomie (1).

Les

(*a*) Voy Bianchini, la Iſtor. Univ. p. 111.

(1) Ce que nous avançons ſeroit même abſolument hors de doute, ſi l'on pouvoit s'en rapporter au P. Kircher. Ce vaſte Compilateur a donné la figure d'un Planiſphère qu'il prétend être celui des anciens Egyptiens. En le comparant avec celui des Grecs qui eſt auſſi le nôtre, il fait voir qu'il n'y a entre l'un & l'autre que la différence que nous avons marquée. *Oedip. Egypt.* t. 2. p. 2. Claſſ. 7. ſect. 7. c. 1 & 2. p. 160 & 206.

Mais ce n'eſt pas d'aujourd'hui qu'on a reconnu la néceſſité de ſe méfier des ſyſtêmes que débite le P. Kircher. Le Planiſphère dont nous parlons me paroît fort ſuſpect. J'en voudrois d'autant moins garantir l'antiquité & l'authenticité, qu'on y voit des conſtellations repréſentées par des ſymboles, que nous ſçavons certainement n'avoir pas été en uſage dans le Globe céleſte des anciens Egyptiens, tel que l'Ourſe, le Dragon, la Balance & les Gemaux. En ſuppoſant même l'authenticité du Planiſphère en queſtion, il reſteroit encore à examiner l'âge de ce monument. Car il n'eſt pas douteux que depuis le regne des Ptolémées, l'Aſtronomie Egyptienne a dû ſe reſſentir beaucoup des figures de l'Aſtronomie Grecque. Il n'y

Les Grecs au reſte n'ont pas été les ſeuls auxquels les dénominations primitives des Aſtériſmes aient fourni matiere à bien des contes abſurdes. On a vû précédemment que les Sauvages de l'Amérique Septentionale connoiſſoient les Conſtellations de leur Pôle, & qu'ils appelloient la grande Ourſe *Okouari*, qui dans leur langue veut dire une *Ourſe*. Leur imagination a bien travaillé ſur le nom de cette Conſtellation. Ils diſent que les trois étoiles qui compoſent la queue de la grande Ourſe, ſont trois chaſſeurs qui la pourſuivent. La ſeconde de ces étoiles eſt accompagnée d'une autre fort petite qui en eſt aſſez près. Celle-là, diſent-ils, c'eſt la chaudiere du ſecond des chaſſeurs qui porte le bagage & la proviſion (*a*).

On

auroit donc que la découverte d'un planiſphère Egyptien, conſtruit avant le regne des Ptolemées, qui pût nous inſtruire avec certitude des ſymboles employés par les anciens Egyptiens pour déſigner les Conſtellations.

(*a*) Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 236. & 238.

On prétend que les Sauvages de la Gaſpéſie, connoiſſent non-ſeulement la grande Ourſe, mais auſſi la petite. Les contes qu'ils ont forgés ſur cette derniere Conſtellation ne ſont pas moins ridicules (*a*).

Je crois trouver encore dans cette ſource, c'eſt-à-dire, dans l'écriture hiéroglyphique, l'origine de quelques termes biſarres qui ſe ſont maintenus long-tems dans le langage Aſtronomique.

Nos anciens Aſtronomes appelloient *tête & queue du Dragon*, les deux points d'interſection de l'écliptique & de l'orbite de la Lune. Ils nommoient *ventre du Dragon* l'endroit de ces cercles où ſe trouve la plus grande latitude de cette Planète (1). Y a-t-il rien de plus bizarre que cette dénomination? Quel rapport y a-t-il entre le Dragon, animal chimérique, & les phénomènes céleſtes? Mais en ſe rappellant la maniere dont les anciens peuples écrivoient

(*a*) Voy. Ibid.

(1) C'eſt dans ces ſeuls points d'interſection que ſe font les Eclipſes.

voient leurs obſervations Aſtronomiques, on reconnoît dans cette expreſſion un reſte de l'ancienne dénomination, qui doit ſon origine aux hiéroglyphes. Les Egyptiens déſignoient le ſiécle, le tems, par la forme d'un ſerpent, qui en ſe mordant la queue, formoit un cercle (*a*). Il paroît même que la figure de ce ſerpent, n'étoit pas celle d'un ſerpent véritable. Car les Grecs en traduiſant le nom que ce Reptile avoit dans la langue Egyptienne, l'ont rendu par celui de Baſilic, animal auſſi fabuleux que le Dragon (*b*). De même, pour repréſenter le monde, les Egyptiens peignoient un ſerpent couvert d'écailles de différentes couleurs, roulé ſur lui-même. Nous ſçavons par l'interprétation qu'Horus-Apollo donne des hiéroglyphes des Egyptiens, que dans ce ſtyle, les écailles du ſerpent repréſentoient les étoiles dont le Ciel eſt ſemé (*c*). On ap-

(*a*) Hor. Apollo. l. 1. c. 1.
(*b*) Ibid.
(*c*) Ibid.

apprend encore par Clément Alexandrin, que les Egyptiens désignoient la marche oblique des Astres par les replis tortueux d'un serpent (*a*).

Les Egyptiens au surplus, n'ont pas été les seuls qui se soient servis de l'emblême d'un serpent, pour désigner le tour que le Soleil fait en parcourant les douze signes du Zodiaque.

Chez les Perses & chez plusieurs autres nations, Mithras étoit le même que le Soleil (*b*). Dans tous les monumens qui nous restent de ce Dieu, on apperçoit parmi plusieurs autres emblêmes quelques-uns des signes du Zodiaque, quelques étoiles très-bien marquées, avec les pla-

(*a*) Strom. l. 5. p. 657.

M. Cuper a prouvé par une infinité de raisons qu'Harpocrate est le Soleil. On voit au bas de plusieurs représentations de ce Dieu, un serpent qui embrasse un cippe, en formant à l'entour plusieurs replis tortueux. Il n'y a point de doute que ce Reptile ne soit employé dans ces représentations pour désigner l'obliquité de l'Ecliptique. *Voy.* l'explication des fables par l'Abbé Bannier, t. 2. p. 356.

(*b*) Bannier. ibid. t. 3. p. 156.

planètes ou du moins leurs ſymboles. On ne peut pas s'empêcher de regarder ces bas-reliefs comme des eſpéces de Planiſphères céleſtes (*a*). Tout annonce évidemment qu'on a eu intention de repréſenter les révolutions du Soleil, des Planètes & des Etoiles fixes. Voici comme en parloit Celſe, au rapport d'Origène. „ On voit, dit-il, dans la doc-„ trine des Perſes, & dans les Myſ-„ tères de leur Mithras, le ſymbole „ de deux Périodes céleſtes, de „ celle des Etoiles fixes, de celle „ des Planètes & du paſſage que „ fait l'ame par celle-ci (*b*)". Nous devons donc regarder toutes ce repréſentations comme des reſtes de l'ancienne écriture hiéroglyphique.

Entre pluſieurs de ces repréſentations de Mithras, il y en a une ſurtout qui eſt fort compoſée. Je n'entreprendrai point d'en donner la deſcription. Je ne parlerai que du couronnement de ce bas-relief. Il eſt eſt des plus ſinguliers. C'eſt une ſuite

(*a*) Bannier. Explicat. des Fables, t. 3. pag. 156.

(*b*) Origen. *contra* Celſum. l. 6. p. 290.

ſuite de figures ſur la même ligne dont la premiere eſt un ſoleil rayonnant avec des ailes, & monté ſur un char tiré par quatre chevaux qui paroiſſent fort agités, & regardent les quatre parties du monde. Près du char eſt un homme nud, qu'un ſerpent entortille de quatre plis, depuis les pieds juſqu'à la tête. On voit après trois autels flamboyans, & entre ces autels trois grandes phioles quarrées, puis un autre homme nud entortillé comme le premier ſerpent. On trouve enſuite quatre autels avec autant de phioles. La Lune ſur ſon char, traînée par deux chevaux qui paroiſſent extrêmement fatigués, termine ces figures. La ſeule inſpection de ce monument annonce qu'on a voulu y décrire le cours des Aſtres. On voit que les ſpirales qui réſultent de la combinaiſon du mouvement diurne du Soleil, avec ſon mouvement de déclinaiſon, ſont déſignées ſous l'emblême de ces deux figures entortillées de ſerpens (*a*). L'em-

(*a*) Bannier. Explicat. des Fables, t. 3. p. 171-180-183.

L'emploi que pluſieurs autres Nations ont fait de ce ſymbole eſt atteſté par quantité de monumens, d'une maniere ſi poſitive, qu'il ne peut reſter ſur ce ſujet aucun doute (*a*). Entre un grand nombre dont on pourroit faire uſage, il n'y en a point de plus frappant, qu'un tronçon de ſtatue trouvé à Arles en l'année 1698. Le corps de cette figure eſt entortillé d'un ſerpent qui fait quatre tours, quoiqu'il n'en paroiſſe que trois ſur le devant. Les eſpaces formés par les contours du ſerpent ſont occupés par les ſignes du Zodiaque (1). Il n'eſt pas douteux qu'on a voulu repréſenter par cet emblême le paſſage du Soleil par les douze ſignes, & ſon mouvement diurne d'un tropique à l'autre, qui ſe fait en apparence par des lignes ſpirales.

On retrouve juſques chez les nations de l'Amérique, le ſymbole du ſer-

(*a*) Ibid. t. 5. p. 493, &c.

(1) On peut voir cette figure, & l'explication qu'en donne le P. Montfauçon, Antiquité expliquée, t. 1. 2de Part. p. 370. Planche 215. fig. 3.

ſerpent, pour déſigner la révolution des Aſtres. Les Mexicains, comme on l'a vû (*a*), exprimoient leurs penſées par des hiéroglyphes. C'eſt de cette maniere que leur ſiécle & leur année étoient repréſentés. Une roue peinte de pluſieurs couleurs contenoit l'eſpace d'un ſiécle diſtingué par années. Leur ſiécle étoit de cinquante-deux années ſolaires. Quatre indictions, de 13 ans chacune, formoient la diviſion de la roue, & répondoient aux quatre points de l'horiſon. Un ſerpent environnoit cette roue, & en marquoit par ſes nœuds les quatre diviſions (*b*).

Il eſt donc certain qu'on s'eſt ſervi d'hiéroglyphes pour conſerver les premieres obſervations Aſtronomiques. On a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage que tous ces myſteres qu'on a prétendu trouver dans

(*a*) Prem. Part. Liv. II. Chap. VI.

(*b*) Gémelli a donné cette figure du ſiécle des Mexicains avec ſon explication, *Giro-del-Mondo*, t. 6. c. 5.

dans les hiérogluphes, ne ſont que des chimères. Ces ſymboles employés par toutes les Nations n'étoient qu'une eſpéce d'écriture très-informe & très-défectueuſe. Rien ne répugne à croire que ce ſont ces mêmes ſymboles qui par la ſuite ont donné naiſſance à quantité d'expreſſions ſingulieres, uſitées en Aſtronomie.

Qui peut encore avoir donné lieu à cette perſuaſion intime, dans laquelle ont été tous les anciens Peuples, & qui ſubſiſte encore aujourd'hui chez preſque toutes les nations de l'Orient, même chez les Sauvages de l'Amérique, que les éclipſes de Lune ſont occaſionnées par un Dragon qui veut dévorer cet Aſtre? La frayeur qu'ils en ont les porte à faire le plus de bruit qu'ils peuvent pour épouvanter le monſtre & lui faire quitter priſe. Ne devons-nous pas mettre cette opinion ridicule au nombre de ces expreſſions Philoſophiques qui mal interprétées par le Peuple, ont donné naiſſance à quantité de fables abſurdes? Ne viendroit-elle point de ce qu'originaire-

ment,

ment, pour désigner le cercle périodique de la Lune, on se seroit servi de l'emblême d'un Dragon, dont la tête étoit placée au point où ce cercle coupe l'Eclyptique, parceque c'est toujours à ce nœud, ou à son opposé que se forment les Eclipses de Soleil? Ce qu'on vient de voir sur le serpent employé par les Egyptiens & les autres Peuples, dans leurs hiéroglyphes Astronomiques, m'engage à proposer cette conjecture. Quand l'écriture Alphabétique s'est introduite chez les Nations policées, l'ancienne maniere d'écrire s'est abolie; mais les dénominations qu'elle avoit occasionnées ont toujours subsisté, particulierement à l'égard de plusieurs objets des Sciences.

Une derniere réflexion enfin qui nous prouve combien nous sommes peu en état de juger aujourd'hui des pratiques originaires, c'est qu'il n'est nullement certain que les noms & les figures en usage dans notre Astronomie soient même des premiers siécles de la Gréce. Tout nous prouve au contraire que les noms &

les figures des Conſtellations ont varié chez ces Peuples. J'en rendrai compte dans les Livres ſuivans.

Il ne me reſte plus qu'un mot à dire ſur l'origine des caractères Aſtronomiques par leſquels nous déſignons à préſent les ſignes du Zodiaque. Quelques Auteurs veulent que les Egyptiens en ſoient les inventeurs. Un Critique moderne prétend qu'on y découvre encore aujourd'hui des traces d'origine Egyptienne. Ce ſont, ſuivant cet Auteur, des veſtiges d'hiéroglyphes Curiologiques, réduits à un caractère d'écriture courante, ſemblable à celle des Chinois. Cela ſe diſtingue plus particulierement, dit-il, dans les marques aſtronomiques du Bélier, du Taureau, des Gemeaux, de la Balance & du Verſeau (*a*).

Je ne regarde point cette obſervation comme une preuve convainquante qu'on doive rapporter à l'Egypte, l'inſtitution des caracteres Aſtronomiques du Zodiaque. Premie-

(*a*) Eſſai ſur les Hiéroglyphes des Egyptiens, p. 285.

mierement, il y a des Auteurs qui attribuent cette invention également aux Chaldéens & aux Egyptiens (*a*). En ſecond lieu les ſymboles aſtronomiques, par leſquels nous déſignons aujourd'hui les Gemeaux & la Balance, ne viennent ſurement pas de ces derniers. On a vû que ces peuples ne connoiſſoient point Caſtor & Pollux, que les Grecs ont mis pour le troiſiéme ſigne de leur Zodiaque. La même réflexion a lieu par rapport au caractère aſtronomique de la Balance. Les anciens Aſtronomes d'Egypte ne pouvoient pas en être les Auteurs. Dans l'ancienne ſphère, les ſignes de la Vierge & du Scorpion ſe ſuivoient immédiatement. Le Scorpion occupoit à lui ſeul l'étendue des deux ſignes. Ses ſerres ou pinces faiſoient le ſigne qui dans la ſuite à été déſigné par la Balance, & cet aſtériſme n'a été introduit dans le Ciel que ſous le règne d'Auguſte (*b*).

On

(*a*) Hygin. *apud* Kircher, Oedip. Ægypt. t. 2. Claſſ. 7. c. 6. p. 196.

(*b*) Voy. Servius, *ad* Georg. l. 1. v. 33.

On peut croire, il eſt vrai, que l'Aſtronomie ayant pris naiſſance dans l'Orient, c'eſt auſſi de ces peuples que nous eſt venu la maniere de déſigner par des caractères ſymboliques les Conſtellations du Zodiaque. Ces caractères doivent donc être regardés comme des reſtes de l'ancienne écriture hiéroglyphique; mais c'eſt préciſément par cette raiſon que l'origine en peut être attribuée également aux Chaldéens & aux Egyptiens.

Ces marques au ſurplus ont ſouffert beaucoup d'altération. On reconnoît des différences conſidérables entre les figures, dont nous nous ſervons aujourd'hui, & celles dont ſe ſervoient les anciens Aſtronomes (1).

(1) On peut voir la figure de ces anciens caractères Aſtronomiques dans Saumaiſe. *Plin. Exercit.* p. 1035. & ſuiv.

M. Huet les a auſſi fait graver dans ſes remarques ſur Manilius, l. 5. p. 80.

SECONDE DISSERTATION.

Sur les noms des Planètes.

ON doit croire que les hommes auſſi-tôt qu'ils ont eu connoiſſance des Planètes, ont ſongé à les diſtinguer chacune par un nom propre. Il y a eu beaucoup de variation ſur ce ſujet parmi les anciens peuples. Il ne ſeroit pas aiſé de rendre raiſon de tous les différens noms qu'on a impoſés aux Planètes dans l'antiquité. Ceux par leſquels nous les déſignons aujourd'hui nous viennent des Latins. Ces peuples ne ſont cependant pas les auteurs de ces dénominations. Ils les avoient empruntées des Grecs, & avoient appliqué aux Planètes les noms, qui dans

On peut croire, il eſt vrai, que l'Aſtronomie ayant pris naiſſance dans l'Orient, c'eſt auſſi de ces peuples que nous eſt venu la maniere de déſigner par des caractères ſymboliques les Conſtellations du Zodiaque. Ces caractères doivent donc être regardés comme des reſtes de l'ancienne écriture hiéroglyphique; mais c'eſt préciſément par cette raiſon que l'origine en peut être attribuée également aux Chaldéens & aux Egyptiens.

Ces marques au ſurplus ont ſouffert beaucoup d'altération. On reconnoît des différences conſidérables entre les figures, dont nous nous ſervons aujourd'hui, & celles dont ſe ſervoient les anciens Aſtronomes (1).

(1) On peut voir la figure de ces anciens caractères Aſtronomiques dans Saumaiſe. *Plin. Exercit.* p. 1035. & ſuiv.

M. Huet les a auſſi fait graver dans ſes remarques ſur Manilius, l. 5. p. 80.

SECONDE DISSERTATION.

Sur les noms des Planètes.

ON doit croire que les hommes auſſi-tôt qu'ils ont eu connoiſſance des Planètes, ont ſongé à les diſtinguer chacune par un nom propre. Il y a eu beaucoup de variation ſur ce ſujet parmi les anciens peuples. Il ne ſeroit pas aiſé de rendre raiſon de tous les différens noms qu'on a impoſés aux Planètes dans l'antiquité. Ceux par leſquels nous les déſignons aujourd'hui nous viennent des Latins. Ces peuples ne ſont cependant pas les auteurs de ces dénominations. Ils les avoient empruntées des Grecs, & avoient appliqué aux Planètes les noms, qui dans

dans leur langue repondoient à ceux dont les Grecs se servoient pour désigner ces Astres. C'étoient ceux de leurs principales Divinités.

Mais ces noms ne sont pas de la premiere antiquité. Ils n'ont pû avoir lieu qu'après le tems, où les peuples ayant déféré à leurs Héros les honneurs divins, imaginerent de les placer dans le Ciel. Ce fut alors qu'ils donnerent aux Planètes les noms des principales Divinités qu'ils adoroient, & qu'ils les identifierent avec les objets de leur culte. Cet usage, au reste, n'a pû s'introduire que quelque tems aprés la naissance de ces nouvelles Divinités. Leur apothéose, il est vrai, a suivi de près l'instant de leur mort (*a*); mais encore a-t-il fallu que ces nouveaux cultes fussent établis & reconnus, pour qu'on ait changé les noms primitifs des Planètes. On ne peut cependant pas supposer que les peuples soient demeurés jusqu'au tems de

(*a*) Essai sur les Hiéroglyphes des Egyptiens, t. 1. p. 312. & suiv.

de ces apothéoſes ſans donner des noms aux aſtres qu'ils avoient obſervés. Le contraire d'ailleurs eſt prouvé par l'Hiſtoire. Quoique dans la ſuite des tems, on ait ſouvent confondu le Soleil avec Apollon, & la Lune avec Diane, il eſt certain que dans l'ancienne Mythologie ces objets étoient très-bien diſtingués (*a*). Il eſt donc prouvé qu'on avoit donné originairement aux Planètes d'autres noms que ceux des Divinités par leſquels on les a déſignées dans la ſuite. Ce ſont ces premieres dénominations qu'il eſt à propos de rechercher.

Tout nous porte à croire que les premiers Obſervateurs déſignerent les Planètes par des noms qui avoient un rapport immédiat avec les qualités les plus ſenſibles de ces aſtres. A cet égard ils n'avoient fait que ſuivre l'uſage de ces anciens tems. On n'ignore pas que dans les premiers

(*a*) Voy. le Clerc, not. *in* Heſiod. Theog. p. 68 & 128. = Bannier, Explicat des Fables, t. 4. p. 140-162-164-208. & ſuiv.

miers siécles, chaque nom exprimoit la nature & les propriétés qu'on attribuoit à l'objet dénommé. Les noms par lesquels le Soleil & la Lune sont désignés dans les Livres Saints, expriment les qualités connues de ces Planètes. Le Soleil y est appellé *Schémès* & *Kammah* (a). Ces deux noms ont un rapport immédiat avec les qualités les plus sensibles de cet astre. L'un *Schemès*, désigne sa clarté & sa splendeur; l'autre exprime sa chaleur & son activité (1). La Lune est nommée *La-*

(a) שמש & חמה Genes. c. 37. vs. 9. = Job. c. 30. vs. 28. = Cantic. Cant. c. 6. vs. 10. = Isaï. c. 24. vs. 23. c. 30. vs. 26.

(1) שמש *Schemès*, vient probablement de la racine Arabe *Schamash* qui signifie *splenduit, claruit, micuit*, luire, briller.

On peut dire encore que ce mot שמש Schemès tire son étymologie des deux mots Hébreux אש שם *Scham, esch*, qui signifient *là est le feu* ou *la chaleur, la lumiere*. Alors ce nom auroit été donné au Soleil à cause de sa chaleur, & de ce qu'il est regardé comme le foyer de notre monde. Le Soleil est aussi appellé חמה *Kamah*, de la racine חמם Khamam, qui signifie avoir *de la chaleur, être chaud*, *Khamah*, signifie aussi *chaleur*.

Labanah, dénomination qui lui a été donnée à cauſe de ſa couleur (*a*).

Les Aſſyriens & les Babyloniens nommerent originairement le Soleil *Adad*, c'eſt-à-dire, l'*Unique* (*b*); dénomination fondée ſur ce qu'aucun des aſtres ne lui eſt comparable en éclat & en utilité. Les Phrygiens, peuple très-ancien, l'adoroient auſſi ſous le même nom (*c*). C'eſt encore par cette raiſon que les Phéniciens appellerent dans les commencemens le Soleil *Beelſamen*, nom qui dans leur langue ſignifioit *Seigneur du Ciel* (*d*).

Les Phéniciens & les Syriens donnerent à la Lune le nom d'*Aſtarté*, Reine des Cieux (*e*) ſans doute parce que cette Planète ſurpaſſe en grandeur & en éclat tous les autres Aſtres dont

(*a*) Iſaïe. c. 24. vs. 23.
Ce mot לבנה *Labanah*, vient de la racine לבן *Laban* qui ſignifie *blancheur*.

(*b*) Macrob. Saturn. l. 1. c. 23. p. 312. = Voſſ. de Idol. l. 2. ç. 6. p. 125. col. B.

(*c*) Heſychius; *in voce* Adad.

(*d*) Sanchon. *apud* Euſeb. p. 34. C.

(*e*) Voſſ. de Idol. p. 151. col. B.

dont le Ciel brille pendant la nuit. Les Assyriens & les Babyloniens appellerent aussi la Lune *Ada*, l'*Unique* (*a*), par la même raison qu'ils avoient nommé le Soleil *Adad*.

On remarque la même conformité dans les noms primitifs par lesquels les Egyptiens désignerent les Planètes. J'ai dit ailleurs que celles dont l'éclat est le plus frappant ont été les premieres qu'on aura reconnues. Cette qualité suggéra sans doute aux hommes les noms qu'ils donnerent originairement aux astres. On avoit donné en Egypte à Vénus un nom que les Grecs ont rendu dans leur langue par celui de *Callisté*, *très-belle*, ou pour mieux dire *la plus belle* (*b*). En effet, il n'y a point de Planète qui égale Vénus en éclat & en beauté (1) A l'é-

(*a*) Voss. ibid. p. 125. col. B.
(*b*) Manetho, *in* Chron. Paschale, p. 46. & 47. = Jul. Firmic. l. 2. c. 2.
(1) C'est par cette raison que dans plusieurs Provinces on n'appelle pas Vénus autrement que la *Belle Etoile*. Voy. le Clerc. not. *in* Hesiod. p. 41.

l'égard de Mars, les Egyptiens le désignoient par un mot qui dans leur langue signifioit *embrasé*, dénomination qui répond très-bien à la couleur de cette Planète. Mercure avoit reçu chez eux le nom d'*étincelant*, dénomination qui convient parfaitement bien à cet astre. A l'égard de Jupiter ils l'avoient appellé d'un mot qui veut dire *éclatant* (*a*).

Il n'est pas aussi facile de rendre raison du premier nom de Saturne. Les Grecs avoient traduit le nom que cette Planète avoit reçu originairement des Egyptiens, par celui de *Phainon*, qui dans leur langue signifie *lumineux*, *apparent* (*b*). Il faut avouer que cette qualification ne paroît gueres convenir à cet astre qui a peu d'éclat; amoins qu'on ne veuil-

(*a*) Jul. Firmic. l 2. c. 2. = Manethon *loco cit.*

Les Grecs avoient rendu tous ces noms dans leur langue par ceux de Πυρόεις ou Πυρόεις Στίλβων & Φαέθων. J'en ai donné la traduction dans le texte.

(*b*) Jul. Firmic. *locis cit.* = Achilli. Tat. Isag. c. 17. *init.*

veuille dire que ce mot pouvoit être ſuſceptible de quelque autre interprétation ſur laquelle nous ne pouvons cependant rien décider (1).

Les Grecs en uſerent de la même maniere que les autres peuples, à l'égard des noms qu'ils donnerent aux Planètes dans les premiers tems. Pour déſigner le Soleil, ils emprunterent de la langue Phénicienne le mot *Hêlojo* (2), qui ſignifie *haut*, d'où ils firent en le ramenant à l'analogie de leur langue, *Hêlios* (3). Cette propriété d'être extrêmement éle-

(1) Riccioli Almageſt. l. 17. c. 1. croit que Saturne avoit été appellé φαίνων, c'eſt-à-dire, proprement *celui qui ſe montre*, parceque de toutes les Planètes, c'eſt celle dont les conjonctions avec le Soleil durent le moins. Saturne ſe trouve dégagé promptement des rayons de cet aſtre à cauſe de la lenteur de ſon mouvement propre. Au lieu que Mars, par exemple, dont le mouvement approche beaucoup plus de celui du Soleil, ſuit cet aſtre pendant un tems aſſez conſidérable, immédiatement après leur conjonction; c'eſt par cette raiſon que Mars ne ſort pas ſi-tôt des rayons du Soleil.

(a) חמה.

(b) Ἥλιος.

élevés au-dessus de la terre est commune à tous les astres ; mais comme de tous les corps célestes, le Soleil est le plus frapant, il n'est pas surprenant qu'on la lui ait appliquée préférablement à tous les autres (*a*).

Les Grecs donnerent pareillement à la Lune le nom de *Séléné*, nom qui vient d'un autre mot Phénicien, lequel signifie *passer la nuit* (4). Ce nom s'applique si naturellement à la Lune, qu'il seroit ridicule de vouloir éclaireir les motifs d'un choix dont les raisons sont si faciles à découvrir.

A l'égard des autres Planètes, on voit par les Auteurs les plus anciens qu'elles portoient originairement chez ces Peuples, les mêmes dénominations que chez les Egyptiens (*b*). C'est une preuve que les Grecs

(*a*) Le Clerc, not. *in* Hesiod. p. 68.
(4) שלנה *Schelanah*, le Clerc. *loco cit.*
(*b*) Homère désigne Vénus par l'épithéte de Κάλλιστος. Iliad. l. 22. v. 318. = Voy. Plat. *in* Epinomi, p. 1012. = Arist. *de* Mundo, t. 2. p. 602.

Grecs les avoient reçues de l'Egypte, ainſi que les premiers élemens de l'Aſtronomie. Ils firent ſeulement quelques changemens à ces noms, pour les accommoder au génie de leur langue (1).

Les

Il eſt vrai qu'on doute que ces deux traités ſoient de Platon & d'Ariſtote; mais quels qu'en puiſſent être les Auteurs, ils ſont certainement très-anciens.

Eratoſthène c. 43, ſe ſert du même terme. Le texte de cet Auteur, tel que nous l'avons dans les imprimés, eſt trés-corrompu en cet endroit.

(1) L'Auteur de l'Epinomis l'inſinue aſſez clairement, p. 1012.

Ce que Platon dit *in* Cratyll. p. 281. ſur l'étymologie du mot πῦρ, qui en Grec ſignifie *le feu*, en eſt encore une preuve. Platon convient que les Grecs avoient emprunté ce mot des barbares. Il eſt clair que πυρόεις, nom primitif de la Planète de Mars, vient de πῦρ. Saumaiſe prétend que ce mot eſt purement Egyptien. *De ann. climact.* p. 596.

Il paroît encore que φαίνων eſt un mot Oriental qui vient de l'Hébreu פנה *Phanah*, *apparere*, *lucere*. Ce n'eſt pas même une ſimple conjecture. Nous venons de voir que c'étoit le nom primitif de Saturne chez les Egyptiens. Valens dit auſſi que les Baby-

Les Chinois paroiſſent avoir été les ſeuls d'entre les nations policées qui aient donné aux Planètes des noms dont il ſeroit difficile de pénétrer les motifs. Ils comptent cinq élémens, la *Terre*, le *Feu*, l'*Eau*, le *Bois* & les *Métaux*. Les Chinois ſe ſont ſervis de ces noms pour déſigner les cinq Planètes, autres que le Soleil & la Lune. Ils ont appliqué la terre à Saturne, le bois à Jupiter, le feu à Mars, le métal à Vénus, & l'eau à Mercure (*a*).

Mais remarquons en même tems que Vénus porte encore chez les Chinois un autre nom que celui que je viens d'indiquer. Ils l'appellent auſſi *Tai-pe*, qui veut dire la *bien blan-*

byloniens nommoient la Planète de Saturne, *Phainon*. Salmaſ. *loco ſupra cit.*

Sur le ſurplus de ces étymologies, on peut conſulter Voſſius de Idol. l. 2. c. 22 & 13, &c. & les reflexions critiques ſur l'Hiſtoire des anciens Peuples par M. Fourmont, t. 1. l. 2. c. 7. & ſuiv.

(*a*) Martini, Hiſt. de la Chine, l. 1. p. 22 & 23. = Hyde, Hiſt. Relig. Veter. Perſar. p. 221.

blanche (*a*). Cette dénomination nous prouve deux choſes. La premiere, que les Chinois, comme toutes les nations, ont déſigné cette Planète par un nom analogue à ſa qualité la plus apparente. La ſeconde, que cette dénomination eſt ſans contredit la dénomination primitive que Vénus aura reçue chez ces peuples. Suivant toutes les apparences, cette Planète eſt la premiere qui aura fixé leur attention. En conſéquence, ils lui auront donné un nom ſimple, & tiré de la qualité qui les avoit le plus frapés. Ce n'aura été que par la ſuite, & quand les Chinois auront découvert les quatre autres Planètes, qu'ils auront cherché une dénomination qui pût être commune à ces cinq aſtres. C'eſt alors probablement que ces peuples auront changé l'ancien nom qu'ils avoient donné à Vénus (1).

La

(*a*) Hyde, *loco cit.*

(1) C'eſt à M. de Guignes, de l'Académie Royale des Inſcriptions, Profeſſeur Royal & Interprète du Roi pour le Chinois,

La pratique des Nations ſauvages & barbares achevera de confirmer ce que je viens de dire ſur l'origine des noms primitifs donnés aux Planètes.

Les Peuples ſauvages de l'Amérique, comme on l'a déja vû ailleurs, ne connoiſſent qu'un très-petit nombre d'étoiles. Ils ont imaginé cependant de leur donner des noms. Ces dénominations, par rapport aux Planètes, ont une conformité parfaite avec celles que ces aſtres avoient reçues dans les premiers tems chez les Peuples de notre continent. Les noms que les Sauvages de l'Amérique ſeptentrionale donnent au Soleil & à la Lune ſont relatifs aux qualités extérieures & ſenſibles de ces aſtres. Ils nomment le Soleil *Ouentekka*: *il porte le jour* (*a*). Ils ap-

nois, que je ſuis redevable de tout ce que j'ai dit dans la Diſſertation précédente & dans celle-ci, ſur les dénominations Chinoiſes des Conſtellations & des Planètes.

(*a*) Mœurs des Sauvages, t. 1. p. 135. J'ai traduit *Ouentekka*: *il porte le jour*, pour m'accommoder au génie de notre lan-

appellent la Lune *Aſontekka : elle porte la nuit* (*a*). Vénus n'a pas échappé à leurs regards. Le nom qu'ils donnent à cette Planète la caractériſe parfaitement. Ils la nomment *te Ouentanhaonitha : elle annonce le jour* (*b*).

Il ne paroît pas que les Péruviens, quoiqu'aſſez inſtruits en Aſtronomie, euſſent fait une grande attention aux Planètes. J'en juge ainſi ſur ce qu'ils ne les diſtinguoient point par des noms particuliers. Néanmoins l'éclat de Vénus les avoit frappés. Les Péruviens avoient cherché un mot propre à déſigner cette Planète. Le nom qu'ils lui avoient donné étoit, comme ceux de tous les anciens Peuples, pris de ſa qualité principale. Ils l'appelloient *Thaſca*, *chevelue* (*c*), ſans

gue ; car à la lettre il faudroit dire : *elle porte le jour*, le Soleil étant du genre féminin chez ces peuples.

(*a*) Ibid.

(*b*) Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 235. Ce mot a la même ſignification que Φωσφόρος chez les Grecs, & *Lucifer* chez les Latins.

(*c*) Hiſt. des Incas, t. 2. p. 36.

ſans doute à cauſe des rayons dont elle paroît toujours environnée.

Mais, comme je l'ai déja dit, les nations de l'Orient & de l'Europe, ne s'en ſont pas tenues conſtamment aux dénominations primitives. Les peuples pleins de reconnoiſſance pour les grands hommes qui les avoient comblés de bienfaits, leur déférerent les honneurs divins. On ſongea alors à les placer dans le Ciel. On ne trouva point de ſéjour plus convenable pour ces nouveaux hôtes, que les Planètes. De-là ces noms de certains Dieux, tels qu'Oſiris, Mercure, Saturne, Jupiter, Thuras, Vénus, &c. qu'on a donnés aux Planètes chez pluſieurs nations. Mais nous voyons en même tems que ces nouveaux noms n'avoient pas aboli la mémoire des dénominations primitives. Ces premiers veſtiges de l'antiquité ont ſubſiſté chez les Egyptiens & chez les Grecs, long-tems après les ſiécles où ces peuples s'étant aviſés de placer dans le Ciel les ames de leurs héros, avoient en conſéquence don-

né leurs noms aux Planètes (*a*).

Quant aux caractères par lesquels les Astronomes désignent aujourd'hui les Planètes, plusieurs Auteurs pensent qu'ils sont fort anciens. Ils s'imaginent même y reconnoître des traces des usages pratiqués dans les siécles les plus reculés (1).

Je

(*a*) Plut. *de* Placit. Philosoph. l. 2. c. 15. p. 889. = Achil. Tat. Isag. c. 17. = Gemin. c. 1. *apud* Petav. Uranol. p. 4. = Hygin. Astronom. l. 4. c. 15. & suiv. = Cleomedes Meteor. l. 1 p. 16. = Censorin. *de* Die Nat. c. 13.

(1) Scaliger dans ses notes sur Manilius dit que la preuve que les caractères astronomiques dont nous nous servons pour les Planètes sont d'une très grande antiquité, c'est qu'on trouve ces mêmes caracteres gravés sur plusieurs pierres & bagues très-anciennes. Il croit que le caractère astronomique ♄ de Saturne, désigne la faulx du *Tems* qui moissonne toutes choses.

Celui de Jupiter ♃ la premiere lettre du nom de ce Dieu, en Grec avec une intersection.

Celui de Mars ♂ une fléche avec nu bouclier.

Celui de Venus ♀ un miroir avec son manche.

Celui de Mercure ☿ le caducée.

C'est

Je crois qu'on peut rapporter l'invention de ces caractères aux peuples de l'Orient, & que ce ſont des reſtes de la premiere manière d'écrire en hyéroglyphes. Les Grecs de qui nous tenons cette pratique abrégée de déſigner les aſtres, l'avoient vraiſemblablement reçue des nations Orientales; mais il y a tout lieu de croire que la forme particuliere de chaque caractère eſſuya de grands changemens, relativement aux tems & aux lieux où l'on en fit uſage. Il eſt certain qu'on n'avoit pas donné originairement aux Planètes, les noms des Dieux par leſquels on les a enſuite déſignées. Il eſt également prouvé que les anciens Peuples ne ſe ſont point accordés ſur le nom des Divinités qu'ils ont attribué à ces aſtres (*a*). Les caractères aſtronomi-

C'eſt auſſi l'opinion de Riccioli, Almageſt. l. 7. c. 1.

Ce raiſonnement prouveroit tout au plus que ces caractères nous viennent des Grecs; mais ils ne ſont certainement pas de la premiere antiquité. Ils n'ont pû avoir lieu que depuis le tems où on a attribué les noms des Divinités aux Planètes.

(*a*) Voy. Achil. Tat. Iſag. c. 17. = Macrob.

miques ont dû par conſéquent varier ſuivant les différentes dénominations. Les attributs des uns ne pouvant pas convenir à ceux des autres.

Il faut encore convenir que les caractères dont nous nous ſervons à préſent ſont aſſez différens de ceux qu'on trouve dans les écrits des Anciens. Il ſuffit d'en faire la comparaiſon pour s'en convaincre (1). Je ſerois donc aſſez porté à regarder les

crob. Saturn. l. 1. cap. 21. p. 303. l. 3. c. 12. p. 412 = Herod. l. 2. n. 144 = Diod. l. 2. p. 143 = Ariſt. *de* Mundo. c. 2. p. 602. = Plut. *de* Iſide & Oſiride. = Scholiaſt. Apollon. *ad* l. 3. v. 1376. = Plin. l. 2. c. 8. p. 75 & 76. = Apuleïus *de* Mundo. p. 169. = Hygin. Aſtron. l. 2. c. 42. p. 416. = Chron. Paſchale, p. 37. D. = Tim. Locrus *de* Animâ Mundi *apud* Plat. p. 1091. = Auguſtin. *de* civit. Dei. l. 7. c. 15. = Voſſ. *de* Idol. l. 1. c. 16. l. 2 c. 27-31-32 & 33. = Plin. Exercit. p. 1235 & 1236.

En comparant les différens paſſages de ces Auteurs, on verra combien les anciens Peuples ont varié ſur les noms des Divinités qu'ils attribuoient aux Planètes.

(1) Voy. les figures des anciens caractères rapportés par Saumaiſe, Plin. Exercit. p. 1235. & ſuiv. & dans les remarques de M. Huet ſur Manilius, l. 5. p. 80.

les Arabes comme les auteurs de ces changemens, & à croire que nous avons reçu de ces peuples la forme des caractères aſtronomiques, dont nous faiſons préſentement uſage. Cette conjecture eſt fondée ſur ce que nous déſignons les Planètes en Aſtronomie, & les métaux en Chymie par les mêmes caractères. Or tout le monde convient que la Chymie nous eſt venue des Arabes. Il y a tout lieu de croire que leur ayant auſſi obligation du renouvellement de l'Aſtronomie, nous avons reçu de ces peuples les ſignes dont ils ſe ſervoient pour l'une & pour l'autre ſcience.

L'uſage de faire répondre chaque jour de la ſemaine à une Planète eſt très-ancien. Hérodote & d'autres Ecrivains, attribuent aux Egyptiens l'origine de cette coutume (*a*). Il y en a cependant qui la rapportent aux Chaldéens, à Zoroaſtre & à Hyſtape (*b*). Quoiqu'il en ſoit, il eſt très-probable que cet uſage au-

(*a*) Herod. l. 2. n. 82. = Dion. Caſſius, Rom. Hiſt. l. 37. p. 42. edit 1592.
(*b*) Salmaſ. *de* An. Climact. p. 595. & 596.

aura pris naiſſance en Orient. On ſçait que de tems immémorial les nations Orientales ſe ſont ſervies de ſemaines compoſées de ſept jours (c). Sans doute que chaque jour de la ſemaine avoit reçu le nom de la Planète, ſous la dénomination de laquelle les Anciens étoient perſuadés qu'il étoit. Il eſt vrai qu'il n'y a nul rapport entre l'ordre que les Planètes ſuivent dans la ſemaine, & leur arrangement dans le Ciel. Plutarque rendoit raiſon de ce déplacement. Son Ouvrage eſt perdu. Il n'en reſte que le titre. Je ne m'arrêterai point à expliquer les motifs qu'en alléguent les Aſtrologues, motifs fondés ſur le pouvoir qu'ils attribuent à chaque Planète ſur chaque heure du jour, en commençant à celle de midi. Il ſuffit d'annoncer de pareilles explications pour en faire ſentir tout le ridicule.

(b) Voy. la prem. Part. l. III.

Fin des Diſſertations.

THE NATIONAL LIBRARY OF WALES